HAL
open science

Une place au soleil ? : itinéraires d'insertion socioprofessionnelle de travailleurs et travailleuses migrant(e)s nord-méditerrannéen(ne)s au Maroc

Selma Guessous

To cite this version:

Selma Guessous. Une place au soleil ? : itinéraires d'insertion socioprofessionnelle de travailleurs et travailleuses migrant(e)s nord-méditerrannéen(ne)s au Maroc. Sociologie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2020. Français. NNT : 2020PA01H071 . tel-03258653

HAL Id: tel-03258653

https://theses.hal.science/tel-03258653

Submitted on 11 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Institut d'Etudes du Développement de la Sorbonne (IEDES)

École Doctorale de Géographie

Doctorat
discipline : Sociologie

Selma GUESSOUS

Une place au soleil ? Itinéraires d'insertion socioprofessionnelle de travailleurs et travailleuses migrant(e)s nord-méditerrannéen(ne)s au Maroc.

Thèse dirigée par : Tania ANGELOFF
Date de soutenance : 4 décembre 2020
Rapporteurs : 1 Fatima AÏT BEN LMADANI
2 Etienne GÉRARD

Jury : 1 Tania ANGELOFF
2 Fatima AÏT BEN LMADANI
3 Etienne GÉRARD
4 Anne-Catherine WAGNER (Présidente du Jury)

Remerciements

Cette thèse n'aurait pas pu se faire sans la bienveillance, l'accompagnement et l'aide de plusieurs personnes.

Je remercie tout particulièrement ma directrice de thèse, Tania Angeloff, qui a cru en moi et en mon sujet de thèse, et qui a su m'apporter encadrement et motivation, tout au long de ce parcours de doctorat. Sans ses remarques précieuses, ce travail n'aurait pu aboutir. Merci, chère Professeure, de m'avoir régulièrement orientée et permis de bénéficier de votre riche expérience.

Je remercie également les professeurs qui ont constitué mon comité de suivi de thèse, Catherine Marry et Gaelle Gilot, et qui m'ont apporté, régulièrement, conseils précieux et encouragements.

Mes remerciements vont également aux membres de mon jury : la professeure Fatima Ait Ben Lmadani, la professeure Anne Catherine Wagner et le professeur Etienne Gérard.

Je remercie le professeur Jamal Tadlaoui de l'Université de Montréal, qui m'a aidé non seulement à m'installer à Montréal, lors de mon retour, suite à mon terrain, mais qui a également toujours eu la gentillesse de m'orienter et de répondre à mes questions.

Je remercie l'Association Internationale pour la Recherche Interculturelle (L'ARIC), qui m'a donné l'opportunité de faire ma première communication, sur mon sujet de thèse et de rencontrer de fabuleux chercheurs, aussi compétents que merveilleux humainement parlant.

Je remercie la professeure Karine Geoffrion, rencontrée lors du congrès de l'ARIC à Genève, qui en plus d'avoir une personnalité extraordinaire et chaleureuse, a eu l'amabilité de me présenter des chercheurs et de m'inviter à présenter mon sujet dans son cours.

Je remercie la professeure et directrice du département de sociologie de l'Université de Montréal, Marianne Kempeneers, qui a eu la grande gentillesse de me rencontrer, de m'aider, et de m'inviter dans son cours, pour parler de mon sujet de thèse et rencontrer ses doctorants.

Je remercie le doctorant, maintenant docteur, Nouri Rupert, qui m'a généreusement orientée dans mon sujet de recherche et partagé son expérience avec moi.

Je remercie mes parents, Soumaya Naamane et Chakib Guessous, qui, dès mon enfance, m'ont amenée avec eux lors de multiples enquêtes de terrain, en milieu urbain et rural, développant mon goût pour le terrain ethnographique. Je les remercie également d'avoir cru en moi et de m'avoir toujours poussée à me dépasser, me remotivant lorsque j'avais des doutes.

Je remercie ma sœur, Ilham Guessous, d'avoir toujours été là pour moi et d'avoir compris que je devais m'isoler les soirées et les weekends, pour pouvoir avancer dans ma thèse. Je remercie également ma famille élargie, qui m'a vu m'isoler et rédiger ma thèse pendant les vacances familiales en Espagne.

Je remercie tous mes amis internationaux, dont des Nord-Méditerranéens, qui ont égayé mon terrain et ont été des cobayes dans ma démarche d'observation participante. Je remercie, bien entendu, tous les enquêtés qui m'ont fait confiance et m'ont offert des récits de vie, racontant parfois leur vie intime, et m'accueillant parfois chez eux autour d'un thé. La thèse en sociologie est bien plus qu'un parcours académique, puisque le terrain permet de rencontrer des personnes intéressantes, enrichissantes et attachantes qui, parfois, finissent par devenir des amis.

Je remercie mes collègues de travail du CRCS St-Zotique, du SLAB Rosemont et d'Energie Cardio Place Versailles, d'avoir accepté mes déplacements thèse et pour les « partys de noëls » et autres occasions sociales sources d'énergie positive. Je remercie également tous les participants de mes cours de Zumba, qui m'ont permis de recharger mes batteries, et de revenir vers ma thèse pleine d'énergie et de bonheur.

Enfin, au risque de paraitre ridicule, je remercie mes chats, Lola et Tigresse (et Massie, la maman de Lola), puisque, sans leur présence quotidienne, et leurs miaulements rassurants, je n'aurais pas eu la force de terminer ma rédaction, seule, étant donné les événements de l'année 2020.

Je dédie cette thèse au chat de ma famille, Kitty, qui s'est envolée beaucoup trop tôt, en décembre 2019, laissant un vide dans nos cœurs !

Résumé – Mots clefs

Résumé

Cette thèse s'intéresse aux migrations des Nord-Méditerranéens au Maroc, dans un contexte postcolonial. Le terrain a été effectué principalement dans les villes de Casablanca et Rabat, de 2014 à 2017. En plus d'une observation participante, des entretiens individuels approfondis ont été menés avec des migrants arrivés au Maroc dans les 10 dernières années. La thèse visait à comprendre les raisons qui amènent ces Nord-Méditerranéens à migrer dans un pays « du Sud », musulman, et davantage patriarcal. Il s'agissait également de comprendre leurs schémas d'intégration dans cette société culturellement différente, à la lumière des études postcoloniales.

Dans certains cas, et particulièrement pour les Espagnols andalous œuvrant dans le secteur de la construction, il s'agissait d'une migration de survie économique. D'autres migrants ont été attirés par la possibilité d'occuper des emplois à plus haute responsabilité, étant donné, d'une part l'économie en croissance du Maroc, et d'autre part, les privilèges qui leur sont accordés en tant que Blancs. Outre les raisons économiques, le cosmopolitisme ou l'envie de découvrir une culture différente, faisait souvent partie des récits de migration. La migration était parfois une opportunité de réalisation de soi, voire d'émancipation familiale. Enfin, certains migrants, ayant une histoire familiale liée au Maroc avaient migré par fantasme de « retourner aux sources ».

Ces migrants bénéficient de préjugés positifs (honnêteté, compétence), qui se traduisent en privilèges, autant dans le domaine professionnel qu'amoureux ou dans la vie de tous les jours. Leur posture souvent ethnocentriste s'accompagne d'un discours paternaliste au sujet du Maroc et des Marocains. Toutefois, les migrants jeunes et célibataires semblaient vivre une expérience de migration plus « en profondeur », s'immergeant davantage dans la culture locale et faisant plus souvent que les couples ou les familles, une vraie rencontre interculturelle. Les femmes migrantes souffrent par exemple de harcèlement sexuel dans les rues, encore plus que les Marocaines étant donné la survalorisation des traits physiques des Occidentaux. Enfin, je me suis intéressée à la migration comme outil de rapprochement interculturel, puisque les migrants

déconstruisent les préjugés qu'ils avaient acquis sur le Maroc et les Marocains, partageant leurs nouveaux acquis une fois de retour au pays d'origine.

Mots clefs : Migration Nord-Sud ; Intersectionnalité ; Postcolonialisme ; Mobilité ; Intégration des immigrants ; Rapprochement interculturel ; Migration des jeunes célibataires ; Migrants en couple hétérosexuel.

Abstract and keywords

A place in the sun ? North Mediterranean migrant workers' socio-professional insertion itineraries in Morocco

Abstract

This thesis is about North-Mediterranean migrations in Morocco, in a postcolonial context. The fieldwork took place in Casablanca and Rabat, between 2014 and 2017. In addition to the participant observation, interviews were conducted with individual migrants who arrived in Morocco in the previous 10 years. The purpose of the study was to understand the reasons behind these North Mediterraneans' choice to migrate in a Muslim country, in the South, still patriarchal compared to the Western world. The thesis also aimed to understand the integration patterns in this culturally different society, with the help of the postcolonial studies.

In some cases, and more specifically when it comes to the Spanish migrants from the Andalusia region and working in the construction sector, it was an economic survival migration. Other migrants were attracted by the opportunity of a job with greater responsibilities, given, in one hand the growing Moroccan economy, and on the other hand the privileges granted to them as white westerners. In addition to the economic motivations, cosmopolitism or the desire to discover a different culture were part of the migration stories. The migration was, in some cases, an opportunity for self-realization, or for family emancipation. Finally, for some migrants who had a family story intertwined with Morocco, the migration was a symbolic "return to their roots".

These migrants benefit from positive stereotypes (honesty, competence), that lead to privileges, in the work field, but as well in their personal lives. Their often-ethnocentric posture is sometimes accompanied with a paternalist speech about Morocco and the Moroccans. However, the young and single migrants seemed to live an experience of migration "in depth", as they were more often involved than couples and families in authentic intercultural encounters and more knowledgeable of the Moroccan

culture. The female migrants experience the streets sexual harassment that targets them even more than Moroccan women, given the local preference for westerners' physical features, as a limit to their freedom. Finally, we have envisioned migration as a cultural rapprochement tool, since the migrants deconstructed the stereotypes they had regarding Morocco and Moroccans, sharing what they learnt once they were back in their home countries.

Keywords : Nord-South migration ; Intersectionnality ; Postcolonialism ; Mobility ; Immigrants integration ; Intercultural Rapprochement ; Young and single migrants ; Heterosexual couples migration.

Sommaire

Introduction 10

Partie 1 - Les Migrations Nord-Sud: un sujet encore peu exploré par les Sciences humaines 17

Chapitre – 1 : Expatrié ou immigrant ? Conceptualisation de l'immigration Nord-Sud au Maroc 19

Chapitre – 2 : Un terrain original et une position de chercheuse ambiguë 82

Chapitre - 3 : Le Maroc, un carrefour migratoire par sa position géographique 110

Chapitre - 4 : Des lois qui encadrent l'immigration mais qui sont parfois contournées 146

Partie 2 : Migrer pour travailler : au croisement des raisons économiques, émotionnelles et liées au parcours de vie 164

Chapitre - 5 : Une migration de travail dans un contexte de crise économique 166

Chapitre - 6 : La migration comme élément clef dans le développement et la trajectoire de vie de l'individu 204

Chapitre – 7 : Histoires familiales et importance des émotions dans la décision de migrer 222

Partie 3 : Une intégration et une acculturation partielles, le temps de leur séjour au Maroc 235

Chapitre - 8 : la domination Nord-Sud et ses conséquences sur l'intégration des migrants 237

Chapitre - 9 : Passage d'une culture à l'autre et difficultés d'intégration 280

Chapitre - 10 : Les jeunes migrant(e)s célibataires au Maroc : des partenaires amoureux idéalisés par les Marocain(e)s, malgré des codes de la séduction qui diffèrent 327

Chapitre - 11 : Être femme occidentale dans une société patriarcale 365

Chapitre - 12 : La migration comme moyen de rapprocher les cultures 418

Conclusion générale 434

Bibliographie 442

Introduction

Des migrants européens en situation irrégulière au Maroc[1], des mendiants espagnols à Tanger[2]? Qui l'eût cru, il y a quelques décennies à peine ? Ces phénomènes ont effectivement eu lieu dans les deux dernières décennies, interpelant les autorités marocaines et suscitant l'étonnement du peuple marocain, dont une large tranche rêve encore de traverser le détroit de Gibraltar pour vivre de l'autre côté de la Méditerranée, dans des pays perçus comme riches, offrant toutes les opportunités d'ascension sociale et d'épanouissement personnel.

Étonnants évènements dans une région où l'immigration se fait traditionnellement du Sud vers le Nord. Où l'appel de l'Eldorado européen pousse des milliers de jeunes à tout abandonner pour « *Hragg*», c'est-à-dire émigrer de manière clandestine vers l'Europe voisine dans des barques de fortune. Parcours dangereux et incertain qui se fait parfois au prix de leur vie.

Depuis des décennies, le Détroit de Gibraltar est devenu le lieu de la réalisation du fantasme du départ et le théâtre de drames humains. La Méditerranée s'est transformée en cimetière où reposent des cadavres non identifiés, non recensés. Une Méditerranée considérée comme une passerelle vers le meilleur des mondes et qui nourrit l'espoir, chez la jeunesse marocaine, d'un monde meilleur où la réussite est très facilement accessible. Espoir qui a créé un marché prospère, nourri par le développement de nombreux réseaux clandestins de passeurs. Que de jeunes ont été alors engloutis par les vagues, que de corps ont échoué sur les deux rives de la Méditerranée ! Que de familles ont été endeuillées après avoir mis tous leurs revenus et tout leur espoir pour aider leurs enfants à réaliser leur rêve de départ.

---

[1] Placer, David, Economia Digital, Giro migratorio: Marruecos recibe a 5.000 trabajadores españoles sin papeles, En ligne : http://www.economiadigital.es/es/notices/2014/05/la_inmigracion_se_gira_espana_exporta_5.000_trabajadores_ilegales_a_marruecos_54597.php (page consultée le 11 juillet 2014).

[2] Rémi Barroux (2013), « Miguel, Marina, Carlotta... ces Espagnols qui fuient la crise au Maroc », Planète, LE MONDE.fr , 20.06.2013 à 12h04. En ligne. http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/06/20/miguel-marina-carlotta-ces-espagnols-qui-fuient-la-crise-au-maroc_3433199_3244.html (page consultée le 2 mars 2014).

L'immigration clandestine et les risques qui en découlent touchent de nombreux pays, notamment arabes et africains. Que de tragédies ! Telle celle de Lampedusa, île sicilienne proche de la Tunisie et de la Lybie, qui a fait 500 victimes parmi des immigrants clandestins, à la suite d'un naufrage[3].

Cette migration Sud-Nord, très médiatisée, préoccupe fortement les dirigeants et les médias européens, préoccupation accrue depuis le début de la crise économique de 2008. Elle fait l'objet d'une collaboration croissante et renforcée entre les gouvernements du Sud et ceux du Nord, et notamment entre le Maroc et ses voisins du Nord de la Méditerranée.

Le Maroc attire, depuis de nombreuses décennies, des touristes issus de pays européens, par sa proximité de l'Europe, ses atouts géographiques, sa culture plus ou moins exotique, sa stabilité politique et par la maîtrise de la population de plusieurs langues, notamment le français, l'espagnol et l'anglais.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises multinationales comptent parmi leur personnel des Européens expatriés, affectés au Maroc, souvent à des postes de hauts cadres. Des Européens demandeurs d'emploi au Maroc représentaient cependant une exception jusqu'à il y a peu.

Depuis les débuts de la crise économique mondiale de 2008, dont les effets se faisaient encore sentir pendant l'enquête, le chômage se fait plus insistant en Europe, et touche plus particulièrement les pays d'Europe du Sud, qui font partie de l'ensemble géographique que l'on nomme méditerranéen.

Dans ces pays, terres d'immigration traditionnelle, une proportion de plus en plus importante de jeunes diplômés sans emploi songe à émigrer. Entre 2006 et décembre 2013, le taux de chômage est passé de 8,1% à 25,8 % en Espagne, de 9,4% à 10,8 % en France et de 6,8% à 12,7% en Italie[4].

La migration Nord-Sud a fait en effet davantage parler d'elle dans ce contexte de récession. Autrefois, les Occidentaux immigraient dans le Sud avec un contrat légal d'expatriation, qui leur donnait droit à une multitude d'avantages, dont le logement et la

---

[3] France 24. « Migrants : de nombreuses femmes périssent dans un naufrage au large de Lampedusa », 8 octobre 2019. https://www.france24.com/fr/20191008-migrants-femmes-enfants-morts-disparus-naufrage-lampedusa-italie-afrique.

[4] Statistiques Mondiales. Taux de chômage dans l'Union Européenne. En ligne. http://www.statistiques-mondiales.com/ue_chomage.htm (page consultée le 2 mars 2014).

voiture de fonction, la prise en charge scolaire des enfants, le salaire en devises…. Aujourd'hui, la migration Nord-Sud s'est diversifiée, devenant, dans certains cas, une nécessité.

Par ailleurs, il serait intéressant de noter que l'immigration Sud-Sud est de plus en plus importante. D'après un rapport préliminaire de l'OCDE, il y a davantage de migrants du Sud qui vont vers d'autres pays du Sud plutôt que vers le Nord, et cette migration Sud-Sud continuera à s'accroître dans les prochaines années. Cette tendance serait expliquée d'une part par un durcissement des politiques migratoires dans les pays du Nord, et, d'autre part, par des opportunités croissantes dans certaines économies du Sud[5].

Pour en revenir à la migration Nord-Sud, selon l'ONG International Organization for Migration, entre 7 et 13 millions de migrants provenant du Nord vivaient au Sud en 2010. Parmi les pays de destination de cette migration, il y a : l'Angola, le Brésil, la Chine et le Mozambique. En 2008 et 2009, plus de 107.000 migrants européens se sont installés en Amérique latine ou dans les Caraïbes. L'Espagne et l'Italie faisaient partie des pays où l'émigration était la plus forte. La migration espagnole en Afrique est passée de 6.000 personnes en 2009 à 83.891 en 2011. Toujours en 2011, la principale destination des migrants espagnols était le Maroc. Une importante partie de ces flux d'immigration Nord-Sud concerne les migrants du Sud qui retournent dans leur pays d'origine, puisqu'en temps de crise, ils perdraient souvent leur emploi plus rapidement que les personnes nées dans le pays. Toutefois, la migration vers le Maroc d'Espagnols nés en Espagne a également augmenté[6].

Au Maroc, nous pouvons effectivement constater une augmentation visible des migrants provenant de l'autre côté de la Méditerranée, notamment de Français et d'Espagnols, parfois dans des types d'emplois à revenus plus modestes que ceux qu'ils occupaient traditionnellement. Ces migrants sont particulièrement présents dans les grandes villes marocaines : Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir et Tanger.

---

[5] Gagnon, Jason *et al.* OECD « The Southward shift in International Migration: Social Challenges and Policy Implications » Version Préliminaire (qui ne doit normalement pas être citée). En ligne: http://www.oecd.org/dev/poverty/47414064.pdf (page consultée le 16 juillet 2014).

[6] Laczko, Frank et Tara Brian, International Organization for Migration, "North–South migration: A different look at the migration and developmentdebate", Issues, Juin-Juillet 2013, en ligne: http://www.iom.int/cms/en/sites/iom/home/what-we-do/migration-policy-and-research/migration-policy-1/migration-policy-practice/issues/june-july-2013/northsouth-migration-a-different.html (page consultée le 16 juillet 2014).

Cette migration concerne à la fois des personnes ayant trouvé un emploi au Maroc avant le départ, mais d'autres, également, qui choisissent de migrer au Maroc à la recherche d'un emploi.

Pourquoi le Maroc ? Est-ce pour sa stabilité politique qui lui a valu d'être un des seuls pays de la région à traverser le Printemps arabe sans crise majeure ? Ou alors pour son économie qui a été qualifiée de « marché émergent » en 2007 dans un rapport du Fond Monétaire International (FMI)[7] ?

Dans une émission de la chaine d'informations marocaine Médi-1, « *Maroc : le nouvel Eldorado espagnol ?* », Jamal Belahrach, représentant du patronat et spécialiste des questions de l'emploi, mentionne que le Maroc est aujourd'hui « dans une dimension internationale », ouvert au Marché et que la plupart des entreprises du CAC 40 y sont installées. Il y aurait une demande croissante pour une main d'œuvre spécialisée ainsi qu'une « carence en matière de compétences », qui peut être comblée par l'embauche d'étrangers, particulièrement sur la tranche intermédiaire au niveau managérial et sur des « compétences pointues de nouveaux métiers comme le secteur automobile, voire l'agro-alimentaire ». Il rappelle que la France est le premier client et le premier fournisseur du Maroc et que l'Espagne est le second fournisseur, et qu'étant donné que beaucoup de leurs entreprises sont installées au Maroc, et vu l'importance des échanges commerciaux entre le Maroc et ces pays, la présence d'Espagnols et de Français qui travaillent au Maroc est nécessaire[8].

Cette thèse propose de s'intéresser aux raisons qui se cachent derrière le choix de migrer au Maroc pour ces Nord-Méditerranéens, mais également de se pencher sur leur intégration au Maroc, pays musulman, dont la culture est significativement différente, et où le patriarcat se fait davantage ressentir qu'en Occident.

Le choix de ce sujet est justifié par une volonté de mieux comprendre les motivations qui poussent les individus ou les groupes à migrer, ainsi que leur intégration au sein des sociétés d'accueil. J'ai été moi-même en situation de migration pendant dix

---

[7] International Monetary Fund, World Economic and Financial Surveys, Regional Economic Outlook, Middle East and Central Asia, October 07. En ligne https://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2007/mcd/eng/mreo0507.pdf (page consultée le 2 mars 2014).

[8] Medi1Tv. « Medi Investigation - Maroc : Le nouvel eldorado espagnol ? » Consulté le 16 août 2020. http://www.medi1tv.com/fr/maroc-le-nouvel-eldorado-espagnol-medi-investigation-emission-7716-11.

années, dans des pays à forte immigration : Canada, Etats-Unis et Angleterre. Cette expérience a développé mon intérêt pour la rencontre entre les cultures.

Au Canada, dans le cadre de ma Maitrise en Études Internationales, j'ai effectué un stage en rapprochement interculturel dans un centre communautaire impliqué dans le conseil communautaire du quartier Côte-des-Neiges. Ce quartier de Montréal est connu pour sa forte concentration en immigrants. J'ai choisi de réaliser mon essai de stage, liant l'expérience de stage à la théorie, sur la thématique de l'intégration des immigrants musulmans au Québec. En effet, le Canada choisit des immigrants selon des critères précis qui garantissent normalement une forte adaptabilité à la société d'accueil (diplômes universitaires, maitrise des langues officielles, etc.). En raison de la rigidité de certains ordres professionnels, plusieurs migrants ne peuvent pas exercer leur métier et il n'est pas rare de rencontrer des chauffeurs de taxis qui s'avèrent avoir été médecin ou avocat dans leur pays d'origine. Par ailleurs, chez les Québécois, une « peur de la religion » stigmatise les groupes d'immigrants les plus religieux, tels que les Musulmans ou les Juifs orthodoxes. Cette recherche, très enrichissante et formatrice pour moi, m'a donné envie de me spécialiser dans la thématique de l'intégration des immigrants et celle du rapprochement interculturel.

En 2011, je suis retournée vivre au Maroc, après 10 ans d'absence, souffrant de « choc culturel inversé » (Storti, 2001, p.93). J'ai recherché les réseaux formels et informels qui me permettraient de baigner dans une ambiance multiculturelle, comme lors de mes migrations. Grâce à ces réseaux, j'ai fréquenté beaucoup de migrants de diverses origines et notamment des Nord-Méditerranéens, de ma classe sociale et de ma classe d'âge. Mon expérience de choc culturel inversé me rapprochant d'eux et du choc culturel qu'ils vivaient, j'ai souhaité m'intéresser à leurs parcours de vie et mieux comprendre cette migration Nord-Sud, en contexte postcolonial.

La mobilité des êtres humains à travers la planète est en croissance et s'accroitra de plus en plus dans les années à venir, que ce soit du Sud vers le Nord, du Nord vers le Nord, du Sud vers le Sud ou du Nord vers le Sud. La migration, les raisons qui se cachent derrière le choix de migrer et l'intégration des migrants, sont des thèmes qui seront amenés à être de plus en plus analysés. Par ce travail, j'aspire à m'informer davantage sur

ce thème et je l'espère, à apporter une petite contribution à la compréhension de cette migration Nord-Sud qui reste encore peu étudiée.

Au travers de cette thèse, j'ai voulu trouver des réponses à de multiples questions qui foisonnaient dans mon esprit, dont :

Quelles sont donc les raisons quoi poussent ces Occidentaux à quitter leurs pays respectifs pour s'installer au Maroc ? Quel a été l'impact de la crise financière de 2008 sur la migration Nord-Sud ? Comment ces migrants vivent-ils ces changements ? Dans quelle mesure peut-on parler d'adaptation, d'intégration et/ou d'assimilation. Le Maroc si proche de l'Europe géographiquement, culturellement du fait que ce soit un pays où la francophonie est encore de rigueur, offre-t-il tous les ingrédients pour que le dépaysement, pour ces migrants, soit limité ? Comment ces migrants perçoivent-ils les Marocains et quels types de relations tissent-ils avec eux ? Ces migrants programment-ils leur installation au Maroc dans le court, le moyen ou le long terme ? Quels sont les éléments qui permettent de prendre cette décision, si elle s'inscrit dans le cadre d'un choix ? Être une femme nord-méditerranéenne migrante au Maroc ou être un homme : quelles différences dans le vécu, dans la vie amoureuse…? Dans le contexte postcolonial, les Espagnols et les Français bénéficient-ils de faveur de la part de la population ou au contraire souffrent-ils de désagréments ? La Maroc connait une migration croissante de populations africaines subsahariennes. Des migrants aux profils complètement différents de ceux des Occidentaux nord-méditerranéens. Ces migrants bénéficient-ils du même traitement de la part des Marocains ? Peuvent-ils être victimes de racisme ?

Autant de questions et bien d'autres, auxquels ce travail tentera de répondre dans les axes suivants.

Dans un premier je définirai le sujet et les notions clefs importantes et je présenterai une revue de la littérature pertinente sur le sujet. Je préciserai également la méthodologie et présenterai le terrain dont cette thèse a fait l'objet, ainsi que ma position de chercheuse dans le terrain. Par ailleurs, je m'intéresserai à l'histoire de la migration nord-méditerranéenne au Maroc. Enfin, je recenserai des lois marocaines qui s'appliquent à l'immigration, en m'intéressant notamment aux migrants en situation irrégulière ou ayant contourné ces lois.

Un deuxième axe sera consacré aux motivations de la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc. Diverses raisons motivent généralement la migration. Je m'intéresserai aux motivations économiques, puis aux motivations liées au développement et à la trajectoire de l'individu. Enfin, je m'arrêterai sur des cas précis de migrants ayant une histoire familiale liée au Maroc.

Un dernier axe sera consacré à l'intégration de ces migrants, dans un contexte postcolonial, au sein d'une culture significativement différente et relativement plus patriarcale que l'Occident. Afin d'analyser l'intégration de ces migrants, nous explorerons à la fois la sphère professionnelle, mais également les relations qui composent la vie privée, l'intime. Selon Amélie Le Renard, « Les rapports de race se sont historiquement construits autant par le travail que par des formes de hiérarchisation dans la sphère de l'intime, de la famille et de la reproduction, des dimensions d'ailleurs inséparables (Hill Collins, 2010 ; Stoler, 2013) » (Le Renard, 2019, p : 7-32).Tout d'abord, puisqu'il s'agit d'une migration qui s'inscrit dans un contexte postcolonial, du moins en ce qui concerne les ressortissants français et espagnols, nous tenterons de comprendre, grâce aux théories postcoloniales, l'impact de l'histoire coloniale sur l'intégration de ces migrants au Maroc. Par la suite, je m'intéresserai aux principales différences culturelles qui posent un défi aux migrants nord-méditerranéens au Maroc et qui jouent un rôle dans leur intégration. Ensuite, je m'intéresserai spécifiquement aux jeunes migrants célibataires afin d'observer la manière dont ils vivent leur vie sentimentale au Maroc dans un contexte postcolonial. J'analyserai aussi l'intégration des femmes migrantes nord-méditerranéennes, dans un contexte post-patriarcal et à la lumière de la théorie de l'intersectionnalité des *black feminists*. Enfin, les conséquences positives de la migration en matière de rapprochement interculturel seront envisagées chez les hommes et les femmes célibataires, ainsi que chez les familles migrantes.

Partie 1 - Les Migrations Nord-Sud : un sujet encore peu exploré par les sciences humaines

Introduction de la Partie 1

Cette première grande partie vise à définir le sujet et les catégories associées, comprendre les enjeux clefs, et ajouter un cadre historique et législatif.

Dans un premier chapitre, je définirai le sujet et les notions clefs importantes et je présenterai une revue de la littérature pertinente sur le sujet. Je préciserai ensuite la méthodologie et présenterai le terrain dont cette thèse a fait l'objet, ainsi que ma position de chercheuse. Le troisième chapitre sera consacré à l'histoire des grandes vagues de migration nord-méditerranéenne au Maroc, à travers trois grandes époques : l'époque pré-coloniale, l'époque coloniale et l'époque suivant l'indépendance.

Enfin, je rappellerai les principales lois marocaines qui s'appliquent à l'immigration, en m'intéressant aux migrants en situation irrégulière ou ayant contourné ces lois.

Chapitre – 1 : Expatrié ou immigrant ? Conceptualisation de l'immigration Nord-Sud au Maroc (Problématique, définition des termes et état de la littérature)

Quelle est la problématique qui a mené à la définition de ce sujet de thèse ? Quel(s) terme(s) utiliser pour désigner les migrants nord-méditerranéens au Maroc ? Comment évaluer leur intégration au Maroc ? Quelles sont les hypothèses auxquelles cette thèse a tenté de répondre ? Ce premier chapitre aura pour but de répondre à ces questions et de dessiner les contours du sujet.

Une première partie sera consacrée à comprendre la problématique et les enjeux liés à la migration nord-méditerranéenne au Maroc, dans les derniers 10-15 ans.

Dans une deuxième partie, je ferais un travail de définition de quelques termes essentiels qui seront utilisés tout au long de la thèse.

Une troisième partie visera à apporter un cadre théorique aux différents types de migrations de travail qui existent.

Enfin, une dernière partie sera consacrée à explorer la littérature, sur le sujet de la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc, qui, bien que peu abondante, a toutefois connu une croissance exponentielle lors de ces dernières années.

5. Les migrants nord-méditerranéens au Maroc et leur place dans l'échiquier des dominations sociales (problématique)

Alors que les migrations des individus issus des pays dits du Sud vers les pays dits du Nord occupent une large part de l'espace médiatique consacré aux migrations et sont également très représentées dans la recherche sur les migrations, alors que les Etats occidentaux tentent de mettre fin à des flux trop importants de migration Sud-Nord et que des personnes issues des pays dits du Sud tentent de gagner les pays du Nord à tout prix, et parfois au prix de leur vie, les migrations Nord-Sud ont connu une augmentation dans

les dernières années, et notamment, en provenance des anciennes puissances coloniales vers leurs anciennes colonies.

J'ai donc choisi de me pencher sur cette migration Nord-Sud, et de tenter de comprendre les mécanismes qui la distinguent de la migration Sud-Nord, beaucoup plus importante en nombre et beaucoup plus étudiée et médiatisée.

Le Maroc étant l'un des pays concernés par une vague de migration Nord-Sud contemporaine, en raison de sa proximité géographique, historique et culturelle avec l'Europe (et en particulier l'Europe méditerranéenne), de sa croissance économique et de sa stabilité politique, j'ai choisi comme terrain principal l'axe Casablanca-Rabat, c'est-à-dire, respectivement, la capitale économique et la capitale politique du Maroc. Ces deux villes sont séparées par une heure d'autoroute et abritent un large pourcentage de ces migrants.

Dans le passé récent, qui précède cette nouvelle vague d'immigration, les nationaux des pays nord-méditerranéens qui venaient travailler au Maroc étaient généralement envoyés par les maisons mères d'entreprises multinationales, pour aller travailler dans leurs filiales marocaines, avec un contrat et des avantages d'expatriation. Ou alors, ils travaillaient dans la diplomatie, ou encore dans les écoles étrangères au Maroc. Enfin, certaines familles de « pieds noirs » français vivent au Maroc depuis l'époque de la colonisation.

Comme nous le verrons, la présence des Nord-Méditerranéens au Maroc, en plus de croître depuis ces dix à quinze dernières années, se diversifie, puisque, désormais, beaucoup, si ce n'est la majorité d'entre eux, travaillent plutôt sous un contrat local. Certains trouvent un emploi avec contrat local à distance, et d'autres viennent chercher un emploi sur place. Comme nous le verrons, certains pratiquent même une forme de migration irrégulière.

Cette thèse a donc pour but de tenter d'enrichir la sociologie du travail, la sociologie du genre ainsi que la sociologie de l'immigration, en abordant la question des migrations inversées à travers le cas des immigrants nord-méditerranéens au Maroc.

J'ai écarté du sujet d'étude les migrants nord-méditerranéens d'origine marocaine, qu'ils soient ou non nés au Maroc. Effectivement, ces migrants ont généralement passé au moins de courts séjours au Maroc, ils ont souvent au moins une maîtrise basique de la

langue dialectale marocaine, le *darija*. Ils sont le plus souvent de religion musulmane, et ils ont, dans la grande majorité des cas, été exposés à la culture marocaine. Ils ont également souvent une famille élargie qui réside au Maroc, et qui peut les appuyer et les accompagner dans leur intégration au Maroc. Ainsi, ce sujet fort intéressant, est toutefois très différent du mien puisqu'autant les schémas d'intégration que les raisons qui ont motivé la migration diffèrent grandement.

Effectivement, dans un contexte mondial où certains perçoivent un « *choc des civilisations* » (Huntington, 1996),caractérisé d'un côté par une montée de l'islamisme politique et par une plus grande religiosité des populations musulmanes et de l'autre côté, par une tendance islamophobe en Occident, héritée des attentats du 11 septembre 2001, un contexte galvanisé par la présence de communautés musulmanes importantes dans les pays d'Europe du sud, notre but est de comprendre ce qui amène des personnes issues des pays dits du Nord et n'ayant à priori aucune attache avec le Maroc, à venir s'installer et travailler au Maroc, sous contrat local et souvent sans les avantages économiques d'un contrat d'expatriation. Qu'est-ce qui les incite à vivre dans une société dont la culture est totalement différente de leur culture d'origine, avec une religion omniprésente qui s'oppose à l'importance de la laïcité dans les cultures occidentale ? Une société où les relations hommes-femmes sont significativement différentes et relativement patriarcale (Mernissi, 1983, p : 85 ; El Khayat-Bennai, 1985, p : 56), malgré une émancipation constante des femmes qui s'inscrit dans la durée. Nous pouvons ainsi nous demander comment est prise cette décision d'immigrer au Maroc, quelles sont les raisons qui motivent des Occidentaux à immigrer dans ce pays musulman, mais également arabe et africain, dont ils ne parlent pas la langue officielle.

Par ailleurs, j'ai également choisi de me concentrer sur la migration de travail, et d'écarter de mon objet de recherche les retraités qui viennent vivre leur retraite au Maroc, puisqu'ils constituent un sujet différent, avec des motivations au départ différentes et des besoins bien spécifiques.

Dans un contexte de crise économique en Europe et d'augmentation du taux de chômage, j'ai tenté d'établir des liens entre cette migration et les conditions économiques moins favorables qu'avant la crise économique de 2008 au moment d'entamer cette thèse et durant les années de terrain. Je me suis intéressée aux migrants qui sont arrivés au

Maroc dans les 10-15 ans précédant le terrain, et un grand nombre d'entre eux étaient arrivés lorsque la crise économique battait son plein.

L'une des hypothèses est que cette nouvelle tendance d'immigration constitue une échappatoire au chômage pour une bonne partie des individus concernés, dont l'intention n'est pas de s'installer durablement au Maroc, mais de trouver un emploi dans le court ou moyen terme en attendant la reprise de la croissance économique dans leurs pays d'origine. Dans le cas des expatriés, c'est-à-dire, comme nous définirons plus tard le terme, les migrants envoyés par la maison mère de leur entreprise vers une filiale au Maroc et avec un contrat et des avantages d'expatriation, cette migration constituerait une promotion professionnelle, un pouvoir d'achat et une qualité de vie meilleurs que dans le pays d'origine.

Bien que les migrants Nord-Sud au Maroc soient issus de nombreux pays occidentaux, j'ai choisi de m'intéresser spécifiquement aux migrants provenant des pays du Nord du bassin méditerranéen. Cela d'une part parce que les Français et les Espagnols, en particulier, sont les migrants Nord-Sud les plus représentés au Maroc, et d'autre part, parce qu'ils proviennent de sociétés qui partagent avec la société marocaine une histoire commune, ainsi qu'une culture méditerranéenne qui se superpose aux cultures nationales. La création de l'Union Pour la Méditerranée en 2008, et son travail pour rapprocher les pays riverains du bassin méditerranéen et instaurer une collaboration sur les plans politique, économique et écologique, m'ont également encouragée à inscrire cette étude dans une perspective méditerranéenne.

L'objectif au sens large de cette thèse est de comprendre donc les raisons qui ont encouragé ces migrants nord-méditerranéens à quitter leurs contrées occidentales et développées, pour venir vivre et travailler dans le pays du Sud qu'est le Maroc; et de s'intéresser à leur intégration dans ce pays, proche géographiquement mais plus éloigné au niveau culturel.

Je prends pour hypothèse que, dans un contexte postcolonial, ces migrants bénéficient de privilèges au sein de la société marocaine, tant au niveau de l'insertion professionnelle que, plus généralement, dans leurs interactions quotidiennes avec les Marocains.

Tout au long de l'étude et afin de dessiner les contours de ces privilèges, j'utiliserai les Marocains comme groupe de comparaison, mais également un autre groupe de comparaison constitué des migrants d'Afrique Subsaharienne. Je prends pour hypothèse donc, que ce dernier groupe de migrants ne sera pas l'objet d'autant de privilèges, mais au contraire de rapports de pouvoirs qui les défavorisent, étant l'objet d'aprioris et de stéréotypes relativement négatifs aux yeux de la société marocaine.

Dans une perspective de genre, il importe de se pencher sur le statut particulier des femmes immigrantes, leur intégration dans une société musulmane, relativement plus patriarcale que les sociétés occidentales, ayant subi de grandes mutations et s'inscrivant tantôt dans la tradition, tantôt dans la modernité. Au Maroc, les femmes continuent à subir de la discrimination, notamment dans l'espace public où le harcèlement est fréquent. Cela peut réduire la liberté de mobilité à laquelle sont habituées ces migrantes dans leurs pays d'origine, la liberté de marcher seule dans la rue à une heure tardive, par exemple.

Enfin, je prends pour hypothèse que ces immigrants seraient plus souvent dans les étapes ethnocentriques de l'échelle du modèle de développement de la sensibilité interculturelle MDSI de Milton Benett (Developmental Model of Intercultural Sensitivity), c'est-à-dire qu'ils aborderaient la culture marocaine à travers les lunettes de leur propre culture et seraient donc loin de l'étape finale, l'intégration, dans laquelle ils devraient comprendre parfaitement la culture marocaine et l'utiliser avec aisance dans leurs relations interpersonnelles, tout en étant toujours capables d'utiliser leur propre culture avec la même aisance qu'avant, intégrant même des éléments de la culture marocaine à leur identité et à leur propre répertoire (Bennett, 1993).

2. Qui sont les migrants Nord-Méditerranéens au Maroc?

Bien que j'aie cherché à enquêter des migrants de toutes nationalités nord-méditerranéennes, il s'est avéré que, respectivement, les Français, les Espagnols et les Italiens étaient les plus représentés au Maroc, et donc, j'ai eu plus de facilité à approcher des migrants de ces trois nationalités. Comme nous le verrons dans un chapitre suivant,

les enquêtés étaient donc tous Français, Espagnols ou Italiens. Le Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc (HCP[9]), a publié en 2017 un rapport basé sur les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat de 2014, « *Les Résidents Étrangers au Maroc* ». D'après ce rapport, en 2014, année où je débutais ce terrain, seuls ces trois pays nord-méditerranéens figuraient dans la liste des 20 pays les plus représentés en termes de résidents étrangers au Maroc. D'après le rapport, bien qu'étant un « pôle traditionnel d'émigration vers l'Europe », ainsi qu'un pays de transit pour de nombreux migrants allant également vers l'Europe, le Maroc devient depuis quelques années également une terre d'accueil pour des migrants provenant d'Afrique Subsaharienne, du Moyen-Orient, mais également de plus en plus d'Asie et d'Europe (HCP, 2017, p : 4).

La proportion de migrants résidant au Maroc, toutes nationalités confondues, était de 0,25%. 84.001 étrangers pour 33,8 millions d'habitants recensés en 2014. Entre 2004 et 2014, le nombre de migrants vivant au Maroc a augmenté de 63,3% (HCP, 2017, p : 4).

84,8% de ces migrants vivent dans les grandes villes marocaines, notamment dans les villes des deux grandes régions économiques qui attirent le plus de migrants, respectivement, Casablanca-Settat, avec 36,5% des migrants, et Rabat-Salé-Kénitra, avec 23% de ces migrants (HCP, 2017, p : 5).

Par ailleurs, le rapport indique que la région de Casablanca-Settat attire plus spécifiquement les Français, les Italiens, les Sénégalais, les Ivoiriens ainsi que les Syriens. Du côté de Rabat-salé-Kenitra, ce sont les Guinéens et les Libyens qui y résident majoritairement. En ce qui concerne les Espagnols, ils se concentrent principalement dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Les Italiens ne sont pas mentionnés dans cette répartition géographique (HCP, 2017, p : 5).

Le rapport souligne également qu'en ce qui concerne notamment les Français et les Espagnols, au moins un migrant sur deux a un niveau de scolarisation supérieur (HCP, 2017, p : 12).

En ce qui concerne l'occupation de ces migrants, 55,5 % des migrants d'origine européenne sont des salariés du secteur privé, 17,7 % d'entre eux sont des employeurs, 15,6 % sont des travailleurs indépendants, 7,8 % des salariés du secteur public, 0,6 %

[9] Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) est l'institution publique chargée de produire les statistiques nationales.

sont des « Aides familiales », 0,1 % sont des apprentis, 2,1 % sont membres de coopératives ou associés et 0,6% sont dans la catégorie « autres » (HCP, 2017, p : 15).

2. 1. Les Français

En 2014, lorsque je débutais l'enquête, d'après les chiffres du gouvernement français, il y avait 49.195 Français qui étaient inscrits au registre des Français vivant au Maroc. Une évolution de 5% par rapport à 2013, ce qui classe le Maroc en 9ème place des pays d'émigration française, et en première place si l'on considère uniquement les pays traditionnellement considérés comme faisant partie du Sud[10].

Toutefois, le chiffre des Français au Maroc, d'après le rapport du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, est de 21.344, pour la même année 2014. En fait, il inclut tous ceux qui ont déclaré lors du recensement, avoir une nationalité française. Selon le même rapport, ils constituaient la première nationalité d'étrangers vivant au Maroc.

La différence obtenue entre les chiffres du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc et ceux du gouvernement français, peut s'expliquer par trois raisons.

La première, c'est que les binationaux étant considérés comme des Marocains au Maroc, ils ne sont pas inclus dans les chiffres du gouvernement marocain, tandis qu'ils sont inclus dans les chiffres du gouvernement français. Le rapport du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc indique effectivement que « la population étrangère faisant l'objet de cette étude porte sur les personnes résidant au Maroc, ayant déclaré au moment du RGPH 2014, avoir une nationalité autre que marocaine ». En 2011, 63,4% des Français inscrits auprès des consulats français en Afrique du Nord étaient des binationaux[11].

Par ailleurs, les migrants qui sont dans une situation illégale ne sont pas inclus non plus dans les chiffres marocains.

Enfin, certains migrants pourraient apparaitre dans les chiffres marocains mais pas dans les chiffres français, puisque ces derniers n'incluent que les migrants qui se sont

[10] https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/chiffres-du-registre-des-francais-etablis-hors-de-france-pour-lannee-2014/
[11] https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Note_evolution_inscrits_2011_cle8fe5b1.pdf

inscrits auprès des consulats français au Maroc, sachant que cette démarche n'est pas obligatoire.

Le diagramme suivant montre l'évolution du nombre de Français résidant au Maroc, d'après les chiffres du gouvernement français[12].

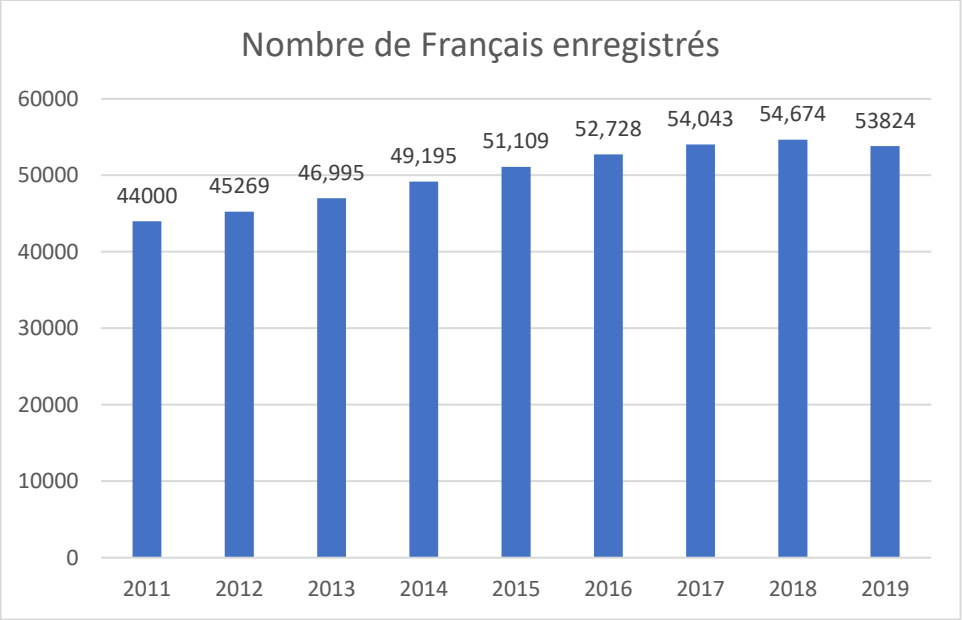

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'entre 2000 et 2012, la population française inscrite auprès des consulats français au Maroc a augmenté de 83% (Pellegrini, 2016, p : 10).

Le 31 décembre 2014, 20.752 Français étaient inscrits au consulat français à Casablanca et 10.095 au consulat à Rabat. Ils travaillaient principalement dans les secteurs tertiaires et industriels. 500 entreprises françaises, œuvrant dans des domaines très divers étaient également présentes au Maroc et basées principalement à Casablanca et à Tanger[13].

[12] https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Note_evolution_inscrits_2011_cle8fe5b1.pdf
https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/inscrits_zone_pays-2012_cle848ad2.pdf
https://www.data.gouv.fr/en/datasets/francais-de-letranger-inscriptions-au-registre-des-francais-etablis-hors-de-france/

[13] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/dossiers-pays-de-l-expatriation/maroc-22932/

Selon les estimations du Consul général de France à Casablanca, rencontré lors d'un entretien informatif le 5 octobre 2016, un tiers environ des Français qu'il rencontre sont inscrits auprès du consulat, en sachant qu'il ne rencontre pas tous les Français vivant à Casablanca.

Il estime également qu'un quart de ces Français à Casablanca seraient des « Français du Maroc », autrement dit des « pieds noirs », parfois de 4ème génération, un autre quart seraient des « Français globalisés » qui passent quelques années au Maroc pour aller ensuite vers d'autres destinations internationales, et la moitié restante serait constituée des binationaux, qu'il qualifie « d'Arabes de peau et Français de logiciel ».

2. 2. Les Espagnols

Au 1er Janvier 2015, 3.041 Espagnols nés en Espagne vivaient au Maroc, dont 778 migrants provenaient d'Andalousie[14]. A la même date, 8.003 Espagnols, tous pays de naissance confondus, vivaient au Maroc, dont 3.804 femmes[15]. Le diagramme suivant donne le nombre d'Espagnols enregistrés, selon les données officielles espagnoles[16].

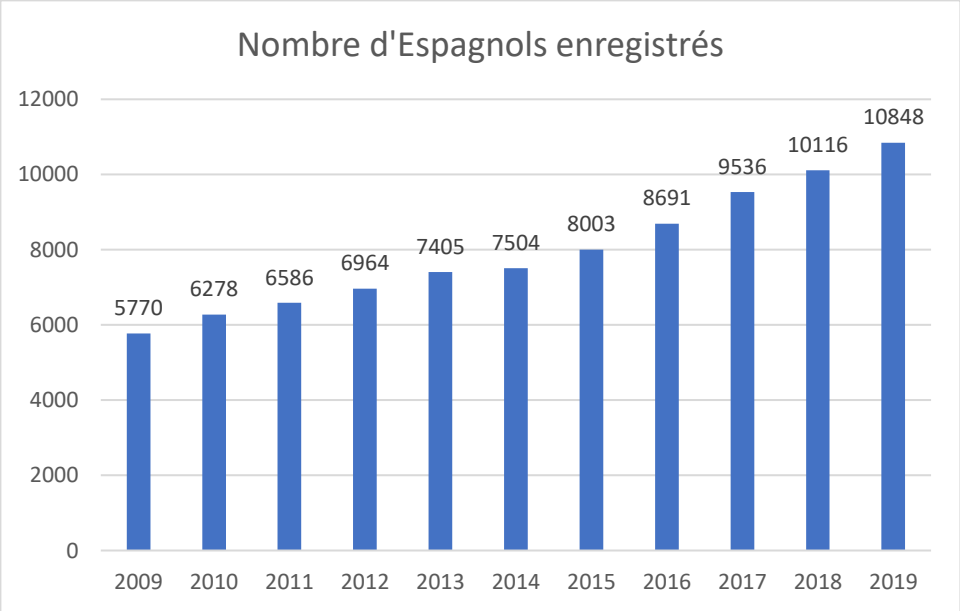

[14] http://www.ine.es/jaxi/tabla.do
[15] http://www.ine.es/jaxi/tabla.do
[16] https://www.ine.es/jaxi/Datos.htm?path=/t20/p85001/serie/l0/&file=01001.px#!tabs-tabla

Le Maroc n'est pas parmi les pays qui reçoivent le plus de migrants espagnols. A titre comparatif et à la même date, 730.839 Espagnols vivaient en Allemagne, 223.636 en France, et en ce qui concerne les pays du Sud, 423.006 en Argentine, 123.266 au Brésil et 59.220 au Chili. 63,4% des Espagnols vivant à l'étranger se trouvaient en Amérique, 33,5% en Europe et seulement 3,1% dans le reste du monde. Par ailleurs, les nouveaux inscrits entre le 1er Janvier 2014 et le premier janvier 2015 étaient principalement résidents dans les continents américains et européens[17].

Selon le rapport du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, 3.990 Espagnols vivaient au Maroc en 2014. Selon le même rapport, les Espagnols étaient la 5ème nationalité d'étrangers la plus représentée, vivant sur le sol marocain en 2014. Comme nous l'avons vu, les chiffres marocains diffèrent des chiffres du gouvernement espagnol, étant donné que les premiers n'incluent pas les binationaux, ni les migrants en situation illégale, et que les seconds n'incluent que les migrants qui ont choisi de s'inscrire auprès des consulats.

D'après un reportage sur la chaine de télévision Médi 1, *Maroc, le nouvel Eldorado espagnol*, les catégories sociales des Espagnols immigrant au Maroc depuis le début de la crise économique de 2008 seraient variées : cadres, ingénieurs mais également étudiants, entrepreneurs ou ouvriers. Le reportage rappelle également que, dans le passé, les Espagnols vivant au Maroc étaient surtout des diplomates ou encore des fonctionnaires. Le professeur Akmir mentionne même, dans le même reportage, l'existence au Maroc de femmes de ménage espagnoles travaillant dans des familles marocaines. Malgré le très bas salaire que ces femmes de ménage touchent, elles préfèrent cette situation au chômage[18].

En outre, certains de ces migrants travaillent et/ou résident illégalement au Maroc, comme nous le verrons dans une section suivante. Selon un article du magazine espagnol Economia Digital, 5.000 Espagnols travailleraient au Maroc de manière illégale. Ces migrants, venus du Sud de l'Espagne, là où le taux de chômage est le plus élevé, migrent illégalement au Maroc, pour travailler dans le secteur de la construction[19].

---

[17] http://www.ine.es/prensa/np898.pdf

[18] http://www.medi1tv.com/fr/emission2.aspx?type=11&id=7716

[19] Placer, David, Economia Digital, Giro migratorio: Marruecos recibe a 5.000 trabajadores españoles sin papeles, En ligne :

2. 3. Les Italiens

Le 31 décembre 2014, selon le « *annuario delle statistich eufficiali del ministero dell'interno- ed. 2015 a cura dell'Ufficio Centrale di Statistica*[20] », l'annuaire de statistique officiel du ministère italien de l'intérieur, 3.409 Italiens étaient inscrits auprès des consulats italiens au Maroc[21]. Le Maroc ne figure pas dans la liste des 14 premiers pays d'émigration des Italiens, selon ces documents, et pour aucune des années[22].

Selon le rapport du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, en 2014, ils auraient été 1.970 Italiens à vivre au Maroc, ce qui les plaçait comme la 9ème nationalité la plus représentée parmi les étrangers vivant au Maroc. Comme nous l'avons dit plus haut, les chiffres marocains diffèrent du fait qu'ils n'incluent pas les binationaux ni les résidents illégaux, tandis que les chiffres italiens n'incluent que les migrants qui ont choisi de s'inscrire auprès du consulat.

Selon un document de l'ambassade d'Italie au Maroc[23], *Gliitalianinel regno del marocco,* la crise économique a conduit de nombreux Italiens à chercher de nouvelles opportunités au Maroc.

Le diagramme suivant représente l'évolution du nombre d'Italiens au Maroc, en se basant sur les chiffres du gouvernement italien[24].

---

http://www.economiadigital.es/es/notices/2014/05/la_inmigracion_se_gira_espana_exporta_5.000_trabajadores_ilegales_a_marruecos_54597.php (page consultée le 11 juillet 2014).

[20] http://ucs.interno.gov.it/FILES/AllegatiPag/1263/TER_INT00041_DAIT_2015.pdf

[21] http://ucs.interno.gov.it/files/allegatipag/1263/int_00041_anagrafe_degli_italiani_residenti_all_estero_-aire-_2018.pdf

[22] http://ucs.interno.gov.it/ucs/contenuti/Annuario_delle_statistiche_ufficiali_del_ministero_dell_interno-177581.htm

[23] http://www.ambasciatamarocco.it/wp-content/uploads/2014/05/italiani-in-marocco-approfondimento.pdf

[24] dhttp://ucs.interno.gov.it/ucs/contenuti/Annuario_delle_statistiche_ufficiali_del_ministero_dell_interno-177581.htm

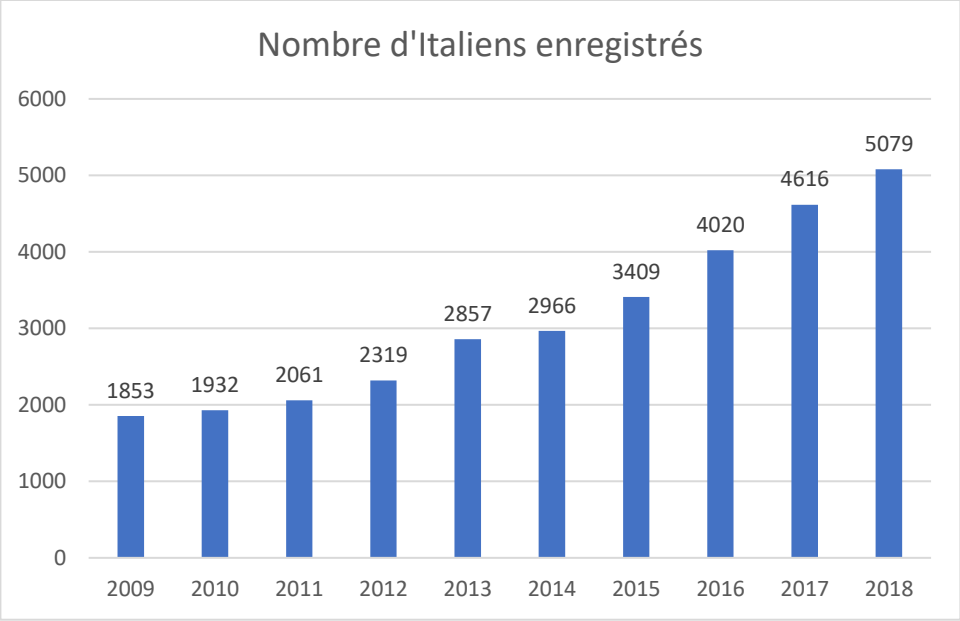

3. L'expatriation nord-méditerranéenne au Maroc se raréfie mais le terme « expatrié » reste présent

3. 1. Une multiplicité de termes qui désignent une même réalité

Divers termes sont utilisés, dans le langage commun, dans la recherche, dans la sphère politique et dans les médias, pour désigner les individus qui vivent et travaillent dans un pays autre que leur pays d'origine et/ou de nationalité.

Les mots ont une histoire, parfois également une géographie et sont des enjeux dans les luttes sociales (Rabaud, 2010, vidéo). Pour cette raison, il est important de bien comprendre tous les termes du champ des migrations, afin de s'assurer d'utiliser le mot qui convienne le mieux à l'objet social que nous souhaitons étudier.

3. 1. 1. L'immigré, l'émigré ou encore « l'émigré-immigré »

L'Immigré

L'usage du terme « immigré » est très répandu, notamment dans les médias des pays du Nord, et en particulier ceux qui constituent des terres d'accueil pour les migrants du Sud, et également dans la sphère politique de ces pays. Ce terme, comme nous le verrons, est associé à des connotations négatives puisque souvent associé, dans les

médias, à des problématiques et des thématiques négatives, telles que le manque d'intégration, la délinquance, etc.

Le glossaire de l'OIM définit l'immigration comme « l'action de se rendre dans un État dont on ne possède pas la nationalité, avec l'intention de s'y installer ».

L'utilisation et la généralisation de ce terme en France s'est faite pendant la colonisation française en Algérie, lorsque les Algériens, juridiquement Français, mais auxquels on n'accordait pas une pleine nationalité française, ont commencé à venir s'installer en métropole. Le terme donc va d'abord désigner tous les migrants provenant des anciennes colonies françaises (Rabaud, 2010, vidéo). Dans les années 80, alors qu'on pensait jusqu'alors la migration provisoire, et conditionnelle à un besoin de main-d'œuvre, on passe à une autre vision qui tient compte de la présence des migrants de deuxième génération (Rabaud, 2010, vidéo). Afin de répondre aux revendications de ces derniers, contre l'inégalité en leur défaveur, et de penser l'intégration des migrants, on passe du terme « travailleur immigré » à « immigré » (Rabaud, 2010, vidéo).

Après l'institutionnalisation du mot « immigrant » dans les années 90, les organismes publics, producteurs de statistiques publiques, le définissent officiellement comme celui qui n'est pas né en France : « toute personne née étrangère à l'étranger et qui vient s'installer et résider en France » (Rabaud, 2010, vidéo).

Parallèlement à cette définition officielle, c'est l'expression qui est jusqu'à aujourd'hui la plus utilisée dans le sens commun et ce terme évoque une origine des anciennes colonies, une faible qualification, une condition sociale et un statut précaire « défavorisants et disqualifiants ». De plus, contrairement à la définition officielle, elle n'est pas réservée aux personnes nées à l'étranger, mais peut désigner des personnes nées en France (Rabaud, 2010, vidéo).

Croucher explique également que le terme « immigrant » renvoie à une situation de pauvreté ou de moindre pouvoir, un statut de minorité et souvent, à ne pas être blanc (Croucher, 2012, p : 4).

L'émigré

Dans les pays du Sud, en particulier ceux qui fournissent une forte migration Sud-Nord, le mot « émigré » est l'équivalent, du point de vue du pays de départ, du terme « immigré ». Le glossaire de l'OIM définit l'émigration comme « l'action de quitter son

état de résidence pour s'installer dans un état étranger ». Le terme « émigré » est apparu en France autour de 1791 dans le contexte de la Révolution française, et il était entaché de connotations négatives puisqu'il désignait les « ennemis de la République », c'est-à-dire les personnes de sang royal ou qui avaient beaucoup de biens et qui ont fui la France après la prise de la Bastille, pour des raisons politiques (d'Andlau, 2019, parag. 4-5 ; Rabaud, 2010, vidéo). Ces émigrés ont été pénalisés et sanctionnés par des lois (d'Andlau, 2019, parag. 18). L'usage de ce terme, qui désignait donc au départ les exilés politiques, a progressivement changé pour désigner alors les personnes qui migraient pour des raisons économiques (Rabaud, 2010, vidéo).

Au Maroc, le terme d'argot « *Zmagria* », déformation de « les émigrés », désigne les MRE, les Marocains résidents à l'étranger (Van de Bovenkamp, 2016), qu'ils soient issus de la première génération ou de générations subséquentes. C'est un terme qui, selon Schiff (2010, parag. 30), est insultant et selon Van de Bovenkamp (2016, parag. 10) « n'est pas très méchant, mais n'est pas forcément respectueux non plus ».

Van de Bovenkamp (2016) rappelle que l'usage de la catégorie officielle au Maroc « les résidents marocains à l'étranger » est en train d'être remplacée par « Marocains du monde » en raison des connotations négatives qui étaient attachées au premier. Elle rappelle également que, pour la même raison, le terme qui prévalait auparavant, « les travailleurs marocains à l'étranger », a été remplacé par « Marocains résidents à l'étranger » (Van de Bovenkamp, 2016, parag. : 13).

L'émigré-immigré de Sayad

Sayad (1999) parle, quant à lui, « d'émigration-immigration » pour retracer le parcours migratoire des individus dans son intégralité, d'abord lorsque l'individu quitte son pays d'origine, c'est à dire lorsqu'il émigre, et ensuite lorsqu'il arrive dans la société d'accueil, donc qu'il immigre. Et ce, parce qu'il n'y a pas d'immigration sans émigration au préalable. Parler d'immigration nous place automatiquement du point de vue du pays d'accueil et occulte la trajectoire pré-migratoire et les divers éléments qui ont mené à la décision de migration. Et parler d'émigration nous prive de la considération de l'intégration du migrant et de tout ce qui s'ensuit une fois qu'il arrive dans la société d'accueil (Sayad, 1999, p : 121).

3. 1. 2. Le terme « expatrié » et ses 3 définitions

Le terme « expatrié » est un terme qui est très souvent utilisé pour parler des migrants Nord-Sud, et notamment pour désigner les migrants nord-méditerranéens au Maroc. Durant la phase d'observation participante de l'enquête, nous avons observé que ce terme était utilisé non seulement par les Marocains, pour désigner tous les Occidentaux vivant au Maroc, mais également, comme nous le verrons, par une partie des intéressés également.

Afin de bien saisir toutes les définitions de ce terme, et d'en retenir une pour les besoins de cette thèse, il a été important de parcourir la littérature à la recherche de ces définitions.

La définition étymologique

Selon le Larousse, le terme « expatrié », « Se dit d'un salarié qui exerce son activité dans un pays autre que le sien ».Étymologiquement, le terme « expatrié », qui serait apparu au moyen âge, provient du préfixe grec « exo » qui signifie « hors de » et de « patrida » qui désigne « le pays » (Suchonova, 2019, parag. 4). Cela voudrait dire que les migrants Nord-Sud, tout autant que les migrants Sud-Nord sont des expatrié(e)s. Cependant, comme nous le verrons dans la section suivante, le terme, dans son utilisation courante, tend à être plutôt réservé à la migration Nord-Sud.

Historiquement, ce terme a été utilisé pour désigner les apatrides, qui étaient chassés de leurs pays d'origine et les individus qui cessaient de prêter allégeance aux pouvoirs locaux, s'exilant d'eux-mêmes (Croucher, 2012, p : 4).

La définition du sens commun

De plus en plus de chercheurs, blogueurs et journalistes décrient l'utilisation du terme « expatrié », et de son diminutif « expat », qui seraient, dans le sens commun, réservée aux individus issus des pays du Nord, les autres étant des « immigrés » ou des « migrants ».

Un article du blog The Guardian[25], notamment, établit ce lien entre le pays d'origine du migrant et le terme « expatrié ». Selon l'article, un immigrant est forcément un Africain, un Arabe ou un Asiatique. Le terme ne peut pas désigner des Européens,

[25] https://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/mar/13/white-people-expats-immigrants-migration?CMP=share_btn_tw

puisque ces derniers constituent, aux yeux de l'opinion publique, une « catégorie supérieure », tandis que le terme « immigré » est réservé aux « catégories inférieures ». L'article rappelle, pour étayer ce propos, que les hauts cadres africains ne sont jamais qualifiés « d'expatriés » mais plutôt « d'immigrants hautement qualifiés ». L'article cite un article du blog de The Wall Street Journal[26] qui établit également un lien entre le niveau socio-économique ainsi que le pays d'origine du migrant et le terme qui sera utilisé pour le désigner, « expatrié » étant encore une fois réservé pour les nationaux des pays dits du Nord, et avec un bon niveau socio-économique.

Effectivement, d'après la littérature, le terme « expatrié » est utilisé pour désigner les Occidentaux uniquement (Croucher, 2012, p : 4 ; Walsh, 2018, p : 12 ; Fechter et Walsh, 2012, p : 11), et ce privilège découle non seulement de leur propre pouvoir économique, culturel et social, mais également du pouvoir économique, politique et culturel de leurs pays d'origine sur la scène internationale (Croucher, 2012, p : 4).

Certains auteurs associent également la race blanche à l'utilisation de ce terme, donc pour être un « expatrié » il faudrait non seulement avoir une nationalité occidentale mais également être « blanc » (Croucher, 2012, p : 4 ; Fechter et Walsh, 2012, p : 11).

Par ailleurs, son usage serait fonction de la classe sociale et de la situation socio-économique du migrant, puisqu'il serait utilisé pour des migrants relativement aisés et appartenant au moins aux classes moyennes (Croucher, 2012, p : 4).

La géographe Katie Walsh (2018, p : 12), considère quant à elle que ce terme « expatrié » et son utilisation réservée aux Occidentaux, fait référence au « bagage de l'empire », puisqu'il désigne exclusivement des Occidentaux dans le langage courant, alors que, comme nous l'avons vu, sa définition, dérivée du latin, s'adresse normalement à toute personne vivant en dehors de son pays d'origine.

Or l'utilisation de ce terme (expatrié) ainsi que d'autres termes visant à ne pas appeler ces migrants des « immigrants » (ex: « les Français au Maroc » ou encore « les touristes de longue durée ») contribuerait à renforcer ce privilège et les inégalités qui en découlent (Croucher, 2012, p : 4).

Fechter et Walsh (2012, p : 11) préfèrent donc utiliser les termes de « professionnels mobiles » ou de « migrants privilégiés » pour désigner les migrants

[26] https://blogs.wsj.com/expat/2014/12/29/in-hong-kong-just-who-is-an-expat-anyway/

européens ou d'Amérique du Nord, qui migrent pour des raisons professionnelles et choisissent parfois les anciennes colonies de leurs pays d'origine. Les « expatriés », contrairement aux migrants, sont considérés, selon E. Gatti (2009), dans son étude sur les migrants hautement qualifiés de Bruxelles, comme des gens éduqués qui migrent par choix, pour des raisons professionnelles ou pour avoir une expérience à l'étranger. Ainsi, la perception de la société d'accueil est positive envers ces migrants, même si, selon la chercheuse, ils ne s'intègrent pas plus car, venant en moyenne pour des séjours plus courts que les migrants, ils ne font pas l'effort d'apprendre la langue du pays d'accueil et ne tissent donc pas de vrais liens avec les locaux (Gatti, 2009, parag. 43).

En ce qui concerne le regard de ces mêmes « expatriés » sur eux-mêmes, ils auraient, toujours d'après l'étude de E. Gatti (2009) sur les migrants hautement qualifiés de Bruxelles, un sentiment d'appartenance à une communauté « d'expats », qui fréquentent les mêmes lieux, ont leurs rituels (happy hour afterwork), leurs propres médias (journaux etc.) et même leur propre langue, le « Euroenglish » (Gatti, 2009, parag. 43).

La définition juridique

Une autre définition du terme, avant tout juridique mais également utilisée par une partie des chercheurs en sciences humaines, qualifie « d'expatriés » les migrants qui ont été envoyés par la maison mère d'une entreprise multinationale, vers l'une de ses filiales dans un autre pays. Selon cette définition, les expatriés reçoivent une rémunération en devises du pays de la maison mère, et plusieurs avantages économiques liés à cette délocalisation, tels qu'un logement de fonction, une voiture de fonction, ou encore la prise en charge des frais de scolarité des enfants par l'entreprise.

Le site web https://droit-finances.commentcamarche.com/ ([27]), définit l'expatriation comme « le fait pour le salarié d'une entreprise d'être muté à l'étranger en vue d'y exercer une mission pour une durée généralement longue. L'expatriation se distingue du détachement par le statut accordé au salarié au regard du droit du travail et de la Sécurité sociale. Dans le cas de l'expatriation, le salarié abandonne tout lien social avec la France. Il ne sera par conséquent plus soumis au droit du travail français, ni au

[27] visité le 24 novembre 2019.

régime français de la Sécurité sociale. Il pourra cependant être affilié auprès de la Caisse des Français de l'étranger s'il en fait la demande ».

Selon Goxe et Paris (2014), « Le statut « d'expatrié » est légalement défini par un contrat d'expatriation entre l'individu et l'entreprise ». L'expatriation concerne des missions de plus de deux ans, durant lesquels, le contrat de travail avec la structure française va être suspendu mais ne sera pas rompu. Un contrat sera signé avec la filiale dans le pays de destination (Goxe et Paris, 2014, parag. 6; note 1).

Anne Catherine Wagner définit les expatriés comme des « cadres de haut rang » des multinationales qui sont envoyés de la maison mère vers l'une des filiales à l'étranger à des fins de cohésion globale (Wagner, 1998, p : 428).

La chercheuse explique également que la situation d'expatriation s'accompagne de « primes d'incitation à l'expatriation », qui sont censées compenser les difficultés liées à la distance géographique par rapport au pays d'origine, mais à d'autres types de difficultés telles que celles liées au climat difficile ou à l'instabilité politique (ce qui n'est pas le cas du Maroc) ou encore au manque d'infrastructures médicales, culturelles ou scolaires (Wagner, 1998, p.434-440). Ainsi, selon Wagner (1998, p : 440), la « facilité » des pays développés est opposée à la « difficulté » des pays en développement, d'où ces primes qui compensent, à partir des « standards de vie occidentaux » (Wagner, 1998, p.428, 440).

Therrien (2016) utilise également le terme « expatrié » dans le sens d'un cadre envoyé par une entreprise française vers une filiale marocaine : « Ces expatriés, directeurs d'entreprises françaises localisées au Maroc, perçoivent leur espace de travail comme une bataille quotidienne où ils doivent imposer leur système de références à des Marocain(e)s qui ont été socialisé(e)s dans des repères culturels différents » (Therrien, 2016, p : 114). Elle oppose à plusieurs occasions contrat d'expatrié et contrat de résident (Therrien, 2016, p : 75). Un extrait d'entretien de la recherche de Therrien *et al.* (2016, p : 244) montre également que le mot expatrié est utilisé dans ce sens : « Vous êtes venus comme expatrié donc j'imagine que votre déménagement était pris en charge. Est-ce que vous repartez avec ces avantages ? J'ai tout perdu l'an dernier. En renonçant à partir j'ai perdu tous les avantages financiers qui étaient liés à la fin d'expatriation (prime de déménagement, prime de départ etc.) Donc il y avait un choix de perdre de l'argent pour

rester et après effectivement il y a toutes les démarches de départ » (Therrien, 2016, p : 36).

Farrer (2018, p : 36), en expliquant la construction de l'expatrié comme figure repoussoir parmi les occidentaux à Shanghai, donne également une définition du terme qui va dans ce sens : « The constructed "expat" is a short-term intra-corporate transfer employee, staying in the city for only three years, with a few local ties and little local knowledge. (...) "expat wives", in particular, are imagined to spend their time shopping and in trivial social activities, exclusively with other expat wives. (...) Expats live in a generic "anywhere "(or nowhere) of corporate-provided suburban comforts, schools, clubs and hospitals, derisively described as the "expat bubble ". »

Quelle définition retenir ?

Tout d'abord, puisque mon étude s'inscrit dans une perspective postcoloniale, il a été très important de comprendre les biais et implications de l'utilisation du sens commun, du terme « expatrié », qui le réserve aux personnes de couleur blanche, d'origine occidentale et de classe sociale élevée. Afin de ne pas reproduire cette utilisation discriminatoire, employée dans le sens commun, j'ai choisi de me tenir à la définition juridique. Ainsi, lorsque je parle des expatriés, il s'agira de cadres envoyés par la maison mère d'une entreprise multinationale, vers sa filiale au Maroc, avec un contrat d'expatriation, qui accorde, typiquement, une rémunération en euros, ainsi que d'autres types d'avantages comme une voiture et/ou un logement de fonction, l'école des enfants payée, les primes à l'expatriation, etc.

3. 1. 3. Émigrant

Ce terme apparait au milieu du XIXème siècle pour désigner les travailleurs chinois et indiens qui allaient dans les Antilles françaises après l'abolition de l'esclavage (Rabaud, 2010, vidéo).

3. 1. 4. Étranger

Jusqu'au début du XIXème siècle, le terme « étranger » était utilisé pour désigner « celui qu'on ne connait pas », qui ne venait pas de notre village et envers lequel on éprouvait de la méfiance puisqu'on ne connaissait pas ses antécédents et qu'on ne

partageait pas le même réseau social avec lui (Rabaud, 2010, vidéo). Ensuite, une définition juridique de ce terme se construit parallèlement et en opposition à la définition juridique du Français et de la nationalité française (Rabaud, 2010, vidéo). L'Institut National d'Études Démographiques (INED) français définira l'étranger comme celui qui n'a pas de nationalité française. Le sens commun continue à considérer l'étranger comme celui qui n'est pas d'ici, qui n'est pas des nôtres, et donc qui est suspect, voire fautif, et qu'il faut donc craindre et s'en méfier. Il peut désigner celui qui ne semble pas avoir la nationalité française en raison de son nom, sa religion, son apparence physique, ses valeurs, la langue qu'il parle, etc. (Rabaud, 2010, vidéo). Notons qu'en Allemagne, le sociologue Georg Simmel a effectué des travaux sur la figure de l'étranger (1908), le Juif, et toutes les peurs qu'il éveille dans la société d'accueil.

3. 1. 5. Travailleur immigré

Pendant les années 70, un mode de pensée en termes de classes sociales prédomine, et c'est pour cette raison que le terme « travailleur immigré » prédomine (Rabaud, 2010, vidéo). La figure sociale du travailleur est plus efficace dans ce contexte où l'on pense aux luttes de classe. Le terme est également dû au fait qu'on associe cette population au travail et on pense qu'ils sont venus pour le travail. « Ils incarnent avant tout une main-d'œuvre. » (Rabaud, 2010, vidéo).

3. 1. 6. Le migrant

Selon le glossaire de l'OIM, aucune définition du terme « migrant » n'est universellement acceptée. « Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons « de convenance personnelle » et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille. »

Therrien *et al.*, dans leur recherche sur les migrants français au Maroc, choisissent d'utiliser le terme « migrant » et ce, même si la majorité des Français(e)s qu'ils ont interrogés ne s'auto-définissaient pas comme des migrants (Therrien *et al.*, 2016, p : 23).

Ils justifient leur choix d'une part en raison de l'aspect général de ce terme, défini par l'OIM comme « [le] déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire » et qui englobe« tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée » (Therrien *et al*., 2016, p. : 23). Par ailleurs, en raison de leur prise de position pour une « égalité des perspectives » et pour ne pas reproduire l'opposition immigrés/expatriés du sens commun (Therrien *et al.*, 2016, p : 24). Therrien *et al.* (2016) considèrent que le terme d'expatrié est plus neutre.

Selon E. Gatti (2009, parag. 7), ceux qui sont usuellement appelés les migrants sont considérés par la société d'accueil, dans son étude sur les migrants hautement qualifiés à Bruxelles, comme étant obligés de quitter leur pays en raison de la difficulté de la vie et des conditions de travail.

3. 1. 7. La mobilité

Pellerin (2011) met en lumière un « nouveau paradigme de la migration », c'est à dire une tendance de migration « temporaire et circulaire » qui est en contradiction avec les mesures en matière de contrôle de l'immigration, prises par les pays occidentaux. (Pellerin, 2011, parag 1). Pellerin cite l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2008), qui prédisait que « la quête d'un emploi sera au cœur de la plupart des mouvements migratoires du XXIème siècle ». Ce paradigme, selon Pellerin (2011, parag 1), est à l'origine d'un remplacement progressif du terme « migration » par le terme « mobilité », autant dans la sphère politique que dans la recherche. Cette utilisation progressive du terme « mobilité » serait une conséquence du néo-libéralisme et des politiques migratoires occidentales visant à recruter à la fois des travailleurs hautement qualifiés, et du « travail non qualifié », pour des contrats temporaires (du moins dans le cas des travailleurs « non-qualifiés ») (Pellerin, 2011, parag. 6-7).

Magali Ballatore qualifie quant à elle la migration des étudiants Erasmus en Europe de mobilité plutôt que migration, étant donné son caractère temporaire (Ballatore, 2010).

3. 1. 8. Quel terme choisir

Pour parler des individus de cette recherche, ne correspondant pas à la définition retenue du terme « expatrié », j'utiliserai donc le terme « migrants », qui me paraît être associé à relativement moins de connotations négatives que le terme « immigrant », et donc me paraît aller davantage vers la neutralité, sans être bien entendu totalement neutre ou exempt de connotations négatives. Le terme migrant a aussi l'avantage de n'occulter ni le parcours de vie prémigratoire, ni celui post-migratoire, et de ne pas se limiter à la perspective du pays de départ, ni à celle du pays d'accueil (Sayad. 1999, p : 62). Enfin, il ne possède pas les biais postcoloniaux de l'usage que fait le sens commun du terme « expatrié ».

Le terme de mobilité me parait également très adapté, comme nous le verrons sur le chapitre ayant trait aux motivations économiques derrière cette migration, puisque ces migrants, d'après mes observations ainsi que la littérature, restent souvent quelques années au Maroc et repartent par la suite.

De plus en plus de migrants proportionnellement, comparativement aux expatriés

L'observation participante effectuée, les entretiens informatifs, l'exploration de la littérature et des médias, ainsi que les entretiens réalisés, portent à croire qu'il y a de plus en plus de Nord-Méditerranéens qui viennent au Maroc pour travailler avec un contrat local, et qui ne sont donc pas des expatriés dans le sens juridique du terme.

Selon Péraldi et Terrazzoni (2016), la proportion de migrants européens et notamment français en Afrique, qui ne viennent pas avec un « ordre de mission » et arrivent sans avantages liées au statut d'expatrié, est de plus en plus importante. Les chercheurs mentionnent des migrants français qui gagnent le salaire minimum marocain mensuel, en travaillant pour des entrepreneurs français au Maroc (2500 dirhams qui équivalent à 250 euros) (Péraldi et Terrazzoni, 2016, parag. 2, 14).

Walsh et Fechter (2012, p : 12), également, notent une hiérarchie au sein de la catégorie des migrants occidentaux dans les pays dits du Sud, puisqu'en plus des postes d'expatriés, ces migrants occupent de plus en plus des emplois moins qualifiés et à moins hautes responsabilités, par exemple dans les industries de la beauté, du fitness, des spas, hôtels restaurants ou encore les professions intermédiaires comme l'enseignement.

Le Consul général de France à Casablanca que j'ai interviewé mentionne également que les expatriés, dans le sens juridique du terme, représentent aujourd'hui une minorité des Français au Maroc. Les Français venus dans les dernières années au Maroc auraient un niveau de vie qui se normalise et se rapproche de celui des Marocains de même niveau socioculturel.

Effectivement, selon le Consul général de France à Casablanca, la présence de Marocains ayant étudié dans le système scolaire français au Maroc puis ayant fait les grandes écoles françaises en France, et qui, contrairement aux Français, « sont fondamentalement Marocains », tout en étant « maîtres du logiciel français », n'encourage pas les entreprises à recruter des Français en tant qu'expatriés. En raison de cette concurrence, les entreprises veulent bien embaucher des Français, mais avec un contrat local, moins couteux pour l'entreprise. Donc la majorité des Français au Maroc seraient des chefs d'entreprises ainsi que leurs employés, sous contrat local.

Toujours selon les dires du Consul général, ces Français, autant les binationaux que les Français de souche sous contrat local, doivent donc payer eux-mêmes leur maison, leur voiture, l'école des enfants, et ils ont parfois du mal à joindre les deux bouts, faisant exploser les demandes de bourse de scolarité, voire d'aide sociale, notamment lorsqu'ils se retrouvent au chômage.

Du côté espagnol, un entretien avec un représentant du service commercial de l'ambassade d'Espagne m'informe également de la présence de petites et moyennes entreprises au Maroc, qui a augmenté de manière considérable lors de la crise économique de 2008, contribuant ainsi à diminuer la proportion d'expatriés, au sens juridique du terme, parmi les Espagnols vivant au Maroc.

Au Maroc, les Nord-Méditerranéens sont des « expats »

Lors de mes entretiens et de mon observation participante, j'ai beaucoup entendu le terme « expatrié » ou « expat » utilisé par les Marocains pour désigner les Nord-Méditerranéens au Maroc, indépendamment de leur situation et contrat de migration, c'est-à-dire qu'ils soient ou non des expatriés dans le sens juridique du terme.

Depuis le début de cette enquête, je me suis inscrite à toutes sortes de forums et de médias destinés aux Nord-Méditerranéens au Maroc, afin de m'immerger le plus possible dans le terrain. J'étais notamment membre du groupe Facebook « Expats à Casablanca »

qui est, selon sa description « destiné aux échanges de bons plans à Casablanca, aux questions de vie courante, à organiser des rencontres et des soirées et tout ce qui peut améliorer la vie des Expats de Casablanca ».

Le 2 août 2019, un incident relaté par le média d'information en ligne, Yabiladi.com[28], enflamme ledit groupe Facebook. L'un des administrateurs du groupe Facebook change le nom du groupe, pour le renommer « Immigrés à Casablanca ». Comme le relate Yabiladi, un internaute marocain justifie ce changement de nom en expliquant que « la plupart des gens dans ce groupe sont des immigrés ». Une membre française du groupe, ne partageant pas ce point de vue, lui répond alors que « si tu es Français et que tu es au Maroc, tu es un expatrié ». Dans une posture ethnocentriste, elle affirme savoir « un peu de quoi [elle] parle » », et explique « qu'un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France ». Le débat oppose les membres, Occidentaux comme Marocains, qui voient dans ce terme « immigré » une « provocation », voire une « insulte » envers les premiers, et ceux, également Occidentaux comme Marocains, qui prônent l'égalité des divers groupes de migrants, voyant dans l'usage hiérarchisé de ces deux termes un néo-colonialisme.

Ce qui a été justifié comme une « expérience » par les administrateurs du groupe[29], révèle qu'autant les Occidentaux, et notamment les Nord-Méditerranéens au Maroc, que les Marocains, sont divisés quant à l'utilisation que fait le sens commun du terme « expatrié ».En ce qui concerne les enquêtés de cette étude, une partie d'entre eux utilisaient le terme « expatrié » pour se désigner eux-mêmes bien qu'ils n'aient pas le statut légal d'expatrié, tandis que d'autres se revendiquaient « immigrés » et non « expats ».

Par exemple, Jean, français de 26 ans, consultant en entreprise, embauché sous contrat local, s'auto-définit comme un « expat » : « En tant qu'expat au Maroc, t'es jamais brusqué. » Plus loin dans l'entretien, Jean parle de son cercle social au Maroc, qu'il désigne comme « la communauté un peu d'expats », qui selon lui « est vraiment un petit milieu ».Tout comme Mathieu, Français de 35 ans, cadre en conseil en entreprise, qui ne correspond pas non plus à l'expatrié dans le sens juridique du terme: « Nous, on

[28] https://www.yabiladi.com/articles/details/81891/maroc-expatries-immigres-vive-polemique.html
[29] *Ibid.*

est expatriés. » Alejandra, Espagnole de 30 ans, directrice commerciale se définit également comme une « expatriée », bien que travaillant avec un contrat local : « Comme nous sommes expatriés, nous avons beaucoup plus de responsabilités que ce que nous aurions eu en Espagne. » Chloé, française de 38 ans professeur d'école ayant accompagné son mari en expatriation, bien qu'étant donc dans une situation d'expatriation au sens légal du terme, semble généraliser l'utiliser du terme « expats » pour les Français au Maroc : « C'est vrai qu'on est souvent un peu toujours avec des expats quoi, avec des Français. »

Certains des enquêtés de la présente recherche utilisent le terme « migrants » pour se désigner, se distanciant justement des expatriés puisqu'ils ne sont pas en situation d'expatriation (selon la définition retenue). Julie, professeur des lycées, Française de 35 ans, par exemple, se distancie de ceux qu'elle qualifie « d'expats entre guillemets », laissant entendre qu'elle ne cautionnerait pas l'usage de ce terme par le sens commun : « Moi j'envoie pas mon chaouch pour aller faire les trucs d'administration, comme tous les expats entre guillemets. » Flora, Française de 33 ans, responsable de communication, travaillant avec un contrat local, ne se considère pas comme une « expat » : « Nous, on n'est pas expatriés, on a un contrat local, donc on n'a pas des moyens comme les expats, on n'a pas de piscine, pas de jardin etc… » Alice, française de 40 ans, conseillère en entreprise, utilise quant à elle le terme « immigration » pour retracer son parcours migratoire : « Enfin, l'immigration dans un pays implique plein de changements. » Jacques, Français de 30 ans, conseiller en ressources humaines, se définit également comme un « immigré » : « Je suis un immigré, pas un expatrié, à ne pas confondre. »

Le terme « expatrié » et son diminutif « expat » sont donc largement usités au Maroc pour désigner les Occidentaux, indépendamment de leur type de contrat et statut légal, tant par une partie des Marocains que par une partie des Occidentaux, bien qu'une

partie, aussi bien des Marocains que des Occidentaux n'adhère pas à l'usage du terme par le sens commun.

3. 2. D'autres définitions importantes

3. 2. 1. Le Protectorat, une « forme tempérée » de colonisation

Comme nous le verrons dans un chapitre suivant, la France et l'Espagne, ont établi, en 1912, ce qu'ils ont nommé un « protectorat » au Maroc. Le protectorat a été pour la France du XIXème siècle une « alternative à la colonisation classique », aux contours imprécis, qui a été expérimentée en Tunisie (Saïdi, 2014, parag 22). Cette invention visait à retirer des pays « protégés » les mêmes avantages qui étaient retirés des colonies, tout en épargnant à la puissance coloniale les charges et les responsabilités qu'ils avaient envers les colonies. Les autochtones étaient de plus assimilés à la culture de la puissance coloniale afin de les « civiliser » (Le juriste Lekéal, cité par Saïdi, 2014, parag 23).

Ainsi, le protectorat est, comme le mentionne Saïdi (2014, parag. 44), une « forme tempérée de la colonisation ». Cañabate Pérez (2014, parag 1), parle quant à lui de « domination coloniale indirecte ». L'impérialisme colonial, selon Cañabate Pérez (2014, parag 2) « divisait le monde en deux univers juridiques : l'univers européen, où s'appliquait la culture des droits et des libertés, et celui d'outremer, où le manque de civilisation des peuples indigènes empêchait d'exporter les réalisations des révolutions libérales. Par conséquent, au lieu de l'application de ces droits et de ces libertés, on mit en place la protection et tutelle d'un indigène considéré dans un état primitif et avec la capacité mentale d'un mineur ».

Puisque le Maroc était considéré comme un pays « semi civilisé » aux yeux du droit international occidental, il n'était pas possible pour la France et l'Espagne de mener une intervention coloniale directe, et il a fallu respecter la souveraineté du roi au pouvoir. Le but d'instaurer un protectorat plutôt qu'une forme classique de colonisation, visait, selon Cañabate Pérez (2014, parag. 3), à « éviter un affrontement avec la population indigène à cause de la réglementation des questions religieuses, toujours très sensibles, ou d'une altération des structures sociopolitiques existantes ». La colonisation eut bien lieu, selon Cañabate Pérez (2014, parag. 4), puisque les Espagnols et les Français manipulaient

subtilement les autorités marocaines, à leur guise. L'exportation du droit européen, qui devait prétendument s'appliquer aux colons, finit par devenir un « instrument de domination coloniale » et régir toutes les sphères du quotidien au Maroc (Cañabate Pérez, 2014, parag. 31).

Les Marocains, comme d'autres peuples colonisés, et comme nous le verrons dans un chapitre suivant, se sont organisés et ont résisté à cette forme de colonisation, avant d'obtenir l'indépendance en 1956. Ainsi, puisque le « protectorat » était une forme de colonisation, et qu'il avait les mêmes objectifs de domination qu'implique la colonisation, celui de contrôler le pays et d'en retirer des avantages, nous parlerons de colonisation tout au long de la thèse pour désigner le « protectorat » français et espagnol au Maroc.

3. 2. 2. Nord-Méditerranéens

Les pays riverains du Nord de la Méditerranée sont : l'Espagne, la France, Monaco, l'Italie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'Albanie, la Grèce, la Turquie, Malte et Chypre.

Par Nord-Méditerranéens, il est fait allusion aux ressortissants de ces pays, qui sont non seulement situés géographiquement au Nord de la Méditerranée mais également font partie de la division Nord-Sud du monde, qui oppose un Nord relativement plus développé et plus prospère à un Sud en développement. Bien que le Portugal ne soit pas un pays riverain de la Méditerranée, je n'ai pas souhaité écarter ses ressortissants de l'étude, puisqu'il possède un climat méditerranéen et est empreint de la culture méditerranéenne (Lacoste, 2001, parag. 4). Cela étant dit, bien qu'ayant observé également des Portugais lors de la phase d'observation participante du terrain, comme expliqué précédemment, les enquêtés que j'ai pu rejoindre étaient français, espagnols ou italiens. Les autres pays riverains de la Méditerranée étant plus loin géographiquement et historiquement, je n'en ai pas observé sur le terrain.

3. 2. 3. Rapprochement interculturel et Dialogue interculturel

Selon la section « Québec interculturel » du site web officiel du gouvernement du Québec, « Le dialogue interculturel permet de connaître et de comprendre les autres

cultures. Les personnes qui participent à des activités de rapprochement interculturel peuvent ainsi mieux résister aux préjugés, relativiser les différences culturelles et faire une analyse plus adéquate des situations.

Les échanges entre personnes de toutes origines sont à encourager, de même que la participation à des projets communs. Ces actions contribuent à faire comprendre les besoins et les aspirations de chacun et à permettre des échanges sains et constructifs, dans le respect des différences. »[30]

Donc le rapprochement interculturel est le processus selon lequel des personnes de différentes cultures vivant ensemble vont se rapprocher et communiquer, chacun en apprenant plus sur la culture de l'autre et donc sur ses besoins et aspirations, oubliant les préjugés. Le Livre blanc sur le dialogue interculturel publié par le Conseil de l'Europe en 2008 définit le dialogue interculture comme : « Un processus d'échange de vues ouvert et respectueux entre des personnes et des groupes de différentes origines et traditions ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques, dans un esprit de compréhension et de respect mutuels. La liberté et la capacité de s'exprimer, mais aussi la volonté et la faculté d'écouter ce que les autres ont à dire, en sont des éléments indispensables. Le dialogue interculturel contribue à l'intégration politique, sociale, culturelle et économique, ainsi qu'à la cohésion de sociétés culturellement diverses. Il favorise l'égalité, la dignité humaine et le sentiment d'objectifs communs. Le dialogue interculturel vise à mieux faire comprendre les diverses pratiques et visions du monde, à renforcer la coopération et la participation (ou la liberté de faire des choix), à permettre aux personnes de se développer et de se transformer, et à promouvoir la tolérance et le respect de l'autre » (Conseil de l'Europe, 2008, p : 17).

3. 2. 4. Crise économique

Par crise, je fais allusion à la crise bancaire et financière de l'automne 2008, elle-même issue de la crise des subprimes[31] de l'été 2007. Cette crise perdurait en 2014,

---

[30] Gouvernement du Québec, Immigration et communautés culturelles : Rapprochement interculturel, 2011. En ligne. http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/lutte-discrimination/realisations/rapprochement-interculturel.html (Consulté le 3 mars 2014).

[31] Prêts immobiliers à taux d'intérêt élevés en raison du risque plus élevé du crédit.

lorsque j'ai entamé ma thèse, malgré les prévisions modérément positives du Fonds Monétaire International[32] et de la Banque Mondiale[33].

D'après un article de Science po[34], « *Crise de 2008 : où en est l'Europe 10 ans après?* », l'Union Européenne et ses pays membres n'ont pas été épargnés par cette crise qui a débuté aux États-Unis. En septembre 2008 l'Irlande entre en récession, suivie de l'Espagne et du Royaume-Uni. Le PIB de l'UE ralentit avec une croissance de 0,5% seulement en 2008, puis affiche taux de croissance négatif de 4,3% en 2009. La croissance redémarre en 2010 (2,1%), baisse à nouveau en 2012 (-0,4%) pour ensuite reprendre une croissance durable. L'article explique que la crise a eu plus d'impact sur les pays du Sud de l'Europe, que ceux du Nord. C'est-à-dire, qu'en ce qui concerne les pays riverains de la Méditerranée, la France a retrouvé le « niveau d'avant-crise » en 2010, tandis que l'Espagne ou l'Italie ont dû attendre 2017. Les taux de chômage étaient encore très élevés dans les pays les plus durement touchés, lorsque l'article a été écrit : l'Espagne affichait un taux de chômage de 15,2% en août 2018.

3. 2. 5. Coopération méditerranéenne

Par coopération méditerranéenne, j'entends à la fois la coopération politique, mais également la coopération de la société civile. Du côté de la coopération politique, il y a l'Union pour la Méditerranée, créée (relancée) en 2008, pour donner suite au partenariat Euro-méditerranéen issu du processus de Barcelone en 1995. Les champs d'actions prioritaires de cet organisme international sont le développement des entreprises, le transport et développement urbain durable, l'énergie, l'eau et environnement et enfin l'enseignement supérieur et la recherche. Toutefois, sa raison d'être de façon générale est « la création d'une zone de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité économique partagée, ainsi que le plein respect des principes démocratiques, des droits de l'Homme et

---

[32] Fonds Monétaire International, Bulletin du FMI : Études, perspectives de l'économie mondiale : Croissance mondiale en hausse mais des risques subsistent, 2014. En ligne http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2014/res012114af.htm (page consultée le 3 Mars 2014).

[33] La banque mondiale, Actualités, Communiqués de presse, La Banque mondiale prévoit une croissance modérée à l'échelle mondiale, entraînée par le monde en développement, 2013. En ligne. http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/06/12/world-bank-expects-muted-global-growth-led-by-developing-world (page consultée le 3 mars 2014).

[34] https://www.sciencespo.fr/fr/actualites/actualit%C3%A9s/crise-de-2008-o%C3%B9-en-est-leurope-10-ans-apr%C3%A8s/4092

des libertés fondamentales, et la promotion de la compréhension entre cultures et civilisations dans la région euro-méditerranéenne. »[35]

Du côté de la société civile, il y a toutes les ONG et projets non étatiques ayant pour but une collaboration entre deux ou plusieurs peuples méditerranéens. Par exemple, l'Euro-Mediterranean Human Rights Network[36], ou encore l'Orchestre des jeunes de la méditerranée[37].

3. 2. 6. Intégration des immigrants

Étant donné que l'un des deux grands axes de cette thèse est l'analyse de l'intégration des migrants nord-méditerranéens dans la société marocaine, il est primordial de se pencher sur la définition de ce terme, dont la définition est, pour le moins, sujette à polémique, et très variable selon les chercheurs ou les institutions politiques qui utilisent ce terme. Tout d'abord, il serait intéressant de retracer le parcours du terme et l'évolution de sa définition et de son usage en France.

Selon Khellil (2005) le terme « assimilation » a disparu du vocabulaire officiel national après les décolonisations en Afrique, laissant place aux notions d'insertion et d'intégration (Khellil, 2005, parag. 11-12). Ces nouvelles notions n'exigent pas du migrant de rompre tout attachement physique et culturel avec son pays et sa société d'origine (Khellil, 2005, parag. 14). Il serait ainsi intéressant de noter la définition que fait l'OIM du terme « assimilation », puisque la notion d'intégration est venue remplacer ce terme : « Processus par lequel un premier groupe social ou ethnique généralement minoritaire adopte les traits culturels (langue, traditions, valeurs, mœurs, etc.) d'un second groupe, généralement majoritaire. L'adaptation se traduit par une altération du sentiment d'appartenance. L'assimilation va au-delà de l'acculturation. Il est cependant rare que l'assimilation entraîne la disparition totale de la culture d'origine » (Perruchoud, 2007, p : 9).

---

[35] Union pour la Méditerranée, A propos, Histoire. En ligne. http://ufmsecretariat.org/fr/history/# (page consultée le 3 mars 2014).

[36] Euro-Mediterranean Human Rights Network. En ligne. http://www.euromedrights.org/eng/ (page consultée le 3 mars 2014).

[37] Orchestre des Jeunes de la Méditerranée. En ligne. http://www.ojmed.com/fr/ojm/ (page consultée le 3 mars 2014).

Lorcerie (2014 parag. 40), cite la « définition fondatrice » de la politique d'intégration française, fruit du travail du Haut Conseil à l'Intégration (1993), (sous la présidence de Marceau Long) : « L'intégration consiste à susciter la participation active à la société tout entière de l'ensemble des femmes et des hommes appelés à vivre durablement sur notre sol en acceptant sans arrière-pensée que subsistent des spécificités notamment culturelles, mais en mettant l'accent sur les ressemblances et les convergences dans l'égalité des droits et des devoirs, afin d'assurer la cohésion de notre tissu social. Elle postule la participation des différences à un projet commun et non, comme l'assimilation, leur suppression ou à l'inverse, comme l'insertion, la garantie protectrice de leur pérennisation » (Lorcerie, 2014, parag. 40).

Lorcerie (2014, parag. 8-10) explique que la droite française, entre 2002 et 2012, donc sous la deuxième présidence de Jacques Chirac puis la présidence de Nicolas Sarkozy, a mené une « offensive » sur la politique d'intégration française, avec une interprétation, selon elle,« assimilationniste » de l'intégration.

Sous couvert « d'approfondissement de la politique d'intégration », de « véritable service public de l'accueil », de « mesures d'accompagnement des jeunes générations » et de « souci de la société dans son ensemble », la droite aurait sorti la politique d'intégration française de son « ambivalence antérieure » (Normand, 2009, cité par Lorcerie, 2014, parag. 8-10). D'une part, Lorcerie (2014) note que la laïcité « s'est ostensiblement chargée de sens politique et culturel », acquérant un caractère assimilationniste. D'autre part, la lutte contre la discrimination a été négligée. Et enfin, la création du « contrat d'accueil et d'intégration » rend l'intégration conditionnelle à l'immigration en France (Lorcerie, 2014, parag. 9). A noter que ce contrat a été remplacé, en 2016, par le contrat d'intégration républicaine.

Le contrat est précédé par une formation civique obligatoire de deux jours (deux modules : « Principes et valeurs de la République Française » et « Vivre et accéder à l'emploi en France ») et une formation linguistique lorsque nécessaire après un test. Les valeurs dont il est question sont : liberté, égalité, fraternité ainsi que le principe de laïcité[38].Ainsi le migrant qui désire vivre en France, doit s'engager à adopter ces valeurs

[38] Le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR), document du Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Étrangers en France (2016).

de liberté, d'égalité, de fraternité, ainsi que la laïcité, telle que définie par la France, donc s'assimiler, du moins en ce qui concerne ces points en particulier.

Lorcerie (2014) dénonce une méfiance politique de ces années de droite à l'égard de l'immigration et de la religion musulmane, et rappelle le combat qui a été mené par la droite pour interdire les signes religieux, et en particulier musulmans, dans l'espace public (Lorcerie, 2014, parag. 10). Ensuite, en 2013, sous la présidence du parti socialiste, avec François Hollande, une « refondation » de la politique d'intégration des migrants est entamée, avec la commande d'un rapport sur la question, à Thierry Tuot, qui définit alors l'intégration comme « le phénomène social par lequel se dissipe le rôle majeur joué par l'origine réelle ou supposée comme facteur des difficultés sociales rencontrées par une personne », laissant ainsi de côté le « cadrage identitaire » pour s'attaquer aux défis posés par les discrimination subies par les immigrants (Lorcerie, 2014, parag. 32).

Selon Lorcerie (2014, parag. 37), la feuille de route du gouvernement pour la « refondation », après la réception du rapport et à diverses consultations et groupes de travail, omet la réflexion économique et les outils de la lutte contre les discriminations et mentionne une « adhésion non négociable » des immigrés aux valeurs supposément fondatrices de la République française. Lorcerie (2014) avance cependant que le cadrage identitaire qui faisait partie de la définition de départ de la politique d'intégration française, est rejeté dans les rapports réalisés après 2012 (Lorcerie, 2014, parag. 39).

Un rapport destiné au Premier ministre français et dirigé par Aurélien Taché en 2018 réclame une « véritable politique d'intégration, ambitieuse et exigeante », puisque selon lui le Contrat d'Intégration Républicaine ne suffit pas. Taché prône une approche globale intégrant langue, emploi, logement et droits sociaux[39].

Ainsi, la définition française de l'intégration, en constante évolution selon les partis au pouvoir et les changements de la société, oscille entre assimilationnisme et combat contre les discriminations subies par les immigrants. Le migrant doit adhérer aux valeurs fondatrices de la République française, d'une part, et d'autre part, la société

[39] Rapport Taché Aurélien. 72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France. Février 2018. P : 3-4. Disponible sur : https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000099.pdf. (Consulté le 26 avril 2020).

d'accueil doit garantir ses droits, ses chances à l'emploi et aux mêmes opportunités de vie que les autres Français.

Selon le glossaire de l'OIM, l'intégration des migrants est : « Au sens large, ensemble de liens sociaux qui font qu'un individu ou un groupe appartient à une société donnée et en partage les codes. Processus conduisant à cet état de cohésion sociale. Dans le contexte migratoire, processus par lequel les immigrés s'incorporent dans la société d'accueil, à titre individuel et en tant que groupe, et y sont acceptés. Les mécanismes et les conditions de l'intégration varient de manière importante selon les pays et les époques. Le processus d'intégration n'est pas le fait d'un groupe particulier ; il repose au contraire sur plusieurs acteurs : les migrants eux-mêmes, le gouvernement, les institutions du pays d'accueil et, de manière générale, l'ensemble de la société d'accueil » (Perruchoud, 2007, p : 39).

Selon cette définition, l'intégration ne serait donc pas la seule responsabilité du migrant, mais celle de la société d'accueil, ainsi que de ses institutions politiques. L'OIM laisse cependant la définition des « mécanismes et conditions de l'intégration » à la discrétion des états. Il est également question d'assimilation puisque le migrant doit « partager les code » de la société d'accueil et s'y « incorporer ».

Le University of Southern California's Center for Immigrant Integration, offre pour sa part une définition de l'intégration centrée sur la lutte contre les discriminations : l'intégration des immigrants est un processus qui, à travers la création de politiques adaptées, a pour but d'améliorer la mobilité économique des immigrants, leur participation civique, et l'ouverture de la société d'accueil aux immigrants.[40]

Dubet et Lapeyronnie (1992, p : 79-110), de leur côté, mesurent l'intégration des immigrants par l'intégration socio-économique, l'intégration culturelle et la participation à la vie civile. Par ailleurs, l'intégration serait « le point de vue du dominant » qui considère que le dominé n'est pas intégré (Lapeyronnie, 2003, cité par Wieviorkan, 2008, paragr. 12).

---

[40] Manuel Pastor *et al*. Center for the Study of Immigrant Integration (CSII), California Immigrant Integration Scorecard. Septembre 2012. En ligne. http://csii.usc.edu/documents/California_Immigrant_Integration_Scorecard_web.pdf (page consultée le 2 mars 2014).

Selon Beck (2015, parag. 10), la notion d'intégration est apparue dans les médias et dans la sphère politique au Maroc, mais il préconise de redéfinir le terme dans le contexte migratoire contemporain au Maroc, puisque selon ses recherches, les professeurs français au Maroc ne maitrisent pas la langue locale, ne pratiquent pas la religion musulmane et n'acquièrent pas la nationalité marocaine, puisque celle-ci s'acquiert par le droit du sang, et non celui du sol.

Donc, la composante d'assimilation qui n'a toujours pas totalement disparu de la définition française serait, selon Beck, qui travaille également sur les migrations Nord-Sud au Maroc, difficilement applicable à ce type particulier de migration. « En France, le modèle d'intégration par assimilation s'inscrit dans une vision jacobine de la citoyenneté, ancrée dans des principes républicains aux ambitions universelles. Est-ce que ce terme de la langue française pourrait être pertinent dans la société marocaine ? » (Beck, 2015, parag. 10).

La politique d'intégration des migrants et des réfugiés a été pensée et mise en place au Maroc, dans les dernières années, après l'augmentation de l'immigration dans le pays. Elle vient notamment en réponse à des discriminations à l'encontre des migrations Sud-Sud provenant d'Afrique subsaharienne, et donc n'a pas été pensée spécifiquement pour les migrations Nord-Sud. Le Maroc compte sur un ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration (MCMREAM). Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur, notamment la Direction de la migration et de la surveillance des frontières (DMSF) et l'Observatoire national de la migration, sont chargés de la gestion des flux d'immigration et de la garantie de la lutte contre l'immigration irrégulière. Depuis 2004, la direction est également chargée de la mise en œuvre de la Stratégie nationale en matière de lutte contre les réseaux de trafic des êtres humains et de surveillance des frontières (OCDE, 2017, p : 52-55).

La politique d'intégration marocaine diffère de celle de la France, et s'inscrit dans une direction « afro-centrée ». Le document « *Politique Nationale d'Immigration et d'Asile – Rapport 2018* », constitue le bilan d'étape pour l'année 2017-2018 de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile, adoptée par le Conseil de gouvernement le 18 décembre 2014. Il décrit la stratégie d'intégration des migrants, ainsi que les outils mis

à disposition dans ce sens. Le rapport fait la promotion de « l'interculturalité » et des valeurs d'égalité, de tolérance, du vivre-ensemble et de l'acceptation de l'autre.

Selon ce rapport, afin de répondre à l'augmentation de la mobilité des personnes inscrites dans la mondialisation, le Maroc a adopté une nouvelle politique migratoire en 2013 « fondée sur des valeurs de solidarité, d'accueil et du respect des droits des migrants » et mettant en place des stratégies et outils pour « garantir la préservation des droits des migrants et assurer leur intégration dans leur pays d'accueil qu'est le Maroc ». « Elle comporte onze programmes touchant des domaines fondamentaux, à savoir : l'éducation, la santé, le logement, l'assistance sociale et humanitaire, la formation professionnelle et l'emploi, la gestion des flux migratoires et la lutte contre la traite des êtres humains, la coopération et partenariats internationaux, le cadre règlementaire et conventionnel, la gouvernance et la communication. »

Le premier des 4 objectifs de la Stratégie nationale d'immigration et d'Asile est de « faciliter l'intégration des immigrés réguliers ». « Cet objectif consiste à assurer l'intégration des migrants réguliers, à les faire bénéficier des mêmes droits que les Marocains (accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi, couverture médicale, logement…), à lutter contre les discriminations, et à assurer les conditions d'une vie digne et épanouie (regroupement familial, participation politique…). »

L'orientation assimilationniste, n'est donc pas présente dans cette politique d'intégration marocaine, qui est surtout axée sur la lutte contre les discriminations. L'interculturalité, qui est mentionnée et mise en avant à plusieurs reprises dans le rapport, n'a pas été définie, d'après les documents officiels marocains que nous avons pu trouver.

Selon Bolzman (2012, parag. 6), « La perspective interculturelle est née d'une critique de la perspective assimilationniste ». L'interculturel est, selon Bolzman (2012), une rencontre entre individus de cultures différentes, mais également une démarche consciente visant à « entrer en contact d'une certaine manière avec des individus et des groupes d'autres cultures » (Bolzman, 2012, parag. 8).

Ainsi, l'intégration « à la marocaine » semble différer de l'intégration française, en ce qu'elle encourage la rencontre entre les cultures plutôt que de mettre l'accent sur la convergence de valeurs qui seraient primordiales au Maroc et que les migrants devraient acquérir.

Milton J. Bennett (1993) a conçu un modèle de développement de la sensibilité interculturelle, qui décrit les différentes étapes d'apprentissage de l'interculturel, c'est-à-dire l'aptitude à se mouvoir, à se repérer et à communiquer de manière efficace dans une culture « autre ». Les 3 premiers stades du modèle sont révélateurs d'une posture ethnocentriste : le déni des différences culturelles et de « l'autre », puis la défense face à ces différences (ou son contraire, le « renversement », c'est-à-dire valoriser la culture différente et dévaloriser sa propre culture, de manière simpliste), puis la minimisation de ces différences culturelles.

Par la suite, les 3 derniers stades font au contraire preuve d'ethno-relativisme : l'acceptation des différences, l'adaptation et enfin l'intégration, c'est-à-dire l'intégration des différences culturelles dans sa communication, la capacité de se mouvoir dans différentes cultures avec aisance et la maitrise des codes de la culture autre.

Therrien (2016, p : 95) utilise, dans sa recherche sur les migrants français au Maroc, la notion du « chez soi » pour analyser autant les différents rapports à l'altérité culturelle que les stratégies d'intégration des migrants. Les critères qu'elle a retenus pour définir ce « chez soi » sont : « l'utilisation qu'ils font de la langue française et de l'arabe dialectal, leur réseau de sociabilité, les relations qu'ils ont établies avec les marocains etc. » ainsi que des éléments observés dans leur domicile.

A la lumière de ces définitions très variables de la notion d'intégration, et au regard des spécificités de la migration nord-méditerranéenne au Maroc, j'ai choisi d'évaluer l'intégration des migrants nord-méditerranéens au Maroc sur les points suivants

- L'intégration professionnelle :
    - La capacité à s'insérer sur le marché du travail : avoir trouvé un emploi, ou créé une entreprise etc.
    - L'obtention d'un permis de travail afin de travailler légalement au Maroc
    - L'intégration dans l'entreprise marocaine et l'acquisition de la « sensibilité interculturelle » décrite par Milton J. Bennett (1993)
- L'intégration sociale ou extra-professionnelle :
    - Le nombre et l'intensité de liens d'amitiés, de voisinage, ou encore d'amour (pour les célibataires), avec des Marocains
    - L'intégration dans la vie associative marocaine

- L'intégration culturelle :
    - La maitrise des langues officielles du Maroc
    - La compréhension des codes culturels marocains et, encore une fois, la capacité à utiliser la « sensibilité interculturelle »
- L'ouverture de la société marocaine envers les immigrants
    - Les discriminations négatives ou encore positives dont font l'objet ces migrants
    - L'intérêt des Marocains à nouer des liens sociaux avec ces migrants et à aller vers la rencontre interculturelle.

Puisque la politique d'intégration marocaine ne comporte pas d'objectif touchant à l'assimilation, ou à la convergence de tous vers des valeurs qui seraient fondatrices, je ne me baserai pas sur l'acquisition des valeurs marocaines ou la conversion à l'islam, religion fondatrice de la monarchie marocaine, pour déterminer l'intégration de ces migrants. Cependant, nous constaterons que certains migrants ont entamé une véritable acculturation, voire une assimilation.

3. 2. 7. Acculturation

Mokounkolo et Pasquier (2008, parag. 3) citent la définition de l'acculturation de Linton et Herskowits (1936) : « L'ensemble des phénomènes résultant du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes, avec des changements subséquents dans les types de cultures originales de l'un ou des deux groupes. » Selon Mokounkolo et Pasquier (2008, parag. 3), le modèle théorique le plus référencé concernant l'acculturation est celui de Berry (2005) : les migrants auraient le choix entre garder leur propre culture et identité et/ou rechercher des liens avec la société d'accueil. Ce choix donnerait lieu à 4 schémas d'acculturation : l'assimilation, l'intégration (adopter des éléments culturels de la société d'accueil, tout en gardant certains éléments de sa propre culture d'origine), la séparation, c'est-à-dire éviter les liens avec la société d'accueil ou enfin la marginalisation, ou l'arrêt de liens autant avec la société d'accueil qu'avec sa propre société d'origine (Berry, 2005 citée par Mokounkolo et Pasquier, 2008, parag. 3).

L'Acculturation est définie par le glossaire de l'OIM comme « Ensemble des changements apportés aux modèles culturels initiaux résultant de contacts directs et continus entre des groupes d'individus de culture différente, à la suite par exemple de mouvements migratoires ou d'échanges économiques. On parle d'acculturation matérielle lorsqu'une population adopte les traits culturels du groupe dominant dans la vie publique et conserve sa culture propre dans la sphère privée. On parle d'acculturation formelle lorsque le contact entre les groupes humains produit une nouvelle culture, synthèse des deux cultures d'origine » (Perruchoud, 2007, p : 6).

3. 2. 8. Discrimination raciale :

Le glossaire de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) reprend, pour définir la discrimination raciale, le texte adopté en 1965 par la convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale. L'expression « discrimination raciale » vise « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique » (Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale, 1965, art. 1er § 1). (Perruchoud, 2007, p : 20).

3. 2. 9. La culture

La définition du terme culture a été en constante évolution, dès lors qu'il a remplacé le concept de civilisation. Cette définition a évolué à travers les périodes de l'histoire, selon les régions du monde, ainsi que les différents courants en sciences humaines.

La première définition de la culture dans les sciences sociales est celle de Tyler (1871, cité par Cuche, 2016, parag. 6-7) : « Culture ou civilisation, pris dans son sens ethnologique le plus étendu, est ce tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société. ».

Durkheim, tout en utilisant plutôt le terme de « civilisation », a défini la culture de manière objective, contrairement à l'usage qui en était fait à l'époque et qui séparait les peuples civilisés des peuples « incultes » : « La civilisation d'un peuple n'est rien d'autre que l'ensemble de ses phénomènes sociaux ; et parler de peuples incultes, "sans civilisation", de peuples "naturels" (Naturvölker), c'est parler de choses qui n'existent pas (Durkheim, 1901, cité par Cuche (2016, parag. 42-43). Cette définition a influencé celle de la notion de culture, qui lui succède. Une autre notion durkhemienne, qui va influencer la définition de la culture en sciences humaines, est celle de « conscience collective » qui est « faite des représentations collectives, des idéaux, des valeurs et des sentiments communs à tous les individus de cette société » (Durkheim, 1912, cité par Cuche, 2016, parag. 53-54).

En France, le terme « culture » qui était auparavant associé au fait d'être cultivé, donc « dans un sens élitiste restreint et dans un sens individualiste », remplace progressivement le terme de « civilisation » à partir des années 30, lorsqu'une ethnologie de terrain se développe en France (Cuche, 2016, parag. 35).

En 1950, Claude Levi-Strauss s'inspire des travaux des anthropologues américains et définit la culture ainsi : « Toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalités entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres » (Claude Lévi-Strauss, 1950, cité par Cuche, 2010, parag. 56-57).

Aujourd'hui, on attribue à la culture un caractère dynamique, changeant, manipulable et pas totalement homogène, puisque les éléments la composant « proviennent de sources diverses dans l'espace et dans le temps » (Cuche, 2010, parag. 70). Par ailleurs, les différentes cultures communiquent les unes avec les autres, à l'intérieur d'un espace social donné (Amselle, 1990, cité par Cuche, 2010, parag. 74).

L'OIM définit la culture comme « l'organisation symbolique d'un groupe social, l'ensemble des valeurs fondant la représentation que le groupe se fait de lui-même, de ses relations avec les autres groupes, de ses rapports avec l'univers naturel » et comme un

« ensemble des coutumes, croyances, langage, idées, goûts esthétiques, connaissances techniques ainsi que, plus généralement, toute disposition ou usage acquis par un groupe social » (Perruchoud, 2007, p : 15-16).

3. 2. 10. Ethnocentrisme

Cuche cite le sociologue américain William G. Summer (1906), qui a créé la notion d'ethnocentrisme, la définissant comme « le terme technique pour cette vue des choses selon laquelle notre propre groupe est le centre de toutes choses, tous les autres groupes étant mesurés et évalués par rapport à lui […]. Chaque groupe nourrit sa propre fierté et vanité, se targue d'être supérieur, exalte ses propres divinités et considère avec mépris les étrangers. Chaque groupe pense que ses propres coutumes (folkways) sont les seules bonnes et s'il observe que d'autres groupes ont d'autres coutumes, celles-ci provoquent son dédain » (Cuche, 2016, p. 17-32).

3. 2. 11. Migration clandestine, irrégulière ou illégale

Selon l'OIM, le terme « migrant illégal » est à éviter, car il « présente un caractère stigmatisant et entre en contradiction avec l'esprit des instruments internationaux de protection des droits de l'homme ». Le terme « migration clandestine » évoque, toujours selon le glossaire de l'OIM, « la condition des migrants irréguliers contraints de vivre en marge de la société ».Étant donné les caractères stigmatisants et non exempts de connotations péjoratives de ces termes, je préfère utiliser le terme de « migrant en situation irrégulière », qui est défini par l'OIM comme : « migrant contrevenant à la règlementation du pays d'origine, de transit ou de destination, soit qu'il soit entré irrégulièrement sur le territoire d'un État, soit qu'il s'y soit maintenu au-delà de la durée de validité du titre de séjour, soit encore qu'il se soit soustrait à l'exécution d'une mesure d'éloignement » (Perruchoud, 2007, p : 48).

3. 3. Des migrations de travail qui se déclinent en plusieurs catégories

Le type de migration qui nous intéresse est motivé par plusieurs catégories de motifs, et pas seulement ceux liées à la carrière ou à l'emploi, comme nous le verrons

plus loin, dans un chapitre dédié aux motivations qui se cachent derrière la décision de migrer au Maroc. Il s'agit toutefois d'individus faisant partie de la population active, puisque j'ai écarté de mon étude les retraités, et donc qui viennent au Maroc avec un projet professionnel, soit pour travailler en tant que salariés, soit pour créer leur projet d'entreprise, ou encore pour accompagner un conjoint venant travailler ou créer son entreprise au Maroc.

Les migrations de travail se déclinent en plusieurs catégories : les migrations de survie économique, les migrations de stratégie de travail et les migrations de stratégie de vie. Apportons un cadrage théorique à ces diverses catégories, que nous utiliserons tout au long de la présente thèse.

3. 3. 1. Migrations de survie économique

Lors d'une migration de survie économique, la migration constitue le seul moyen d'accéder à des revenus qui permettent la survie de l'individu et souvent de la famille nucléaire, voire de la famille élargie dans le pays d'origine, à laquelle le migrant envoie des sommes d'argent.

La migration algérienne "exemplaire" dépeinte par Sayad est une migration de survie économique. Sayad décrit la première vague d'immigration algérienne en France, jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, comme « l'histoire d'une société paysanne qui luttait pour sa survie et qui attendait de l'émigration qu'elle lui donne les moyens de se perpétuer en tant que telle ». Il décrit la seconde vague de ces migrants comme des paysans « non seulement appauvris mais totalement prolétarisés » pour qui « l'émigration constituait l'occasion privilégiée – peut-être la seule qu'il leur soit donné – de réaliser les aspirations que leur nouvelle condition autorisait et interdisait à la fois » (Sayad, 1999, p. 67-68).

Findley (1987) cite Urzua (1981) qui distingue migrations de survie économiques et migrations « de mobilité ». Les migrations de survie économique concernent des familles qui ont à peine les moyens de subsister, tandis que les migrations « de mobilité » concernent des familles qui « ont déjà résolu leurs problèmes de survie » et souhaitent améliorer leur situation en choisissant la migration comme stratégie de travail, d'études ou de formation (Findley, 1987, p : 163-164).

Les migrants de survie économique, originaires, selon Papademetriou et Kodmani (1994, citant Urzua, 1991), des zones rurales pauvres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, sont « des personnes d'origine misérable ». Ils migrent pour échapper à la pauvreté structurelle, dans le cadre d'une stratégie familiale de survie. Ce sont généralement des hommes jeunes, célibataires, peu qualifiés et en situation de migration irrégulière. Ils occupent des « petits emplois » dans les secteurs de l'agriculture, des mines, ou de l'informel, pour des salaires très faibles, voire inférieurs au salaire minimum local, qui leur permettent de faire survivre leur famille en leur envoyant de modestes virements (Papademetriou et Kodmani, 1994, p : 678).

3. 3. 2. Migrations de stratégies de travail

Papademetriou et Kodmani (1994, citant Urzua, 1991) décrivent les migrations de type « mobilité », qui correspondent à des migrations de stratégie économique et de travail. Ce type de migrant, n'ayant pas de problèmes de survie, et dont le niveau de qualification est variable (main d'œuvre qualifiée, prolétariat urbain ou paysans recrutés par des entreprises privées), migre pour bénéficier de meilleures opportunités économiques et sociales, dans le cadre d'une stratégie familiale. La famille « désigne » le ou les migrants parmi ses membres, pour répondre à des objectifs familiaux communs, « eux-mêmes déterminés par la situation intérieure du ménage, le partage des rôles entre les sexes et le rang dans la fratrie (birthrank) ». Ils occupent de meilleurs emplois et reçoivent de meilleurs salaires que les migrants de survie économique, s'adaptent mieux dans le pays d'accueil et ont plus de facilité à bénéficier de regroupement familial, ce qui minimise leurs probabilités de retourner dans le pays d'origine (Papademetriou et Kodmani, 1994, p : 678).

3. 3. 3. Migrations de stratégies de vie

Les travaux ayant été effectués sur les migrations de style de vie (lifestyle migrations) étudient les migrations de stratégie de vie, c'est-à-dire migrer non pas pour augmenter ses revenus, son pouvoir d'achat et son positionnement social, mais pour avoir l'opportunité de vivre un style de vie différent, qui n'était pas perçu comme accessible dans le pays d'origine. Ces migrants sont à la recherche d'une vie qui « fait plus de

sens », d'une contrée qui symbolise, à leurs yeux, les valeurs rattachées à cette vie souhaitée, puisqu'ils perçoivent l'Occident comme étant superficiel, individualiste et insécuritaire. La migration, dans ce cas, est un moyen de « réalisation de soi » (Benson et O'reilly, 2009, p : 2). Selon Benson et O'reilly (2009, p : 6), les lieux associés à ce type de migration sont : « the rural idyll » (l'idylle rurale), « the coastal retreat » (la retraite côtière) ou encore « the cultural/spiritual attraction » (l'attirance culturelle/spirituelle).

Korpela (2018) considère que les classes moyennes sont significativement représentées dans cette migration de style de vie (Korpela, 2018, p : 114).

Catherine Therrien (2016) reprend les études sur les « lifestyle migrations » pour comprendre les raisons derrière le choix de migration des Français au Maroc, puisque, selon son étude, ces raisons sont complexes et englobent notamment, du moins pour certains migrants, les considérations relatives au style de vie. Elle propose une nouvelle catégorie de migration de style de vie : les « migrants en quête », qui seraient en « quête d'altérité culturelle » leur permettant « d'exister autrement ». L'amélioration de la qualité de vie serait secondaire et découlerait de cette quête. Ces migrants, plutôt que de chercher à « vivre mieux », souhaitent, à travers la migration « se sentir mieux » (Therrien, 2016, p : 71).

4. Un sujet au croisement de la sociologie du travail et de la sociologie de la migration (état de la littérature)

Lorsque j'ai entamé cette thèse, la littérature sur les migrations Nord-Sud contemporaines au Maroc était très rare et il n'était pas aisé de trouver de la littérature scientifique, en sciences humaines, sur le sujet spécifique des migrations Nord-Sud au Maroc, en dehors des travaux sur les retraités ou encore sur les touristes.

J'ai toutefois bénéficié de l'éclairage de divers champs de recherches. Tout d'abord, parler des migrations ne peut se faire sans aborder les travaux d'Abdelmalek Sayad (1999), pionner de la sociologie des migrations en France. Comme nous le verrons, ses travaux, bien qu'abordant un type de migration différente, voire opposée à celle qui nous intéresse, offre des angles d'analyses, qui, inversés, peuvent m'aider à appréhender mon sujet.

Par ailleurs, les travaux d'Anne Catherine Wagner (1998), sur « L'immigration dorée » en France, m'ont menée sur les traces d'une migration différente de la migration Sud-Nord des classes sociales défavorisées, qui sont les plus étudiées par la recherche en sciences humaines. Ces travaux m'ont éclairée et amenée à une meilleure compréhension des migrations chez les classes sociales privilégiées et notamment les classes sociales privilégiées originaires de pays occidentaux.

Étant donné que la migration qui m'intéresse survient dans un contexte postcolonial, qu'il s'agit de migrants provenant des anciennes puissances coloniales qui choisissent de s'établir dans une ancienne colonie, les études postcoloniales ont été extrêmement importantes et une grande source d'inspiration dans mon analyse.

La théorie de l'intersectionnalité des *Black feminists* est également une ressource qui permettra d'éclairer le sujet en offrant des angles d'analyses pour tenter de comprendre les spécificités de l'intégration des migrantes au féminin.

Au fur et à mesure que j'avançais dans cette recherche, une littérature sur les migrations Nord-Sud au Maroc a fleuri et a grandement enrichi ma recherche. Certaines de ces études ciblaient toutefois les migrations dans des villes autres que Casablanca et Rabat et au style de vie très différent (Marrakech, Fès, Essaouira), d'autres encore visaient des professions bien distinctes, tel que les professeurs français au Maroc ou encore le personnel des organisations internationales. L'ouvrage collectif de Therrien *et al.*, *La migration des Français au Maroc. Entre proximité et ambivalence* (2016) constitue une étude pluridisciplinaire très poussée des migrants Français au Maroc. Cette recherche est celle qui se rapprochait le plus de mon sujet, et a complété à maints égards ma recherche.

4. 1. Un sujet à l'opposé de « l'immigration exemplaire » de Sayad

Sayad, pionnier de la sociologie de l'immigration en France, décrit dans ses travaux sur les migrants algériens en France, et notamment dans « *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* » (1999) une migration très différente, voire opposée à celle qui intéresse cette thèse, puisqu'il s'agit d'une migration qui survient également en contexte postcolonial, mais dans le sens inverse, c'est-à-dire du

pays anciennement colonisé vers l'ancienne colonie. Donc, des migrants, provenant non seulement des anciennes colonies, donc de pays dominés, mais qui de surcroit proviennent des classes rurales précaires. Donc des « dominés » qui doivent s'intégrer dans la société des « dominants », faisant preuve d'ethnorelativisme dans une société incapable de réciproquer, qui attend d'eux une soumission aux normes en vigueur dans la culture dominante : « Dans tout contact entre cultures, c'est à la culture en position dominée que sont demandés l'effort de réinvention le plus grand et le plus urgent et une intelligence relativement plus vraie et plus juste de la culture dominante. L'ethnocentrisme est, d'abord, le fait des dominants, et fait partie de la culture des dominants (culture qui se veut universelle, absolue, la seule culture qui soit culture) : pleinement assurés d'eux-mêmes et de leur culture, il n'y a pour eux rien à « réinventer », rien à comprendre sur le mode pratique. Et quand, par exception, ils se donnent les moyens de comprendre ces « autres » qui leur sont culturellement étrangers, les dominés, cela reste de l'ordre de l'intellection, de la réflexion théorique, et de leur compréhension la plus compréhensive, lors même qu'elle essaie de se garantir contre l'ethnocentrisme, reste encore le produit de leur propre culture. » (Sayad, 1999, p : 168-169).

Dans le contexte de mon terrain, le « dominant », l'ancien colon était le migrant, et les membres de la société d'accueil étaient les dominés, anciennement colonisés. Comme nous le verrons tout au long de la thèse, ce n'est pas au migrant de faire preuve d'ethnorelativisme et d'user d'efforts de « réinvention » pour s'intégrer dans la société d'accueil, mais à cette même société d'accueil de faire ces efforts pour accueillir ces migrants.

4. 2. Des similitudes avec « l'immigration dorée » de Wagner

Je me suis également beaucoup inspirée des travaux d'Anne-Catherine Wagner, afin de comprendre la situation particulière des migrants privilégiés.

Dans son ouvrage « *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France* » (1998), Wagner met en lumière « l'immigration des cadres supérieurs en France », laquelle est absente des discours politiques sur l'immigration et ses « problèmes ». Ces « étrangers des classes supérieures » représentés comme une « élite internationale »ayant « dépassé les limitations nationales » (Wagner, 1998, p : 110-135

sur liseuse), partagent effectivement, selon Wagner une « culture internationale » avec des traits spécifiques, qui toutefois n'efface pas les cultures nationales puisqu'elle les met en relation selon le modèle de la diplomatie (Wagner, 1998, p : 3807 sur liseuse). Cependant, cette culture est tout d'abord l'apanage d'une élite qui se reproduit notamment à travers les institutions scolaires élitistes : « Les séjours à l'étranger, la fréquentation précoce et continue de personnes de diverses nationalités confèrent un rapport fait d'aisance et de naturel aux pays étrangers, que ne sauraient conférer les apprentissages plus tardifs » (Wagner, 1998, p : 3760 sur liseuse). Par ailleurs, au sein même de cette élite internationale, les nationalités de chacun, selon le système de domination entre pays, déterminent leur statut et leur rang : « Ceux qui peuvent faire valoir la valeur "internationale" de leurs attributs nationaux s'opposent à ceux qui, au contraire, doivent les refouler pour s'acculturer aux normes dominantes. » (Wagner, 1998, p : 1583 sur liseuse) Ainsi, les cadres des pays dominés, bien que faisant partie de cette population, sont exclus des « sphères de sociabilité internationale » (Wagner, 1998, p : 3832 sur liseuse).

En ce qui concerne leur intégration, Wagner prévient enfin que malgré la carrière internationale, « les expatriés peuvent traverser un nombre important de pays sans jamais quitter leur milieu; ils ne connaissent souvent de la France qu'un petit nombre de lieux réservés ». Pour ces cadres de diverses origines de classe, vivre à l'étranger leur permet un « brassage social relatif, qui a pour effet de brouiller la perception que les agents ont de leur propre statut social ». « L'intégration en France des cadres étrangers se définit par opposition avec l'assimilation. Les familles expatriées entretiennent des liens étroits avec leurs pays d'origine et elles disposent d'institutions qui leur permettent de transmettre efficacement leur langue et leur culture à leurs enfants ». Ils « refusent une acculturation qui les obligerait à renoncer aux bénéfices de l'accumulation de références culturelles multiples » (Wagner, 1998, p : 3819 sur liseuse).

Bien que, dans mon cas, j'aie enquêté des migrants plutôt issus des classes moyennes que d'une « élite internationale », et plus des individus travaillant sous contrat local que des expatriés, j'ai pu faire plusieurs parallèles avec l'immigration dorée décrite par Wagner. Les migrants nord-méditerranéens au Maroc, comme nous le verrons tout au long de la thèse, constituent effectivement un type de migration que l'on pourrait

qualifier de « dorée » en raison de leur positionnement social hiérarchique élevé au Maroc, dans un contexte postcolonial, et surtout en les comparant avec la migration Sud-Sud que constituent les migrants provenant d'Afrique Subsaharienne. Comme nous le verrons, les migrants nord-méditerranéens au Maroc ne sont pas dans une logique d'assimilation, et ils transmettent également leur langue et leur culture, à travers des institutions qui leurs sont propres. Enfin, alors qu'ils proviennent souvent des classes moyennes de leurs pays d'origine, ils fréquentent les mêmes espaces et lieux de loisirs que l'élite marocaine, brouillant ainsi leur origine de classe sociale.

4. 3. L'éclairage des études postcoloniales

Étant donné que, comme évoqué précédemment, mon terrain et la migration qui intéresse cette thèse ont lieu dans un contexte postcolonial, entre des migrants issus des anciens colons, et une société d'accueil anciennement colonisée, les études postcoloniales occupent une place très importante dans la bibliographie de cette thèse.

Je ne pouvais pas parler des théories postcoloniales en sciences humaines, sans mentionner le psychiatre et philosophe Fanon, dont l'ouvrage « *Peau noire. Masques blancs » (*1952) a inspiré et inspire encore plusieurs générations de chercheurs qui s'attèlent à comprendre les phénomènes postcoloniaux. Dans cet ouvrage, Fanon dénonce le complexe d'infériorité que ressent le colonisé, par rapport au colon, et mobilise l'histoire de la colonisation mais également celle de l'esclavage du peuple africain, pour expliquer que « le Noir veut être Blanc ».

Je ne pouvais pas non plus, et de surcroit étant donné que mon terrain a lieu en un territoire qui fait partie de l'Orient, tel qu'il a été construit dans l'imaginaire Occidental, ne pas mentionner « *L'orientalisme* » de Saïd (1978). L'Orientalisme, selon l'ouvrage du même nom, de Edward W. Saïd, renvoie à « un style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient », qui s'inscrit notamment dans l'histoire de la colonisation et dont l'idéologie est « fondée sur la place particulière que celui-ci tient dans l'expérience de l'Europe occidentale ». Effectivement, Saïd rappelle que L'Orient, en plus d'être « le voisin immédiat de l'Europe », est également « la région où l'Europe a créé les plus vastes, les plus riches et les plus anciennes de ses colonies, la source de ses civilisations et de ses langues, il est son rival culturel et il lui fournit l'une de ses images

de l'Autre qui s'impriment le plus profondément en lui » (Saïd, 1978, p : 30). Ainsi, l'Orient aurait « permis de définir l'Europe (ou l'Occident) par contraste : son idée, son image, sa personnalité, son expérience », l'Orient étant dans l'imaginaire de l'Occident « une forme d'elle-même inférieure et refoulée » (Said, 1978, p : 30). L'Orientalisme peut nous aider à comprendre la manière dont les migrants nord-méditerranéens se représentent le Maroc et les Marocains, avant de potentiellement découvrir cet Autre, du moins dans une certaine mesure, et dans le meilleur des cas, rencontrer réellement cet autre, s'acculturer et oublier les stéréotypes véhiculés en Occident.

Juliette Sméralda, dans son ouvrage « *Peau noire cheveux crépus. L'histoire d'une aliénation* » (2004) s'intéresse également à ce complexe d'infériorité que les peuples noirs ressentent vis-à-vis des blancs, avec un angle d'étude qui analyse les impacts de ce complexe d'infériorité sur le corps et l'image qu'ont ces peuples, notamment de leur peau noire et de leurs cheveux crépus. Cette domination intériorisée lors de la colonisation et de l'esclavage pousse plus particulièrement les femmes à rejeter leur négrité et à se défriser le cheveu et à se blanchir la peau à coup de produits irritants, nocifs et potentiellement cancérigènes, pour se rapprocher de l'idéal de beauté « blanc » intériorisé, sans vivre cette dénaturation comme une contrainte, mais comme un choix (Sméralda, 2004). Cet ouvrage m'a aidée à analyser l'attrait qu'éprouvent les Marocain(e)s pour les migrants nord-méditerranéens dans le domaine amoureux et sexuel, en particulier pour le corps de ces migrants.

L'ouvrage collectif de Fechter et Walsh (2012) « *The new expatriates. Postcolonial approaches to mobile professionnals* » s'intéresse aux « professionnels mobiles » des pays du Nord qui vont vivre et travailler dans les pays du Sud, et dans des conditions privilégiées. Ce type de migration, absent du débat politique sur les migrations, est selon eux « the modern-day equivalent of european colonials and settlers» (Fechter et Walsh, 2012, p. 9). Cette migration est analysée tout au long de l'ouvrage collectif, sous le prisme des théories postcoloniales de la race, de la culture et de l'identité afin de comprendre comment cette mobilité s'inscrit dans une continuité avec le passé colonial. Les divers chapitres ont été réalisés dans divers terrains : des « expatriés » anglais à Dubaï, aux migrants allemands en Namibie, en passant par les Occidentaux à la recherche d'authenticité en Inde.

Ils m'ont permis de mieux cerner le contexte de migration Nord-Sud dans un contexte postcolonial, et fourni des angles de compréhension pouvant être transposés à l'analyse de l'intégration des migrants nord-méditerranéens au Maroc.

Katie Welsh, dans son ouvrage «*Transnational geographies of the heart –Intimate subjectivities in a globalising city* » (2018), s'intéresse à l'intimité des migrants anglais, à leur vie amicale, amoureuse, sexuelle et familiale, à Dubaï, dans un contexte postcolonial. Elle s'intéresse notamment au privilège conféré à ces migrants en raison de leur nationalité, de leur classe et origine ethnique et la manière dont ce privilège affecte leur vie intime et leurs relations. Bien que, comme nous le verrons, ce terrain se distingue à plusieurs égards du mien, Casablanca (ou Rabat) n'ayant pas le même pourcentage de migrants dans sa population et les Marocains étant plus ouvert à la rencontre avec l'Occidental, cette étude m'a aidée à comprendre comment les migrants Nord-Sud, en contexte postcolonial, vivent leur intimité, leurs relations et leurs sentiments et émotions et l'importance qu'ont ces derniers dans le contexte de la migration.

L'ouvrage d'Amélie Le Renard (2019) « *Le privilège occidental* » traitant des Occidentaux à Dubaï, en explorant les« articulations entre classe, race, nationalité, genre et sexualité », est une excellente analyse des préjugés positifs à l'endroit des Occidentaux dans les anciennes colonies, et du traitement de faveur dont ils bénéficient dans le domaine professionnel (salaires, progression de carrière, facilité d'obtention du visa). A Dubaï, l'Occidentalité se performe : on attend des Occidentaux qu'ils aient des comportements et une présentation de soi qui répondent à cette image de l'Occidentalité, et cette « pression normative » vise encore plus les Occidentaux d'origines diverses (non-occidentales). Il y a également une pression normative visant à performer une « féminité occidentale (hétéro) sexualisée » au niveau professionnel mais seulement pour les femmes célibataires et n'ayant pas d'enfants. Le Renard s'intéresse également à l'intimité de ces migrants à Dubaï, que ce soit dans le cas des célibataires qui vivent, selon elle, un « hédonisme temporaire » et déplorent la difficulté de faire des rencontres authentiques pour une relation durable ou de couple. Avec une approche féministe postcoloniale, Le Renard retrace la construction des compétences comme étant occidentales, par le biais de la colonisation. Ce privilège touche dans une certaine mesure les Occidentaux « non-blancs » mais pas totalement, comme le démontre Le Renard, notamment lorsqu'elle

rappelle que les femmes occidentales non-blanches sont régulièrement assignées à la prostitution. Le Renard observe par ailleurs que ces migrants sont partagés entre l'envie de découverte de l'exotisme et le rejet de l'Islam. Les normes de l'hétéroconjugalité régissent les couples puisque les conjointes sont généralement accompagnatrices et s'occupent de leur foyer. Cet ouvrage m'a permis de mieux comprendre comment les privilèges dont bénéficient les Occidentaux en contexte postcolonial sont construits, et comment ils affectent la vie professionnelle et personnelle des migrants. Il m'a également amenée à observer la place de la blanchité dans la construction de ces privilèges et le positionnement où se situent les migrants Occidentaux non-blancs dans l'échelle des hiérarchies sociales en contexte postcolonial.

4. 4. Les travaux des *Black feminists*

La théorie de l'intersectionnalité, développée par les *Black Feminists* est, selon Ait Ben Lmadani et Moujoud (2012, p : 11- 21, parag. 2), « un outil méthodologique pour analyser les sociétés ou plus spécifiquement les positions des groupes sociaux traversés par différents rapports de domination », qui est « également à considérer comme un processus d'objectivation permettant un regard réflexif sur la position de chercheur(e) au sein des structures de production du savoir ». Selon Crenshaw et Bonis (2005, p : 51 à 82, parag. 4), « les expériences des femmes de couleur sont souvent le produit des croisements du racisme et du sexisme, et (…) en règle générale elles ne sont pas plus prises en compte par le discours féministe que par le discours antiraciste. ». Le patriarcat et le racisme « s'influencent réciproquement » pour créer des situations de discrimination qui dominent les mouvements racistes et ne sont pas forcément vécues par les hommes de couleur ni par les femmes blanches qui dominent les mouvements féministes (Crenshaw et Bonis, 2005, p : 51 à 82, parag. 4). Dans notre cas, les migrantes nord-méditerranéennes au Maroc sont dominées en tant que femmes dans le patriarcat, mais comme nous le verrons, bien qu'étant dans une situation de migration, elles ne sont pas dominées en tant que migrant(e)s occidentales blanc(he)s dans un contexte postcolonial. Toutefois, l'intersectionnalité nous permettra de déceler des situations de discrimination qui leur sont uniques et qui ne font pas partie de l'expérience des migrants nord-méditerranéens ni des femmes marocaines.

4. 5. Une littérature récente s'intéresse aux migrations Nord-Sud au Maroc

Au fur et à mesure, que j'avançais dans cette thèse, divers chercheurs ont travaillé et publié sur le sujet spécifique des migrations Nord-Sud contemporaines au Maroc, alors même qu'au départ, cette littérature était quasi-inexistante.

4. 5. 1. Les objets d'étude

Bien que toutes ces études aient ciblé la migration Nord-Sud au Maroc, les délimitations du sujet et le choix des villes qui ont servi de terrain, variaient selon les recherches. Certains chercheurs se sont intéressés à la migration Nord-Sud au Maroc, mais dans des villes autres que Casablanca et Rabat et ayant leurs spécificités propres, qui engendrent des raisons de migrer différentes et des schémas d'intégration différents.

Pellegrini, dans Therrien *et al.* (2016), a travaillé sur les entrepreneurs français à Marrakech. Marrakech étant une ville particulière, avec un cachet touristique, des températures agréables toute l'année et offrant une vie riche en loisirs et évènements culturels, nous ne pouvons pas la comparer aux grandes métropoles industrielles que sont Casablanca et Rabat. Cette ville où il fait bon vivre attire, comme nous le verrons, des migrants de style de vie.

Escher et Petermann, (2013) ont choisi pour terrain les médinas de Marrakech et d'Essaouira, et les migrants occidentaux qui y achètent une résidence principale ou secondaire. Essaouira, est également une ville réputée dans le domaine du tourisme, et offre un style de vie un peu « hippie » et la possibilité de pratiquer le kite et le windsurfing, grâce aux vents caractéristiques de la ville, anciennement appelée Mogador. Escher et Petermann ont déterminé une typologie de ces migrants :

- Les jetsetteurs
- Les artistes-intellectuels
- Les promoteurs culturels
- Les entrepreneurs motivés
- Les touristes huppés
- Les retraités en forme

- Le couple interculturel

Péraldi et Terrazzoni (2016) ont travaillé de leur côté sur les entrepreneurs français qui s'installent à Marrakech, Agadir, Essaouira et dont une partie résident illégalement, puisqu'ils viennent en qualité de touristes, et quittent tous les trois mois pour immédiatement revenir en tant que touriste. Leurs enquêtés possèdent des riads transformés en maison d'hôte dans ces villes très touristiques, ainsi que des restaurants ou encore des entreprises de divers services et d'artisanat, et ils sont représentés dans le service informel. Issus de la « frange la moins protégée économiquement et socialement des couches moyennes », ils « autoproclament » leurs compétences puisqu'ils n'ont bien souvent ni expérience ni formation pertinente dans leur domaine d'entreprenariat.

Berriane et Janati, (2016) ont quant à eux choisi pour terrain la ville de Fès, pour étudier les styles de vie des migrants occidentaux, qui ont acheté une résidence secondaire ou ont monté un petit projet entrepreneurial dans la médina de Fès, laquelle a été classée « Patrimoine mondial de l'humanité ». Fès, ancienne ville impériale possède une histoire très riche, une médina médiévale, des monuments chargés d'histoire, et un cachet d'authenticité et de spiritualité.

Chattou (2011) a effectué une étude sur les « entrepreneurs transnationaux » occidentaux, d'origine marocaine ou non, qui ont créé leur projet entrepreneurial dans les villes de Fès, Meknès, Marrakech et Tanger.

Outre ces études qui ont été réalisées dans des villes-terrains très différentes de Casablanca et Rabat, certaines ciblaient des professions bien particulières.

Boudarssa (2016) a enquêté le personnel des ONG internationales au Maroc de diverses nationalités dont des Occidentaux. Ceux-ci, en raison de leur choix de carrière, possèdent une « appétence forte à la fois pour la mobilité internationale et la connaissance de l'autre ». Certains sont des salariés, d'autres des volontaires, et une partie d'entre eux cumulent les contrats au Maroc pour y prolonger leur séjour.

Chattou (2011) travaille de son côté sur les enseignants français à Casablanca et Rabat. Ces derniers, comme il l'explique, ont 4 statuts professionnels différents et qui créent une hiérarchie au sein de ce groupe :

- Les expatriés

- Les titulaires résidents en détachement
- Les titulaires non-résidents
- Les contrats locaux

Enfin, deux études ont ciblé les Français, sans distinction de profession, et ont concerné les villes de Casablanca et Rabat, sans s'y restreindre.

Picod (2010) a écrit un ouvrage pionner dans la thématique des migrants Français au Maroc. L'étude s'intéresse notamment aux « pieds-noirs », c'est-à-dire aux Français qui résident au Maroc depuis des générations et dont les ancêtres étaient des colons. Elle s'intéresse également aux expatriés dans le sens juridique du terme, ainsi qu'aux Français qui viennent travailler sous contrat local au Maroc. Sa thèse, soutenue en 2008, commence par un travail historique qui retrace l'histoire de la colonisation française au Maroc, ainsi que la migration dans le contexte de cette colonisation, avec un regard sociologique.

L'ouvrage collectif de Therrien *et al.*, « *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence* » (2016) présente une étude pluridisciplinaire complète de la présence contemporaine des migrants français au Maroc. Dans un premier chapitre, Pellegrini s'attelle à retracer la présence historique des Français au Maroc, ainsi que leur profil démographique. Dans un deuxième chapitre, Therrien analyse les raisons du départ ainsi que les représentations du « chez soi » et l'altérité culturelle qui découle des échanges entre ces migrants et la société d'accueil. Le troisième chapitre, rédigé par Pellegrini, s'intéresse aux petits entrepreneurs français à Marrakech, comme nous l'avons déjà vu. Le quatrième chapitre, rédigé par Zaghbib et Therrien aborde les considérations juridico-légales attachées à cette migration. Les deux chapitres suivants (Harrami et Mouna) exposent une enquête menée auprès des Marocains pour étudier la perception qu'a la société marocaine, de ces migrants. Enfin, un dernier chapitre, rédigé par Zekri s'intéresse à la représentation du Français dans la littérature narrative marocaine.

Cet ouvrage, qui me semble être le plus important réalisé sur la thématique des migrations nord-sud au Maroc, est paru après le début de la présente thèse et après l'achèvement de mon terrain. C'était à la fois une immense opportunité d'éclairage sur le sujet, qui a enrichi cette thèse à plusieurs égards, mais également un défi, qui m'a

poussée à tenter de m'en distinguer, pour pouvoir apporter du nouveau à la recherche sociologique sur ce type de migrations.

Le chapitre qui m'a fourni le plus d'éclairage était celui qui concernait les raisons du départ ainsi que les représentations du « chez soi » et l'altérité culturelle, rédigé par Therrien. Therrien a donc choisi pour sujet d'étude les migrants français au Maroc en écartant de son étude les Français d'origine marocaine qui effectuaient ce qu'on pourrait qualifier de « migration de retour ».

4. 5. 2. Les raisons ayant mené à la migration

Therrien : imbrication des sphères économiques, professionnelles, familiales, personnelles et biographiques

Therrien, en se basant sur les études sur les styles de vie de la migration et de l'expatriation, offre une analyse très poussée des combinaisons de motifs migratoires, qui comportent à la fois des motivations liées à une meilleure qualité de vie et à un désir d'ailleurs, et celles liés au parcours professionnel et familial. Il y a ainsi imbrication des sphères économiques, professionnelles, familiales, personnelles et biographiques au moment de la prise de décision de migrer. La crise économique fait partie des raisons derrière ce choix de migration, selon Therrien. Therrien mentionne les « migrants en quête » qui plutôt que de rechercher un mieux vivre, migrent en espérant trouver un mieux-être. D'un autre côté, elle associe aux migrants de style de vie un motif de fuite d'une situation mal vécue et de recherche d'épanouissement personnel. Elle mentionne également les migrants qui « retournent » vers un paysage significatif, soit, par exemple, l'endroit où l'un de leurs parents ou grands-parents est né ou a vécu.

Picod : renouveler les typologies migratoires

Picod, quant à elle définit 4 catégories de migrants selon les raisons qui les ont amenés à migrer au Maroc:

- L'émigration coloniale ou historique, des « pieds-noirs », qu'elle qualifie de : « Français de nationalité et Marocain de cœur »
- Les migrations motivées par le travail, en distinguant les expatriés des travailleurs sous contrat local. Dans le cas des travailleurs sous contrat local, ils auraient été souvent poussés à la migration par le chômage. Ainsi, elle rejoint sur ce point

Therrien, laissant entendre que les migrations des Français au Maroc sont parfois des migrations de survie économique.

- Les migrations effectuées dans un souci de fuite : des hommes de 50 ans et plus fuyant le chômage ou d'autres situations illégales et profitant de la prostitution locale…avant d'épouser des Marocaines. La fuite, comme motif de migration a également été mentionnée par Therrien, lorsqu'elle évoque les migrants de style de vie (lifestyle migrations).
- L'amour, c'est-à-dire soit des femmes françaises qui suivent leur mari marocain, rencontré en France ou alors des hommes français qui rencontrent leurs conjointes au Maroc. L'amour fait également partie de la combinaison de motifs analysés par Therrien (motivations liées au parcours familial).

Pellegrini (2016) : des migrants en quête d'accomplissement

Pellegrini (2016) attribue la migration des petits entrepreneurs français à Marrakech à une quête d'accomplissement, autant personnel que professionnel plutôt que la recherche d'un gain économique, « l'aventure et l'exotisme à portée d'avion ». La France pour ces migrants est un « étouffoir » et le Maroc est imaginé comme la « terre de tous les possibles ». Pellegrini, tout comme Therrien et Picod, n'écarte pas les considérations d'ordre familial puisque trois parmi les huit enquêtés sont venus au Maroc pour rejoindre un conjoint ou un membre de la famille.

Escher et Petermann (2013) : Motivations liées à une meilleure vie

Escher et Petermann (2013) considèrent que les Occidentaux qui achètent des résidences, principales ou secondaires, dans les médinas de Marrakech et d'Essaouira, ont des motivations liées à une meilleure vie :

- Sphère coloniale (maître-servant) : le fait d'être servis par des femmes de ménage, gardiens, etc.
- Sphère des nuits d'Arabie
- Sphère de confort de vie
- Sphère sociale locale

Péraldi et Terazzoni (2016) : une seconde chance

Péraldi et Terrazzoni (2016) attribuent la migration des Français entrepreneurs à Marrakech, Agadir, Essaouira, à un échec dans leur parcours de vie et/ou à la recherche

d'un nouveau départ sentimental, familial ou professionnel, ce qui rejoint encore une fois la notion de « fuite » mentionnée à la fois par Picod et Therrien. Ils mentionnent également la vision de la France comme n'apportant pas d'épanouissement personnel et professionnel, dans l'imaginaire des migrants, ce qui rejoint la vision de la France comme un « étouffoir » décrite par Pellegrini. Enfin, ils ajoutent la recherche du « Maroc de l'enfance » comme autre raison qui motive dans certains cas le choix de cette migration, et qui s'inscrit dans l'histoire de la colonisation. Cela évoque le « retour vers un paysage significatif » mentionné par Therrien,

Berriane et Janati (2016) : la résidence touristique

Berriane et Janati (2016), dans leur recherche sur les styles de vie de la migration des occidentaux, qui achètent des résidences secondaires ou montent un petit projet entrepreneurial dans la médina de Fès, évoquent le phénomène de la « résidence touristique », lorsque les frontières entre le tourisme et la migration se brouillent. Berriane et Janati mentionnent également un rejet de l'Europe, et la vision du Maroc comme un endroit où il fait bon vivre, ce qui rejoint les visions de Pellegrini et Terrazzonni et Peraldi, qui présentent ainsi des visions négatives de la France, où une vie épanouissante ne serait pas possible et des visions au contraire très positives voire naïves du Maroc. La migration servirait aussi à éviter un piège et recommencer une nouvelle vie, ce qui rejoint encore une fois la notion de « fuite » mentionnée à la fois par Picod, Therrien et Péraldi et Terrazzoni. Cette migration serait également motivée par des raisons économiques : l'investissement dans le domaine du tourisme, voire une alternative à une situation socioéconomique difficile, ce qui, encore une fois, évoque une migration de survie économique, tout comme Therrien et Picod. Enfin, les considérations familiales sont également mentionnées, tout comme Pellegrini, Therrien et Picod.

Boudarssa (2016) : Une migration expliquée par divers motifs

La moitié du personnel des ONG internationales au Maroc enquêtés par Boudarssa n'a pas choisi le Maroc en particulier. Il s'agissait soit d'une mission offerte, soit, pour rejoindre Pellegrini, Therrien et Picod et Berriane et Janati, en tant que regroupement familial. Le Maroc avait cependant été découvert au préalable lors d'un voyage ou encore d'un stage. Dans certains cas, le Maroc était choisi pour sa proximité géographique pour les migrants ayant un conjoint resté en France.

Beck (2018) : remise en question de la notion de choix

Beck, au sujet du choix de migrer des enseignants français au Maroc, évoque une « remise en question de la notion de choix » provenant d'une « réalité complexe avec des structures familiales et professionnelles qui remettent en question la notion de choix » (Beck, 2018, p : 105 à 121, parag. 26).

Chattou (2011) : les entrepreneurs transnationaux

Les « entrepreneurs transnationaux », que Chattou qualifie de « militants du développement culturel et de la préservation du patrimoine » marocain, ont, selon ses recherches, en plus de ces considérations, toutefois également des motivations économiques qu'ils occultent.

4. 5. 3. L'intégration des migrants

Therrien *et al.* (2016)

L'idée générale véhiculée dans le titre de l'ouvrage, est « l'illusion de proximité » ressentie par les Français en arrivant au Maroc.

Therrien s'intéresse aux différentes configurations du chez-soi mises en œuvre par les migrants français au Maroc. Elle dépasse les généralités, pour donner une typologie de ces diverses configurations :

- Avec les Marocains (véritable rencontre avec l'autre)
- Parmi les Marocains (voisinage respectueux mais posture ethnocentrique)
- Entre-soi (souhaité ou non. Entre Français)
- Bulle (cocon de la famille et du travail)
- Bunker (étanchéité des parois, l'extérieur considéré comme menaçant)
- En parallèle (chez soi nulle part. Le cas des Français nés au Maroc)
- L'un des leurs (le cas des migrants musulmans)

Picod (2010)

Picod relève le statut de « dominant en pays conquis » des Français au Maroc, et leur proximité avec les élites locales, puisqu'ils partagent les mêmes valeurs européennes et pratiquent les mêmes loisirs élitistes. D'autre part, elle évoque un « Choc des cultures en terre d'Islam », c'est-à-dire que les « pratiques irrationnelles » des Marocains, telles

que la sorcellerie ou la « culture du inchallah », heurtent l'esprit cartésien des Français. Ainsi, ces peuples seraient « si proches et si lointain », ce qui rappelle « l'illusion de proximité » dont parlera Therrien quelques années plus tard. Picod met en garde contre l'application des « théories de l'intégration françaises » pour le cas des Français au Maroc, étant donné qu'ils sont « en haut de l'échelle sociale » au Maroc. Elle mentionne toutefois que chaque migrant « construit sa part de marocanité ».

Pellegrini (2016)

Pellegrini dénonce une discrimination positive des Français au Maroc, ce qui rejoint le « statut de dominant en pays conquis » évoqué par Picod. Pellegrini mentionne 3 domaines de différences culturelles, qui peuvent être des contraintes, obstacles ou avantages : les Relations humaines, le rapport au temps, au travail et à l'argent, et la religion (« inchallah »). Les stratégies d'adaptation qu'elle entrevoit sont les suivantes :

- Crispation identitaire : imposer et soumettre
- Observer, écouter, respecter
- Se remettre en question : le cheminement personnel

Pellegrini fait également une typologie des représentations identitaires classiques vécues par ces migrants :

- Questionnement identitaire et remise en question sans transformation identitaire
- Idéal d'identité transnationale
- Le Maroc, terre d'ambivalences (le sentiment de ne pas être chez soi)
- Nostalgie d'une « France impossible », où il est difficile de s'intégrer professionnellement

Escher et Petermann (2013)

Escher et Petermann ont produit une typologie des styles de vie des Occidentaux qui achètent des résidences principales ou secondaires, dans la médina de Marrakech en particulier. Voici ceux de ces idéaux-types, qui peuvent s'appliquer aux migrants et pas seulement aux touristes :

- *Riad Style* (ceux qui achètent un riad)

- *Self style* (à la recherche d'épanouissement personnel)
- *Homo style* (membres masculins de la communauté de migrants LGBTQ++)
- *Social style* (ceux qui apprécient la chaleur humaine des Marocains)

Escher et Petermann dénoncent une « néocolonisation » non-violente du Maroc par ces migrants. Ils remarquent également une absence de relations d'amitié avec les locaux, puisque ces migrants se cantonnent aux relations employeur-employé ou employeur-indépendant avec les Marocains.

Péraldi et Terrazzoni (2016)

Péraldi et Terrazzoni (2016) constatent, tout comme Escher et Petterman, que les relations de ces migrants avec la société locale sont réduites (seulement professionnelles, association ou salariat ou personnel de maison).Ils qualifient leur manière d'être dans la société marocaine de « liquide », en reprenant le terme de Baumann (2006), qui caractérise la mobilité et le caractère diffus, fluide de ces migrants, qui ne forment pas de communauté, ni se regroupent dans des quartiers, mais « occupent de manière diffuse, des positions rarement hégémoniques dans l'espace urbain comme dans l'espace des activités » (Péraldi et Terrazzoni, 2016, p : 69 à 86, parag. 22).

Ces migrants se représentent le Maroc « entre familiarité et proximité » en raison de la langue commune et de la proximité géographique, ce qui rappelle « l'illusion de proximité » de Therrien.

Selon Péraldi et Terrazzoni, l'histoire de la colonisation influence encore aujourd'hui les représentations, y compris de ceux qui sont trop jeunes pour l'avoir vécue. Ces migrants ont notamment la certitude d'être dotés de compétences et de savoir-faire qui n'existeraient pas au Maroc. Par ailleurs, ils seraient « déçus » par les Marocains, puisqu'en raison du préjugé néocolonial, ils refusent de négocier avec la culture locale. Ils font un parallèle avec le « voyage colonial » tel qu'il a été pensé par Memmi [Memmi, 2002, p. 29] : celui de la facilité, autrement dit de l'accès à des « situations assurées » au sein d'un pays dont la population est devenue docile et servile (Péraldi et Terrazzoni, 2016, p : 69 à 86, parag. 26).

Berriane et Janati (2016)

Berriane et Janati décrivent deux situations migratoires qui mènent à des reconstructions identitaires:

- Temporaire : des migrants « voyageurs » (citoyens du monde)
- Définitif : des migrants convertis en nouveaux fassis (registre de permanence identitaire)

Boudarssa (2016)

Boudarssa, dans son étude sur le personnel des ONG Internationales au Maroc, constate de fortes attentes de « relation cosmopolite » avec les Marocains chez ces migrants. Leur imaginaire associe le Maroc avec l'exotisme, le mysticisme et l'hospitalité des Marocains. Ils vivent cependant dans des « enclaves d'étrangers » même s'ils choisissent des quartiers marocains, et vivent en communauté entre eux. Malgré leurs cours d'arabe, ils pratiquent uniquement avec les employés de maisons, taxis, serveurs, voire conjoints. Ils sont déçus de ne pas avoir d'amis marocains, ce qu'ils attribuent au mode de vie différent et au manque de liberté des Marocaines. Certains considèrent le Maroc comme un autre « chez soi » et en particulier les Andalous et les Sud-Italiens. Dans le cas des femmes migrantes, la rue est évitée en raison du harcèlement sexuel qui est très mal vécu.

Beck (2018)

Selon Beck, la nature des contrats des enseignants français au Maroc « structure la place des acteurs dans l'espace social, leurs représentations sociales et leurs pratiques. ».Beck propose une typologie des relations à l'autre en fonction du « rapport au voyage » de ces enseignants :

- Internationaux (histoire familiale internationale, pas forcément ouverts à l'autre, élites de la mondialisation)
- Expérimentateurs (ancrage en France, à la recherche de « l'extraordinaire »)
- Affinitaires (installation durable, affinités liées à la période coloniale et aux flux migratoires traversant la Méditerranée)

Chattou (2011)

Tout d'abord, les transnationaux décrits par Chattou ne s'installeraient pas de manière définitive au Maroc et seraient au contraire dans une mobilité permanente. Ces

entrepreneurs fournissent des efforts pour s'intégrer dans le système social existant, saluent leurs voisins, et, dans de rares cas, se lient avec des familles du quartier. Ils fréquentent des réseaux de solidarité de transnationaux. Chattou mentionne une « confrontation entre deux identités sociales différentes » en ce qui a notamment trait à la religion, au mode vestimentaire, etc. Il mentionne toutefois que la gentrification s'accompagne par des transformations de l'espace et des pratiques sociales, qui sont plus ou moins bien acceptées par la société locale, dépendamment des villes. Il évoque le « transnationalisme » ou le « processus social dans lequel les migrants établissent des champs sociaux qui franchissent les frontières géographiques, culturelles et politiques » (Chattou, 2011, p. 92).

5. Ce que la présente thèse apporte à la recherche sur les migrations

Cette présente thèse tire son originalité de deux éléments. Tout d'abord, puisque j'étais moi-même dans le début de la trentaine et célibataire en réalisant le terrain, j'ai non seulement eu de la facilité à rejoindre des jeunes célibataires, même s'ils ne constituaient pas la majorité de mes enquêtés, mais j'ai également et surtout été en mesure de les amener à parler de leur vie sentimentale au Maroc, avec des Marocain(e)s. Cela m'a permis de comprendre comment se déroulaient leurs rencontres et aventures amoureuses, en plus de leurs amitiés, non seulement dans un contexte interculturel, mais également postcolonial.

Le deuxième élément d'originalité est d'avoir enquêté des Espagnols et notamment des Andalous, dans le contexte de crise économique et de chômage qui a frappé durement l'Espagne et encore plus fortement l'Andalousie. Ainsi, j'ai pu constater qu'une partie de la migration nord-méditerranéenne au Maroc pourrait être qualifiée de migration de survie économique, ce qui est un phénomène nouveau et rare dans les habitudes de migration Nord-Sud contemporaine.

6. Conclusion

Dans les derniers 10-15 ans, la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc s'est accrue tout en se diversifiant, pour inclure des individus travaillant sous contrat local, ainsi que des migrants en situation irrégulière.

Cette thèse prend tout d'abord pour hypothèse que, du moins pour une partie de ces migrants, la migration constitue une échappatoire au chômage découlant de la crise économique, et que cette migration est donc perçue comme temporaire et n'est pas envisagée dans le long terme.

Par ailleurs, dans un contexte postcolonial, j'ai pris également pour hypothèse que ces migrants bénéficient de privilèges et de discrimination positive, puisqu'ils incarnent, aux yeux de la société marocaine, l'ancien colon « dominant ».

J'ai pris de même pour hypothèse que ces migrants, citoyens de pays « dominants » dans l'ordre international, gardent une posture ethnocentrique tout au long de leur migration au Maroc et lors de leurs interactions avec les Marocains. Je comparerai l'intégration de ces migrants « dominants » et leurs potentiels privilèges à l'emploi et dans leurs interactions avec les Marocains à celle, moins envieuse, des Subsahariens au Maroc, qui souffrent de discriminations et de racisme.

Un axe genre sera également développé, puisque je prends pour hypothèse que les migrantes ont plus de freins à l'intégration dans une société relativement encore patriarcale comparativement à l'Occident.

Les Français, les Espagnols et les Italiens sont respectivement, les nationalités les plus représentées parmi les migrants nord-méditerranéens au Maroc. Ce sont donc eux que j'ai enquêtés. Le nombre total de migrants au Maroc, y compris des Nord-Méditerranéens est en augmentation ces dernières années. Ils sont majoritairement des salariés du secteur privé et sont concentrés dans les grandes métropoles marocaines et en particulier, respectivement, Casablanca et Rabat, qui sont les deux villes que j'ai choisies comme terrain.

En examinant les diverses définitions du terme « Expatrié » il s'avère que la définition du sens commun en fait un terme qui est réservé aux Occidentaux blancs des classes privilégiées, tandis que le terme « immigré », entaché de connotations négatives,

désigne les individus provenant des pays non-occidentaux et qui ne sont pas blancs. Afin de ne pas reproduire cette définition et la discrimination qu'elle comporte, comme je l'ai signalé plus haut, j'utiliserai ce terme dans sa définition juridique, c'est-à-dire toute personne travaillant sous un contrat d'expatriation, et qui est généralement envoyée de la maison mère d'une multinationale vers sa filiale au Maroc.

Je désignerai les individus travaillant sous un contrat local, comme des « migrants », puisque ce terme est celui qui me semble se rapprocher le plus d'une neutralité. Le terme « mobilité » semble également bien décrire la migration dont il est question dans cette thèse, et qui ne dure souvent que quelques années comme nous le verrons.

La proportion d'expatriés (au sens juridique) parmi la population nord-méditerranéenne est en baisse et de plus en plus loin de constituer la majorité de ces migrants. Pourtant, une partie des Marocains et de ces migrants eux-mêmes, utilisent ce terme selon la définition du sens commun, pour désigner les migrants occidentaux au Maroc, tous contrats de travail confondus.

Les migrations de travail, telles que celle qui fait l'objet de cette thèse, se déclinent en plusieurs catégories : les migrations de survie économique, qui poussent des individus à la migration afin de pouvoir subvenir à leurs besoins les plus essentiels; les migrations de stratégie de travail, s'inscrivant dans des objectifs d'évolution de carrière; et enfin les migrations de stratégie de vie, qui visent l'adoption d'un style de vie jugé inaccessible dans le pays d'origine, pour des raisons autres qu'économiques. Plusieurs chapitres de la thèse seront consacrés aux diverses raisons, économiques ou ayant trait au parcours de vie, derrière le choix de migrer.

Lorsque j'interrogerai l'intégration de ces migrants, terme aux définitions multiples, je m'intéresserai à leur intégration professionnelle, à leur intégration sociale ou extra-professionnelle, à leur intégration culturelle, et enfin à l'ouverture des Marocains envers eux.

Chapitre – 2 : Un terrain original et une position de chercheuse ambigüe

Ce terrain a été réalisé en ayant un pied dans le terrain, sans toutefois en faire totalement partie. L'enquête ethnographique a été réalisée de 2014 à 2017 dans l'axe Casablanca-Rabat.

Dans un premier temps, intéressons-nous à la position ambigüe de chercheuse sur le terrain, et la double présence, dans le terrain et dans la société d'accueil, avec les avantages et les inconvénients que cette position engendre du point de vue du déroulement des entretiens et de leur analyse.

Une deuxième partie sera consacrée à la méthodologie choisie et aux méthodes de recrutement des enquêtés.

Enfin, une troisième et dernière partie présentera des statistiques relatives à l'enquête, intéressantes pour la compréhension de cette thèse.

1. Une position de chercheuse ambigüe : double présence dans mon terrain et dans la société d'accueil

Ma place dans ce terrain ethnographique en tant que chercheuse était loin d'être simple. L'ethnographie cherche à comprendre en rapprochant le lointain ou en rendant familier l'étranger (Beaud et Weber, 1998, p : 7). Dans le cas de cette thèse, le terrain était à la fois proche et lointain. Le travail de chercheuse a donc consisté à la fois à me rapprocher du lointain et à prendre une distance par rapport à ce qui m'était familier.

J'étais donc à mi-chemin entre l'enquête par dépaysement (« rendre familier ce qui est étranger ») et l'enquête par distanciation (« rendre étrange ce qui est familier ») (Beaud et Weber, 1998, p : 37). Beaud et Weber conseillent à l'apprenti chercheur de choisir l'un des « univers sociaux » qu'il fréquente déjà mais qui ne soit pas « trop familier » (Beaud et Weber, 1998, p : 38-39). « Commencez par vous demander dans

quels univers sociaux vous êtes déjà pris grâce à vos activités professionnelles, universitaires, associatives, sportives, ou du fait de vos appartenances locales, politiques, religieuses, etc. Puis tentez de cibler un univers pas trop familier dans l'ensemble de vos univers » (Beaud et Weber, 1998, p. 38-39).

Mon terrain était effectivement l'un des univers sociaux dans lequel j'étais déjà impliquée, mais il m'était largement familier, et donc ce n'était pas le choix de terrain le plus facile, et il m'a fallu user d'efforts de distanciation, comme nous le verrons plus loin.

Effectivement, revenue en 2011 vivre au Maroc après 10 ans d'absence (Montréal, New York et Londres), et avec une deuxième nationalité (canadienne) acquise, ma position par rapport à mon terrain était loin d'être simple, autant pour moi que pour mes enquêtés. Mon expérience de migration dans divers pays, ma double nationalité, mais également ma fréquentation de l'école de la République française au Maroc, de 4 à 18 ans et mon appartenance à une famille très moderne et très ouverte à l'occident, ont fait de moi un individu culturellement métissé.

Ce métissage culturel et l'influence qu'ont eue les cultures occidentales, françaises et québécoises, sur mon identité et ma trajectoire de vie ont fait progressivement de moi ce que l'association d'expatriés « Internations » nomme les « international minded people » ou personnes ayant un esprit « internationalisé »[41].

Dès mes premières années d'université à Montréal, j'ai noué des amitiés avec des personnes de diverses cultures, avec une soif d'en apprendre plus sur leurs cultures. J'ai entamé l'apprentissage de l'espagnol que je pratiquais avec mes amis mexicains, et je me suis engagée dans l'association étudiante International Student Network (ISN). Cette passion pour l'international et l'interculturel m'a finalement menée jusqu'à compléter un master interdisciplinaire en Études Internationales, durant lequel je me suis spécialisée dans la thématique des migrations, puisque j'avais choisi comme sujet d'essai de stage « Les immigrants musulmans au Québec ». J'ai également eu l'opportunité d'effectuer un stage au Conseil Économique et Social des Nations Unies à New York, qui a également accru mon intérêt pour la coopération internationale.

Une fois de retour au Maroc, et n'ayant pas « choisi » ce retour qui était le fruit d'un concours de circonstances, je n'étais donc pas intéressée à faire partie de cercles

[41] Internations.org.

sociaux qui étaient uniquement marocains, et à m'entourer de personnes n'ayant pas cet esprit international et interculturel. J'ai donc immédiatement recherché les associations et les cercles internationaux, et c'est ainsi que je suis devenue organisatrice bénévole d'évènements pour le réseau « d'expatriés » Internations. Cette fonction m'a permis de rencontrer énormément de personnes de divers pays et cultures et c'est ainsi que j'ai connu mes amis et connaissances de Casablanca, ainsi que plusieurs des enquêtés de cette thèse.

Bien qu'ayant grandi au Maroc et ayant acquis les codes sociaux marocains, ma forte exposition à d'autres cultures, et surtout à des cultures occidentales, a fait de moi quelqu'un qui appartient, du moins partiellement, à la fois à la société d'accueil marocaine et également au groupe des individus culturellement différents qui doivent s'y intégrer. Tout au long de l'enquête, j'ai fait avec beaucoup de rigueur ce que Beaud et Weber appellent "l'auto-analyse" (Beaud et Weber, 1998, p : 21). C'est à dire que j'ai questionné sans cesse ma position dans l'enquête et j'ai analysé sans relâche les préjugés que j'avais, en raison de cette position, et les comportements que ces préjugés me poussaient parfois à adopter, malgré tous mes efforts pour me rapprocher le plus possible d'une neutralité qui ne peut être totale puisque, comme tous les chercheurs, j'arrivais avec mon propre bagage socioculturel et mes propres idées et représentations du monde.

Blanchet (2009) décrit la réflexivité, en sciences humaines comme « l'idée d'une démarche par laquelle je m'interroge moi-même (comme je me regarde dans un miroir) et où je suis interrogé par autrui (qui me renvoie ainsi une image) sur mes propres actes et mes propres discours. » (Blanchet, 2009, p. 145 à 152, parag. 1). La révélation par l'auteur de ses subjectivités personnelles apporte plus de rigueur scientifique que le fait de simplement les ignorer (Blanchet, 2009, p. 145 à 152, parag. 12). Et la croyance en la possibilité d'une neutralité dans l'interaction humaine ayant lieu lors de l'entretien « entre deux individus socialement situés par rapport au monde et par rapport à l'autre » est selon Hélène Chamboredon *et al.* (1994, p. 117) un « travers objectiviste ».

Observons d'abord les implications de l'appartenance à son terrain de recherche, avant de nous intéresser aux implications de l'appartenance à la société d'accueil.

1. 1. Faire « presque partie » de son terrain : les avantages et les inconvénients

Selon Pierre Bourdieu dans « *Homo Academicus* », « en prenant pour objet un monde social dans lequel on est pris, on s'oblige à rencontrer, sous une forme que l'on peut dire dramatisée, un certain nombre de problèmes épistémologiques fondamentaux, tous liés à la question de la différence entre la connaissance pratique et la connaissance savante, et notamment à la difficulté particulière et de la rupture avec l'expérience indigène et de la restitution de la connaissance obtenue au prix de cette rupture » (Bourdieu, 1984 cité par Matonti, 1996, p. 114).

Comme expliqué précédemment, à la suite de mes migrations et de mon exposition à diverses cultures occidentales, et après être également devenue citoyenne canadienne, je suis revenue vivre au Maroc en 2011. J'y ai recherché les cercles d'amitié ainsi que les réseaux formels et informels composés par des migrants de diverses origines et diverses cultures, dont les Nord-Méditerranéens. Ce qui m'a donc amenée à fréquenter des migrants de diverses origines, dont les Nord-Méditerranéen(e)s, et à occuper les quartiers, les lieux de loisirs, les espaces physiques et virtuels, les réseaux formels et informels où se regroupent ceux(elle)s qu'on appelle « les expats » de Casablanca.

J'ai donc fréquenté pleinement ce « Casablanca international », comme nous pourrions le qualifier, de mes 28 ans à mes 34 ans, me bâtissant progressivement un réseau d'ami(e)s et de connaissances de diverses origines et cultures, dont des Nord-Méditerranéen(e)s, proches de ma classe d'âge et de ma catégorie sociale.

Souffrant de ce que le conférencier spécialiste de la communication interculturelle Craig Storti, appelle « reverse cultural shock » (Storti, 2001, p. 93 sur liseuse), ou choc culturel inversé, j'ai constaté beaucoup de similitudes entre cette expérience que je vivais et celle, de choc culturel et de défis liés à l'intégration, que vivaient les migrant(e)s qui composaient mon groupe d'ami(e)s et de connaissances. Mon expérience de réintégration au Maroc en tant que Marocaine ayant acquis la nationalité canadienne et ayant été imprégnée de diverses cultures, m'a paru tellement proche de l'intégration de ces migrant(e)s, que, ayant le sentiment que je faisais totalement partie de ce « Casablanca international », j'avais eu d'abord l'illusion de faire partie intégrante de mon terrain. Au fur et à mesure de l'enquête, je me rendais compte que, bien que considérée comme étant

proche en raison de mes valeurs, mes idées, mon style de vie, je ne représentais pas moins la société d'accueil aux yeux de mes enquêté(e)s, et... parfois à mes propres yeux. J'ai donc, comme mentionné précédemment, effectué cette ethnographie en ayant un pied dans mon terrain et un pied dans la société d'accueil.

Les avantages liés à cette inclusion partielle dans le terrain étaient nombreux. Tout d'abord, cela a permis une observation participante de plusieurs années, comme nous le verrons dans une prochaine section. Cela a évidemment également facilité le recrutement d'enquêtés. Enfin, la proximité de valeurs et styles de vies avec les enquêtés a été un facteur positif, puisque cela rapprochait l'enquêtrice et les enquêtés, et suscitait donc la confiance des enquêtés, qui se sentaient alors à l'aise pour se confier et partager des détails de leur vie, y compris par moments des bribes de leurs vies intimes.

Cependant, cette inclusion partielle dans le terrain n'était pas seulement source d'avantages, facilitant le terrain. Selon Beaud et Weber, l'enquête par dépaysement est plus facile que l'enquête par distanciation, car l'étrangeté des univers inconnus crée de la distance et oblige à voir d'un œil « neuf » des éléments auxquels on n'aurait pas prêté attention si le terrain était familier. Ils mettent en garde : « A l'inverse, les univers dont vous êtes trop proches [...] vous seront plus difficiles à enquêter parce que, sans recul, en ayant tout de suite l'impression de comprendre, mais, en fin de compte, en comprenant toujours à moitié, vous avez de fortes chances d'être sujet à l'illusion d'une compréhension immédiate » (Beaud et Weber, 1998, p. 38). Il est effectivement important, selon Beaud et Weber, lorsqu'on est à la fois enquêteur et participant de prendre de la distance afin de combattre les explications naturelles provenant de notre impression de tout comprendre du terrain (Beaud et Weber, 1998, p : 40). « Devenir enquêteur alors qu'on est d'avance participant [...] suppose une prise de distance pour laquelle vous ne pourrez pas vous appuyer sur vos impressions d'étrangeté. En particulier, tout vous paraitra d'avance naturel, évident, allant de soi: vous aurez une explication pour tout, vous aurez l'impression de tout savoir. Autant de préjugés dont il faudra vous débarrasser. Une grande partie des conditions objectives de l'enquête sera réglée d'avance, hors champ d'observation. Vous aurez noué des relations d'amitié, d'alliance, d'inimitié, d'antipathie, et vous aurez oublié comment elles se sont nouées et qu'elles ont des effets importants sur vos observations. Si vous avez conscience des

difficultés de l'exercice, vous pouvez profiter de cette immersion pour la convertir en objet d'enquête ». (Beaud et Weber, 1998, p. 40).

Cette difficulté à voir les éléments du terrain d'un œil neuf s'est manifestée à quelques reprises, bien que j'en aie eu conscience à chaque fois, grâce à l'effort d'auto-analyse systématique soutenu tout au long du terrain. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, en rédigeant la grille d'entretien, l'une des questions posées s'est avérée être le fruit de ma propre subjectivité, étant donné mon inclusion dans le terrain, et la familiarité que je ressentais avec le parcours d'intégration de ces migrants au Maroc, qui faisait écho avec ma propre réintégration. J'ai effectivement posé la question « Comment s'est passé pour vous le ramadan au Maroc » de manière systématique, puisque, à titre personnel, ce mois sacré était associé à des expériences négatives (les restaurants fermés en journée, bars et discothèques fermées tout le mois, les passants irrités, etc.). En menant les entretiens, je me suis rendue compte, comme nous le verrons plus en détails dans un chapitre suivant, que certains migrants chrétiens se sentaient au contraire reconnectés à leur propre foi et vivaient de manière très positive la spiritualité qu'ils ressentaient durant ce mois.

En tant que femme, et puisque je menais un combat personnel contre l'imposition de normes de beauté rigides aux femmes dans la société marocaine, j'ai également été surprise lors d'un entretien, en demandant comment était vécue la migration au Maroc en tant que femme (et en m'attendant à n'entendre que des réponses négatives), d'entendre que le coût accessible des salons de beauté était un avantage de vivre au Maroc en tant que femme. J'ai pris conscience de ces biais grâce à l'auto-analyse et j'ai pu les intégrer au matériel de recherche et les analyser.

Par ailleurs, mon inclusion dans le terrain, bien que me donnant un avantage pour recruter des enquêtés, était également parfois un frein pour ce même recrutement. C'est-à-dire que je devais tout d'abord résister à la tentation de choisir la facilité en enquêtant mes amis. J'ai tout de même réalisé un entretien « de pratique » pour m'exercer, avec l'une de mes amies, ce qui fût un bon exercice mais m'aida également à bien comprendre pourquoi je ne pouvais pas enquêter mes amis. Voici un extrait du journal d'enquête, qui en témoigne :

« Jeudi 18 Février 2016, Casablanca, Café le Bistrot

Lola est une amie. La première fois que je l'ai rencontrée, je lui ai demandé si je pouvais l'interviewer. Elle a accepté avec beaucoup d'enthousiasme. Cependant, elle venait tout juste d'arriver, n'avait pas vraiment commencé à travailler et donc j'ai jugé qu'il était préférable de lui donner quelques mois le temps de s'installer et d'avoir un peu de recul par rapport à sa migration à Casablanca.

Entre temps, nous sommes devenues amies. Bien que ma directrice de thèse m'ait demandé de ne pas interviewer mes amis, j'ai décidé de le faire quitte à ne pas baser mon analyse là-dessus. Je me suis dit que d'un côté cela me permettait de m'entrainer à mon nouveau rôle d'interviewer, et d'un autre côté, c'était un avis de plus qui pouvait m'orienter, même si cela n'apparait pas dans ma thèse.

Lola est une personne très souriante, amicale et optimiste. Je savais que son opinion serait plutôt positive globalement par rapport à son immigration et au Maroc. C'était un peu bizarre car j'avais l'impression de lui poser des questions dont je connaissais déjà la réponse. Par ailleurs, des fois j'oubliais si je lui avais posé telle ou telle question car de toute manière je connais déjà les réponses à la plupart des questions. D'autres fois, j'étais au contraire embarrassée presque de poser des questions dont je jugeais qu'une amie devait avoir déjà la réponse ou si je me rappelais qu'elle m'en avait déjà parlé mais que j'avais oublié.

Par ailleurs, en arrivant au le café, nous avons parlé de choses et d'autres pendant plus d'une heure. Ce fut un peu dur de reprendre les questions, car nous avions plutôt envie de nous mettre à jour sur nos vies respectives. »

Il s'agit d'un cas exceptionnel, puisque l'enquêtée était une amie intime ; mais, plus d'une fois, entre le moment où je rencontrais un migrant et lui proposais un entretien, et le moment où nous réussissions à concrétiser l'entretien, nous nous étions recroisés plusieurs fois dans des contextes favorisant l'amitié. Cela puisque nous fréquentions les mêmes groupes et les mêmes lieux. Ainsi, au moment de l'entretien, il n'était pas rare d'avoir déjà assez échangé pour être dans une phase de début d'amitié, et avoir déjà une certaine complicité. Toutefois, ces entretiens ont été réussis, puisque, d'une part, l'amitié n'en était qu'à ses débuts, me permettant à la fois de rester concentrée sur l'entretien et d'avoir encore plein de choses à découvrir sur l'enquêté (e) et que, d'autre part, cette complicité naissante permettait justement à la migrante ou au migrant de se sentir à l'aise et de me confier certaines choses qu'elle ou il n'aurait pas confié à un(e) inconnu(e).Plusieurs de mes enquêtés, sont, toutefois, après l'entretien, devenus des amis intimes, en partie grâce à cette thèse.

1. 2. Faire partie de la société d'accueil : une limite dans les résultats de l'enquête

Même si j'appartenais aux cercles d'amitié, réseaux formels et informels des « expats » à Casablanca, et fréquentais les mêmes lieux de loisir, et malgré la proximité en termes de valeurs et de styles de vie, il s'est avéré qu'aux yeux des enquêtés, et parfois à mes propres yeux, je n'en faisais pas moins partie de la société d'accueil. Mon statut de Marocaine a effectivement parfois biaisé le discours des enquêté(e)s, les limitant dans leur critique du Maroc pour ne pas me vexer, et ce, malgré mes efforts pour les mettre à l'aise et leur rappeler notre proximité en termes de valeurs, de styles de vies et d'expériences, n'hésitant pas à critiquer moi-même certains aspects du Maroc et de la culture marocaine, stratégiquement, afin de les encourager à s'exprimer librement.

En décrivant les Marocains et la société marocaine, les enquêtés utilisaient souvent la deuxième personne du pluriel, m'incluant dans ce « vous » empreint d'altérité, malgré tous mes efforts pour appartenir au « nous » auquel ils s'identifiaient. L'extrait d'entretien suivant, avec Chloé, professeur d'école française de 38 ans, au sujet des différences culturelles entre la France et le Maroc, en témoigne :

> C : *Y'a plein de choses sur lesquelles on est un peu… on a la même façon de vivre et plein d'autres choses où c'est différent. Déjà vous avez beaucoup plus la culture de famille, vous êtes… ça qu'on a moins nous de vivre avec les parents, plus longtemps etc… Après, le côté aussi pour les mariages et tout ça, ça nous dépasse toujours un petit peu….*

Chloé explique par la suite que la secrétaire de son mari a fait l'objet d'un mariage arrangé par ses parents, ce qui est, à ses yeux de Française, surprenant. Elle se défend toutefois à la suite de ce récit : *« Bon, après voilà. Bon ça me dérange pas plus que ça hein »*, comme pour s'assurer de ne pas me vexer. Et elle enchaine immédiatement sur les aspects de la culture marocaine qu'elle apprécie.

En ayant conscience que Chloé se limite dans ses propos au sujet du Maroc et de la société marocaine, je partage avec elle mes propres difficultés de réintégration dans la société marocaine, et je constate alors une amélioration, puisqu'elle partage ensuite alors des expériences négatives telles que deux occasions durant lesquelles elle a été victime de racisme.

D'autre part, il m'est arrivé d'éprouver un léger malaise, que je faisais de mon mieux pour cacher, lorsque la critique du Maroc s'accompagnait d'une posture paternaliste voire néocolonialiste, ou encore, lorsqu'elle se basait sur des éléments qui étaient faux. Lors d'un entretien avec Mathieu, cadre de 35 ans issu de la bourgeoisie parisienne, qui a adopté, tout au long de l'entretien, une posture totalement paternaliste à l'égard du Maroc et du peuple marocain, j'ai effectivement ressenti ce type de malaise. Malgré mes efforts pour l'encourager à parler sans retenue et pour cacher mon malaise, je n'ai pu m'empêcher d'intervenir et de le corriger lorsque sa critique du Maroc s'est basée sur une information erronée :

> M : *Parce que beaucoup de gens pensent que je critique. Mais je ne critique pas. Je pose la question « comment vous faites pour être fier d'être un pays, est-ce que vous vous rendez compte que vous imposez à des gens et je ne parle pas de moi, je parle que y'a des gens qui n'ont pas envie d'aimer l'Islam, que y'a des Juifs encore au Maroc, même si Hassan II a tout fait pour les pousser… il en reste quand même 300 000. Comment vous ? Est-ce que …*
> *S : Hassan II a tout fait pour quoi ? Qu'est-ce que tu as dit ?*
> *M : Hassan II a mis en place… a institué l'Alyah donc le retour…*

Je n'ai pas pu m'empêcher d'intervenir pour lui expliquer que la dynastie Alaouite est très attachée à la communauté juive marocaine et s'est assurée qu'ils aient les mêmes droits que les marocains musulmans. Que, par ailleurs, cette même dynastie a même essayé d'empêcher la communauté juive au départ de partir pour Israël, mais que devant leur détermination, elle a dû se résoudre à accepter ce départ tout en leur garantissant le droit de garder leur nationalité, de la transmettre à leurs enfants et de revenir soit pour des vacances, soit de manière définitive, lorsqu'ils le souhaitaient.

Ainsi, j'ai délaissé ma posture d'enquêtrice pour revêtir mon chapeau de Marocaine, le temps de corriger l'information erronée que Mathieu avait reçue, car le léger malaise ressenti mais contrôlé tout au long de l'entretien, s'était aggravé en entendant cette fausse accusation.

Cette anecdote a contribué à me faire prendre conscience que l'appartenance à la société d'accueil marocaine, malgré ma forte exposition à diverses cultures occidentales et mes 10 ans de migration en Occident, faisait toujours partie, du moins partiellement, de mon identité. Malgré mon appartenance à la société d'accueil, en raison de la proximité en termes de valeurs et de styles de vie, les entretiens se sont toutefois déroulés de

manière satisfaisante, et, dans la majorité des cas, même lorsque l'enquêté(e) paraissait réticent(e) au départ, mes efforts de rapprochement suffisaient à l'encourager à s'exprimer sans trop de retenue.

2. Enquêter les classes moyennes

La situation d'enquête est avant tout une interaction humaine, durant laquelle se joue un rapport de force symbolique (Mauger, 1991), dont le résultat dépend des caractéristiques socio-culturelles de l'enquêté et de l'enquêteur mais également de leur « représentation de soi » (Mauger, 1991, p. 129). « A la définition explicite de la situation d'enquête par l'enquêteur comme situation de communication se superpose une définition implicite comme rapport de force symbolique : ainsi peut-on rendre compte de la diversité des attitudes adoptées à l'égard de l'établissement de la relation d'enquête et des différentes modalités de présentation de soi des enquêtés (exhibition, expression, dissimulation) » (Mauger, 1991, p. 129).

La « différence sociale » qui joue dans ce rapport de force dépasse le simple statut d'étudiant en ce qui concerne l'enquêteur-doctorant puisque son origine sociale est également déterminante (Chamboredon *et al.*, 1994, p. 117).

Le résultat du rapport de force dépendra à la fois de la « représentation de soi » et du groupe social auquel appartiennent enquêteur et enquêté (Mauger, 1991, p. 129). Selon Mauger (1991), le mode de représentation de soi de l'enquêté dépendra de l'image qu'il a de l'enquêteur. En plus de l'origine sociale, les caractéristiques sociales, scolaires et sexuelles jouent également dans cette relation sociale (Beaud, 1996, p. 238). Avant même le déroulement de l'entretien, le rapport de pouvoir symbolique entre en jeu lors de la négociation du lieu et du moment de l'entretien (Beaud, 1996, p. 238).

La majorité des enquêtés de cette thèse font partie des classes moyennes à moyennes-supérieures.

D'après Beaud et Weber (1998, p : 7), faire du terrain permet de comprendre et de « faire justice » aux pratiques des dominés. Ils ajoutent cependant que l'ethnographie peut se pencher sur les dominants et leurs pratiques. « La tâche est alors plus ardue, les enquêtés savent mieux se préserver du regard rapproché de l'ethnographe, soit en rendant

difficile ou impossible l'accès au terrain, soit en acceptant des formes de collaboration très contrôlées. D'autres moyens d'objectivation sont à la disposition du chercheur: les dominants ont souvent pignon sur rue, se donnent à voir, sont identifiés, répertoriés, parlent davantage en public, écrivent ou se font "chroniquer". L'enquête ethnographique s'appuie alors sur ces multiples documents. Elle devient l'auxiliaire indispensable de leur analyse: elle permet de passer derrière les apparences » (Beaud et Weber, 1998, p : 7).

Dans mon cas, appartenant moi-même aux classes moyennes-supérieures, par ma naissance ainsi que mes études, je peux dire qu'enquêteur et enquêtés étaient sur un pied d'égalité, du moins du point de vue de l'origine sociale. Cependant, dans un contexte postcolonial, comme évoqué précédemment, certains enquêtés ont adopté une posture paternaliste envers le Maroc et la société marocaine, lors des entretiens, faisant ainsi basculer le rapport de force en leur faveur.

Lors des entretiens avec des hommes, la différence de genre a également joué puisqu'en tant que femme célibataire, à deux reprises, il s'est avéré que l'enquêté n'avait accepté l'entretien que dans un but de séduction. Effectivement, selon Isabelle Clair, « la sexualité se manifeste de différentes façons sur de nombreux terrains, quels qu'en soient les lieux, les protagonistes et les thèmes, affectant les relations et donc les matériaux d'enquête. » (Clair, 2016, p. 45 à 70, parag. 1). Dans un espace hétéronormé, où les femmes sont « objet à disposition du regard, de l'appréciation et du désir des hommes » (Clair, 2016, p. 45 à 70, parag. 30), et que c'est à elles de « mettre à distance le corps et le désir des hommes », la position d'enquêtrice, donc de femme « demandeuse et insistante », est perçue comme ayant un caractère sexuel (Clair, 2016, p. 45 à 70, parag. 30). Cela a pour conséquence que certains enquêtés puissent faire des avances à l'enquêtrices, voire dans certains cas de l'agresser. (Clair, 2016, p. 45 à 70, parag. 30).

Ces entretiens n'ont pas été les plus réussis puisque l'enquêté n'était pas réellement intéressé à contribuer à l'étude.

Voici un extrait du journal de terrain, qui en témoigne :

> 28 Octobre 2015, 21h00, Casablanca Starbucks Bd d'Anfa
>
> *Je connaissais Vincent. La première fois que je l'ai rencontré, à travers des amis expatriés en commun, je lui ai immédiatement demandé si je pouvais l'interviewer. Entre cette première rencontre et le rendez-vous que j'ai réussi à obtenir pour un entretien, nous nous sommes revus plusieurs fois dans des groupes d'amis expatriés. Donc involontairement, un lien d'amitié s'est*

développé entre nous alors que mon intention de départ était seulement de faire un entretien avec lui. Lorsqu'il est venu pour l'entretien, j'ai remarqué tout de suite un manque d'entrain, j'avais l'impression qu'il n'était pas intéressé par l'entretien, que c'était pour me faire plaisir. A la fin de l'entretien, il m'a dit « Je m'en fous de ton entretien, je suis venu pour te voir ». J'ai alors compris qu'il était intéressé par moi, sachant que je suis une célibataire du sexe opposé. J'ai eu les réponses à mes questions, mais ce n'était pas un entretien de très bonne qualité.

Lorsque les enquêtés ne sont pas des « dominés », c'est-à-dire, lorsqu'ils ont un niveau de ressources sociales et culturelles élevé, ils tendent à « prendre de la hauteur » pour « livrer un témoignage à portée générale » et d'un niveau élevé pour s'ajuster aux attentes perçues de l'enquêteur (Beaud, 1996, p : 242). Mauger (1991, p. 135) met également en garde contre la « position d'informateur » que peuvent prendre les enquêtés et notamment ceux qui possèdent des compétences intellectuelles et linguistiques particulières. Ainsi, ces enquêtés assimilent la situation d'entretien à une discussion entre « intellectuels » (Beaud, 1996, p : 242).

La majorité des enquêtés de cette recherche appartenaient, comme mentionné précédemment, aux classes moyennes supérieures. Ils avaient un niveau de scolarité élevé pour la plupart, ainsi que des ressources sociales et culturelles importantes. J'ai donc été souvent confrontée à cette tentative de transformer l'entretien en « discussion entre intellectuels ».

Un extrait d'entretien, avec Jean, Français, conseiller en entreprise de 26 ans, est un bon exemple de cette tentative d'analyser le sujet et d'en faire une conversation entre intellectuels, plutôt que de simplement narrer sa trajectoire de vie :

J : *Quand tu vas à l'étranger, tu passes tout le temps par 4 phases. La première, tu découvres, t'es tout excité, tu viens d'arriver dans un nouveau pays, t'as plein de trucs que tu découvres, (…). La deuxième, tu commences à découvrir des choses que tu aimes un peu moins. (…) La 3ème, c'est la déprime (…). La 4ème, t'as trouvé des solutions à tous les petits problèmes émergent au fur et à mesure, tu t'es fait une idée que c'était juste différent, et pas mieux ou moins bien. C'est subjectif. Tu prends quelqu'un d'une culture, tu le mets à un endroit, y'a des choses qu'il va trouver bien et pas bien. Tu prends quelqu'un d'une autre culture, y'a des choses qu'il va trouver bien et pas bien, mais ça va pas être les mêmes choses. L'exemple des retards : un Allemand qui est très carré va dire ça c'est vraiment nul, les Marocains sont souvent en retard etc., Tu prends un mec d'Amérique latine, il va dire ah c'est trop cool, parce que les gens sont spontanés.*

Jean quitte la posture d'enquêté qui raconte sa trajectoire de migration ainsi que sa vie de tous les jours au Maroc, pour prendre la posture « d'informateur » (Mauger, 1991, p. 135) voire d'analyste, et tente de transformer l'entretien en « conversation entre intellectuels » (Beaud, 1996, p : 242). Alors que je tente de l'interroger sur la manière dont s'est passée son arrivée au Maroc, il s'écarte de ce récit pour donner un message de portée générale et m'informer des schémas d'intégration des migrants.

Plus loin dans l'entretien, lorsque je questionne Jean sur son intégration dans l'univers du travail marocain, il tente à nouveau d'analyser le comportement des Marocains, plutôt que de répondre par un simple récit de sa vie professionnelle quotidienne et des implications qu'ont les différences culturelles sur sa vie quotidienne au Maroc :

> *J : Apprendre la langue ça te permet aussi de comprendre la culture. Par exemple au Maroc, tu dis pas « j'ai raté mon train ». Tu dis « le train est parti sans moi ». Tout petit, c'est de ta langue maternelle, que tu as eu ce langage, ça te crée un univers. Je pense que la notion de responsabilité est beaucoup moins forte. Parce que si tout le temps « le verre s'est cassé », « le train est parti sans moi »... Même si tu sais que c'est toi qui est pas monté dans le train à l'heure, qui est pas arrivé à l'heure, ça t'ancre moins la notion c'est de ma faute. J'aurais pu faire mieux les choses. Des fois tu le sens dans le travail de la personne. Tu lui dis mais pourquoi tu m'as pas rendu le dossier avant la deadline« ah, ben ça s'est pas fait vite ». Mais c'est toi qui l'a pas fait vite. (...)*

En ce qui concerne les refus de terrain, qui selon Darmon (2005) sont des matériaux dont il est important de prendre conscience, je n'en ai eu qu'un seul.

Cependant, étant donné qu'il ne s'agit pas de dominés, mais d'individus issus généralement des classes moyennes-supérieures et ayant donc un bon positionnement dans la hiérarchie sociale, d'autant plus dans un contexte postcolonial, il n'était pas aisé de convenir d'une date, heure et lieu d'entretien. Il a fallu de nombreux échanges et communications pour aboutir à l'entretien. Souvent, des premiers rendez-vous étaient annulés par l'enquêté(e) et il fallait reprogrammer selon sa disponibilité. Certains des enquêtés, étant des cadres d'entreprise, et ayant des responsabilités professionnelles relativement hautes, cela pourrait expliquer cette difficulté. Cependant, j'ai eu la même difficulté avec les mères au foyer enquêtées, ce qui laisse supposer que la difficulté pourrait provenir de l'appartenance et du positionnement social, plutôt que d'un réel manque de temps des enquêtés.

3. Méthodologie choisie

3. 1. Une ethnographie casablancaise et rbatie

Ce terrain ethnographique a été réalisé de 2014 à 2017 dans l'axe Casablanca-Rabat, c'est à dire respectivement la capitale économique et la capitale politique du Maroc, qui sont connectées par l'autoroute et séparées par une heure de route approximativement. Il a consisté en 43 entretiens individuels qualitatifs approfondis et semi-directifs avec des migrant(e)s espagnols et français principalement, ainsi que 2 Italien(e)s. Il a également été complété par des entretiens avec 15 informant(e)s (représentant(e)s de consulats, d'organismes, un homme d'affaire qui embauche des migrants, etc.) et par une observation participante qui aura duré près de 6 ans (2011-2017).

Effectivement, dès mon retour au Maroc, et avant même d'entamer cette thèse, je me suis intégrée dans les groupes, réseaux formels et informels des « expats » au Maroc, et l'observation a débuté, faisant mûrir l'idée d'entamer cette thèse, que j'ai alors débutée en septembre 2014.Les régions de Casablanca et Rabat sont celles qui attirent le plus de migrants au Maroc selon le rapport « *Les résidents étrangers au Maroc* » du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, 2014 (respectivement 36,5% et 23,0%). Par ailleurs, selon le même rapport, les Français et les Italiens sont particulièrement représentés à Casablanca (les Espagnols étant plus représentés dans le Nord du Maroc).

Bien que j'aie enquêté dans les deux villes, l'observation participante s'est davantage déroulée à Casablanca, donc, dans la première région regroupant le plus de migrants au Maroc. Il a été intéressant d'observer, à Casablanca, qui, selon le rapport du Haut-Commissariat au Plan, attire particulièrement les Français, les Italiens, les Sénégalais, les Ivoiriens ainsi que les Syriens, comment les divers groupes de migrants interagissent entre eux et avec la société d'accueil, et quelle place chaque groupe occupe dans la hiérarchie sociale symbolique, dans la ville multiculturelle qu'est Casablanca.

Casablanca étant la capitale économique du Maroc, c'est donc une ville qui attire des migrants qualifiés qui viennent travailler dans les entreprises, notamment dans les multinationales, mais pas seulement. Certains de ses quartiers et lieux de loisirs sont

particulièrement habités et fréquentés par les migrants nord-méditerranéens, et c'est dans ces lieux que le terrain s'est déroulé. Notamment le quartier Gauthier dont nous parlerons plus longuement dans un autre chapitre, où vivent les « expats » ainsi qu'une partie de la bourgeoisie marocaine, et qui comporte divers lieux de loisirs qui sont fréquentés par ces mêmes populations. Mais également le quartier résidentiel d'Anfa, et ses immenses villas, dans les cas des « vrais expatriés » ou, pour les migrants moins bien nantis, le Maarif, quartier très vivant et animé, avec beaucoup de boutiques et de lieux de loisirs. Ou encore Bourgogne, quartier historiquement défavorisé mais en processus de gentrification en raison de sa proximité avec les quartiers Gauthier et Anfa. Les entretiens se sont souvent déroulés dans ces lieux et quartiers, notamment au café Paul du Boulevard d'Anfa, avec sa grande terrasse ou au Starbucks du Boulevard d'Anfa ou encore à celui du grandiose Morocco Mall. Certains des migrants ont été également approchés, comme nous le verrons dans la prochaine section, lors de sorties dans des bars, dans ces mêmes quartiers qui regroupent bourgeoisie marocaine et « expats ».

Voici une carte de Casablanca et de ses quartiers, tirée du site web de l'association Casa Accueil, dont nous parlerons dans la section suivante[42] :

[42] http://www.casa-accueil.org/?page=21

L'association offre également un tableau descriptif de ces quartiers, afin d'aider les Français, nouvellement arrivés à Casablanca, à choisir un quartier où vivre :

Nom du quartier	Localisation dans Casablanca	Repères du quartier	Résidentiel Bureaux	Type de construction	Restaurants Cafés	Commerces Marchés
Gauthier	Centre de la ville	Parc de la Ligue Arabe, à proximité des Twins	Résidentiel et bureaux	Mélange de constructions plus ou moins récentes Essentiellement des immeubles	Nombreux cafés et restaurants de cuisine étrangère	Nombreux commerces de proximité
Maârif	Centre de la ville	Derrière les Twins center Marché Maarif	Résidentiel et bureaux	Mélange d'immeubles et résidences de moyen et haut standing	Restaurants, cafés et glacier de bonne qualité	Quartier commerçant renommé pour ses nombreux magasins de grandes marques
CIL	Centrale	Ecole George Bizet	Résidentiel	Immeubles, villas	Restaurants, Café	Commerces
Hôpitaux		A proximité des sièges de LA SGMB et la Banque Populaire	Résidentiel et bureaux	Quartiers avec résidences neuves de moyen et haut standing		
Racine Ext.	Centre de la ville	L'école Théophile Gauthier	Résidentiel et bureaux	Résidences appartements de haut standing	Restaurants, cafés	Quartier commerçant.
Racine	Centre de la ville	Twin center	Résidentiel et bureaux	Résidences appartements de haut standing	Cafés et restaurants de toutes les spécialités	Quartier commerçant. Les grandes enseignes internationales y sont représentées
Palmier	Centre de la ville	L'école Molière L'Institut Français	Résidentiel et bureau	Appartements	Restaurants, cafés	Résidences de haut standing
Bourgogne	Situé au sud ouest de la ville à proximité de la corniche	Grande mosquée Hassan II	Résidentiel et bureaux	Mélange d'immeubles et résidences de moyen et haut standing	Plusieurs cafés et fast-food	De nombreux commerces et magasins
Beauséjour			Résidentiel et bureaux	Mélange d'immeubles et résidences de moyen et haut standing		De nombreux commerces
Anfa	A proximité de la corniche	Boulevard du Lido, Bd. Abdelkrim Khattabi	Résidentiel	Villas		
Anfa Supérieur	A proximité de la corniche		Résidentiel	Villas		
Ain Diab	Donne sur la corniche	Bibliothèque et palais AL SAOUD	Résidentiel	Villas et palais	Nombreux pubs, discothèques, Cinémas et hôtels	Galerie marchande
Californie		École Américaine	Résidentiel	Grandes villas		Grande surface
2 Mars		Habous Église Notre Dame	Résidentiel et bureaux	Immeubles et résidences de moyen, haut standing		Quartier commerçant
Riviera						
Oasis	Entre bd Ghandi et route d'El Jadida	École Ernest Renan	Résidentiel	Villas	Restaurants	Commerces
Ain Sebaâ	Situé au nord-est de Casa	La fameuse Mosquée Mohamed V	Industriel			
Sidi Maârouf	Situé à mi-chemin entre l'aéroport Mohammed V et le centre de Casablanca	Quartier plutôt neuf Technopark Zenith	Résidentiel et bureaux	Immeubles de bureaux, immeubles d'habitation et villas	Restaurants et cafés type plutôt professionnel	Grandes surfaces

Le même site web précise également, dans une liste plus courte, quels sont les « quartiers de la communauté française de Casa » :

Les quartiers de la communauté française de Casa...

- Le Casa historique : celui des appartements art déco magnifiques, derrière des façades qui ne payent pas de mine ! (Il va de derrière le boulevard Zerktouni jusqu'à l'avenue des FAR).
- Quartiers Racine, Gauthier et Palmier : Appartements chics et modernes.
- Oasis, CIL, Anfa, Californie, Ain Diab : Les villas !
- Maarif et Bourgogne : Appartements et villas entre les quartiers populaires et les quartiers chics.

3. 2. Des réseaux de migrants formels ou informels

L'approche de ces migrants a donc été effectuée via des réseaux, formels ou informels de migrants à Casablanca. Beaud et Weber présentent le « principe d'interconnaissance » comme condition principale à l'ethnographie. Le chercheur n'enquête pas des individus isolés en se basant sur certains critères. Il choisit un réseau d'interconnaissances pour pouvoir analyser, en plus de leur discours, leurs actions, leur « univers de référence » tout en accordant une grande attention aux ragots, commérages et anecdotes (Beaud et Weber, 1998, p : 31).

Dans le cas de la présente thèse, certains réseaux étaient formels, tels que des groupes Facebook ou des associations ou réseaux formels, tandis que d'autres réseaux d'interconnaissances étaient tout simplement des cercles d'amitiés. Observons chacun des principaux réseaux formels et informels d'interconnaissances, qui ont été utilisés pour recruter les enquêtés.

3. 2. 1. Le réseau Internations

Avant même d'entamer cette thèse, après mon retour au Maroc, je suis devenue membre, puis « consule » du réseau Internations, c'est-à-dire membre-bénévole, organisatrice d'évènements en groupes de 10-20 personnes.

Internations est un réseau social représenté dans la majorité des grandes villes du monde, où, en plus de guides d'expatriation et de forums de discussion, les membres ont un profil, et des « ambassadeurs » (membres bénévoles) organisent des évènements officiels dans chaque ville, où l'ensemble des membres de la ville sont conviés. Les consuls, quant à eux, gèrent un groupe, et organisent des évènements en plus petit comité. La mission d'Internations est non seulement de fournir un échange d'informations pertinentes facilitant l'installation dans le pays de destination, mais également de rassembler les « expats » ainsi que d'autres « international minded people » ou individus à l'esprit internationalisé, donc incluant des locaux, et de permettre un réseautage facilitant les rencontres professionnelles mais également les amitiés[43].

J'étais donc « consule » fondatrice du groupe « Casablanca afterwork drinks », qui organisait des sorties mensuelles les soirs de semaine après le travail, dans divers bars et pubs casablancais, situés dans les quartiers les plus fréquentés par les migrants Nord-Méditerranéens mais également par la bourgeoisie marocaine. En plus des évènements que j'organisais, j'allais aux évènements officiels mensuels d'Internations Casablanca ainsi qu'aux activités organisées par d'autres « consuls », par exemple ceux qui étaient en charge des groupes « Casablanca Brunch Group », le groupe des sorties brunch ou encore « Casablanca Dinner Nations Group », le groupe des sorties au restaurant.

C'est grâce à ce réseau que j'ai rencontré non seulement les ami(e)s proches que je fréquentais entre 2011 et 2017 au Maroc, mais également une partie des migrant(e)s enquêté(e)s. La phase d'observation participante a également été grandement enrichie par ce réseau.

3. 2. 2. Le groupe Facebook Casa Nanas

« Casa Nanas » est un groupe Facebook privé, dont la mission est d'être « une communauté BIENVEILLANTE de nanas francophones : des débats constructifs (ni religion, ni politique), des recommandations de personnes et des partages de bons plans »[44].

---

[43] https://www.internations.org/about-internations/
[44] Groupe Facebook « Casa Nanas ».

Pour devenir membre, il faut passer par le « marrainage » d'une membre du groupe, et attendre plusieurs mois que des périodes d'admission soient ouvertes. Le groupe, créé en 2013 par une migrante française, rassemble des migrantes nord-méditerranéennes et en particulier françaises, ainsi que des Marocaines généralement « occidentalisées ». Il agit avec le principe de solidarité féminine. Le groupe est administré par une petite équipe d'administratrices changeantes, dont le travail est de faire respecter une charte plutôt stricte, mais garantissant des échanges cordiaux et un bon fonctionnement du groupe, en accord avec la mission. Au 18 mai 2020, le nombre de membres du groupe affiche 4.100.

Étant membre du groupe avant d'entamer mon terrain, j'ai pu, en demandant la permission aux administratrices, poster un message visant à recruter des enquêtées. Grâce au principe de solidarité féminine sur lequel le groupe est basé, j'ai reçu beaucoup de réponses positives de migrantes qui voulaient m'aider en acceptant un entretien avec moi. Bien que dans certains cas l'entretien ne se soit pas concrétisé, le groupe m'a permis de recruter une grande partie des enquêtées de cette thèse.

3. 2. 3. L'association Casa Accueil

L'Association Casa Accueil, créée en 1992, a pour mission « L'accueil et l'intégration des personnes et des familles nouvellement arrivées à Casablanca, conformément à la charte internationale des accueils FIAFE (Fédération Internationale de Accueils Français et Francophones à l'étranger) ». Elle est rattachée juridiquement à la Société Française de Bienfaisance, qui, depuis 1903, apporte de l'aide et de l'assistance aux Français[45]. La majorité de ses membres, équipe et bénévoles sont français.

L'Association organise diverses activités (petits déjeuners, baby club, cours d'arabe et d'autres langues, activités artistiques, manuelles, sportives etc.). Les activités visent notamment les familles avec enfants ou encore les femmes ayant accompagné leur mari en expatriation et ne travaillant pas.

Comme en témoigne un extrait de mon journal de terrain, j'ai rencontré une partie de l'équipe de Casa Accueil, au Churchill Club, club privé anglophone dans le quartier d'Anfa, le lundi 23 mai 2016.

[45] http://www.casa-accueil.org/?page=152

« J'avais demandé déjà à rejoindre la page Facebook de Casa Accueil au début de mon doctorat. Cependant, une administratrice m'avait contactée pour m'expliquer que je ne pouvais être dans le groupe Facebook que si je devenais membre et que pour devenir membre il fallait payer une cotisation de 500 DH par année. Sachant qu'on m'avait expliqué que le groupe était surtout composé de femmes d'expat mères au foyer, je n'ai pas souhaité faire partie de l'association et j'ai trouvé que le prix était un peu cher pour rejoindre le groupe uniquement pour les besoins de ma thèse. »[46] J'explique alors, dans l'extrait de journal, que j'ai par la suite contacté la même administratrice pour lui demander si le groupe pouvait m'aider sans que je ne sois membre. Ce qui a donc abouti à une rencontre.

D'après cet entretien avec plusieurs administratrices et bénévoles, l'association, qui comportait à peu près 400 membres au moment de l'entretien, est composée, majoritairement des femmes ayant accompagné leur conjoint en expatriation/migration. Ces femmes, issues des classes aisées et qui pour la plupart ne travaillent pas, se retrouvent à devoir « se débrouiller seules pour tout » tandis que leur conjoint travaille énormément et donc est peu présent auprès d'elles. Les innombrables activités organisées visent à briser leur isolement.

Après cette rencontre, une annonce a été publiée sur leur groupe Facebook, pour m'aider à recruter des enquêtées. Par ailleurs, l'une des administratrices a accepté de me rencontrer pour un entretien « de groupe » et j'ai donc eu la chance, non seulement d'enquêter chacune des quatre migrantes présentes à tour de rôle, mais également d'observer leurs interactions et la solidarité multi générationnelle, presque familiale, créée par ces femmes au foyer, en situation de migration.

En dehors de cet entretien de groupe qui a enrichi mon terrain, peu de migrantes membres de Casa Accueil ont répondu à la publication faite pour moi. Lorsque je rencontrais des migrantes de Casa Nanas, certaines faisaient partie de Casa Accueil, mais beaucoup d'entre elles, étant jeunes et travaillant, ou ayant au moins un projet à temps partiel, ne se reconnaissaient pas dans l'association et ses membres.

Chloé, Française, professeur d'école de 38 ans, est allée une fois à l'une des rencontres de Casa Accueil, mais a décidé de ne pas poursuivre, car « les gens se connaissaient déjà, c'était tous des personnes d'un certain âge, on posait des clubs de bridge et tout ».

[46] Extrait du journal de terrain, 23 mai 2016

Alice, Française, conseillère en entreprise de 40 ans, quant à elle, dit préférer tenter de s'intégrer parmi les Marocains plutôt que de fréquenter un milieu « franco-français franchouillard ».

Clémentine, Française, dans la trentaine, professionnelle de marketing et communication, a pour sa part, choisi de fréquenter Casa Accueil pour la « petite attache française » qu'elle lui procure et malgré l'âge élevé de la majorité des membres, qu'elle estime entre 50 et 60 ans.

3. 2. 4. Les cercles d'amitiés « d'expats »

Étant donné que j'ai mené une observation participante, certains des enquêtés ont été approchés lors d'activités faisant partie de ma vie sociale habituelle sur le terrain.

Comme mentionné précédemment, je fréquentais les réseaux, pas seulement ceux organisés telles que les associations ou réseaux officiels, mais j'étais également introduite dans les cercles d'amitié des migrants nord-méditerranéens, et ce, avant même d'entamer cette thèse.

Comme le mentionne Jean, français de 26 ans, consultant en entreprise « la communauté un peu d'expats, c'est vraiment un petit milieu ». Ce petit milieu forme une communauté qui est composée à la fois de migrants, ou « d'expats » selon les mots de Jean, mais également de Marocains liés à ces « expats » (que ce soit des liens d'amitié, d'amour ou encore professionnels). Et ces mêmes personnes se retrouvent dans les mêmes soirées à Casablanca, voire en weekend à Marrakech. « Tu tombes sur les mêmes personnes. »

Ainsi, j'avais rencontré ce même Jean lors d'une sortie dans une discothèque sur la corniche de Casablanca. J'étais avec une amie que Jean a abordée. J'ai saisi l'opportunité qui se présentait et demandé s'il accepterait de m'accorder un entretien dans le cadre de ma thèse.

J'ai rencontré d'autres migrants dans des soirées chez des amis nord-méditerranéens. J'ai saisi toute opportunité qui se présentait de recruter des enquêtés lors de ma vie quotidienne sur le terrain et de mes activités sociales habituelles, en plus de l'observation participante continue.

4. Statistiques d'enquête

Les principales caractéristiques sociodémographiques des enquêtés sont présentées dans le tableau et les graphiques suivants. Le tableau donne le nombre d'enquêtés selon le genre et le pays d'origine :

Nombre d'enquêtés selon le genre et le pays			
Pays	Femmes	Hommes	Total
Espagne	6	4	10
France	19	11	30
Italie	2	- - -	2
Totaux	27	15	42

Le graphique suivant présente la situation matrimoniale des enquêtés :

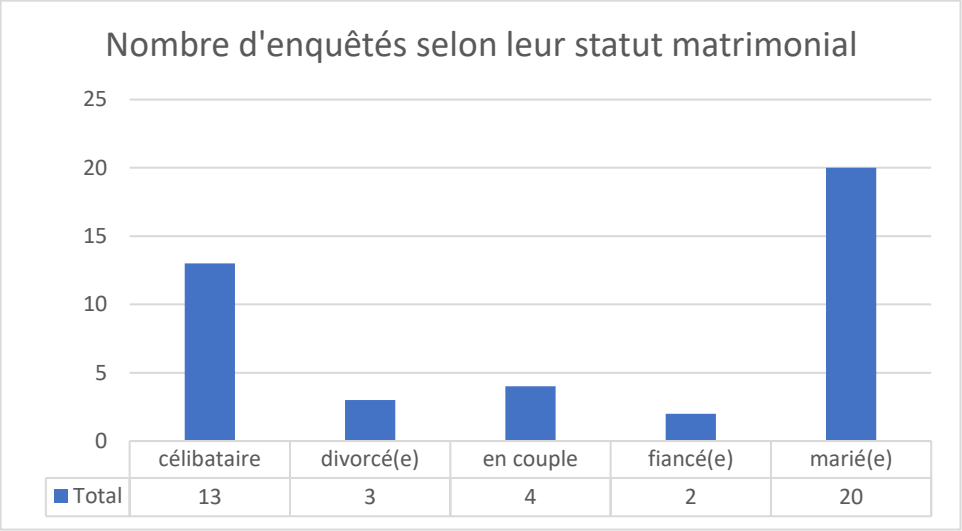

Le graphique suivant montre le nombre des enquêtés par tranche d'âge :

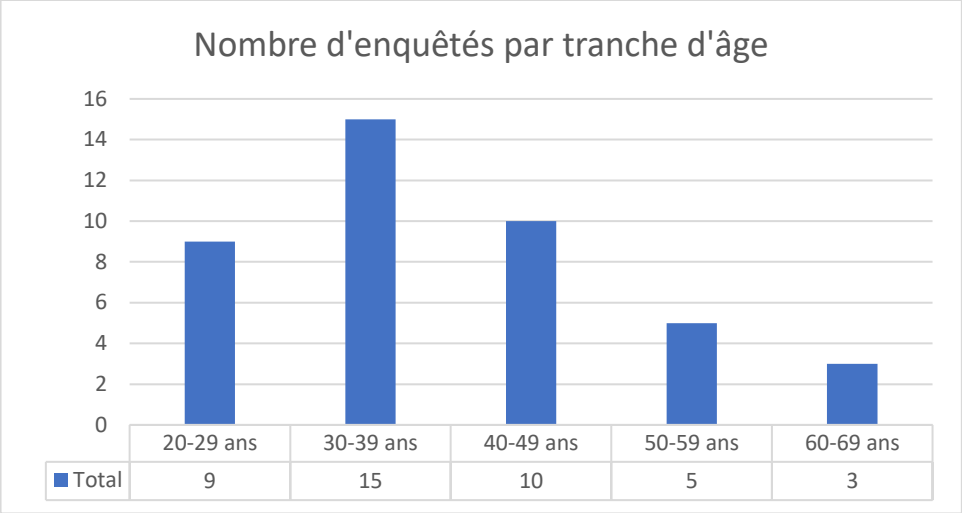

En ce qui concerne les données socioprofessionnelles des enquêtés, le graphique suivant montre les professions et emplois occupés par les enquêtés. Pour ce qui est des migrantes au foyer lors de la migration, mais qui avaient occupé un emploi avant la migration, j'ai choisi la catégorie associée à l'emploi occupé avant la migration. Quant à ceux(celles) qui ont changé d'emploi après leur migration, j'ai choisi la catégorie associée au nouvel emploi occupé au Maroc.

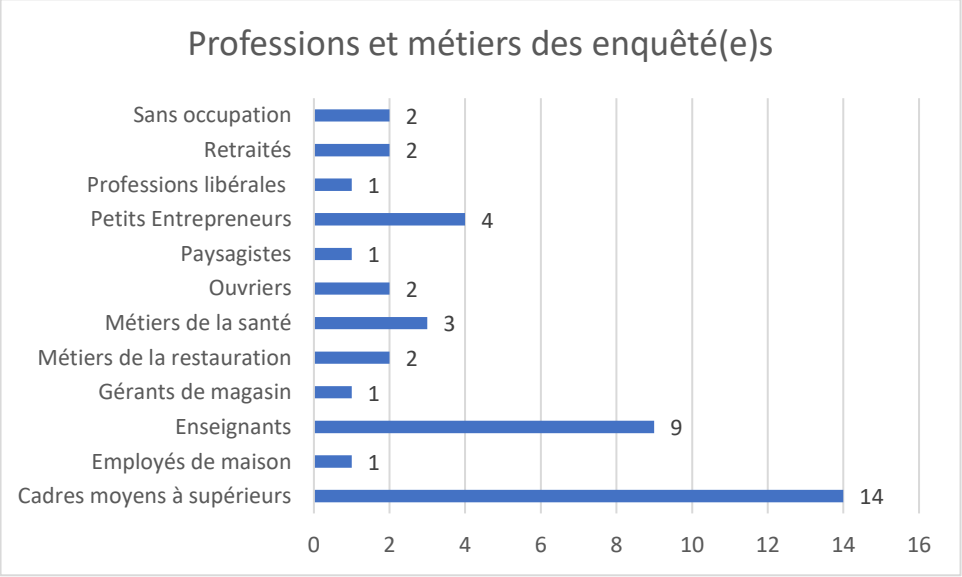

J'ai choisi d'écarter de cette étude les Français(e)s et Espagnol(e)s d'origine marocaine, qui viennent vivre et travailler au Maroc, puisque ces dernier(e)s ont, du

moins partiellement, une familiarité avec la culture marocaine et une connaissance ne serait-ce que basique de l'arabe dialectal marocain, sont souvent musulman(e)s (donc partagent des valeurs et pratiques religieuses avec la société d'accueil), et ont généralement un réseau familial sur place. Donc leur mode d'intégration est totalement différent et les défis auxquels il(elle)s font face au Maroc sont totalement différents. De plus, plusieurs chercheurs s'y sont intéressés spécifiquement.

J'ai également choisi d'écarter les retraités qui viennent passer leur retraite au Maroc, puisqu'il s'agit également d'un type de migration bien particulier, avec des raisons de migrer spécifiques, des modes d'intégration spécifiques et des besoins spécifiques. J'ai cependant enquêté deux migrantes qui étaient à la retraite, mais qui avaient migré au Maroc, non pas pour y passer leur retraite, mais comme accompagnatrices de leurs maris qui effectuaient une migration de travail au Maroc.

Il est important de noter que, bien que n'ayant pas écarté les personnes LGBTQ++ de la présente recherche, qui aurait été grandement enrichie par cette présence, tous les enquêtés se sont avérés être hétérosexuels, comme nous en reparlerons dans le chapitre 10.

Ainsi, j'ai eu une majorité de Français (30 contre 10 Espagnols et 2 Italiennes), ce qui n'est pas surprenant, puisque, comme vu précédemment, c'est la nationalité nord-méditerranéenne la plus présente au Maroc. J'ai également enquêté plus de femmes, 27 contre 15 hommes. Étant donné que l'un des chapitres de la thèse est dédié à l'analyse de l'intégration des femmes migrantes spécifiquement, j'ai effectivement souhaité enquêter plus de femmes que d'hommes. Le nombre de migrants mariés (20) était plus important que celui des célibataires (13), des divorcés (3), des personnes en couple (4) et des personnes fiancées (2). Il est cependant important de noter que certain(e)s migrant(e)s sont arrivé(e)s célibataires au Maroc et ont par la suite rencontré un(e) partenaire dans le pays d'accueil. La catégorie d'âge la plus représentée (15 migrants) est celle des 30 à 39 ans, suivie de celle des 40-49 ans (10) puis de celle des 20 à 29 ans (9). Cela s'explique notamment par ma propre catégorie d'âge, puisque j'avais 31 ans en débutant les entretiens, ce qui m'a facilité la rencontre des migrants proches de ma tranche d'âge.

En ce qui concerne les professions et emplois occupés, 14 enquêtés étaient des cadres moyens à supérieurs en entreprise, donc le type d'emploi le plus représenté, suivi

des enseignants (9 enquêtés). Dans le cas des enseignants, comme nous le verrons plus loin dans la thèse, c'était uniquement des migrantes, et une partie d'entre elles avait choisi l'enseignement comme deuxième carrière, dans le contexte de migration de travail de leurs conjoints, afin de libérer plus de temps pour leur foyer et leurs enfants.

J'ai rencontré nombre d'informants qui ont pu me fournir diverses informations complémentaires et qui ont donc enrichi cette thèse. Ils sont présentés dans le tableau récapitulatif suivant :

Informants
Une journaliste espagnole vivant au Maroc
Divers bénévoles et administratrices de l'association Casa Accueil
Un représentant du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger
Le Consul général de France à Casablanca
Un représentant du consulat espagnol
Un homme d'affaire marocain qui emploie des Nord-Méditerranéens
Un ancien professeur espagnol retraité au Maroc
Professeur Khadija Elmadmad, Présidente de la Chaire UNESCO « Droits et migrations humaines », Université Hassan II, Casablanca
Une représentante de l'association de parents d'élèves de l'école espagnole à Casablanca
Une représentante de la "Consejeria de Educacion" (Conseil en éducation) de l'ambassade espagnole et ancienne professeure de l'école espagnole à Casablanca
Dre. Gaelle Gilot, Maîtresse de conférences en géographie sociale/études féministes à Paris 1, ayant travaillé sur le genre au Maroc
Le proviseur de l'école espagnole, Juan Ramon Jimenez de Casablanca
Nouri Rupert, doctorant travaillant sur les trajectoires maritales des françaises d'origine marocaine ayant migré au Maroc
Un espagnol ayant créé un groupe Facebook rassemblant des Espagnols au Maroc et leurs amis, "Amigos du Maroc"
Un représentant du service commercial de l'ambassade espagnole

5. Enregistrement et transcription des entretiens

Les entretiens effectués ont été, pour la plupart, enregistrés, afin d'éviter de devoir prendre des notes durant l'entretien, ce qui m'aurait empêchée de me concentrer sur la direction de l'entretien. Effectivement, selon Beaud et Weber (1998, p : 181), « C'est une consigne stricte. Il n'y a pas de bon entretien approfondi sans enregistrement ».

Lors de la partie introductive des entretiens, je demandais donc la permission d'enregistrer avec mon téléphone portable, et sur les 43 entretiens réalisés, une seule migrante a refusé, pour des raisons qu'elle n'a pas souhaité que je révèle. La majorité des enquêtés a accepté immédiatement, tandis qu'il a d'abord fallu en expliquer la nécessité à certains et négocier avant qu'ils n'acceptent. En suivant le conseil de Beaud et Weber (1998, p : 183), j'ai expliqué à chacun des enquêtés que j'étais tenue, par l'Université, de préserver leur anonymat, afin qu'ils se sentent en confiance et acceptent d'être enregistrés tout en parlant librement et sans auto-censure. Lorsqu'ils étaient incertains, je leur proposais de stopper l'enregistrement à chaque fois que l'on aborderait un sujet qu'ils n'étaient pas à l'aise de discuter en étant enregistrés.

Par la suite, j'ai effectué une transcription de travail, c'est-à-dire une transcription intégrale sans faire de tri et sans corriger les erreurs d'orthographe ou grammaticales. J'ai également noté entre parenthèses les rires, les hésitations, les silences, les intonations de voix révélatrices ou tout autre détail pertinent pouvant aider l'analyse par la suite (Beaud et Weber, 1998, p : 213).

La transcription finale, c'est-à-dire le choix et la préparation d'extraits qui apparaitront dans les différents chapitres de la thèse, a été réalisée en ayant pour objectif double de ne pas altérer le sens des propos de l'enquêté et de ne pas « tout réécrire en bon français », le but étant « d'effectuer une sorte de toilettage du texte pour qu'il ne soit pas trop rebutant à lire » tout en conservant son authenticité (Beaud et Weber, 1998, p : 214).

6. Conclusion

Ce terrain, à mi-chemin entre un terrain par distanciation et un terrain par dépaysement (Beaud et Weber, 1998) a été réalisé avec une posture d'enquêtrice particulière : un pied dans le terrain et un pied dans la société d'accueil. Cette situation particulière a exigé une auto-analyse très rigoureuse et continue tout au long de l'enquête, afin de comprendre et d'analyser tout biais qui aurait pu provenir de ma grande familiarité avec le terrain et de combattre « l'illusion d'une compréhension immédiate » (Beaud et Weber, 1998, p : 38).

Le « pied dans le terrain » a, en revanche, non seulement facilité l'observation participante et le recrutement d'enquêtés, mais a également donné aux enquêtés une impression de proximité avec l'enquêtrice, augmentant la confiance qu'ils avaient en moi, et les incitant à parler librement, y compris de sujets parfois intimes. Bien que dans certains cas, une complicité, voire un début d'amitié avait déjà eu lieu, en raison de rencontres dues au hasard entre la première rencontre et la concrétisation de l'entretien, cela n'a pas eu d'impact négatif sur les entretiens. Bien au contraire, puisque la confiance était d'autant plus grande et que la ou le migrant(e) parlait encore plus librement.

Le « pied dans la société d'accueil » a toutefois limité, dans une certaine mesure, la critique du Maroc chez certain migrant(e)s, puisqu'ils me percevaient comme étant Marocaine malgré la proximité en termes de valeurs et de styles de vie. En mettant l'accent sur cette proximité, et en critiquant moi-même stratégiquement le Maroc, cette réserve a été limitée dans la plupart des cas.

Bien que j'aie enquêté, dans la majorité des cas des classes moyennes à moyennes-supérieures, et ayant la même appartenance de classe, le « rapport de force symbolique » (Mauger, 1991) que constitue l'entretien basculait parfois en faveur du migrant lorsque ce dernier, étant donné le contexte postcolonial, adoptait une posture paternaliste envers le Maroc et les Marocains.

L'ethnographie a été réalisée dans l'axe Casablanca-Rabat, les capitales économique et politique du Maroc, et respectivement les villes qui accueillent le plus de migrants au Maroc. Les 43 entretiens, 15 rencontres avec des informants et l'observation participante (2011-2017) ont été principalement réalisées à Casablanca, métropole où

sont installées plusieurs multinationales et entreprises étrangères, et qui attire, en plus des migrants non-qualifiés, des cadres.

J'ai enquêté une majorité de Français, puisqu'il s'agit de la première nationalité de migrants au Maroc, suivis des Espagnols et enfin des Italiens. J'ai, par ailleurs, enquêté plus de femmes puisqu'un axe de cette thèse est spécifiquement consacré à l'analyse de la situation particulière des migrantes au regard de l'intersectionnalité. Étant donné ma catégorie d'âge, les 30-39 ans ont été la première tranche d'âge enquêtée en nombre, suivie de celle des 40-49 ans.

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la migration Nord-Méditerranéenne au Maroc n'est pas un phénomène nouveau, et s'est faite par vagues successives.

Chapitre - 3 : Le Maroc, un carrefour migratoire par sa position géographique

Le Maroc, *Al maghreb* en arabe, signifie « le couchant ». Situé à l'extrême ouest de l'Afrique du Nord, il a constitué, à travers l'histoire, un carrefour entre les continents, reliant l'Afrique, l'Orient, l'Europe et les Amériques.

Historiquement, le Maroc prolongeait ses racines en Afrique jusqu'à Tombouctou au Mali, Ndar (Saint Louis) au Sénégal et le long du fleuve Niger où il effectuait du commerce caravanier acheminant bijoux, tissus européens, dattes et blé et ramenant de l'or et de l'ivoire qui étaient négociés dans les ports marocains (Brignon *et al.*, 1967, p : 121-124).

Le Maroc bénéficie d'une longue côte de 3.000 kilomètres sur l'Océan atlantique et 500 autres sur la Mer Méditerranée. Le détroit de Gibraltar le relie à l'Europe, dont il est séparé de 14 kilomètres uniquement.

Grâce à cette situation géographique au croisement des continents, le Maroc a toujours été le théâtre de grands déplacements humains, notamment d'Afrique, d'Asie et bien entendu d'Europe.

Depuis la fin des protectorats français et espagnol au Maroc en 1956 et donc l'indépendance du pays, le Maroc a davantage été une terre d'émigration. Pourtant, aujourd'hui, de plus en plus d'immigrants transitent par le Maroc ou s'y installent, de manière temporaire ou définitive, dont les Nord-Méditerranéens.

Nous avons déjà, dans un premier chapitre, présenté des données sur la migration nord-méditerranéenne qui fait l'objet de cette thèse. Le présent chapitre, en plus de couvrir l'histoire des migrations nord-méditerranéennes au Maroc, permettra de dresser un portrait de l'immigration contemporaine au Maroc, toutes régions d'origine confondues. Enfin, il permettra de se pencher plus spécifiquement sur la migration originaire d'Afrique Subsaharienne. L'intégration des Nord-Méditerranéens au Maroc sera comparée à celle, très différente, des migrants subsahariens.

Dans un premier temps, intéressons-nous à l'histoire de l'immigration nord-méditerranéenne au Maroc. Retraçons les vagues d'immigration nord-méditerranéenne

qui se sont succédé au Maroc durant trois grandes périodes. La période précédant le protectorat français et remontant à l'arrivée des Romains au Maroc, la période du protectorat, entre 1912 et 1956, et enfin la période post-indépendance, de 1956 jusqu'à notre époque.

Dans un deuxième temps, il sera intéressant de dresser un portrait général de l'immigration contemporaine au Maroc, afin de comprendre quels sont les groupes de migrants qui se côtoient au sein de la société marocaine, en particulier dans les grandes agglomérations comme Casablanca et Rabat.

Enfin, nous accorderons un intérêt spécifique pour la migration des personnes originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc, aux préjugés et au racisme dont ils font l'objet, et à leur profil socio-démographique. Ce qui permettra de comparer, tout au long de la thèse, la différence de perception et de traitement reçus par les deux groupes de la part des Marocains.

1. L'histoire de l'immigration Nord-Sud au Maroc : des vagues successives

L'histoire de l'immigration Nord-Sud au Maroc, et plus particulièrement celle des Nord-Méditerranéens, s'est effectuée en plusieurs vagues successives. Pendant certaines périodes de l'histoire du Maroc, cette immigration était très forte, tandis que pendant d'autres périodes, elle était faible ou quasi-inexistante.

J'ai choisi de remonter à la période de la colonisation romaine, puisque la littérature traitant des migrations avant cette période est très rare. Il serait intéressant d'observer et de parcourir ces vagues migratoires à travers trois grandes époques de l'histoire marocaine.

Tout d'abord, la période précédant les protectorats français et espagnols au Maroc : la période de l'arrivée des Romains au Maroc, dès le IIème siècle av. J.-C., et donc jusqu'à 1912, lorsque le protectorat européen est instauré au Maroc. Nous observerons donc l'arrivée des colons romains, mais également les colonies et comptoirs portugais qui ont été établis au Maroc, entre le XVème et le XVIIIème siècle, l'arrivée de Juifs et de Musulmans expulsés d'Andalousie après la Reconquista, également entre le XVème et le

XVIIIème siècle, les captifs de la guerre de course au XVIIème siècle, et enfin l'ouverture du Maroc au monde sous le règne de Sidi Mohammed Ben Abdallah qui entraina une immigration européenne croissante entre le XVIIIème et le XXème siècle.

Par la suite, nous survolerons la période du protectorat européen au Maroc, qui débute en 1912 et prend fin en 1956 et qui est témoin d'une grande immigration nord-méditerranéenne au Maroc. En plus de relater l'instauration du protectorat, nous nous intéresserons plus particulièrement à trois groupes de migrants nord-méditerranéens qui ont connu une forte immigration au Maroc lors de ce protectorat : les Français, les Espagnols et les Italiens. Il serait intéressant de tenter également de comprendre comment la cohabitation se faisait lors du protectorat entre ces différents groupes de migrants, mais également comment se passaient leurs interactions avec les Marocains.

Enfin, la dernière période est celle qui débute lors de l'indépendance du Maroc, en 1956, lorsque les migrations nord-méditerranéennes au Maroc déclinent graduellement ; et se termine juste avant la vague de migration nord-méditerranéenne qui fait l'objet de cette thèse. Comme il sera vu dans la section suivante, l'immigration en général, et plus particulièrement celle des Nord-Méditerranéens a diminué au Maroc depuis l'indépendance, et jusqu'à une reprise timide dès la période 1994-2004, et qui s'est accentuée depuis 2004.

1. 1 .La période précédant le protectorat Français et Espagnol

1. 1 . 1. La colonisation romaine

Au milieu du IIème siècle av. J.-C., lorsque les Romains détruisent Carthage et qu'ils atteignent l'Afrique, ils trouvent au Maroc un Etat regroupant une fédération de tribus berbères, le Royaume de Maurétanie. Cet État centralisé est dirigé par le Roi Bocchus qui détient le pouvoir exécutif, militaire et fiscal. La langue parlée est alors le punique, variété carthaginoise du phénicien. Les Romains s'allient à Bocchus puis à ses successeurs contre la Numidie. La Maurétanie n'est pas une province romaine, mais l'influence de Rome y est grandissante, aussi bien lors de la période de la fin de la République qu'au début de l'Empire (Brignon *et al.*, 1967, p : 22-25).

En l'an 40 de notre ère, l'empereur romain Caligula assassine le Roi Ptolémée de Maurétanie pour s'emparer de son royaume. Il lui faudra quatre années d'affrontements avec les tribus berbères pour enfin envahir le Royaume, devenu alors Maurétanie Tingitane (Brignon *et al.*, 1967, p : 25).

Des petites villes prennent alors un grand essor. La population de la plus importante des cités romaines du Maroc, Volubilis, aurait atteint 20.000 habitants, les autres villes, Sala[47] ou Tingis[48], quelques milliers (Brignon *et al.*, 1967, p : 33). Ces citadins sont essentiellement romano-africains, mais aussi originaires d'Italie, d'Hispanie, voire d'Asie. L'analyse des noms retrouvés, à Volubilis, sur les pièces archéologiques révèle que 10 % des noms sont d'origine européenne, essentiellement hispanique (Brignon *et al.*, 1967, p : 33). A ces civils citadins, s'ajoutent les militaires, estimés entre 8.000 et 14.000 hommes, essentiellement des Hispaniques ou des Gaulois, mais aussi des Britanniques et des Phéniciens (Brignon *et al.*, 1967, p : 30).

L'économie de la Maurétanie Tingitane repose sur l'exploitation des ressources naturelles dont la pêche, notamment à Tingis et à Lixus[49], la culture de l'olivier et la production d'huile, la capture d'animaux sauvages pour les jeux à Rome (lions, panthères) et surtout le commerce par les villes portuaires de Tingis, Lixus, Sala et Thamusida[50] (Brignon *et al.*, 1967, p : 34-35).

Les causes et les conditions du départ des Romains de Maurétanie Tingitane ne sont pas élucidées. En 285, Volubilis se serait vidée de ses habitants, probablement en raison de difficultés internes de l'Empire romain ou de difficultés liées au commerce international (Brignon *et al.*, 1967, p : 39). Toutefois, les autres villes resteront faiblement habitées. Tingis continuera d'être romaine pendant encore près de deux siècles et sera rattachée à l'Hispanie romaine (Brignon *et al.*, 1967, p : 39).

La Maurétanie tingitane a été christianisée, tout comme le reste de l'Empire romain, ce qui traduit la forte influence de Rome sur les populations autochtones (Brignon *et al.*, 1967, p : 40-41).

---

47 Sala : actuelle Rabat, en particulier les ruines de Challah.
48 Tingis : actuelle Tanger.
49 Lixus : ruines d'une ancienne ville romaine à quelques kilomètres de la ville de Larache.
50 Thamusida : ancienne ville portuaire près de la ville de Kénitra.

Le départ des habitants des grandes villes n'aurait intéressé que les élites militaires, commerçantes et politiques. Les plus défavorisés, notamment dans les petites villes et dans les campagnes, seraient restés. Romains des classes défavorisées, Hispaniques ou Gaulois ayant épousé des autochtones seraient, d'après Brignon, restés au Maroc (Brignon et al., 1967, p : 39-40).

1. 1 . 2. Les comptoirs et colonies portugais au Maroc

Au XVème siècle, les rois portugais ont eu pour projet de conquérir le Maroc, non seulement pour agrandir leur territoire, mais également en raison de leur foi chrétienne, dans le cadre de la croisade contre les Musulmans (Lopes, 1939, p : 337).

Le Portugal colonise alors Ceuta[51] en 1415, puis, chronologiquement, Ksar El Kébir, Arzila[52], Tanger, Larache, Safi, Santa-Cruz[53] et enfin, en 1513, Agadir, Azemmour et Mazagan (Lopes, 1939, p : 337-347). Si certaines de ces villes ont été acquises par la force militaire, d'autres l'ont été par simple fuite des populations locales, face à un ennemi fortement armé, comme ce fut le cas à Tanger (Lopes, 1939, p : 337-347).

Pour le Portugal, ces régions sont tantôt considérées comme des comptoirs commerciaux, tantôt comme des colonies. Elles étaient organisées et administrées par des militaires. Elles n'ont, cependant, jamais pu être sécurisées, même si des traités de paix avec le Sultan du Maroc ont eu lieu à certaines occasions. Le Portugal a eu du mal à doter chacune en effectifs suffisants, d'autant plus qu'il avait multiplié ses colonies et ces comptoirs à travers le monde, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique. Les attaques continuelles de la part de l'État marocain ou des tribus voisines, ont causé une peur permanente et un état de guerre permanent pour ces Portugais (Lopes, 1939, p : 347-348).

Ces comptoirs étaient destinés à faciliter le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique, notamment subsaharienne, l'Asie et l'Amérique du Sud. Mais cette activité ne fut pas florissante. D'une part, seuls les Portugais et les Maures se livraient à ce commerce. Les autres grands négociants de l'époque, notamment génois, castillans et

---

[51] Ceuta : ville de Sebta.
[52] Actuelle ville d'Assilah.
[53] Santa-Cruz du Cap de Gué est une localité située à une quinzaine de kilomètres de la ville d'Agadir.

français préféraient commercer directement avec les ports marocains. D'autre part, certaines de ces villes, connues pour être des villes commerçantes avec le reste du pays, comme Ceuta par exemple, ont vite perdu leur activité commerciale dès qu'elles ont été mises sous domination portugaise (Lopes, 1939, p : 340, 347-348).

A Mazagan (actuelle El Jadida), la plus fortifiée des villes sous domination portugaise, construite comme une cité qui devait durer, et où le Portugal avait semblé concentrer son activité maritime au Maroc, la population était estimée entre 2.000 et 2.600 personnes[54] dont la moitié aurait été constituée de militaires et de leurs épouses. Le reste était constitué essentiellement de négociants portugais mais aussi maures et d'autres nations européennes, d'une part et de personnes occupant toutes les activités nécessaires au fonctionnement d'une ville vivant pratiquement confinée : religieux, artisans, préposés au nettoyage…et quelques esclaves, d'autre part. Parmi les Maures, se trouvaient des Juifs, des Musulmans et des convertis au christianisme[55].

En 1769, après un siège qui a duré plus d'une année, le roi portugais décida d'évacuer la forteresse par la mer. 2.092 personnes majoritairement chrétiennes, mais aussi juives et musulmanes[56] ont embarqué pour le Portugal. Six mois plus tard, les civils parmi elles, quelques 350 familles, ont été expédiés pour coloniser le Brésil. Elles fondèrent une nouvelle ville en Amazonie, Mazagao, habitée d'anciens résidants de Mazagan dont certains étaient d'origine marocaine[57].

1. 1 . 3. Les réfugiés andalous de la Reconquista

Les Arabo-musulmans colonisent et islamisent le Maroc à partir du VIIème siècle (Brignon *et al.*, 1967, p : 45-53).

En 711, Tarik Bnou Ziyad, gouverneur omeyyade d'origine berbère, à la tête d'une armée de 12.000 hommes, conquiert les villes de Séville, de Cordoue et de Tolède. Entre 711 et 726, le Royaume wisigoth d'Espagne est détruit et la Wilaya[58] d'Al-Andalous, dépendant du califat omeyyade, est créée. En 716, la presque totalité de la

---

[54] Revue Zamane du 7 mai 2019. https://zamane.ma/fr/mazagan-a-demenage-au-bresil/ (consultée le 11 juin 2020).
[55] *Ibid.*
[56] *Ibid.*
[57] *Ibid.*
[58] Division administrative.

péninsule ibérique est sous domination musulmane (Lévi-Provençal, 1950, tome I, p : 20-29).

En 750, les Omeyyades sont renversés par les Abbassides. Le gouverneur de l'Andalousie en profite pour s'autoproclamer Émir d'Al-Andalous et pour se séparer des Abbassides (Lévi-Provençal, 1950, tome I, p : 52-53).

La Péninsule Ibérique est restée sous domination musulmane pendant plus de sept siècles. Elle a constitué un centre culturel, artistique et scientifique important où vivaient en grand nombre et en harmonie lettrés, scientifiques, savants, artistes ainsi qu'hommes de religion. La population est alors constituée d'Hispaniques chrétiens, juifs ou islamisés, de Berbères et d'Arabes. Ils parlaient castillan, arabe, berbère et d'autres langues constituées d'emprunts de ces langues (Lévi-Provençal, 1950, tome I, p : 167-187).

Au XIème siècle, des scissions et des conflits naissent parmi les responsables des différentes provinces, les *Taïfa*. Les princes wisigoths déchus en profitent pour tenter de reconquérir leur pays, avec l'aide du Duc de Bourgogne. Deux branches wisigothes finissent par se constituer au XIIème siècle, l'une à l'ouest avec Alphonse Ier comme roi du futur Portugal et l'autre à l'est avec Alphonse VII de Castille comme roi de la future Espagne. Chacune des branches a effectué cette reconquête de son côté. Le Portugal sera totalement reconquis en 1168 et l'Espagne en 1492 (Ladero Quesada, 2003).

Les premières grandes vagues d'installation d'Européens au Maroc furent probablement celles des expulsés d'Espagne et, dans une moindre mesure, du Portugal. Mettant fin à huit siècles de coexistence religieuse en Andalousie, Isabelle la Catholique décide d'expulser les juifs en 1492. Ils n'avaient que trois mois pour liquider leurs biens et leurs affaires et quitter l'Espagne devenue terre catholique. Les derniers à quitter n'ont même pas pu emporter avec eux d'argent ou d'or. Selon les chiffres les plus plausibles, entre 100.000 et 150.000 personnes (Banbassa, 1993, p : 337) auraient cherché refuge au Maroc, dans l'Empire ottoman, dans les Pays Bas ou dans des îles du bassin méditerranéen. La plupart d'entre eux s'est installée au Maroc, en raison de la proximité géographique et donc de l'espoir de pouvoir un jour revenir aux villes natales (Banbassa, 1993, p : 337).

Dès 1502, les musulmans d'Espagne devaient se convertir au catholicisme. Certains sont devenus chrétiens, les Morisques. D'autres, ayant vu le sort qui a été

réservé aux Juifs et aux Marranes[59], ont préféré quitter d'eux-mêmes la péninsule pour s'installer sur les côtes nord du Maroc. Parmi eux, un grand contingent de musulmans de la ville de Hornachos dans la province de Badajoz s'installa dans le petit port de Salé, sur la rive du fleuve Bouregreg. Ces nouveaux venus, les Hornacheros, créèrent rapidement un état corsaire, la République du Bouregreg, qui dura de 1627 à 1668 et qui subsistait grâce aux courses mais aussi à la piraterie. D'ailleurs les capitaines des vaisseaux salétins étaient craints aussi bien en Méditerranée qu'en Atlantique nord (Monqid, 2009). La ville de Tétouan qui s'est développée grâce à l'arrivée des Andalous a vécu, elle aussi, pendant un certain temps de la guerre de course (El Jetti, 2014).

Un siècle plus tard, en 1609, les descendants des Morisques, convertis donc depuis quatre ou cinq générations, ont eux-aussi été expulsés par le Roi Philippe III d'Espagne qui considérait qu'ils n'étaient pas parvenus à être de bons catholiques. Ils ont trouvé refuge dans l'Empire ottoman et en Afrique du Nord (Lapeyre, 1959, p : 72-73). Selon l'historien Henri Lapeyre (Lapeyre, 1959, p : 72-73), 116.000 personnes auraient quitté le port de Valence pour l'Afrique en seulement trois mois. Lapeyre précise que les expulsions de Morisques ont duré jusqu'en 1702. En Afrique, les Morisques se sont installés principalement au Maroc.

Les expulsés d'Espagne, bien que les relations entre le Maroc et l'Andalousie fussent fortes et que la conquête musulmane de la péninsule ibérique soit partie du Maroc (Brignon *et al.*, 1967, p : 45-53), étaient néanmoins des migrants européens. En huit siècles, les troupes de conquérants, de 25.000 hommes (Lévi-Provençal, 1950, tome I, p : 19, 24) ont subi de multiples brassages avec les populations locales. Tout en convertissant à l'Islam un grand nombre d'autochtones, ils se sont eux-mêmes beaucoup imprégnés de la culture ibérique. La période musulmane de l'Andalousie était d'ailleurs une cohabitation de plusieurs ethnies, confessions et cultures. Elle fut une période de développement des sciences et des arts. Les Juifs, les Marranes, les Musulmans et les Morisques qui avaient quitté la Péninsule ibérique pour s'installer au Maroc amenaient avec eux une culture nouvelle, des traditions nouvelles et des arts nouveaux. Pour les

[59] Les marranes sont les juifs d'Espagne qui ont accepté de se convertir au catholicisme pour éviter d'être expulsés de leur pays en 1492, mais qui ont continué à pratiquer en secret le judaïsme.

populations autochtones marocaines, ils étaient bel et bien des étrangers (Lévi-Provençal, 1950, tome III, p : 397-452).

1. 1 . 4. Les captifs de la guerre de course

Au XVIIème siècle, la guerre de course, ensemble d'opérations navales menées par les corsaires, était une activité importante des puissances de la Méditerranée. Les captifs étaient alors rachetés par leurs pays respectifs contre des sommes à chaque fois négociées ou échangés contre d'autres captifs ou contre des marchandises, notamment des armes. Au Maroc, des milliers d'Européens, hommes et femmes, ont été mis en captivité. Le Maroc n'étant pas en conflit ou en guerre avec un autre pays musulman, les captifs étaient essentiellement chrétiens. Ils provenaient d'Espagne, du Portugal, de France, d'Italie, de Hollande et d'Angleterre. Toutes les puissances maritimes européennes de l'époque y étaient représentées. Les « prises » dépendaient des relations qu'entretenait le Maroc avec les autres pays disposant de flottes maritimes. Cependant, les captifs les plus nombreux étaient espagnols ou portugais (Maziane, 2002, parag. 15).

En 1636, 1.500 Chrétiens étaient retenus à Salé, représentant 9 % de la population totale de la ville à cette date. En plus des captifs qui restaient dans les villes portuaires (Salé, Tétouan), quelques centaines étaient répartis entre d'autres villes (Fès, Meknès, Marrakech). A Meknès, par exemple, le nombre de captifs était estimé à 3.000 en 1690. Ils étaient utilisés dans la construction du palais royal (Maziane, 2002, parag. 12).

La condition de la captivité, en attendant un échange ou un rachat, dépendait du capitaine corsaire responsable de l'enlèvement. Il utilisait la force de travail des captifs comme il l'entendait, en contrepartie d'une nourriture souvent maigre et d'un logement où ils étaient tous entassés. Vivant misérablement, dans des conditions difficiles en fonction du type d'activité qu'ils étaient amenés à réaliser, leur espérance de vie était souvent courte. Ils étaient fréquemment traités comme des esclaves, pouvant être vendus dans les marchés (Maziane, 2002, parag. 20-21).

En 1682, le sultan Moulay Ismaïl signe un décret qui place tous les captifs sous sa propriété exclusive. Ils seront dorénavant considérés comme des captifs de guerre et non comme des esclaves. Ils n'étaient plus vendus dans les marchés et attendaient leur rachat ou un éventuel échange de captifs dans de meilleures conditions de détention. A Meknès,

par exemple, capitale politique du Sultan, ils résidaient près du palais impérial dont ils construisaient les extensions. Ils logeaient dans de grandes pièces. Chaque communauté vivait dans un quartier à part et s'organisait entre elle. Chacune avait son chef qui était responsable de ses compatriotes. Ceux parmi les captifs qui étaient mariés pouvaient vivre en ville, hors des quartiers de captifs. Les prêtres capturés étaient libres d'exercer leur mission religieuse auprès de leurs coreligionnaires, notamment au sein des oratoires dans chaque quartier ou de l'église paroissiale érigée dans le quartier des captifs espagnols. Chaque quartier avait son hôpital dont le fonctionnement dépendait de dons, de collectes et de la participation du Sultan (Maziane, 2002, parag. 29-31). Les religieux de la congrégation, des franciscains, ont même construit l'hôpital espagnol de Meknès en 1693 (Maziane, 2002, parag. 30).

Les captifs étaient comptés tous les matins et travaillaient comme ouvriers en construction pour le Sultan contre un salaire qui leur permettait de vivre. Certains d'entre eux, notamment les capitaines, étaient utilisés dans la diplomatie et pouvaient vivre assez confortablement (Maziane, 2002).

Le sultan Moulay Ismaïl, qui est le contemporain de Louis XIV, a signé avec des puissances européennes des traités commerciaux au début du XVIIIème siècle, préférant le commerce à cette guerre de course (Brignon *et al.*, 1967, p : 253).

Le nombre des captifs a, ainsi, progressivement augmenté jusqu'à la fin du XVIIème siècle, avant de commencer à décliner. Au début du XVIIIème siècle, en 1708, ils n'étaient plus que 820 : 400 Espagnols, 200 Portugais, 200 Français et 20 autres, Italiens, Hollandais et Anglais (Maziane, 2002, parag. 12).

1. 1 . 5. Le Maroc s'ouvre au monde sous le règne de Sidi Mohammed Ben Abdallah

Après la mort de Moulay Ismaïl, en 1727, s'ensuivit trente années d'instabilité du pouvoir, durant lesquels plusieurs prétendants au trône se sont affrontés. Pas moins de six sultans se sont succédé au pouvoir, à chaque fois débarqués par un autre prétendant. Moulay Abdallah aura été six fois sultan durant cette période. L'armée, auparavant bien organisée, a quitté ses garnisons, les tribus ont repris leurs guerres intestines pour des

terres de pâturage, les brigands de chemins ont recommencé à rançonner les voyageurs (Brignon *et al.*, 1967, p : 257).

En 1757, le petit fils de Moulay Ismaïl, Sidi Mohammed Ben Abdallah (1757 à 1790), prend le pouvoir, à l'âge de 36 ans, d'un pays désorganisé. Il considère que le commerce est le meilleur moyen d'encourager la croissance du pays et son développement. Parmi ses réalisations, il construit deux villes commerçantes et cosmopolites (Brignon *et al.*, 1967, p : 263).

En 1760, il fonde la ville et le port d'Essaouira avec pour but d'en faire une cité de négoce international et d'ouverture sur le monde (El Mghari, 2016). Entre la fin du XVIIIème siècle et le début du XIXème siècle, elle devint le plus important port du pays et la capitale diplomatique, regroupant des consulats de la quasi-totalité des puissances européennes et d'autres pays éloignés comme le Brésil. Pour développer ce port, le Sultan ferme les autres ports, en particulier celui d'Agadir, forçant les négociants à s'installer à Essaouira. Il ramène citoyens juifs et étrangers de toutes les régions du pays pour les installer à Essaouira. Il les encourage à effectuer du négoce international, offrant même des parcelles de terrain pour y bâtir des maisons de commerce. Très vite, la ville déjà multiethnique devient cosmopolite et multiconfessionnelle. Sa population se chiffre à plusieurs milliers, probablement plus de dix mille à la fin du XVIIIème siècle. Les Marocains de confession juive et les Andalous en représentaient plus de la moitié. Les Européens, essentiellement des négociants, constituaient une proportion significative de la population. Ils étaient de confession majoritairement protestante (Brignon *et al.*, 1967). Au niveau commercial, Essaouira contribuait grandement au commerce extérieur du Maroc puisqu'elle permettait de relier le commerce caravanier subsaharien à l'Europe. La ville sera d'ailleurs appelée le Port de Tombouctou (Brignon *et al*., 1967).

Sidi Mohammed Ben Abdallah, qui venait de reprendre la ville de Mazagan aux Portugais, avait peur qu'ils ne prennent possession d'un petit port de pêche situé à une centaine de kilomètres plus au nord. Il décide d'en faire, en 1770, une ville fortifiée, à laquelle il donnera le nom de *Dar El Beida*, maison blanche, Casablanca en espagnol. Casablanca est également destinée au commerce international[60].

[60] Nouvelle Tribune (2011). *Histoire de Casablanca*. https://lnt.ma/histoire-de-casablanca/ (11 juin 2020).

Les négociants espagnols seront les premiers arrivés et prétendront au monopole de l'exportation des céréales jusqu'en 1831, date où les Génois récupèreront ce monopole[61].

Ce n'est qu'à la seconde moitié du XIXème siècle que le commerce prend de l'essor, attirant Français et Anglais pour le négoce de laine et de céréales dans un sens et de thé et d'objets manufacturés, de l'autre[62].

Même si le port de Casablanca est petit, n'assurant que 3 % des exportations maritimes en 1836, son activité va se développer au fur et à mesure que décline celle d'Essaouira. Devenue, au début du XXème siècle, premier port d'exportation du Maroc, la population casablancaise augmente progressivement[63]. De 700 habitants en 1836, la ville en compte 25.000 en 1907([64]). A cette époque, plus d'une vingtaine de consulats siègent dans la ville[65]. Elle attire de plus en plus de négociants étrangers, surtout au début du XXème siècle. Ainsi, le nombre des Européens décuple en seulement quatre ans. Ils étaient 570 en 1905, dont la moitié était constituée de d'Espagnols, le reste de Français, d'Anglais et d'Allemands. Ils devinrent 5.500 en 1909, grâce à l'arrivée massive de Français qui sont dorénavant au nombre de 2500. En 1912, date de l'instauration du protectorat, la population européenne est de 20.000 dont 12.000 Français[66].

1. 2. La période du protectorat

1. 2. 1. La colonisation européenne au XIXème siècle

Dans le but d'encourager le commerce international, le Maroc a signé au XIXème siècle, parfois sous la contrainte, des traités commerciaux, souvent déséquilibrés accordant des avantages inégaux en faveur des négociants Européens. Il en est ainsi du traité anglo-marocain de 1856, de celui de 1861 avec l'Espagne et de la convention de Béclard avec la France en 1863 (Brignon *et al.*, 1967, p : 289-292).Ces conventions ont

---

61 *Ibid.*
62 *Ibid.*
63 *Ibid.*
64 *Ibid.*
65 Dont les consulats de France, Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne, Portugal, Belgique, Pays-Bas, Autriche-Hongrie, Suède, Norvège, Danemark, Grèce.
66 Nouvelle Tribune (2011). Op. cit.

encouragé l'arrivée et l'installation dans les villes marocaines de nombreux étrangers, particulièrement européens. Des consulats sont apparus, et des lignes maritimes régulières ont été mises en place pour relier les villes portuaires marocaines aux principaux ports européens. Trois villes regroupaient alors le plus grand nombre d'étrangers : Tanger, Casablanca et Essaouira (Brignon *et al.*, 1967, p : 293).

Des Marocains, notamment de confession juive, ont investi le marché de l'intermédiation entre les négociants étrangers et les producteurs, commerçants et détaillants marocains, particulièrement ceux se trouvant dans les régions les plus reculées du pays (Brignon *et al.*, 1967, p : 294). Cependant, durant ce XIXème siècle, le Maroc est soumis à une forte pression des puissances européennes, à la fois sur les plans militaire, diplomatique et commercial, qui finira par l'étrangler financièrement et lui faire perdre sa souveraineté (Brignon *et al.*, 1967, p : 322-333).

Objet de nombreuses convoitises à un moment où les puissances européennes avaient pour dessein de coloniser des territoires africains, asiatiques ou américains, le Maroc sera finalement découpé, en 1912, en trois zones. Celles de nord et du sud seront mises sous protectorat espagnol, celle du centre sous protectorat français. La ville de Tanger aura, à partir de 1923, un statut international et sera administrée par neuf pays dont sept européens (Brignon *et al.*, 1967, p : 336-347).

1. 2. 2. Les Français au Maroc au temps du protectorat

Historiquement, les Français ont toujours figuré parmi les étrangers au Maroc, mais leur nombre n'a jamais été important, comparé à celui d'autres nationalités, notamment aux Espagnols (Brignon *et al.*, 1967, p : 293).

A la fin du XIXème siècle, cependant, leur nombre s'élève progressivement, notamment à Casablanca. Alors qu'ils n'étaient qu'une centaine tout au plus dans la capitale économique, ils devinrent 2.500 en 1909 et 12.000 en 1912 ([67]).

A partir du protectorat, les Français vont constituer la première colonie étrangère dans la partie du pays sous mandat français. Cette colonie sera alimentée par trois grandes vagues de colonisation (Pellegrini, 2016, p : 15).

[67] Nouvelle Tribune (2011). *Op. cit.*

Entre 1912 et 1926, le premier résident général, le maréchal Lyautey, impose une immigration très sélective n'acceptant qu'une élite éduquée, parfois arabisante, spécialisée dans les domaines de l'enseignement, la santé, les grands travaux de génie civil, le développement agricole et l'aménagement des villes. Ces migrants sont essentiellement des jeunes, prêts à relever le défi de moderniser le pays et de le développer. Leur nombre va croitre de façon modérée atteignant tout juste 51.500 personnes en 1921 et 70.690 en 1926 (Pellegrini, 2016, p : 15-16). Leurs relations avec les autochtones sont, selon la littérature, empruntes d'empathie et de communication de proximité, d'autant plus que beaucoup d'entre eux parlent arabe. Ils manifestent leur volonté de faire profiter les Marocains de leur savoir-faire (Pellegrini, 2016, p : 17).

Le second résident général, qui arrive au Maroc en 1925, a une toute autre vision. Il veut « franciser le Maroc », permettant une colonisation sans limites. Il met en place une politique attractive en faveur des Français y compris de ceux établis en Algérie, leur promettant d'acquérir des lots de terrains agricoles à bas prix, qu'il confisquait aux tribus marocaines. Même après son départ, la tendance à la colonisation de masse a continué au même rythme, jusqu'à la seconde guerre mondiale. A partir du milieu des années 1920, d'autres Européens s'installent au Maroc, fuyant le totalitarisme en Espagne, en Allemagne et en Italie. Le nombre des Français au Maroc atteindra ainsi 122.347 personnes en 1931. En 1947, 325.000 Européens vivaient au Maroc sous mandat français, dont 249.659 Français. Les colons de cette nouvelle vague sont particulièrement arrogants, autoritaires, méprisants envers les Marocains, et viennent dans un esprit d'exploitation. Les relations entre les deux communautés sont quasi inexistantes (Pellegrini, 2016, p : 16-17).

L'installation de Français au Maroc ralentit durant la seconde guerre mondiale en raison de l'interruption des moyens de transport. La colonisation reprend à la fin de la guerre, ramenant cette fois, en plus des Français, d'autres Européens fuyant les conséquences de la guerre. Le nombre des Français au Maroc, sous mandat français, atteindra 350.000 en 1955 avant de diminuer dès l'année suivante, l'année de l'indépendance. Les colons de cette troisième vague migrent pour oublier la guerre et pour profiter d'opportunités professionnelles propices à une ascension sociale, à défaut de se constituer une fortune. Ils ne cherchent pas à établir de relations avec les autochtones,

d'autant plus qu'ils envisagent leur installation au Maroc comme provisoire, comme un tremplin pour d'autres opportunités. De plus, leurs idées politiques sont plus libérales et ils ne croient pas à « l'œuvre civilisatrice », ni à l'idéologie coloniale (Pellegrini, 2016, p : 16-17).

1. 2. 3. Les Espagnols au Maroc au temps du protectorat

Dès la première moitié du XIXème siècle, des Espagnols viennent s'installer au Maroc, en nombre réduit. Dans la ville de Tanger, par exemple, ils n'étaient que quelques centaines tout au plus (Corrales, 2012). A la suite de la guerre de Tétouan en 1860, leur nombre croît progressivement. Si parmi eux se trouvaient quelques médecins ou techniciens, les plus nombreux, cependant, étaient des prolétaires qui cherchaient à améliorer leur condition de vie au Maroc : maçons, ouvriers, manutentionnaires, petits commerçants au détail de légumes, qui se disputaient avec les Marocains de petites activités ne permettant pas toujours de subvenir correctement à leurs besoins. Des renégats, des déserteurs, des fugitifs, des aventuriers et des « laissés pour compte » de la société espagnole se trouvaient également parmi eux. Finalement ce sera à partir des répressions politiques de 1874 en Espagne que leur nombre va augmenter considérablement, notamment avec l'arrivée des exilés et ceux qui craignaient le nouveau régime (Aziza, 2016, p 19).

En 1881, ils constituaient 70 % du total des Européens de Tanger et plus de la moitié de ceux de Casablanca (Miège et Hugues, 1954, cité par Aziza, 2016, p : 20). En 1900, ils étaient 5.000 sur les 40.000 habitants de Tanger, soit 12,5 % de la population totale de la ville (Aziza, 2016). En 1908 et au niveau national, leur nombre était estimé à 10.080, dépassant très largement les autres nationalités européennes : 3.613 Français et 880 Anglais. Ils étaient 7000 à Tanger, 2000 à Casablanca, 600 à Tétouan, 300 à Mazagan, 120 à Larache et 60 à Rabat (Aziza, 2016, p : 20).

Sous protectorat, ils se sont bien entendu dirigés prioritairement vers la zone sous mandat espagnol, mais dans une moindre mesure également vers celle sous mandat français. Dans la zone sous mandat espagnol, c'est dans la ville de Tanger que se trouve le plus grand nombre d'entre eux, suivie de la ville de Tétouan. Ils sont originaires d'Andalousie, mais aussi de villes côtières. Ils étaient souvent paysans dans leur pays et

sont venus exercer des petits métiers. Ils vivent dans des conditions très modestes (Aziza, 2016, p : 21).

Dans la zone sous mandat français, ils ont travaillé dans les fermes de colonisation comme contremaîtres et dans les villes, comme maçons, ouvriers, manœuvres, très généralement dans l'industrie du bâtiment. Ils sont originaires d'Alicante, d'Almeria, de Murcie ou d'autres villes de l'Andalousie et s'installent surtout à Casablanca et dans une moindre mesure à Rabat et à Oujda. En 1931, ils constituaient la deuxième plus importante colonie européenne, après les Français. Ils étaient 22.684 Espagnols contre 12.602 Italiens, 2.867 Portugais, 1.421 Britanniques et 1.188 Suisses (Aziza, 2016).

Malgré la barrière de la langue, de la foi, de la culture, des traditions et des coutumes, Espagnols et Marocains ont appris à vivre et à travailler ensemble dans un respect mutuel, selon Aziza, d'autant plus qu'ils partageaient fréquemment les mêmes conditions communes aux classes populaires urbaines. Les Espagnols ont fait preuve d'empathie envers les Marocains, en étant sensibles à leurs revendications politiques, en compatissant avec eux lors de l'exil du Roi Mohamed V lors de sa déportation par le gouvernement français sous protectorat, et en partageant leur joie lors de l'indépendance (Aziza, 2016, p : 30).

1. 2. 4. Les Italiens au Maroc au temps du protectorat

Des Italiens en petit nombre se sont toujours trouvés au Maroc, notamment pour faire du commerce, en particulier après la création de la ville d'Essaouira en 1760 et la reconstruction de la ville de Casablanca en 1770 (Afoulous, 2011). Au début du XXème siècle, fuyant la pauvreté et la famine consécutives aux guerres et aux sècheresses, des Italiens, souvent de condition modeste, ont quitté leur pays pour vendre leur force de travail en Tunisie ou au Maroc. Au Maroc, ils se sont installés essentiellement à Casablanca et dans une moindre mesure dans d'autres villes comme Rabat, El Jadida, Safi et Marrakech. Leur nombre atteint 12.258 personnes en 1925. Leurs débuts furent difficiles. Beaucoup d'entre eux ont dû vivre dans des bidonvilles (Afoulous, 2011).

La majorité d'entre eux était constituée de travailleurs agricoles, d'artisans ou d'ouvriers qualifiés. Une main d'œuvre très appréciée, en particulier dans le secteur du bâtiment. Certains avaient monté des entreprises de construction et faisaient travailler leurs

compatriotes. Ils auraient construit un nombre important de maisons dans plusieurs villes du Maroc (Catalano, 2009, p : 31). Leur réputation n'était pas à faire puisque le sultan Mohammed Ben Abdallah avait déjà fait appel aux Génois pour construire ses scalas[68] (Afoulous, 2011).

A partir du milieu des années 1920, de nombreux Italiens fuyant le fascisme de Mussolini se sont installés également au Maroc. Parmi eux se trouvaient des intellectuels, des journalistes, des enseignants, des architectes ou encore des membres de la petite bourgeoisie. Ils s'étaient vite intégrés dans le Maroc sous protectorat français, notamment comme propriétaires de magasins ou d'ateliers automobiles, mécaniciens ou comme gérants dans la restauration ou dans l'hôtellerie. Même parmi les ouvriers et artisans, certains ont connu la prospérité, parvenant à une importante position socio-économique (Catalano, 2009, p : 31). En 1930, le nombre des Italiens atteint 50.000 personnes dans la seule ville de Casablanca (Afoulous, 2011).

1. 2. 5. La cohabitation entre Français, Espagnols et Italiens lors du protectorat

A Casablanca, première ville du pays en nombre d'habitants et capitale économique, ces trois communautés ont souvent vécu ensemble, notamment en ce qui concerne les ouvriers et les catégories sociales défavorisées (Nicolas, 1963, p : 285-292). Au début du XXème siècle, dans les industries naissantes de la ville, les ouvriers qualifiés français, italiens et espagnols, travaillaient effectivement côte à côte et prenaient leurs pauses ensemble au café ou au bistrot (Nicolas, 1963, p : 285-292).Ce sera dans le mythique quartier du Maarif, créé au début du XXème siècle, et qui sera mentionné plus loin dans la thèse, que ces trois colonies vont se côtoyer le plus. Dans ce quartier, des personnes de conditions modestes, Français, Italiens, Espagnols, Portugais et Marocains, ont construit, souvent eux-mêmes, des petites maisons qui rappelaient l'Andalousie pour certains, la Sicile ou la Provence pour d'autres. Dans ce quartier multiculturel, les habitants vivaient dans la convivialité et l'amitié, dans un esprit de voisinage typiquement méditerranéen (Nicolas, 1963, p : 285-298).

[68] Plateforme d'artillerie pour défendre une ville.

1. 3. La période suivant l'indépendance du Maroc

1. 3. 1. Les Français au Maroc après l'indépendance

Si pendant la période du protectorat les relations n'ont pas toujours été harmonieuses entre les Marocains et les Français, notamment lors de l'arrivée de colons ayant un projet d'exploitation, et dans le cadre de la lutte pour l'indépendance, la période post protectorat a permis au Maroc et à la France, et à leur deux peuples de perpétuer des relations politiques, économiques et culturelles, malgré des périodes de tension diplomatique.

Le départ des Français s'est effectué de façon progressive. Leur nombre est ainsi passé de 330.000 en 1956 à 150.000 en 1963. Il a continué à baisser avec une présence résiduelle de 25.000 en moyenne depuis 1985.

Lors du recensement de 2004, les Français constituaient la première communauté étrangère, et représentaient 29 % du total des étrangers dans le pays. Plus d'un demi-siècle après la fin du protectorat, un attrait migratoire réciproque est toujours présent. Pour nombre de Français, le Maroc constitue un « rêve », où ils peuvent se réaliser professionnellement ou personnellement. D'ailleurs, depuis le début du millénaire, leur nombre a commencé à nouveau à croître atteignant 45.000 personnes environ en 2012 (Pellegrini, 2016, p : 21-23).

1. 3. 2. Les Espagnols au Maroc après l'indépendance

Lors de l'indépendance, la colonie espagnole était estimée entre 130.000 et 150.000 personnes dont 80.000 dans la zone sous mandat espagnol, 15.000 à 20.000 à Tanger et 50.000 dans la zone sous mandat français. Ces chiffres ont progressivement diminué, pour représenter 30.000 personnes environ en 1970 et 10.000 en 1975 (Aziza, 2016, p : 30).

1. 3. 3. Les Italiens au Maroc après l'indépendance

A partir de l'indépendance du Maroc, les Italiens qui avaient fui le fascisme sont retournés en Italie, d'autres ont choisi d'émigrer en France. Environ deux milles d'entre eux sont restés au Maroc (Afoulous, 2011).La mémoire de cette communauté est

toutefois encore vivante aujourd'hui, et un quartier, qui a été initialement construit par des Italiens, porte encore le nom de *Derb talian*, ou quartier des Italiens. Les façades de ses maisons sont ornées de motifs rappelant ceux des maisons italiennes. De même, il existe encore également, à Casablanca, le quartier des Espagnols, *derb sbalyoune*, et le quartier des Anglais, *derb linegliz*, où vivaient jadis ces communautés et qui en portent encore aujourd'hui le nom, même s'ils sont habités désormais par des Marocains (Afoulous, 2011).

2. Un pays d'émigration mais également une terre d'accueil en devenir

Cette section apportera non seulement des données relatives à l'immigration contemporaine au Maroc, mais elle présentera également les principaux groupes de migrants qui ont choisi, dans les dernières années, le Maroc comme terre d'accueil.

D'après un rapport du Haut-Commissariat au Plan (HCP) du Royaume du Maroc, « *Les Résidents Étrangers au Maroc* », basé sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, le nombre d'individus ayant une nationalité étrangère était de 84.001 en 2014 sur une population de 33,8 millions, ce qui équivaut à 0,25% de la population totale (HCP, 2017, p : 4). Entre 2004 et 2014, ce chiffre a augmenté de 63,3%, une hausse qui fait suite plusieurs années où le chiffre était en baisse, depuis l'indépendance, puis à une hausse assez timide (2,5% entre 1994 et 2004). Cette timide hausse fait effectivement suite des années de baisse de la population d'immigrés au Maroc, après l'indépendance. Le nombre d'immigrants culminait effectivement à 539.999 en 1952, pour diminuer de 27% entre 1952 et 1960 puis de 72% entre 1960 et 1971 puis de 45% entre 1971 et 1982. A partir de 1982, la baisse ralentit, avec une diminution de 19% entre 1982 et 1994 (HCP, 2017, p 4).

Selon le même rapport, 40% (33.615) de ces étrangers au Maroc étaient des Européens et 26,8% (22.545) étaient originaires d'Afrique subsaharienne. En ce qui concerne le reste des migrants, 13,3% (11.142) étaient originaires du Maghreb, 12,6% (10.573) provenaient du Moyen-Orient, 4,3% (3.621) des autres pays asiatiques, 2,4% (2.037) du continent américain et enfin 0,6% (468) du reste du monde (HCP, 2017, p : 8).

Ces données, tirées du même rapport, sont synthétisées dans le tableau suivant :

Régions de provenance	**Effectifs**	**Pourcentage**
Europe	33.615	40,0
Afrique subsaharienne	22.545	26,8
Maghreb	11.142	13,3
Moyen Orient	10.573	12,6
Autres Pays d'Asie	3.621	4,3
Pays d'Amérique	2.037	2,4
Autres Pays	468	0,6
Total	**84.001**	**100,0**

Sources : HCP, RGPH 2014

En ce qui concerne les nationalités les plus représentées, les Français constituent, de loin, la première communauté étrangère au Maroc, suivie des Sénégalais, comme le montre le tableau suivant (HCP, 2017, p : 9). Il est important de préciser, encore une fois, que la difficulté à recenser les migrants irréguliers biaise probablement, jusqu'à un certain point, ce classement.

Structure des étrangers résidant au Maroc
selon les nationalités les plus représentées, RGPH 2014

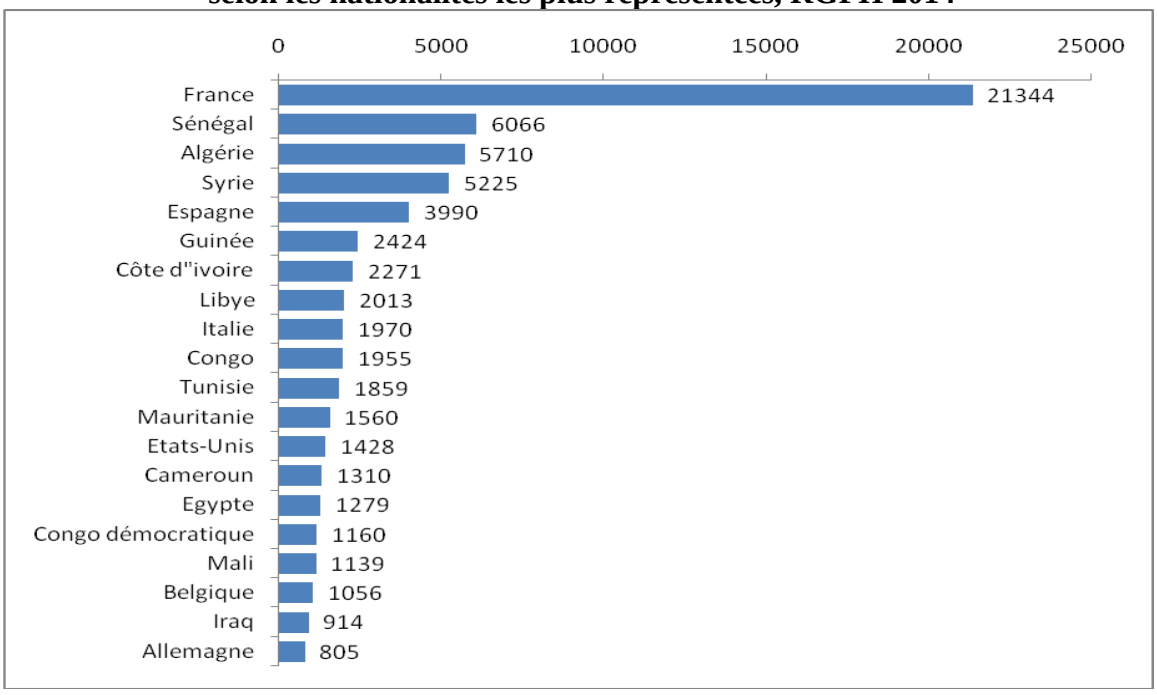

Sources : HCP, RGPH 2014

84,8%, de ces individus étaient concentrés, en 2014, dans 5 grandes régions, et à leur tête, la région de Casablanca-Settat (36,5%) puis Rabat-Salé-Kénitra (23%), comme le montre le tableau suivant :

Répartition des résidents étrangers au Maroc selon les régions, RGPH 2014

Région	Effectifs	Pourcentage
Casablanca-Settat	30683	36,5 %
Rabat-Salé-Kénitra	19314	23,0 %
Marrakech-Safi	8555	10,2 %
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	7144	8,5 %
Fès-Meknès	5524	6,6 %
Souss-Massa	4882	5,8 %
Oriental	3897	4,6 %
Beni Mellal-Khenifra	1250	1,5 %
Eddakhla-Oued Eddahab	875	1,0 %
Laayoune-Sakia El Hamra	775	0,9 %
Draa-Tafilalet	757	0,9 %
Guelmim-Oued Noun	345	0,4 %
Total	84001	100 %

Sources : HCP, RGPH 2014

En ce qui concerne la répartition par provinces et préfectures, les grandes agglomérations ont une plus grande concentration de cette population : Casablanca (28,6%, 23.993), Rabat (14,8%, 12.412), Marrakech (8,0%, 6.694), Tanger-Assilah (6,1%, 5.155), Agadir-Ida-Ou-Tanane (4,4%, 3.704) et enfin Fès (4,2%, 3.509) (HCP, 2017, p : 5-6).

Cette population se compose de 56,5% d'hommes contre 43,5% de femmes, et elle est plus âgée que la population marocaine comme le montre le tableau suivant (HCP, 2017, p : 10) :

Tranches d'âge	Population marocaine	Population étrangère
Moins de 15 ans	28,2%	17,8%
Entre 15 et 59 ans	62,4%	66,5%
60 ans et plus	9,4%	15,7%

Sources : RGPH 2014

43,2 % des étrangers auraient entre 15 et 39 ans et seraient donc en âge de travailler, ce qui constitue une proportion importante (HCP, 2017, p : 10).

34,7 % des étrangers de 15 ans et plus sont célibataires (68,4 % d'hommes et 31,6 % de femmes), 57,5 % mariés et 3,9 % sont veufs ou divorcés (HCP, 2017, p : 11).

95,1% de ces étrangers de plus de 10 ans savent lire et écrire, et 84% des 15 ans et plus ont au moins le niveau secondaire, et 51 % le niveau supérieur, ce qui dépasse largement la proportion chez les Marocains (6,1 %) (HCP, 2017, p : 11).

Autant le taux d'alphabétisation que le niveau d'éducation varient beaucoup selon la nationalité. Tandis que les Algériens, Mauritaniens, Syriens et Sénégalais de 15 à 59 ans ont un faible niveau d'éducation (1/3 ont à peine le niveau d'enseignement primaire), plus de 50 % des Français, Espagnols, Congolais, Libyens, Guinéens, Ivoiriens, Tunisiens, Irakiens, Belges, Allemands et Américains ont un niveau d'études supérieures (HCP, 2017, p : 11-12).

41,3 % de ces étrangers sont des actifs occupés, tandis que 6,4 % sont des chômeurs, 22,5 % sont des étudiants, 10,4 % sont des « femmes au foyer », 9,2 % sont des retraités, 6,5 % sont des enfants et 3,7 % sont des individus inactifs qui ne rentrent pas dans les catégories mentionnées précédemment (HCP, 2017, p : 12).

Par ailleurs, « 39,7% [du total] des actifs occupés, 41,1% [du total] des femmes au foyer, 32,4% [du total] des enfants et 83,8% [du total] des retraités sont de nationalité européenne », tandis que « 58,7% [du total] des chômeurs et 38,2% [du total] des étudiants sont issus de pays subsahariens » (HCP, 2017, p : 12). Ce qui est surprenant, c'est que lorsque le rapport observe ces données du point de vue de la nationalité, il s'avère que « ce sont les Sénégalais suivis des Mauritaniens qui sont en majorité des actifs occupés » (HCP, 2017, p : 12).

Ces étrangers ont un taux d'activité de 67%, ce qui est plus élevé que chez les Marocains (47,6%). Et leur taux de chômage, 13,4% est inférieur à celui des Marocains, 16,2%. En ce qui concerne les femmes spécifiquement, la différence est plus importante (15,8% de chômage pour les étrangères et 29,6% pour les Marocaines) (HCP, 2017, p : 13).

Encore une fois, en termes de nationalités, 24,6% des étrangers issus de pays africains sont au chômage, 13,1% des Maghrébins, 12% des Moyen-Orientaux, 6,4% des

Européens, 5,2% des personnes issues du continent américain, et 3,3% des Asiatiques (HCP, 2017, p : 13).

Le tableau suivant donne les taux de chômage par région géographique, selon le genre (HCP, 2017, p : 14) :

Région d'origine	**Femmes**	**Hommes**
Afrique Subsaharienne	23,7%	25%
Moyen-Orient	38,8%	9,7%
Maghreb	25%	9,4%
Europe	9,6%	4,4%
Amérique	7,7%	2,9%
Asie	6,2%	1,8%

Nous pouvons constater que la plus grande disparité de genre, en ce qui concerne le taux de chômage, est chez les Moyen-Orientaux ainsi que chez les Maghrébins.

Pour ce qui est de la situation professionnelle des immigrants au Maroc, le tableau suivant, tiré du rapport du Haut-Commissariat au Plan, montre que 57,3% d'entre eux sont des salariés du secteur privé, 20,4% des indépendants, et 11,6% des employeurs (HCP, 2017, p : 14).

Situation dans la profession
de la population étrangère active, RGPH 2014

Situation dans la profession	**Effectifs**	**Pourcentage**
Employeur	4.247	11,6 %
Indépendant	7.490	20,4 %
Salarié, secteur public	2.478	6,8 %
Salarié, secteur privé	21.018	57,3 %
Aide familiale	319	0,9 %
Apprenti	75	0,2 %
Membre de coopérative ou associé	744	2,0 %
Autre	295	0,8 %
Total	**36.666**	**100** %

Sources : RGPH 2014

Bien entendu, encore une fois, les données par région ou pays d'origine montrent une forte disparité. Par exemple, 18,6 % des Moyen-Orientaux sont des employeurs, ainsi

que 17,7 % des Européens, tandis que ce taux est de 10,5 % pour les Maghrébins, 9,6 % pour les Asiatiques, 9,2 % pour les Américains et seulement 1,6 % des Subsahariens (HCP, 2017, p : 15).

Sur les 45.107 ménages composés d'au moins un étranger, 47,7 % sont des couples mixtes. La taille moyenne de ces ménages est de 2,4 pour les ménages de couples étrangers, et de 4 pour les ménages de couples mixtes, ce qui est inférieur à la moyenne marocaine de 4,6 personnes (HCP, 2017, p : 16).

Ces ménages étrangers et mixtes vivent à 47,8 % dans des appartements, à 25,1 % dans des « maisons marocaines modernes » et à 20,3 % dans des villas. 49,1% d'entre eux sont locataires et 37,7 % propriétaires (HCP, 2017, p : 19).

En plus de la migration de travail, le Maroc attire également des flux croissants d'étudiants internationaux depuis plusieurs décennies. Entre l'année universitaire 1999-2000 et l'année 2008-2009, ils provenaient de 134 pays d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Amérique et des îles du Pacifique. Cependant, la grande majorité est constituée d'étudiants d'Afrique Subsaharienne (Mahamadou Laouali et Meyer, 2012, parag. 9). Une étude de Mahamadou Laouali Souley et Meyer Jean-Baptiste publiée en 2012 estimait leur nombre à 15.577 (Mahamadou Laouali et Meyer, 2012, parag. 8).

Comme nous l'avons vu dans le classement des communautés de migrants par région, bien que les Subsahariens, les Maghrébins, les Européens et les Moyen-Orientaux soient les principales communautés par ordre de grandeur, il existe toutefois également une immigration Sud-Sud provenant d'autres continents/régions plus éloignés.

Il y a notamment une communauté chinoise, qui d'après un article du quotidien marocain L'Economiste, dépasserait les estimations du Ministère de l'Intérieur du Maroc (1.452 ressortissants en 2010 selon l'article) et celle de l'ambassade chinoise (3.000 ressortissants). Ces immigrants, travaillant pour la plupart dans le commerce (un réseau de grossistes et de magasins, tous dirigés par des chinois), passeraient 3 ou 4 ans au Maroc, épargnant et dépensant très peu, avant de se diriger vers d'autres pays africains. D'après la même source, la « solidarité à la chinoise » faciliterait leur intégration dans le pays : les nouveaux arrivants sont logés et nourris par leurs compatriotes[69]. Taing (2016,

[69] L'Economiste, Édition N° 3276 du 14/05/2010, en ligne : http://www.leconomiste.com/article/les-chinois-au-marocbrpour-la-premiere-fois-des-chiffres (page consultée le 15 juillet 2014).

parag. 2, 6) parle de « quartier chinois » à Derb Omar, marché casablancais de tissus, d'articles de décoration et de mobilier de maison. Ces migrants construiraient peu d'attaches au Maroc, en raison de la courte temporalité de leur migration, basée sur le profit économique. Ils auraient peu d'interactions hors-commerce avec la population locale. Les couples mixtes maroco-chinois seraient, d'après Taing, anecdotiques. Ce sont souvent des migrants qui arrivent d'une migration précédente en Afrique de l'Ouest (Taing, 2016). Les enfants restent souvent au pays, même si leurs parents sont au Maroc (Taing, 2016, parag. 16-17).

Enfin, il est important de souligner la présence de réfugiés au Maroc. En fin 2019, le nombre des réfugiés et demandeurs d'asile étaient de 9.756 selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés au Maroc, ce qui représentait une hausse de 25 % par rapport à 2018. Ils provenaient de 39 pays différents. Les Syriens constituaient le premier groupe de réfugiés en nombre, suivis des Yéménites, des Centrafricains et enfin des Ivoiriens. Les principales raisons qui ont motivé ces réfugiés à fuir leurs pays étaient la guerre ou le conflit politique, la violence sexuelle ou basée sur le genre, et enfin « l'opinion politique »[70]. Les Syriens choisissent le Maroc pour y demander un statut de réfugié mais certains d'entre eux sont en transit vers l'Europe et ne souhaitent pas s'installer au Maroc.

D'après Sidi Hida (2016) le Maroc a soutenu le peuple syrien, tout d'abord en installant un hôpital en Jordanie dans le camp de réfugiés Jaafari, et également en offrant la possibilité à ces réfugiés de s'installer au Maroc. Ces réfugiés syriens sont beaucoup mieux perçus par les Marocains que d'autres groupes de migrants ou de réfugiés tels que les Subsahariens, dont il sera question dans la section suivante, et pourtant plusieurs d'entre eux s'adonnent également à la mendicité (Sidi Hida, 2016, parag. 7). Une enquête effectuée par Talbioui et Khalil (2020, p : 159-161), et qui questionne les perceptions qu'ont les Marocains de ces réfugiés[71], en atteste. 78,67 % de leurs enquêtés affirment être contre l'accueil de migrants. Cependant, lorsqu'on leur précise qu'il s'agit de

[70] Média 24 du 23 janvier 2020. https://www.medias24.com/refugies-et-demandeurs-d-asile-le-maroc-en-compte-9-756-a-fin-2019-7062.html

[71] Talbioui et Khalil (2020), ont enquêté, de manière anonyme, par échantillon aléatoire, 211 Marocains (104 hommes et 107 Femmes) entre 15 et 55 ans (une majorité de 30,33% avaient entre 26 et 35 ans) et également de divers milieux socio-économiques. 64,92% d'entre eux avaient effectué des études universitaires, tandis que 8,06% étaient totalement analphabètes.

réfugiés syriens, seulement 27,71 % persistent dans cette réponse, et cela bien que 78,67 % d'entre eux considèrent que l'accueil de ces réfugiés syriens a un impact négatif sur le Maroc, et que 63,51% d'entre eux craignent que cette arrivée de réfugiés ne permette l'entrée de terroristes au Maroc.

Ils expliquent ce changement de réponse par la situation en Syrie, qui rendrait cette migration obligatoire. Talbioui et Khalil (2020) expliquent également que le fait que ces migrants soient musulmans et arabes joue un rôle dans cette préférence, tandis qu'au contraire « les Subsahariens sont pour la plupart des chrétiens, de couleur noir et ne parlent pas la langue arabe, donc ils subissent une triple discrimination » (Talbioui et Khalil, 2020, p. 165). Pourtant une partie de migrants subsahariens sont également des réfugiés ou demandeurs d'asile et vivent dans leurs pays des situations comparables à ce qui se passe en Syrie.

Dans la section suivante, il sera question justement plus spécifiquement de la migration des Subsahariens au Maroc, le groupe de migrants le plus sujet aux discriminations.

3. Les migrants Sud-Sud d'Afrique Subsaharienne : au-delà des migrations clandestines de transit

Tout au long de la thèse je comparerai l'intégration des Nord-Méditerranéens au Maroc avec celle d'un autre groupe de migrants très présents au Maroc, mais dont l'intégration au Maroc répond à des logiques totalement différentes : les migrants sud-sud provenant d'Afrique Subsaharienne.

Effectivement, parler d'immigration au Maroc aujourd'hui ne peut se faire sans aborder le thème des immigrants subsahariens, une migration très présente dans le paysage marocain, et souvent associée, dans les médias et dans l'opinion publique, à une situation irrégulière et à la mendicité. Pourtant, une migration diverse, composée en partie d'individus en situation régulière, contribue à l'économie du pays.

Comme vu dans la section précédente, le rapport du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc mentionne que 26,8 % des étrangers au Maroc (22.545 personnes) étaient originaires d'Afrique subsaharienne (HCP, 2017, p : 8). En ce qui concerne les

nationalités les plus représentées, les Sénégalais sont la deuxième communauté étrangère au Maroc (7,2%, 6.066), comme mentionné dans la section précédente, après les Français. Ce qui s'explique notamment comme nous le verrons dans un chapitre suivant par les facilités d'obtention du visa de travail pour ces derniers, étant donné la proximité géographique et la coopération politique entre les deux pays. Les Guinéens (2,9%, 2.424), sont la 6ème nationalité la plus représentée au Maroc, juste après les Espagnols. Les Ivoiriens (2,7%, 2.271) constituent la 7ème nationalité, et enfin les Congolais (1.955) ont la dernière place dans le classement des 10 nationalités étrangères les plus représentées au Maroc (HCP, 2017, p : 8).

Il est toutefois important de noter que le rapport du Haut-Commissariat au Plan, et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat sur lequel il se base, ne recense pas la totalité des individus originaires d'Afrique Subsaharienne présents sur le territoire marocain. Une partie de cette migration est associée à une entrée sur le territoire illégale et/ou à une situation de migration de transit vers l'Europe, qui implique un évitement des autorités, voire de la société locale dans son ensemble. Dépendamment des pays d'origine et des accords entre le Maroc et ces derniers, certains migrants subsahariens en transit n'ont, tout comme les Européens, pas eu besoin de visa pour entrer au Maroc en tant que touristes, avant de prolonger illégalement leur séjour. C'est le cas des Ivoiriens, des Nigériens, des Congolais, des Sénégalais et des Gabonais. Les Guinéens (Conakry) ou encore les Maliens n'ont pas besoin de visa mais d'une Autorisation Électronique de Voyage au Maroc. Les ressortissants des autres pays d'Afrique Subsaharienne ont besoin d'un visa et donc ceux parmi eux qui sont des migrants irréguliers en transit vers l'Europe sont rentrés sur le territoire marocain illégalement.

En ce qui concerne l'alphabétisation des migrants originaires d'Afrique (toutes régions confondues), leur taux d'alphabétisation est de 95% (HCP, 2017, p 11). Il est intéressant de comparer ce taux à celui du Maroc. Selon l'institut de statistiques de l'UNESCO, 73,7 % des Marocains de 15 ans et plus étaient alphabétisés en 2018. Et seulement 34,1% des 65 ans et plus, ce qui signifie que ces migrants sont plus largement alphabétisés que la société locale[72].

[72] http://uis.unesco.org/fr/country/ma

Mais le niveau d'instruction des Subsahariens varie selon leur nationalité. Un tiers des Sénégalais a seulement complété l'école primaire. Par contre, au moins un migrant congolais, guinéen ou ivoirien sur deux a un niveau d'éducation supérieure (tout comme les Français et les Espagnols) (HCP, 2017, p : 12).

Selon le rapport du Haut-Commissariat au Plan, et comme déjà mentionné dans la section précédente, 39,7% de la portion d'actifs occupés parmi le total des immigrants au Maroc, 41,1% des femmes au foyer, 32,4% des enfants et 83,8% des retraités proviennent d'Europe, tandis que 58,7% des chômeurs et 38,2% des étudiants sont des Subsahariens (HCP, 2017, p : 12).

Cependant, si l'on considère les nationalités, les Sénégalais sont en majorité des actifs occupés. Les nationalités subsahariennes qui constituent le plus grand nombre de chômeurs au Maroc sont les Guinéens et les Congolais. Ce sont également, parmi ces deux nationalités (les Guinéens et les Congolais) que l'on trouve la plus grande proportion d'étudiants. Par ailleurs, il est intéressant de noter, à titre comparatif, que 38,9 % des Français sont inactifs (HCP, 2017, p : 12-13). Pour ce qui est du chômage, alors que les Européens ont un taux de 6,4%, les personnes originaires d'Afrique subsaharienne ont un taux de 24,6%, le plus élevé de toutes les communautés. 65% des Subsahariens sont des salariés du secteur privé (contre 55,5% des Européens), 1,6% sont des employeurs (contre 17,7% des Européens), et 26,8% sont des travailleurs indépendants (contre 15,6% des Européens) (HCP, 2017, p : 13).

Les migrants en transit rentrés au Maroc de manière irrégulière restent proches des ports, se cachant parfois dans des forêts, pour entrer en Europe illégalement, dès que l'occasion se présente. Selon un rapport de l'AMERM (Association Marocaine d'Études et de Recherche en Migrations), « *L'immigration subsaharienne au Maroc : Analyse socio – économique* », ces migrants clandestins « voyagent le plus souvent par voie de terre, à travers la brousse et le Sahara » (AMERM, 2008, p.36). Toujours selon le même rapport, il est difficile de donner une estimation du nombre de migrants subsahariens en situation irrégulière au Maroc puisque « Cette population tente de se rendre la moins visible possible » (AMERM, 2008, p. 10). Le rapport se base sur les interceptions des tentatives d'émigration vers l'Europe pour donner une idée de l'estimation. En 2006, il y

a eu 16.560 tentatives avortées, dont 9.469 étaient le fait de Subsahariens. En 2007, le chiffre était de 14.449 pour 7.027 Subsahariens (AMERM, 2008, p. 9).

L'estimation des migrants subsahariens dans certaines villes du Maroc en 2007 est donnée dans le tableau suivant, ayant pour source l'Association des Amis et Familles des Victimes de l'Immigration Clandestine (AFVIC) et Association Médecins sans Frontières (AMS) et cité dans le rapport de l'AMERM (2008, p. 9).

Ville	**Nombre estimé de migrants subsahariens**
Rabat	3000
Casablanca	2000
Oujda	600
Laayoune	600
Tanger	300

El Morchid et Hourmat-Allah (2018, p. 235) estiment le nombre total de migrants originaires d'Afrique subsaharienne installés au Maroc entre 40.000 et 60.000 personnes.

Plus de la moitié des « migrants en transit » interrogés lors du rapport de l'AMERM déclarent n'avoir aucune source de revenu (59,4%), tandis que l8,8 % vivent de la mendicité, 11,5% exercent des petits métiers et 7,9 % reçoivent de l'aide de diverses associations ou encore de la solidarité familiale. 21,5 % des migrants enquêtés dans l'étude en question étaient des demandeurs d'asile et 2 % avaient le statut de réfugié. 76 % étaient des « sans-papiers » (AMERM, 2008, p : 75-78).

Le rapport rappelle que le Maroc a ratifié en 1956 la Convention internationale de 1951 relative au statut des réfugiés, le Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés (en 1971), la Convention de l'OUA relative aux problèmes des réfugiés en Afrique (en 1974). En 1957, un Décret Royal est venu définir les modalités d'application de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et créer le Bureau des Réfugiés et Apatrides (BRA) au sein du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, ainsi qu'une Commission de recours comprenant le Ministre de la Justice ou son représentant, le Ministre des Affaires Étrangères ou son représentant et le Représentant de l'UNHCR auprès du Gouvernement du Maroc. Bien que ce décret n'ait pas abouti à la mise en place d'une procédure nationale d'asile, lors de la signature de l'Accord de Siège entre le Maroc et l'UNHCR en 2007, le Maroc a exprimé son intention de renforcer la mise en

œuvre de la Convention de 1951 et du Protocole de 1967 en collaboration avec l'UNHCR (AMERM, 2008, p : 74-75).

En 2014, une direction de la Migration et de la Surveillance des frontières a été créée afin de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre les réseaux de trafic des êtres humains ainsi que la surveillance des frontières. Puis, un Observatoire de la migration a été créé pour centraliser les informations liées à la migration et effectuer des recherches sur les tendances de flux migratoires afin de proposer des mesures à prendre. En 2005, un accord avec l'Organisation internationale pour les migrations a été signé, et en 2007, un contrat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (ElMorchid et Hourmat-Allah, 2018, p. 241).

Il est important de mentionner les régularisations de migrants en situation irrégulière qui ont été menées par les autorités marocaines. Suite au lancement d'une nouvelle Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (automne 2013), visant à adopter une approche humaniste, une campagne de régularisation des migrants en situation irrégulière a effectivement été lancée, et a été suivie d'une deuxième en décembre 2016 (Ferrié, 2020, p : 109 à 113, parag. 1). De très nombreux migrants subsahariens en situation irrégulière au Maroc ont ainsi été régularisés. 25 000 migrants auraient bénéficié de la première vague[73].

Le même rapport de l'AMERM analyse la perception qu'ont ces migrants subsahariens en situation illégale, de la manière dont les Marocains les perçoivent : « L'environnement est perçu comme hostile, il est concrétisé par des attitudes de mépris et de rejet à l'égard des subsahariens. Selon les Subsahariens interrogés, seule une minorité de Marocains leur témoigne du respect et leur reconnaît un certain courage pour supporter les difficultés quotidiennes inhérentes à leur statut de migrant irrégulier. » Selon ces migrants les Marocains les percevraient comme étant un danger, une menace à leur sécurité, car ils les associeraient à la délinquance, le banditisme, la sorcellerie ainsi qu'à des maladies telles que le Sida. 74 % des enquêtés de ladite recherche affirment que les Marocains sont racistes. 24,1% uniquement considèrent que les Marocains sont

[73] Aboubacar Yacouba Barma, "Migration : Le Maroc Lance Une Deuxième Vague de Régularisation," La Tribune, accessedJanuary 7, 2017, http://afrique.latribune.fr/afrique-du-nord/maroc/2016-12-13/migration-le-maroc-lance-une-deuxieme-vague-de-regularisation.html.

solidaires et 43,1% que les Marocains sont accueillants et agréables (AMERM, 2008, p. 85-90).

Un rapport de Médecins Sans Frontières MSF, « *Violences, Vulnérabilité et Migration : Bloqués aux Portes de l'Europe. Un Rapport sur les Migrants Subsahariens en Situation Irrégulière au Maroc* » (MSF, 2013), explique que ces migrants en transit souffrent de conditions de vie précaire ainsi que d'une « violence criminelle et institutionnelle généralisée ». Le rapport note depuis 2011 une recrudescence de ces abus, violences et des « comportements à caractère dégradant » commis par les forces de sécurité marocaines et espagnoles. Les femmes seraient victimes des réseaux de traite d'êtres humains et subiraient violences et exploitations sexuelles (MSF, 2013, p : 23-26).

Donc, bien que la migration originaire d'Afrique Subsaharienne soit inférieure en nombre (du moins si l'on se fie aux chiffres officiels) à la migration des Européens au Maroc, c'est celle qui fait la une des journaux et qui préoccupe l'opinion publique, et est associée à des préjugés et à l'image du migrant, et de « L'autre » qui dérange le plus « chez soi ».

Dans les médias ainsi que dans l'imaginaire des Marocains, ces migrants sont toujours des clandestins en transit, qui passent par le Maroc pour accéder à l'Eldorado européen. Ils sont associés à la pauvreté, à la mendicité, parfois au crime, voire à l'esclavage. Selon Pian (2009, p : 63-85, parag. 38) les médias « par leur portée de diffusion auprès de l'opinion publique » jouent un rôle capital dans la « transformation d'un fait social en problème social ». Une partie de la presse marocaine serait donc responsable d'entretenir de la peur chez les Marocains face aux migrants subsahariens, en entretenant les préjugés négatifs « relatifs au domaine de l'invasion, des catastrophes naturelles ou de la déchéance morale ».

A titre d'exemple, en 2012, le magazine Maroc Hebdo, titre « Le péril noir » avec une photo d'homme noir en page de couverture, au sujet des « menaces » représentées par les migrants subsahariens, faisant la polémique et provoquant la colère des activistes des droits de l'Homme.

Selon El Morchid et Hourmat-Allah (2018, p : 238) cependant, le discours des médias évolue pour être de plus en plus humaniste, se positionnant comme solidaire avec les migrants en situation irrégulière. Par ailleurs, ils rappellent que la réforme

constitutionnelle de 2011 « a affirmé les racines multiculturelles africaines du Maroc et instauré en même temps une égalité de traitement entre les Marocains et les étrangers ». Du côté de la société civile, des associations œuvrent également à combattre le racisme négrophobe et la stigmatisation des migrants subsahariens. La campagne "*Massmiytich Azzi* !", que l'on pourrait traduire par « Je ne m'appelle pas Nègre », première campagne anti-négrophobie au Maroc, a été lancée par la coalition Papiers pour Tous, qui vient en aide aux immigrants clandestins subsahariens au Maroc. La campagne a été lancée le 21 mars 2014, journée internationale de lutte contre les discriminations et le racisme. Durant deux mois, des flyers et des affiches du slogan ont été distribués à travers le pays pour sensibiliser les Marocains à cette cause et une campagne de communication a également été menée dans les médias. Le choix du mot « *Azzi* » dans le slogan de la campagne, terme marocain péjoratif utilisé pour désigner les personnes noires et comparable au terme français « nègre », vise à faire prendre conscience aux Marocains de leurs comportements racistes, puisqu'ils auraient tendance à s'en défendre[74].

Bien que le Maroc soit géographiquement situé en Afrique, lorsque les Marocains parlent « d'Africains », cela fait référence, dans leur imaginaire, à l'Afrique Subsaharienne, et c'est donc dans ces termes que les migrants d'Afrique subsaharienne sont désignés, selon la catégorie locale. Comme nous le verrons, il n'est pas rare que ces migrants soient également traités de « *Azzi* » (Nègre), voire de « *abd* » (Esclave) dans l'espace public.

En 2013, un scandale est d'ailleurs révélé par la presse : des propriétaires d'appartements qui affichent qu'ils ne louent pas aux « Africains »[75].

Talbioui et Khalil (2020, p. 163) citent Karibi (2015) selon lequel cette façon de désigner les migrants subsahariens par le terme « Africains » témoigne d'une mise à distance de la part des Marocains, « le Marocain se reconnaissant souvent moins dans son appartenance africaine qu'arabe et maghrébine ».En plus de ce racisme ressenti, il y aurait eu des dérapages des autorités policières qui auraient valu la mort de quelques ressortissants subsahariens au Maroc, notamment le cas de Toussaint-Alex Mianzoukouta

---

[74] Lamlili, Nadia, Jeune Afrique, Maroc : halte au racisme anti-noir, En ligne : http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140320090046/ (page consultée le 11 juillet 2014).

[75]https://observers.france24.com/fr/20130718-casablanca-proprietaires-interdire-location-africains-discrimination-raciale

mort d'un traumatisme crânien après avoir été « jeté d'un fourgon de police ». Il s'est avéré d'ailleurs que ce professeur de français travaillait au Maroc en toute légalité. A la suite de ces évènements et à la pression de nombreuses ONG ainsi qu'à une partie de la société civile marocaine, le royaume a entrepris « une grande politique de rapprochement avec les pays subsahariens, impliquant une acceptation sociale et culturelle de la communauté subsaharienne sur ses terres[76]».

Ces migrants ne bénéficient donc pas des mêmes préjugés positifs que les migrants nord-méditerranéens ni des mêmes privilèges, tout au contraire. Il est important de noter que cette migration ne se limite pas aux migrants en situation irrégulière en transit vers l'Europe. Ce sont également des étudiants, des employés, des cadres, ainsi que des entrepreneurs, et ils occupent toutes les fonctions et secteurs de l'économie.

L'étude « *Les migrants subsahariens au Maroc : enjeux d'une migration de résidence* », réalisée par des chercheurs de l'Université Internationale de Rabat avec le soutien de la Fondation allemande Konrad Adenauer (Mourji *et al.*, 2016, p : 26, 35), brise les stéréotypes associés à cette migration, tels que la situation irrégulière, la mendicité, voire la criminalité. Ainsi, la moitié d'entre eux auraient effectué des études universitaires[77]. Par ailleurs, « La majorité des migrants n'est pas entrée clandestinement au Maroc à la suite d'un parcours compliqué impliquant plusieurs pays. La majorité y est entrée par un simple déplacement et sans difficultés[78] ». Bien que l'étude mentionne que 79% de ces migrants travaillent dans le secteur informel, elle montre également que certains d'entre eux sont des salariés déclarés (17,60 %), des indépendants (41,02 %) ou encore des employeurs (3,45 %). A titre comparatif, 57,95% des migrants enquêtés par l'étude ont des revenus inférieurs ou égaux à la moyenne marocaine (Mourji et al., 2016, p : 29).

Donc, bien que, comme le rapport le montre, la majorité de ces migrants soient dans une situation économique précaire, il est important de ne pas oublier que certains de

---

[76] *Ibid.*

[77] Il est également intéressant de noter que selon la recherche de l'AMERM, 48,5% de leurs enquêtés en situation irrégulière ont un niveau supérieur au primaire, 32,4% sont de niveau secondaire et 16,1% sont de niveau supérieur. Selon le rapport, beaucoup d'entre eux seraient des cadres moyens ou supérieurs.

[78] https://leseco.ma/migrants-subsahariens-ce-que-revelent-les-chiffres/#:~:text=%C2%ABLa%20majorit%C3%A9%20des%20migrants%20n,simple%20d%C3%A9placement%20et%20sans%20difficult%C3%A9s%C2%BB.&text=Elle%20a%20port%C3%A9%20sur%201.453,plus%20de%2011%20pays%20subsahariens.

ces migrants, comme mentionné précédemment, bien que non majoritaires, occupent également des emplois et fonctions qui les placent en haut de la hiérarchie sociale et parmi les classes sociales privilégiées. Il est cependant extrêmement difficile de trouver de la littérature, voire des articles de journaux ou autres médias qui soulignent ce fait.

Les étudiants originaires d'Afrique Subsaharienne sont nombreux à choisir les universités publiques ou encore les écoles privées florissantes au Maroc. Ces établissements « mettent en avant les atouts du Maroc, notamment la proximité ou la diversité de l'offre de formation directement liée au développement de l'Afrique » ou encore la plus grande facilité d'obtenir un visa d'étude et le coût moins élevé des études (Nzamba, 2015, parag. 5). Selon Nzamba, le Maroc, par ce biais, accueille des futurs dirigeants d'États, d'organisations régionales et internationales ou d'entreprises.

Nzamba cite l'ancien ministre, aujourd'hui premier ministre du Maroc, en 2014 lorsqu'il était à la tête du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, qui a révélé la présence, à l'époque, de plus de 12.000 étudiants subsahariens inscrits au Maroc. Par ailleurs, dans les 30 dernières années, plus de 30.000 cadres d'Afrique Subsaharienne ont été formés au Maroc (Nzamba, 2015, parag. 14).

La création de la Confédération des jeunes entrepreneurs et cadres d'Afrique subsaharienne du Maroc en 2019 atteste de la présence au Maroc de ces entrepreneurs et cadres. La confédération comptait 145 membres en date du 14 janvier 2020 ([79]).

4. Conclusion

Étant donné la grande proximité géographique avec le continent européen, toute l'histoire du Maroc a été emmaillée de rencontres entre le peuple marocain et les peuples méditerranéens. La période romaine, qui a duré six siècles au cours de laquelle de forts contingents romains ont habité plusieurs cités marocaines importantes pour l'époque, a laissé des traces autant archéologiques que culturelles. La conquête de l'Andalousie a été l'œuvre d'Arabes et surtout de Berbères marocains. En huit siècles, les échanges de toutes natures ont métamorphosé les descendants des conquérants ainsi que les

[79] http://albayane.press.ma/%EF%BB%BFlentrepreneur-subsaharien-a-beaucoup-davantages-et-dopportunites-au-maroc.html.

autochtones, n'en faisant qu'un seul peuple. Ceux qui avaient été expulsés après la Reconquista étaient-ils des descendants des Arabes ou des Berbères ou bien étaient-ils des Hispaniques islamisés ou judaïsés ? Les Andalous arrivés au Maroc ont considérablement influencé le savoir et la culture dans les villes où ils se sont installés (Brignon *et al.*, 1967, p : 158).

Les comptoirs portugais tout au long des côtes marocaines abritaient des populations européennes, mais également autochtones. Même si la durée de ces comptoirs n'a pas été longue, des unions entre les deux populations ont eu lieu (Lopes, 1939). L'ouverture sur le monde désirée par le sultan Mohammed Ben Abdallah lors de la création des villes d'Essaouira et de Casablanca a également contribué à cette rencontre entre le peuple marocain et les peuples nord-méditerranéens.

Le XXème siècle, puis les deux protectorats (espagnol et français) ouvriront le pays à la migration de populations européennes, et plus particulièrement françaises, espagnoles, mais aussi italiennes, et dans une moindre mesure, portugaises. L'histoire et la littérature relatent l'amitié et la proximité que ces peuples ont vécues dans leur quotidien dans ce contexte de migration (Brignon *et al.*, 1967). Les brassages de populations dans un sens ou dans l'autre tissent des liens humains qui perdurent dans la mémoire des peuples.

Dans le Maroc contemporain, qui se transforme peu à peu en terre d'accueil, plusieurs groupes de migrants se côtoient au sein de la société marocaine, les principaux groupes étant les Européens, les Maghrébins, les Moyen-Orientaux et les Subsahariens. Ces migrants sont des travailleurs, mais également des retraités, des femmes au foyer, des étudiants, des réfugiés ou encore des migrants irréguliers en transit vers l'Europe. La perception qu'ont les Marocains de ces groupes de migrants est très variable, selon la couleur de peau, la religion ou encore l'histoire entre le Maroc et les différents pays d'origine de ces migrants. Ainsi, les réfugiés Syriens sont bien acceptés au Maroc, tandis que les Subsahariens, également réfugiés, souffrent quant à eux de rejet et de discrimination de la part des Marocains.

Des migrants de pays du continent américain tels que les États-Unis sont également représentés dans cette migration ainsi que des asiatiques, tels que les commerçants chinois du marché Derb Omar à Casablanca.

Les migrants Subsahariens, dont l'intégration au Maroc sera comparée à celle des migrants nord-méditerranéens tout au long de cette thèse, constituent une immigration qui caractérise, pour les Marocains la figure de « l'autre », et qui est largement stigmatisée, et sujette à une discrimination réelle. Cette discrimination, comme nous le verrons plus loin dans un chapitre suivant, contraste avec la discrimination positive dont jouissent les migrants occidentaux et notamment nord-méditerranéens. L'immigration des Subsahariens au Maroc est plurielle puisqu'elle inclut des migrants irréguliers en transit vers l'Europe, mais également des étudiants, des salariés et une petite proportion d'employeurs, qui dynamisent l'économie marocaine.

Chapitre - 4 : Des lois qui encadrent l'immigration mais qui sont parfois contournées

Ce chapitre a pour objectif de parcourir non seulement les lois et régulations marocaines relatives aux migrations, mais également à toutes autres dispositions de lois qui peuvent avoir un impact sur le séjour des migrants au Maroc.

Une première partie sera donc consacrée aux diverses lois relatives à l'entrée des « étrangers » sur le territoire marocain, à leur séjour au Maroc, à leur emploi, à leur investissement au Maroc, à leur acquisition d'immobilier, à la fiscalité qui s'applique à eux, aux lois relatives à leur vie privée, à la santé, au droit de vote et enfin à celles qui concernent l'acquisition de la nationalité marocaine.

Dans une deuxième partie, nous observerons comment, pour plusieurs enquêtés, l'entreprenariat a été un moyen de contourner la loi privilégiant les nationaux en matière d'emploi.

Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous nous pencherons sur la situation des migrants nord-méditerranéens qui travaillent au Maroc sans permis de travail, en entrant et en réentrant sur le territoire à titre de touriste.

1. Des lois qui encadrent l'immigration

1. 1. L'entrée des étrangers au Maroc

Une loi promulguée en 2003 (Loi 02-03) détermine les conditions d'entrée des « étrangers » au Maroc, c'est-à-dire des individus n'ayant pas la nationalité marocaine. Pour entrer au Maroc, tout étranger doit exhiber un passeport délivré par l'Etat dont il est ressortissant ou un titre de voyage reconnu par le Maroc. Ce document doit être en cours de validité et valable au minimum jusqu'à la fin du séjour prévu et assorti, le cas échéant, d'un visa (art. 3). Le visa est délivré par les autorités marocaines, après contrôle de la situation du demandeur. Les ressortissants de certains pays, et notamment des pays nord-

méditerranéens en sont exemptés. Effectivement, les citoyens de tous les pays de l'Union Européenne peuvent entrer en tant que touriste au Maroc sans visa. De plus, le Maroc a un pouvoir discrétionnaire sur l'entrée des étrangers au Maroc (Elmadmad, 2004, p. 2). Il peut refuser tout étranger qui ne présente pas les conditions exigées par la loi, et notamment en ce qui a trait aux garanties en matière de moyens d'existence, aux motifs de sa venue au Maroc et à la garantie, éventuellement, de son rapatriement (art. 4, al. 1). Si l'étranger ne remplit pas ces obligations et ne satisfait pas aux justifications, l'autorité compétente chargée du contrôle aux postes frontières peut lui refuser l'entrée sur le territoire marocain (art. 4, al. 2). Évidemment, toute personne dont la présence constituerait une menace pour l'ordre public ou qui fait déjà l'objet soit d'une interdiction du territoire soit d'une expulsion se verrait également refuser l'entrée sur le territoire marocaine (art. 4, al. 3). Dans le cas de refus d'entrée, la décision est exécutée d'office et l'étranger est maintenu dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire (art. 4, al. 5). L'étranger à qui l'entrée au pays a été refusée peut avertir le consulat de son pays, l'avocat de son choix et, éventuellement, la personne chez laquelle il devait se rendre (art. 4, al. 4). Ce pouvoir discrétionnaire concernant l'entrée des étrangers est cependant limité par les engagements internationaux du Maroc, selon l'article premier de cette loi.

A ce droit commun d'entrée des étrangers, des exceptions sont mentionnées dans l'article second et concernent les agents des missions diplomatiques et consulaires et leurs membres accrédités au Maroc ayant le statut diplomatique, sous réserve de la réciprocité. Ces personnes obéissent à un régime spécial fixé par le droit international (Elmadmad, 2004, p. 3), notamment les conventions de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques et de 1964 sur les relations consulaires, toutes deux ratifiées par le Maroc, respectivement en 1968 et 1967.

La loi prévoit également des peines d'emprisonnement de 6 mois à un an et des amendes de 3.000 à 10.000 DH (265 à 885 Euros) pour toute personne qui entre sur le territoire marocain de façon irrégulière, frauduleuse ou en utilisant des pièces falsifiées par usurpation de nom (art. 50). Les peines sont plus lourdes, de 2 à 5 ans d'emprisonnement et des amendes de 50.000 à 500.000 DH (4.425 à 44.250 Euros), pour toute personne qui prête son concours ou son assistance, qui organise ou qui facilite

l'entrée ou la sortie des nationaux ou des étrangers de manière clandestine (art. 51 et 52). Les personnes organisées en association ou entente dans le but de favoriser le passage clandestin ou de l'organiser ou qui récidivent, sont passibles de peines allant de 10 à 15 ans d'emprisonnement et de peines de 500.000 à 1.000.000 DH (44.250 à 88.500 Euros).

1. 2. Le séjour des étrangers au Maroc

La loi 02-03 introduit deux titres de séjour : la carte d'immatriculation et la carte de séjour. Tout étranger de plus de 18 ans résidant au Maroc doit obligatoirement obtenir l'une de ces cartes. La carte d'immatriculation doit être demandée aux services de police pour tout étranger désirant résider plus de 90 jours au Maroc. Il doit justifier la raison de son séjour et prouver ses ressources. Trois types de carte d'immatriculations peuvent être délivrés :

- La carte portant la mention « visiteur » est délivrée aux étrangers qui prouvent leurs moyens de subsistance et qui séjournent au pays en prenant l'engagement de n'exercer aucune activité professionnelle ;
- La carte portant la mention « étudiant » est délivrée aux étrangers qui prouvent qu'ils sont inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation et qui justifient de moyens suffisants d'existence ;
- La troisième carte est destinée aux étrangers qui désirent exercer au Maroc une activité non soumise à autorisation. Dans le cas de ces travailleurs migrants, la carte d'immatriculation porte la mention exacte de la profession exercée (art. 13).

Si le statut qui a justifié l'octroi du titre de voyage est perdu, son travail salarié par exemple, l'étranger ne pourra pas renouveler son titre de voyage. La carte d'immatriculation a une durée de 1 an à 10 ans et est renouvelable pour la même période (art. 10).Les membres des missions diplomatiques et consulaires sont, quant à eux, dispensés de la carte d'immatriculation (art. 9).La carte de séjour est délivrée à l'étranger qui justifie d'une résidence sur le territoire national de 4 années ininterrompues, qui prouve ses moyens de subsistance, notamment par une activité professionnelle, et qui invoque son intention de s'établir durablement sur le territoire national (art. 16).

Cette carte est également délivrée à des étrangers qui répondent à des situations particulières détaillées dans l'article 17 : conjoint étranger d'un ressortissant marocain,

enfant étranger ou apatride d'une mère marocaine, le père ou la mère étranger d'un enfant marocain, conjoint et enfants mineurs d'un étranger titulaire de la carte de résidence, étranger ayant sa résidence habituelle au Maroc depuis plus de 15 ans et qui est en situation régulière depuis plus de 10 ans. Elle est systématiquement délivrée au réfugié, à son conjoint et à ses enfants, dès qu'il a acquis le statut de réfugié et ce, conformément à la Convention de Genève de 1951, relative au statut des réfugiés. L'étranger qui quitte le territoire marocain pendant plus de 2 ans perd sa carte de résidence (art. 18).

Carte d'immatriculation et carte de séjour peuvent être refusées, notamment à tout étranger dont la présence au Maroc constitue une menace pour l'ordre public (art. 14 et 16) ou qui ne remplit pas les conditions exigées pour la délivrance de ces documents (art. 19). Dans ce cas, l'étranger est tenu de quitter le territoire dans un délai de 15 jours. Il en est de même si l'administration a refusé de lui renouveler la carte ou si celle-ci lui a été retirée, notamment s'il fait l'objet d'une mesure d'expulsion ou d'une décision judiciaire d'interdiction du territoire marocain (art. 11, 12 et 19).

En cas de refus de délivrance d'un titre de séjour ou de son renouvellement, l'étranger est en droit de formuler un recours auprès du juge des référés (art. 20).La reconduite à la frontière peut être ordonnée à l'encontre de l'étranger qui n'est pas rentré de façon régulière au Maroc, qui a dépassé 90 jours de présence au pays, qui a dépassé la durée de son visa, qui a dépassé 15 jours après un refus d'obtention d'un titre de séjour ou son renouvellement ou qui a été condamné en jugement définitif pour contrefaçon ou falsification (art. 21). L'expulsion peut être prononcée à l'encontre d'un étranger dont la présence sur le territoire marocain constitue une menace grave pour l'ordre public (art. 25). Cependant, ne peut être exclu l'étranger qui justifie qu'il réside habituellement au Maroc depuis qu'il a atteint l'âge de 6 ans, celui qui justifie qu'il habite habituellement au Maroc depuis plus de 15 ans, celui qui a résidé de façon régulière pendant plus de 10 ans en n'étant pas étudiant, celui qui est marié depuis au moins un an avec un(e) conjoint(e) marocain(e), le père ou la mère d'un enfant marocain résidant au Maroc, la femme étrangère enceinte, l'étranger mineur, à moins que cette expulsion ne constitue une nécessité impérieuse pour la sureté de l'Etat ou pour la sécurité publique (art. 26 et 27).

L'entrée de façon irrégulière ou le maintien en territoire marocain au-delà de la durée du visa est une infraction condamnable, passible d'amendes et/ou d'emprisonnement. Il en est de même de l'étranger qui réside au Maroc sans titre de séjour ou qui n'en formule pas le renouvellement après la date de validité, de celui qui tente de se soustraire à l'exécution d'une décision d'expulsion ou de reconduite à la frontière (art. 42 à 45).

1. 3. L'emploi des étrangers au Maroc

Les étrangers qui comptent résider au Maroc pour y exercer une activité salariale doivent se conformer aux dispositions du Code du travail (Loi 65-99). Son article 516 stipule que l'employeur qui désire recruter un salarié étranger doit obtenir une autorisation de l'autorité gouvernementale chargée du travail. Cette autorisation consiste en un visa apposé sur le contrat de travail. Elle signifie que ce poste n'est susceptible d'être occupé par aucun Marocain. Dans la pratique, une offre d'emploi avec description du poste de travail doit être publiée dans au moins deux journaux tirant chacun à plus de 10.000 exemplaires, l'un en langue arabe, l'autre en langue française. Cela pour s'assurer qu'aucun Marocain ayant les compétences nécessaires pour ce poste ne s'y intéresse. C'est l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) qui est chargée de recueillir, au bout de 10 jours, les réponses à l'offre d'emploi et de confirmer qu'il n'y a pas de Marocain qui peut occuper le poste. Dans ce cas, l'employeur prépare le dossier du candidat étranger, accompagné d'une « Attestation d'activité pour les salariés étranger » au nom du candidat, délivrée par l'ANAPEC. Le dossier est ensuite déposé au Ministère de l'emploi pour l'apposition du visa sur le contrat du travail. L'étranger qui n'a pas pu avoir le visa de travail retourne à son pays aux frais de l'employeur (art. 518).

Lorsque les étrangers travaillent de manière irrégulière, ils ne sont pas poursuivis. Seul l'employeur est passible d'une légère amende de 2.000 à 5.000 DH (l'équivalent de 180 à 450 Euros). Certains étrangers sont dispensés de cette procédure. Les ressortissants d'Algérie, du Sénégal et de Tunisie bénéficient d'accords bilatéraux d'établissement accordant un traitement analogue aux Marocains désireux de travailler dans ces pays. Il en est de même des étrangers conjoints de Marocains, des personnes nées au Maroc et qui

y résident depuis au moins 6 mois, des PDG, DG, Gérants, co-gérants et actionnaires de sociétés, des experts techniques pour des missions n'excédant pas 6 mois, des footballeurs, des artistes et des salariés détachés de leur maison mère pour une durée limitée de 2 ou 3 ans (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 164-167).

Le Maroc a ratifié la Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles de 1990 (Elmadmad, 2004, p. 6). Elle accorde aux travailleurs étrangers et aux membres de leurs familles, y compris aux travailleurs indépendants (art. 2), la non-discrimination en matière de droits (art. 7), le respect des droits de l'homme notamment la liberté de pensée, de conscience et de religion (art. 12) et la liberté d'expression, sans être inquiétés pour leurs opinions (art. 13). Cette convention internationale a été ratifiée essentiellement par des pays émetteurs de travailleurs migrants, notamment d'Amérique latine et du Sud et d'Afrique.

1. 4. L'investissement et l'entreprenariat au Maroc

Plusieurs arguments incitent les étrangers à investir et notamment à créer leur projet d'entreprise au Maroc, notamment la stabilité politique et institutionnelle, la démocratisation continue, l'appui institutionnel à l'investissement et la proximité géographique à la fois de l'Europe mais également du marché africain. Les investisseurs n'ont pas besoin d'une autorisation donnant la priorité aux Marocains comme c'est le cas pour les contrats de travail salarié. De plus, ils rentrent dans le cadre de la Charte de l'investissement qui leur accorde différents avantages financiers, douaniers et fiscaux. Enfin, les personnes physiques ou morales de nationalités étrangères qui ont investi au moyen d'un financement en devises, peuvent transférer à l'étranger l'équivalant en devises de leur bénéfice net d'impôt, sans limitation de montant ou de durée. Il en est de même du produit de cession partielle ou totale de leur investissement et de ses éventuelles plus-values (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 167-170). L'investissement peut prendre la forme d'une entreprise personnelle ou d'une société. Au Maroc, il est possible de distinguer trois grands types de sociétés, les Sociétés anonymes (SA), régies par la loi 17-95, les Sociétés à responsabilité limitées (SARL) et les sociétés de personnes (Société en nom collectif, Société en Commandite simple et Société en commandite par actions).

Sociétés de personnes et SARL sont régies par la Loi 5-96. Les SARL constituent le type de société le plus créé au Maroc, aussi bien par les nationaux que par les étrangers. L'investisseur étranger peut créer ou acquérir, seul ou en association, une entreprise ou une société. La création ou la prise de participation dans une société n'exigent pas que l'étranger soit résident régulier au Maroc. L'investisseur a donc la possibilité de partager son temps entre son pays d'origine et le Maroc.

1. 5. L'acquisition d'un bien immobilier au Maroc

Un étranger peut acquérir un bien immobilier tant que ce bien est situé en périmètre urbain. Les terrains à usage agricoles ne peuvent appartenir à des étrangers, (sauf aux ressortissants algériens pour qui une exception est faite[80]), ni aux sociétés où des étrangers sont actionnaires, ni aux sociétés anonymes (Loi 1-73-645). Cependant, dans le cas où l'étranger aimerait acquérir un terrain en zone rurale pour une exploitation non agricole, touristique, par exemple, une procédure permet de conférer au terrain la vocation non agricole. Cette procédure, qui s'effectue relativement facilement lorsque le demandeur est une personne physique ou morale marocaine, prend toutefois plus de temps lorsque la demande est déposée par un étranger, une société détenue totalement ou partiellement par un étranger ou par une société anonyme. Le dossier est traité au Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale. La location par un étranger d'un terrain rural pour une exploitation agricole est, par contre, permise (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 167-168). Si le bien acquis par un étranger a été financé par un transfert de devises et qu'il est destiné à la location, le produit de la location, et éventuellement de la revente, peut être transféré en devises vers l'étranger, et cela que l'étranger soit résident ou non[81].

1. 6. La fiscalité

Les ressortissants des pays ayant signé avec le Maroc des conventions de non double imposition bénéficient des avantages accordés par ces accords. Ils ne sont pas

[80] Convention d'établissement du 15 mars 1963 – Bulletin Officiel n° : 2945 bis.
[81] Site de l'Office des Changes marocain.

tenus de payer l'impôt sur leurs revenus ou celui de leurs sociétés à la fois dans leur pays d'origine et au Maroc. Ils ne le paient que dans un seul pays, généralement celui où le revenu a été généré (lieu de l'emploi ou de l'entreprise)[82]. Avec le développement des relations économiques internationales, le Maroc a signé des conventions fiscales bilatérales de non double imposition avec une trentaine de pays et notamment avec de nombreux pays membres de l'Union Européenne (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal et Suède). De tels accords ont également été effectués avec plusieurs pays africains (Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Conakry, Gabon, Mali, Sénégal et les pays de l'Union du Maghreb Arabe). Le Canada, la Chine, les Etats Unis, le Japon, le Royaume-Uni, ou encore la Russie ont également signé ces conventions avec le Maroc et des conventions avec d'autres pays ont été récemment signées et sont en cours d'effectivité (Naji, 2014, p : 458).

Pour attirer les étrangers retraités à venir s'installer au Maroc, le système fiscal marocain accorde un abattement de 40 % aux retraités ressortissants des pays avec lesquels le Maroc a signé des conventions fiscales. En ce qui concerne par exemple les retraités français, un abattement de 80 % leur est accordé s'ils résident au Maroc et que leur retraite y est transférée. Les retraités paient l'impôt afférant dans le pays de résidence. En cas de doute sur la résidence fiscale, celle-ci est déterminée par la durée de séjour égale ou supérieure à 183 jours par an (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 170-171).

L'importation temporaire au Maroc d'un véhicule personnel par certaines catégories de personnes étrangères, désireuses de séjourner temporairement au Maroc, peut bénéficier d'une suspension de droits et taxes pendant la durée de leur séjour, avec un maximum de 4 ans. Les membres des corps diplomatiques et consulaires étrangers accrédités à Rabat, les coopérants étrangers recrutés par les administrations publiques marocaines et les enseignants recrutés dans leurs pays respectifs par les missions culturelles espagnole, française ou italienne pour enseigner au Maroc bénéficient de cette disposition du Code des douanes. Pendant la durée de leur séjour, leur véhicule reste immatriculé dans leur pays d'origine, mais porte, au Maroc, des « plaques jaunes ». Si l'étranger dépasse 4 ans au Maroc, il sera amené à réexporter le véhicule ou à le

[82] *Ibid.*

dédouaner au Maroc, mais avec un important abattement, compte tenu de la valeur vénale plus réduite du véhicule (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 173-174). En cas de départ définitif du Maroc, l'étranger est amené à demander auprès de l'administration des impôts, un quitus fiscal. Ce document est nécessaire pour déménager sans payer de droits de douane (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 172-173).

1. 7. La vie privée au Maroc

Au Maroc, deux partenaires ne peuvent entretenir de relation intime et donc ne peuvent vivre ensemble s'ils ne sont pas mariés. Ils ne peuvent aller à l'hôtel et résider dans la même chambre. Le concubinage est interdit, passible d'incarcération pouvant aller jusqu'à un an (Code Pénal, art. 490). Mais les autorités ferment généralement les yeux quand les deux partenaires sont originaires d'un pays occidental. Ce qui n'est pas le cas s'ils sont marocains ou originaires d'un pays musulman (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 157). L'acte de mariage régulier d'un pays occidental ou d'un autre pays musulman fait foi. Cependant, les époux dont au moins l'un d'eux est marocain, mariés dans un autre pays, doivent transcrire leur acte de mariage au consulat marocain du lieu où l'acte a été établi pour lui conférer une reconnaissance par le Maroc (Code de la famille).

Au Maroc, l'acte adoulaire est le seul moyen de preuve du mariage. Il est établi par deux adouls. Les adouls sont des notaires ; ils établissent un acte adoulaire enregistré au tribunal et s'assurent que l'union répond aux conditions exigées par la religion musulmane et par le Code de la famille (Code de la famille). Pour les Marocains de confession juive, l'acte de mariage est établi par un rabbin et enregistré au tribunal. Il répond aux exigences de la religion juive (Code de la famille, art. 2).

La religion musulmane permet à l'homme d'épouser des femmes appartenant aux religions chrétiennes ou juives. En revanche, la femme musulmane ne peut épouser qu'un musulman. Pour que les adouls acceptent de marier une Marocaine musulmane à un étranger, d'une autre confession, celui-ci doit se convertir à l'islam et faire la profession de foi devant les adouls qui établissent un acte en conséquence (Code de la famille). Mais si le Maroc reconnaît les unions maritales régulières contractées dans un pays étranger, il ne reconnaît pas les unions qui rentrent en contradiction avec les lois nationales, notamment en ce qui concerne le mariage unissant des personnes de même sexe (Code de

la famille). Pour des étrangers, l'acte de mariage avec un ressortissant marocain peut constituer un document utile pour demander un titre de séjour (Loi 02-03 sur l'entrée des étrangers au Maroc, art. 17).

1. 8. La santé au Maroc

Les salariés, travailleurs indépendants et individus exerçant une profession libérale, déclarés au Maroc sont nécessairement inscrits à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Leurs cotisations mensuelles servent aux remboursements des prestations médicales et à une assurance vieillesse. (Dahir portant loi n° 1-72-184 relatif au régime de sécurité sociale).En vertu des conventions de sécurité sociale, les retraités ressortissants d'un pays de l'Union Européenne et résidant au Maroc, bénéficient, eux aussi, de la CNSS (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 174-176). De nombreux étrangers issus de pays européens refusent de se déclarer au Maroc pour continuer à bénéficier de la mutuelle maladie de leur pays et à bénéficier des soins de leurs pays d'origine, qu'ils jugent de meilleure qualité. D'ailleurs, un grand nombre d'étrangers résidents quittent le Maroc dès qu'ils avancent en âge ou que leur état de santé se détériore (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 176).

1. 9. Le droit de vote et la nationalité marocaine

La constitution marocaine de 2011 prévoit un droit de vote aux étrangers. L'article 30 mentionne que « Ceux d'entre eux qui résident au Maroc peuvent participer aux élections locales en vertu de la loi, de l'application de conventions internationales ou de pratiques de réciprocité ». Mais ce droit n'est pas actuellement effectif. Pour qu'il le devienne, le Maroc devrait produire une loi d'application dans ce sens ou signer des accords bilatéraux ou alors l'accorder aux ressortissants des pays qui acceptent le vote des Marocains, par application du principe de réciprocité (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 183-184). Le vote et le droit de se porter candidat à une élection locale ou nationale ou d'être investi de fonctions publiques est accordé à l'étranger naturalisé marocain après un délai de 5 ans (Code de la nationalité, art. 17). Le Code de la nationalité précise les conditions d'acquisition de la nationalité marocaine. Pour l'acquérir, l'étranger doit en

faire la demande s'il remplit les conditions de résidence habituelle et régulière de plus de 5 ans, de bonne santé, de bonne conduite, de bonnes mœurs et de bonne connaissance de la langue arabe. Il ne doit pas avoir été condamné pour crime, délit infamant, acte constituant une infraction de terrorisme, actes contraires aux lois de résidence légale au Maroc ou actes entrainant la déchéance de la capacité commerciale. Il doit, en outre, justifier de moyens d'existence suffisants (Code de la nationalité, art. 18).

Lorsqu'un étranger acquiert la nationalité marocaine, ses enfants mineurs qui vivent avec lui acquièrent eux aussi la nationalité marocaine (art. 18). La nationalité peut s'acquérir plus rapidement par le mariage, mais uniquement pour les épouses de Marocains (et non l'inverse). Elles doivent en déposer la demande après une résidence habituelle et régulière au Maroc du ménage depuis 5 ans au moins et pendant la relation conjugale (art 10).Tout enfant né d'un parent marocain (père ou mère) est Marocain (art 6). Les naturalisations sont cependant rares. Entre 1958 et 1992, 1.141 naturalisations ont été effectuées, soit une moyenne de 34 personnes par an. Les plus nombreux d'entre eux étaient des Algériens, suivis des Tunisiens puis des Français. Entre 2003 et 2005, 900 demandes de naturalisation auraient été déposées, dont la moitié par des ressortissants algériens et le reste par des Européens ou des Africains, dont certains vivent au Maroc depuis plusieurs générations (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 182).

2. Les allers retours tous les 3 mois : une forme d'immigration clandestine

Pour plusieurs raisons, certains migrants veulent résider au Maroc, mais ne demandent pas de titre de séjour. Certains migrants contournent ainsi la préférence nationale visant à ce que l'ANAPEC (Agence Nationale de Promotion de l'emploi et des Compétences) s'assure qu'il n'y ait pas de Marocain compétent et intéressé par le poste, avant de donner un permis de travail à un étranger. Dans d'autres cas, les migrants souhaitent ainsi garder le droit aux différents types d'aides financières de leur pays d'origine ou le droit à la prise en charge des soins de santé. Ceux que j'appellerai des « troismoiststes » rentrent sur le territoire national avec le statut de touriste, et sont donc dans l'obligation de ne pas dépasser 90 jours au Maroc. S'ils dépassent ces trois mois, ils

sont en infraction. C'est pour cette raison que de très nombreux migrants nord-méditerranéens quittent le territoire marocain tous les trois mois (90 jours), généralement pour l'enclave de Sebta[83], et rentrer aussitôt, à nouveau avec le statut de touriste. Ils ont alors le droit de passer une nouvelle période de 90 jours. Et ainsi de suite. Certains le font depuis des années, sans aucun problème. Les autorités sont généralement tolérantes vis-à-vis de ces pratiques. Cependant, elles peuvent toujours considérer que cela constitue une fraude à la règlementation et demander à l'étranger de quitter le territoire, bien que cette situation soit exceptionnelle (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 160).

Plusieurs enquêtés de la présente thèse ont effectivement mentionné avoir travaillé au Maroc de manière irrégulière et sans permis de travail, en entrant sur le territoire à titre de touriste et en ressortant tous les 3 mois… pour ré-entrer parfois le jour même, sinon après avoir passé un weekend à Sebta.

Alice, Française de 40 ans, conseillère en entreprise freelance, ayant suivi son mari en expatriation au Maroc, avant qu'il ne crée sa propre entreprise, transformant ainsi l'expatriation en « immigration » selon ses mots, fait partie de ces migrants dans une situation irrégulière :

> *A : Et puis après j'ai commencé à travailler. Au départ j'ai fait un remplacement au black parce que j'avais pas encore de papiers. En 2008 j'ai commencé à travailler dans la société où finalement mon mari s'est associé (…) et là sont arrivés les premiers problèmes liés à la nationalité et au permis de travail. Et c'est là où je me suis dit : bon j'aurais peut-être dû avoir des diplômes, parce que moi je n'ai que le bac, et le Maroc, tu le sais très bien, fait la préférence nationale.*

Par la suite, Alice m'explique qu'elle n'a même pas la carte de séjour, qui lui permet de résider au Maroc (sans donner le droit de travailler), sachant qu'en tant que femme d'expatrié, puis d'entrepreneur au Maroc, elle a le droit de l'obtenir sans aucun problème.

> *A : J'ai pas encore ma carte… j'ai eu ma carte de séjour pendant quelques années, jusqu'en 2014 ; je suis dans une situation pas très clean car ma carte de séjour dépend de celle de mon mari. Et on a déménagé. Mes papiers étaient à cette adresse-là qui risque d'être durable, et lui sa carte de séjour est à l'ancienne adresse. Et donc l'administration te dit c'est pas la bonne adresse.*

[83] Une ville située sur le territoire marocain mais appartenant à l'Espagne. Du côté espagnol, elle est appelée Ceuta.

« Machi mouchkil »[84] *je vais chez le mokadem*[85]*. Il me fait une attestation de résidence et safi. Ah ben non un changement d'adresse il faut qu'il refasse sa carte. Et il venait d'avoir une carte de 10 ans. Donc il m'a dit chéri je vais pas me casser la tête, pour changer mon adresse, on va essayer de trouver une autre solution. Et depuis 2014 je fais des sorties tous les 3 mois.*

Ainsi, Alice et son conjoint ont préféré qu'elle réside et travaille de manière irrégulière au Maroc, plutôt que de refaire des démarches administratives supplémentaires, puisque la stratégie de la sortie et ré-entrée tous les trois mois est très courante parmi les Nord-Méditerranéens vivant au Maroc, et réputée pour être très facile et peu risquée. Lors de la phase d'observation participante, plusieurs migrants, ne faisant pas nécessairement partie des enquêtés de cette thèse ont effectivement mentionné que cette stratégie était « très facile » et qu'il n'y avait aucun risque d'être inquiété par les autorités marocaines. J'ai moi-même participé lors de cette phase d'observation, à l'une de ces « sorties/entrées » avec un groupe de migrants espagnols. Nous avons passé le weekend à Sebta, entre shopping, sorties au restaurant et plage, et nous n'avons pas eu le moindre problème lors de la « ré-entrée » sur le territoire marocain.

Alice fournit plus de détails au cours de l'entretien, par rapport à la gestion de ces sorties tous les 3 mois.

A : Les enfants n'ont pas une obligation de sortie du territoire. Mais quand tu prends l'avion avec eux, il faut qu'ils aient le même rythme que toi. Donc là, demain je pars à Sebta justement pour faire sortir les enfants, pour qu'en Juillet, quand je prends l'avion avec eux…heureusement qu'il y'a Sebta ! Après tu peux prendre l'avion pour Paris ! Financièrement parlant c'est plus intéressant de partir sur Sebta. (Alice, Française de 40 ans, conseillère en entreprise, freelance).

Ainsi, il s'agit d'une stratégie d'évitement de la loi peu coûteuse, puisque le trajet se fait en voiture (un trajet d'un peu moins de 5 heures à partir de Casablanca), et peu risquée pour les Nord-Méditerranéens au Maroc.

Un homme d'affaire marocain, chef d'entreprise, rencontré à titre d'informant, a confié qu'il embauchait des ouvriers mais également des professionnels qualifiés espagnols, français et portugais, sans les déclarer, puisqu'il est, selon lui, difficile de prouver qu'il n'y a pas eu de Marocain compétent et intéressé pour le poste.

---

[84] En Darija : pas de problème.
[85] Auxiliaire de l'autorité, connaissant habituellement tous les résidents de son secteur.

3. L'entrepreneuriat comme moyen de contourner la loi

Comme expliqué dans la section précédente, l'investissement et donc l'entreprenariat, sont facilités au Maroc. Le migrant peut créer son entreprise, sans aucune loi protectionniste qui favoriserait les Marocains, comme c'est le cas pour le travail salarié.

Plusieurs enquêtés ont mentionné avoir créé une entreprise dans le seul de but de travailler pour une entreprise, en contournant l'obligation pour l'entreprise de prouver qu'il n'y avait pas eu de Marocain qualifié intéressé par le poste. C'est-à-dire qu'ils jouent un rôle de salarié, tout en ayant le statut légal d'entrepreneur. Nous pouvons les nommer les « faux entrepreneurs ».

Alice, que nous avons déjà mentionnée dans la section précédente, explique par la suite qu'elle n'a finalement jamais été déclarée en travaillant au Maroc, et a finalement choisi de contourner la loi en créant sa propre entreprise :

> A *: Et donc pour régler le problème d'autorisation de travail, j'ai créé ma société. Une SARL à société unique. C'est le moyen pour l'étranger de pouvoir travailler sans être… voilà sans trop…*

Mathieu, français de 35 ans, célibataire, cadre en conseil marketing aux entreprises, est arrivé au Maroc pour monter un projet d'entreprise avec son ancien collègue et un troisième partenaire d'affaire, avec lequel le courant n'est finalement pas passé :

> *M : Notre actionnaire était dirigeant d'entreprise, au moment où j'ai signé mon contrat, j'ai signé mon contrat avec une structure juridique qui n'existait pas. Il m'a expliqué, dès qu'on signe un ou deux contrats, je monte la structure et je fais des demandes de papier pour toi. Au bout d'un an ça n'a jamais été fait.*

Lors de l'entretien, Mathieu et son ancien collègue avaient quitté le partenariat et planifiaient de monter leur propre projet à deux. Si Mathieu avait choisi la création d'entreprise, plutôt que le salariat, c'était pour éviter de « se prendre la tête » avec les démarches d'obtention du permis de travail.

> *M : Je n'ai pas de papiers, j'ai un visa touristique que je dois renouveler tous les 3 mois (..) j'ai jamais fait la démarche. Mais si on monte cette nouvelle structure (…), je ferai partie des actionnaires, donc je serai le dirigeant de l'entreprise, et si tu es dirigeant, le temps de réponse et de création de papiers est beaucoup plus court. Si tu viens investir au Maroc, tu as tes papiers en 15 jours. Comme*

employé, tes papiers ils prennent 6 mois, 8 mois. (…) Donc on s'est dit on va arrêter de se prendre la tête avec ça, on monte la boite, y'aura mon nom dedans, et je ferais mes papiers et ça va me prendre 15 jours. Mais pour l'instant j'ai pas de papiers. J'ai un visa touristique. C'est le Maroc. C'est pas le Myanmar. (Mathieu, Français de 35 ans, cadre en conseil marketing aux entreprises et célibataire)

Adeline, Française de 40 ans, spécialisée dans la maîtrise d'ouvrage pour le secteur bancaire, ayant accompagné son mari en expatriation, mentionne également avoir créé une entreprise, dans le seul but de pouvoir continuer à travailler pour l'entreprise pour laquelle elle était salariée en France juste avant la migration au Maroc et qui avait une filiale au Maroc. C'est-à-dire qu'elle a continué à occuper le même poste, mais simplement que son statut est passé de salariée à entrepreneuse.

L'homme d'affaires marocain, rencontré à titre d'informant, mentionne également utiliser la création d'entreprise pour embaucher des migrants et contourner la loi selon laquelle on ne peut embaucher un étranger que s'il n'y a pas eu de Marocain qui pouvait occuper le poste.

4. Conclusion

Bien que les lois marocaines favorisent les nationaux en termes d'emploi salarié, les lois qui s'appliquent sont peu pénalisantes, ce qui permet aux migrants nord-méditerranéens de les contourner fréquemment. Effectivement, bien qu'étant entrés sur le sol marocain légalement, plusieurs migrants nord-méditerranéens, dont certains enquêtés de cette étude, ont travaillé au Maroc en contournant la loi. Tout d'abord, les « troismoististes ». Ce sont les migrants qui sont entrés sur le territoire marocain en tant que touristes, et qui n'ont pas obtenu de visa de travail. Ils contournent ainsi la procédure mentionnée précédemment, qui vise à ce que l'ANAPEC s'assure qu'il n'y ait pas de Marocain compétent et intéressé pour remplir le poste. Ils quittent le territoire en allant généralement dans l'enclave espagnole de « Ceuta » pour y passer le weekend, voire pour refranchir la frontière le jour même, avec, généralement, une tolérance de la part des autorités à la douane.

Ensuite, les « faux entrepreneurs », qui profitent de la facilité de créer son entreprise au Maroc pour les étrangers, mesure visant à encourager l'investissement

étranger et à dynamiser l'économie marocaine. Ces migrants choisissent de créer une entreprise que l'on pourrait qualifier de fictive, puisqu'elle a pour but unique que « l'entrepreneur » puisse occuper un poste d'employé pour une entreprise, contournant, une fois de plus la préférence nationale en matière d'emploi.

Conclusion de la Partie 1

Dans cette première partie, nous avons abordé et défini les notions clefs importantes associées au sujet. J'ai choisi de circonscrire le terme « expatrié » dans son sens légal, pour les individus possédant un contrat légal d'expatriation, puisqu'il m'a paru important de ne pas cautionner l'usage que fait le sens commun de ce terme, le réservant aux individus blancs occidentaux des classes aisées, afin de ne pas les associer avec le terme « immigrant » qui a acquis des connotations négatives dans les dernières années.

Une revue de la littérature nous a permis de constater que bien qu'au démarrage de la thèse, la littérature sur les migrants nord-méditerranéens contemporains au Maroc était plutôt rare, plusieurs articles et ouvrages ont été publiés au fur et à mesure de mon avancement. Les travaux de Catherine Therrien *et al.* (2016), ainsi que ceux d'Aurélia Picod (2010) seront notamment des ressources importantes pour cette thèse, ainsi que les classiques de Sayad, pionnier de la sociologie des migrations en France, bien que le type de migration qu'il décrit soit très loin de celle qui fait l'objet de cette thèse. Les travaux d'Anne-Catherine Wagner sur « l'immigration dorée » en France, sont également des ressources importantes pour comprendre ce type de migration. La théorie de l'intersectionnalité des *Black Feminists* nous permettra d'appréhender les particularités de la migration féminine des Nord-Méditerranéens au Maroc. Enfin, grâce aux études postcoloniales, nous pourrons tenter de comprendre l'intégration de ces migrants à la loupe de l'histoire de la colonisation française et espagnole au Maroc.

Par la suite, nous avons présenté le terrain qui a permis de réaliser cette thèse, une ethnographie combinant observation participante et entretiens individuels, avec une posture d'enquêtrice particulière, à mi-chemin entre un terrain par distanciation et un terrain par dépaysement (Beaud et Weber, 1998). En raison de cette posture particulière, l'auto-analyse a été primordiale tout au long de l'enquête, afin d'éviter le piège de « l'illusion d'une compréhension immédiate » (Beaud et Weber, 1998, p : 38), provenant de la familiarité avec le sujet.

Le troisième chapitre a parcouru les diverses vagues des migrations nord-méditerranéennes au Maroc, en débutant par les invasions romaines, au IIème siècle av. J.-

C. Il a recouvert la période précédant la colonisation française et espagnole, la période coloniale et enfin la période suivant l'indépendance du Maroc. Ce parcours historique nous a permis de constater à quel point l'histoire du Maroc a été parsemée de rencontres entre le peuple marocain et les peuples nord-méditerranéens.

Enfin, mous avons présenté les diverses lois marocaines qui encadrent et régissent la migration, le travail des migrants, l'investissement, mais également la vie privée des migrants au Maroc. Ce chapitre nous a permis de comprendre comment certains migrants contournent ces lois, soit en travaillant sans permis de travail, ressortaient et ré-entraient sur le territoire marocain, en tant que touristes, tous les 3 mois. Soit en créant des entreprises « fictives » ayant pour but unique de leur permettre de travailler pour un employeur, sans avoir à passer par les démarches liées à la préférence nationale en matière d'emploi, l'entreprenariat étant facilité au Maroc pour encourager l'investissement étranger.

Partie 2 : Migrer pour travailler: au croisement des raisons économiques, émotionnelles et liées au parcours de vie

Introduction de la Partie 2

Cette partie vise à interroger les raisons qui poussent ces migrants à quitter leurs pays nord-méditerranéens, occidentaux et développés, pour venir vivre et travailler au Maroc, pays du Sud, musulman et encore relativement patriarcal comparativement à l'Occident.

Selon Piguet, la prise de décision individuelle de migrer est un phénomène complexe et pluridimensionnel (dimensions empruntées à diverses théories), qui comprend le contexte socio-culturel, les facteurs individuels et psychologiques propres à l'individu, la situation familiale, la différence de qualité de vie entre le lieu de départ et le lieu d'arrivée, les réseaux sociaux dans le pays d'origine versus ceux qui l'attendent dans le lieu de migration, les facteurs économiques, l'environnement politique et même « l'imaginaire géographique » et l'ensembles des stéréotypes que le migrant pourrait avoir intériorisé sur le pays de destination (Piguet, 2013, parag. 33).

Therrien mentionne également que« les récits n'évoquent pas un seul motif pour expliquer le départ vers le Maroc, mais une combinaison de divers motifs qui montrent bien l'imbrication des sphères économiques, professionnelles, familiales et personnelles (éléments biographiques) » (Therrien, 2016, p : 73).

Étant donné qu'il s'agit d'une migration de travail, nous examinerons tout d'abord les motivations économiques qui expliquent ce choix de migration. Comme nous le verrons, dans certains cas, il s'agit d'une migration de survie économique, tandis que dans d'autre cas, la migration peut s'inscrire dans une stratégie professionnelle, de carrière, ou encore dans une stratégie visant à augmenter son niveau de vie.

Par la suite, nous observerons les raisons liées au parcours de vie et aux émotions. Nous explorerons tout d'abord l'importance du cosmopolitisme ou l'envie de découvrir d'autres cultures et manières de vivre, dans ce choix de migration. Par la suite, nous comprendrons comment la migration s'insère dans un projet d'émancipation familiale et de réalisation de soi.

Nous nous intéresserons enfin au cas spécifique des migrant(e)s qui, ayant eu un parent ou grand-parent né au Maroc pendant la colonisation, ou encore ayant des origines

marocaines, ont une histoire de vie liée au Maroc, laquelle histoire joue un rôle dans la décision de migrer.

Chapitre - 5 : Une migration de travail dans un contexte de crise économique

1. Introduction :

Ce chapitre a pour objectif de parcourir les raisons économiques qui se cachent derrière le choix de migration de travail au Maroc pour les Nord-Méditerranéens qui constituent ce sujet d'étude. Le motif économique, ainsi que l'opportunité d'avancement de carrière, faisaient partie, pour beaucoup d'enquêtés, des principales raisons derrière leur choix de migrer au Maroc.

Les migrations de travail se déclinent en trois catégories, définies dans le chapitre 1 : les migrations de survie économique, les migrations de stratégie de travail et les migrations de stratégie de vie. Dans ce chapitre, l'intérêt sera porté sur les deux premières catégories. La troisième sera explorée lors d'un chapitre ultérieur. Ainsi, je tenterai de déterminer, dans ce chapitre, dans quelle mesure la migration étudiée peut être considérée comme une migration de survie économique ou encore de stratégie de travail.

Il est important de rappeler que le Maroc a été qualifié de « marché émergent » en 2007 dans un rapport du Fond Monétaire International (FMI)[86]. Bien que déclassé en Novembre 2013 par L'indice boursier MSCI mondial, passant de « marché émergent » à « marché frontière », le Maroc reste néanmoins et malgré la crise une des économies les plus attirantes de la région.

Bien qu'il paraisse étonnant qu'un pays du Sud présente plus d'opportunités en matière d'emploi qu'un pays développé, et bien que le taux de chômage au Maroc ait été out de même de 9,5% en 2013 ([87]), il n'en demeure pas moins que ce pays est en développement et que certaines compétences ou qualifications particulières sont peut-être difficiles à trouver sur le marché du travail local. Le Maroc est notamment le premier exportateur mondial de phosphates, créant ainsi beaucoup d'emploi autour de cette

[86] International Monetary Fund, World Economic and Financial Surveys, Regional Economic Outlook, Middle East and Central Asia, October 07. En ligne https://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2007/mcd/eng/mreo0507.pdf (page consultée le 2 mars 2014).

[87] Statistiques Mondiales, En ligne : http://www.statistiques-mondiales.com/chomage.htm (page consultée le 18 juillet 2014).

industrie, et ayant parfois besoin d'une main-d'œuvre étrangère avec des qualifications particulières, difficiles à trouver au Maroc. Par ailleurs, ce taux de chômage reste quand même inférieur à celui de certains des pays Nord-Méditerranéens comme vu en introduction (En décembre 2013 : 25,8% en Espagne, 10,8% en France et 12,7% en Italie)[88].

Le Legatum Institute qui se base sur la richesse économique mais également sur le bien-être de la population pour mesurer la prospérité d'un pays, classe d'ailleurs le Maroc, en 2013, comme deuxième pays le plus prospère en Afrique[89].

L'enquête ayant eu lieu entre 2014 et 2017, auprès de migrants arrivés au Maroc dans les 10 années précédentes, j'ai pris pour hypothèse que la crise économique ayant débuté en 2008 en Europe pouvait expliquer, du moins partiellement, une partie de ces migrations.

La première partie sera consacrée à la temporalité de cette migration de travail. Par la suite, je tenterai de déterminer si cette migration peut être envisagée comme une ascension sociale pour les migrants nord-méditerranéens. Enfin, il sera intéressant de tenter de comprendre si la crise économique a été un motif de migration, ou encore un facteur secondaire pour ces migrants.

2. Une migration de travail pensée comme étant temporaire

Les migrants enquêtés ont, pour leur plupart, évoqué le caractère intentionnellement temporaire de leur migration au Maroc. Certains envisageaient un retour dans le pays d'origine, tandis que d'autres rêvaient de futures migrations dans d'autres contrées. Selon Sayad (1999), la migration de travail est inséparable de la migration de peuplement. Elle est temporaire au départ, avant de devenir justement une migration de peuplement (Sayad, 1999, p : 128-129).

---

[88] Statistiques Mondiales. Taux de chômage dans l'Union Européenne. En ligne. http://www.statistiques-mondiales.com/ue_chomage.htm (page consultée le 2 mars 2014).

[89] Legatum Prosperity Index, Ranking 2013. En ligne http://www.prosperity.com/#!/ranking (page consultée le 2 mars 2014) ; Maïmouna Barry, SlateAfrique, « Classement les 10 pays africains les plus prospères ». En ligne http://www.slateafrique.com/98135/economie-classementles-10-pays-africains-les-plus-prosperes (page consultée le 2 mars 2014).

Dans le cas de mon enquête, la question de la durée est plus nuancée. En effet, dans une partie des cas il s'est agi d'une migration temporaire. Le contact n'a pas été maintenu avec tous les migrants enquêtés, mais neuf migrants, pour lesquels c'était le cas, ne vivent plus aujourd'hui au Maroc. Certains d'entre eux sont retournés dans leurs pays d'origine et d'autres ont choisi une nouvelle destination de migration. La phase d'observation participante m'a également permis de constater que les jeunes migrants nord-méditerranéens qui constituaient mon réseau et mon cercle d'amis durant le terrain, repartaient généralement après quelques années passées au Maroc. Que ce soit, encore une fois, pour un retour vers le pays d'origine ou vers d'autres destinations, autant vers des pays du Sud que vers des pays du Nord.

Le tableau suivant présente les 9 enquêtés ayant quitté le Maroc, leur pays d'origine ainsi que leur destination, après le Maroc.

Prénom	**Pays de nationalité**	**Pays de destination**
Alejandra	Espagne	Pays d'origine
Mathieu	France	Pays d'origine
Mehdi	France (origines tunisiennes)	Pays d'origine
Anaïs	France (origines libanaises)	Nouvelle destination
Lola	France	Nouvelle destination
Alain	France	Nouvelle destination
Vincent	France	Pays d'origine
Carla	Italie	Pays d'origine
Alicia	Espagne	Pays d'origine

Citons à nouveau Pellerin (2011, parag. 1, 3) qui décrit une nouvelle tendance de migration de travail « temporaire et circulaire » et un remplacement du terme « migration » par le terme « mobilité » dans les sphères politiques et académiques.

Comme mentionné plus haut, mes observations et mes entretiens semblent tendre vers le caractère temporaire de la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc. Sauf dans le cas du migrant qui s'est, comme nous le verrons dans un chapitre suivant, intégré dans la société d'accueil à un point qu'on pourrait qualifier d'assimilation. Antonio, Espagnol quinquagénaire, chef dans un restaurant, qui s'est converti à l'islam et a épousé une Marocaine, souhaite s'établir de manière permanente au Maroc et regrette la couleur (blanche) de sa peau qui le distingue des Marocains.

Cela nous amène donc à suggérer que la migration nord-méditerranéenne contemporaine au Maroc pourrait être une forme de « mobilité » qui s'inscrit aujourd'hui dans une mondialisation, favorisant et encourageant les échanges internationaux de toutes sortes, y compris les expériences migratoires, que ce soit pour étudier ou travailler.

Pour Adeline, française de 40 ans, ayant suivi son mari en expatriation au Maroc, et établi un projet de broderie à temps partiel, le séjour au Maroc touchait à sa fin au moment de l'entretien :

> *A: On est vraiment contents d'être au Maroc, on s'y sent bien, même si parfois on râle sur la circulation. Mais je sais que mon mari commence à peut-être penser à partir, parce que ça fait quand même huit ou neuf ans qu'on est là. Ça passe vite et puis lui-même pour son travail, il a besoin aussi de… même si son boulot a pas mal changé, il faut qu'il bouge, sinon dans son boulot les gens vont dire c'est Mr. Maroc (…)*
> *S : (rires) Il va rester au Maroc, toujours !*
> *A : Oui, nous ça nous pose pas de problèmes, c'est juste pour sa carrière. Il faut qu'il montre aussi qu'il est mobile et qu'il peut bouger ailleurs.*
> *S : Et vous pensez aller dans un autre pays ou revenir ?*
> *A : Je sais pas. Non je pense que c'est soit la France, soit c'est retour à Paris. Mon mari aimerait aller plus vers le Sud, l'Afrique. C'est un passionné d'Afrique en fait.*

Ainsi, même si Adeline mentionne que cela ne les dérangerait pas, elle et son mari, de rester au Maroc plus longtemps, cela limiterait la carrière internationale de son mari. Dans leur cas, rappelons qu'il s'agit d'une expatriation au sens juridique du terme, et que leur séjour au Maroc s'inscrit donc dans une stratégie de carrière internationale, mobile.

Julie, Française de 35 ans, professeure de lycée, ayant épousé un Marocain rencontré lors de sa migration, envisage également un départ proche vers la France et plus précisément vers les DOM TOM :

> *S : Et vous comptez vivre ici…*
> *J : Non, du tout. C'est compliqué parce qu'en deux ans j'ai fait toute ma vie, j'ai réussi mon concours AT du CAPEZ pour devenir professeure, et il faut que je rentre en France pour être titularisée, après un an. Pour pouvoir rentrer en France l'année prochaine, je parle bien au conditionnel et pas au futur, je pourrais revenir sur mon poste à Casablanca, en tant que titulaire. Mais c'est pas sûr. Il y a de nouvelles clauses et on doit rester 3 ans en France. Donc si je ne peux pas rentrer à Casablanca, j'ai pas envie d'aller à Créteil ou en banlieue parisienne, où… c'est des Maghrébins, mais c'est pas du tout les mêmes que ceux*

du lycée Lyautey. J'ai pas envie dans ces conditions-là. Peut être qu'on ira dans les DOM TOM pour éviter les postes pourris de la métropole.
S : Génial ! Et lui donc il est prêt à te suivre…
J : Oui ! Il adore surfer, j'ai essayé de lui vendre Tahiti ou la Réunion. Mais je pense pas. Il essaye de préparer psychologiquement ses parents. Il leur fait des petits… déjà on va partir en France. C'est bien un temps, mais tu sais, avec le petit, une fois que je me promène avec la poussette au boulevard d'Anfa, je me dis mais à 18h ça klaxonne de partout. Les pots d'échappement, les bus, les taxis, tu te vois élever tes gamins dans une ville comme ça ? Y a pleins des gens qui le font mais s'ils ont pas le choix…

Bien que Julie ait épousé un Marocain, rencontré lors de sa migration au Maroc, cela ne l'empêche pas d'envisager également sa migration au Maroc comme étant temporaire, puisqu'elle prévoit de retourner en France avec son mari et leur fils. Elle mentionne la pollution de l'air, ainsi que la pollution sonore casablancaise comme raison derrière ce choix de retour. Julie est originaire de Calais, une ville de 73.911 habitants (2017) selon les données de l'INSEE[90], tandis que la population de Casablanca était, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat[91] de 2014, de 4.270.750 habitants. Par ailleurs, selon le World Economic Forum[92], Casablanca est la 5ème ville la plus surpeuplée au monde, avec 14.200 habitants par km^2. Les 10 villes les plus surpeuplées au Monde, selon le World Economic Forum, étaient toutes des villes de pays « du Sud ». Ainsi, cette surpopulation, et son lot de pollution et de nuisances sonores, qui contrastent avec le calme et la tranquillité que Julie décrit à Calais, sont une raison pour elle de percevoir sa migration au Maroc comme étant temporaire. Notons que son choix d'aller vers les DOM TOM plutôt qu'en France hexagonale, s'inscrit dans une stratégie migratoire qui s'apparente à une échappatoire et vise une certaine ascension de carrière, puisqu'elle souhaite ainsi « éviter les postes pourris de la métropole ». C'est-à-dire les postes dans des lycées des zones d'éducation prioritaire, fréquentés par des jeunes en difficulté, dont des Maghrébins, qui selon ses propos, ne sont « pas du tout les mêmes que ceux du lycée Lyautey ». C'est-à-dire que contrairement aux jeunes Marocains des

[90] https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-62193
[91] « Recensement général de la population et de l'habitat 2014 ». Site institutionnel du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc. Consulté le 9 août 2020. https://www.hcp.ma/Recensement-general-de-la-population-et-de-l-habitat-2014_a633.html.
[92] World Economic Forum. « These Are the World's Most Crowded Cities ». Consulté le 9 août 2020. https://www.weforum.org/agenda/2017/05/these-are-the-world-s-most-crowded-cities/.

classes moyennes supérieures à supérieures, très favorisés, qui fréquentent le lycée français Lyautey de Casablanca, ces jeunes Maghrébins sont défavorisés et en difficulté.

Alejandra, Espagnole, directrice commerciale, 30 ans, souhaitait également revenir dans son pays d'origine au moment de l'entretien.

> *A : Même si maintenant je veux quitter parce que je suis un peu fatiguée de là et je veux aussi avoir l'expérience laborale en Espagne.*
> *S: Tu as envie de retourner en Espagne ?*
> *A : Si je veux pas repartir en Europe. Ce sera plus facile que je parte en Afrique plutôt qu'à Bruxelles encore une fois. Non. L'Europe pour moi ça y est, que l'Espagne. Il fait froid. C'est quelque chose positif au Maroc. Je me suis bien habituée à ce climat-là.*

En lisant cet extrait d'entretien, on se rend compte qu'Alejandra n'envisage pas sa migration au Maroc comme définitive, mais plutôt comme une expérience qui s'insère dans une stratégie de carrière, puisqu'après quelques expériences à l'international, dont sa migration au Maroc, elle considère qu'il est temps pour elle d'acquérir de l'expérience professionnelle dans son pays. Cela montre qu'elle envisage d'y poursuivre sa carrière à long terme. Notons qu'elle est effectivement retournée s'installer en Espagne, quelques temps après à cet entretien.

Carla, italienne de 28 ans, cadre, aimerait plutôt partir vers une autre destination, afin de bénéficier une nouvelle fois de l'expérience formatrice de la migration :

> *S : Tu sais pas encore combien de temps tu vas rester au Maroc ?*
> *C : Non. Peut être toujours, je sais pas. Parfois j'ai envie de … parce que moi j'imaginais ma vie différemment. J'imaginais partir au Maroc, repartir je sais pas où, après partir je sais pas où… et là non, je me suis… abritée ici. Je suis très contente. Mais quand même, j'ai même pas encore29 ans, Donc…*
> *S : D'accord, tu as toute la vie pour…*
> *C: Ouais j'espère. J'espère.*
> *S : Donc tu aimerais faire d'autres pays plutôt que de rentrer directement ?*
> *C : Non, en Italie j'ai pas envie de rentrer pour l'instant. Après, peut-être. J'aimerais découvrir des autres… pas qu'en vacances. Découvrir vraiment des autres cultures aussi. Et c'est intéressant comme … tu changes, c'est des expériences très…*

Bien qu'elle mentionne son incertitude quant à son futur départ et évoque la possibilité que sa migration au Maroc soit définitive, Carla semble inscrire sa migration au Maroc dans une mobilité liée à une envie de rencontre interculturelle, qui l'amènerait

à entreprendre plusieurs migrations dans divers pays. Toutefois, Carla est finalement retournée vivre en Italie.

Isabelle, Française, ingénieure informatique à la retraite, 53 ans, qui a suivi son mari en expatriation au Maroc, semble quant à elle certaine que sa migration au Maroc sera temporaire, mais incertaine de la future destination :

> *S : Combien de temps vous pensez rester au Maroc ?*
> *I : Normalement trois ans.*
> *S : D'accord. Trois ans de plus ou à partir de…*
> *I : Non, deux ans, maintenant. On a fait la première année, le premier mois je comptais encore tant de mois, (rires), là je compte plus parce que… (rires), faut pas qu'on se plaigne, on n'a pas une vie très dure. On passe notre temps sur les plages, sur les terrasses au soleil. C'est dur quand il pleut, c'est dur.*
> *S : Et est-ce que après ça vous pensez faire un autre pays ou rentrer ?*
> *I : Je ne sais pas du tout.*
> *S : C'est le travail de ton mari ? Ils lui demandent et il n'a pas le choix c'est ça ? (rires)*
> *I : Je pense qu'on rentrera à Paris mais peut-être qu'il aura autre chose, on sait pas. Un moment il m'avait dit que mes enfants sont devenus autonomes parce qu'ils font leurs études, qu'ils habitent plus à la maison, qu'il allait demander à partir à l'étranger. Quand ils étaient au lycée, on ne voulait pas trop voyager. Je lui ai dit mais Casablanca c'était pas trop dans la liste des pays sélectionnés (rires). Ça permet de découvrir d'autres pays, c'est toujours intéressant de connaître d'autres pays, d'autres cultures. Et à part la condition féminine qui, ici c'est moyen, c'est quand même un beau pays.*

Dans le cas d'Isabelle, la migration semble également vécue comme une expérience, une mobilité qui mène à découvrir d'autres pays et d'autres cultures, mais qui n'est pas envisagée comme une installation à long terme.

Certains migrants semblaient en revanche indécis en ce qui concerne leur décision de s'établir de manière définitive au Maroc, ou de repartir un jour. Comme nous le verrons, il s'agit par exemple de migrants qui ont créé leur entreprise au Maroc, un projet qui s'inscrit généralement dans le moyen terme plutôt que dans le cours terme ; ou encore de migrants ayant épousé des Marocains, ou encore des « pied-noirs ». Un projet tel qu'une création d'entreprise est coûteux en ressources, temps et énergie, et se perçoit généralement dans le moyen terme, tandis que l'occupation d'un poste dans une entreprise peut se percevoir dans le cours terme. Le mariage, avec une personne installée à long terme au Maroc, que ce soit avec un(e) Marocain(e) ou encore avec un(e) « pied-noir » peut également mener à un séjour plus long, puisque cela devient une décision de

couple et dépend non seulement de la vision de la ou du conjoint(e) installé(e), mais également des rapports de domination au sein du couple hétérosexuel. Enfin, en ce qui concerne certains migrants ayant une histoire familiale liée au Maroc, il semblerait que, du moins lorsqu'ils n'ont pas vécu une déception en arrivant au Maroc, leur attachement pour le Maroc, dû à cette histoire de famille, joue un rôle dans la durée de leur migration.

Chloé, Française, professeure d'école de 38 ans, ayant accompagné son mari en expatriation au Maroc, avant qu'il ne crée sa propre entreprise au Maroc, fait partie de ces migrants qui ne visualisent pas forcément leur migration dans le cours terme :

> *C : Ouais, normalement, on va pour l'instant rester là. Ouais. On ne sait pas pour combien de temps, mais on verra une fois que les enfants seront étudiants. Plus grands. Chai pas. On n'est pas partis tout de suite en tout cas.*

Étant donné que son mari, initialement expatrié, a choisi par la suite de créer sa propre entreprise au Maroc, la migration semble, dans leur cas, être envisagée dans le moyen terme.

Flora, Française, responsable communications de 33 ans, mariée, un enfant, ne semble pas déterminée à quitter le Maroc, tout en n'éliminant pas cette option, vivant sa migration au jour le jour sans se poser de questions :

> *F : Franchement, pas du tout envie de rentrer. Aller ailleurs oui pour changer, mais on sera toujours attaché à ce pays. Moi, je serais toujours attachée à ce pays, on reviendra c'est sûr même si on part. J'adore ce pays ! Je me sens vraiment chez moi quoi.*
> *S : C'est vrai ?*
> *F : Ouais. Je me suis toujours dit le jour où…quand je prends l'avion et je reviens au Maroc, à la maison, le jour où ça me déprime de rentrer, tu vois j'ai pas envie de partir de France. Il faudra que je tourne la page, que je passe à autre chose. Ça ne m'est jamais arrivé. Je suis toujours contente de rentrer. Toujours.*

L'attachement au Maroc de Flora est notamment dû à son histoire familiale : des grands-parents qui se sont connus et mariés au Maroc, et un père qui est né au Maroc. Flora s'est mariée avec son conjoint dans l'église où se sont mariés ses grands-parents, à Rabat, revivant ainsi, à travers sa migration, cette histoire familiale qui lui avait été contée dans son enfance, et qui était douloureuse pour ses grands-parents, qui ont dû quitter le cœur lourd au moment de l'indépendance. Nous pouvons supposer que cet attachement au Maroc, que nous explorerons dans un chapitre suivant, dû à cette histoire

familiale, est un facteur important dans ce choix de ne pas penser au retour dans l'immédiat.

Jacques, Français, conseiller en ressources humaines, 30 ans, évoque la possibilité de retourner en France, bien que ce départ soit encore incertain :

> *S : Combien de temps tu penses rester au Maroc ? Tu m'as déjà dit que tu ne savais pas.*
> *J : Contrat à durée indéterminée, je pars du principe que mon boulot, pour faire un bon cycle, il faut entre trois et quatre ans. Mon objectif n'est pas que de faire un cycle ; ça va me prendre du temps pour étoffer le réseau au Maroc et mieux gagner ma vie. Mais là, je suis parti pour quelque temps. J'ai eu mes petits coups de blues. Au bout d'un an. Y'a des moments où tu as une baisse de moral. Et là ça reprend, chui en train d'en sortir. Je commençais à fatiguer, y'a eu un gros trimestre, et le dernier trimestre, 2016. C'est juste de la fatigue, et j'ai fait un peu la fête. C'est extrêmement positif, j'avance sans trop me poser de questions. J'essaie d'y aller… au fil de l'eau et c'est très bien !*
> *S : Et après tu penserais retourner en France ou faire une nouvelle…*
> *J : Si je devais partir, j'irais en France. Le fait de pas avoir de statut, entre guillemet, d'expatrié ou envoyé par une boite, changer de boite, changer complètement de contexte, à chaque fois, et de pays, c'est plus compliqué en termes de plan de carrière.*

Jacques n'a ni créé sa propre entreprise au Maroc, ni épousé de local(e), mais il ne semble pas se projeter dans une carrière internationale ou mobile. Comme nous le verrons dans un chapitre suivant, il fait partie des jeunes migrants célibataires que j'ai enquêtés, et qui accumulent les expériences formatrices, afin d'explorer leur identité, la migration étant l'une de ces expériences formatrices (Arnett, 2001, p : 469-479). Il semble ainsi vivre cette expérience de migration au Maroc au jour le jour, apprenant à mieux se connaitre et se projetant dans l'avenir au fur et à mesure.

Thomas, Français, la trentenaire, ingénieur informatique, également célibataire, ne se pose pas non plus de questions relativement à un éventuel départ du Maroc, n'éliminant aucune option :

> *S : Et alors combien de temps tu comptes rester encore au Maroc ?*
> *T : J'ai absolument aucune idée. Quand chui venu au tout début, je disais je prends pas de risques, donc j'ai pas de meubles, j'achète rien. Chui venu au début j'étais en CDD ! Chui passé en CDI au bout du 3ème mois. C'était en CDD au début, je me suis dit je prends pas de risques. J'étais dans une période d'essai, donc j'ai rien acheté, etc. (…) Et je suis encore au strict minimum, et à chaque fois, je me dis : « Est-ce que je serais là dans six mois, dans un an ? » Peut-être*

que je trouverai un boulot ailleurs, peut-être que j'aurais envie de bouger, je ne sais pas du tout.

Thomas également semble profiter de l'expérience formatrice de la migration au Maroc, sans se poser trop de questions, étant ouvert aux opportunités qui pourraient se présenter à lui. Il adopte une flexibilité face à la découverte de soi permise par la jeunesse, chez les classes moyennes à supérieures (Arnett, 2001, p. 469-479), puisqu'il est prêt à s'ouvrir aux envies qu'il aura dans l'avenir, au fur et à mesure de la découverte de soi.

Quant à Paula, 33 ans, Espagnole, professeure de sport, en couple avec un Marocain, elle souhaitait, au moment de l'entretien, que son séjour au Maroc ne soit pas définitif, mais cela était incertain dans son cas puisqu'il s'agissait d'une décision de couple, dont elle ignorait l'issue. Traduction :

> *S : Combien de temps penses-tu rester ici ? Quelles sont tes perspectives pour l'avenir ?*
> *P: Je ne sais pas, c'est indéfini, puisque nous sommes deux, avec mon conjoint. Ce n'est pas facile que deux personnes se trouvent un travail. Donc pour le moment je ne sais pas. J'ai envie de penser que ce n'est pas pour toujours.*
> *S : Tu aimerais retourner en Espagne?*
> *P: Au moins, savoir que je pourrais aller ailleurs. Je ne sais pas. Puisque je ne suis pas satisfaite à 100% de tout ici. Par exemple, je me dis que si un jour j'ai des enfants, je ne sais pas si j'aimerais qu'ils grandissent ici. Puisque je vois mon pays et je me dis que je préfère qu'ils grandissent dans un pays comme le mien où tout est plus facile. Moins de pression pour eux, non ? Les obliger à une religion, à ceci… à cela… c'est ce que je pense toujours et je me dis que si j'ai des enfants et que j'ai le choix, je préfèrerai peut-être un pays qui soit plus libre, non ? De penser… je ne sais pas, je ne sais pas.*

Après l'entretien, j'ai appris que Paula s'était séparée de son conjoint marocain, et, au moment où j'écris ces lignes, elle vit toujours au Maroc. Dans son cas, comme nous le verrons plus tard, la migration au Maroc avait de fortes motivations économiques, dues à la crise économique en Espagne. Ce qui explique potentiellement que sa migration ait duré plus longtemps qu'elle ne l'aurait souhaité.

Mr. Carazco du Consulat d'Espagne, lors d'une rencontre informative, affirme que les migrants espagnols au Maroc restent quelques années, quatre ou cinq ans tout au plus et repartent. Le Consul général de France à Casablanca a également mentionné, lors d'une rencontre informative, que les migrants français à Casablanca, outre les

binationaux et les Français d'origine marocaine (qui ne font pas partie du sujet de cette thèse), les Français « globalisés » selon ses termes, restent seulement quelques années au Maroc, avant de repartir pour d'autres destinations internationales.

Bien que cette étude, dépourvue du nécessaire recul temporel face à cette migration nouvelle, ne permette pas de tirer des conclusions relatives à la temporalité de la migration contemporaine nord-méditerranéenne au Maroc, les entretiens réalisés ainsi que l'observation participante laissent penser qu'il s'agit d'une migration de travail, qui, dans une proportion importante, est envisagée comme temporaire, telle que la mobilité décrite par Pellerin (2011, parag. 3).

Une partie de cette migration semble toutefois envisager sa migration dans le moyen-terme, comme les migrants ayant créé leur entreprise au Maroc, ceux ayant épousé des Marocain(e)s, des « pieds-noirs » ou encore ceux qui ont une histoire familiale liée au Maroc et qui n'ont pas été déçus par cette migration au Maroc. Une partie des jeunes migrants célibataires semblent, quant à eux, vivre leur migration au jour le jour, profitant de cette expérience formatrice aidant à la découverte de soi (Arnet, 2001), et sont à la fois ouverts aux opportunités et flexibles face aux changements dans leur identité et dans leurs projets de vie. Quant aux migrants, qui, comme nous le verrons dans une section suivante, ont migré par nécessité économique ou pour d'autres raisons mais ont prolongé leur migration par nécessité économique, leur retour dépend de la conjoncture économique dans leurs pays d'origine.

Intéressons-nous à présent aux raisons liées à la nécessité économique, ou encore à la volonté d'ascension sociale, qui se cachent derrière la décision de migrer au Maroc.

3. La migration comme facteur d'ascension sociale

Corinne Cauvin Verner (2016, parag. 3), mentionne parmi les diverses raisons qui se cachent derrière la migration des Français à Marrakech : « l'espoir d'un "nouveau départ", d'un accroissement du capital et d'une promotion statutaire qui leur permettra de mettre en scène une distinction sociale (Bourdieu 1979) à laquelle ils ne pourraient prétendre en France. ».

Beaucoup de migrants enquêtés ont pu accéder, au Maroc, à un poste à plus hautes responsabilités que ce à quoi ils auraient pu prétendre dans leurs pays d'origines. D'autres ont pu créer leur projet d'entreprise, alors que cela aurait été très difficile, voire impossible dans les pays nord-méditerranéens où les marchés sont plus saturés et les taxes plus élevées pour les entrepreneurs.

Dans la page web « Investir au Maroc – Créer son entreprise », de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements du Royaume du Maroc[93], 10 « formalités » ou étapes sont clairement listées et expliquées, pour encourager notamment les étrangers à créer leur projet d'entreprise au Maroc, et donc d'y investir, afin d'encourager l'économie locale. Sur le même site web, la page « les 7 raisons clés »[94] (d'investir au Maroc) liste comme incitatifs à entreprendre au Maroc : La compétitivité des coûts (un coût à l'export compétitif et des charges fiscales réduites), des fondamentaux économiques forts et stables, l'accès à un marché de plus d'un milliard de consommateurs (à travers des accords de libre-échange), des infrastructures aux standards internationaux, un capital humain qualifié et performant, des stratégies sectorielles ambitieuses et enfin, un environnement des affaires favorable.

Le site web français, *creerentreprise.fr*, dans sa page sur le Maroc[95], destinée aux Français qui souhaiteraient créer leur entreprise au Maroc, mentionne également une « fiscalité progressive, c'est-à-dire plutôt douce au démarrage ».

En plus de pouvoir prétendre à de postes à plus hautes responsabilités ou à un entreprenariat facilité, les migrants nord-méditerranéens bénéficient au Maroc d'un meilleur niveau de vie, à revenus égaux, comparativement à leurs pays d'origine, ou du moins en ce qui concerne certaines commodités ou services. La main-d'œuvre étant peu coûteuse comparativement à l'Europe, ils peuvent avoir accès aux services d'une femme de ménage, d'une nounou ou d'un chauffeur, tandis que les mêmes revenus ne leur auraient pas permis d'obtenir ces services en Europe. Pour ceux qui viennent des grandes métropoles des pays nord-méditerranéens, tel que Paris, ils peuvent également avoir un meilleur logement, plus central, plus vaste, et parfois avec un jardin et une piscine. Et enfin, pour ceux qui ne venaient pas du Sud de leurs pays d'origine, le climat agréable et

---

93 http://www.invest.gov.ma/?lang=fr&Id=85
94 http://www.invest.gov.ma/index.php?lang=fr&Id=3
95 https://www.creerentreprise.fr/creer-entreprise-maroc/

ensoleillé et la présence de plages sont également perçus comme une amélioration de leur vie quotidienne.

Commençons par observer, dans un premier temps, comment la migration au Maroc peut s'expliquer par des opportunités professionnelles et d'avancement de carrière.

3. 1. Des opportunités professionnelles et d'avancement de carrière

Selon Bantman-Masum (2015, parag. 2), les migrants étasuniens à Mérida (au Mexique), s'enrichissent par le travail, la spéculation immobilière ou encore l'entreprenariat, ne déclarant pas, pour certains, leurs revenus à l'état mexicain. L'enquête ethnographique, menée par la chercheuse, entre 2011 et 2012, s'intéresse aux Étasuniens habitant Mérida, ce qui constitue, comme le sujet de cette thèse, une migration Nord-Sud contemporaine.

En ce qui concerne les opportunités professionnelles, Alejandra, Espagnole, directrice commerciale, 30 ans, explique, avec son supérieur hiérarchique qui nous a rejointes (ce qui n'était pas prévu initialement), que leur migration au Maroc leur a permis d'obtenir de meilleurs postes ainsi que de plus importantes responsabilités que ce qu'ils auraient pu avoir en Espagne :

> A *: Comme (son collègue) t'a dit, ils nous donnent plus de resp… tout s'empile plus. En Espagne tu es directeur commercial, tu es ça, tu es directeur opérationnel tu fais ça. Tu ne peux pas rentrer dans les autres tâches parce que les gens ils te laissent pas. Ici tu peux faire tout. Donc, au niveau des formations, c'est très intéressant. C'est pour ça aussi qu'on est ici. Sinon ça sert à rien (rires). Tu vois le côté professionnel doit te motiver. Il doit alimenter un peu ton envie de continuer sinon…*

Ainsi, ces meilleurs postes et ces plus importantes responsabilités constituent des opportunités professionnelles et d'avancement de carrière qui semblent, du moins partiellement, expliquer ce choix de migration pour Alejandra et son collègue.

Flora, Française, responsable de communication, 33 ans, mentionne également qu'elle a eu au Maroc des responsabilités managériales qu'elle n'aurait jamais eu en France à un âge aussi jeune:

S : D'accord. Donc ici tu as eu plus d'opportunités que tu n'en aurais eues...
F : Beaucoup plus et plus rapidement. En France, les gens te foutent dans des cases. Ici aussi un peu. Mais je suis dans la bonne case. En France, t'es jeune, t'es une femme. Au départ c'est dur de trouver du boulot, d'avoir des postes à responsabilités, intéressants, bien payés, avec le coût de la vie qui est énorme. Ici, moi, à moins de 30 ans, j'avais 3 personnes à diriger, je n'avais jamais dirigé d'équipe, enfin, on m'a fait confiance, le fait d'être Française, c'est clair que c'est un énorme plus !

Comme nous le verrons dans un chapitre suivant, les Nord-Méditerranéens bénéficient effectivement de privilèges, dans un contexte postcolonial. Grâce à ce privilège, les migrants nord-méditerranéens ont accès à de meilleures opportunités professionnelles que celles auxquelles ils auraient eu accès, à expérience et âge égal, dans leurs pays d'origine.

D'autres migrants ont pu créer leur projet d'entreprise au Maroc, tandis que cela aurait été très peu réalisable dans leurs pays d'origine, en raison de la saturation des marchés, de la taxation plus élevée pour les entreprises, etc., comme expliqué précédemment.

Adeline, française de 40 ans, ayant abandonné sa carrière en maîtrise d'ouvrage après la naissance de son premier enfant, étant en plein développement d'un petit projet d'entreprenariat lié à la broderie, fait un lien entre sa migration au Maroc et le fait que l'entreprenariat soit « globalement » plus facile au Maroc qu'en France :

A: Honnêtement, je suis très contente d'être au Maroc, je trouve qu'effectivement, il y'a possibilité… En France, quand on crée son entreprise, c'est tout de suite des charges. On paie, on paie. Ici, on a la possibilité de vraiment développer une activité, tranquillement. Enfin, les petites activités. Après y'a des gens qui ont monté leurs boites qui galèrent. Je ne dis pas que c'est plus facile. Je trouve qu'on laisse la place aux gens qui veulent démarrer, et c'est assez ouvert à ce niveau-là. En plus, on a fait des trucs qu'on n'aurait jamais faits en France. Mon fils a participé à un tournage à Tanger, moi j'étais figurante dans un film aussi. Des choses qu'en France il faut avoir fait des études de théâtre, il faut limite avoir un diplôme pour être juste figurant, parce que y'a tellement de gens qui vivent de ça ! Alors qu'ici ils passent une annonce, un casting, allez, vous êtes figurants !

Ainsi, la souplesse, notamment fiscale, accordée aux entrepreneurs, est vue comme une raison de prolonger le séjour au Maroc, accessoirement comme la possibilité d'être figurant dans un film, puisque cela requiert, en France, des études de théâtre.

Mathieu, cadre de 35 ans, issu de la bourgeoisie parisienne, explique que la facilité à créer une entreprise au Maroc, comparativement à la France, ainsi que la plus faible saturation du marché dans son domaine, font partie des raisons qui l'ont amené à migrer au Maroc:

> S : *Ok, donc c'est l'opportunité que tu as eue…*
> *M : C'est l'opportunité. C'est : « Viens on monte une boite, t'auras une participation dans la boite, donc si ça marche, tu peux faire jackpot ». L'opportunité, c'est de monter une boite, c'est essayer. Sachant que monter une boite en France, c'est plus compliqué. Le ticket d'entrée pour monter une boite en France est plus complexe. Ici, c'est plus simple. Surtout dans le marketing digital. En France, les agences de marketing, les outils de marketing, y'en a plein, donc ici y'avait vraiment une place. Aujourd'hui, ce qui m'a fait venir, c'est que je savais par la force des choses que parmi les grands éditeurs de solutions de marketing digital, il n'y a pas un seul leader mondial implanté au Maroc. La plupart des entreprises de grand renom ont des outils faits maison, ou pas d'outils.*

Dans le cas de Mathieu, le fait que le Maroc soit un pays « en développement », au marché en pleine expansion contrairement à ceux des pays occidentaux saturés, est l'une des raisons motivant sa migration. L'opportunité qui lui a été proposée de créer une entreprise au Maroc devient effectivement plus intéressante, étant donné la demande élevée, due à la non-saturation du marché qui l'intéresse.

Francisco, migrant espagnol, la trentaine, ancien pharmacien devenu chef cuisinier, est venu pour rejoindre sa femme expatriée au Maroc. Il annonce d'emblée, en débutant l'entretien, que leur arrivée au Maroc n'a aucun rapport avec la crise économique. Ils étaient déjà expatriés au Mozambique, lorsque sa femme a eu cette opportunité, et il l'a suivie quelques mois plus tard, le temps de terminer sa formation de chef. Cependant, il ne nie pas avoir eu plus d'opportunités qu'il n'en aurait eues en Espagne. Il a pu travailler à la fois comme salarié dans la restauration et monter sa propre petite entreprise de livraison de paellas à côté. Ainsi, les opportunités qu'offre le Maroc, pays en pleine croissance, lui ont permis d'opérer la reconversion professionnelle souhaitée.

3. 2 Un niveau de vie plus élevé ?

Comme nous le verrons dans le chapitre 9, les migrants fréquentent les lieux fréquentés par la bourgeoisie marocaine, vivent dans les mêmes quartiers, partagent les mêmes lieux de loisirs, et ont un style de vie similaire à celui de cette bourgeoisie. Pourtant, la majorité de ces migrants appartenaient aux classes moyennes de leurs pays d'origine.

Perraldi et Terrazzoni, dans leur enquête sur les nouveaux migrants français à Marrakech et à Essaouira, observent que ces derniers, dans leur grande majorité, proviennent des classes moyennes et plus particulièrement de la « frange (française) la moins protégée économiquement et socialement ». Ils manquent de capital économique et social, ont fait des études trop courtes ou peu prestigieuses et ont vécu une instabilité professionnelle. (Péraldi et Terrazzoni, 2016, p : 69 à 86, parag. 19). Beaucoup des enquêtés de la présente thèse faisaient effectivement également partie des classes moyennes françaises, mais la majorité d'entre eux avait cependant un niveau d'étude élevé et ne faisait pas partie des tranches les moins protégées économiquement et socialement. Leur parcours scolaire et de vie, ainsi que leur origine familiale, n'en faisaient pas, pour la majorité, des individus peu protégés économiquement et socialement.

Catherine Therrien (2016, p : 29-31, 32-35) classe les raisons qui expliquent le choix des Français de venir vivre au Maroc en deux catégories : la recherche d'une meilleure qualité de vie et/ou un fort désir d'ailleurs. Pour ce qui est d'une meilleure qualité de vie, Therrien la divise en deux autres catégories : tout d'abord « un style de vie différent (plus relaxe, plus ensoleillé, etc.) et/ou (…) une possibilité d'acquérir un niveau de vie plus élevé ». Ensuite, le « mieux-être » qui permet aux migrants de donner plus de sens à leur vie et « se sentir mieux ». Dans cette section, nous nous intéresserons plus particulièrement au niveau de vie plus élevé.

Ève Bantman-Masum (2015), dans son étude sur les migrants étasuniens à Mérida au Mexique, parle quant à elle de « mobilité privilégiée, liée à la quête d'un style de vie tourné vers les loisirs ». Selon Bantman-Masum (2015, parag. 2), cette migration Nord-Sud constitue une « Border Promotion », ou promotion de frontière, c'est-à-dire que « en traversant la frontière, on passerait à un niveau de vie supérieur ».

« Saisie dans son ensemble, la population expatriée de Mérida appartient à la petite classe moyenne, avec une faible proportion de vrais bourgeois et de nouveaux riches. Contraints de quitter un pays où ils peinaient à trouver un travail, vivre de leur retraite, se loger, se soigner, se nourrir parfois, ces migrants travaillent à l'étranger pour pouvoir vivre mieux. La Lifestyle Migration ou Privileged Mobility est donc souvent un projet, parfois une réalité, pour ces migrants nord-américains installés à Mérida. » (Bantum-Masum, 2015, parag. 40).

Comme nous le verrons à travers des extraits d'entretien, les migrants nord-méditerranéens au Maroc, migration également Nord-Sud, peut, dans certains cas, être considérée comme une « promotion de frontière ».

Le Renard découvre également, lors de son enquête sur les Français à Dubaï, que ces derniers, lorsqu'ils appartiennent aux classes « populaires » en France, apprécient « de pouvoir adopter un mode de vie et des loisirs – sorties dans des établissements luxueux, par exemple – auxquels elles n'auraient pas accès en France : à Dubaï, être inclus dans un groupe privilégié et adopter des pratiques de consommation et de loisirs caractéristiques des classes moyennes et supérieures deviennent des possibles » (Le Renard, 2019, p : 109-140, parag. 28).

Casablanca n'est pas une ville aussi luxueuse que Dubaï, mais le niveau de vie des migrants enquêtés, semble, comme déjà mentionné, supérieur à leur vie dans leur pays d'origine, du moins pour certaines catégories de biens ou de services. D'après l'enquête de Picod (2008, p : 283-292), les Français au Maroc, y compris ceux qui travaillent sous contrat local, pratiquent effectivement des loisirs élitistes, tels que le golf, le tennis et l'équitation, qui leur étaient inaccessibles en France. Picod (2008, p : 283) cite Joncheray (2005), qui cite une enquête réalisée par la fédération française de golf, laquelle enquête révèle une surreprésentation des classes supérieures (49%) dans la pratique du golf en France, montrant son côté élitiste en France. Picod (2008, p : 298-305) mentionne également les hammams, spas marocains, et les salons de beauté, qui sont également beaucoup moins coûteux qu'en France et donc accessibles à tous les migrants français, quel que soit leur type de contrat au Maroc, et la classe sociale à laquelle ils appartenaient en France.

Flora, déjà mentionnée dans ce chapitre, vante lors de l'entretien, les avantages liés à la main d'œuvre abordable, tel que le déménagement peu coûteux ou encore la possibilité d'avoir une nounou pour sa fille:

> *F: J'aime bien, je trouve que c'est cool ! Tout est possible, y'a encore plein de petits métiers qui existent, c'est moins figé qu'en France. J'adore ! Y'a des gens qui péteraient des câbles, mais… Un truc con, tu as besoin de déménager, en France, j'ai dû déménager mon petit appartement, de 30m^2, de Paris jusqu'à chez mes parents, pour ramener les meubles, c'est galère : louer un camion, ça coûte un bras, y'a personne qui t'aide. Là tu prends un mec avec son petit Honda, il vient avec cinq de ses potes, tu le payes 300 balles. Entre Casa Rabat c'est peut-être un peu plus cher, mais, tu vois ce que je veux dire. Tu dois pas galérer à louer un camion, à le rendre à l'heure. Si tu le pètes, tu vas te prendre des amendes. C'est facile, tu demandes à un gars, il vient avec ses potes, il monte, il descend tout, t'as rien à foutre. C'est génial quoi ! Et ça va te coûter moins cher qu'en France. Alors que t'as rien fait ! Juste emballé du carton. C'est génial ! Tu trouves le petit tailleur du coin. Mais en France, tu vas ramener ça à un tailleur ou à un couturier, il va te prendre 10 Euros pour te coudre un bouton. Plein de petits services comme ça, qui sont super appréciables. Avoir une nounou, un luxe de dingue. En France t'as pas ça, une nounou ça te coûte un SMIC. Tout ton salaire, donc tu peux pas te permettre quoi. Ici c'est pas les mêmes prix. Mais t'as des gens géniaux !*
> *S : T'as réussi à trouver une bonne nounou ?*
> *F: Ouais. Chui bien contente, le problème c'est que souvent ce sont pas des gens qui sont formés, c'est pas une vraie formation, ils apprennent sur le tas. Elle est jeune, 20 ans. Mais elle a travaillé chez des copines, on me l'a recommandée… C'est super. Tu rentres chez toi, la maison est propre, ta fille a passé une super journée parce que la nounou elle s'est occupée, moi j'en ai qu'une en plus… Donc elle est focalisée sur elle, t'as la bouffe elle est faite, enfin c'est génial, c'est un gain de temps, une qualité de vie inestimable ! Pour moi, la balance entre France et Maroc, c'est comme ça ! C'est clair et net ! Moi quand je rencontre des gens qui me disent ah ça me fait péter le câble, j'en ai marre du Maroc, j'ai envie de rentrer… mais jamais de la vie, franchement on est trop bien !*

Un peu plus loin dans l'entretien, Flora mentionne le soleil, et la possibilité d'avoir un grand appartement, comme éléments d'amélioration de leur niveau de vie :

> *F : Le soleil c'est capital. Et pour 2 fois moins cher on a un appartement de 140 m^2. A Paris on aurait 50 m^2 si on avait de la chance. On a une terrasse, et encore, nous, on n'est pas expatriés, on a un contrat local, donc on n'a pas des moyens comme les expats. On n'a pas de piscine, pas de jardin etc… Mais malgré tout, on a une vie ultra confortable. Ça a plein d'avantages ce pays, vraiment, j'adore quoi !*

Notons dans le cas de Flora, qui a vécu à Paris avant sa migration au Maroc, la différence de niveau de vie perçue entre sa vie au Maroc et sa vie en France, sera bien entendue encore plus importante que pour quelqu'un qui provient d'une ville nord-méditerranéenne plus petite et moins coûteuse que Paris. Elle compare le coût des loyers ainsi que la taille des appartements entre le Maroc et Paris. Or, les loyers sont bien entendu beaucoup plus chers et les espaces des logements beaucoup plus réduits à Paris que dans le reste de la France. Flora étant petite-fille de colons français au Maroc, nous pouvons esquisser un parallèle entre ses propos et ceux tenus par les colons français au temps du protectorat, pour qui la colonie était une terre d'opportunité et d'ascension sociale, ou d'apparente ascension, du fait du niveau de vie bien inférieur à la France.

Anastasia, Française, professeure des écoles, 40 ans, apprécie également d'avoir de l'aide à la maison au Maroc, bien que cela requiert un ajustement de sa part :

> *A : La différence c'est que ici il y'a de l'aide à la maison ; nous avons un chauffeur. On n'en avait pas en France. C'est ce qui a été pour moi le plus important. Dans mes habitudes. En bien et en mal, hein, parce qu'il a fallu que je m'adapte à avoir quelqu'un tout le temps à la maison. Et à vivre avec un chauffeur.*

Comme nous le verrons dans le chapitre 9, une enquête sur les Occidentaux à Dubaï (Le Renard, 2019, p : 167-186), suggère une ambivalence, notamment chez les classes moyennes occidentales, face à la présence du « personnel de maison » : une appréciation, et à la fois une distanciation de cette pratique. Ce qui explique qu'Anastasia mentionne la présence du chauffeur comme avantage de la vie au Maroc, tout en précisant qu'il y avait du « mal » dans la situation, et qu'elle a dû se faire à sa présence.

Francisco (migrant espagnol, ancien pharmacien devenu chef, la trentaine, a rejoint sa femme expatriée au Maroc), voit lui aussi un avantage, en termes de niveau de vie, grâce à la possibilité d'avoir de l'aide à la maison. Traduction :

> *F: Par exemple une nounou à la maison, une femme de ménage. En Espagne, ça coûte très cher. Malheureusement, ici au Maroc, elles sont moins bien payées et donc pour toi c'est plus facile. Mais il faut traiter les gens avec beaucoup de respect. Mais ces choses sont beaucoup plus faciles qu'en Europe. Maintenant en Europe, tu dois payer une sécurité sociale, un salaire beaucoup plus digne que celui qui est payé ici. Et donc ces choses sont plus pratiques. Mais au final, c'est bien d'être ici.*

Francisco semble également ressentir cette ambivalence, louant la possibilité d'embaucher une nounou, tout en mettant l'accent sur la nécessité de la traiter avec respect, et en regrettant qu'elle soit moins bien payée qu'en Europe, bien que ce soit paradoxalement lui qui lui donne ce salaire peu élevé. Certains migrants, au contraire, ne considèrent pas que leur migration au Maroc leur ait permis de bénéficier d'un niveau de vie plus élevé. Il est important de noter à nouveau que les migrants travaillant sous contrat local n'ont pas le même niveau de vie et pouvoir d'achat que ceux qui sont venus avec un contrat d'expatriation, et les avantages qui correspondent à ce contrat. Par ailleurs, il est évident que même en comparant les migrants qui travaillent sous contrat local (la majorité des enquêtés), ils ne sont pas tous logés à la même enseigne, les rémunérations locales étant bien entendu variables.

Alice, Française de 40 ans et freelance en conseil en entreprise, compare sa situation lors de leurs premières années au Maroc, lorsqu'elle a suivi son conjoint expatrié au Maroc, avec leur situation présente d'entrepreneurs qui ne bénéficient plus d'aucun des avantages de l'expatriation:

> *A : Je suis venue en 2005, parce que j'ai suivi mon mari. Et lui, il travaillait ici depuis 2003. Il est Français, il a été envoyé par son entreprise en France.*
> *S : Ouais, donc il est expatrié ?*
> *A: Au départ il était expatrié pendant 3 ans. Et après il a été détaché. En 2010, il a arrêté. Le détachement se terminait et bon,(son entreprise) lui proposait royalement les mêmes obligations, mêmes responsabilités, mais avec un contrat local. Financièrement aussi local. Il a refusé ces conditions. Donc il est parti de (son entreprise). Il s'est associé avec un Marocain, qu'il connaissait, qui était sont client, dans une grande société de conseil d'information. Donc on n'est plus dans le cadre de l'expatriation, mais plutôt de l'émigration. Enfin, l'immigration et l'entreprenariat personnel. A titre privé. Mais au départ, c'était vraiment dans le cadre de l'expatriation traditionnelle avec prise en charge du loyer, prise en charge de la voiture, de l'école. Mais on n'avait pas d'enfants, alors ça c'est dommage ! On a raté le coche parce qu'après…*
> *S : (rires) Fallait les avoir avant !*
> *A :Après sa démission de (son entreprise), on a eu les enfants et on a compris le problème financier d'avoir des enfants au Maroc. C'est un vrai souci. (…) Mes enfants sont à l'école française, à Ernest Renan. L'année dernière c'était l'inscription des deux en même temps : 80.000 DH l'année scolaire (7.334,13 Euros[96]). C'est hors de prix.*

[96] Selon l'outil en ligne : https://www.xe.com/currencyconverter/convert/?Amount=80000&From=MAD&To=EUR consulté le 12 août 2020

S : Même avec le prix spécial pour les Français, plus bas que pour les Marocains?
A : Ouais même les Français. On est bien lotis! On a travaillé en France pendant des années et des années, enfin, (mon mari), lui il a 15 ans d'ancienneté de (son entreprise), moi j'ai 8 ans quand j'étais assureur. Et t'arrives à l'étranger, toute l'ardoise est effacée.

Plus tard dans la conversation, Alice ajoute: « Tu vois, (mon mari) est directeur associé, moi je travaille, on a des fins de mois difficiles. Je veux dire c'est pas logique ! »

Ainsi, le niveau de vie d'expatriés diffère grandement du niveau de vie de migrants sous contrats locaux. Même quand il s'agit d'une même famille qui passe d'un statut à l'autre, cette différence est ressentie de manière significative dans la vie quotidienne. Alice et sa famille semblent être passées d'une situation où les préoccupations financières étaient absentes, puisque l'entreprise de son mari s'occupait de nombreux frais et charge fixes (logement, voiture, école, etc.), à une situation où, comme elle le dit, les fins de mois sont difficiles. Et ce, bien que les deux membres du couple travaillent, et que son époux soit directeur associé d'une entreprise de taille relativement grande, selon ses propos. Il est intéressant de noter que beaucoup d'enquêtés, ne bénéficiant pas de la situation d'expatriation légale et de ses avantages, ont mentionné la cherté des écoles françaises, espagnoles, américaines, belges, etc. Aucun migrant n'avait cependant exploré l'offre d'écoles marocaines privées, qui sont en moyenne moins coûteuses, et encore moins celle des écoles publiques marocaines, qui sont gratuites.

Paula, migrante espagnole de 33 ans, professeure de sport dans une école française, sous contrat local également, considère que Casablanca est une ville où le maintien d'un train de vie « à l'européenne » revient cher. Traduction:

P : Casablanca ne représente pas le Maroc en général. Je suis contente d'avoir un travail, parce qu'il y a beaucoup d'opportunités de travail ici. Mais… dans cette ville, le quotidien est compliqué, le niveau de vie est élevé. La location, etc. Par exemple, moi qui suis sous contrat local, qui ne viens pas avec un contrat du gouvernement français ou espagnol, mon salaire est un peu juste. Pour vivre seule, payer un loyer, avec une voiture, je vis bien, mais c'est juste ! Je ne suis pas l'expatrié typique qui gagne énormément d'argent et qui vit comme un roi. Des fois je me demande si cela vaut la peine d'être ici ? ». Toutes les choses qui ne me plaisent pas ici, et au final je n'économise même pas, non…

Il est important de préciser que Paula est originaire de l'Andalousie, et n'a donc pas vécu dans des villes aussi chères que Madrid ou Barcelone. Si cela avait été le cas, le coût de la vie à Casablanca, et notamment du logement, lui aurait sans doute paru moins élevé. Elle ajoute justement, plus tard dans l'entretien, à propos de la difficulté de trouver un bon appartement, dans un bon quartier, à un prix convenable : « Si tu veux vivre ici à l'occidentale, et bien des fois tu paies même plus cher qu'en Espagne » (Traduction). Encore une fois, le prix des loyers casablancais lui aurait paru moins élevé si elle était originaire d'une grande métropole nord-méditerranéenne. Paula admet cependant apprécier l'accessibilité des services tels que d'avoir une femme de ménage qu'elle n'aurait pas pu s'offrir en Espagne.

Ainsi, certains migrants considèrent qu'ils ont acquis un niveau de vie plus élevé au Maroc, et que c'est une raison pour y vivre, tandis que d'autres considèrent que leur niveau de vie est le même ou a baissé. En considérant les réponses reçues à ce sujet lors des entretiens, il semblerait, de manière générale, que certains biens, services ou commodités paraissent plus accessibles aux migrants au Maroc, tandis que d'autres le sont moins que dans les pays d'origine.

Le tableau suivant synthétise les réponses reçues selon le contrat de travail du migrant ainsi que selon la région d'origine.

	Les expatriés	**Les contrats locaux**	**Les migrants provenant du Sud de leurs pays (ex : Andalousie)**	**Les migrants provenant des très grandes villes du Nord de leurs pays (ex : Paris)**
Biens, services ou commodités plus accessibles	Tous les biens, services et commodités, étant donné la nature de leurs contrats	La présence de nounou, femme de ménage, ou encore chauffeur Les petits métiers : couturiers, garagistes, déménageurs Les soins de beauté : coiffeur, ongleries, hammam	La présence de nounou, femme de ménage, ou encore chauffeur	Le soleil à l'année longue Le logement La présence de nounou, femme de ménage ou encore chauffeur Les petits métiers : couturiers, garagistes, déménageurs Les soins de beauté : coiffeur, ongleries, hammam
Biens, services ou commodités moins accessibles	Aucun.	L'école des enfants	Le logement	

Il est important de noter, que, comme le mentionnait Paula, c'est le train de vie « à l'européenne » qui peut être perçu comme coûteux pour certains groupes de migrants, dont ceux qui sont sous contrat local, et ceux qui ne proviennent pas des grandes métropoles nord-méditerranéennes. Comme observé, à la fois durant les entretiens et en phase d'observation, il est très rarement question pour les migrants de mener un train de vie « à la marocaine », ou plus précisément, celui des classes moyennes marocaines (en excluant la tranche supérieure des classes moyennes). Ce qui est coûteux pour les migrants, c'est de se loger dans les quartiers où vivent à la fois l'élite marocaine et beaucoup de migrants nord-méditerranéens également. C'est aussi fréquenter les lieux de loisir ou de commerce les plus coûteux, fréquentés par l'élite et par les expatriés (au sens légal du terme), et envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles étrangères au Maroc.

Certains des migrants qui considéraient que le niveau de vie au Maroc n'était pas totalement supérieur à leur niveau de vie en Europe, ont parfois eu, notamment, comme raison de migrer, la crise économique.

4. La crise économique, motif d'immigration ou facteur secondaire ?

L'une des hypothèses de cette thèse était le rôle qu'aurait pu jouer la crise économique de 2008 en Europe, dans la décision de ces Nord-Méditerranéens de migrer au Maroc. Dans quelle mesure la crise a-t-elle fait partie des raisons derrière la décision de migrer ?

Bantman-Masum (2015, parag. 40), dans son terrain sur les migrants étasuniens à Mérida au Mexique, fait un lien entre la crise économique et une « convergence entre migration d'agréments et migration économique ». La migration d'agrément, comme il désigne la migration Nord-Sud, serait, depuis une vingtaine d'années, devenue une « stratégie populaire de maintien dans la classe moyenne », lorsque l'enrichissement par le travail ou par la spéculation n'est pas possible : « Ici, le paradigme de la mobilité rejoint celui de la migration économique, car les citoyens mobiles du Nord sont aussi des travailleurs immigrés au Sud, produits de la mondialisation, de la dérégulation du marché du travail, de la hausse du coût de la vie et de la crise » (Bantman-Masum, 2015, parag.

40). Comme nous le verrons, certains des enquêtés de cette thèse ont effectivement effectué une migration de nécessité économique, suite aux conséquences de la crise économique de 2008.

Berriane et Idrissi-Janati (2016, p : 87 à 105, parag. 27-35), dans leurs études sur les migrants occidentaux à Fès, établissent également un lien entre la crise économique de 2008 et la situation économique difficile qui perdure encore, et cette migration. Souvent, l'une des raisons expliquant la migration de ces Occidentaux, était la situation économique complexe dans leurs pays d'origine.

Enfin, Pellegrini (dans Therrien *et al.*, 2016, p : 57), dans leur étude sur les migrants français au Maroc, évoquent la crise économique, le taux de chômage élevé en France, le coût également élevé de la vie en France, les charges fiscales, ainsi que la lourdeur bureaucratique en Europe, comme raisons qui sont souvent mentionnées par les Français pour expliquer leur choix de migration au Maroc.

Parmi les migrants nord-méditerranéens au Maroc pour lesquels la crise économique explique, du moins partiellement, le choix de migrer au Maroc, les Espagnols andalous, et notamment ceux qui travaillent dans le secteur de la construction et les secteurs connexes, semblent être très représentés.

4. 1. Les Espagnols andalous des secteurs de la construction : une migration forcée ?

La crise économique de 2008 a touché toute l'Europe, mais certains pays plus durement. L'Espagne, dont sont issus dix enquêtés de cette recherche, fait partie de ces pays qui ont davantage souffert de la crise économique mondiale qui a débuté en 2008. Cette crise « structurelle » a été causée par un modèle productif excessivement dépendant du secteur de la construction, et par les « mouvements financiers spéculatifs gravitant autour de ce dernier » (Subirats et al., 2013, parag. 41). Elle a eu pour conséquence une très forte augmentation du taux de chômage en Espagne, lequel a triplé, passant de 8 % en 2008 à 25 % en 2013 (Subirats et al., 2013, parag. 1).

Lorsqu'en 2011 l'économie espagnole s'est davantage engouffrée dans la crise économique, l'émigration espagnole vers diverses destinations s'est accentuée

(s'atténuant dès 2015), et en particulier en ce qui concerne les jeunes de 25 à 34 ans (Dominguez-Mujica *et al.*, 2018, parag. 5).

Le tableau suivant, inspiré de celui figurant dans l'article de Dominguez-Mujica *et al.* (2018, parag. 5), montre le lien entre le chômage et l'émigration des jeunes espagnols.

	Taux de chômage des jeunes Espagnols (25-34 ans)	Émigration des jeunes Espagnols à l'étranger
2009	17.97	- - -
2010	20.60	- - -
2011	21.74	12,302
2012	25.41	11,367
2013	27.40	13,919
2014	25.37	16,068
2015	- - -	19,694
2016	- - -	16,413

National Accounts. Working Population Survey. Migration Statistics. INE

Bien que cette émigration ait eu pour principales destinations en premier lieu les pays de l'Union Européenne, suivis par les puissances économiques telles que les États-Unis, l'Australie, la Chine ou encore les puissances économiques du Moyen-Orient (Dominguez-Mujica *et al.*, 2018, parag. 30), l'émigration espagnole au Maroc s'est accentuée dans les années suivant la crise économique, comme nous l'avons vu précédemment.

Les secteurs de la construction ainsi que les secteurs connexes ont particulièrement été touchés par la crise économique de 2008 en Espagne, et davantage dans la région andalouse. La majorité des chômeurs étaient des employés du secteur du bâtiment et des travaux publics : « Les salariés de ce secteur formaient l'essentiel des 800.000 nouveaux chômeurs du premier trimestre 2009 » (Chastagnaret, 2013, parag. 2).

Dans un article du journal *Le Point*[97] datant du 17 aout 2012, intitulé « *Crise : le cauchemar andalou* », l'auteur rapporte qu'après « les années dorées du boom de la construction », permis par le tourisme, l'Andalousie a été particulièrement touchée par la bulle immobilière ayant éclaté en 2008 en Espagne. Selon l'article, le chômage y était (en 2012) de près de 34% (pour 8,4 millions d'habitants).

[97] « Crise : le cauchemar andalou - Le Point ». Consulté le 30 mars 2020. https://www.lepoint.fr/economie/crise-le-cauchemar-andalou-17-08-2012-1496660_28.php.

Lors d'un entretien avec Mr. Carazco du Consulat d'Espagne à Casablanca, le 21 Octobre 2016, j'ai appris que la plupart des Espagnols au Maroc sont des petits entrepreneurs. De même que des ouvriers sont également venus au Maroc mais n'y restent pas longtemps. Selon Mme Charro Nolla du Conseil à l'éducation de l'Ambassade d'Espagne au Maroc (ancienne professeure de l'école espagnole), lors d'un entretien, la plupart des immigrants économiques qui sont venus à cause de la crise travaillent à 80% dans le secteur du bâtiment ou dans les domaines périphériques (en lien avec le bâtiment, tels des plombiers, électriciens, importateurs de matériel de construction). Ils ont de petites sociétés, parfois aussi de petits restaurants espagnols de quartier. La plupart viennent de l'Andalousie, des iles Canaries, du Sud de Valence. Ce ne sont pas des gens riches, ce sont généralement des travailleurs autonomes, peu diplômés, qui se sont retrouvés sans emplois après la crise de 2008. Par ailleurs Mme Nolla évoque des associations entre ces migrants espagnols et des Espagnols d'origine marocaine. C'est-à-dire que ces migrants connaissaient un immigrant marocain en Espagne qui a décidé de rentrer au Maroc. Les deux s'associent. Le Marocain gère le coté administratif marocain, la connaissance de la culture marocaine, les contacts, etc. et l'Espagnol gère les fournisseurs espagnols et représente le sérieux (aux yeux des clients marocains). Selon Mme. Nolla, les diplômés espagnols, après la crise, sont plutôt allés en Angleterre ou en Allemagne, tandis que les ouvriers sont plutôt allés vers le Maroc ou l'Algérie, mais surtout le Maroc. Ils vivent à la périphérie de Casablanca, dans des quartiers populaires tels que Hay Mohammedi, Moulay Rachid, etc… car ils ne sont pas en mesure de payer un loyer au centre-ville.

Ainsi, face au chômage dû à la crise économique de 2008, les Espagnols des classes sociales les plus avantagées, disposant d'un capital scolaire important notamment, auraient fait, majoritairement, le choix d'aller dans des pays développés, tels que l'Angleterre ou l'Allemagne. Le Maroc aurait été un « 2ème choix » pour les Espagnols des classes sociales plus précaires et au capital scolaire plus réduit, tels que les ouvriers. Les entretiens de mon enquête, comme nous allons le voir, montrent toutefois que certains Espagnols des classes moyennes, ayant obtenu des diplômes universitaires, ont bien fait le choix de la migration au Maroc, y compris dans le cas de ceux qui migraient par nécessité économique.

Selon Mr. Ordobas du service commercial de l'Ambassade d'Espagne, rencontré le 30 octobre 2015, il y a eu 3 années où l'augmentation de l'immigration des petites entreprises espagnoles du domaine de la construction a été importante : 2010-2011-2012. Beaucoup ont choisi le Maroc à cause de la proximité géographique et se sont installés, surtout à Casablanca et à Tanger. Cependant, le marché marocain étant plus petit et ces entreprises peu internationalisées et peu préparées, l'offre était supérieure à la demande et le marché marocain n'a pas pu les absorber. De 2010 à 2015, il y a eu, d'après Mr. Ordobas, une grande augmentation des petites et moyennes entreprises espagnoles qui se sont installées surtout à Casablanca et à Tanger. A partir de 2015, plusieurs sont reparties. Il est, selon Mr. Ordobas, facile pour les entreprises de faire leurs papiers et de s'établir au Maroc. Mais ce qui est plus difficile par la suite, d'après lui, c'est le fonctionnement de la justice et les difficultés en cas de litige.

Rappelons que, d'après un reportage sur la chaine de télévision Médi 1, « Maroc, le nouvel Eldorado espagnol », les catégories sociales des Espagnols immigrant au Maroc depuis le début de la crise seraient variées : cadres, ingénieurs mais également étudiants, entrepreneurs ou ouvriers. Par ailleurs, comme déjà mentionné, le professeur Akmir révèle étonnamment dans le documentaire l'existence de femmes de ménage espagnoles au Maroc, travaillant dans des familles marocaines et préférant toucher un bas salaire plutôt que d'être au chômage en Espagne[98].

Comme expliqué précédemment, j'ai eu beaucoup plus de facilités à rencontrer et à enquêter les jeunes migrants diplômés qui faisaient partie de mon cercle social pendant la phase d'observation participante, étant donné mon âge et ma catégorie sociale, plutôt que les petits entrepreneurs ou encore les ouvriers du domaine de la construction. J'ai, de plus, fais le choix méthodologique de privilégier mon réseau d'interconnaissance, permettant ainsi une observation participante qui aura duré près de 6 ans (2011-2017). Enfin, le fait d'avoir choisi pour terrain principal les villes de Casablanca et Rabat a également joué dans ce sens, puisque, comme déjà mentionné, d'après un rapport du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, les Espagnols se concentrent majoritairement dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (HCP, 2017, p : 5). De

[98] Medi1Tv. « Medi Investigation - Maroc : Le nouvel eldorado espagnol ? » Consulté le 16 août 2020. http://www.medi1tv.com/fr/maroc-le-nouvel-eldorado-espagnol-medi-investigation-emission-7716-11.

très nombreuses petites entreprises espagnoles du secteur de la construction et des secteurs connexes étaient situées dans cette région. Bien que je n'aie pas réellement effectué de terrain dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, j'ai eu, toutefois, l'opportunité d'y enquêter trois migrants espagnols.

J'ai notamment réalisé un entretien avec Juan, espagnol, 34 ans, originaire de Grenade, qui a migré pour travailler comme maçon à Tanger :

> *J : Je travaillais dans une entreprise qui a fait faillite. Je parcourais tout le pays, suivant les chantiers de mon patron. Je vivais correctement, j'avais des loisirs, un logement. Mais avec la crise, je me suis trouvé sans emploi. J'ai été vivre chez mes parents, à Bobadilla. Mon père est retraité et a peu de moyens. Avec tous les chômeurs du secteur du bâtiment, je n'avais aucune chance de travailler. Je déprimais. J'ai été dans le sud de la France pour chercher du travail. J'ai dépensé le peu d'argent qui me restait, sans trouver du travail. (…) Des amis ont été au Maroc et ont pu travailler. Leur patron recherchait d'autres Espagnols. Ils m'ont proposé de les rejoindre et m'ont dit que j'allais m'habituer rapidement. Je n'avais pas le choix. Je les ai suivis. »*

Dans le cas de Juan, un Andalou qui travaillait dans le domaine de la construction, la migration, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, était une nécessité économique, pour échapper au chômage qui l'a touché suite aux conséquences de la crise économique de 2008.

J'ai également enquêté Alberto, Espagnol, 42 ans, peintre dans le secteur de la construction, après avoir perdu son emploi dans l'hôtellerie. Originaire de Vitoria, dans le Nord de l'Espagne, sa migration au Maroc, à Tétouan, était également justifiée par une nécessité économique :

> *A : J'ai perdu mon poste à l'hôtel, j'ai travaillé avec mon frère dans la peinture. Au Nord, il y avait peu de travail. J'ai travaillé au noir, juste pour parer au minimum vital. Ensuite, j'ai été dans la région de Bordeaux, mais pas de travail, même pas au noir. Ma femme fait du ménage en Espagne, mais pas régulièrement. C'est dur de perdre son emploi, de tout recommencer à zéro. J'ai connu des Marocains à Bilbao et Vitoria qui m'ont dit qu'au Maroc les ouvriers espagnols sont recherchés et appréciés. (…) J'ai hésité car le Maroc est loin, je ne parle pas la langue, c'est un pays musulman… le terrorisme, l'intolérance…les Occidentaux peuvent y être en danger. Je me suis informé. J'ai visité des sites sur Internet. Des Espagnols vivant au Maroc m'ont dit que la vie n'est pas chère, qu'on peut habiter à 4 ou 5 et partager les frais. J'ai trouvé une annonce pour une colocation à Tétouan à 80 Euros par mois. J'ai été à l'aventure. Ma femme n'était pas contente, mais nous n'avions pas le choix.*

Ainsi, bien que les Andalous soient très représentés dans la migration des Espagnols par nécessité économique au Maroc, certains migrants du Nord sont également représentés et particulièrement ceux du secteur de la construction et des secteurs connexes. Alberto a effectué cette migration de survie économique, malgré tous les préjugés qu'il avait intériorisés sur le Maroc, et toutes les peurs que ce pays musulman suscitait en lui.

Maria, espagnole, 54 ans, venue travailler à Tanger comme cuisinière. Elle fait également partie de ces Espagnols qui ont migré au Maroc par nécessité économique :

> *M : J'ai perdu mon emploi en 2012. Mon salaire me permettait de vivre correctement et de payer mon crédit de logement à hauteur de la moitié de mon salaire. Sans emploi, j'ai fait des petits boulots mais je ne pouvais plus payer mes traites. La banque a saisi mon appartement. J'ai vécu avec ma sœur, mais son compagnon ne m'a pas acceptée. J'étais dans une grande détresse. (…) Une une amie qui travaille dans une usine à Tanger m'a invitée à passer quelques jours avec elle, car je déprimais. J'ai beaucoup aimé la ville. Elle m'a proposé de me trouver un travail. J'ai essayé dans des restaurants et des hôtels, mais avec ce qu'on me proposait comme salaire, je ne pouvais avoir un logement et payer mes vacances. Mon amie m'a présentée la femme avec laquelle je travaille aujourd'hui. Elle m'a proposé un logement chez elle, ma nourriture et un bon salaire. En fait je ne dépense presque rien de mon salaire et j'arrive à épargner.*

Maria avait travaillé comme cuisinière à Séville, Malaga et Madrid, avant cette migration au Maroc, et, étant divorcée, n'a pas eu l'appui d'un conjoint face à la situation de chômage. Sa famille élargie n'a pas été en mesure de l'aider longtemps, puisque son emménagement chez sa sœur s'est révélé de courte durée. Ainsi, la possibilité de trouver un emploi au Maroc, grâce à un contact, s'est avérée comme étant, dans son cas, la seule solution de survie économique.

J'ai aussi réalisé un entretien avec un Espagnol dont l'entreprise a fait faillite, bien que n'étant pas dans le secteur de la construction mais dans la restauration, en Andalousie.

Antonio, Espagnol de 52 ans, chef cuisinier, mais ayant également obtenu des diplômes universitaires en commerce (déjà mentionné dans ce chapitre), a ouvert son propre restaurant en Espagne en 2011, et fait faillite en raison de la crise économique. Cette trajectoire de vie a également coïncidé avec un divorce. Ayant visité Rabat dans le passé et l'ayant beaucoup aimé, et soucieux de ne pas être trop loin de l'Espagne, il prend

sa voiture et fait le trajet. Il est embauché dans un grand restaurant de Rabat où il gagne 30.000 DH par mois (2.751,15 Euros[99]) et, au moment de l'entretien, il était sur le point d'épouser une Marocaine qui n'était pas du tout occidentalisée et ne parlait aucune langue européenne.

Comme nous le verrons dans un chapitre suivant, bien que sa migration semble avoir tous les traits d'une migration de survie économique, son divorce, coïncidant avec sa faillite, ne peut être occulté dans la combinaison de raisons qui l'ont mené au Maroc. Il est intéressant de remarquer qu'Antonio, ayant une double formation de chef, mais également en commerce, et ayant ouvert son propre restaurant en Espagne avant de faire faillite, ne peut être classé parmi les classes sociales espagnoles les plus précaires. Ce qui prouve que les classes moyennes ne sont pas à l'abri d'une migration de survie économique, dans un contexte de crise économique.

Un entretien a également été conduit avec une professeure de sport espagnole, dont le motif principal de migration était la crise économique. Paula, espagnole de 33 ans, (déjà mentionnée dans ce chapitre) professeure de sport dans une école française, originaire de Huelva en Andalousie, justifie sa migration au Maroc par la difficulté de trouver un emploi en Espagne, pendant la crise économique. Traduction :

> *S : Tu as trouvé un travail avant de venir ici, tu es venue chercher ici ?*
> *P : Non, je suis venue chercher. J'avais des amis ici et j'étais venue déjà en vacances. En vacances c'est toujours agréable. (…) J'ai cherché et j'ai trouvé un travail mais sous contrat local.*
> *S : Ok et qu'as-tu fait…tes études, les emplois que tu as occupés…*
> *P : J'ai fait un peu de tout. J'ai étudié l'éducation physique. Ensuite, j'ai beaucoup travaillé pendant mes études, je donnais des cours de sport, de gymnastique, de voile, des petits travaux. Mais seulement des petits travaux, pour avoir un petit salaire. Mais je vivais dans la maison de mes parents. Donc… j'ai aussi beaucoup voyagé, j'ai vécu en France, en Australie, mais à mon retour, j'ai fait des petits travaux qui me convenaient car je vivais chez mes parents. Mais j'ai voulu un travail fixe pour être indépendante. En Espagne, à cette époque-là, c'était presque impossible et ça l'est encore. Donc, j'ai vu qu'ici c'était relativement facile de trouver un emploi comme professeur ; donc je suis venue chercher. J'avais occupé quelques emplois, travaillé pour le tourisme, dans un magasin, j'ai fait de tout mais je ne trouvais pas de travail dans mon domaine d'études en Espagne. Jusqu'à ce que je trouve mon emploi actuel et que je décide de rester ici.*

[99] D'après l'outil de conversion en ligne, utilisé le 12 août 2020 : https://www.xe.com/currencyconverter/convert/?Amount=30000&From=MAD&To=EUR

S : Et donc comment…as-tu pris la décision seule ? Ce n'était pas difficile de…
P: Non, j'ai pris la décision parce que j'avais des amis. Donc je suis venue chercher un travail et j'ai pu loger chez un ami. C'était plus facile. Si je ne connaissais personne, je ne serais probablement pas venue. Donc j'ai trouvé un travail et voilà, je suis restée.

Il est intéressant de noter que Paula, tout comme Maria et Juan, avaient des amis ou connaissances au Maroc, qui leur ont facilité cette migration. Ainsi, la migration n'aurait peut-être pas eu lieu s'il n'y avait pas eu cet élément facilitateur. Paula a étudié l'éducation physique, et, étant fille d'un banquier et d'une professeure, appartient aux classes moyennes espagnoles, et non aux classes les plus défavorisées. Pourtant, cette migration a été une nécessité, non pas de survie, puisqu'elle vivait chez ses parents, mais afin de devenir indépendante.

Certains migrants espagnols et en particulier ceux originaires de l'Andalousie et/ou travaillant dans les domaines de la construction, ont donc migré au Maroc avec pour principal motif la crise économique et l'échappatoire au chômage que constituait la migration. Comme nous le verrons dans les deux chapitres suivants, la nécessité économique n'explique souvent la migration que partiellement. D'autres types de raisons liées aux émotions et au parcours de vie, se greffent souvent à la motivation économique. Maria et Antonio, tous deux divorcés, n'ont par exemple pas eu le soutien économique et affectif d'un partenaire face à la situation de chômage.

L'homme d'affaires marocain rencontré à titre d'informant et mentionné précédemment, embauche de manière irrégulière ou en contournant la loi par une création d'entreprise, des migrants nord-méditerranéens. Selon ses dires, ces migrants qui « demandent parfois le même salaire que les Marocains, tout en ayant de meilleures compétences », sont parfois dans une situation de nécessité alimentaire en raison de la crise économique. Il a embauché de la « petite main-d'œuvre espagnole au noir » selon ses propres termes.

Selon l'homme d'affaire : « Ils dormaient dans des camionnettes. Ils allaient au bain maure pour se laver. Ça nous faisait mal au cœur. Ces personnes venaient travailler au Maroc pour nourrir leurs enfants. »Il mentionne également des cas d'appartements dans les quartiers populaires où, selon lui, des Français, Espagnols et/ou Portugais vivent

à plusieurs, dans des conditions très difficiles. Ils seraient prêts à accepter des salaires très bas, étant donné qu'ils ne sont pas en mesure de trouver d'emplois dans leurs pays.

Au cours de l'enquête, j'ai ainsi rencontré quelques migrants dont la principale raison de migrer était la crise économique, et notamment des Espagnols, en particulier des Andalous, travaillant souvent dans le secteur de la construction et les secteurs connexes. Cependant, pour beaucoup d'enquêtés, dont la migration n'avait pas été principalement motivée par la crise économique, celle-ci a toutefois joué un rôle secondaire en pesant sur la décision de retourner ou non dans le pays d'origine.

4. 2. La situation économique au Nord: un frein au retour au pays

Beaucoup de migrants enquêtés ne citent pas la crise économique en Europe comme l'une des raisons qui les ont poussés à migrer au Maroc. Cependant, lorsqu'on évoque le retour au pays, souvent, la crise économique est une raison qui joue en défaveur du retour en Europe.

Pour Sophie, Française de 43 ans, professeure d'école, venue au Maroc pour rejoindre son mari « pied-noir », la décision de migrer était due à son histoire d'amour et n'était donc pas une migration économique. Cependant, bien qu'elle souhaiterait aller vivre en France avec son mari et ses enfants, la situation économique dans ce pays au moment de l'entretien, rendait selon elle son retour très difficile :

> *So : Moi j'aimerais beaucoup repartir, mais c'est compliqué. (…) Pour des raisons économiques, c'est compliqué. Comment faire maintenant ?*
> *S : De se réinstaller ?*
> *So : Ben oui ! Arriver en France, qui ? Quoi? T'es rien ici ! Je n'ai aucune fiche de paye… Je n'existe pas depuis 8 ans, retrouver un boulot à 40 ans ! (Son mari) pareil, il est ici, il a sa boite, mais c'est pareil, tout est un peu n'importe quoi. Il a sa boite mais il n'est pas déclaré comme Français travaillant au Maroc, dans le truc de Rabat. Tout est à l'arrache ! Donc on sait pas trop comment retourner. Lui, il est né là mais moi je suis pas venue pour des raisons économiques. Si on ne repart pas, depuis des années que je veux repartir, si on ne repart pas c'est pour des raisons économiques. Parce qu'en effet après c'est dur ! Tu fais comment ? En tout cas tu ne vas pas à Paris, c'est exclu Paris de la carte du monde! C'est inimaginable et impensable !*

Ce que Sophie veut dire, c'est qu'en raison de la conjoncture économique, trouver un emploi à Paris serait selon elle totalement impossible. En outre, le fait que son mari pied-noir ait vécu toute sa vie au Maroc et n'ait pas eu d'expérience professionnelle en France, ni été déclaré comme Français au Maroc, étant donné qu'il est né au Maroc, lui fait craindre une difficulté plus accrue pour eux de trouver des emplois en France. Elle y ajoute le fait qu'elle-même non seulement n'a pas eu d'expérience en France dans les huit dernières années, mais qu'elle a en plus travaillé au noir au Maroc, qui rend plus difficile pour les employeurs potentiels la vérification de ses références. Ainsi, bien que n'étant pas venue au Maroc initialement pour des raisons économiques, la prolongation de cette migration est bien due à la situation économique complexe en France, après la crise économique de 2008.

Flora, Française, responsable de communications de 33 ans, déjà mentionnée dans ce chapitre, affirme avoir migré au Maroc en raison de sa passion pour le monde arabe, et d'une histoire familiale liée au Maroc, comme nous l'explorerons davantage dans un chapitre suivant. Mais elle évoque la crise économique lorsqu'elle compare sa vie au Maroc à celle en France.

> *F : Ce que j'adore, c'est qu'ici tout est possible. Ce qui n'est plus le cas en France. En France c'est un pays déprimé, y'a la crise, ils font tout le temps la grève ! Ici tu sens vraiment qu'il y a plein de choses, c'est en mouvement, c'est un pays qui bouge. Y'a plein de jeunes, la population est jeune, de moins en moins mais quand même tu vois ça reste une population assez jeune, tu vois que ça se construit de partout, y'a toujours des constructions des buildings… Au niveau du taff tu sens que ça bouge, que c'est un hub. Au niveau de la région, c'est vraiment un pays clef entre l'Afrique et l'Europe, le Proche-Orient et c'est un des rares pays arabes où tu peux encore vivre plus ou moins en sécurité. Malheureusement, c'est un peu triste, mais moi, si je veux aller dans un autre pays arabe, à part le Golfe, à part les Emirats, y'en a pas cinquante. C'est très limité. C'est un pays en mouvement, qui bouge, qui a envie de faire des choses. Les Marocains c'est des citoyens du monde. Je parle de la classe un peu supérieure, ce qui est pas le cas pour n'importe quel Français, y' a pleins de Français ils ont jamais vu en dehors de leur région. Ici, les gens que tu rencontres, y'a plein de gens qui ont bougé, alors c'est une certaine catégorie de gens, pas tous. Y a un dynamisme, y'a un truc que j'aime vraiment ici. Même si c'est le bordel et tout, moi j'aime bien, moi c'est mon truc quoi.*

Donc, bien que Flora ait migré au Maroc en raison de son histoire familiale liée au Maroc et de sa passion pour le monde arabe, la comparaison entre sa vie au Maroc et sa

vie en France ne peut se faire sans qu'elle compare, d'un côté le « dynamisme » de l'économie en développement qu'est le Maroc, où « ça bouge », et de l'autre côté la situation de crise économique dans le pays « déprimé » que serait la France en contexte de crise économique, faisant pencher la balance du côté d'une migration au Maroc à plus long terme.

Teresa, Espagnole, avocate dans la cinquantaine, ayant suivi son mari en expatriation, a migré au Maroc avant que la situation économique en Espagne ne se détériore, en raison de l'offre d'expatriation intéressante du point de vue professionnel et économique, offerte à son mari. Cependant, elle avoue qu'après que la crise se soit déclarée, la décision de migrer au Maroc s'est avérée une excellente décision. Traduction :

> *T : Ici j'ai rencontré beaucoup de gens de beaucoup de pays différents. Cet environnement me plait. C'est une décision que nous avons prise il y a 6 ans, alors que la crise en Espagne n'en était qu'à ses débuts. La bulle immobilière n'était pas encore généralisée. Chaque jour, le pouvoir d'achat de la population diminuait, mais ce ne fut pas notre cas. Mon mari, comme ingénieur, son travail est de voyager (…). Et il a eu ce déplacement ici. Il est venu comme expatrié. Il a gardé son poste à Madrid. Et donc si nous terminons (…) il pourra retrouver son poste. C'est une décision que nous avons prise d'abord parce que ça l'arrangeait à la fois sur le plan économique et professionnel. Au niveau familial, nous l'avons prise en pensant à mes filles. Elles allaient apprendre des valeurs culturelles et des langues. Choses qu'elles n'auraient pas connues en Espagne. Elles auraient connu d'autres choses mais pas ça. C'est une opportunité. Je suis très contente de cette décision, puisque des années plus tard, lorsque la crise était très forte, tout le monde a dû quitter le pays ou se recycler, changer de travail… des gens qui avaient une carrière, de bons emplois, ont dû s'adapter à l'offre de travail même si ce n'était pas dans leur domaine. En plus, plusieurs personnes ont perdu leurs maisons.*

Ainsi, bien que Teresa ait migré au Maroc dans le cadre de l'expatriation de son mari, et bien avant que la crise économique ne frappe l'Espagne de plein fouet, elle se félicite aujourd'hui que son mari ait accepté cette offre d'expatriation. En plus d'être très intéressante sur le plan professionnel pour son mari et sur le plan économique pour toute la famille, cette situation leur a permis d'éviter de subir les conséquences de la crise économique, comme cela a été le cas de beaucoup de leurs proches, y compris de ceux qui comme eux avaient des diplômes universitaires et un bon cheminement de carrière.

Ainsi, comme nous venons de le voir, même dans le cas des migrants pour lesquels la crise économique ne faisait pas partie des raisons principales de migrer, celle-ci est souvent une préoccupation qui renforce ce choix de migration au Maroc, et dans certains cas, prolonge cette migration.

En plus de jouer un rôle dans la décision de retourner ou non au pays, la crise économique, en augmentant la compétitivité face à l'emploi dans les pays nord-méditerranéens, encourage-t-elle l'expérience internationale comme atout sur le CV ?

4. 3. La crise économique : un facteur de compétitivité accrue

Lors de l'entretien avec le Consul de France à Casablanca, ce dernier a déclaré que, bien que la crise économique en Europe n'explique pas toujours la migration française au Maroc, elle engendre une compétitivité accrue sur le marché du travail en France, incitant les Français à rechercher une expérience professionnelle à l'étranger. Cela dans le but d'améliorer leur CV et de trouver plus facilement par la suite un emploi en France, puisque, selon lui, l'expérience à l'étranger est un atout important sur le marché du travail français.

Brassier-Rodriguez (2016) avance une étude réalisée par la Commission européenne en 2014, et selon laquelle, les « compétences transversales » acquises durant la mobilité internationale des étudiants sont celles que recherchent les employeurs et permettent de valoriser le profil de l'étudiant aux yeux des employeurs (Brassier-Rodriguez, 2016, parag. 3). Ainsi, nous pouvons supposer que cela pourrait être la même chose pour les professionnels, et notamment pour les jeunes adultes, fraîchement diplômés, ou ayant acquis peu d'expérience professionnelle dans leurs pays d'origine. En effet, les « compétences transversales » qui s'acquièrent lors d'une migration, sont recherchées par les employeurs et valorisent les profils, permettant ainsi, une fois de retour dans le pays d'origine, de prétendre à de meilleures opportunités professionnelles, lesquelles sont moins accessibles dans un contexte de crise économique.

Cependant, selon Wagner (1998), « Alors que la « valeur » du cadre sur le marché du travail peut être accrue par son expérience dans un pays prestigieux, elle est au contraire diminuée par le séjour dans un pays non industrialisé. » Wagner ajoute que « Des séjours trop longs en Afrique rendent difficile la réinsertion professionnelle en

France » (Wagner, 1998, p : 149 à 160, parag. 11). Du côté de mon enquête, puisque je n'ai pas suivi les enquêtés sur une longue période et que je n'ai pas effectué d'enquête au retour dans le pays d'origine, je n'ai pas pu constater l'effet de la migration au Maroc sur leur recherche d'emploi une fois revenus en Europe.

Bien qu'aucun des enquêtés n'ait mentionné avoir migré au Maroc dans le but principal d'améliorer son CV et d'augmenter sa compétitivité sur le marché du travail de son pays d'origine, le Maroc a permis à certains des enquêtés d'occuper un poste plus important avec des meilleures responsabilités, ce qui s'inscrivait dans une stratégie de carrière. Ce n'était pas l'expérience internationale en tant que telle qui était recherchée comme atout de compétitivité, mais les opportunités d'avancement de carrière qu'un pays en développement représente pour des Occidentaux, dans un contexte postcolonial. Donc, bien que n'ayant pas été mentionné par les enquêtés comme motivation à la migration, le facteur de compétitivité sur le marché du travail du pays d'origine pourrait avoir été l'une des raisons occultées, même inconsciente, derrière le choix de migrer au Maroc. Notamment, dans le cas d'Alejandra, qui, rappelons-le, disait que :

> *« ils nous donnent plus de responsabilités… tout s'empile plus. En Espagne, tu es directeur commercial, tu es ça, tu es directeur opérationnel tu fais ça. Tu ne peux pas rentrer dans les autres tâches parce que les gens ils te laissent pas. Ici tu peux faire tout. Donc au niveau des formations pour nous c'est très intéressant. C'est pour ça aussi qu'on est ici. Sinon ça sert à rien* ».

Ainsi, dans le cas d'Alejandra, la migration au Maroc est considérée comme une « formation », laquelle permettra un avancement de carrière, y compris en cas de retour dans le pays d'origine. Alejandra, rappelons-le, avait déjà prévu un retour prochain lors de l'entretien, et ce retour a effectivement eu lieu quelques temps après l'entretien.

5. Conclusion

La décision de migrer est une décision complexe et souvent motivée par plus d'un facteur, comme nous allons le voir en explorant dans les chapitres suivants les motivations autres qu'économiques. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que la migration contemporaine nord-méditerranéenne au Maroc est avant tout une migration de travail, puisqu'il s'agit d'individus qui viennent soit avec un contrat de travail promis à

distance (d'expatriation mais le plus souvent local), soit chercher un travail sur place. Dans un contexte postcolonial, beaucoup de ces migrants ont la possibilité d'occuper un poste à hautes responsabilités, plus tôt dans leur carrière que s'ils avaient été dans leurs pays d'origine ; ou alors une possibilité d'entreprendre qu'ils n'auraient pas eu non plus en Europe.

Bien qu'il faille des études longitudinales pour savoir quel pourcentage de migrants s'installent définitivement, transformant une migration de travail en migration de peuplement (Sayad, 1999, p : 128-129), tous les éléments de l'enquête, autant les entretiens et les suivis avec les enquêtés que l'observation participante, poussent à penser que cette migration se rapproche de la mobilité décrite par Pellerin, qui se caractérise par une courte durée, de quelques années tout au plus (Pellerin, 2011, p : 57-75, parag. 8).

La présente enquête ayant débuté en 2014 et, ayant concerné nombre de migrants qui étaient arrivés au Maroc pendant que la crise économique battait son plein en Europe, m'a poussée à me demander à quel point cette crise économique aurait pu jouer un rôle dans la décision de migrer au Maroc. Il est important de se remémorer que la crise a affecté de manière différente et à des degrés divers les pays européens, mais également les différentes régions d'un même pays. Il apparait évident qu'étant donné que l'Espagne, et en particulier l'Andalousie, ait davantage souffert que la France de la crise de 2008, celle-ci a joué un rôle plus important dans la décision de migrer des Espagnols et surtout des Andalous. Sans compter que la proximité géographique entre l'Andalousie et le Nord du Maroc a également facilité cette migration.

Lorsque la crise économique n'était pas mentionnée comme l'un des facteurs ayant mené à la migration, elle était cependant souvent prise en compte dans le choix de prolonger la migration ou de retourner dans le pays d'origine, jouant en défaveur d'un retour. De plus, la compétitivité accrue causée par la crise économique, dans le marché du travail des pays nord-méditerranéens, a également pu encourager les migrants à profiter des meilleures opportunités de carrière auxquelles ils peuvent prétendre au Maroc dans un contexte postcolonial, dans une perspective de progression de carrière, pour améliorer leur CV et leur profil aux yeux des employeurs futurs, une fois de retour au pays d'origine.

Chapitre - 6 : La migration comme élément clef dans le développement et la trajectoire de vie de l'individu

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc dans les derniers 10-15 ans est avant tout une migration de travail, puisque ces migrants viennent pour occuper ou chercher un travail, ou encore accompagner un(e) conjoint(e) qui va travailler au Maroc. Cette migration est donc initiée notamment par des motifs économiques et professionnels. Cependant, les motivations économiques et/ou professionnelles ne peuvent pas expliquer, à elles seules, ce choix de migration. Les raisons liées au développement et à la trajectoire de vie de l'individu apparaissent fréquemment dans les récits de migration des Nord-Méditerranéens au Maroc.

Dans une première partie, je tenterai de comprendre comment le cosmopolitisme, ou l'attirance pour les cultures autres que sa propre culture, et le désir de découverte et d'apprentissage qui s'ensuit, influencent la décision de migrer. Par la suite, je m'interrogerai sur l'impact des motifs liés au développement de l'individu et à sa trajectoire de vie, dans la décision de migrer.

5. Cosmopolitisme et migration

Beaucoup d'enquêtés évoquent, lors de l'entretien, la découverte d'une culture différente, et parfois également l'apprentissage d'une nouvelle langue, comme raison de migrer, bien que, dans la plupart des cas, ce ne soit pas la principale raison avancée. Dans les récits relatifs à la prise de décision de migrer, cette découverte de l'altérité est associée à un apprentissage, à un moyen de « s'ouvrir l'esprit », donc menant à une croissance personnelle. Une enquêtée a toutefois mentionné cette découverte de l'altérité à des fins d'ouverture d'esprit et de développement de soi, comme ayant été sa principale motivation à migrer au Maroc, comme nous le verrons plus tard.

Étymologiquement parlant, être cosmopolite signifie être un « citoyen du monde » (Gérard, 2005, parag. 1). Sur le site web *larousse.fr*[100], le terme « cosmopolite » est défini comme : « Propre à quelqu'un qui s'accommode de particularités nationales diverses : goûts cosmopolites. » Être cosmopolite, c'est donc se sentir citoyen du monde, et s'intéresser aux « particularités nationales diverses » et donc notamment aux cultures différentes de sa propre culture et aux langues autres que sa langue maternelle. C'est vouloir être en contact avec ces particularités, et se les approprier jusqu'à un certain point.

Cicchelli (2016, p : 119 à 120, parag. 3) décrit le cosmopolitisme comme « un échange entre individus aux affiliations multiples, qui mènent leur culture à la rencontre des autres et qui s'attendent à trouver la même attitude chez leurs interlocuteurs. »

Dans un monde globalisé, ultra interconnecté, où les voyages sont de plus en plus fréquents et où les médias et les réseaux sociaux ouvrent une fenêtre sur le monde, être cosmopolite est de moins en moins réservé aux élites. Selon Nayan Chanda (2010 cité par Cicchelli, 2012, p : 71-88, parag. 1), « La même curiosité à l'égard d'autrui, qui a amené tous les Ibn Battûta de la Terre à parcourir la planète, incite maintenant des millions de gens à voyager, à voir des films étrangers, à goûter à la cuisine de différents pays, à écouter des concerts internationaux et à assister à des manifestations sportives mondiales. »

Cicchelli (2012) considère que la motivation des jeunes étudiants qui font des séjours Erasmus en Europe est liée aux « grands legs de l'imaginaire du voyage ». Selon lui (Cicchelli, 2012, p : 45-48, parag. 3), le plus important de ces legs est « le sentiment d'incomplétude sur place et la nécessité d'aller ailleurs, pour vivre autre chose, pour élargir le champ des possibles ». Ce qu'il nomme « Bildung[101] cosmopolite », ou socialisation cosmopolite, est représenté, comme il le rappelle, dans le film « *L'auberge Espagnole* » de Cédric Klapisch (2002). Cicchelli (2012), rappelle que Xavier, le personnage principal, découvre lors de son séjour Erasmus à Barcelone et de sa colocation avec 6 autres étudiants de différents pays européens, que la différence est enrichissante et que « le contact avec l'altérité est primordial dans l'établissement d'une vocation, mais aussi, plus profondément, que pour être complet, il faut être culturellement

[100] https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cosmopolite/19563
[101] Terme allemand qu'il définit comme ayant « à la fois l'idée de formation globale et l'idée de pont, d'ouverture vers les autres »

composite ». Et cette rencontre avec l'altérité, dans cette expérience de séjour Erasmus ne se fait pas seulement avec les locaux mais également avec des étudiants de diverses nationalités européennes (Cicchelli, 2012, p : 49 à 69, parag. 15-19). Le fait de quitter la familiarité de sa ville natale, sa famille et de se retrouver dans une situation « d'apesanteur sociale », une situation où la débrouillardise est de mise, mène à une facilité de rencontrer et d'échanger avec l'autre (Cicchelli, 2012, p : 89 à 100, parag. 18).

Bien que le Maroc ne fasse pas partie de l'Europe, et que les enquêtés ne soient pas des étudiants mais des travailleurs, nous verrons que cette « socialisation cosmopolite » apparait parfois dans les motifs de migration des enquêtés.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Catherine Therrien (2016, p : 29-35) divise les motifs de migration des Français au Maroc dans deux catégories : la recherche d'une meilleure qualité de vie et/ou un fort désir d'ailleurs.

En ce qui concerne le « désir d'ailleurs », Therrien (2016, p : 34) différencie les migrants qui viennent au Maroc pour avoir une position d'outsider (« désir de distanciation et d'altérité culturelle" » et ceux qui au contraire cherchent au Maroc une position *d'insider* - ou d'intégration - qu'ils ne se parviennent pas à occuper dans leur pays d'origine. Dans le premier cas, ce désir d'ailleurs se manifeste comme une envie d'observer cette différence, de la découvrir, tout en conservant sa propre culture et son sentiment d'appartenance à sa société d'origine. Dans le deuxième cas, le désir d'ailleurs est un désir de « devenir l'autre », de se fondre dans cette société différente, puisqu'on ne se sent pas appartenir réellement à notre société d'origine.

Le désir de position *d'outsider* semble s'appliquer à la majorité des enquêtés de cette thèse, puisqu'à travers leurs récits, la prise de décision de migrer faisait partie d'une démarche de découverte de l'altérité et de recherche de « dépaysement », plutôt que d'un besoin d'appartenance qui n'aurait pas été comblé dans leur société d'origine. Sauf dans le cas d'Antonio, Espagnol quinquagénaire, chef dans un restaurant, qui avait quitté l'Andalousie après la faillite de son restaurant ainsi que son divorce, et dont nous avons déjà mentionné les motifs de migration dans le chapitre précédent. Antonio était dans une démarche que l'on pourrait qualifier d'assimilation, ayant adopté les valeurs marocaines, s'étant converti à l'islam et étant sur le point d'épouser une Marocaine non-occidentalisée. Il allait, comme nous le verrons dans la section suivante, jusqu'à regretter

la couleur blanche de sa peau, qui le distinguait des Marocains. Nous pouvons supposer que sa faillite, ainsi que son divorce, l'auraient peut-être amené à ressentir qu'il occupait une position *d'outsider* vis-à-vis de sa société d'origine.

Voici un extrait d'entretien qui montre sa position « *d'insider* » au Maroc. Lors de cet extrait, il parle de la difficulté des PME espagnoles à s'insérer dans le marché marocain, étant donné leur manque de préparation, mais également en raison de la préférence nationale :

> *A : Pour cette raison, c'est très important pour moi de devenir Marocain, je suis Marocain. Et donc cela me donne une autre perspective sur la vision des choses.*

Ainsi, cette volonté d'être Marocain, montre qu'Antonio, plutôt que de se considérer comme un *outsider*, qui observerait la société marocaine avec distanciation, manifeste au contraire un désir de « devenir l'autre », c'est-à-dire qu'il adopte une posture « *d'insider* » (Therrien, 2016, p : 34).

D'autres migrants, bien que faisant preuve d'une distanciation, qui prouve leur position « *d'outsider* », ont également ressenti, parmi la variété de motifs qui les ont conduits à migrer au Maroc, le « désir d'ailleurs » mentionné par Therrien (2016, p : 29-31).

Certains des enquêtés, qui mentionnaient l'envie de découvrir un autre pays et une autre culture dans leurs récits relatifs à la décision de migrer, avaient une attirance particulière pour le Maroc et sa culture, qui les a conduits à choisir cette destination plutôt qu'une autre :

Julie, Française de 35 ans, professeure de lycée, fille d'ouvriers, née dans une petite ville « blanche » en France, a quant, à elle, choisi de migrer au Maroc, dans une démarche d'altérité, pour mieux comprendre la culture des Français d'origine maghrébine. C'est donc la seule enquêtée, qui, durant l'entretien, a mentionné avoir eu pour principale raison de migrer, et non comme raison secondaire, l'envie de découvrir la société marocaine et sa culture :

> *J : Je suis venue au Maroc parce que je suis originaire de Calais là-haut, une ville blanche, où il n'y a que des Français, on va dire, une ville blanche. Avec pas mal de problèmes sociaux, aujourd'hui, des problèmes d'immigration, mais à la base c'est une ville des gens modestes, des ouvriers. Elle est connue pour son port et sa dentelle, mais c'est une ville plutôt ouvrière. Et à Calais, il y a très peu de communautés maghrébines et africaines. Et quand je suis arrivée à Lille pour*

faire mes études, je me suis dit : « Mais en France il y a des Arabes et des Noirs ! ». Je connaissais pas ces communautés, j'étais frustrée : ils font partie de mon pays, c'est des Français comme tout le monde. Je connais pas peut-être les 25% de mon pays. J'étais blasée du discours des médias : à chaque fois l'Arabe de service qui vole des voitures, le Nègre, et l'Arabe, des vocabulaires comme ça… qui fait de la polygamie et qui a 10 enfants…Je voulais pas avoir une image des médias, négative, parce que c'est pas ma façon de penser. Donc je me suis dit : si je veux me faire des idées par moi-même et avoir ma propre expérience, il faut que j'aille sur place. Je me suis dit : j'ai pas envie de découvrir une communauté par rapport aux médias et par rapport aux préjugés… des idées reçues et compagnie. Si j'ai envie de connaitre cette partie… parce que sincèrement je sais pas il y a combien de… il y a 7 millions d'étrangers en France, mais 7 millions d'étrangers ça veut pas dire 7 millions de Maghrébins. Sincèrement, à Calais, dans mon collège, on était 600, y'avait un noir, Abel, et un Arabe, Kamal. Point. Deux couleurs pour 600 élèves. Je la connaissais pas cette communauté. Toute une partie de la population de mon pays que je ne connais pas ! J'étais déçue par rapport à ça. Il faut que je me fasse par moi-même ma propre idée, ma propre expérience. C'était ça. Je voulais venir au Maroc.

Ainsi, Julie, la seule migrante qui a mentionné que la principale raison ayant mené à sa migration au Maroc était ce désir de découverte de l'altérité, semble adopter une posture à mi-chemin entre celle *d'outsider* et celle *d'insider*. Bien que ne se considérant pas comme faisant partie de cet autre, au Maghreb, elle se considère toutefois comme faisant partie du même groupe social significatif, de la même société : la société française. Ainsi, en découvrir plus sur l'altérité maghrébine, lui permet d'en savoir plus sur sa propre société d'origine. La migration de Julie au Maroc semble donc être un parcours de découverte de sa propre société d'origine. Notons que, bien qu'elle ait avancé cette envie de découvrir la culture maghrébine comme étant sa principale raison de migrer au Maroc, d'autres raisons, non moins importantes, s'y ajoutent. Nous avons déjà mentionné sa volonté de migrer dans les DOM TOM plutôt que de retourner en France hexagonale, après la migration au Maroc, afin « d'éviter les postes pourris de la métropole », ce qui équivaut à une migration de stratégie professionnelle (chapitre 5). Nous verrons dans la suite de ce chapitre que son parcours migratoire s'inscrit également dans une émancipation vis-à-vis de sa famille.

Carla, Italienne de 28 ans, a participé à un programme qui permettait aux jeunes Italiens de faire des stages dans le monde entier. Après deux premières applications refusées (vers d'autres pays), son application pour le Maroc a été retenue. Lorsque je lui

demande pourquoi elle a choisi d'appliquer au Maroc en particulier, elle mentionne une envie de toujours, de découvrir le pays et sa culture. Dans son cas, toutefois, cette envie de découvrir le Maroc n'était pas mise en avant, comme raison principale, lors du récit des motivations qui ont conduit à cette migration :

> *S : D'accord, et pourquoi tu avais choisi le Maroc en particulier ?*
> *C : Je ne sais pas. J'ai fait mon Erasmus à Paris, et je sais pas pourquoi, depuis que j'étais enfant, j'avais envie de découvrir le Nord de l'Afrique. C'était une envie, j'ai pu la réaliser. Donc, j'étais vraiment très intéressée par la culture, par la beauté du lieu, etc.*

Bien que le Maroc ne fût pas son premier, mais son 3ème choix, il faisait néanmoins partie des pays qui offraient, à ses yeux, le dépaysement souhaité et la possibilité de découvrir un « ailleurs » (Therrien, 2016, p : 29-31), qui l'attirait depuis l'enfance.

D'autres migrants enquêtés n'avaient pas d'attirance particulière pour le Maroc et sa culture. Ils souhaitaient, quant à eux, simplement découvrir une autre culture, une autre manière de voir les choses, et peu importe le pays, tant qu'il est « dépaysant » :

Anastasia, française, professeure d'école, 40 ans, explique, par exemple, que sa migration au Maroc était motivée par l'envie de découvrir une nouvelle culture, peu importe laquelle, et que sa famille a saisi l'opportunité d'une offre d'emploi au Maroc faite à son mari. Cependant, elle mentionne quand même par la suite avoir toujours « idéalisé » le Maroc, après un voyage de jeunesse à Marrakech.

> *S : C'était pas trop dur de prendre la décision ? Comment ça s'est passé ?*
> *A : Pas du tout ! Parce qu'on était basé dans le Sud de la France, donc on avait une vie… (rires) je sais pas, je m'étais toujours dit, moi, qu'on partirait de France. Donc là c'était chai pas, c'est dans la suite logique en fait de notre projet de vie.*
> *S : Et est-ce que vous aviez des pays auxquels vous pensiez, non ? Vous étiez ouvert à…*
> *A : A tout (rires). Ça s'est présenté comme ça, donc pourquoi pas le Maroc ? On cherchait une autre culture, une autre façon de vivre, on avait envie d'apprendre des choses. Donc c'est dans cette optique là qu'on est venu.*
> *S : Ok. Et est-ce que vous étiez déjà venus au Maroc avant pour…?*
> *A : Moi, je suis venue une fois, à 16 ans. C'était mon premier voyage, avec une copine et sa maman. A Marrakech, une semaine. J'ai adoré ce voyage, donc j'ai un peu idéalisé le Maroc pendant toutes ces années, en me disant : « Il faut que je revienne! » Et là, je suis arrivée, j'avais 39 ans, là j'en ai 40, et donc j'avais cette*

idée là en me disant : « Tiens, y'a beaucoup de monde, y'a beaucoup de vie ». Je n'avais aucune idée du Maroc (rires).

Anastasia souhaitait donc, grâce à la migration, découvrir une nouvelle culture, et peu importe laquelle, tant qu'il y a de la différence à explorer. Bien qu'elle affirme n'avoir eu aucune préférence, nous pouvons supposer que son « idéalisation » du Maroc, après un voyage de jeunesse mémorable, a conforté le couple dans son choix d'accepter la mission de son mari au Maroc. Nous pouvons supposer que s'il s'est agi d'une destination pour laquelle elle avait nourri des inquiétudes ou autres sentiments négatifs, la mission aurait peut-être pu être refusée.

Pour Julienne, également Française dans la vingtaine, infirmière puéricultrice, et mère u foyer au moment de l'entretien, la décision de migrer au Maroc était avant tout professionnelle (pour son mari) mais en même temps une opportunité de « découvrir autre chose » et de « partir à l'aventure » :

J : C'était une opportunité, professionnellement… pour (son conjoint) de découvrir quelque chose, de venir faire quelque chose qu'il n'avait pas l'opportunité de faire en France, et puis c'est notre première expatriation, donc de découvrir… autre chose que la France, de vivre autre chose. Aussi bien professionnellement que personnellement. Donc après, on a eu le choix, oui non, et puis au final c'était oui, donc partons à l'aventure.

Cet « autre chose » que Julienne et son conjoint souhaitaient découvrir, ce n'était pas le Maroc en particulier, mais tout pays qui leur aurait permis d'apprendre de nouvelles choses et de s'immerger dans une culture significativement différente.

Adeline, Française de 40 ans, spécialisée en maitrise d'ouvrage pour le secteur bancaire, mais entrepreneuse à temps partiel lors de l'entretien, venue accompagner son conjoint en expatriation, vante les avantages de la vie « dans un pays étranger » :

A : J'adore le voyage, j'adore ! ça me dérange pas de vivre dans un pays étranger, au contraire, je trouve qu'on a beaucoup à apprendre des autres et même si on est content de rentrer chez soi, on a beaucoup à apprendre des façons de faire dans des autres pays.

Cet extrait d'entretien illustre bien la position *d'outsider* dont parle Therrien. Adeline apprécie de pouvoir découvrir le Maroc et ses différences, s'y familiariser même, mais tout en gardant en tête sa non-appartenance à cette société différente, et tout en sachant qu'elle retrouvera par la suite son « chez soi », c'est-à-dire la France.

Jean, consultant français, sans emploi au moment de l'entretien, 26 ans, avait quant à lui particulièrement envie de choisir comme destination de migration un pays « dépaysant ». Sa migration au Maroc et le poste qu'il est venu occuper lui ont, en outre, permis de découvrir les cultures des autres pays africains par les voyages professionnels :

> *J : Je voulais vivre, partir à l'étranger. J'avais voyagé, j'avais vécu en Australie, en Italie, en France, au Luxembourg, et j'avais envie de continuer. J'avais fait que des pays… on va dire entre guillemets développés, pas très dépaysants. Et là j'avais envie de partir plus ou moins n'importe où mais pas dans un pays comme ça. Canada, États-Unis, c'est super, mais j'avais pas envie d'y aller. Des pays d'Europe comme l'Allemagne, l'Angleterre, ça m'intéressait pas. A la rigueur l'Espagne ou le Portugal, tous les pays d'Amérique Latine, d'Asie, et surtout l'Asie Pacifique, l'Asie du Sud-Ouest. J'avais pas du tout pensé à l'Afrique. C'était vraiment le seul endroit, parce que je me disais : l'Afrique subsaharienne c'est un peu compliqué, je ne m'y voyais pas trop et le Maroc j'avais pas pensé, mais je me suis dit : « C'est un bon compromis ». C'était un des rares pays où j'étais déjà venu en vacances, donc je ne partais pas totalement à l'aventure, j'avais fait une semaine au Maroc, c'était pas assez pour bien découvrir. Mais je ne m'étais pas senti mal. J'avais trouvé ça cool, donc je me suis dit très bien, pour y vivre…*
> *S : Tu avais vu Casa ou…*
> *J : Non. Mon cousin avait commencé sa carrière au Maroc et il a travaillé 6 ans, donc j'ai pu lui poser des questions. Il m'a vraiment encouragé. Donc ça me permettait de partir à l'étranger, de faire du conseil en stratégie, ce qui, à part Casablanca, est assez difficile dans le monde. Ça me permet de découvrir un pays plus émergent, dynamique, où il se passe plein de choses et de faire partie…Les amis que je rencontre, y'a des entrepreneurs, y'a de tout. Donc c'est vraiment très dynamique, ce que je recherchais, ça me permettait en même temps d'être basé au Maroc. C'est pas le pays le plus dépaysant, surtout Casa, on peut très bien vivre un peu à l'européenne, garder quelques habitudes, on n'est pas très loin de la France, de la famille. En plus le climat, la vie marocaine, qui est assez cool, et de pouvoir avoir les opportunités de faire des déplacements professionnels en Afrique subsaharienne. De découvrir pas seulement le Maroc, mais aussi d'autres cultures qui n'ont rien à voir avec la culture marocaine, mais lors de déplacements courts. C'est intéressant d'un point de vue personnel. Mais si on m'envoie au Congo, je n'ai aucune idée de à quel point ça va me plaire. Si ça se trouve, je fais un mois au Congo et ça ne va pas du tout m'aller. Donc y'aller de manière définie, par exemple… trouver un poste pour 6 mois ou un an, j'aurais jamais osé. Y aller pour des vacances, c'est pas trop… si on a des vacances, c'est pas là où on pense à aller, et je me suis dit : « Là c'est parfait ! Ça va être des déplacements de 2 semaines, 3 semaines ». Donc ça me permet d'avoir le temps d'appréhender un peu le pays, de voir à quel point j'aime la culture, mais tout en étant dans une certaine stabilité. Deux semaines, j'emporte mes affaires, si y'a un problème je rentre au Maroc. C'est un bon compromis.*

Dans ce désir de rencontre de l'altérité, avec une position d'outsider (Therrien, 2016, p : 33-34), le « dépaysement », c'est-à-dire l'éloignement et l'importance des différences culturelles entre le pays d'origine et le pays de migration, prend une grande importance. Plus les différences sont importantes et plus riche est cette découverte souhaitée. Le Maroc, dans le cas de Jean, est un compromis entre le dépaysement total souhaité, c'est-à-dire par exemple l'Afrique Subsaharienne, et les pays occidentaux, qui ne sont pas dépaysants, mais où la vie est confortable, et, à ses yeux, ne comporte pas de risques ou de dangers. Ainsi, le Maroc, ou plus précisément Casablanca, est vue comme un lieu moyennement dépaysant, mais offrant un niveau de confort et de sécurité acceptables et rassurants. Encore une fois, les raisons économiques font également partie de la combinaison de raisons derrière le choix de migrer, puisque Jean mentionne que ses plans de carrière, faire de la consultation en stratégie, sont difficilement réalisables en Occident, puisqu'il s'agit d'un secteur très compétitif. Le Maroc lui permet ainsi de faire ce choix, qu'il lui aurait été très difficile de faire en France ou ailleurs en Occident.

Aurore, française de 62 ans, retraitée, ayant accompagné son mari en expatriation au Maroc, a pris cette décision de migrer avec son mari sur les conseils de leur fils qui les a encouragés à migrer pour vivre « une vie différente » et avoir des « ouvertures différentes » :

> *A : Moi je travaillais à Paris, donc j'habitais dans la région parisienne.*
> *S : Et donc c'est la première expatriation c'est ça de …?*
> *A : Oui, la première. J'ai un fils aîné qui est parti en expatriation, qui l'a conseillé à son père Il lui a dit : « C'est quelque chose tu verras, c'est une vie différente, ça donne des ouvertures différentes ». Et en effet, c'est une vie différente, tout est différent.*

Comme nous allons le voir, beaucoup de migrants ont envisagé la migration comme moyen d'amener leurs enfants vers une plus grande ouverture d'esprit, une connaissance d'une nouvelle culture et d'une nouvelle langue. Dans le cas d'Aurore, il est intéressant de constater que c'est plutôt leur enfant, adulte, qui les a poussés à migrer, son conjoint et elle, pour les amener à ces apprentissages et à cette ouverture d'esprit.

Les migrants ayant de jeunes enfants ou des adolescents, mentionnent effectivement fréquemment l'envie que leurs enfants découvrent une autre culture, et parfois une autre langue.

Anaïs, Française d'origine libanaise, professeure d'anglais, ayant suivi son mari français en expatriation, est fière que son fils, habitué aux différences à travers leurs nombreuses expatriations, soit capable d'apprécier autant l'accent du Sud de la France du chanteur Kenji, que l'accent marocain du chanteur Slimane, lesquels ont tous les deux interprété la même chanson : « Les yeux de la mama » :

> *A : Oui, Kenji il a un accent aussi, donc on était en train de discuter que Kenji, parce qu'il vient du Sud, il a un certain accent dans la chanson qui est différent de l'accent de Slimane, et chaque chanson, elle est performed avec un charme, mais magnifique ! Et quand mon fils de 8 ans est allé à son activité, m'a dit j'adore cet accent, ce que tu sens de différent dans… toutes les deux c'est les mêmes paroles, la même chanson. Mais le fait de… ce truc qui est différent, je lui ai dit : « Tu sais, ce que tu es en train de dire, me rend hyper fière, parce que le fait d'apprécier le différent, c'est génial ! ».*
> *S : C'est vrai ! Donc ça prouve que… enfin… le fait d'avoir vécu dans plusieurs pays, et aussi d'avoir des parents de deux cultures, ça leur ouvre l'esprit.*
> *L : Exactement, ils ont une certaine ouverture d'esprit, que les Français qui vivent en France n'ont pas. Malheureusement, c'est ce qu'on a besoin aujourd'hui, dans le monde, C'est-à-dire d'apprendre à apprécier l'autre qui est différent de nous.*

Anaïs se réjouit donc que son fils, qui en plus d'être l'enfant d'un couple biculturel, a vécu dans plusieurs pays différents, ait acquis à un jeune âge un niveau de tolérance qui lui permet non seulement de respecter, mais également d'apprécier la différence.

Teresa, avocate espagnole dans la cinquantaine, ayant accompagné son mari en expatriation au Maroc, mentionne, parmi les raisons qui l'ont poussée à accepter cette offre d'expatriation, l'envie que ses filles s'enrichissent par la découverte d'une autre culture. Traduction :

> *T : C'est une décision qui a été prise d'abord parce que cela l'arrangeait économiquement, et au niveau professionnel (son mari), et nous, au niveau familial, nous avons pris la décision en pensant à nos filles. Elles allaient acquérir une série de valeurs culturelles. Et de langues, qu'ici en Espagne elles n'allaient pas connaitre. Elles en connaitraient d'autres, mais pas celles-ci. C'est une opportunité qui s'est offerte à nous.*

Ainsi, bien que dans le cas de Teresa, la migration ait eu des motivations principalement économiques et professionnelles, l'opportunité que ses filles puissent apprendre le français, peut-être également l'arabe, et qu'elles découvrent la culture

marocaine, significativement différente de la culture espagnole, a également été une raison secondaire de migrer.

De son côté, Chloé, Française, professeure d'école, 38 ans, pousse ses enfants à apprendre l'arabe, car, c'est « une chance énorme » pour eux d'avoir cette opportunité grâce à leur migration au Maroc :

> *S : Donc tu n'as pas ressenti vraiment l'utilité (d'apprendre l'arabe) ?*
> *C : Si, vraiment, j'aurais bien aimé. J'aimerais bien parler arabe, c'est vraiment dommage. Même mes enfants, je les pousse à mort, parce que eux, ils ne sont pas très motivés ni poussés à l'école, à part les profs d'arabe. Donc, ça, c'est vraiment dommage, parce que pour eux c'est vraiment une chance énorme hein, de savoir parler arabe. Moi je trouve que… même pour le business et tout, ça se développe vachement.*

Nous pouvons bien entendu nous demander si Chloé n'insisterait pas sur le fait d'avoir poussé ses enfants à apprendre l'arabe, afin de ne pas me froisser, en tant que Marocaine, et afin de compenser le fait qu'elle-même ne parle pas l'arabe.

En plus de migrer pour découvrir une nouvelle culture, et parfois pour découvrir la culture marocaine en particulier, les récits des enquêtés associaient parfois la migration à un moyen de prise d'indépendance vis-à-vis de leurs familles et de leur société d'origine et de réalisation de soi.

2. La migration à des fins d'indépendance et de réalisation de soi

Maslow (1943) définit la réalisation de soi comme l'atteinte de ce qu'une personne est potentiellement. C'est-à-dire devenir « de plus en plus soi », pouvoir réaliser son plein potentiel, selon ses propres objectifs, visions du monde, rêves, et orientations. « Devenir plus ce qu'on est déjà » (Maslow, 1943, p. 11).

Les travaux sur les migrations de style de vie (lifestyle migrations), décrivent les raisons qui poussent ces migrants à quitter leur contrée natale, comme étant à la recherche d'une vie qui « a plus de sens », étant donné les valeurs associées avec les pays ou régions de destination, mais également la recherche d'une « réalisation de soi » qui est associée à la mobilité (Benson et O'reilly, 2009, p. 3). Selon Benson et O'reilly (2009), l'Occident est, pour ces migrants, associé à la superficialité, à l'individualisme, au risque

et à l'insécurité ; tandis que les endroits de destination sont considérés comme des endroits authentiques et producteurs de sens : « lifestyle migration is about escape, escape from somewhere and something, while simultaneously an escape to self-fulfilment and a new life – a recreation, restoration or rediscovery of oneself, of personal potential or of one's 'true' desires » (Benson et O'reilly, 2009, p. 3). Une vie moins stressante et axée sur les loisirs fait aussi partie de ces motivations (Benson et O'reilly, 2009, p : 4). Parfois ces migrants échappent de situations réelles dans leurs vies et parfois la fuite n'est pas associée à un évènement particulier de la vie de l'individu mais seulement à sa perception de l'Occident (Benson et O'reilly, 2009, p : 4).

Selon benson et O'reilly (2009, p : 6), les lieux choisis par les lifestyle migrants sont : « the rural idyll » ou idylle rurale, « the coastal retreat » ou retraite côtière et « the cultural/spiritual attraction » ou attirance culturelle/spirituelle. Bien que ne s'agissant pas de villages de vacances, mais bien de métropoles, Casablanca et Rabat sont des villes côtières et offrent donc l'accès à la mer et la possibilité de pratiquer le surf. Elles offrent également des journées ensoleillées, pratiquement à longueur d'année. Elles ont donc certaines des caractéristiques de « l'idylle rurale » de Benson et O'reilly (2009, p. 6), sans pour autant y correspondre totalement.

Il est intéressant d'ajouter que selon Korpela (2018), les classes moyennes sont souvent oubliées dans les recherches sur la migration transnationale. Le concept de « lifestyle migrants » conviendrait justement bien aux classes moyennes, qui, rappelons-le, représentent la majorité des enquêtés de cette thèse, et qui souvent, selon Korpela, ne migrent pas pour des raisons économiques mais pour une vie plus épanouissante. Pour cette raison, Korpela refuse d'appeler les migrants occidentaux en Inde des « expatriés », pour la connotation élitiste que cela implique et choisit donc le terme de « lifestyle migrants » (Korpela, 2018, p : 114).

Florence Ihaddadene (2017, p : 25 à 29, parag. 11), dans son étude sur les volontariats internationaux des jeunes réunionnais, évoque la notion d'affiliation sociale. Cette affiliation sociale comprendrait d'une part l'accès à la liberté et à la responsabilité, donc l'indépendance. Et d'autre part, l'accès à une identité négociée au gré des interactions sociales, donc mieux se connaitre, pour mieux pouvoir se réaliser.

Ihaddadene établit donc un lien entre la migration ou mobilité chez ces jeunes et la prise d'indépendance ainsi que l'auto-définition de ces jeunes (en notant néanmoins le caractère déjà relativement plus autonome que la moyenne de ces jeunes). Ces jeunes « décrivent (…) le volontariat comme une expérience ayant favorisé leur autonomie, au sens d'un sentiment, subjectif donc, d'indépendance. Le volontariat contribue effectivement à leur définition identitaire, dans un contexte où les identités, multiples, se superposent » (Ihaddadene, 2017, p. 25 à 29, parag. 13).

Cela rejoint Arnett (2000) et les « jeunes adultes émergents » qu'il décrit, puisqu'il mentionne le voyage comme moyen pour ces jeunes adultes émergents d'explorer, à travers diverses expériences leur vision du monde. Arnett cite William Perry (1970/1999) selon lequel les jeunes adultes émergents débutent l'université avec une vision du monde héritée de leur enfance, et, grâce à l'exposition à diverses visions du monde, que l'université offre, ces jeunes adultes émergents questionnent leur propre vision du monde et la changent ainsi (Arnett, 2000, p : 474).

Selon Cicchelli (2012), « Dans son cadre de vie habituel, l'individu serait prisonnier d'une image figée que son entourage lui renverrait : il lui serait difficile de présenter soudainement à ses proches une nouvelle image de lui-même. Échapper au regard des proches, c'est effacer la mémoire partagée » (Cicchelli, 2012, p : 105-119, parag. 21).

Ainsi, la migration serait vue, par une partie des migrants, comme un moyen de prendre son indépendance, de « s'auto-définir » et de « devenir pleinement soi », loin de cette « mémoire partagée » et de « l'apesanteur » sociale et familiale, et de pouvoir donc s'ouvrir à toutes les possibilités de développement personnel et d'évolution du soi.

Julie, Française de 35 ans, professeure de lycée, fille d'ouvriers qui ont tout fait pour offrir à leur fille une éducation qui lui permettrait d'emprunter l'ascenseur social, a « toujours fait ce qu'on lui a demandé ». Une fois ses études terminées, sa première migration en Espagne est une première décision importante de sa vie qu'elle prend par elle-même et pour elle-même, tel un rite d'initiation, de passage à l'âge adulte qui inaugure son indépendance vis-à-vis de sa famille :

> *J : J'ai passé deux mois en Amérique du Sud. Au retour, je me suis dit : « Non, je ne retourne pas dans mon collège où j'étais surveillante. » Un collège de Banlieue qui craint un peu. Je n'ai plus envie de ça, j'ai envie d'autres choses.*

J'ai toujours voulu apprendre à parler l'espagnol, et au lycée, j'ai fait allemand et anglais. (…) Donc je me suis dit : « Bon, maintenant j'ai toujours fait ce qu'on m'a demandé ». Bonne élève et tout. Maintenant je vais faire ce que j'aime. En rentrant de voyage, en Amérique du Sud, j'ai eu un déclic et je me suis dit non, je pars en Espagne, pour apprendre l'espagnol. Donc j'étais fille au pair.

Carla, Italienne de 28 ans, associe sa migration au Maroc avec les « changements normaux de la vie d'une femme ». Selon elle, sa migration coïncidait avec son premier emploi et son indépendance. Nous pouvons nous demander quelles auraient été les chances qu'elle puisse avoir autant d'indépendance et vivre seule si elle avait opté pour travailler dans sa ville natale après ses études ?

Si l'on en croit un article[102] du journal La Repubblica, datant du 24 septembre 2016, presque 7 millions de jeunes italiens entre 18 et 34 ans (62,5%) vivent encore avec leurs parents, bien qu'une partie importante d'entre eux aient déjà un emploi. 35,5% d'entre eux sont des étudiants, 29,7% sont au chômage, mais le reste a un travail et continue pourtant à vivre avec les parents.

S : Donc tu aimerais faire d'autres pays plutôt que de rentrer directement ?
C : Je n'ai pas envie de rentrer en Italie. Après, peut-être. J'aimerais découvrir d'autres pays, pas qu'en vacances. Découvrir d'autres cultures, aussi. C'est vraiment intéressant. Des expériences très…
S : Ouais, tu as senti un changement ?
C : Oui, ça coïncidait avec les changements normaux de la vie d'une femme, qui coïncidait avec le changement de pays. Le changement de vivre toute seule… avant, j'ai vécu avec des collocs. Commencer à bosser, avoir un salaire et être au Maroc. Tout un paquet unique. J'ai fait beaucoup de choses pour la première fois, ici au Maroc : être indépendante économiquement, donc tu vois c'est normal que c'est un changement. Mais c'est pas dû que au fait d'être là au Maroc.
S : D'accord. C'est dû aussi au fait d'être dans un autre pays et de…
G : Oui, non, si. C'est dû au fait que la vie a changé. J'étais plus étudiante ni stagiaire. Et j'étais indépendante économiquement, donc la première fois, c'est un changement.

Ainsi la migration est vue comme faisant partie d'un tout, d'un « paquet unique » selon ses mots, le « paquet » de l'émancipation et du passage à une vie « plus adulte », avec son propre logement et un salaire.

Therrien (2016, p : 36-37) emprunte les « notions de fuite (escape) et d'épanouissement (self fulfillment) » aux théories des Lifestyle Migrations. Celles-ci

[102] La Repubblica. « I giovani italiani under 35 vivono con i genitori, anche se lavorano », 24 septembre 2016. https://www.repubblica.it/economia/2016/09/24/news/istat_casa_giovani-148434273/.

poussent certains migrants à quitter une situation familiale, professionnelle, conjoncturelle etc. difficile ou tout simplement une vie qui, à leurs yeux, manque de sens, et à débuter une nouvelle vie à l'étranger pour pouvoir tout recommencer sur de bonnes bases. La migration étant un « turning point » dans la vie des individus dans cette situation. (Benson et O'Reilly 2009, cités par Therrien, 2016, p : 36).

Cela semble être le cas d'Antonio, déjà évoqué dans la section précédente, et dont le récit de migration semblait s'apparenter à celui des individus qui migrent pour obtenir une position d'*insider* (Therrien, 2016, p : 34). Rappelons qu'il a migré au Maroc après la faillite de son restaurant, pendant la crise économique qui a touché durement l'Andalousie, mais également après son divorce. Une fois au Maroc, il a effectivement débuté une nouvelle vie qui « plus de sens » à ses yeux, se convertissant à l'islam, faisant siennes les valeurs marocaines en rejetant une partie des valeurs occidentales et choisissant comme partenaire de vie une marocaine beaucoup plus jeune que lui, qui ne parle aucune langue occidentale et qui n'a pas été « occidentalisée ».

Voici un premier extrait d'entretien où Antonio explique les raisons qui l'ont amené à venir vivre au Maroc :

> *S : Et quelles sont les raisons qui vous ont amenés à migrer au Maroc, pourquoi avez-vous choisi le Maroc ?*
> *A : J'avais un restaurant en Espagne. Mais en raison de problèmes personnels et également à la crise économique, j'ai dû fermer mon restaurant et j'ai tout perdu : un demi-million d'euros... et j'ai divorcé. Sans occupations, j'ai décidé de quitter l'Espagne. J'avais pensé à plusieurs destinations : Paris, à Miami, à Lima au Pérou ou Rabat. Rabat était plus proche, et comme je n'aime pas voyager en avion, je suis venu en voiture. Et j'ai aimé. Et depuis, la vérité, c'est que je ne regrette absolument pas.*
> *S : Et donc vous êtes venus avant d'avoir trouvé un travail ?*
> *A: Non, je suis venu chercher un travail. Je suis venu ici sans travail.*

Plus loin dans l'entretien, lorsque j'aborde la thématique de l'omniprésence de la religion musulmane dans la société marocaine, je découvre à quel point Antonio s'est approprié les valeurs de la culture marocaine et les a faites siennes, en adoptant une posture d'*insider* (Therrien, 2016, p : 34).

> *S : Et par rapport au fait que la religion musulmane soit très présente dans la société ?*
> *A : Personnellement, cela n'a aucun impact sur moi.*
> *S: Aucun impact, même pendant le mois de Ramadan ?*

A : Ramadan, je ne travaille pas, nous fermons. Mais je me suis converti à l'islam. Les musulmans pensent plus aux personnes que les chrétiens. Les chrétiens interdisent et les arabes conseillent. Et interdisent, mais surtout ils conseillent.
S : Et comment vous avez pris cette décision ? Étiez-vous intéressés par l'islam avant de venir ou seulement…
A : Non ! Mais c'est certain que si je vis ici au Maroc, donc dans un pays musulman, c'est ce que je devais faire pour m'intégrer complètement… J'aimerais être plus foncé de peau, parce que je suis blanc et tout le monde dit que je suis très blanc.
S : (rires) Même en été ?
A : Je deviens rouge (rires). Donc les gens me voient et de très loin. Ils réalisent que je ne suis pas d'ici. De loin « Regarde, il n'est pas marocain lui ». Bon c'est la vie !

Lors d'un troisième extrait d'entretien, Antonio explique l'une des valeurs, selon lui, de la religion musulmane, qui ont suscité en lui une attirance pour cette religion, et qui, selon lui, font défaut en Espagne.

A : Il y a quelque chose que j'adore. Ici, les familles prennent le plus grand soin de leurs vieux. En Espagne, on ne prend pas soin des personnes âgées. Ici, les personnes âgées meurent dans leurs maisons. En Espagne, ils meurent dans un hôpital ou un centre pour personnes âgées et non à la maison. Ici, la famille prend toujours soin des ainés. En Espagne, ils les parquent comme si des voitures. C'est ce qui me plait le plus de la morale musulmane, que les gens prennent soin des personnes âgées, qu'ils leur manifestent du respect. Nous avons perdu ça en Espagne.
S : Peut-être moins dans le Sud de l'Espagne…
A : Non, non ! L'Espagne est le pays de la fête. Les Espagnols font tout le temps la fête. C'est bien qu'ils fassent la fête, ils s'amusent beaucoup, wallou flouss[103] *!*

Enfin, un dernier extrait montre qu'Antonio, au moment de l'entretien, était en pleine construction de sa nouvelle vie, plus proche de son idéal de réalisation de soi, après le « turning point » (Therrien, 2016, p : 47-48), qu'a constitué sa migration au Maroc.

S : Donc vous pensez rester encore au Maroc ?
A : Ah oui, oui, non. Je veux… nous allons bientôt nous marier.
S : Félicitations !
A : Merci. Et oui, oui, je veux fonder une famille ici.
S:Parfait!
A: Pour moi c'est parfait, et pour elle aussi, car elle m'aime. C'est le plus important. Le reste ne m'intéresse absolument pas.

[103] En Darija : « Pas d'argent ».

Thomas, ingénieur informatique français dans la trentaine, originaire de Strasbourg mais vivant à Paris avant sa migration au Maroc, « fuit » quant à lui la vie parisienne et les Parisiens, et finit par se construire une nouvelle vie « épanouissante » au Maroc :

> *T : Je travaillais, j'étais un prestataire de mon employeur actuel, et un certain nombre de choses ont mené au fait que la boite en question n'était plus satisfaite de mon ancien employeur. Donc ils avaient un projet à réaliser, et au lieu de travailler avec mon ancien employeur, ils ont dit on va travailler directement avec (Thomas). Ils m'ont fait une offre. Moi ces 3 ans que j'étais à Paris, j'étais pas parisien d'origine, donc si tu rencontres des gens qui travaillent à Paris mais qui sont pas parisiens, tous vont te dire qu'à un moment ils en ont marre. Les non-Parisiens en général en ont marre de Paris au bout d'un moment, et j'adore Paris. J'aime un peu moins les Parisiens, mais j'adore et donc, à un moment, j'avais envie d'aller voir à l'extérieur. Dans la vie, il faut savoir saisir sa chance. Tout s'est pas bien passé pour moi durant ces 5 ans et demi au Maroc, mais je n'ai jamais regretté d'être venu. Même s'il y a eu des hauts, il y a eu des bas, j'ai jamais regretté parce que c'est toujours un choix et aujourd'hui je suis beaucoup plus épanoui qu'à Paris. J'ai appris beaucoup de choses ici, et je suis très content d'être ici.*

Thomas insiste également sur l'importance du « voyage » de quelques années comme « école de la vie » à des fins d'ouverture d'esprit, donc de développement de soi.

> *T : Voyager… Un an, deux ou trois ans à l'étranger. C'est en termes d'école de la vie, ça devrait être obligatoire. Evidemment, pour ceux qui peuvent se le permettre. Tout le monde ne peut pas. Mais ça devrait être obligatoire, ça t'ouvre l'esprit, c'est incroyable. Le nombre de choses que tu apprends en disant : « Mais finalement, ma vision de pensée elle est très subjective ». Il y'a rien qui est absolu et y'a rien qui est objectif.*

Comme nous le verrons dans le chapitre 12, Thomas a acquis une ouverture d'esprit qu'il n'avait pas avant sa migration au Maroc, et certains préjugés qu'il avait sur les Marocains et notamment sur les Marocaines voilées, ont été déconstruits grâce à cette « école de la vie » qu'est, selon lui, la migration. Ainsi, la migration lui a permis d'explorer sa vision du monde et de la changer (Arnett, 2000, p. 469-479).

La migration au Maroc a donc constitué, pour une partie des enquêtés de cette thèse, une fuite, un « turning point » (Therrien, 2016, p : 36-37), qui leur a permis, soit une émancipation vis-à-vis de leurs familles, surtout dans le cas des jeunes, soit une

opportunité de se reconstruire une vie plus en lien avec leur « soi » profond, devenant ainsi « de plus en plus soi » (Maslow, 1943, p : 10-11).

3. Conclusion

Comme déjà mentionné, la décision de migrer est souvent influencée par une combinaison de facteurs qui s'imbriquent les uns dans les autres. En plus des raisons économiques qui expliquent cette migration de travail, la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc est parfois motivée par des raisons liées aux « gouts cosmopolites », à la réalisation de soi et à la prise d'indépendance de l'individu par rapport à sa famille et à sa société d'origine.

Le cosmopolitisme ou l'attirance pour les autres cultures et l'envie de les « découvrir », ou de les faire découvrir à ses enfants, pour apprendre et « s'ouvrir l'esprit », joue un rôle important dans cette prise de décision, d'après les récits de migration des enquêtés, mais également d'après la littérature. Certains enquêtés, en plus de vouloir découvrir « autre chose », avaient un intérêt particulier pour le Maroc et pour sa culture.

La migration apparait également comme une étape d'entrée dans la vie adulte pour les jeunes et un moyen de « réalisation du soi » pour les enquêtés de tous âges. En plus d'être appréhendée par certains migrants comme créatrice de sens, elle est également parfois perçue comme une échappatoire à des évènements de la vie difficiles ou des environnements qui entravent la réalisation de soi.

Bien que les travaux sur les lifestyle migrations apportent un éclairage intéressant sur les motivations liées à la réalisation de soi, il est important de se rappeler que pour la majorité des enquêtés, les récits de migration mettent en avant les raisons économiques, professionnelles ou liées au niveau de vie. Quant aux facteurs liés à la réalisation de soi, ils étaient secondaires. Par ailleurs, Casablanca et Rabat peuvent s'apparenter, sur certains points, aux retraites côtières, l'un des types de destinations recherchées par ce type de migrants, mais n'en sont pas réellement, puisqu'il ne s'agit pas de villages de vacances. Donc nous ne pouvons pas considérer que les enquêtés de cette thèse soient réellement des « lifestyle migrants », c'est-à-dire des migrants de style de vie.

Chapitre – 7 : Histoires familiales et importance des émotions dans la décision de migrer

1. Introduction

En réalisant les entretiens, bien que cela n'ait pas fait partie des hypothèses de départ, j'ai eu la surprise de constater que certains migrants ont choisi le Maroc spécifiquement comme destination de migration, en raison d'une histoire familiale liée à ce pays.

Certains enquêtés français avaient effectivement un grand-parent ou un parent qui était né ou avait vécu au Maroc, dans le contexte de la colonisation française au Maroc. Souvent, le parent ou grand-parent, avait transmis l'amour du Maroc, ainsi que des éléments de la culture ou du style de vie marocains. Dans l'un des cas, la douleur des grands-parents qui avaient dû quitter le Maroc en urgence, lors des conflits d'indépendance, était telle que le Maroc était un sujet tabou dont on ne parlait pas en famille.

Par ailleurs, bien que nous ayons fait le choix de ne pas enquêter les Nord-Méditerranéens d'origine marocaine ou maghrébine, puisque nous avons considéré qu'ils constituaient un sujet à part avec ses propres spécificités, il s'est avéré que deux des migrantes enquêtées avaient des origines marocaines ou maghrébines. Elles avaient donc également baigné dans cette culture en grandissant, et l'une d'entre elles ressentait un sentiment d'appartenance envers le Maroc.

Nicola Mai et Russel King, comme nous le verrons dans un chapitre suivant, placent les émotions, (ainsi que l'amour et la sexualité) au centre des décisions et habitudes de migration (Mai et King, 2009, p : 296). Ces histoires familiales liées au Maroc ont créé, chez ces migrants, des sentiments d'amour et d'appartenance pour ce pays, son peuple et sa culture. Lesquels sentiments ont joué un rôle dans leur décision de migrer, mais également, comme nous le verrons, dans leur intégration au Maroc.

2. Un parent ou un grand parent né au Maroc

Il est arrivé à quelques reprises, durant les entretiens, que les enquêtés français mentionnent que l'un de leurs parents ou encore de leurs grands-parents était né ou avait vécu au Maroc lors de la colonisation française, ou encore en Algérie, pays historiquement et culturellement très proche. Parfois, cette histoire familiale liée au Maroc était mentionnée en réponse à la question des motivations ayant mené à la migration. D'autres fois, elle était évoquée tardivement dans l'entretien, une fois que la confiance était installée, et n'était pas mentionnée lorsque je demandais, en début d'entretien, quelles étaient les raisons qui avaient motivé la décision de migrer au Maroc. Cependant, je pense toutefois que ces histoires familiales liées au Maroc ont eu un impact, ne serait-ce que secondaire, dans cette décision de migrer, voire peut-être un impact dans la durée de la migration, comme mentionné dans le chapitre précédent ainsi que sur leur intégration au Maroc.

Therrien (2016, p : 81) parle de « retour vers un paysage significatif » dans le cas de ces migrants qui ont une histoire familiale liée au Maroc ou à d'autres pays proches géographiquement et culturellement. En ce qui concerne son terrain, il s'agissait de migrants nés au Maroc et/ou en Algérie, dans le contexte de la colonisation française au Maroc, et qui retournaient donc vers ce paysage significatif. Dans le cas de la présente enquête, étant donné que la moyenne d'âge des enquêtés était relativement jeune, il s'agissait plutôt de migrants dont les parents ou les grands-parents étaient nés au Maroc ou en Algérie lors de la colonisation, ou y avaient vécu.

Therrien (2016, p : 81) observe que l'altérité, dans le cas de ces migrants, prend la forme d'une familiarité plutôt que d'un exotisme et que cela donne lieu à un « choc culturel atténué ». Comme nous le verrons, les deux migrantes dont il sera question dans cette section semblent effectivement ressentir une certaine familiarité envers le Maroc, et s'intégrer de manière remarquable, laissant deviner un « choc culturel atténué » (Therrien, 2016, p : 81).

Flora, migrante française de 33 ans, responsable commerciale, m'avoue une passion pour le monde arabe et un choix de migrer au Maroc, motivé notamment par une histoire familiale. Ses grands-parents se sont connus au Maroc lors du protectorat, ils se

sont mariés au Maroc, et donc son père y est né. Bien que le Maroc ait constitué un « sujet tabou » douloureux pour ses grands-parents qui ont été forcés de quitter le pays après l'indépendance, son père a su lui transmettre cet amour pour son pays de naissance et pour sa culture. Sa migration au Maroc lui a paru comme un « retour aux sources » et un « signe du destin ».

> *S : Comment ça s'est passé quand tu as décidé de venir en VI[104] ici ? Est-ce que tu avais le choix entre plusieurs pays, ou si tu as eu l'opportunité, tu l'as saisie ?*
> *F : Je suis une passionnée du monde Arabe. La région qui m'intéresse énormément. J'ai étudié l'arabe à l'université en France. J'adore les langues et le monde arabe particulièrement. C'est vraiment un focus que j'ai. J'ai étudié à Beyrouth, un peu. J'y ai passé six mois. Dans le cadre d'un échange universitaire et j'ai adoré. Le Proche-Orient, c'est génial. J'ai fait le Liban, la Syrie, la Jordanie. Je me suis baladée dans la région. J'avais très envie de repartir à Beyrouth, donc j'ai postulé sur des postes en VIA[105], mais plus pour le pays que pour le poste. Du coup, y'avait un poste au Maroc, et dans le culturel, c'est vraiment mon truc. Je me suis dit pourquoi pas le Maroc. J'étais juste allée en touriste. J'ai des liens un peu familiaux avec ce pays parce que mon père y est né. A Khouribga et mes grands-parents ont vécu vingt ans au Maroc, ils se sont connus au Maroc, ils se sont mariés à Rabat. Donc y'a une vraie histoire dans ce pays, qui m'a toujours plus ou moins attirée. Je me suis dit : « Bon, c'est peut-être un signe du destin, y'a un poste au Maroc ». Je postule et je l'ai eu. C'était un choix de ma part. Je voulais vraiment aller dans le monde arabe. Le Maroc, c'est un peu un retour aux sources. Pour la petite anecdote, à Rabat, on habitait au centre-ville, à côté de la cathédrale, là où s'étaient mariés mes grands-parents. A 500 mètres ! Mon père quand il est revenu, on a été à la cathédrale. Il a vu des photos du mariage de ses parents dans cet endroit-là. En plus, on a préparé notre mariage là-bas avec un prêtre, dans la cathédrale. Donc c'est une espèce de petit retour aux sources. Donc c'était sympa.*
> *S : Et tu étais venue souvent au Maroc ou juste une fois ?*
> *F : J'avais fait un peu la Tunisie et une fois Marrakech.*
> *S : Quand tu étais enfant ou…*
> *F : Oui jeune. En vacances avec mes frères et sœurs et ma mère. Dans un club. On a vu Marrakech et Essaouira. Vraiment en touriste. J'avais peut-être quinze ans. Je ne pouvais pas dire que je connaissais le Maroc. J'avais toujours été plus ou moins attirée…par ce truc de mes grands-parents. Ils ne sont malheureusement plus de ce monde, et j'aurais beaucoup aimé partager ça avec eux. Quand j'étais petite, ils en parlaient pas beaucoup, j'ai pas trop de souvenirs, parce qu'il y'avait une vraie douleur de départ, ils ont dû quitter à cause de l'indépendance. Mon père est né à l'indépendance, donc ils ont dû fuir rapidement, en laissant toute une vie derrière eux. Et ils ont toujours gardé un peu ça. C'était difficile pour eux ce retour un peu forcé, non souhaité. Donc eux,*

[104] Volontariat International.
[105] Volontariat International en Administration.

ils avaient un peu cette nostalgie et c'était difficile pour eux d'en parler. J'en ai pas beaucoup entendu parler pendant mon enfance, plus un peu par mon père, mais qui avait pas beaucoup de souvenirs, parce qu'il est parti tout bébé. Ma grand-mère parlait couramment l'arabe, elle enseignait l'arabe aux étrangers.
S : Le marocain ?
F : Oui, darija. Elle parlait couramment l'arabe. C'est dommage qu'elle soit plus là mais… Ça aurait été sympa de partager ça avec elle.

Notons que Flora a appris l'arabe (classique) à l'université et que c'est l'une des rares migrantes qui parlait presque couramment le *darija*.

F : Darija ouais. Je comprends 85% d'une conversation, à peu près, je comprends assez bien de quoi ils parlent, sauf si c'est des trucs très techniques … Je n'ai aucun problème à comprendre dans la rue, dans le taxi. Je lis les panneaux, et tout. Pour parler, c'est plus compliqué, mais je parle... s'il s'agit de me présenter, de faire le marché, de parler aux taxis. Je me débrouille bien.
S : Les gens, ici, comprennent l'arabe classique, enfin…le libanais en tout cas.
F : Non mais même moi, vraiment, je parle darija maghribia[106]*. Le libanais, j'ai complètement zappé. C'est trop différent. Maintenant, le marocain, chui assez à l'aise. Franchement, au bout de sept ans, j'ai bien progressé.*
S : C'est pas tout le monde qui fait l'effort, c'est bien.
F : C'est sûr. Mais moi j'avais déjà cette attirance. On m'a pas parachuté dans un pays où… J'ai pas suivi mon mari, c'est lui qui m'a suivi. C'était un vrai choix de ma part. C'est hyper important. C'est un pays que j'aime beaucoup. Si tu veux t'adapter, c'est pas obligatoire de parler le français ici, parce que tout le monde bosse en français, la plupart des gens parle français ou se débrouille. Mais c'est un plus énorme d'avoir l'arabe. Dans le cadre du travail, chui dans une boite américaine. On fait beaucoup de taff en anglais, mais dans la relation avec les Marocains, c'est un plus dingue parce que j'ai pas une tête de Marocaine. Enfin je ne ressemble pas du tout à une Marocaine.
S : Non (rires).
F : On me prend pour une Américaine ou une Allemande. Et les gens sont très surpris quand je parle arabe, surtout les taxis, ils me disent : « Ton mari est marocain », je dis « Non, mon mari est français ». « Comment ça se fait, c'est bizarre », « ton père est marocain », « tout le monde est français chez moi ». Les gens sont très surpris. Mais ça change complètement le regard qu'ils ont sur toi, et ça crée une proximité. Les gens disent : « Ah tu vois c'est plus la gaouria[107] *de base » C'est bon pour négocier dans le souk. A la Médina, en général, ils multiplient le prix par trois quand ils voient arriver ma tronche. Quand ils m'entendent parler en marocain, ils divisent par deux, et ensuite on peut négocier. C'est un vrai plus. Ça m'a facilité beaucoup de situations. Par exemple, quand je me fais arrêter par la police (rires), pour ne pas payer d'amendes, ça aide beaucoup. Enfin, ça aide beaucoup le fait de parler la langue.*

---

[106] *Darija maghribia* : arabe dialectal marocain.
[107] En *darija* : étrangère européenne.

Ces extraits d'entretiens montrent que non seulement le choix de la migration de Flora a été influencé par cette histoire familiale, mais également que le niveau d'intégration dans la société marocaine de cette migrante a également été facilité par cette histoire, et par la familiarité ressentie vis-à-vis du Maroc, de son peuple et de sa culture. En effet, contrairement à la grande majorité des enquêté(e)s, elle a appris à utiliser le *darija*, langue maternelle des Marocains. Cette maitrise du *darija* lui permet d'avoir de bonnes relations professionnelles avec ses collègues au travail, et également de réussir à négocier les prix, qui sont parfois fixés « à la tête du client » par les marchands, qui n'hésitent pas à gonfler les prix en face de Nord-Méditerranéens, qu'ils estiment toujours plus riches que les Marocains. Il est intéressant de noter que Flora mentionne sa volonté de « s'adapter » en raison de son amour pour le Maroc, faisant ainsi preuve d'une posture moins ethnocentrique que la majorité des enquêtés, qui n'estiment pas forcément que c'est à eux de s'adapter dans ce contexte de migration Nord-Sud, comme nous le verrons dans le chapitre 8.

Alice, Française de 40 ans, a suivi son mari en expatriation au Maroc, avant qu'ils ne décident tous deux de travailler sous contrat local à la fin du contrat, pour prolonger leur migration au Maroc. N'ayant pas abordé son histoire familiale lors de la question des motivations ayant mené à la migration, elle évoque toutefois par la suite, plus loin lors de l'entretien, la naissance de son papa en Algérie, à l'époque de la colonisation, et comment cette histoire la rapproche du Maroc et de sa culture.

> *A : Historiquement, on est aussi proche de ce pays et de cette culture, parce que mon père est né en Algérie ; c'est un pied noir d'Algérie. On est méditerranéens dans l'âme. Je sais pas lui où il est né, je ne suis plus retournée en Algérie. Il a pu le faire avant sa mort, Dieu merci ! C'était un beau voyage pour lui. On aime ce côté… peut-être qu'indirectement, on retrouve nos racines, parce que mon père y est né, ma grand-mère, 4 générations où ils étaient en Algérie. Pour eux c'était leur pays. C'était pas une colonisation fraîche et inconsciemment, on retrouve un peu notre berceau paternel. Par exemple, dans la famille, tous les 15 août, ça fait 20 ans, on faisait un méchoui. J'étais dans une famille française, mais très sudiste (rires). Méchoui avec couscous, mais alors pour être honnête, des fois c'était plus oui, non : on fait cuire la viande soit d'agneau, de temps en temps on fait avec du cochon, c'est délicieux !*
> *S : Un couscous au cochon ! C'est original ! J'ai jamais entendu ça.*
> *A : Oui. C'est ce qui pourrait nous caractériser, on aime les mélanges. Donc ma mère, pour rigoler disait que son couple c'était la rencontre de la cuisine au beurre avec la cuisine à l'huile d'olive. Parce qu'elle vient de Sologne, famille de*

directeur d'école et prof. des écoles, mais en même temps, très terriens, y'avait des maraichers, des grands propriétaires d'exploitation. Elle c'est la Sologne profonde, avec la bonne cuisine au beurre. Côté papa, c'était plus la cuisine du soleil, avec l'huile d'olive ! Le méchoui c'est un peu le résumé. Ils sont arrivés à Marseille et ma grand-mère a eu un poste à Lyon, et puis à Poitiers… Le 15 août, c'était (elle siffle), pour que toute la famille, qui est disséminée dans toute la France, et à l'étranger se retrouve pour trois jours. C'est très clan, mais c'était une façon de s'enraciner quelque part, dans la maison de ma grand-mère paternelle, achetée dans les années 70 et agrandie. Maintenant il faut ajouter des tentes parce que y'a les petits enfants, et les petits enfants ont fait des enfants, alors tu imagines, c'est un peu le bordel. Mais ça permet d'accueillir pas mal de monde.

Bien qu'Alice soit avant tout venue pour suivre son mari en expatriation au Maroc, nous pouvons nous demander si la décision de rester au Maroc en tant que migrants, lorsque l'expatriation a pris fin, n'a pas été notamment motivée par cette relative proximité qu'elle ressent envers le peuple et la culture marocaine, en raison de cette histoire familiale qui fait du Maroc un « paysage significatif » à ses yeux (Therrien, 2016, p : 81). Le déracinement de sa famille paternelle « sudiste », qui a vécu pendant quatre générations dans une Algérie qu'ils considéraient comme leur pays, lui a effectivement permis de grandir en étant influencée par la culture algérienne, très proche de la culture marocaine. Bien qu'elle ait été influencée par certains aspects de la culture algérienne, nous pouvons supposer que, comme les migrants occidentaux à Dubaï, décrits par Walsh (2005), sa famille ait été influencée par les aspects symboliques superficiels d'éléments du style de vie algérien, tels que le couscous ou la cuisine à l'huile d'olive. Ce métissage entre les cultures françaises et algériennes dans lequel elle a grandi, a donné naissance à un plat improbable : le couscous au cochon. Alice n'a pas appris le *darija*. Elle mentionne avoir pris des cours, mais s'être démotivée lorsqu'en essayant de parler le *darija*, on lui répondait en Français. Cependant, un autre extrait d'entretien montre, tout comme pour Flora, une posture moins ethnocentrique que celle adoptée par beaucoup d'enquêté(e)s et une volonté d'aller vers la rencontre interculturelle :

A : Autant quand je suis ici, j'ai à cœur pas de m'intégrer mais d'être… enfin, de vivre, ici… je suis pas vraiment avec le réseau Casa Accueil. Moi, le seul réseau que j'ai joint c'est Casa Nanas, parce que justement il était pas « franco-français ». J'avais pas trop apprécié. Si je vais au Maroc, c'est pas pour me faire copine avec des Françaises uniquement. Ou des Français, mais de découvrir le

pays, pas forcément d'un point de vue… pas sociologique ou …. Ceux qui font les fouilles ?
S : Archéologique ?
A : C'est juste, tu vis là où tu vis, donc il faut être copain avec son gardien… Avoir des relations saines et durables avec ton entourage, que ce soit le prof qui est au-dessus ou le garagiste qui est en bas et qui est adorable. C'est important d'être proche de ceux avec lesquels on vit. Casa Accueil, c'était y'a 10 ans que j'étais allée les voir, c'est très « franco-français-franchouillard », ça m'a pas plu là (rires) ! Comme le CAFC[108], non, moi j'ai pas envie… d'intégrer ce genre de…. Je sais que pour les enfants ce serait super, mais j'aime pas le principe élitiste. Déjà l'école c'est élitiste… parce que il faut payer pour avoir un enseignement de qualité, alors pour le loisir, j'ai pas envie de payer.

Alice n'est pas dans une posture totale *d'insider* (Therrien, 2016, p : 34), étant donné qu'elle se distancie de la culture marocaine, en y posant un regard très critique, et notamment en ce qui concerne l'omniprésence de la religion musulmane, et le port du foulard musulman. Elle mentionne toutefois ses « amies musulmanes » au Maroc, et fait preuve d'ouverture à la rencontre interculturelle, lorsqu'elle mentionne ses relations d'amitiés avec son voisinage, qui pourtant ne fait partie de l'élite marocaine occidentalisée : notamment le garagiste en bas de chez elle.

Les migrants qui se sont avérés avoir des origines marocaines ou encore algériennes, non révélées lors des négociations d'entretien, ont également donné l'impression que leur choix de migration au Maroc, la durée de cette migration, et enfin leur degré d'intégration au Maroc avaient été influencés par ces origines.

3. Des origines marocaines ou algériennes

J'ai fait le choix méthodologique de ne pas enquêter de Nord-Méditerranéens d'origine marocaine (ou maghrébine), considérant que c'est un sujet complètement différent du mien. Ces migrants ont déjà une connaissance plus ou moins partielle de la culture marocaine, des notions d'arabe. Ils ont parfois de la famille au Maroc, sont souvent musulmans, et autant leurs choix de migrer au Maroc que leur intégration au Maroc ne peut se comparer à ceux des migrants d'origine non marocaine (ou maghrébine).

[108] CAFC : Cercle amical des Français de Casablanca.

Cependant, deux des enquêtées se sont avérées avoir des origines marocaines ou algériennes. J'ignorais, avant l'entretien, ces origines, puisqu'elles ne les avaient pas mentionnées lors des échanges visant à négocier l'entretien. Lesquels échanges visaient pourtant à écarter les migrants d'origine marocaine ou maghrébine.

L'une des migrantes enquêtées, Sophie, française de 43 ans, professeure d'école, s'est effectivement avérée être marocaine du coté de sa mère. Sophie est venue au Maroc pour vivre avec son conjoint, pied-noir, avec lequel elle a eu un premier enfant alors qu'ils vivaient une relation à distance, mais également pour une deuxième raison. Ayant eu le choix de vivre avec son conjoint au Maroc ou en France (il aurait pu la rejoindre), elle décide de venir au Maroc, avec l'idée qu'elle retournait « chez elle ».

> *So : Moi, c'est particulier. Mon mari est Français, né à Casablanca. Un pied-noir. Il y'a deux raisons pour lesquelles je suis venue ici : lui je le connais parce qu'il est cousin d'une amie, on était en classe en primaire ensemble à Paris. Depuis que je suis petite, j'ai toujours su qu'elle avait cette famille marocaine, ce grand-père marocain qui était marié avec une deuxième femme, la grand-mère de mon mari. Depuis petite, je connais leur existence, et lui il était venu voir sa tante en France, et on s'était rencontrés. On était restés bons amis, jusqu'au moment où quinze ans après, je suis tombée enceinte (rires). Je l'ai rejoint ici. Chui arrivée ici.*
> *S : Et lui, il a grandi ici ?*
> *So : Il a grandi ici, sa maman est née dans cette chambre. Et ses arrières grands-parents étaient là, par rapport à Lyautey. Son grand-père était dans l'armée. Ils habitaient cet appartement. Donc depuis ses arrières grands parents. Moi, c'est pas pour des raisons économiques, c'est pour rejoindre le papa de ma fille (rires). Et aussi j'ai vraiment eu envie de venir, parce que on aurait pu faire autrement, il aurait pu me rejoindre, ce qui n'aurait pas été une mauvaise idée. Mais j'avais très envie de venir au Maroc, parce que moi, ma grand-mère est née au Maroc, à Tétouan. Ma grand-mère, mon arrière-grand-mère, ses sœurs, ses frères, toute la famille est juive marocaine.*
> *S : (étonnée) Ah d'accord !*
> *So : Marocains. Ma grand-mère dans sa tête elle était marocaine.*
> *S : Tu as du sang marocain !*
> *So : Ben oui. Aujourd'hui, c'est vrai ça veut peut-être plus rien dire, mais à l'époque, pour toute ma famille, dans leurs têtes, ils étaient Marocains. J'ai entendu toute ma vie parler de Tanger, de Tétouan, de Tanger, de Tétouan, sans cesse. Des vacances à Casablanca, c'était parait-il idyllique, ma mère me parle des vacances à Casablanca, merveilleuses. Bon ça c'était le schéma de départ. Idyllique (rire amère).*
> *S : Et ils ont quitté…*
> *So : Ma grand-mère est tombée amoureuse de son mari, qui lui était parti en Algérie. Donc ma maman est née en Algérie.*

S : Des Juifs marocains qui vont en Algérie ? Ça, j'ai jamais entendu.
So : Oui. En fait, il a perdu ses parents très jeunes, et ses oncles avaient un commerce en Algérie ; il les a rejoints. C'était un peu de la famille de ma grand-mère, parce que les Juifs sépharades, comme les Marocains, se marient entre cousins. Donc c'est le même type de famille. Ma mère est née en Algérie, et après, problèmes en Algérie, donc ils sont partis en France. Et là, ma grand-mère a été nationalisée Française. Ma mère est Française.
S : Mais d'origine marocaine.
So : Oui. Donc tout ça, ça me donnait très envie de renouer, de retrouver ce qu'ils auraient pu vivre, mais les temps ont changé et chai pas trop.
Elle me montre un cahier où elle a dessiné/écrit des choses sur le Maroc.
So : Avant de venir, j'avais jamais fini ce truc, j'avais commencé 5-6 pagesd'un petit cahier, et au début c'était ça mon délire. C'était de dire : « Ok, Juif, Musulman, Maroc, cette terre ». Et j'avais envie de dessiner, d'écrire un truc là-dessus. J'étais pleine d'enthousiasme. Pour moi, je rentrais chez moi. Musulmans, tous frères, unis, exactement la même chose. Après j'ai tellement déchanté que ce truc il a sept pages et il est resté là.

Sophie, après s'être fait un tableau « idyllique » du Maroc de ses ancêtres, avec lequel elle a eu envie de « renouer », pensant au départ retourner « chez elle », a toutefois « déchanté ». Comme elle l'explique plus loin dans l'entretien, étant blonde aux yeux bleus et n'étant pas Musulmane, elle n'a jamais été acceptée comme faisant partie de la société marocaine. Alors qu'elle souhaitait avoir une position d'*insider*, au sein de la société, elle n'a malheureusement pas pu obtenir des Marocains autre chose que la position d'outsider (Therrien, 2016, p : 34).

Yolande Cohen (2010, p : 132 à 144, parag. 5), évoque justement une « vision nostalgique et parfois mythique de la vie d'avant » qui « imprègne alors les représentations que les individus se font de leur histoire et de leur identité », chez les Juifs marocains ayant migré en Israël, en France, et au Québec, après leur départ, vécu comme « une dislocation et une difficile relocalisation ».

Selon Cohen (2010), deux visions de ce départ ou de cette migration se retrouvent chez les migrants sépharades au Québec. L'une, récente, selon laquelle il s'agirait d'un exil forcé, notamment par une « subordination des Juifs au Maroc », et l'autre, plus ancienne, que semble partager mon enquêtée Sophie, selon laquelle la cohabitation entre juifs et musulmans était conviviale et heureuse, et le départ serait dû à des facteurs externes : la colonisation, l'indépendance du Maroc, la création de l'État d'Israël et les guerres israélo-arabes (Cohen, 2010, p : 132 à 144, parag. 6-9). Les migrants ayant cette

deuxième vision du départ, sont ouverts au maintien de lien avec la société d'origine, se considèrent effectivement comme des Marocains résidents à l'étranger, voire entretiennent l'illusion d'un potentiel retour, même si, selon Cohen (2010, p : 132-144, parag. 8), il s'agit bien d'un départ définitif. Dans le cas de Sophie, le retour a bien eu lieu.

Zainab, française, professeure en stylisme, dans la vingtaine, originaire de Paris, n'évoque quant à elle que les motifs liés à l'opportunité de carrière, lorsque je lui demande les raisons de sa migration au Maroc. Cependant, j'apprends lors de l'entretien que sa mère est Algérienne, et qu'elle-même se « débrouillait » donc déjà en *darija* avant de venir au Maroc. Bien qu'elle ne fasse pas de lien entre cette origine algérienne et sa migration au Maroc, nous pouvons nous demander si le fait que sa maman soit originaire d'Algérie, donc du Maghreb, n'ait pas influencé inconsciemment cette décision. Quel que soit le cas, ses origines ont certainement eu un impact positif sur son intégration au Maroc, d'abord au niveau linguistique, mais également étant donné ses récits de migration, qui mentionnent amitiés et relations amoureuses avec des Marocains de divers milieux sociaux, comme nous le verrons dans le chapitre 10.

> *S : Tu as jamais eu de situation où tu as regretté de ne pas parler le marocain ? Enfin que ça t'a freiné dans une situation…*
> *C : Non parce qu'en fait je comprends. Je le comprends et je baragouine un peu. Un mot en français, un mot en arabe…*
> *S : Comment ça se fait que tu comprends ? T as pris des cours ou pas du tout ?*
> *C : Euh, non, j'ai pas pris de cours. Ma mère est Algérienne donc du coup… elle est Algérienne de confession juive, donc du coup elle parle l'algérien.*
> *S : D'accord, donc elle t'a parlé depuis que tu es petite…*
> *C : Oui, depuis mon enfance, ma mère elle le parle.*
> *S : Mais ton papa il est…*
> *C : Mon papa est iranien.*
> *S : D'accord, donc lui ne parle pas arabe.*
> *C : Non il parle persan et je ne connais pas un mot en persan.*
> *S : Et toi tu parles pas du tout, l'algérien, c'est quasiment le même dialecte.*
> *C : Je me débrouille. (…) Je vais savoir te parler, tu vas me comprendre. Mais ça va pas être un langage hyper soutenu où je vais te parler non-stop algérien. Je connais des phrases basiques où je peux te les faire du début jusqu'à la fin. Je sais monter dans un taxi, lui parler qu'en darija par exemple, je sais aller chez « Moul hanout[109]».*
> *S : Et tu es déjà allée en Algérie ou pas ?*
> *C : Non absolument pas non. L'Iran oui mais pas l'Algérie.*

[109] En *darija* : l'épicier.

S : Ah t'es allée en Iran ?
C : Oui. La première année où j'étais à Ouarzazate. Pendant les vacances, j'étais partie quinze jours avec mon père en Iran. C'était le mariage d'une cousine.
S : D'accord excellent ! Mais ta famille là-bas est juive aussi ou…
C : Non absolument pas. Mon papa est de confession musulmane, chiite. Et ma mère, en fait sa mère est de confession juive et son papa est Algérien musulman. (…) Donc c'est pour ça que j'ai jamais eu vraiment la barrière de la langue, ici, au Maroc.
S : Donc t'es un gros mélange (rires)
C : Oui y'a un gros mélange. Que d'ailleurs les gens ici ne comprennent pas.
S : Qu'est-ce qu'ils te disent ?
C : Ben ils me demandent : « Alors t'es quoi ? T'es l'un ou l'autre ? ». Pour eux, je ne peux pas être les deux. Donc je leur dis de croire en la chose qui les fera mieux dormir le soir. Comme ça, je les contrarie pas, quoi.

Bien que certains Marocains soient perplexes lorsqu'elle mentionne ses origines, et aient du mal à concevoir qu'elle soit d'origine à la fois Juive et Musulmane, l'extrait d'entretien montre l'avantage linguistique et culturel qu'elle a, comparativement aux autres migrants. Ce qui facilite son intégration au Maroc, notamment lorsqu'il s'agit de faire des achats dans les petites épiceries où les vendeurs ne parlent pas toujours le français.

Il est intéressant de noter que Zainab a mentionné que sa mère était algérienne, mais ne s'est pas revendiquée elle-même comme étant algérienne, ne donnant pas l'impression que sa migration au Maroc soit vécue comme un « retour vers un paysage significatif » (Therrien, 2016, p : 81). Lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois, elle s'est présentée comme étant Israélienne. Cela fait écho aux jeunes de la communauté juive marocaine au Québec, qui selon Cohen (2010), se revendiquent comme étant juifs, mais non comme des juifs marocains. Par ailleurs, « l'affirmation identitaire séfarade » aurait un caractère transnational et se serait construite autour de la pratique religieuse et de « l'attachement indéfectible à l'état d'Israël », ce qui pourrait expliquer pourquoi Zainab, qui est née et a grandi en France d'une mère Sépharade d'Algérie et d'un père Iranien, se revendique comme étant Israélienne (Cohen, 2010, parag. 23).

Notons par ailleurs que j'ai effectué un entretien de contrôle avec un migrant français d'origine tunisienne, par l'un de ses deux parents. Du point de vue de son identité, ce migrant se considérait comme un Français, non pas comme un Tunisien. Il était influencé par la culture française, puisqu'il avait principalement grandi en France, et

que l'un de ses parents était Français « de souche ». A la différence des migrantes dont il est question dans ce chapitre, Mehdi pouvait passer pour un Maghrébin physiquement. Ce qui résultait en une différence dans le traitement que ses amis français de souche et lui-même recevaient de la part des Marocains, puisque, comme nous allons le voir, lui ne bénéficiait pas des mêmes privilèges. De plus, comme nous le verrons également, étant donné son apparence, les Marocains attendaient de lui qu'il se comporte comme un musulman, or il n'était pas musulman. Ainsi, le fait que ce migrant ait des origines tunisiennes, donc maghrébines n'a eu aucun impact positif quant à son intégration au Maroc, bien au contraire, puisqu'il nourrissait des sentiments négatifs face au traitement différent que lui et ses amis, des Français « de souche », recevaient.

4. Conclusion

Ces histoires familiales liées au Maroc font partie de la mosaïque de motivations qui ont été derrière la décision de migrer au Maroc pour ces migrants. Un parent ou un grand parent né au Maroc ou en Algérie a suscité chez ces migrantes une impression de familiarité mais également de l'amour envers le Maroc, son peuple et sa culture, qui ont joué un rôle, du moins pour l'une des migrantes, dans la décision de migrer. La migration au Maroc était perçue comme une sorte de « retour aux sources ». Cette histoire familiale s'accompagne également d'un choc culturel atténué (Therrien, 2016, p : 81).

Les deux migrantes qui avaient des origines sépharades, pour l'une marocaine et pour l'autre algérienne, ressentaient également une familiarité pour la culture marocaine, l'une d'entre elles maitrisant même le *darija*. L'une a vécu cette migration comme un retour dans un pays qu'elle considérait comme son « chez soi », bien que n'y ayant jamais vécu auparavant, avant de se rendre compte qu'elle n'était pas acceptée par les Marocains comme faisant partie des leurs, en raison de ses traits typiquement caucasiens et de sa non-appartenance à la religion musulmane. L'autre migrante s'identifiait à l'État d'Israël, plutôt qu'à ses origines algériennes. Elle n'a donc pas perçu sa migration au Maroc comme un « retour vers un paysage significatif » (Therrien, 2016, p : 81), mais a démontré toutefois un degré d'intégration très important, en raison de sa familiarité avec la culture et la langue marocaine.

Conclusion de la Partie 2

Il semblerait, d'après les entretiens et l'observation participante, que cette migration ait tendance à s'inscrire dans la mobilité décrite par Pellerin (2011), c'est-à-dire qu'il semble s'agir d'une migration de courte durée.

Dans un contexte postcolonial, ces migrants peuvent prétendre, au Maroc, à des emplois avec de plus grandes responsabilités, plus tôt dans leur carrière, comparativement aux possibilités offertes dans leurs pays d'origine. Ce qui constitue l'une des motivations derrière le choix de migrer de plusieurs enquêtés. Dans le cas particulier des migrants espagnols, et plus particulièrement les Andalous du secteur de la construction et des secteurs connexes, très touchés par la crise économique, il s'agissait parfois d'une migration de survie économique, suite notamment à une perte d'emploi ou à une faillite.

L'envie de découvrir de nouvelles cultures, le cosmopolitisme, et de « s'ouvrir l'esprit » faisait également partie des récits de migration des enquêtés. La migration a, en outre, constitué, et plus particulièrement pour les jeunes enquêtés, un moyen de s'émanciper de leur famille. Elle a également servi à des fins de réalisation de soi ou encore d'échappatoire à des situations perçues comme étant négatives, comme par exemple un divorce ou encore une faillite. Bien que les lifestyle migrations apportent un éclairage intéressant et une meilleure compréhension des raisons derrière la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc, ce type de migration ne semble pas y correspondre totalement.

Enfin, certains migrants avaient une histoire familiale liée au Maroc (un parent ou grand-parent né au Maroc ou en Algérie pendant la période coloniale, ou encore des origines marocaines), qui s'accompagnait à la fois d'un amour pour le Maroc, et d'une impression de familiarité envers sa culture. La migration au Maroc, était perçue dans certains cas comme un « retour au source », et le choc culturel était atténué pour ces migrants (Therrien, 2016, p : 81).

Partie 3 : Une intégration et une acculturation partielles, le temps de leur séjour au Maroc

Introduction de la Partie 3

Cette troisième partie a pour but de dessiner les contours de l'intégration de ces migrants, que nous avons choisi, en chapitre 1, d'évaluer sur les points suivants : l'intégration professionnelle, l'intégration sociale ou extra-professionnelle, l'intégration culturelle et enfin, l'ouverture des Marocains envers ces migrants.

J'explorerai tout d'abord les études postcoloniales, afin d'entrevoir l'impact qu'a l'histoire coloniale sur l'intégration des migrants nord-méditerranéens au Maroc, descendants des anciens colons les plus récents de l'histoire du Maroc.

Par la suite, je m'intéresserai aux principales différences culturelles, entre le Maroc et les cultures nord-méditerranéennes, qui posent un défi à l'intégration de ces migrants au sein de la société marocaine et de la culture de travail marocaine.

J'aborderai spécifiquement la migration des jeunes célibataires, puisque le terrain a permis de constater que leurs récits de migration différaient de ceux des migrants en couple ou en famille ou encore plus âgés, et que leur intégration semblait s'effectuer plus en profondeur et en qualité au sein de la société marocaine.

Je me pencherai, en outre, sur l'intégration des femmes migrantes plus spécifiquement, puisqu'au regard de l'intersectionnalité, elles pourraient souffrir de discriminations multiples et vivre des expériences qui leurs sont propres lors de leur migration au Maroc.

Enfin, j'envisagerai la migration comme un moyen de rapprochement entre les peuples et entre les différentes cultures.

Chapitre - 8 : la domination Nord-Sud et ses conséquences sur l'intégration des migrants

1. Introduction

Dans le monde contemporain, une frontière imaginaire « Est-Ouest » sépare, au Nord, les pays dits développés, dominants au niveau international et en première file dans les organisations internationales, et, au Sud, les pays dits « en développement » dont l'impact et le pouvoir décisionnel sur la scène internationale sont limités[110].

Cette domination est ancrée dans l'histoire du monde moderne puisque la majorité de ces pays dits « du Sud » et notamment le Maroc, ont été colonisés par les pays dits « du Nord », et que, autant les sociétés colonisatrices que les sociétés colonisées se sont imprégnées de ce rapport de pouvoir asymétrique, qui a survécu à la colonisation et perdure encore.

La migration Sud-Nord, auxquelles beaucoup d'études se sont intéressées, s'inscrit dans cette logique de rapports de pouvoir internationaux. Des individus issus de pays « dominés » viennent vivre dans les pays « dominants ». Les états et les peuples qui les accueillent s'attendent à ce qu'ils adoptent la culture, les valeurs et les styles de vies en vigueur dans ces sociétés dominantes.

Qu'en est-il lorsque ce sont des individus issus de pays dominants, au niveau international, qui choisissent d'aller vivre et travailler dans ces pays que leurs pays d'origine dominent symboliquement ? Selon Bourdieu, « les dominants (groupes sociaux, ethnies, sexes) imposent leurs valeurs aux dominés qui, en les intériorisant, deviennent les artisans de leur propre domination » (Fournier, 2006, p : 67-69). Dans quelle mesure les sociétés d'accueil, « dominées », exigent-elles également une acculturation de la part de ces individus du Nord ? Ces individus sont-ils prêts à laisser de côté leurs cultures vues comme « dominantes » pour s'imprégner des cultures perçues « dominées » des pays du Sud ?

---

[110] Il est d'ailleurs intéressant de constater l'inadéquation géographique qui oppose Orient et Occident, mais dessine une carte divisée en un Nord « occidental » et un Sud « oriental ».

La première partie de ce chapitre sera consacrée à la perspective de ces migrants, et à leur volonté, ou à l'absence de volonté de s'approprier cette « culture dominée » afin de s'intégrer dans la société d'accueil, à la lumière des études postcoloniales.

Une deuxième partie s'intéressera à la société d'accueil pour tenter de comprendre son attitude, face à ces migrants « dominants », issus (dans le cas des Français et des Espagnols) des anciens pays colonisateurs du Maroc.

Cette analyse se fera sous l'angle du postocolonialisme, que Hall (1996) cité par Walsh (2018, p : 8), définit comme un ensemble d'approches critiques du colonialisme et de ses conséquences contemporaines.

2. Culture occidentale dominante et ethnocentrisme de race et de classe

2. 1. Des migrants ethnocentriques et paternalistes

Sayad (1999) explique, dans « *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* », comment l'immigrant algérien, provenant d'une culture dominée dans l'échiquier international, se doit de s'acculturer et de se soumettre totalement à la culture française en arrivant en France. A l'opposé, Sayad explique aussi que l'individu issu d'une culture "dominante" est moins capable d'ethnorelativisme que l'individu issu d'une culture « dominée » (Sayad, 1999, p : 168-169).

« Dans tout contact entre les cultures, c'est à la culture en position dominée que sont demandés l'effort de ré-invention le plus grand et le plus urgent et une intelligence relativement plus vraie et plus juste de la culture dominante. L'ethnocentrisme est d'abord le fait des dominants et fait partie de la culture des dominants (culture qui se veut universelle, absolue, la seule culture qui mériterait réellement ce titre) : pleinement assurés d'eux-mêmes et de leur culture, il n'y a rien pour eux à « ré-inventer », rien à comprendre sur le mode pratique » (Sayad, 1999, p : 168-169).

Therrien (2016, p : 45) parle « d'ethnocentrisme enrobé dans un respect courtois » qui frôlerait l'orientalisme, pour définir une partie des migrants français au Maroc qui vivraient « parmi les Marocains » (l'une des « configurations du chez soi » définies par l'auteur). Les autres configurations étant « vivre avec les Marocains », c'est-à-dire

partager sa vie quotidienne avec les Marocains dans une véritable rencontre avec « L'autre », « Être considéré comme étant « des leurs » », notamment dans le cas des convertis à l'islam, « vivre « au sein d'une bulle » », c'est-à-dire se réfugier dans le cocon de la famille ou de l'entreprise française plutôt que d'aller vers la rencontre de l'altérité. « Vivre à l'intérieur d'un « bunker », c'est-à-dire se protéger radicalement d'un environnement perçu comme effrayant et dangereux. « Vivre en parallèle de » c'est-à-dire ne se sentir ni Français ni Marocain, dans le cas des Français ayant grandi au Maroc par exemple, et enfin, « vivre dans un « entre-soi » » voulu ou non, c'est-à-dire vivre entre Français, entre étrangers et couples mixtes, sans s'intégrer (Therrien, 2016, p : 43-56).

Dans mon enquête, les migrants, issus de sociétés « dominantes », ont donc une difficulté à intégrer les valeurs d'une culture « moins dominante », puisque, consciemment ou non, ils ont le sentiment que leur culture est supérieure, et qu'elle constitue une référence universelle. Il est donc plus difficile pour eux d'adopter les valeurs, styles de vies ou comportements de la société d'accueil, comme cela est attendu d'un migrant du Sud dans les pays du Nord.

Anne Catherine Wagner (2007), dans son ouvrage *Les nouvelles élites de la mondialisation Une immigration dorée en France*, explique comment « les nationalités déterminent [...] les positions hiérarchiques des uns et des autres dans les groupes internationaux, et les choix internationaux se comprennent à partir des différents points de départ nationaux » (Wagner, 2007, p. 64). Bien que les migrants de l'enquête appartiennent généralement aux classes moyennes et non supérieures de leurs pays d'origine, contrairement aux migrants qui font l'objet de l'étude de Wagner, nous pouvons toutefois considérer que c'est un type de migration qui se rapproche, dans une certaine mesure, de la « migration dorée » que décrit Wagner. Sachant qu'au Maroc, ils font généralement partie des tranches aisées, comparativement à la moyenne des revenus du pays.

Ces migrants « dorés » et « dominants », en arrivant au Maroc, apportent avec eux leur vision du Maroc, qui est grandement influencée par l'orientalisme, que Saïd décrit comme « une manière de s'arranger avec l'Orient, fondée sur la place particulière que celui-ci tient dans l'expérience de l'Europe Occidentale » et comme un « style occidental

de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient ». Selon Saïd, « l'Orient n'est pas seulement le voisin immédiat de l'Europe, il est aussi la région où l'Europe a créé les plus vastes, les plus riches et les plus anciennes de ses colonies, la source de ses civilisations et de ses langues, il est son rival culturel et il lui fournit l'une des images de l'Autre qui s'impriment le plus profondément en lui » (Saïd, 1978, p : 30).

L'orientalisme prend ses racines notamment durant la période coloniale et grâce à l'idée d'une « identité européenne supérieure à tous les peuples et à toutes les cultures qui ne sont pas européens ». Ce discours fait de l'Orient une forme de l'Occident « inférieure et refoulée », et l'image de l'Autre la plus forte dans l'imaginaire Occidental (Saïd, 1978, p : 30, 33, 38).

Ainsi, les migrants nord-méditerranéens arrivent au Maroc avec une image du Maroc et des Marocains, façonnée par cet orientalisme paternaliste, qui désigne l'Oriental comme « l'Autre » par excellence.

Les migrants enquêtés ont effectivement eu, à plusieurs reprises, comme nous le verrons, un discours "paternaliste" qui compare le Maroc à la France ou à l'Espagne de leurs grands-parents. Comme si le Maroc était une « jeune France » ou une « jeune Espagne », ou comme dit Saïd, « une forme d'elle-même inférieure et refoulée » (Saïd, 1978, p : 30), donc un discours « infantilisant » à l'égard du Maroc, si on peut utiliser ce terme. Le Renard cite Fabian (2006) et Bentouhami-Molino (2015) qui utilisent le terme de « déni de contemporanéité », pratique « qui consiste à situer l'existence de personnes ou de groupes de personnes dans un passé antérieur à un présent pensé comme occidental » (Le Renard, 2019, p : 167-186, parag. 28). Legget (2018, p : 81) mobilise aussi cette notion de déni de contemporanéité, en évoquant une « confusion entre l'espace et le temps », fruit de l'imagination coloniale, qui « placerait les pays non-occidentaux dans une ère pré-moderne imaginée ».

Et cette imagination coloniale divise les Occidentaux et les locaux entre « nous » et « eux » et accorde aux premiers une « mission civilisatrice » passant par la modernisation et le développement économique. Ainsi, dans les entreprises multinationales, des structures hiérarchiques basées sur la race et privilégiant les Occidentaux subsistent (Legget, 2018, p : 88).

L'étude de Heidi Armbruster (citée par Walsh, 2010) sur les migrants Allemands en Namibie, illustre cette imagination coloniale qui accorde supériorité et « mission civilisatrice » à l'Occidental. Les migrants enquêtés par Armbruster associent les Africains et leur culture avec les termes de « Chaos, disease and Inertia », tout en se considérant eux comme étant compétents, capables et porteurs de développement. Ils oublieraient par ailleurs les crimes commis lors de la colonisation pour imaginer que celle-ci a apporté uniquement du développement et autres apports positifs en Afrique (Ambruster cité par Fechter et Walsh, 2012, p : 46-48).

Cette division entre les « eux » locaux et les « nous » migrants occidentaux minoritaires, s'accompagne de la production « d'identités racialisées » (Walsh et Coles, 2018, p : 130), qui fait prendre conscience aux migrants occidentaux de leur blanchité. Puisqu'ils sont minoritaires dans ce contexte de migration et qu'on les remarque donc en tant que blancs dans les sociétés d'accueil (Léonard, dans Fechter et Walsh, 2010, p. 72).

Les migrants Nord-Sud ne sont donc pas en mesure d'avoir un rapport non-asymétrique avec les populations « dominées » auprès desquelles ils ont élu domicile. Ils sont à la recherche d'un « voyage dans le temps », considérant que l'Occident est plus développé, plus moderne que le reste du monde, lequel vivrait dans le passé (Walsh, 2005). Ainsi, en découvrant un pays développé et moderne, tel que Dubaï, ils éprouvent une déception issue de leur incapacité de la percevoir comme "étrangère" et donc ils lui refusent son « arabité » (Walsh, 2005, p : 96-97). Ils sont intéressés par la découverte des autres cultures et des autres peuples non-occidentaux, mais à la condition que cela renforce leur croyance en la supériorité de leur propre culture (Mabro, 1996 cité par Walsh, 2005, p : 97). C'est ce qui les amène, selon Walsh (2005) à adopter une consommation symbolique superficielle d'éléments du style de vie des autres cultures, plutôt que d'engager une vraie communication interculturelle avec les membres de ces cultures (Walsh, 2005, p. 98).

L'observation participante, ainsi que les entretiens réalisés lors de cette enquête, ont effectivement révélé que peu de migrants ont réellement engagé cette communication interculturelle, sauf, dans une certaine mesure, les jeunes migrants célibataires, comme nous le verrons dans un chapitre suivant. *A contrario*, la majorité des migrants faisaient en effet preuve de consommation symbolique superficielle d'éléments du style de vie

marocain en découvrant la nourriture marocaine, l'artisanat traditionnel, le rituel du thé à la menthe… Mais en ne s'engageant jamais réellement dans la rencontre interculturelle.

Croucher (2012, p : 6-7), dans son article sur les migrants relativement aisés Nord-Sud qui s'établissent notamment au Maroc, mentionne également une non-assimilation à la culture d'accueil, une très faible maîtrise des langues locales, un lien important avec leurs pays, cultures et sociétés d'origine, et une tendance à fréquenter les réseaux de migrants de nationaux du même pays.

Croucher cite la recherche de Bousta (2007) sur les Français à Marrakech et mentionne que ces derniers, en plus de causer une gentrification et éviction des locaux de certains quartiers en raison de l'augmentation des loyers, sont à l'origine de tensions avec les locaux. Et ce, puisqu'ils peuvent avoir des comportements « culturellement inappropriés » par rapport aux normes de la culture d'accueil, et qui peuvent être repris par les jeunes locaux, et donc constituer une menace aux traditions et à l'héritage de la culture d'accueil (Croucher, 2012, p : 6-7).

Dans certains cas, la posture de supériorité des migrants Nord-Sud, peut mener à un racisme « décomplexé », comme le décrit Legget (2018) dans son étude sur les Occidentaux à Jakarta. L'histoire, et en particulier le registre de la colonisation, sont mobilisés autant par les expatriés occidentaux que par les Indonésiens, afin de trouver de la cohérence dans les difficultés posées par la vie et le travail dans le cadre de l'économie mondiale (Legget, 2018, p : 81). Cette mobilisation se manifestait, dans son terrain, dans un racisme allant jusqu'à comparer les Indonésiens à des singes, dans les récits de conquêtes des femmes locales également, à l'intersection entre le racisme et le sexisme ou encore dans les pratiques managériales de l'entreprise enquêtée (Legget, 2018, p : 81).

Lors de mon enquête, je n'ai pas été confrontée à du racisme déclaré. Le fait d'appartenir à la société d'accueil, a, comme je l'ai expliqué plus haut, limité mes enquêtés dans leur critique du Maroc. D'ailleurs, on pourrait se demander si des individus ayant une posture extrêmement négative et ouvertement raciste envers les Marocains, accepteraient de faire confiance à l'une d'entre eux (moi) pour être enquêtés. J'ai cependant été témoin de « déni de contemporanité » et de discours paternalistes ou infantilisants à l'égard du Maroc, et ce, à plusieurs reprises.

Alejandra, Espagnole, directrice commerciale de 30 ans, trouve « beaucoup de similitudes » entre le Maroc d'aujourd'hui et l'Espagne de la jeunesse de ses parents :

> *A: Moi je trouve qu'il y a beaucoup de similitudes entre le Maroc et l'Espagne. Si tu te trouves dans les années de ma maman, quand ma maman était jeune, c'était un peu pareil comme ici. Ma maman, elle ne pouvait pas ouvrir un compte bancaire sans l'accord de son papa ou de son mari. La femme, jamais elle était dans des bars, jamais. Que les hommes. Ouais ouais. (...) Dans les années 60-70. Donc oui au Maroc tu trouves qu'il y a encore là cette histoire mais encore, tu vois, où est-ce qu'on est maintenant, c'est un bar totalement européen.*

Le bar « totalement européen » dont parle Alejandra, est tout simplement un bar casablancais comme beaucoup d'autres, situé dans un quartier bourgeois et fréquenté à la fois par des Marocains des classes moyennes et supérieures et par les migrants européens. Précisons également que l'Espagne qu'elle décrit, et qui appartient au passé franquiste qui plus est jusqu'aux années 1980, est certainement moins évoluée sur le plan des droits des femmes que le Maroc contemporain. Puisque les femmes marocaines d'aujourd'hui ont bien le droit d'ouvrir leur propre compte bancaire, sans que la présence d'un homme de leur famille ne soit requise.

Mathieu, cadre de 35 ans, issu de la bourgeoisie parisienne, est celui parmi les enquêtés qui a eu le discours le plus paternaliste envers le Maroc mais également envers la Chine où il a effectué une migration précédente, suggérant que la classe sociale du migrant du Nord peut avoir une incidence sur son intégration et sur sa capacité à l'ethnorelativisme. Il semble penser qu'il ne peut avoir d'affinités avec un peuple que s'ils sont « occidentalisés », n'imaginant pas que lui-même peut se « marocaniser » ou se « chinoiser » :

> *M : Y'a pas… c'est ça qui est extraordinaire, c'est que… ici le Maroc il est… enfin, vous êtes faiblement occidentalisés. Y'a quand même une tranche de la population qui parle français, qui regarde la télé mais qui connait pas bien la culture américaine. On connaît beaucoup plus la culture américaine que vous. Y'a toute une partie de la musique et des films que le Marocain moyen et francisé ne connaît pas. Nous on est beaucoup plus liés à la musique anglaise, « The Doors » y'a plein de Marocains qui connaissent. Alors que c'est mondialement connu. Mais en Chine, ils n'ont même pas nos télés ! Les films sont interdits. (...) Je pourrais te parler de Beyonce, ils savent pas ce que c'est !!! (D'un air choqué). Y'a pas de télé, y'a un mur, y'a rien ! Y'a quasiment aucun film distribué, rien ! T'as aucun moyen de tisser un lien. Y'a aucun rapport.*

Le discours de Mathieu semble signifier que c'est toujours au non-Occidental de « s'occidentaliser » et la seule rencontre et rapprochement possibles semblent devoir se faire sur les termes et éléments culturels occidentaux.

Francisco, migrant espagnol, ancien pharmacien devenu chef, ayant suivi sa femme dans une expatriation au Maroc, avant de lui-même trouver un emploi et créer sa propre affaire, fait également un parallèle pour comparer le Maroc à l'Espagne d'il y a 10 ans. Traduction :

> *F : La circulation, ça nous choque beaucoup. L'Espagne est un pays qui, jusqu'à il n'y a pas très longtemps, nous avions très peu d'éducation routière et… je parle d'il y a 10 ans. En 10 ans beaucoup de choses ont changé. (…) Il y a 10 ans, en Espagne, les gens conduisaient très mal aussi, mais il y a eu beaucoup d'éducation routière et d'amendes. Et ça, c'est la solution. La corruption est également la solution, stopper la corruption, car ici le problème c'est que les policiers sont très corrompus. Sûrement car leurs salaires sont très bas. Donc leur moyen d'avoir des revenus supplémentaires, c'est la corruption (…) Donc il me semble que c'est ce qui se passait en Espagne il y a 10 ans. Beaucoup d'amendes ont été données et les gens ont été éduqués et donc le nombre de victimes d'accidents de la route s'est réduit considérablement. C'est quelque chose de positif qui devrait être fait au Maroc, car il y a trop de victimes des accidents de la route.*

Ainsi, selon le regard paternaliste de Francisco, le Maroc devrait s'inspirer de l'Espagne, qu'il semble considérer comme plus évoluée d'une dizaine d'années, pour améliorer sa circulation routière.

Aurore, Française, ancienne infirmière retraitée de 62 ans, ayant accompagné son mari en expatriation, perçoit des coutumes musulmanes au Maroc à partir de sa position dominante et en comparant avec les coutumes chrétiennes qui sont pour elles la référence, faisant preuve d'ethnocentrisme. Dans cet extrait d'entretien, elle explique ce qu'elle a ressenti lorsqu'elle déjeunait dans un marché de Casablanca, en plein air, et que plusieurs serveurs des restaurants du marché se sont mis à prier en face des gens qui déjeunaient :

> *A : C'était un peu incongru. Tu te dis y a des endroits pour prier. T'es pas obligé de te montrer, de te donner en spectacle. C'est un peu l'impression de te donner… oui qu'ils se donnent en spectacle.*
> *S : Pour montrer à tout le monde qu'ils sont en train de prier…*
> *A : Ouii. C'est bizarre, parce que nous les catholiques, pour nous la religion ça se passe dans l'église. Sinon retire-toi au fond de ta chambre et prie le seigneur. Le seigneur sait ce que tu fais et ce que tu dis et il ne faut jamais se mettre au premier rang. T'as pas besoin d'étaler parce que lui là-haut, il sait. On avait*

l'impression qu'au contraire de montrer effectivement et je ne suis pas sûre que c'est ça qui encourage plus les autres à avoir la foi. C'est plus dans ton comportement à toi au quotidien et plus que dans ce que tu vas montrer dans de grands effets. Pour nous, c'était un vrai spectacle. Il est grand l'effet de surprise ! C'était inattendu, pour nous. C'est une expérience. Pour moi, c'est une de mes premières fois et c'était encore plus inattendu.

Il n'est pas venu à l'esprit d'Aurore, dans sa posture paternaliste à l'égard du Maroc, que le fait de prier en public faisait simplement partie de la vie communautaire marocaine et n'était pas une façon de « se montrer » ou encore d'inciter les autres à être plus religieux.

En dehors de ce discours paternaliste qui semble souvent inconscient, certains enquêtés dénoncent des préjugés et stéréotypes qu'ils avaient, ou que leur entourage avait sur le Maroc et les Marocains, avant la migration.

Zainab, enseignante en stylisme, migrante française dans la mi-vingtaine, d'origines multiples (non-marocaines), explique que ses « potes » avaient beaucoup d'idées reçues sur le Maroc, qu'ils imaginaient encore « au moyen âge » :

S : C'était ta première expérience…
Z : Oui c'était ma première expérience à l'étranger. C'était pas ma première fois au Maroc. Parce que j'étais déjà venue en vacances. Mais en 15 jours, tu connais pas un pays. Puis Marrakech quoi. Et donc première expérience, Ouarzazate.
S : Tu avais des questionnements, des aprioris, des images par rapport au Maroc?
Z : Non absolument pas. Mais mes potes quand je leur ai dit que je partais travailler à Ouarzazate, ils étaient persuadés que j'allais habiter avec des chameaux. Qu'un chien en Europe ou un chat c'est un animal de compagnie et moi ça allait être un chameau.
S : (rires) Mais ça c'est juste parce que tu leur as dit que tu allais à Ouarzazate, peut-être si tu avais dit Casablanca, ça aurait été diffèrent.
Z : Euh… même Casablanca. En fait, pour les gens qui connaissent pas trop le Maroc, ni le Maghreb et qui n'ont jamais voyagé au Maghreb, ils sont persuadés que limite c'est le moyenâge quoi. Et c'est des stéréotypes parce qu'ils ne connaissent pas.
S : Donc tu as vraiment des gens qui ont…
Z : Ah oui oui ! Et même moi au bout d'un moment, j'ai flippé et j'avais écrit un email à un collègue qui était déjà sur place pour lui demander s'il y'avait des machines à laver. Pour te dire à quel point moi aussi je tournais pas rond.

Ainsi, l'ethnocentrisme et le paternalisme dont font preuve ces migrants à l'égard du Maroc et des Marocains sont renforcés par leur entourage dans leurs sociétés d'origine.

2. 2. Le *darija* s'incline devant le français

Le Maroc a un statut d'état plurilingue, puisque plusieurs langues et dialectes y coexistent : l'arabe classique, l'arabe dialectal marocain ou *darija*, les trois variétés d'amazigh, le hassani (parlé dans le Sud marocain mais également en Mauritanie), le français, l'espagnol, l'anglais (Ziamari et Ruiter, 2015, parag. 1-6), le judéo-marocain et l'hébreu.

Une enquête de l'Institut Royal des études stratégiques (IRES), auprès d'un échantillon représentatif de 5.046 personnes, a analysé l'usage des principales langues parlées au Maroc. Voici un tableau tiré de cette enquête, « *La question de la diversité à la lumière des résultats de l'enquête nationale sur le lien social* », réalisée par Mohamed Othman Benjelloun (2012, p : 11).

	Arabe classique	*Darija*	Amazigh	Français	Espagnol	Anglais
Comprendre	63,7 %	95,9 %	31 %	27,9 %	4,6 %	9,6 %
Lire	44,1 %	40,6 %	2,5 %	27,9 %	2,7 %	9,9 %
Parler	39,8 %	92,7 %	27,8 %	19,1 %	3 %	6,3 %
Écrire	42,4 %	39,4 %	2,4 %	25,4 %	2,2 %	8,7 %

Ce tableau montre une dominance de la *darija* comme langue la plus parlée au Maroc, suivie de l'arabe classique, puis de l'amazigh, et ensuite du français, puis de l'anglais et enfin de l'espagnol.

La domination Nord-Sud des pays et des sociétés implique, comme nous le verrons dans la section suivante, une domination culturelle, surtout dans un contexte postcolonial. La société marocaine est non seulement influencée par la domination culturelle occidentale qui s'opère via les médias dans le contexte contemporain de mondialisation, mais elle a également reçu une influence durable des cultures française et

espagnole (surtout française) dans le cadre de la colonisation. Comme nous le verrons dans la section suivante, le français est largement parlé dans les grandes villes telles que Casablanca ou Rabat, et certains membres de l'élite francophone marocaine maitrisent d'ailleurs parfois le français mieux que la langue maternelle des Marocains, le *darija*. Toute la société marocaine et en particulier cette élite francophone vit un peu à l'occidentale, ayant souvent étudié dans le système scolaire français au Maroc (Vermeren, 2002, p : 148-160, parag. 1), et en France pour leurs études supérieures, où ils ont parfois travaillé quelques années après leurs études. Selon Majdi (2016, parag. 4), « au sein des PME marocaines, la langue française jouit, à côté de l'arabe, d'une importance capitale ».

Le film « Marock », réalisé par la cinéaste Laila Marrakchi (2005), met en scène la jeunesse dorée casablancaise francophone qui fréquente le lycée français Lyautey. Ces jeunes, qui parlent français entre eux et avec leurs parents et qui réservent le *darija* aux employés de maison ou encore à leurs grands-parents, mènent un style de vie « à l'occidental », et passent leur temps libre entre soirées arrosées dans des maisons et sorties en discothèques. Lorsqu'un des personnages principaux, Sofia, doit renoncer à des études à Paris, puisque ses parents ont fait faillite, elle se confie à son amie : « Mais tu me vois ici à la fac, avec les gens de l'école marocaine ? Putain, mais ils nous détestent, je parle même pas bien l'arabe ! »

Et cela, même si l'usage de l'arabe classique comme langue dominante a été promu par l'Etat, dans le cadre du panarabisme après l'indépendance, afin de s'éloigner justement des langues des anciens colons et de véhiculer une authenticité arabe et musulmane (Ziamari et De Ruiter, 2015, parag. 9).

Cette histoire coloniale et cette domination culturelle crée chez les migrants nord-méditerranéens et chez les Français plus particulièrement, ce que Therrien (2014) nomme « L'illusion de proximité ». La recherche de Therrien sur les Français au Maroc (2014, p : 37-38) révèle effectivement que les Français, au moment de migrer, ont « une impression de familiarité » qui dure un certain moment, mais qui laisse place, au fur et à mesure de la migration, à une altérité qui oppose clairement « eux » et « nous » (Therrien, 2014, p : 37-38). Et cette phase « d'illusion de proximité » se prolonge davantage dans le cas des

migrants qui « vivent dans un entre-soi » et se recréent un « chez soi » en situation de migration au Maroc (Therrien, 2014, p : 54-56).

Adeline, Française de 40 ans a suivi son mari en expatriation, tout en poursuivant sa carrière en maîtrise d'ouvrage dans le secteur bancaire, avant de s'orienter vers la broderie et l'entreprenariat à temps partiel, après la naissance de leur premier enfant. Elle explique comment le fait que les gens parlent français l'a trompée au départ et lui a donné cette « illusion de proximité » (Therrien, 2016, p : 37-38) :

> *A : Qu'est ce qui m'avait frappée encore ? C'est que beaucoup de gens parlent le français. On a l'impression que culturellement on est proche, alors qu'en fait on ne l'est pas. On a des manières de faire et de vivre complètement différentes, et le fait que beaucoup te parlent français, ça biaise tout. On a l'impression de se comprendre, et en fin de compte même si on parle la même langue, on ne parle pas le même langage. Et y'a des trucs qui m'avaient un peu frappée, je me dis pourquoi elle a réagi comme ça, pourquoi elle a fait ci, pourquoi elle a fait ça ? Parce que je lui ai expliqué, et en fin de compte je me suis rendu compte qu'elle n'avait pas bien compris. Parce que par rapport à son référentiel culturel c'était pas… clair.*
> *S : Vous avez une petite anecdote dans ce sens ?*
> *A : J'en ai plein. Par exemple, les gens sont très spontanément, ils proposent des choses, spontanément, ils viennent chez vous, sans vraiment prévenir etc. Nous, en France, on appelle : « Est ce que je peux venir à telle heure ? ». C'est vrai qu'on est moins spontané. J'ai une copine du cours de modélisme qui voulait me préparer rfissa[111]. Elle me dit est-ce que tu connais ? Je lui dis je connais de nom mais j'ai jamais goûté. Un soir, j'étais enceinte, elle m'appelle à 9heures le soir, un dimanche, j'étais en pyjama. J'étais fatiguée et elle me dit : « Je t'ai préparé rfissa. Je peux venir ? ». Mais je suis en pyjama, et moi je reçois pas les gens enfin nous, notre… Nous on reçoit pas les gens en pyjama à 9heures le soir, un dimanche… Je dis « Tn t'aurais dû m'appeler ce matin, on aurait fait… ». Après, elle s'est vexée je crois, et le lendemain quand je l'ai revue au cours elle m'a dit : « De toute façon on n'est pas pareilles ». C'est pas parce qu'on parle la même langue qu'on a les mêmes habitudes. Après, je me suis dit mince j'aurais dû accepter, mais je suis tellement pas habituée à ça, que j'étais surprise et après j'ai dit « ah oui effectivement, je saurai pour la prochaine fois ».*

Plus tard dans l'entretien, Adeline continue à expliquer cette « illusion de proximité » qu'elle a ressentie (Therrien, 2014, p : 37-38) :

> *A : On a beau parler la même langue, notre référentiel culturel n'est pas le même et y'a une adaptation. On pense que c'est facile, parce que tout le monde parle français, en fin de compte quand on reste dans un pays en tant que touriste, c'est vrai que c'est facile. Les gens parlent français, on ne se pose pas trop la question,*

[111] Rfissa : plat traditionnel marocain, à base de pates faites à la main.

on n'a pas la barrière de la langue. Mais quand on reste longtemps, on sent les différences culturelles. Finalement, les Marocains que je côtoie ce sont des Marocains qui sont soit mariés à des Européens, soit qui ont vécu longtemps en Europe. Mais je côtoie très peu finalement de Marocains…

Le fait qu'Adeline ne côtoie pas de Marocains sauf ceux qui sont mariés à des Européens, fait écho à « l'entre-soi », donc « l'entre Français » dont parle Therrien (2014, p : 54-56) et qui intensifie et prolonge cette illusion de proximité.

Jean, Français de 26 ans, consultant en entreprise, explique comment il est facile, tout en étant à Casablanca, de « se sentir à Paris » si l'on décide de fréquenter les quartiers bourgeois, fréquentés par les Marocains des classes sociales supérieures et par les migrants nord-méditerranéens. C'est-à-dire, si l'on choisit l'entre-soi et d'être berné par cette illusion de proximité rassurante qui est notamment permise par l'usage du français :

J : Je pensais que ce serait un peu plus dépaysant, mais au final, Casa dans le centre, tout ce qui est Gauthier, Racine, Maarif…y'a des moments tu as l'impression d'être à Paris. Tu ne vois pas trop la différence. La différence tu la vois surtout dans l'état des trottoirs(…) J'ai été un peu partout mais du coup c'est ça qui est cool, en tant qu'expat au Maroc, t'es jamais brusqué. Si tu veux découvrir le Maroc, tu es à fond : tous les weekends, tous les soirs tu sors du boulot tu vas à la médina, aux Habbous. Tu vas dans Gauthier, puis au bout de 2 mois ça te saoule, tu changes d'appart. Tu vas habiter Bourgogne, parce que t'es content, t'habites à côté du marché, donc tu peux faire ce que tu veux, et si un moment t'en as un peu marre, t'as un peu la nostalgie, tu commences à manquer … chai pas la France. Tu restes un peu plus dans Gauthier, tu sors un peu moins autour. Et très vite tu vas te croire dans un quartier de Paris. Et même avec tes habitudes, au début tu te dis y'a quand même des habitudes, ça va être compliqué, c'est un pays musulman, donc ça change, y'a quand même … Au final pendant ramadan, t'es français personne te dis rien, tu vis ta vie tranquillement.

Thomas, ingénieur informatique français, trentenaire, a également été trompé au départ par cette illusion de proximité :

T : Les premiers mois où j'ai, je ne vais pas dire le choc mais… la confrontation avec le Maroc a été la plus intense. Parce que, avant de venir chai pas pourquoi, je pense les deux jours que j'avais passé ici avaient dû y participer. J'avais vraiment l'impression que le Maroc serait très, très similaire à ce que j'avais vécu en France. J'avais dans une certaine mesure raison, mais dans une autre mesure très tort, très tort. Parce que mon employeur de l'époque m'avait dit si tu parles français y a pas de souci, tout le monde comprendra, ça se passe qu'en français. Il m'avait dit c'est très similaire à Paris etc.. Il avait raison dans un

certain sens parce que y'a beaucoup de choses similaires à ce que j'ai vécu en France. Et il y a beaucoup de choses très différentes.

Dans le cas de Thomas, l'illusion de proximité a donc débuté avant même sa migration au Maroc, lorsque son supérieur hiérarchique l'a prévenu que « c'est très similaire à Paris ».

Cette illusion de proximité est vécue comme rassurante pour ces migrants nord-méditerranéens. Par exemple, Julienne, migrante française ayant suivi son mari au Maroc, est rassurée par cette proximité qu'elle ressent entre le Maroc et la France, et notamment lorsqu'elle visite pour la première fois le grand centre commercial Morocco Mall de Casablanca:

J : C'est très européen. C'est sûr que la première fois que j'y suis allée en arrivant ici, c'était la semaine d'après. Enfin, le temps que je me dépatouille de mes cartons. Le weekend d'après, j'y suis allée. J'ai fait « heinn on se croirait presque en France ». Et c'est ça quand je disais y'a des choses qui ressemblent et du coup c'est un peu rassurant. On se dit eh ben ouais en fait, parce que moi je ne connaissais pas du tout.

En ce qui concerne la maitrise de l'arabe dialectal marocain, la langue maternelle des Marocains, une seule enquêtée le parlait couramment. Plusieurs migrants ont pris des cours de cette langue « dominée » mais n'ont pas poursuivi leurs efforts jusqu'à acquérir un niveau leur permettant même d'avoir des conversations basiques en *darija*. En France ou en Espagne, on attend des migrants qu'ils apprennent la langue du pays d'accueil et ceux-ci sont obligés de passer par cet apprentissage, pour pouvoir être intégrés, notamment sur le marché du travail. L'inverse n'est pas vrai, puisque les interactions entre ces migrants et les Marocains se font en français, même lorsqu'il s'agit de Marocains qui parlent très peu le français, ce sont ces derniers qui font cet effort et non l'inverse. Au niveau du travail, encore une fois, ce sont les Marocains, même ceux qui n'ont qu'une maitrise partielle ou très faible du français, qui font cet effort, et les migrants nord-méditerranéens peuvent donc vivre et travailler au Maroc, même lorsqu'ils occupent un poste qui requiert le *darija*, sans parler celui-ci.

Carla, migrante italienne de 28 ans, ayant pris des cours de *darija*, ne le parle pas pour autant car « tout le monde parle français ou presque » :

S : Et tu as déjà ressenti… est-ce que tu parles un peu le darija ?
C : Je comprends.

S : Ok, d'accord. Tu as pris des cours ?
C : Euh j'ai pris un cours, mais c'était pas ça. Moi je travaille beaucoup avec… Mes collègues sont trilingues, mais ils parlent italien, français et arabe. Mais c'est normal qu'après entre eux ils aiment parler arabe, français mélangé
S : Ah c'est des Marocains !
C : Ouais. J'ai entendu beaucoup parler en arabe. Dans la rue tu apprends plus que dans les cours. Mais je parle pas. Si je dois dire quelque chose, je peux le dire mais je comprends. Pas tout, mais j'arrive à me débrouiller dans la compréhension…J'ai jamais eu la nécessité malheureusement, parce que, si on avait la nécessité de parler arabe, on le parlerait. Les langues c'est question de nécessité. C'est dommage.
S : Donc, tu as jamais ressenti que tu étais bloquée par le fait de pas parler darija ? Ça t'arrive jamais de…
C: Non. Avec qui ? Tout le monde parle français presque.

Si les migrants n'ont pas la « nécessité » de parler le *darija* c'est parce que l'ethnorelativisme des Marocains, peuple « dominé » et anciennement colonisé par la France et l'Espagne, les encourage à adopter la langue et la culture de l'autre, le « dominant ». Tandis que l'ethnocentrisme des peuples occidentaux, anciens colons, renforce chez eux l'idée selon laquelle leur culture est une référence et un terrain sur lequel tous les échanges interculturels Nord-Sud doivent se faire.

Pourtant, d'après Yassine Slama (2014), dans une étude consacrée au rôle des salariés locaux dans l'adaptation des expatriés français au Maroc et en Tunisie, l'apprentissage de la langue du pays d'origine est une preuve de la volonté des immigrants de communiquer avec les nationaux et facilite l'adaptation de ces immigrants. Il rappelle que certaines strates des organisations, notamment dans les niveaux de production, ont une maitrise du français moins bonne que dans le cas des cadres, posant un défi à la communication. Slama (2014, p. 56-57) déplore la rareté de ceux, qui, parmi ces expatriés, apprennent le *darija*.

Slama (2014, p : 51-63, parag. 25) rappelle également qu'il « n'y a pas véritablement d'initiation culturelle sans un minimum de connaissance de la langue. Au détour d'une phrase se cachent les fondements d'une culture ». Donc la non-maitrise du dialecte marocain ne serait pas seulement une barrière à la communication lorsque les locaux ne maitrisent pas la langue de l'immigrant, mais également un frein à la connaissance de la culture locale.

Alain, prothésiste français dans la vingtaine, a justement besoin du *darija* quotidiennement pour communiquer avec ses patients, et, malgré cela, il ne l'a pas appris, par paresse. Quotidiennement, il doit demander de l'aide à ses collègues pour traduire les consultations avec ses patients. Une grande partie de ses patients ne maitrise pas assez le français pour pouvoir réaliser la consultation sans l'aide d'un(e) collègue. Bien que la maitrise du *darija* soit une exigence professionnelle dans son cas, il n'a pas eu, en plusieurs années de vie au Maroc, la motivation et la volonté d'aller jusqu'au bout de l'apprentissage du *darija*. Et ce, même si ses collègues le lui reprochaient, étant donné l'importance de la maitrise de cette langue pour ce poste, et puisque son prédécesseur, un Français également, avait fait l'effort de l'apprendre.

Pareil pour Francisco, Espagnol d'une trentaine d'années, pharmacien reconverti à la cuisine, qui malgré qu'il rencontre régulièrement au travail des personnes qui ne parlent pas français, n'a pas réussi à apprendre le *darija*. Traduction :

> *S : Et vous parlez français également ? Et anglais ?*
> *F : Oui, nous parlons français, portugais et anglais.*
> *S : Donc beaucoup de langues. Et le darija, non ?*
> *F : Un peu. Non, le darija, la vérité c'est que nous ne l'avons pas beaucoup étudié.*
> *S : Vous avez essayé de l'étudier un peu ?*
> *F : Nous avons étudié un petit peu mais…*
> *S : A l'école ou en prenant des cours ?*
> *F : Avec un professeur particulier. Mais c'est difficile, parce que si tu as le choix, comme par exemple dans notre cas, tu peux parler en français. Tu ne pratiques pas tellement le darija…tu passes au plus simple, le français. Mais en travaillant dans le restaurant, je rencontre des gens qui ne parlent absolument pas le français. Je dois m'efforcer à apprendre quatre phrases en darija pour me débrouiller.*
> *S: Ce sont des collègues qui ne parlent pas le français ?*
> *F : Bien sûr ! Peut-être qu'ils n'ont pas étudié… je dois apprendre un peu, ne serait-ce que dix phrases qui m'aideront. Mais c'est tout ! Bon, une conversation, en fonction du contexte, tu peux comprendre de quoi ils parlent. Mais je ne suis pas capable de me débrouiller en darija.*

Fanon nous rappelle que « tout peuple colonisé - c'est à dire tout peuple au sein duquel a pris naissance un complexe d'infériorité, du fait de la mise au tombeau de l'originalité culturelle locale se situe vis-à-vis du langage de la nation civilisatrice, c'est à dire de la culture métropolitaine » (Fanon, 1952, p : 149). Fanon ajoute que « le colonisé

se sera d'autant plus échappé de sa brousse qu'il aura fait siennes les valeurs culturelles de la métropole, dont la langue » (Fanon, 1952, p : 149).

Effectivement, bien qu'au Maroc les langues officielles soient l'arabe et l'Amazigh[112], l'importance du français comme langue de la bourgeoisie et des affaires, qu'il faut maîtriser pour ne pas être considéré comme un "*aroubi*" (blédard), quelqu'un d'étranger au raffinement de la ville, n'encourage pas les migrants à apprendre les langues officielles du pays. En effet, la plupart des individus avec lesquels ils interagissent dans les grandes villes s'efforcent de parler en français avec eux, même les marchands, le personnel de maison ou encore les chauffeurs de taxis, qui ne maîtrisent pas la langue de Molière. Comme si c'était toujours cette dernière qui primait hiérarchiquement, comparativement à l'arabe et encore plus à l'amazigh. Comme dit Fanon, « porter des vêtements européens ou des guenilles à la dernière mode, adopter les choses dont l'Européen fait usage, ses formes extérieures de civilité, fleurir le langage indigène d'expressions européennes, user de phrases ampoulées en parlant ou en écrivant dans une langue européenne, tout cela est mis en œuvre pour tenter de parvenir à un sentiment d'égalité avec l'Européen et son mode d'existence » (Fanon, 1952, p : 244).

Fanon explique que la bourgeoisie antillaise rejette le créole, ne l'utilisant que pour parler aux domestiques de maison, lui préférant le français et qu'on se moque aux Antilles de ceux qui parlent mal le français. Bien que le Maroc n'ait jamais été un département d'Outre-Mer, la situation y est très similaire chez une partie de la bourgeoisie et des classes supérieures, ceux qu'on appelle l'élite francophone. C'est ce qui a été illustré précédemment par le film Marock. Cette catégorie de la population utilise largement le français en réservant l'arabe à leurs interactions avec les classes ouvrières et moyennes, les domestiques de maison ou encore les membres de la famille plus âgés qui ne maîtrisent parfois pas le français. Et il y existe également cette moquerie, voire un mépris pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue de l'ancien colon. Therrien parle de « diglossie » (Therrien, 2016, p : 44), c'est-à-dire un « environnement bilingue

[112] Selon l'article 5 de la constitution de 2011 : « L'arabe demeure la langue officielle de l'Etat. L'Etat œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazigh constitue une langue officielle de l'Etat, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception (…) L'Etat œuvre à la préservation du Hassani, en tant que partie intégrante de l'identité culturelle marocaine unie, ainsi qu'à la protection des parlers et des expressions culturelles pratiqués au Maroc. (…). »

particulier dans lequel la langue « haute » possède un statut social valorisé contrairement à la langue « basse » (Ferguson, 1959, Winford, 1985, cités par Augier et Gratier, 2019, p. 265 à 285, parag. 6). Elle cite Harrami (2014) qui révèle, dans une enquête qualitative, que 40% des Marocains ne jugent pas nécessaire pour un français au Maroc d'apprendre le *darija* (Therrien, 2016, p : 44).

Cette stigmatisation des non-francophones peut s'observer notamment dans le travail des humoristes marocains tel que Gad el Maleh, et son personnage « Abderazak El Merhaoui ». Ce Marocain « blédard » arrive dans la grande école parisienne de théâtre, le Cours Florent, et interagit dans un français se voulant risible, et une grande méconnaissance de la culture française, au grand désespoir de son enseignante française, outrée de voir un tel manque de respect à sa langue et à sa culture. Le sketch met en opposition le raffinement supposé de la culture française, incarné par l'enseignante et l'art qu'elle enseigne et la vulgarité, le manque de raffinement de la culture marocaine, incarnés par Abderazak. Deux autres personnages de la bourgeoisie marocaine se joignent au sketch : le personnage autobiographique de Gad ainsi qu'une mère de famille issue de la haute bourgeoisie marocaine, lesquels sont totalement francophones et imprégnés de la culture française. Et bien que moqués également, puisque le travail de Gad Elmaleh consiste à se moquer respectueusement des peuples qu'il représente dans ses sketchs, le clou du sketch reste Abderazak et sa maladresse risible face à la langue et à la culture françaises (Gad Elmaleh, Décalages, 1997).

Anastasia, migrante française professeure d'école, était en train d'apprendre l'arabe à l'époque où s'était déroulé l'entretien. D'après ses explications, l'apprentissage du *darija* a vraiment une influence positive sur l'expérience de migration. Ce qui montre que bien que très peu de migrants nord-méditerranéens fassent l'effort de l'apprendre, cela participe réellement de leur intégration sociale :

> *S : Et tu sens que ça t'aide dans ta vie de tous les jours de connaitre… d'avoir une petite base d'arabe ?*
> *A : Oui ça m'aide à me familiariser un peu avec les gens. Quand on parle en français on n'est pas vraiment dépaysé. Nous on vient de France, ici tout est en français, et en fait on n'arrive pas à bien comprendre. Y'a des choses, des subtilités qu'on n'arrive pas à comprendre, c'est normal, c'est au Maroc. Mais finalement en s'intéressant à la langue, ça me permet de me familiariser et puis à me dire tiens y'a… c'est quand même différent.*
> *S : D'accord. Est-ce que ça permet d'être plus proche des Marocains ?*

A : Ouais je pense. Même si eux… enfin moi à chaque fois qu'on me voit on me parle en français, c'est… ouais c'est vraiment…. C'est comme ça hein.

En ce qui concerne l'usage des autres langues occidentales « dominantes », l'anglais et l'espagnol sont également parlés au Maroc, bien que ceux qui ne les parlent pas ne soient pas aussi stigmatisés que les Marocains, les non-francophones.

L'anglais, langue neutre, puisque non-associée à une colonisation au Maroc, ne constitue pas une menace comme peut l'être le français aux yeux des Marocains. Elle est de plus en plus apprise, et notamment par les jeunes puisqu'elle représente la modernité, la mondialisation, la science, la technologie et l'ouverture au monde. Depuis 2004, l'anglais est enseigné dès l'enseignement public primaire alors qu'il était enseigné auparavant au lycée uniquement. Un baccalauréat international option anglais est également offert aux jeunes lycéens depuis 2014-2015, alors que l'option n'était offerte qu'en français (Ziamari et De Ruiter, 2015, parag. 44).

La langue espagnole, bien que moins parlée que le français et l'anglais, est toutefois assez importante dans le Nord du Maroc, étant donné la proximité géographique et les liens entre l'Espagne et cette région du pays, et également parce que cette région avait été colonisée par l'Espagne. D'après un article du journal *Aujourd'hui.ma*, « l'espagnol est devenu une langue d'avenir et parmi les critères requis pour trouver un emploi dans la région du Nord. Surtout qu'en plus de sa proximité de l'Espagne, cette région, et en particulier Tanger, connaît un important flux d'investissements espagnols. »[113].

Il est également intéressant de noter que la langue arabe classique domine le *darija*, bien que l'usage du dialecte marocain soit de plus en plus répandu dans diverses sphères : éducatif, religieux, politique, culturel, artistique, etc. et que désormais, il soit également parfois écrit (Ziamari et De Ruiter, 2015, p. 441-462, parag. 7, 13). Par ailleurs, bien que l'amazigh ait acquis un statut de langue officielle dans la constitution de 2011, selon Ziamari et De Ruiter (2015, parag. 4), « les deux langues ne sont toutefois pas officialisées au même niveau : l'arabe est "la" langue officielle, tandis que l'amazigh

[113] Aujourd'hui le Maroc. « L'espagnol, une langue d'avenir ». Consulté le 2 août 2020. https://aujourdhui.ma/culture/lespagnol-une-langue-davenir-91885.

est “une“ langue officielle » et « rattachée au terme “patrimoine“ qui suggère un héritage et un caractère symbolique ».

Si la colonisation influence jusqu’aujourd’hui l’imagination collective et les comportements des individus issus des anciennes puissances coloniales, comme nous allons le voir, cette influence est également bien réelle du côté des sociétés et individus des pays anciennement colonisés.

3. Postcolonialisme et amour-haine de l’ancien colon

Le « complexe d’infériorité » des peuples colonisés que décrit Fanon (1952) et dont souffrent les Marocains, se traduit par des préjugés positifs concernant ces migrants nord-méditerranéens et par des privilèges ou une discrimination positive, dont ils sont l’objet, et qui facilite, dans une certaine mesure, leur intégration, notamment sur le marché de l’emploi et dans le domaine des relations amoureuses et sexuelles.

Dans des villes postcoloniales telles que Casablanca ou Rabat, les interactions sociales sont régies par les concepts de « race » et de « cultures », en tant que marqueurs de différence. Ce qui démontre une continuité entre la période coloniale et la période postcoloniale contemporaine (Yeoh, 2001 cité par Coles et Walsh, 2018, p. 130).

Il est important de noter que, bien que tous les Nord-Méditerranéens au Maroc ne soient pas tous issus des anciennes puissances qui ont colonisé le Maroc, c’est-à-dire la France et l’Espagne, Walsh et Fechter rappellent que dans un contexte postcolonial, les « anciens colons » sont généralement la plus grande communauté occidentale vivant dans le pays et qu’ils représentent et influencent l’image qu’ont les nationaux (ex-colonisés) de l’Occidental (Walsh et Fechter, 2012, p : 11). C’est-à-dire que dans une certaine mesure, les privilèges du Français et de l’Espagnol au Maroc seront également accordés à l’Italien ou au Grec, puisque les Marocains projettent l’image des premiers sur ces derniers.

3. 1. Des esprits et des corps colonisés

Dans son ouvrage « *Peau noire, cheveux crépus. L’histoire d’une aliénation* », Juliette Sméralda (2004) analyse la pratique de la décoloration de la peau, ainsi que celle

du défrisage, chez les populations africaines et afro-descendantes, au prisme de l'histoire de l'esclavage et de la colonisation. Selon la sociologue martiniquaise, « dans les sociétés de peuplement et d'immigration - anciennement colonisées ou subissant encore la domination d'une culture exogène-, la position sociale des groupes en présence est un héritage de leur histoire et d'un conditionnement social différencié ». Ainsi, les rôles sociaux et la hiérarchie sociale dans ces sociétés sont déterminés par l'appartenance au groupe dominant (les descendants des colons) ou au groupe dominé (les descendants des « colonisés ») (Sméralda, 2004, p. 284-285).

Cette hiérarchie de pouvoirs, issue de la colonisation et de l'esclavage, qui place les anciens colons (et maitres d'esclaves), les « Blancs », dans une position de supériorité, va jusqu'à pousser les peuples « dominés » à utiliser des « pratiques esthétiques d'emprunt ». C'est-à-dire à dénaturer leur corps pour le faire ressembler davantage à celui des Blancs, et sans pour autant saisir de manière consciente le mécanisme qui opère lorsqu'ils se blanchissent la peau ou défrisent leurs cheveux : « Le choix de se "blanchir" et de se décrêper les cheveux légitime, implicitement, le modèle blanc occidental en tant que supérieur, en tant que modèle à imiter » (Sméralda, 2004, p : 282).

La mondialisation culturelle et le modèle de développement capitaliste, dominés par l'Occident, jouent bien entendu également un rôle dans ce phénomène.

L'influence de l'industrie des cosmétiques renforce, par le biais des médias, ce complexe corporel des colonisés, puisqu'ils créent des besoins à l'international en poussant les personnes non-blanches à utiliser des cosmétiques qui ne sont pas fait initialement pour eux et pour leurs spécificités physiques et corporelles, mais pour ceux des populations blanches (Sméralda, 2004). « L'esthétique occidentale impose sa tyrannie à des sociétés exogènes qui, moins médiatisées, le sont cependant assez pour imposer à des populations défavorisées les images récurrentes de visages blancs qui affichent dans l'aisance, le luxe et le bien-être, des corps sains et bien nourris ; des cheveux lisses "qui volent au vent", portés par des peaux "éclatantes" de "transparence" » (Sméralda, 2004, p : 289).

Le corps est, bien entendu, un signe de statut très fort symboliquement, étant donné qu'il n'est « jamais dissocié de la personne même de celui qui l'habite »

(Boltanski, 1971, cité par Sméralda, 2004, p : 232). Ainsi, ressembler davantage au Blanc, c'est améliorer son statut et son positionnement hiérarchique social.

Selon Rist (2004, p. 465-482), le « développement » est un produit de l'imaginaire occidental, qui prend pour hypothèse erronée la possibilité d'une croissance à l'infini et généralisable à l'échelle mondiale et qui fracture le monde en séparant les Occidentaux du reste du monde « en développement ». Rist prévient : « Le "développement" ne peut advenir qu'en prélevant sans cesse de nouvelles ressources énergétiques qui ne sont pas inépuisables : ainsi, loin de réaliser l'abondance promise, la croissance économique ne peut conduire qu'à la pénurie généralisée. » Ainsi, ces « pays en développement » participent à la société de consommation capitaliste, sous l'hégémonie occidentale, ce qui explique que beaucoup de produits conçus par et/ou pour les Occidentaux, soient vendus dans lesdits pays en développement.

Cela explique pourquoi dans des pays non-occidentaux, n'ayant pas connu l'histoire de l'esclavage et de la colonisation occidentale, les canons esthétiques occidentaux soient également en vigueur, poussant notamment les femmes à se blanchir la peau. Sméralda cite Toshi Kosakai (2002) qui étudie la « desasiatisation » ou le « vouloir être blanc » chez les Japonais. Dès l'antiquité, les Japonais auraient entamé cette « Aryanisation » en raison de l'influence de la civilisation grecque, puis plus tard de la culture occidentale (Smeralda, 2004, p : 191).

Et ce « refus de la négritude » chez les peuples antillais touche davantage les femmes, puisque la société attend d'elles une soumission plus forte aux normes de beauté en vigueur, les poussant à renier leur génétique en se défrisant chimiquement et de manière permanente les cheveux et en se blanchissant la peau pour se rapprocher de cet idéal de beauté blanc. Par ailleurs, les femmes seraient plus susceptibles de suivre les modes en raison de la position sociale inférieure qu'elles ont occupée à travers l'histoire et qui les pousse à rechercher une « forme d'existence validée partout et approuvée par tous » (Sméralda, 2004, p : 193).

Le Maroc a vécu une histoire relativement similaire à celle des Antilles, étant un pays anciennement colonisé par la France et l'Espagne et ayant également accueilli des centaines de milliers d'esclaves (3 millions selon d'autres sources), provenant d'Afrique

Subsaharienne selon les estimations de l'article« *Histoire : au royaume des esclaves*[114] » du magazine marocain Tel Quel (2014).

Par ailleurs, le peuple marocain est également un peuple métissé du point de vue génétique, en raison des diverses colonisations, migrations et de l'arrivée des esclaves. Cette étude sur le peuple antillais peut donc nous aider à comprendre, dans une certaine mesure, en raison des similitudes entre les deux peuples, la « mise sur un piédestal » des migrants nord-méditerranéens au Maroc.

Bien entendu, les Antillais descendent, dans une plus forte proportion, des esclaves africains, que les Marocains[115]. Toutefois, les centaines de milliers, voire millions d'esclaves provenant d'Afrique subsaharienne, comme mentionnés plus haut, qui sont restés au Maroc, se sont mélangés à la population marocaine. L'ouvrage « *Black Morocco : A History of Slavery, Race, and Islam* » de l'historien Chouki El Hamel (2012) retrace l'histoire des peuples noirs au Maroc et la manière dont l'arrivée d'esclaves subsahariens a entrainé un métissage, puisqu'il était courant que les femmes esclaves soient exploitées sexuellement. Ce métissage était présent dans toutes les sphères de la société, y compris dans la famille royale, puisque plusieurs des sultans de l'histoire du Maroc étaient des métis, nés d'une mère esclave d'Afrique subsaharienne[116] (El Hamel, 2012, p : 50).

Ainsi les deux sociétés ont connu la colonisation, l'esclavage et le métissage, bien que dans le cas des Antilles, la proportion d'esclaves venus d'Afrique subsaharienne était plus importante dans le métissage qu'au Maroc. Cela nous permet de tenter une comparaison tout en sachant qu'il s'agit de deux pays différents, à l'histoire bien distincte, mais comportant quelques points communs sur lesquels la comparaison peut porter.

---

[114] Tel Quel (2014). Histoire : au royaume des esclaves. https://telquel.ma/2014/09/06/histoire-au-royaume-esclaves_1415351

[115] Selon Verrand (2019), « Suivant les îles, la population blanche avoisine à peine plus de 50 % vers 1660, 30 % vingt ans plus tard, avec le développement sucrier, et ne représentera plus que 10 % à 13 % de la population totale à la veille de la Révolution. »

[116] Étant donné qu'il s'agissait d'une société patriarcale, tout descendant d'un homme libre était considéré comme libre, puisque la paternité primait sur la maternité. Ainsi, tous les enfants nés de ces unions forcées étaient des enfants libres, et leur mère acquérait un statut spécial en tant qu'esclave mère d'enfant libre (Umm-al-walad), qui lui permettait notamment d'accéder automatiquement à la liberté lors du décès de son maître.

L'observation participante m'a permis de constater que la plupart des Marocaines ayant les cheveux naturellement bouclés, frisés ou crépus, utilisent également toutes sortes de défrisages pour raidir leurs cheveux; et que les crèmes blanchissantes se vendent plutôt bien au Maroc.

Cette « supériorité » prêtée aux Occidentaux blancs, dans l'imaginaire marocain, ainsi que cette tendance à vouloir « ressembler aux Blancs », résulte d'une hiérarchie, au sein même des Marocains, qui accorde une place supérieure, et prête une beauté supérieure, à ceux qui ressemblent à ces Occidentaux, physiquement, et par les qualités qu'ils ont supposément.« *Jiti b'hal chi nasrani* », c'est-à-dire, « tu ressembles à un chrétien » et « *jiti marroki* », ou « tu ressembles à un Marocain » seraient les deux extrêmes de « l'échelle de l'évaluation esthétique à la marocaine »[117].

Encore une fois, il serait intéressant de mentionner ma position de chercheuse et ma relation à mon sujet, en ce qui concerne ce point. Ayant des cheveux frisés de type africain, dès que je mettais un pied dans la rue, lors de ce terrain au Maroc, des passants de sexe masculin me traitaient de « mal coiffée », « d'ébouriffée », ou encore me conseillaient d'acheter une brosse à un dirham pour raidir cette afro qu'ils considéraient comme honteuse, car trop éloignée des critères esthétiques occidentaux. Lors de mon retour au Maroc, en 2012, j'avais ressenti une « pression sociale capillaire » telle, que j'avais cédé, me défrisant les cheveux, pour ensuite entamer, pendant mon terrain, un réel combat intérieur contre cette pression en revenant à ma nature de cheveux véritable. C'est ce parcours personnel de résistance contre la négrophobie et le sexisme, qui a coïncidé avec mon terrain, et qui m'a orientée vers les ouvrages de Juliette Sméralda.

3. 2. Une « haine de soi » marocaine au profit de l'Occidental

Dans un dossier du magazine marocain Tel Quel, nommé *Pourquoi le Marocain ne s'aime pas?* (2012), cette question de la valorisation de l'Occidental au détriment du Marocain est mise en lumière. En effet, l'article dénonce une « haine de soi » marocaine, comme en témoigne, à titre d'exemple, l'expression « *Khal erras* » ou « tête brune » qui

[117] Telquel.ma. « Enquête. Pourquoi le Marocain ne s'aime pas ». Consulté le 2 août 2020. https://telquel.ma/2012/08/29/enquete-pourquoi-le-marocain-ne-saime-pas_1488?fbrefresh=3.

désigne péjorativement les Marocains, généralement bruns, contrairement aux Occidentaux qui auraient des « têtes blondes » ; ou encore l'expression dévalorisante « les Marocains ne changeront jamais » souvent employée lors d'un différend avec un compatriote[118].

Le Nord-Méditerranéen, quant à lui, inspire très certainement des stigmates positifs, dans l'imaginaire collectif marocain, qu'il serait intéressant de relever. Par exemple, on entend souvent dire au Maroc que les Occidentaux sont travailleurs, honnêtes, efficaces, etc…

Selon le sociologue Abdessamad Dialmy, « On préfère au Marocain un Français ou un Allemand, plus compétents et honnêtes. Il peut arriver qu'un Marocain soit compétent mais ça ne suffit pas, on se dit que sa parole ne sera pas tenue, que sa ponctualité et son rendement ne sont pas garantis »[119].

3. 3. Des migrants subsahariens souffrant de discrimination réelle

Il est intéressant de comparer cette valorisation de l'Occidental(e), qui représente l'ancien(ne) colon(e), avec la perception d'un autre groupe de migrants différents, les migrant(e)s d'Afrique Subsaharienne, dans l'imaginaire marocain ; ceux(elles) qui sont communément appelé(e)s au Maroc « *azzi(a)* », terme désignant leur couleur de peau de manière négative (que l'on pourrait comparer au terme « nègre »), voire « *Abd* » qui signifie littéralement « esclave » (Timera, 2011, parag. 11-12).

Le subsaharien est stigmatisé dans une certaine mesure, puisqu'on l'associe d'une part, à l'immigration clandestine notamment (et souvent à la mendicité, à la prostitution et au crime), d'autre part à la couleur différente de sa peau, puisque lors d'incidents racistes, il se fait traiter de « nègre », voire « d'esclave »[120].

---

118 *Ibid.*
119 *Ibid.*
120 Ba, Bassirou, Slate Afrique, « Dans la peau d'un noir au Maroc ». En ligne : http://www.slateafrique.com/89415/recit-du-racisme-ordinaire-envers-les-noirs-au-maroc-bassirou-ba (page consultée le 17 Juillet 2014).

L'histoire de l'esclavage au Maroc est effectivement encore fraiche dans les mémoires, puisque cette pratique a pris fin tardivement au Maroc, au début du XXème siècle seulement (El Hamel, 2012, p : 4).

Dans un dossier du magazine d'histoire marocain Zamane, « *Aux origines du racisme au Maroc* », les auteurs explorent l'origine du racisme au Maroc, notamment celui subi par les Subsaharien(e)s mais également celui que les Juifs(ives) marocain(e)s et les Amazigh ont subi et subissent encore. Un premier article du dossier *racisme ancien, racisme moderne*[121], explique au sujet du « racisme ancien », que « dans un pays où l'islam a été la religion dominante, il était tout à fait admis de considérer les Noirs comme des êtres inférieurs, destinés à être des esclaves et des servants ». Un courant de pensée promu à travers les écrits du célèbre historien Ibn Khaldoun. En effet, toujours selon l'article, paradoxalement, bien que les textes coraniques de l'islam ne fassent aucune différence entre les « races », « l'esclavage a été intégré dans la culture marocaine et maghrébine ». Des théologiens allant même jusqu'à utiliser un récit biblique selon lequel le fils du prophète Noé aurait reçu une malédiction paternelle qui aurait voué sa descendance « à être noire de peau et à devenir les esclaves de leurs cousins ». L'article se propose d'expliquer le racisme que subissent aujourd'hui les immigrant(e)s subsaharien(e)s au Maroc par cette histoire d'esclavage et de racisme négrophobe au Maroc.

Le processus de stigmatisation contribue à la construction de catégorisations ethniques et raciales qui nourrissent l'altérité, l'image de « l'autre ». Les stigmates peuvent être physiques, relatifs au caractère, ou encore à la race, la nationalité ou la religion (Andréa et Tripier, 2008, p : 59-61). Dans le cas des migrants subsahariens, la couleur de peau constitue le stigmate qui nourrit l'altérité chez les Marocains.

Notons que les migrant(e)s nord-méditerranéen(e)s enquêté(e)s s'étonnent souvent de la négrophobie qu'ils (elles) constatent au Maroc et qu'ils comparent au traitement positif qu'eux-mêmes, également migrant(e)s, reçoivent de la part des Marocain(e)s.

Par exemple, Alejandra, migrante espagnole, directrice commerciale de 30 ans, ayant grandi dans une famille très cultivée et ouverte au monde et ayant eu la chance de

[121] Abdellah Tourabi, "Racisme Ancien, Racisme Moderne," Zamane, November 2013.

faire beaucoup de voyages durant son enfance, ressent un malaise lorsqu'elle sort avec ses amies, migrantes subsahariennes, et qu'elle « se fait draguer ». C'est-à-dire que le harcèlement sexuel qu'elle subit comporte des mots provenant du registre du désir sexuel, tandis que ses amies subissent des remarques gravement négrophobes :

> *A: Ah une chose que ça m'a étonnée avec tout le respect que c'est un peu mauvais, c'est le racisme que vous les Marocains vous avez vers les Blacks. Les Noirs. J'ai beaucoup de copines camerounaises et de Côte d'Ivoire ici au Maroc. Et c'était incroyable des fois j'étais en train de marcher avec elles, ils me regardaient à moi comme ça pour me draguer et à elles j'ai entendu dire "esclave". Plusieurs fois. Je te raconte pas.*
> *S: En français ou en arabe ?*
> *A: Non non pas en arabe, en français en plus.*
> *S: (choquée) en français ?*
> *A : Ouais. J'ai une autre copine black, ils lui ont jeté même des tomates dans la rue.*
> *S: Tu rigoles ?*
> *A : Je ne rigole pas, sérieux. Donc moi aussi je ne savais pas. Et je ne savais pas non plus que les Marocains des fois ils ne s'appellent pas Africains. Ils disent comme quoi…*
> *S : (ton moqueur) Ben oui, on est en Europe ici ! Tu vois bien qu'ici c'est pas l'Afrique.*
> *A : Ouais. C'est ça donc c'est des choses qui…*
> *S : Le pire c'est qu'on a tous du sang noir, presque tous les Marocains ou la plupart.*
> *A : Ben oui.*
> *S : Regarde mes cheveux, regarde mes traits, enfin on est tous … les gens sont foncés de peau, la plupart des Marocains...*
> *A : Exactement. Et pourquoi tu veux être Européenne en plus ? N'importe quoi, les Européens on est des connards aussi.*
> *S : (Rires.) Il faut respecter tout le monde*
> *A : Il faut respecter tout le monde c'est ça. Pour moi la question au début qui nous étonnait c'était … Tu parles à un Marocain, tu dis tu es Africain, il dit "non non c'est lui l'Africain".*
> *S : C'est vraiment triste !*

Cet extrait d'entretien illustre bien à quel point les divers groupes ethniques et de migrants occupent des positions différentes dans la société marocaine, selon l'histoire des rapports de pouvoirs entre les peuples dont ils sont issus.

Les Marocain(e)s préfèrent d'ailleurs se marier avec un(e) Français(e) non musulman(e) plutôt qu'avec un(e)Sénégalais(e) musulman(e), comme le montre une enquête réalisée en 2016 (Therrien *et al.* 2016). Étant donné la très grande importance de

la religion dans la société marocaine, cela montre à quel point les considérations ethnico-raciales, notamment celles relatives à la couleur de peau dans le choix d'un(e) conjoint(e)sont encore plus fortes que la religion, qui pourtant est omniprésente dans la société marocaine.

3. 4. L'histoire coloniale s'inverse et les rôles changent

Cette position sociale privilégiée accordée aux individus issus des anciennes puissances coloniales, migrant vers les anciennes colonies, que Kanna (2014, cité par Walsh, 2018, p : 11) qualifie de « hiérarchie néo-coloniale », a été permise par l'impérialisme européen qui a débuté à la fin du XIXème siècle. Cependant, comme évoqué précédemment, les Amazigh arabisés ont également colonisé, pendant le moyen âge, une partie de l'Europe, Al Andalus, pendant près de 8 siècles, créant, selon William Montgomery Watt (1972, cité par König, 2015, 471-486), un complexe d'infériorité européen à l'égard des arabo-musulmans durant l'histoire médiévale : « Confrontés au territoire immense du monde arabo-musulman, à sa prospérité, sa technologie et son sentiment de supériorité religieuse et culturelle, les chrétiens de l'Europe cherchaient refuge dans leur religion et dans une image déformée de l'islam » (König, 2015, p : 471 à 486, parag. 7). Ainsi, l'histoire se répète, mais les rôles ont changé.

3. 5. Premiers colons et deuxièmes colons

Rappelons également que les Français et les Espagnols n'ont pas été les premiers colons au Maroc. Comme nous l'avons vu, plusieurs peuples ont, dans le passé, colonisé la région géographique qui constitue aujourd'hui le Maroc. Avant ces nations européennes, les Arabo-Musulmans ont colonisé et islamisé dès le VIIème siècle[122] les Amazigh, peuples autochtones marocains, accordant aux chrétiens et aux juifs le droit de pratiquer leur foi et forçant les polythéistes à se convertir. L'Arabe étant le premier colon (si l'on s'en tient à l'histoire plus ou moins récente, puisqu'il y a également eu une colonisation romaine qui a disparu de l'imaginaire marocain contemporain), il a été au

[122] Telquel.ma. « Histoire. Le Maroc avant l'islam ». Consulté le 30 juillet 2020. https://telquel.ma/2012/08/12/histoire-le-maroc-avant-lislam_1084?fbrefresh=3.

sommet de la hiérarchie symbolique des races, dans l'imaginaire marocain, jusqu'à ce que le Français prenne sa place, le reléguant en seconde position.

Pour en revenir à la discrimination positive dont jouissent les Nord-Méditerranéens au Maroc, presque tous les enquêtés ont mentionné, souvent spontanément et parfois en réponse à la question, des traitements de faveurs et la mise sur un piédestal symbolique. Il y a tout d'abord un avantage indiscutable sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, ils bénéficient également de privilèges indéniables dans l'espace public : restaurants, administrations, etc... Enfin, leur « blanchité » et leur statut d'Occidental a également un impact dans le domaine de l'amour et de la sexualité. Comme nous le verrons plus longuement dans le chapitre sur les jeunes migrants célibataires, ce sont des partenaires amoureux ou sexuels idéalisés par les Marocains.

3. 6. Une attirance marocaine pour les blancs

En ce qui concerne le domaine amoureux, étant donné cette hiérarchie néocoloniale (Kanna, 2014, cité par Walsh, 2018, p : 11), qui place le « Blanc » en situation de supériorité, cela fait de nos migrants nord-méditerranéens des partenaires amoureux ou sexuels idéaux, supérieurs aux éventuels partenaires marocains. Ils ont donc un avantage très important sur le « marché amoureux ».

Dans son ouvrage « *Peaux noires, masques blancs* », Fanon consacre un chapitre à l'attirance qu'ont les Antillaises pour les hommes blancs et si possible blonds aux yeux bleus, afin de s'éloigner de leur négritude en « choisissant le moins noir » car il faut « blanchir la race » (Fanon, 1952, p : 446 sur liseuse). Un autre chapitre est consacré à l'attirance qu'ont les hommes antillais pour les femmes blanches, car « en m'aimant, elle me prouve que je suis digne d'un amour blanc. On m'aime comme un Blanc. Je suis un Blanc ». (Fanon, 1952, p : 702 sur liseuse).

Encore une fois, il est possible de faire un parallèle entre les sociétés antillaises et la société marocaine sur ce point, puisque les deux peuples ont vécu à la fois la colonisation et l'arrivée massive d'esclaves issus d'Afrique Subsaharienne. Toutefois, il est important de rappeler à nouveau que l'histoire de ces deux régions est totalement différente et que l'apport d'esclaves subsahariens et leur proportion dans la population totale a été beaucoup plus importante dans les Antilles qu'au Maroc.

Je ne m'étalerai pas plus sur ce sujet, puisque j'y reviendrai plus longuement dans le chapitre sur les jeunes migrants célibataires.

3. 7. Des privilèges professionnels

En ce qui concerne les privilèges dans la sphère professionnelle, les Nords-Méditerranéens sont considérés, dans l'imaginaire marocain, comme étant plus compétents que les Marocains.

Le Renard, dans son étude des migrants français à Dubaï établit des liens entre l'histoire de la colonisation et la construction, dans l'imaginaire des Dubaïotes, des compétences comme étant nécessairement occidentales et provenant de l'Occident, ce qu'elle qualifie de « colonialité du savoir » (Le Renard, 2019, p. 55-79, parag. 12).

La même étude révèle que les Occidentaux à Dubaï occupent toujours des postes à plus grandes responsabilités et des salaires bien plus élevés que ce qu'ils auraient eu dans leurs pays d'origine (Le Renard, 2019, p : 55-77).

Effectivement, dans les multinationales présentes dans les anciennes colonies, la race et l'ethnicité continuent, comme pendant l'époque coloniale, à déterminer les capacités professionnelles qui seront attribuées : les Blancs étant vus comme les experts qui bénéficieront de postes à plus hautes responsabilités et à des rémunérations conséquentes, alors que les locaux, non-blancs, ne bénéficieront pas de ces privilèges, occupant les postes plus bas hiérarchiquement et avec des rémunérations moindres (Leggett, cité par Fechter et Walsh, 2012, p : 16).

Mes enquêtés n'ont pas forcément un salaire plus élevé que celui qu'ils auraient eu en Europe, en tout cas à poste similaire ; mais ils bénéficient indéniablement de postes à responsabilités plus élevées plus tôt dans leur carrière Ce qui est en soi un avantage prometteur pour le reste de leur carrière.

Parcourons quelques extraits d'entretien, qui démontrent cette discrimination positive, due à la « hiérarchie néocoloniale » (Kanna, 2014, cité par Walsh, 2018, p : 11).

Alain, prothésiste français, fin de la vingtaine, a remarqué qu'on lui accordait une grande confiance, comparativement à celle qui était accordée aux Marocains, que ce soit au niveau professionnel ou dans les commerces:

S : Et sinon tu as jamais ressenti que tu étais par exemple favorisé, au contraire ?

A : Favorisé ? Euh je saurais pas dire si c'est parce que je suis Occidental, je sais que la gérante, ma boss, m'a fait très vite confiance au niveau du fait d'avoir les clefs de la boite, de manière assez spontanée, assez rapidement. S'il y avait un problème au niveau de l'ouverture fermeture de la boite, j'ai été très vite celui qui avait les clefs. Mes autres collègues, je n'avais pas le droit de leur donner. Je sais pas si c'est ça ou si c'est une question de personne. Mais y'a aussi des fois où j'ai senti une… un privilège. Oui y'a souvent un apriori positif, notamment dans certaines activités. Par exemple, j'avais l'impression… on a fait plusieurs fois du paintball, et j'avais l'impression que la surveillance vis-à-vis de notre groupe, on était un groupe de Français, d'étrangers, était moins importante que vis-à-vis des groupes autour de nous. L'explication était aussi beaucoup plus rapide, mais pas méchamment, c'était pas un reproche, mais j'ai l'impression qu'on supposait qu'on allait comprendre plus vite le truc. Alors je veux pas m'avancer trop non plus, mais je vois pas pourquoi parce que le risque était le même, on aurait très bien pu se prendre une balle dans l'œil aussi, et les gens n'étaient pas spécialement… C'était très simple, enfin. Mais les explications sont allées beaucoup plus vite et peut être parce qu'ils supposaient qu'on l'avait déjà fait en France. J'ai pas d'autre exemple. Mais ce que tu dis au niveau de privilèges, chai pas…
S : Je pose la question parce que je l'ai entendue quelques fois, certaines personnes me l'ont dit, donc…
A : Ah ouais ! Au niveau… Je viens de réfléchir. Par exemple, y'a aussi un autre aspect ici, c'est qu'il y a une confiance beaucoup plus importante. Je trouve. Parfois, souvent. Notamment au niveau des commerçants qui vont me faire beaucoup plus confiance au niveau de l'argent ; ils vont dire beaucoup plus facilement : « Oui, tu paieras plus tard », ou quelqu'un que tu as vu une fois, mais il sait que t'habites là ou il sait que tu travailles là, et du coup il va dire : « Non, c'est bon la prochaine fois tu paies ». En France, ça c'est des choses qui se font beaucoup moins, je pense. Y'a une méfiance beaucoup plus importante vis-à-vis de ça, mais je crois que ça c'est culturel, c'est pas du tout vis-à-vis du fait qu'on est occidental
S : Donc ce serait la même chose avec un Marocain.
A : Ouais je pense. En tout cas je vois pas pourquoi ce serait différent.

Bien qu'Alain ne semble pas sûr de la raison pour laquelle on lui accorde beaucoup de confiance, hésitant entre une réelle discrimination positive ou d'autres raisons comme la culture locale ou sa personnalité qui inspire confiance, la fréquence à laquelle les enquêtés ont eu des expériences similaires et la connaissance de la culture locale ne laissent aucun doute. Il s'agit bien de discrimination positive due aux préjugés positifs à l'endroit des migrants nord-méditerranéens au Maroc.

Mathieu, cadre français de 35ans, issu de la bourgeoisie parisienne, me confie spontanément, sans que je pose la question, qu'il se sent privilégié dans ses rapports avec les Marocains :

> *M : Franchement moi je suis traité dans les restaurants et dans les bars, mais… mille fois mieux que le Marocain moyen, je te jure. Ça m'est arrivé ici, le propriétaire du restaurant vient me voir et me demande si ça va bien. Il a pas posé la question à tout le monde ! Il est venu me voir moi. Une fois à un endroit, un Marocain n'avait pas assez d'argent, il lui a dit je vais aller chercher l'argent… Moi ça m'est arrivé deux fois, parce qu'ici les cartes bleues c'est un peu compliqué. Il m'a dit tu reverseras, pas de problème. J'ai vraiment très souvent l'impression d'être privilégié. Et j'ai pas l'impression que ce soit subjectif. J'ai l'impression qu'on me… des fois je vais dans une plage privée, j'avais l'impression qu'on prenait soin de moi plus que les autres, que les gens étaient plus attentionnés pour moi. Et j'ai rien demandé. C'est comme ça. Plusieurs fois j'étais assis et les gens venaient « Est-ce que ça va ? Est-ce qu'il y'a besoin de quelque chose ? » Ils le font pas à tout le monde. J'observe beaucoup.*

Ainsi, Mathieu, qui se dit très observateur, est en mesure de remarquer que les attentions particulières dont il fait l'objet dans les restaurants ne sont pas offertes aux Marocains. Par ailleurs, l'anecdote qu'il raconte au sujet du problème de « carte bleue », lorsqu'on lui a fait confiance pour payer plus tard, alors que cette proposition n'avait pas été faite à un Marocain ayant eu le même problème, fait écho avec le préjugé mentionné précédemment, selon lequel les Nord-Méditerranéens seraient plus honnêtes que les Marocains[123].

Chloé, Française de 38 ans, enseignante dans une école française, a également vécu des privilèges en tant que française au Maroc, notamment dans les administrations :

> *S : Est-ce qu'au contraire y'a des fois de la discrimination positive ou des…*
> *C : Un peu ouais. Par exemple… C'est à la préfecture, alors c'est pas par rapport au Marocains, mais par rapport… y'a vachement de… de Blacks, à la préfecture pour les papiers aussi. Tous les Africains qui viennent chai pas de Côte d'Ivoire ou de je ne sais où. Eux, par contre, les pauvres, sont mal reçus. Quand moi chui là avec autour de moi que des Africains, je sens tout à fait une discrimination positive. Ah c'est la Française, vas-y passes, eh la Française, vas-y fais ça, eh la Française vas-y pendant que tous les autres attendent toute la journée. Avec eux par contre ils sont pas très sympas. Voilà, c'est vrai ça je ressens le racisme qu'il y a envers les Blacks mais…*

---

[123] Tel Quel, 2012, « Enquête. Pourquoi le Marocain ne s'aime pas », en ligne : http://telquel.ma/2012/08/29/enquete-pourquoi-le-marocain-ne-saime-pas_1488 (page consultée le 21 juillet 2014).

S : C'est vrai, ça se sent ?
C : Oui. Même ma nounou Ivoirienne me dit… elle est pas toujours bien reçue. Après le racisme existe dans tous les pays hein. Mais en tout cas pour nous non et en effet, une discrimination positive oui, dans certains cas même par rapport aux Marocains, chai pas pourquoi. Mais c'est vrai que parfois on profite du fait d'être Français, quoi.
S : D'accord, dans quel….
C : Je saurais pas dire dans quelle situation, mais je sais que parfois ça a des avantages. D'être une femme déjà, Française,
S : Une femme, ça a des avantages au Maroc ? Lesquels ? (rires)
C : Parfois si, pour certaines situations où on a besoin de passer devant, euh chai pas, avec les policiers et tout ça, ça aide (rires).
S : Ah d'accord ! C'est-à-dire que tu as l'impression qu'avec les policiers, si tu es une femme, c'est…
C : C'est plus facile … il te laisse plus facilement passer quoi. Ou ils arrêtent moins. Mais bon, non y'a aucune forme de racisme au contraire, moi je trouve qu'on est très bien accueillis ici, les gens on sent que… enfin, y'a des bonnes relations entre les Français et les Marocains. Donc c'est pas du tout une difficulté quand on arrive ici. Au contraire. On est très bien accueillis et tout le monde est toujours prêt à aider, même on demande un renseignement dans la rue, les gens vont nous conduire à l'endroit où … alors que ça, ça se voit pas partout.

Encore un autre exemple où le migrant est conscient de sa situation privilégiée par rapport aux migrants originaires d'Afrique Subsaharienne. D'après le ressenti de cette migrante, le fait d'être une femme, en plus d'être Française, donnerait encore plus de privilèges dans certaines situations, par exemple après une arrestation policière mineure sur la route, pour éviter une contravention. Selon l'approche intersectionnelle, le racisme et le patriarcat s'entre-influenceraient pour produire des expériences particulièrement discriminatoires pour les femmes migrantes (Crenshaw et Bonis, 2005, parag. 4). Dans ce cas bien précis, si l'on en croit cette migrante, cela produirait une certaine discrimination positive. Comme nous le verrons dans un autre chapitre, le fait d'être une femme migrante nord-méditerranéenne suscite également des situations vécues comme étant négatives.

Flora, migrante française, responsable commerciale de 33 ans, est consciente d'avoir bénéficié d'un privilège en tant que Française pour trouver un emploi au Maroc, grâce à la représentation très positive des Français dans l'imaginaire marocain.

S : D'accord. Donc ici tu as eu plus d'opportunités que tu n'en aurais eues...
F : Beaucoup plus et plus rapidement. En France, les gens te foutent dans des cases. Ici aussi un peu. Mais je suis dans la « bonne case ». En France t'es jeune,

t'es une femme, au départ c'est dur de trouver du boulot ; c'est dur d'avoir des postes à responsabilité, intéressants, bien payés, avec le coût de la vie qui est énorme. Ici, moi à moins de 30 ans, j'avais 3 personnes à diriger, j'avais jamais dirigé d'équipe. On m'a fait confiance, le fait d'être Française c'est clair que c'est un énorme plus.
S : Tu ressens que c'est un plus par rapport à des Marocains ? Dans quel sens ? Dans le sens où on va te faire plus confiance ? Ou...
F : Ouais je pense. Déjà tu maitrises très bien la langue, c'est ta langue maternelle, tu vois même si la plupart des Marocains la maîtrisent bien mais ne serait-ce qu'à l'écrit, moi c'est mon métier, c'est la com'. Donc je suis littéraire, je sais écrire, mais ouais je pense que t'as un... encore l'espèce de prestige du Français, il a fait des grandes études, tu marques Sorbonne sur ton CV, toute suite les gens ça leur parle. C'est toujours mieux que de faire la fac d'Oujda. Je dis n'importe quoi, je veux pas être péjorative ou quoi que ce soit, mais y a encore ce prestige du Français qui a fait des grandes études. Alors tant mieux pour moi, c'est un peu dégueulasse quand même, y a encore un déséquilibre entre les étrangers et les Marocains. A compétences égales, en tout cas, sur le même type de poste, en tant qu'étranger on est mieux payé que les Marocains.

Une fois de plus, d'après cet extrait d'entretien, l'apriori marocain selon lequel les Nord-Méditerranéens seraient plus honnêtes, plus compétents[124] semble résulter en une plus grande confiance des Marocains envers ces groupes de migrants. Grâce à cette confiance inégale qui est accordée aux Nord-Méditerranéens par les Marocains, Flora a bénéficié de privilèges à l'emploi et dans sa vie professionnelle, gravissant les échelons beaucoup plus rapidement que si elle vivait en France ou que si elle était Marocaine. Bien entendu, les « étrangers » dans l'extrait d'entretien font référence aux migrants occidentaux, puisque les autres groupes de migrants ne bénéficient pas des mêmes privilèges.

Clémentine, Française, la trentaine, spécialisée en marketing, est également consciente de son positionnement hiérarchique symboliquement élevé en tant que « Blanche » :

C : Ouais, en général y'a un traitement de faveur. Comme on est Français on rentre partout, vu qu'on est Blancs, on rentre partout.
S : C'est-à-dire ? Dans les restaurants….
C : Ouais, on sent qu'on est les bienvenus, aussi dans les supermarchés. On voit que les gens font un peu attention. C'est ridicule ! C'était vrai aussi en Chine et c'était très vrai en Afrique, c'était pire au Cameroun.

[124] Tel Quel, 2012, « Enquête. Pourquoi le Marocain ne s'aime pas », en ligne : http://telquel.ma/2012/08/29/enquete-pourquoi-le-marocain-ne-saime-pas_1488 (page consultée le 21 juillet 2014).

Ayant déjà fait l'expérience de plusieurs migrations précédentes, Clémentine s'est habituée à ce « traitement de faveur » qui lui est accordé, pour être « Blanche » et Occidentale, dans les pays dits du Sud.

Adeline, Française de 40 ans, a suivi son mari en expatriation tout en poursuivant sa carrière en maîtrise d'ouvrage dans le secteur bancaire, avant de s'orienter vers la broderie et l'entreprenariat à temps partiel, après la naissance de son premier enfant. Elle parle spontanément de la facilité avec laquelle elle obtient des documents de la part de ses collègues masculins, comparativement à la difficulté pour les femmes marocaines d'obtenir ces mêmes documents:

> *A : C'est vrai que j'avais des méthodes de travail où j'obtenais les choses alors que mes collègues femmes marocaines n'obtenaient pas les mêmes choses que moi.*
> *S : Comment ça ?*
> *A : Par exemple, quand j'ai besoin d'une réponse du service informatique sur un sujet, j'envoyais un mail ; si mon mail n'aboutissait pas, c'était suivi d'un coup de téléphone. Après, si le coup de fil n'aboutissait pas, j'allais dans le bureau de la personne pour avoir ma réponse. Mes copines, mes collègues marocaines envoyaient un email et attendaient la réponse. Moi j'obtenais plus rapidement des réponses, mais ça demande beaucoup d'énergie et de temps. Peut-être aussi effectivement… et ça je m'en suis rendu compte par la suite. Sur le coup, ça m'avait un petit peu frappée, mais j'ai réussi à comprendre par la suite. C'est qu'effectivement, en tant qu'Européenne, les gens réagissent différemment avec vous.*
> *S : Ok donc vous sentiez que…*
> *A : On a plus facilement des réponses que les dames marocaines. Par exemple dans les réunions c'est sorti. Ma responsable avait convié tout le monde pour s'exprimer sur le fonctionnement de l'équipe. Ma collègue marocaine a dit : « Oui, y'a du favoritisme ! ». J'ai pas compris tout de suite ; j'étais pas forcément visée, mais je me suis sentie visée parce que j'étais la seule Européenne dans le lot. Un collègue a dit oui il y'a de la … un complexe d'infériorité par rapport aux Blancs. Comme nous on est Européens, on nous donne plus facilement des réponses qu'aux Marocains.*
> *S : Est-ce que vous ressentez ça en général, à part le fait que votre collègue l'ait dit ?*
> *A : Ben oui, non,… des fois, quand on est Européens c'est plus compliqué d'obtenir des choses que quand on est Marocains. Ça dépend du contexte. Mais c'est vrai que dans le milieu professionnel, si on veut avoir une ramette de papiers pour l'imprimante, on va voir l'assistante ; elle le donne plus facilement qu'à une personne du même service qui est marocaine. Par contre, dans la vie de tous les jours, c'est pas le cas ; des fois les Marocains arrivent à se débrouiller dans l'administration plus facilement que nous. Cela dépend du contexte. Mais*

dans le boulot effectivement je dépensais beaucoup d'énergie pour avoir une réponse. Que j'obtenais au final parce que je ne lâchais pas. Et à force de ne pas lâcher, ils me la donnaient. En discutant avec d'autres personnes qui bossent avec des Marocains, ils me disent : « Oui, on a plus facilement, il faut l'avouer ». Ce qui est peut-être moins le cas aujourd'hui ; ça c'était y'a 6 ans déjà. Donc ça montre…. Après les mentalités changent en 6 ans, ça change beaucoup.

Bien qu'Adeline ne soit pas certaine que sa facilité à obtenir des documents plus facilement que ses collègues marocaines soit due au fait qu'elle soit Française ou à son insistance, le débat qu'elle mentionne dans son environnement de travail est intéressant. Ainsi, ses collègues marocains ressentent que des privilèges sont accordés aux collègues nord-méditerranéens, de même que certaines de ses connaissances françaises le remarquent également dans leur propre environnement professionnel. Adeline mentionne toutefois des situations où les Marocains ont plus de facilité à se « débrouiller » dans les administrations. N'ayant malheureusement pas pensé, lors de l'entretien, à approfondir cet axe, je ne peux que suggérer que la « débrouillardise » des Marocains, qui sont habitués au fonctionnement des administrations marocaines, contrebalancerait, dans une certaine mesure, les privilèges dont les Nord-Méditerranéens sont l'objet.

Sophie, Française de 43 ans, professeure d'école, mentionne spontanément la discrimination positive qu'elle vit au Maroc, et qu'elle vit d'ailleurs très mal. Contrairement aux migrants cités précédemment, elle se sent « utilisée » dans le domaine professionnel, sa blondeur et ses yeux bleus constituant un atout marketing destiné à attirer et à tromper la clientèle:

S : Et toi, tu travailles pas en ce moment ?
So : Depuis bébé, je travaille pas. Sinon j'ai toujours bossé. A Casa avec des contrats locaux. Et dans des écoles en général et dans d'autres petits trucs.
S : Des écoles…
So : Privées marocaines. Maternelle.
S : Ah Maternelle ! Et ça s'est bien passé ?
So : Crèches, jardins d'enfants, maternelle. Non. Là, c'est pas parce que je suis une femme, c'est parce que je suis Française. Donc je suis… discrimination positive. Parce que je suis Française. J'ai les yeux bleus. (rire et ton ironique). C'est merveilleux d'avoir des yeux bleus !
S : (Rires) C'est vrai que c'est assez rare au Maroc !
So : Chui vraiment Française tu vois (rires). Donc là, je suis la maîtresse idéale.
S : Ah d'accord ! Pour les enfants ou…
So : Pour la direction.
S : Ah, pour la direction ! Par rapport aux parents d'élèves, ou...

So : Ben oui, tu peux dire que tu as une maîtresse française, qui a ma tête, c'est genre, gagner au loto. Donc j'ai été un peu utilisée pour inscrire des enfants. Je réduis vraiment le truc à son maximum, mais en gros, j'ai été utilisée pour faire croire qu'il allait y avoir une éventuelle pédagogie. Et après, dans la réalité, à chaque fois, non, on va pas faire comme on a dit, ça non et je dois mentir et tricher parce que…
S : Donc ils promettent des choses aux parents, et finalement…

Sophie continue:

So : Mais sinon, des écoles ou le studio des arts vivants, des trucs comme ça. Là c'est être Française. C'est particulier ma manière de voir les choses. Je sentais ce truc de discrimination positive. Ce qui est une chance. Combien de fois on me propose des trucs, juste on a confiance en toi, t'es Française. On t'embauche. Mais, en fait, on t'utilise. On te paye, on te déclare pas, jamais déclarée, toujours mal payée, et en plus tu es en contradiction avec tes valeurs. Et tu mens à des mamans, à des papas, à des enfants. Dans ce domaine c'est compliqué. Peut-être dans d'autres domaines, tu te dis : « Je prends, tant mieux, discrimination positive c'est bon donne-moi la thune », mais là quand t'as des enfants, c'est plus compliqué. Des nanas qui sont tout à coup journalistes ou illustratrices, alors qu'elles seraient rien en France. Mais quelque part on peut dire elles font de mal à personne… Alors toi, avec des parents, leurs rêves et tout, c'est un peu plus compliqué. Mais oui, y'a beaucoup de gens qui n'auraient pas du tout cette situation en France. C'est sûr ici quand t'es Français, t'es mieux payée. Même quand t'es Marocaine parlant français, t'es mieux payée que Marocaine arabophone.

Le Renard, dans son étude sur les Français à Dubaï explique effectivement que la présence d'un Français ajoute du prestige à l'entreprise, en contexte postcolonial, dans les pays du Sud, et contribue à la construction de son "branding" et de son image (Le Renard, 2019, p. 55 à 79, parag. 68).

Par ailleurs, la "blanchité" serait utilisée à Dubaï pour vendre des projets immobiliers ou des lieux de loisirs, en mettant dans les affiches publicitaires des personnes blanches, et notamment des femmes blondes, que le projet soit destiné à être vendu aux Occidentaux ou aux Dubaïotes (Le Renard, 2019, p. 81 à 108, parag. 10). C'est également le cas de Casablanca où les affiches publicitaires, d'après les observations sur le terrain, mettent toujours de l'avant des personnes blanches, pouvant passer pour des Caucasiens, surtout en ce qui concerne les femmes et les enfants. Les hommes pouvant être légèrement basanés, mais surtout ni noirs ni métisses.

L'homme d'affaires marocain rencontré à titre d'informant et mentionné précédemment, affirme embaucher des Nord-Méditerranéens plutôt que des Marocains, sans les déclarer ou en contournant la loi par une création d'entreprise, car ils sont, selon lui, « mieux que nous. Ils travaillent mieux que nous ». Selon l'homme d'affaires, ces migrants sont plus « sérieux » et plus « travailleurs » que les Marocains. Lorsque je lui demande si ses employés nord-méditerranéens s'adaptent bien au sein de la société marocaine, il répond : « Ils s'y habituent et deviennent pire que nous », ne laissant ainsi aucun doute quant à la supposée supériorité de ces migrants qui, en s'acculturant au Maroc, perdraient de cette supériorité.

3. 8. Migrants Nord Méditerranéens « non-Blancs »

Qu'en est-il des migrants nord-méditerranéens ayant des origines « non-blanches » ? Bénéficient-ils des mêmes privilèges et préjugés positif à leur endroit ? Durant l'observation participante et l'un des entretiens de cette enquête, il est ressorti que les migrants natifs et citoyens des pays nord-méditerranéens, mais ayant des origines visibles autres, ne bénéficiaient pas de ces avantages.

Amélie Le Renard, dans son étude sur les occidentaux à Dubaï, explore les concepts d'« occidental » et de « blanchité ». Selon la sociologue, « à Dubaï, des personnes non blanches, détentrices d'un passeport, bénéficient d'avantages structurels et peuvent être incluses dans un groupe hégémonique. Cependant, elles sont à certains moments assignées à la non-blanchité, et dès lors exclues de certains lieux, milieux, ou positions professionnelles. Leur inclusion dans un groupe avantagé n'est donc jamais totale » (Le Renard, 2019, p. pages 7 à 32, parag. 22). Lors de la phase d'observation participante et lors d'un entretien de contrôle que j'ai effectué avec un Français ayant des origines tunisiennes, j'ai observé qu'effectivement, les privilèges accordés aux Nord-Méditerranéens « blancs » n'étaient pas tous accordés à ceux d'entre eux qui étaient originaires d'un pays « du Sud », tout en ayant la nationalité du pays nord-méditerranéen et en y étant souvent né.

Mehdi, ingénieur célibataire de 32 ans, Français ayant des origines tunisiennes, vit mal la différence de statut entre ses amis français « de souche » et lui-même. Lors de l'entretien, il évoque son sentiment d'être plutôt discriminé, étant donné que son nom et

ses traits physiques trahissent ses origines maghrébines. Il vit également mal le fait qu'il soit attendu de lui qu'il se comporte en accord avec les normes communes aux cultures maghrébines, alors que, malgré ses origines tunisiennes, ses valeurs et comportements sont davantage issus de la culture française que de la culture tunisienne.

Un autre migrant français, noir, rencontré de manière informelle lors de l'observation participante, d'origine antillaise et au prénom chrétien qui pourrait être celui d'un « Français de souche », a également fait face à des formes de discrimination. Au travail, lorsqu'il avait des rendez-vous avec des partenaires, ces derniers s'attendant à voir un Français blanc, ne cachaient pas leur surprise et leur déception en le voyant arriver. Dès lors qu'ils s'apercevaient qu'il n'était pas Blanc, ils cessaient de lui prêter les qualités prêtées au Blanc dans l'imaginaire marocain. Le migrant suspectait que sa difficulté à gérer ces réunions et négociations avec les partenaires, et ensuite la non-reconduction de son contrat, provenait du fait de la (« mauvaise ») surprise que sa couleur de peau ainsi que sa texture de cheveux suscitaient chez ces Marocains.

3. 9. Racisme inversé

Pour en revenir aux Nord-Méditerranéens blancs, nous pouvons nous demander s'il n'existe pas un « racisme inversé » ou racisme du groupe dominé envers le groupe dominant, comme l'explique Pierre-André Taguieff. Et ce, justement parce que dans une perspective mondiale, l'Occident possède plus de pouvoir que la région géopolitique dont fait partie le Maroc et parce qu'historiquement, certains pays nord-méditerranéens ont colonisé le Maroc, dominant donc son peuple. Taguieff parle de « mise en accusation croissante de l'Occident »[125].

D'après l'observation participante et les entretiens réalisés dans le cadre de cette thèse, il en ressort que ce racisme inversé, bien qu'existant dans une faible mesure, est considérablement plus rare et moins important que la discrimination positive que nous avons vue précédemment. Certains migrants enquêtés ont effectivement mentionné avoir vécu des situations où leur statut d'Occidental blanc les a désavantagés, voire exposés à

[125] Taguieff, Pierre-André, Le Huffington Post, « Le racisme aujourd'hui, une vue d'ensemble », 2012. En ligne : http://www.huffingtonpost.fr/pierreandre-taguieff/racisme-anti-blanc_b_1918224.html (page consultée le 17 juillet 2014).

du racisme. Mais ils insistaient toujours sur la rareté de ce type d'évènement, comparativement à la discrimination positive dont ils bénéficiaient.

Alain, prothésiste français, fin de la vingtaine, tout en ayant vécu de nombreuses expériences de discrimination positive, a également ressenti des reproches et une discrimination réelle à de rares reprises provenant des Marocains :

> *S : Et par rapport au fait d'être français au Maroc, comment les gens te perçoivent, est-ce que tu es bien accepté ? Est-ce que tu ressens….*
> *A : C'est arrivé d'avoir une … pas forcément une animosité mais des reproches. Des reproches vis-à-vis de la… même avec des inconnus ou des chauffeurs de taxi, des reproches vis-à-vis de la politique française, en général, la politique occidentale, oui des choses comme ça. Par exemple dans un des rassemblements de type Jeudi Casaoui[126], des endroits comme ça. Dans certains endroits, je me rappelle d'une fois où des gens faisaient une animation et ils avaient commencé à parler en arabe, sachant qu'il y avait, je pense, une majorité d'expatriés, d'Occidentaux et du coup ils ont commencé à parler en arabe, et y'a quelqu'un qui a dit : « On comprend pas ! » et ils ont dit : « Oui, mais on est à Casa, on parle en arabe! ». C'était une des fois où c'était notable ; c'est-à-dire que les gens n'étaient pas… avaient envie de marquer une différence et n'étaient pas d'accord pour faire l'effort en tout cas. Du coup, j'étais très sensible à ce moment-là parce que je me reproche de pas savoir parler arabe, et donc je savais pas trop quoi dire.*
> *S : Mais y'a aussi des gens qui viennent d'arriver et qui vont à ces soirées là et…*
> *A : Exactement, c'est pour ça que je parle d'animosité. Y'avait un problème. C'était symptomatique d'un problème. J'ai eu aussi une expérience dans une librairie. J'avais l'habitude quand je rentrais quelque part de dire « salam aleikoum »[127]. Le monsieur m'a vraiment reproché d'avoir dit salam aleikoum. Il me dit : « Est-ce que t'es musulman ? » et je dis : « Ben non chui pas musulman » et il me dit : « Pourquoi tu dis salam alaikoum ? » ben parce que ça se dit… il me dit : « Non, non, t'as pas le droit ! ».*

Nous pouvons imaginer que le libraire était potentiellement un fondamentaliste religieux, puisque les Marocains apprécient généralement, comme constaté sur le terrain, que les migrants nord-méditerranéens, ou encore les touristes, fassent l'effort de les saluer en darija marocaine. Toutefois, l'anecdote relative à l'évènement où Marocains et Nord-Méditerranéens étaient rassemblés, montre, d'un côté des migrants qui ont été habitués à ce que les Marocains fassent l'effort de leur parler en Français, et qui n'ont donc pas senti l'utilité d'apprendre le *darija* ; et de l'autre côté, de jeunes Marocains qui

[126] Les Jeudis Casaouis sont des soirées organisées à Casablanca par de jeunes Marocains et Nord-Méditerranéens et qui rassemblent à la fois des Marocains « occidentalisés » et des Nord-Méditerranéens, généralement dans la vingtaine ou mi-trentaine tout au plus.
[127] En arabe : « Que la paix soit sur vous ».

semblent mal à l'aise face aux privilèges dont font l'objet les Nord-Méditerranéens au Maroc.

Chloé, Française de 38 ans, enseignante dans une école française, fait le bilan des 6 années qu'elle a passées au Maroc et ne peut compter que deux fois où elle aurait ressenti de la discrimination en tant que Française :

> *S : Est-ce que par rapport à la manière dont les Marocains se comportent avec toi, y'a pas… donc tu disais qu'ils étaient accueillants, t'as jamais senti de racisme ? Ou au contraire de « racisme positif » ?*
> *C : Euh ! En 6 ans, j'ai peut-être 2 fois… on m'a dit si t'es pas contente rentre chez toi.*
> *S : (Étonnée) Ah ouais, carrément ? D'accord ! C'était dans quel contexte ?*
> *C : C'était à la plage. Les enfants se baignaient et y'avait une dame qui avait un chien qui sautait sur les enfants dans l'eau. Ils étaient petits. J'ai juste dit : « Excusez-moi, est-ce que vous pouvez tenir votre chien ? ». Mon fils avait juste 2 ans, il tombait dans l'eau. En plus moi chui pas à l'aise avec les chiens. Elle a commencé à m'engueuler, à me dire si t'es pas contente t'as qu'à rentrer chez toi. Et une autre fois, c'était un souk, à Marrakech. Bref, comme on parlait pas marocain, le mec il s'est braqué et il a dit que si on était là pour ne pas s'intégrer, pour ne pas savoir parler marocain, on pouvait rester en France. Mais 2 fois en 6 ans. Je me suis mis à la place des Marocains ou des étrangers qui peut y avoir en France, qui eux c'est tous les jours qu'ils entendent ça en France. C'est dur d'entendre des choses comme ça. On est pas comme les Marocains, mais on essaye de s'intégrer au maximum. Sinon il y a pas du tout de racisme. Mais je me suis mise à la place des Marocains en France, ça doit être vraiment dur. Parce qu'en France par contre, le racisme il se ressent. Alors qu'ici, non. Je ressens aucun racisme. Au contraire ils sont accueillants. En général les Marocains aiment bien les Français.*

Ainsi, bien qu'ayant également ressenti à deux reprises du racisme, Chloé ressent tout de même une appréciation particulière, due à sa nationalité française, qui est beaucoup plus présente et importante. Et ces deux expériences de racisme l'ont amenée à faire un parallèle avec les Marocains en France, qui eux sont victimes de racisme beaucoup plus fréquemment.

Il est important de noter, comme déjà mentionné dans le chapitre relatif au terrain, que, en raison de mon appartenance à la société d'accueil, les migrants ont eu une certaine réserve dans leur critique du Maroc et des Marocains. Et ce, malgré mes efforts pour les mettre à l'aise, allant jusqu'à moi-même critiquer mon pays et mes compatriotes. Ce qui les a amenés, dans une certaine mesure, à aller plus loin dans cette critique.

4. Conclusion

Dans les villes multiculturelles que sont Casablanca et Rabat, les interactions entre les divers groupes ethnoculturels ne peuvent se comprendre sans mobiliser l'histoire, et notamment les colonisations successives et l'histoire de l'esclavage.

L'histoire de la colonisation française et espagnole du XXème siècle au Maroc n'a pas disparu de l'imaginaire collectif, tant en ce qui concerne les Marocains que du côté des Français et des Espagnols.

Du côté des « anciens colons », l'histoire de la colonisation et la domination contemporaine des pays du Nord sur les pays du Sud complexifient l'intégration des migrants nord-méditerranéens au Maroc. De même que la mondialisation des signes extérieurs du capitalisme, en renforçant des stéréotypes esthétiques et culturels liés aux valeurs occidentales. La culture nord-méditerranéenne étant perçue comme dominante et constituant une référence universelle aux yeux de ces migrants privilégiés, il leur est difficile de la laisser de côté pour adopter la culture « dominée » du pays d'accueil. Le discours, souvent paternaliste des enquêtés au sujet du Maroc et des Marocains, reflète ce sentiment, ainsi que la rareté anecdotique des migrants enquêtés ou observés qui ont appris la langue du pays.

Du côté des Marocains, le complexe d'infériorité du colonisé (Fanon, 1952, p. 15, 75, sur liseuse), qui a survécu à la période coloniale, a créé dans l'imaginaire collectif marocain l'image de l'Occidental comme étant supérieur au Marocain, à la fois par ses traits physiques et par les qualités mentales qu'on lui prête. Cette image du Français ou de l'Espagnol « supérieur » est le terreau qui donne lieu à des situations de privilèges et de discrimination positive à l'endroit des Nord-Méditerranéens au Maroc, que ce soit dans l'espace public, dans le domaine professionnel ou encore dans le domaine amoureux et sexuel. Dans le domaine professionnel, ils bénéficient de privilèges à l'embauche, non seulement en raison des préjugés positifs à leur égard, mais également parce qu'ils constituent un « atout marketing » pour attirer les clients. On leur fait confiance plus rapidement en leur offrant des responsabilités plus grandes, plus tôt dans leur carrière. Dans le domaine amoureux et sexuel, ce sont des partenaires privilégiés, comme nous le verrons dans le chapitre sur les jeunes migrants célibataires.

En comparant avec un autre groupe de migrants, les migrants subsahariens, les discriminations réelles à l'égard de ces derniers contrastent fortement avec les privilèges et la « mise sur un piédestal » dont bénéficient les migrants nord-méditerranéens.

Comme nous le verrons, malgré ces privilèges, des différences culturelles perçues par les migrants posent un défi à leur intégration dans la société marocaine.

Chapitre - 9 : Passage d'une culture à l'autre et difficultés d'intégration

1. Introduction

Les migrants nord-méditerranéens, en arrivant au Maroc, découvrent une culture significativement différente de leur culture d'origine. D'abord, comparativement aux sociétés occidentales, la société marocaine est relativement plus communautariste qu'individualiste. Par ailleurs, contrairement aux sociétés occidentales sécularistes, la religion est « omniprésente » au Maroc et « s'invite » dans tous les domaines de la vie sociale. Les enquêtés ont, par ailleurs, du mal à identifier une classe sociale marocaine qui leur « ressemblerait » et dans laquelle ils pourraient s'intégrer. Leur vie professionnelle est également affectée par toutes ces différences culturelles, et une manière de travailler qui est nouvelle pour eux.

Dans une première partie, nous nous intéresserons à l'intégration des migrants au sein des diverses classes sociales marocaines, en regroupant le panorama de classes sociales marocaines en deux catégories, selon la perception des migrants nord-méditerranéens : les « trop riches » et les « trop pauvres ».

Ensuite, nous observerons comment ces migrants s'intègrent dans l'entreprise et le monde du travail marocain, avec une culture de travail significativement différente, un modèle de hiérarchie autre et des manières de fonctionner dissemblables.

Enfin, la dernière partie sera consacrée à la « religiosité » marocaine, et à l'impact de celle-ci sur l'intégration de migrants, souvent, mais pas toujours athées.

2. La place incertaine des migrants du Nord parmi les classes sociales marocaines : entre les « trop riches » et les « trop pauvres »

Les migrants enquêtés, et en particulier ceux qui sont arrivés en couple et/ou en famille, comme nous le verrons dans un chapitre suivant, exprimaient souvent, lors de

l'entretien, une difficulté à s'intégrer parmi la bourgeoisie marocaine « trop riche » mais également parmi les classes défavorisées marocaines « trop pauvres ». Ils déploraient l'absence de classe moyenne à laquelle ils pourraient s'identifier et parmi laquelle ils pourraient s'intégrer au Maroc[128].

2. 1. Une classe moyenne « invisible »

Les enquêtés ont souvent mentionné ce qu'ils percevaient comme une absence de classe moyenne au Maroc. Existe-t-il une classe moyenne au Maroc ? Si oui, qui en fait partie et comment cette classe se compare-t-elle aux classes moyennes françaises ou espagnoles ?

Tout d'abord qu'est-ce qu'une classe moyenne ?

Selon Weber, la « classe du juste milieu » est l'ensemble des individus « ni privilégiés ni possédés », qui gagnent leur vie grâce aux revenus d'acquisition, de biens ou grâce à leurs compétences (Weber cité par Boufous et Kharis, 2014, p : 803).

Il y a plusieurs manières de calculer et d'identifier les classes moyennes.

Un document d'une Conférence-Débat sur les classes moyennes au Maroc du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc (2009) rappelle les deux méthodes de définition des classes moyennes : la moyenne subjective, qui demande aux individus de définir eux-mêmes dans quelle classe ils se situent; et la méthode économique, qui se base sur les revenus des familles, où les bornes sont calculées en multiples de la médiane[129].

Ainsi, la banque mondiale situe la classe moyenne des pays en développement entre la médiane de leurs seuils de pauvreté et le seuil de pauvreté aux USA, c'est à dire entre 1.464 DH et 9.515 DH de revenus mensuels au Maroc, pour une famille de cinq personnes .De ce fait, cela me placerait moi, en tant que chercheuse, si je tiens compte

---

[128] La grande majorité des enquêtés s'identifiait comme faisant partie des classes moyennes de leurs pays d'origine.

[129] Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, Conférence-débat sur les classes moyennes au Maroc du 6 mai 2009. file:///Users/macbookpro/Downloads/Intervention%20de%20M.%20Ahmed%20LAHLIMI%20ALAMI,%20Haut-Commissaire%20au%20Plan%20sur%20les%20classes%20moyennes%20au%20Maroc,%206%20Mai%202009%20(version%20Fr).pdf. (Lecture du 28 octobre 2019).

des revenus de mes parents, ou de mes propres revenus, au-dessus de la classe moyenne, donc faisant partie des classes privilégiées.

Le poids démographique des classes moyennes au Maroc serait de 84,4 % selon la méthode de la banque mondiale, 41,8% selon l'approche OCDE, ou encore 54,1 % selon Statistic Canada, par exemple. Ce qui montre la grande variabilité des manières de définir et de délimiter ces classes moyennes.

L'enquête sur « *les revenus et les niveaux de vie des ménages* » réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en 2007 révèle que 55,8% de la population marocaine s'identifie à cette classe moyenne, contre 39,4% pour « les catégories sociales modestes (pauvres et relativement pauvres) » et 3,2% pour les « catégories riches ou relativement riches ». Cette méthode subjective serait biaisée par un facteur culturel, « la valeur du juste milieu si caractéristique de la culture dominante incline aussi bien des riches que des pauvres à s'identifier à la moyenne » et par « l'environnement social immédiat » puisque « la tendance naturelle est d'apprécier sa position en fonction du niveau des disparités locales ». Ainsi, « parmi les 20% les plus riches, 75% se considèrent moyens et parmi les 20% les plus pauvres, cette proportion est de 37 % ([130]) ».

Le Haut-Commissariat au Plan choisit donc d'opter pour une borne inférieure fixée à 0,75 fois la médiane des revenus ou des dépenses, afin d'exclure les ménages pauvres et vulnérables et une partie des ménages au-delà du seuil de vulnérabilité. Il choisit également une borne supérieure fixée à 2,5 fois la médiane, une option « délibérément extensive ».

L'option extensive de la borne supérieure se justifie par la relative faiblesse des niveaux de revenus comparativement aux pays occidentaux qui utilisent l'option restrictive. Mais aussi en raison de l'inégale répartition des revenus puisque « dans cette situation, une définition restrictive donnerait une classe aisée de 37,7% de la population, alors qu'une définition extensive réduirait, au profit des classes moyennes, la catégorie des ménages aisés à une dimension plus conforme à la réalité de la distribution sociale des revenus au Maroc[131] ».

---

[130] *Ibid.*, p : 9.
[131] *Ibid.*, p : 12.

Ainsi, selon les critères de délimitation du Haut-Commissariat au Plan, les classes moyennes au Maroc représentent 53% de la population, tandis que la « classe modeste » représente 34 % et la « classe aisée » en représente 13% ([132]).

Les revenus par ménage et par mois de cette classe moyenne oscillent entre 2.800 DH et 6.736 DH. Si l'on compare à la France, cela donne, en utilisant un outil de conversion en ligne, 1.415,57 DH à 26.556,68 DH (entre 1.350 et 2.487 en Euros). Cela nous montre que les revenus et pouvoirs d'achats des classes moyennes marocaines et françaises sont incomparables, et que l'on peut donc comprendre que les migrants français, issus des classes moyennes françaises, ne se reconnaissent pas dans les classes sociales marocaines.

La classe moyenne est très hétérogène en termes de catégories socioprofessionnelles, comme le montre la répartition du Haut-Commissariat au Plan :

Catégories socioprofessionnelles	Classe modeste	**Classe moyenne**	Classe aisée
Employés, artisans, et ouvriers qualifiés des métiers de l'artisanat	26,1%	**63%**	10,9%
Rentiers, retraités et inactifs	26,7%	**58,6%**	14,7%
Cadres moyens, commerçants et intermédiaires financiers	12,6%	**56,3%**	31,1%
Ouvriers agricoles et non agricoles	48,4%	**48,6%**	3,0%
Exploitants agricoles	53,2%	**40,2%**	6,6%
Cadres supérieurs et professions libérales	4,0%	**19,5%**	76,5%

Tableau construit à partir des données du Haut-Commissariat du Plan[133].

Mr. Youssef Saadani (2014, 2019) économiste et ancien collaborateur de la Banque mondiale, défend une définition autre que celle du Haut-Commissariat au Plan. Selon lui, se situent dans la classe moyenne les ménages dont les revenus mensuels oscillent entre 10.000 DH et 40.000 DH, puisque d'après ses « discussions avec des citoyens en vue de cerner la perception de la classe moyenne », les

[132] *Ibid.*, p : 13.
[133] *Ibid.*, p : 13-14.

classes moyennes sont les individus qui sont en mesure d'acheter une voiture, ainsi qu'un logement « qui peut être économique, mais qui n'est pas social », et enfin qui peuvent envoyer leurs enfants dans des écoles privées[134].

Cela rejoint les critères retenus par Péraldi, Kskikes, Rahmi et Mezouaghi (2008, p : 40), pour définir les classes moyennes : la capacité à se suffire pour vivre (et non survivre) et la capacité à engendrer une mobilité sociale (notamment via la scolarisation dans des écoles privées).

Péraldi, Kskikes, Rahmi et Mezouaghi (2008, p : 39) expliquent qu'aux sociétés développées « en montgolfière », donc avec une pyramide des revenus « presque plate en son sommet, largement évasée au centre et en cube vers le bas », s'opposent les sociétés « en sablier » telle que la société marocaine avec un centre « étranglé » avec en bas un « monde de pauvreté et de précarité, largement évasé » et un haut étroit qui représente la richesse. Ils expliquent qu'entre les deux, les classes moyennes, sont « à l'abri de la précarité sans pour autant posséder ».

La classe moyenne au Maroc proviendrait de la « dégradation » économique de certaines bourgeoisies urbaines, l'accès des enfants de corps intermédiaires de la fonction publique à un système scolaire élitiste. De même, les alliances matrimoniales qui « agissent comme un moteur de promotion sociale, en cas de mariages d'individus autonomes et intégrés économiquement (quand deux cadres supérieurs convolent) et comme un ralentisseur de l'ascenseur social en cas de fratrie élargie, de progéniture abondante ou d'épouse réduite au rôle consommateur de femme au foyer » (Ksikes, Péraldi et Coslado, 2008, p : 37). Il est important de noter qu'il n'existe pas une classe moyenne, mais des classes moyennes, hétérogènes et donc n'ayant pas une « culture de classe » les unifiant (Ksikes, Péraldi et Coslado, 2008, p : 69).

Selon Boufous et Kharis (2014, p : 814), « quelle que soit son origine, la classe moyenne n'a pas une connaissance précise sur sa place dans l'échelle sociale dans l'environnement auquel elle appartient. Elle a toujours les mêmes préoccupations : avoir une maison, une voiture, scolariser ses enfants, …sa vie se résume à planifier et épargner pour répondre à ces besoins ».

---

[134] Actes de la conférence « Classe moyenne et croissance durable partagée : Comment relancer l'ascenseur social au Maroc?», Casablanca, le 13 novembre 2014.

Selon Florence Basty-Hamimi (2011), il y aurait au Maroc une « quasi-couche moyenne, dont les moyens objectifs ne lui permettent pas de sortir de la précarité ou d'une situation de survie perpétuelle, malgré des niveaux de revenus et parfois même un capital scolaire important ». Et ce, en raison d'un accès limité à un système scolaire élitiste et l'effet des alliances matrimoniales (…), et qui peuvent agir comme un « ralentisseur de l'ascenseur social » (Florence Basty-Hamimi (2011, parag. 7).

Florence Basty-Hamimi (2011) cite une étude du Centre d'Études Sociales, Économiques et Managériales (CESEM) de l'Institut des Hautes Études en Management (HEM), « *La classe moyenne, c'est qui ?* » qui croise les indicateurs économiques avec des indicateurs sociologiques tels que les valeurs partagées, les habitudes de consommation et les modes de vie. La plupart des répondants de cette l'étude du CESEM estiment que « cette catégorie sociale demeure limitée en nombre et en potentiel, à défaut de formation adéquate, d'opportunités d'emploi, voire de revenus suffisants pour pouvoir acquérir des biens conventionnellement associés au statut de cette frange sociale (maison, voiture et seuil de sécurité économique) » (Florence Basty-Hamimi, 2011, parag. 17-18).

Quelle que soit la définition retenue, et quelle que soit sa proportion, une classe moyenne existe bel et bien au Maroc. Pourquoi donc les migrants enquêtés mentionnent-ils aussi fréquemment une absence de classe moyenne dans laquelle ils pourraient se reconnaitre ?

Si nous retenons la définition du Haut-Commissariat au Plan, nous pouvons supposer que les migrants issus des classes moyennes nord-méditerranéennes pourraient ne pas se reconnaitre dans les classes moyennes marocaines en raison, simplement, des revenus plus bas de celles-ci[135] et donc de leur moindre pouvoir d'achat, et, en conséquence de leurs préoccupations différentes et de leurs styles de vie différents. Si nous retenons la définition de Mr. Youssef Saadani, il se pourrait, comme nous le verrons dans la section suivante, qu'au moins la tranche supérieure de cette classe moyenne soit confondue, aux yeux des Nord-Méditerranéens, avec les classes privilégiées, en raison de leurs habitus de classe.

Voici comment Chloé, Française de 38 ans, professeure d'école, perçoit les classes sociales au Maroc :

[135] Comparativement aux classes moyennes dans leurs pays d'origine.

C : C'est un des aspects qui est frappant au Maroc, les différences entre les deux niveaux de vie sont énormes. Et c'est complètement visible. Même dans les campagnes, tu as l'impression d'être au début du siècle dernier en France, et puis t'arrives à Casablanca, c'est vachement moderne. Tu as des gens qui ont des grosses bagnoles, des maisons, enfin des différences sociales énormes. Les riches sont très riches et les pauvres sont très pauvres. Y'a des gens qui doivent gagner beaucoup d'argent, parce que quand tu vois les maisons qu'ils ont et à côté le niveau du SMIG… Les différences c'est énorme. C'est… chai bien qu'ya dans tous les pays, mais ici ça se voit énormément. C'est frappant ! Et le niveau de développement entre les campagnes et les villes c'est pareil, hallucinant. Comme on va beaucoup à Lalla Takerkoust, on se balade dans les petits villages de l'Atlas. Ils ont un niveau de vie et une façon de vivre, c'est dingue. D'être encore comme ça dans les campagnes et d'en être ici dans les villes ! chai bien qu'il ya une classe moyenne qui est vachement montante, mais y'a encore une classe très pauvre et qui est visible. C'est pas une face cachée du Maroc.

2. 2. Bourgeoisie marocaine et importance du paraître

Il est intéressant de noter que le terme d'élite est souvent préféré au Maroc, lorsqu'on parle des classes privilégiées, car « la formation des élites avant et après l'indépendance semble être un processus de reproduction et de réinvention de vieilles élites, plutôt qu'un réel processus de promotion et d'émergence » (Kskikes, Péraldi et Coslado, 2008, p : 37). Le Maroc « n'a pas tablé historiquement sur l'école pour favoriser une ascension sociale massive » (Florence Basty-Hamimi, 2011, parag. 6). Florence Basty-Hamimi (2011) donne l'exemple de la bourgeoisie fassie qui reconvertit son capital culturel, économique et social pour occuper diverses positions de puissance dans la fonction publique et dans l'économie (Florence Basty-Hamimi, 2011, p : 6).

Boufous et Kharis (2014, p : 802) citent Pareto (1917) pour rappeler sa définition de l'élite: « Supposons qu'en toutes les branches de l'activité humaine, on attribue à chaque individu un indice qui indique ses capacités, à peu près de la manière dont on donne des points aux examens. Formons une classe de ceux qui ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité, et donnons à cette classe le nom d'élite... Nous avons donc deux couches dans la population : la première est la couche inférieure, la classe étrangère à l'élite... ; la deuxième est la couche supérieure, l'élite qui se divise en deux : a) l'élite gouvernementale ; b) l'élite non gouvernementale. »

Les migrants nord-méditerranéens enquêtés perçoivent les membres de cette élite comme étant « trop riches ».

Par exemple, Agathe, Française de 44 ans, aide-soignante de formation, mais mère au foyer lors de l'entretien, a eu du mal à se faire des ami(e)s marocain(e)s étant donné qu'elle ne réussit à s'identifier à aucune classe sociale marocaine :

> *S : Et est-ce que vous avez eu de la facilité à vous faire des amis dans le coin ? Est-ce que c'était un peu plus difficile ?*
> *A : Par le biais du boulot de mon mari, on a des amis marocains. Après y'a tellement d'écart social ici que on ne sait pas trop où se placer. On a été invité par des ouvriers de mon mari. Alors par la situation, mon mari est directeur, c'est difficile que je dise à la femme de venir boire un café. C'est particulier par ce fait là et socialement parce je pense qu'ils vont pas dans les mêmes endroits et qu'ils peuvent pas se payer un café. C'est dommage parce qu'on a été invité à des ftours[136], reçus comme des rois, dans une simplicité extrême mai j'ai préféré ce genre de relations. De l'autre côté, on a des amis marocains aisés, même plus que nous, enfin nous on se considère dans la classe moyenne, et là c'est pareil, y'a encore un écart. Nous quand on parle de montres, eux ils parlent de Rolex (rire). Mais c'est rigolo parce qu'ils sont simples aussi. On va pas aller dans les mêmes lieux aussi, donc c'est rigolo. Pareil, on a été invité chez eux. Alors là c'est grandes pompes, grand repas, mais à choisir j'ai préféré être avec l'autre classe sociale qui était pure et ça sortait du cœur. Là aussi on manquait de rien, ils ont été adorables, mais il y'a un décalage par le fait qu'on n'a pas du tout la même classe sociale. Pas ce qui est culture ou religion, pas du tout, au contraire ça s'est bien mêlé.*

Cette anecdote à propos des montres Rolex illustre ce que beaucoup d'enquêtés ont mentionné : ce sentiment de non-appartenance auprès des classes privilégiées marocaines qui leur paraissent « trop riches ». Les habitus et donc les signes extérieurs de richesse de la bourgeoisie et des autres classes sociales varient par rapport à ceux d'autres sociétés, notamment d'Europe. Les migrants arrivent avec leurs codes et leurs valeurs différents de ceux de la société marocaine. Ceux qui ne parviennent pas à décoder ces comportements des Marocains – toujours difficile pour un nouvel arrivant – ne s'y reconnaissent pas. Étant donné l'importance du paraître dans la société marocaine, nous pouvons supposer que cette perception de richesse dépasse la réalité, puisqu'à revenus égaux, les Marocain(e)s dépensent généralement plus que des Nord-Méditerranéen(e)s dans des objets de consommation qui constituent des signes de richesse aux yeux de la société marocaine : bijoux, montre Rolex ou voitures de luxe. Ainsi, nous pouvons aisément supposer qu'une partie de ces Marocain(e)s dont il est question, font partie des franges supérieures de la classe moyenne marocaine et non des classes les plus aisées.

[136] Ftour : rupture du jeun lors du mois de ramadan.

La sociologue Fatima Ayat qualifie effectivement la société marocaine de « société du paraître », où « le paraître social se trouve au premier rang de toute considération individuelle et collective, et conditionne les jugements et les comportements des acteurs sociaux vis-à-vis d'autrui. » (Ayat, 1994, p : 149, 155). Ayat cite à ce propos deux proverbes marocains qui illustrent cette importance du paraître social dans la culture marocaine : « Mange selon ton goût et habille-toi selon le goût des autres » et « Ton habit permet aux autres de te considérer avant que tu ne sois assis, une fois assis, c'est ton savoir » (Ayat, 1994, p : 149). Ayat, dans son étude sur les pratiques liées au corps et à l'apparence de femmes issues des classes moyennes marocaines, explique que « la maison, la voiture, la vidéo, l'or, les tenues possédées sont autant de signes d'une position sociale occupée ou convoitée au niveau individuel et familial » (Ayat, 1994, p : 155). Donc les individus issus des franges supérieures de la classe moyenne sont susceptibles d'arborer ces signes comme moyen d'identification avec les classes aisées dont ils convoitent la position sociale.

Par ailleurs, Ayat compare les cultures marocaines et françaises sur ce point, en rappelant que les formules de politesse marocaines liées à l'apparence n'existent pas en France, comme lorsqu'on dit au Maroc « que la parure t'apporte santé, chance et prospérité » lorsque quelqu'un a un nouveau vêtement, bijoux ou coiffure (Ayat, 1994, p : 150).

Le Renard observe également la nécessité de porter des signes extérieurs de richesse pour les Occidentaux qui souhaitent s'intégrer professionnellement à Dubaï. « Le consumérisme, la mise en scène de la dépense d'argent et l'affichage de marques considérées comme prestigieuses sont centraux dans l'interprétation de l'appartenance des personnes en termes de classe. » (Le Renard, 2019, p. 81 à 108, parag. 22).

Sophie, Française de 43 ans, professeur d'école, reconnait d'ailleurs les mères marocaines à leur manière de s'habiller classique et impeccable de la tête aux pieds :

> *So : Les mamans marocaines sont propres, bien coiffées, bien manucurées. Elles sont jolies, elles sont… tu les noterais quoi. Pour moi d'une autre époque. Et dès que tu vois des baskets avec des taches, crado, avec des trous (rires), tu te dis celle-là c'est une Française. C'est fou !*

Sophie raconte par la suite sa difficulté de s'intégrer parmi les classes aisées marocaines :

So: Les gens sont un peu trop riches par rapport à moi. Donc je peux pas… j'ai du mal avec ça. Parce qu'il y'a des niveaux sociaux, des sphères dans lesquelles on peut me trouver sympa, on m'aime bien si on me croise, mais on va pas m'inviter à la maison parce que je ne suis pas assez riche. Les gens qui sont riches sont très riches. Et là tu peux pas. Enfin moi je rentre pas dans le jeu aussi.
S : Ouais je crois que c'est surtout le jeu (rires)
So : Je rentre pas dans le jeu « alors, tu viens chéri, faire un party avec un DJ au bord de la piscine. ». Je fais quoi c'est sérieux ? C'est ça que tu vas faire ? Quel DJ ? Quoi ? Ils sont complètement… Non mais j'ai des amis, en fait j'ai la chance d'avoir une amie avec qui j'étais amie à Paris, qui est revenue ici. Donc ça c'est vraiment cool !

Le « jeu » dont parle Sophie, c'est cette mise en scène du paraître, caractéristique de la culture marocaine, afin d'indiquer ou de feindre son appartenance aux franges supérieures de l'élite.

Une autre migrante, Paula, Espagnole de 33 ans, professeure de sport dans un lycée français, parle de ses élèves, qu'elle perçoit comme provenant de classes très aisées et comme ayant baigné dans des valeurs très différentes de celles de son propre milieu d'origine[137]:

P : En général, tous les enfants pas seulement les Marocains, ils mentent pour avoir ce qu'ils veulent. Le Marocain des fois c'est fatiguant, il veut tout négocier. Tu veux le punir, il veut négocier, réussir à pas être puni, il veut tout négocier, avoir une meilleure note, des fois c'est fatiguant. Et aussi je pense parce que c'est aussi une classe…une classe aisée, ce sont des enfants qui ne sont pas habitués à souffrir. Ils ont tout, n'est-ce pas ? A la maison ils ont du personnel qui fait tout pour eux, ils ne font jamais d'efforts, et donc cela signifie qu'ils n'ont pas envie de travailler non plus. Ils veulent tout et sans efforts, comme ce à quoi ils sont habitués, n'est-ce pas ?

Julie, Française de 35 ans, également professeure des lycées et fille d'ouvriers, ayant emprunté l'ascenseur social français par l'école, éprouve quant à elle un réel malaise face aux privilèges que son « rang » d'expatriée lui confère, la rapprochant, à son regret, des classes privilégiées marocaines auxquelles elle ne s'identifie pas :

J : Moi ce qui me gêne, ce qui me gênait, ou ce qui me gêne toujours, en France par rapport à ici, c'est que en France, chui monsieur madame tout le monde. Je vis ma vie, j'ai été étudiante, mes parents sont ouvriers tous les deux. Ils m'ont toujours bien appris que tu réussiras en travaillant. J'avais pas de petite cuillère

[137] Paula parle le Français mais ce n'est pas sa première langue. Lorsqu'elle parle en Français, je n'ai pas corrigé les erreurs qu'elle fait, afin de conserver une authenticité de l'entretien. J'ai par contre traduit les parties de l'entretien où elle parlait en Espagnol.

en or dans la bouche. Et ici, je me suis sentie euhhh parce que je travaille au lycée français, parce que chui prof, je me suis sentie un peu privilégiée (…) Donc ça me dérange ce côté des fois traitement privilégié. J'estime être un être humain monsieur ou madame tout le monde. Ce côté traitement de faveur me dérange. Chui personne, juste une prof qui fait son travail. Je me rends bien compte que quand tu es médecin, avocat, machin, t'as ta grosse voiture, tu te gares n'importe où, t'appelles le voiturier, t'as ton chauffeur et ta bonne… J'ai jamais été élevée comme ça. Après chui pas en train de critiquer, mais ça me ressemble pas. Moi je me sens pas… au-dessus de la classe.

Étant donné que Julie critiquait fortement le fait d'avoir du personnel domestique, j'ai posé la question suivante, afin de savoir si elle bénéficie de quelques privilèges qu'elle dénonce, notamment celui d'avoir de l'aide au foyer :

S : T'as pas de femme de ménage ?
J : Ben si, ma nounou. Elle vient faire le ménage, mais je me sens pas au-dessus de la masse. Et ça, ça me dérange. Parce que ça me correspond pas, chui quelqu'un de simple, modeste (…) Après j'ai mes élèves quelques fois j'ai envie de … je craque quoi. J'ai des élèves qui me disent oh j'ai pas pris mon cahier parce que mon chauffeur a oublié mon sac à la maison. Alors je dis « Pardon ? ». Je fais écoute, le sac c'est pas de la faute du chauffeur. C'est toi qui a pas pris ton sac. Tout le temps des trucs comme ça. Parce que des fois ils ont un sac le matin un sac à midi.
S : C'est le chauffeur qui va avoir une punition c'est ça ? (rires).
J : J'ai pas pris mon cahier parce que mon chauffeur il l'a pas mis dans la voiture. Des trucs comme ça je peux pas entendre, c'est au-dessus de mes forces. Et les gamins quelque fois au lycée, ils se comportent mal avec les agents d'entretien marocains. Ceux qui balayent la cour, les dames qui font le ménage. Des fois ils sont un peu méprisants avec eux. Ils jettent la bouteille par terre alors qu'il y a une poubelle et y'a le mec derrière. Alors moi je lui fais excuse moi je crois que t'as fait tomber quelque chose.

Il est important de noter qu'en raison du faible coût de la main d'œuvre au Maroc, une proportion importante des familles des grandes villes marocaines, pas seulement les classes extrêmement favorisées, sont en mesure d'avoir au moins une femme de ménage. Si nous utilisons la définition des classes moyennes marocaines de Saadani, alors les membres des classes moyennes sont en mesure d'avoir une femme de ménage et peut-être même un chauffeur, voire d'embaucher de temps en temps un DJ pour faire une soirée autour de la piscine. Ainsi, sans provenir de familles très riches, les enfants peuvent grandir avec l'habitude d'être « servis » et les caprices qui peuvent provenir de cette situation.

Il est important de préciser que si les ménages prennent des chauffeurs, ce n'est pas toujours par goût de luxe. C'est notamment également parce que les établissements scolaires ne sont pas toujours dans les quartiers d'habitation et que le transport scolaire est très limité. Dans ces classes sociales, les parents préfèrent donner à leurs enfants un enseignement de qualité et boudent les établissements publics du quartier où ils habitent. Ils font le choix d'établissements privés ou en l'occurrence du système scolaire français (ou encore américain, espagnol, belge, etc.) qui ne sont pas toujours à proximité deshabitations. Les transports publics ne sont pas toujours efficients et la sécurité pas toujours assurée dans les grandes villes. Le chauffeur est donc une obligation qui s'impose lorsque les deux parents travaillent, et parfois une décision douloureuse pour le budget familial.

Outre le fait que les migrants ne se sentent pas appartenir à cette classe de « trop riches », la perspective que la culture de cette classe puisse interférer avec l'éducation qu'ils souhaitent donner à leurs enfants, est un problème pour certains migrants. Cette interférence peut provenir des amitiés des enfants avec de jeunes marocains allant à la même école, ou encore du personnel de maison, habitué à « tout faire » pour les gens chez qui ils travaillent.

Agathe, (la même) s'oppose à ce que ses enfants apprennent la paresse, l'une des raisons pour lesquelles elle ne souhaite plus avoir de femme de ménage à temps plein :

> *A : Au début, mes enfants avaient tendance à se laisser faire, à ne plus ranger, et… je disais à la personne, Fatiha, tu fais pas les chambres des enfants, s'il y a des habits par terre c'est pas à toi de le ramasser c'est à eux, et c'était plus fort qu'elle parce que…*
> *S : Elle est habituée…*
> *A : Voilà elle était habituée*
> *S : Elle les aime bien !*
> *A : Oui elle les aimait bien, et eux ils abusaient. Du coup, moi je leur ai dit que c'était pas bien, parce que s'ils rentraient en France, ils vont se retrouver tous seuls en étude, ça va pas les aider. C'est pas leur rendre service.*

Le Renard consacre un chapitre à la manière dont les Occidentaux à Dubaï vivent la présence de « personnel de maison » qui vit avec eux. Selon la sociologue, les Occidentaux, tout en appréciant les avantages de cette présence, souhaitent se distancier de la pratique, laquelle est condamnée par les classes populaires (défavorisées et moyennes) françaises. (Le Renard, 2019, p : 167-186). Julie et Agathe semblent ressentir

cette ambivalence puisque la première a embauché une nounou, mais elle est critique face aux effets de la présence d'une aide-ménagère sur l'éducation des enfants marocains ; et que la deuxième, tout en choisissant également d'avoir une femme de ménage, a restreint les heures de travail de cette dernière, pour que ses enfants ne prennent pas l'habitude que les tâches ménagères soient faites à leur place.

Clémentine, Française, fille d'expatriés, spécialisée en marketing, la trentaine, et dont les enfants suivent leur scolarité à l'école américaine, fréquentée par la frange supérieure de l'élite marocaine, considère la mauvaise influence que reçoivent ses enfants à l'école, en fréquentant les petits Marocains « trop riches », comme une raison de ne pas rester au Maroc à long terme :

> *C : Y'a un élément dont j'ai pas parlé, c'est l'éducation des enfants. C'est lié un peu au milieu dans lequel on est, l'école américaine. Y'a des gens ultra riches, et un peu assez… enfin différents de nous. Avec des codes assez différents de nous. C'est show off, enfin c'est… avec des enfants qui ont tout ! Et c'est vrai que dans le genre… à 14 ans y'en a un qui a eu une voiture pour son anniversaire.*
> *S : Une vraie voiture ? A 14 ans ?*
> *C : Ouais ! Une vraie avec un chauffeur. Les anniversaires, c'est grandiose. Ma fille, pour un anniversaire on l'a emmenée… elle a 10 ans, on l'a emmenée au Morocco Mall, et elle avait open budget chez Zara et Mango. Enfin Zara et Gap je crois.*
> *S : (étonnée) Sérieusement ?*
> *C : Sérieusement. Et ça pour nous c'est choquant ! Du coup, pour mes enfants, le Maroc c'est super sympa parce qu'à la fois ils sont super bien accueillis, les Marocains adorent les enfants, enfin au quotidien c'est super agréable. On va dans les restos… A Paris, dans un resto avec des enfants, on nous regarde d'un sale œil. Ici, ils sont bien vus. Mais par contre, dans le genre de milieu, je me dis c'est pas bon pour eux. Également pas des super valeurs, transmettre des valeurs comme ça de l'argent facile, aucun sens de l'effort. (…) Mais quand elle revenait de son anniversaire, elle a bien vu qu'on n'était pas contents, elle me dit mais j'ai fait une bêtise ? J'ai dit non c'est pas toi mais il va falloir qu'on se parle. Donc on a dû lui dire que ce n'était pas normal, que c'était pas une vie normale. Des discussions comme ça, on est obligé d'en avoir tout le temps. Après, c'est un milieu particulier. Mais ça existe quand même au Maroc ce côté un peu…(…) Oui parce qu'on arrivait de Suisse, ou y'a des gens qui ont beaucoup d'argent, mais ils sont beaucoup plus humbles par rapport à ça et ils ont un vrai sens de l'effort, du travail, ils sont beaucoup plus valorisés. Ils ont beaucoup d'argent, de belles voitures, mais vis-à-vis des enfants c'est plus simple. Les anniversaires sont plus simples. (..) Mais c'est vrai que de ce côté-là, je me dis je resterais pas à super long terme à cause de mes enfants. Je trouve que c'est pas très bon pour eux. Après chui peut-être tombée… avec l'école américaine, c'est peut-être le pire ! Enfin j'en sais rien !*

Étant donné que l'école américaine est la plus coûteuse des écoles étrangères, il se peut effectivement que les camarades d'école des enfants de Clémentine fassent réellement partie des « très riches » parmi les Marocains. A titre d'exemple, les frais de scolarité de l'une des écoles américaines casablancaises, la George Washinton Academy, débutent à 50.200 DH (4.675 Euros) par an pour la garderie, et peuvent aller jusqu'à 119.200 DH (11.101 Euros) pour la terminale[138]. Cependant, nous pouvons nous demander si le fait que Clémentine ait les moyens d'envoyer ses enfants à cette école ne la rapproche pas justement de cette classe sociale ultra-privilégiée, élite de l'élite casablancaise, sinon en termes de valeurs, du moins en termes de pouvoir d'achat (et ce, même si les frais font possiblement partie du package d'expatriation de son mari). Mais, on ne saurait généraliser ces attitudes de parents offrant des anniversaires aussi somptueux à leurs enfants. Il s'agit ici de cas exceptionnels.

Plus généralement, en plus d'envoyer leurs enfants dans les mêmes écoles, les migrants nord-méditerranéens à Casablanca fréquentent souvent les mêmes lieux, quartiers et commerces qui sont fréquentés par la bourgeoisie casablancaise, comme le remarque Terrazzoni (2016, p : 487 sur liseuse) dans son étude sur la nouvelle vague de migrants français à Essaouira et à Marrakech. Beaucoup d'entre eux, et pas seulement les expatriés, vivent dans le quartier Gauthier, l'un des quartiers luxueux de Casablanca, et beaucoup d'expatriés vivent dans les grandes villas sur la corniche, lieu où vit la tranche supérieure des classes favorisées casablancaises. Ceux parmi les migrants qui ont le moins de moyens choisissent le Maarif ou encore Bourgogne[139], pour rester proches du Casablanca international. Les restaurants et lieux fréquentés sont souvent à Gauthier, Maarif ou sur la corniche.

Carla, migrante italienne de 28 ans, explique ce côté cosmopolite du quartier Gauthier où elle vit, lorsque je lui demande si elle aime aller à des événements de réseautage pour rencontrer des gens:

---

[138] JeuneAfrique.com. « Le Maroc, paradis des écoles étrangères – Jeune Afrique », 26 janvier 2017. https://www.jeuneafrique.com/397346/societe/maroc-paradis-ecoles-etrangeres/.

[139] Quartiers ne faisant pas partie des plus riches de Casablanca, mais proches géographiquement des quartiers les plus luxueux, et donc prisés par les franges moins favorisées de l'élite et des migrants nord-méditerranéens.

C : Non, c'est rien de spécial. Partir à Carrefour[140] et connaitre des gens, voilà tu vois ce que je veux dire.
S : Tu préfères la spontanéité plutôt que le networking ?
C : Mais organisé… ouais parfois ça peut être intéressant, mais c'est pas forcément comme ça que tu peux connaitre du monde. Tu peux les connaitre au boulot…Ici dans ce quartier, c'est vraiment un melting pot (Gauthier). Tu connais des gens à Label Vie[141], Carrefour,(…) on est tous des voisins.

Pour ce qui est de la sortie à la plage, activité typique du style de vie casablancais, beaucoup de migrants vont à Dar Bouazza, à l'extérieur de Casablanca, lieu de villégiature de la bourgeoisie marocaine. Ainsi, par exemple, Adeline, migrante française de 40 ans, ayant suivi son mari en expatriation, ne fréquente pas les plages casablancaises, mais va plutôt à Dar Bouazza :

S : Est-ce que vous allez à la plage… plus dans les plages privées ou…
A : Oui nous on y va souvent. Ben moi j'ai une amie qui habite à Dar Bouazza, donc on va souvent à Dar Bouazza.
S : Donc c'est même pas les plages de Casablanca?
A : Non. Moi j'habite à côté de la plage, du Mc Donald. On est allé une ou deux fois, c'est pas agréable. Les gens jouaient au foot, les ballons passent à côté de nous. Y'a beaucoup de déchets. (…) Je voyais mon petit marcher à côté des bouts de verre, etc. je me disais qu'il va se blesser. Au moins à Tamaris c'est plus familial. C'est un peu plus loin mais on se retrouve entre copines et les enfants on peut les lâcher ça craint rien, y'a des maitres-nageurs sur la plage.

Adeline est dans une situation d'expatriation, mais les migrants sous contrat local suivent aussi ce modèle de fréquentation des mêmes lieux que la plupart des migrants et la bourgeoisie marocaine. Ce qui laisse supposer la possibilité que ces classes sociales soient celles qui leurs correspondraient le plus en termes de revenus, de pouvoir d'achat et de style de vie.

Comme nous allons le voir, les migrants ont également de la difficulté à s'intégrer parmi les classes sociales défavorisées, jugées « trop pauvres » et également trop éloignées, culturellement, de l'Occident.

---

[140] Le supermarché français Carrefour, qui existe également au Maroc
[141] Autre supermarché.

2. 3. Un immense écart culturel et économique entre les migrants et les « pauvres »

Comme l'exprime Agathe (la même), dans l'extrait d'entretien analysé dans la section précédente, les migrants ne « savent pas trop où se placer » étant donné le grand « écart social » qu'ils perçoivent au Maroc. Au sujet des classes défavorisées, Agathe racontait :

> *On a été invité par des ouvriers de mon mari. Alors par la situation, que mon mari est directeur, c'est difficile que je dise à la femme de venir boire un café. C'est particulier par ce fait là et socialement parce je pense qu'ils vont pas dans les mêmes endroits et qu'ils peuvent peut être pas se payer un café. C'est dommage parce qu'on a été invités à des ftours, à manger chez eux, reçus comme des rois, vraiment dans une simplicité extrême. Vraiment, j'ai préféré ce genre de relations.*

Bien qu'Agathe ait eu des interactions très positives avec les Marocains des classes sociales moins favorisées, l'importance du respect de la hiérarchie sociale[142] au sein de l'entreprise ainsi que la différence des styles de vie, due au pouvoir d'achat très inégal, la dissuade d'approfondir ces relations et de fréquenter davantage les ouvriers de son mari et leurs familles.

Nous pouvons également observer les difficultés d'intégration des migrants Nord-Méditerranéens au sein des classes marocaines défavorisées, en explorant un extrait d'entretien avec Isabelle, ancienne ingénieure informatique à la retraite, ayant suivi son mari en expatriation au Maroc. Isabelle et son mari ont choisi d'emménager, à leur arrivée au Maroc, dans un quartier populaire, puisqu'ils préféraient vivre dans une maison pour avoir de l'espace pour leur chien, qu'ils souhaitaient une maison meublée et qu'ils n'avaient pas au départ les moyens de choisir une villa meublée dans les quartiers les plus riches de Casablanca. Après ce déménagement dans ce quartier populaire, ils ont éprouvé des difficultés d'intégration au sein de leur voisinage avant de comprendre qu'ils ne s'intégreraient pas parmi la classe sociale qui y habite, emménageant par la suite dans l'un des quartiers les plus riches de Casablanca, où vivent la bourgeoisie casablancaise et les expatriés:

---

[142] Comme nous l'expliquerons dans une section suivante, la hiérarchie est très importante dans la culture et dans la culture d'entreprise marocaine.

I : Quand je suis arrivée, j'habitais vers Lissasfa, dans une grande maison typique marocaine, un quartier où personne ne parlait français. C'était dur au départ. On avait perdu un peu nos repères, on cherchait où étaient les magasins, on avait du mal à parler avec les gardiens de rue, avec les piscinistes…. Et on habitait dans la maison marocaine typique avec 3 étages, cuisine au sous-sol, sans eau chaude. Pas du tout adaptée à notre mode de vie. On se retrouvait toujours enfermés dans le sous-sol, pas de lumière, avec beaucoup de bruit et de pollution. Et depuis qu'on est là, je me sens un peu comme en vacances (rires).
S : (rires) c'est vrai que c'est très agréable ici.
I : J'ai un peu oublié qu'on était au Maroc. C'est très facile…
S: Y'a beaucoup d'expatriés qui habitent…
I : Oui ya quand même pas mal d'étrangers, tout le monde parle français partout.
S : Ouais c'est vrai que même les Marocains qui vont habiter ici…
I : Et puis dès qu'il y a un problème dans l'appartement y'a toute une équipe technique qui vient réparer. Là-bas, il fallait qu'on trouve quelqu'un pour nous dépanner… Qui parlait pas du tout la langue. Et on avait beaucoup de panne dans la maison. On était loin de tout, dans un coin où il y avait énormément de circulation, de bouchons, et dès qu'on cherchait quelque chose, souvent on demandait aux gens quand on allait au marché à Oulfa. Ils venaient à 10 pour essayer de me donner le renseignement, on était très bien accueilli, les gens étaient très gentils. On ne s'est jamais senti en insécurité, mais c'est vraiment difficile parce qu'il y a une différence de culture, très importante.
S : Et c'est quoi qui vous a étonné dans les différences de culture, à part la différence de langues qui était là-bas importante ?
I : Je m'entendais très bien avec les voisines mais elles passaient leur temps à la maison à cuisiner pour les enfants (rires).
S : D'accord.
I : Nous, on est habitués à faire des choses en dehors, et puis elles me disaient tu passes nous voir quand tu veux… Mais on m'a jamais donné de date, d'heure ou de jour. Finalement on n'arrivait pas à se voir parce que c'était toujours quand tu veux…

« *L'enquête Images sur les hommes et l'égalité des sexes* » d'ONU Femmes (2018), que nous mentionnerons dans le chapitre 11,rapporte effectivement que les hommes qu'ils ont enquêtés à Rabat, Salé et Meknès « ont une perception largement patriarcale des rôles au sein du ménage, un peu plus de 70 % d'entre eux, contre près de la moitié des femmes (respectivement 71 à 72 % et 47 à 49 %) affirmant que la responsabilité la plus importante de la femme est de s'occuper de la maison et que l'homme devrait avoir le dernier mot dans les décisions du ménage ». Comme nous le verrons dans le chapitre 11, le rapport explique également que « Le niveau d'éducation influence clairement les points de vue en faveur de l'égalité. Les hommes ayant le niveau d'éducation du supérieur obtiennent un score nettement plus élevé sur l'échelle GEM

(1,6), et leurs homologues féminins encore davantage (1,9). Par ailleurs, les hommes dont la mère a fait des études ont également une vision plus équitable ; une tendance similaire, encore plus marquée, apparaît aussi chez les femmes. » (Hamdouch et al., 2018, p : 23-24).

Ce qui signifie, que dans les quartiers défavorisés, comme Lissassfa, avec une population moins instruite, les chances d'avoir des ménages inégalitaires, où la principale activité des femmes est de cuisiner et de s'occuper de son ménage, sont plus élevées que dans le quartier huppé où vit à présent Isabelle.

Le Renard associe cependant cette critique des femmes locales musulmanes (émiraties dans son cas) comme étant soumises et privées de liberté, à un « imaginaire néo-orientaliste et islamophobe » (Le Renard, 2019, p. 141 à 165, parag. 54).

Un peu plus loin dans l'entretien, Isabelle ajoute:

> *I : Donc ici c'est plus facile parce il y a les endroits où les Européens vont tous. Là-bas, comme les taxis font le plein et que j'allais pas dans les endroits où vont les gens du quartier, c'était beaucoup plus dur pour nous de se déplacer.*
> *S : Et tu es allée voir Casa Accueil dès le début ?*
> *I : Je l'ai pas fait aux Etats-Unis, parce que je voulais rencontrer des Américains... Au début je voulais faire la même chose au Maroc, je me suis aperçue que (rires) c'était différent. Que j'avais besoin de rencontrer des Européens.*

Donc, Isabelle, forte de sa première expatriation aux États-Unis, est venue au Maroc avec l'intention de s'intégrer parmi les Marocains, avant son immersion dans un quartier populaire défavorisé. Après cette expérience, elle a fini par percevoir une différence trop grande entre elle et les Marocains, et souhaiter se rapprocher des Européens. Nous pouvons nous demander si le fait qu'elle ait vécu parmi ces Marocains des classes les moins favorisées, n'ait pas augmenté cette altérité ressentie par Isabelle et son conjoint.

Sophie, que nous avons déjà mentionnée dans ce chapitre, est particulièrement sensible à la pauvreté au Maroc, et ne réussit pas, à son grand regret, à établir des liens avec des Marocains de « catégorie sociale basse », notamment les épiciers du coin, puisque ces derniers ne la regardent pas dans les yeux, et l'appellent « madame » :

> *S : Moi je suis en effet toujours à absorber. Je ne pleure plus. Je pleurais pendant des années. Puis je sortais dans la rue, je voyais cette grand-mère, je voyais ces gens qui n'avaient plus de dents, ces gamins…D'accord, on ne meure pas de faim,*

mais ils vont mourir. Tu vas voir l'épicier, t'es sûr qu'il y'en a un dans la famille qui crève pour pas grand-chose.! C'est pas parce qu'il a une maladie grave ! C'est parce que y'a pas de thune. C'est dur ! Donc oui moi je me sens mal, un mal être humain.
S : Et par rapport au fait d'être une femme, à part le harcèlement, est-ce que dans les relations avec les Marocains y'a des différences par rapport à la France ?
So : Tout dépend de la catégorie sociale. Mais catégorie sociale basse, enfin normale, la majorité, on me regarde pas dans les yeux, on me regarde les pieds, on m'appelle madame alors que tu vois tu vas acheter ton magazine depuis 8 ans en face. Tu fais sérieux ! On s'entend pas bien ? On parle pas depuis des années ? Ça c'est bizarre.

Ainsi, Sophie se distancie des Marocains de classe sociale modeste, en exprimant de la compassion envers la misère qu'elle perçoit chez eux. Par ailleurs, selon ses propos, ces Marocains des classes non privilégiées, se distancient également eux-mêmes d'elle en l'appelant madame, et en n'osant pas la regarder dans les yeux, même si elle fréquente leurs boutiques quotidiennement depuis 8 ans.

Teresa (la même), raconte avec amusement comment un jour, des ouvriers venus faire des travaux chez elle, ont refusé de se faire payer par son mari, en insistant pour que ce soit elle qui paye, ayant pris son mari pour le chauffeur, puisqu'il participait aux tâches ménagères. Traduction :

T: Des ouvriers sont venus à la maison. Mon mari était avec des amis et a dû partir. Je suis restée à la maison pendant que les ouvriers continuaient leur travail. Ensuite, la fille qui nous aide à la maison m'a dit que les ouvriers avaient terminé et qu'ils attendaient d'être payés. Je leur ai demandé d'attendre mon mari. Quand mon mari est arrivé, ils se sont mis à rire. Plus tard, la fille m'a expliqué qu'ils ont cru que mon mari était mon chauffeur. Ils se demandaient quel type d'amitié j'avais avec le chauffeur. Et ils se demandaient comment le chauffeur allait les payer. Et pendant tout ce temps, les messieurs l'appelaient le chauffeur. Le chauffeur et la madame. J'ai dit non ce n'est pas le chauffeur, c'est le chef de la maison.
S : (...)
T : Ils ont vu que mon mari participait aux tâches ménagères, tout comme moi. Je lui disais, fait telle ou telle chose, il faisait des choses de la maison, et ils l'ont pris pour le chauffeur. Ils n'ont pas compris (rires) qu'en Espagne un homme travaille à la maison comme une femme. Et je dis souvent à mon mari s'il te plait étend le linge sur la terrasse. Il me dit qu'il a honte. Tout le monde le regarde étendre le linge et il a honte. Les voisins trouvent étrange de le voir étendre son linge. En Espagne c'est normal.
S : (...)
T : Depuis toujours, la maison nous appartient à tous les deux, chacun fait la moitié. Mon mari connait ses tâches. Le diner, si je mets la table, il débarrasse.

Le diner, nous le préparons tous les deux. Lorsque la fille vient ici, elle ne comprend pas (rires). Elle dit que le monsieur est bon. Je dis que non, que ce sont ses tâches. Ils l'ont pris pour le chauffeur car ils l'ont vu travailler.

Encore une fois, nous pouvons supposer que s'il s'agissait de cadres d'entreprise plutôt que d'ouvriers, leur surprise de voir Ricardo participer aux tâches ménagères n'aurait peut-être pas été aussi grande, d'après les conclusions de « l'*enquête image sur les hommes et l'égalité des sexes* » mentionnée précédemment (Hamdouch, 2018, p : 23-24).

Ainsi, les enquêtés, même ceux qui l'auraient souhaité, ne sont pas en mesure de s'intégrer parmi les Marocains perçus comme « trop pauvres ». Tout d'abord, car ces derniers ne maîtrisent pas souvent le français (et comme expliqué dans le chapitre dernier, les enquêtés étaient très rares à apprendre le *darija*), également en raison de leur moindre pouvoir d'achat et donc de leurs styles de vies différents, en raison des hiérarchies sociales devant être respectées (notamment dans le cadre de l'entreprise, mais également, dans le cas de Sophie, dans les commerces), comme nous le verrons dans une section suivante. Et enfin aussi car les rôles de genre sont plus inégalitaires que chez les Marocains des classes plus privilégiées.

Les « expatriés » britanniques à Dubaï, selon l'étude de Walsh (2018, p : 84), limitent également leurs interactions avec les migrants de classes inférieures, aux relations employeur-employé, et ces relations sont empreintes des « notions de culture, de race et d'ethnicité » qui sont liées à l'histoire coloniale. Dans le cas particulier de Dubaï, effectivement, les Émiratis constituent plutôt des classes sociales privilégiées, tandis que les classes sociales défavorisées sont constituées par des migrants, provenant notamment du continent asiatique (Walsh, 2018, p.54). Dans le cas du Maroc, ces classes sont constituées à la fois par des Marocains et par certains groupes de migrants.

Les classes sociales possèdent effectivement, selon Bourdieu, une « classe d'habitus » qui leur est propre puisqu'elle découle de leur condition (Bourdieu, 1982, cité par Lenoir, 2004, p. 385 à 396, parag. 22). L'Habitus, c'est « l'ensemble des dispositions, des schèmes de perception et d'action incorporés au cours de la socialisation primaire et qui reflètent les caractéristiques sociales de son environnement d'origine » (Bourdieu,1980, cité par Coulangeon, 2004, parag. 5). Cet habitus « rend compte de

l'unité de style qui unit des pratiques et les biens d'une classe d'agents » (Bourdieu, 1982, cité par Lenoir, 2004, p. 385 à 396, parag. 22).

Donc les différentes classes sociales, « rassemblent des agents aussi homogènes que possible non seulement du point de vue de leurs conditions d'existence mais aussi du point de vue de leurs pratiques culturelles, de leurs consommations, de leurs opinions politiques, etc. » (Bourdieu, 1982, cité par Lenoir, 2004, parag. 22). Ce sont ces habitus différents qui limitent les interactions entre les différentes classes sociales, et notamment entre ces migrants, appartenant pour la plupart aux classes moyennes ou moyennes-élevées de leurs pays d'origine, et les Marocains des classes défavorisées ou des franges inférieures des classes moyennes. La complexité des relations entre ces migrants des classes moyennes européennes et les Marocains des classes inférieures, ne s'explique, bien entendu, pas seulement par cette différence d'habitus de classe, mais également par les différences culturelles, que nous allons examiner dans la partie suivante, et par l'histoire coloniale, comme expliqué dans le chapitre précédent.

3. Une culture de travail différente : hiérarchie, retards et « inchallah »

L'un des points les plus souvent abordés par les enquêtés, en réponse à la question « Quelles différences culturelles entre votre pays et le Maroc vous ont étonnés », était la différence de culture de travail et la difficulté de travailler au Maroc, avec les Marocains, étant donné cette différence. Travailler au Maroc implique effectivement de travailler avec des Marocains et parfois dans des structures organisationnelles empreintes de la culture marocaine. Les migrants Nord-Méditerranéens enquêtés travaillaient dans des entreprises marocaines, françaises, espagnoles, ou encore dans des multinationales, voire pour l'une des enquêtées, dans une organisation diplomatique. Leur degré d'exposition à la culture de travail marocaine était donc variable, mais tous accomplissaient au moins une petite partie de leurs tâches quotidiennes avec des Marocains, ne serait-ce qu'avec des employés subalternes, fournisseurs, partenaires, clients, etc.

Au sujet des différences entre leur vie professionnelle dans leur pays d'origine versus au Maroc, les migrants enquêtés ont souvent évoqué le non-respect des délais,

ainsi qu'un manque de rigueur perçu, la hiérarchie plus stricte qu'en Occident, l'importance du relationnel pour atteindre ses objectifs, et enfin la présence de la religion au travail. Toutefois, Wagner (1998), cite une étude sur les relations entre employés français et japonais dans les entreprises mixtes, laquelle suggère un lien entre les conflits interculturels en entreprise et la position des employés en question dans l'entreprise. Plus ces employés auraient un poste haut placé dans la hiérarchie, et moins il y aurait de conflits interculturels (Wagner, 1998, p : 2699 sur liseuse). A cet égard, le terrain réalisé confirme ce résultat d'enquête. En effet, les enquêtés qui travaillent principalement avec des Marocains qui leur sont « inférieurs hiérarchiques » sont effectivement ceux qui notent une différence culturelle importante entre eux et leurs collègues.

En plus de parcourir les expériences professionnelles des enquêtés, nous inclurons également leurs expériences à titre d'employeur d'aide-ménagère ou d'autres employés de maison.

Enfin, nous inclurons l'expérience de ces migrants à titre de client, puisque ce sont des expériences qui se déroulent dans un contexte professionnel, même si l'enquêté a le rôle de client et que l'expérience ne s'insère pas dans sa vie professionnelle.

3. 1. Une hiérarchie plus rigide qu'en Occident

Si l'on compare la culturelle marocaine à la culture française et à la culture espagnole, par exemple, en utilisant l'outil de comparaison des cultures nationales d'Hofstede, il en ressort que la culture marocaine est une société très hiérarchisée (score de 70), donc qui inclut un élément de distance important entre les diverses strates de la hiérarchie (autant dans la société que dans un groupe, une famille ou une entreprise) tout comme la France (score de 68), l'Italie (50) et l'Espagne (57) qui ont donc un score à peine légèrement plus faible[143]. Cette faible différence semble cependant avoir une grande importance aux yeux des enquêtés, puisque le point de la hiérarchie dans la culture marocaine a souvent été abordé spontanément par les enquêtés lors de l'entretien.

[143]THE HOFSTEDE CENTRE, Country Comparison. En ligne: http://geert-hofstede.com/countries.html (page consultée le 10 Juillet 2014).
https://www.hofstede-insights.com/country-comparison/france,morocco,spain/ (consulté le 29 février 2020).

Trompenaars et Woolliams (2004) classifie les cultures d'entreprise selon deux axes : l'axe égalitaire versus hiérarchie et l'axe relations versus tâches. Nous suggérons la possibilité que la majorité des entreprises au Maroc appartiennent à la catégorie « Famille », une culture d'entreprise qui favorise la relation tout en maintenant une hiérarchie stricte. Notons que Trompenaars ne mentionne pas le Maroc mais classe des pays comme la Turquie ou le Venezuela, ayant également une culture communautariste comme le Maroc, dans cette catégorie (Lloyd et Trompennars, 1993, p. 365). Dans cette optique, le manager serait comme un père de famille envers ses employés, autoritaire et très impliqué dans leur travail. Les employés à leur tour n'ont pas toujours intégré l'autonomie et la responsabilité (Lloyd et Trompennars, 1993). Comme nous l'avons vu avec l'outil d'Hofstede, les Marocains accordent plus d'importance à la relation (sont plus communautaristes) que les pays d'origine des enquêtés (France, Espagne et Italie), et nous venons également de voir que le Maroc a une hiérarchie légèrement plus importante que celle des trois pays nord-méditerranéens. Cela nous indique donc que la culture d'entreprise marocaine semble s'orienter vers la catégorie « Famille » de Trompenaars et Woolliams (2004).

Dans les sections précédentes, nous avons mentionné Julie, Française, professeure de lycée de 35 ans, qui perçoit une trop grande hiérarchie dans les foyers marocains qui embauchent une femme de ménage. Elle se félicite elle-même de ne pas parler à sa nounou « comme à un chien ».

> *J : Pas de hiérarchie, moi je traite pas ma… ma nounou, je lui parle pas comme à un chien parce que c'est ma nounou. Elle me disait avant que… après c'est son point de vue, elle me disait qu'elle était chez des Marocains et quelques fois, la dame elle était assise là et le verre il était là, elle appelait Adama pour qu'elle vienne lui donner le verre.*

Julie qui, rappelons-le est fille d'ouvrier et a grandi sans cuillère en or dans la bouche, perçoit le fait de demander un verre d'eau à une employée de maison comme révélateur d'une hiérarchie trop lourde.

Jean, Français, 26 ans, consultant en entreprise, mentionne également ce qu'il perçoit comme une hiérarchie lourde au Maroc, après avoir narré une anecdote concernant son expérience client dans deux banques marocaines :

J : Je pense la hiérarchie au Maroc c'est aussi important. Le directeur c'est le directeur. Donc souvent ce qu'il veut c'est que les procédures passent par lui. Il doit valider le truc. Mais forcément le mec doit être overbooké. Du coup, on doit attendre. Il est en déplacement… donc ça doit ralentir un peu les choses. C'est pour ça par exemple qu'il y a des banques qui sont pas du tout efficaces et que l'autre banque s'est peut-être un peu détachée de ça en disant on va faire que ce soit efficace, on va déléguer, on va pas tout faire passer par le directeur, on va sous-traiter des choses etc.

Bien que la hiérarchie soit également importante dans les pays d'origine des enquêtés et surtout en France, d'après l'outil d'Hofstede, le fait qu'elle soit encore plus importante au Maroc semble être perçu par ces migrants. L'une des principales différences entre les cultures marocaines ou nord-méditerranéennes, en ce qui a trait à la hiérarchie, semble concerner le fossé hiérarchique entre les employés de maison et leurs employeurs, puisque c'est un élément qui a été évoqué plusieurs fois. Notons qu'aucun des enquêtés n'avait eu l'expérience d'avoir un(e) employé(e) de maison à temps plein avant la migration au Maroc, puisque, en raison de la main d'œuvre plus coûteuse en Occident, c'est un service qui est désormais réservée à l'élite dans leurs pays d'origine. Ainsi, nous pouvons nous demander si, dans l'éventualité que ces migrants appartenaient aux classes les plus aisées de leurs pays d'origine, ils n'auraient pas déjà été habitués à cette différence hiérarchique.

3. 2. « Si dieu le veut » les délais seront respectés

3. 2. 1. Le temps

Tout d'abord, la perception du temps diffère selon les cultures. Hall (1976, cité par Rive et Roger, 2014), oppose les cultures occidentales « monochrones » qui perçoivent le temps comme quelque chose de « linéaire, segmenté, ordonné selon une logique relativement rigide », et les cultures « polychrones » d'Amérique Latine ou du Proche-Orient, qui « n'ont pas tendance à planifier et font souvent plusieurs choses à la fois », favorisant la relation humaine au respect du programme temporel.

Les deux perceptions différentes du temps auraient chacune des avantages et des inconvénients : un temps monochrone serait « contraignant, voire aliénant » et limiterait la perception des évènements de manière à ce que le contexte ne soit pas pris en compte intégralement. En revanche, un temps polychrone se compare à « une structure souple,

légère et simple » qui, étant « centrée sur le groupe », dépend donc des personnes qui la dirigent et de leur qualité. (Hall, 1976, cité par Rive et Roger, 2014, p : 375 à 390, parag. 9).

Selon cette conception, le Maroc ferait partie des cultures qui perçoivent le temps de façon polychrone, tandis que les cultures françaises et espagnoles, étant occidentales, auraient davantage tendance à percevoir le temps de manière monochrone.

Adeline, Française de 40 ans, ayant suivi son mari en expatriation, tout en poursuivant d'abord sa carrière en maîtrise d'ouvrage, puis en choisissant l'entreprenariat à temps partiel, raconte la difficulté qu'elle a eu au départ, pour s'adapter au travail au Maroc, étant donné que les rendez-vous ne sont pas toujours respectés :

> *A : Qu'est ce qui m'avait frappé ? Le boulot. Il faut relancer, relancer. Je me souviens de ma première réunion où j'avais convié tout le monde, chui arrivée à 7h30 y'avait personne. J'ai pris ma liste de numéros de téléphone et j'ai rappelé tout le monde. Il faut aller un quart d'heure avant le début de la réunion, être sûr que tout le monde va venir, même si l'invitation était envoyée, même si les gens ont répondu oui à l'invitation par email. Toujours relancer, confirmer avant, même avec les artisans. Toujours rappeler avant pour être sûr, parce qu'on dit une date, une heure et quand on se pointe ah ben non désolé, donc maintenant c'est un automatisme. Toujours anticiper. Alors qu'avant, à Paris, je faisais des invitations par email pour la réunion et les gens étaient là, bon c'est pas un souci. En fait la fiabilité… C'est ça qui m'a un petit peu perturbée au début.*

Adeline, provenant de la culture française qui est monochrone, a eu besoin d'un moment d'adaptation à la culture polychrone marocaine. Ce qu'elle qualifie de manque de fiabilité s'explique en fait par la vision différente du temps dans la culture marocaine, une vision qui, rappelons-le, est plus souple et priorise la relation humaine au respect du programme temporel. Cette différence culturelle a été mal vécue par la migrante, au point de la qualifier de « perturbante ». Elle a développé comme elle le mentionne dans l'extrait d'entretien, une stratégie visant à effectuer des rappels téléphoniques avant de se déplacer soit à une réunion soit chez un artisan auquel elle a confié une tâche.

Teresa, migrante espagnole, la cinquantaine, avocate de formation et bénévole à l'association des parents d'élèves de l'école espagnole durant l'expatriation de son mari au Maroc, vit également très mal les délais dus à la différence de perception du

temps ainsi que l'utilisation du mot « inchallah[144] » sur laquelle nous nous pencherons dans la section suivante. Traduction :

> *S : Avez-vous remarqué un changement… parce que vous n'avez pas de travail mais vous faites beaucoup de choses avec l'association, et d'autres projets… Y a-t-il une différence dans la manière de travailler, par rapport à l'Espagne, l'organisation du travail…*
> *T : Si, si. J'ai appris le concept de « inchallah ». Je le vis très mal ! Je ne veux pas dire que là-bas (en Espagne) tout fonctionne à merveille, mais là-bas ils te donnent un délai et ils le respectent plus ou moins. Ici, quand un verrier ou un plombier te dit qu'il vient demain ou après-demain… horrible. Le sujet de la ponctualité, je le vis très mal!*

Plus tard, Teresa explique que malgré les délais, dans l'urgence, les choses sont résolues :

> *T : Mais ils ont un don, pour, en plein chaos et désordre, résoudre progressivement les problèmes. Quand tu te dis que ça sera impossible de sortir de ce chaos, rapidement tout se met à fonctionner. Et tu trouves cela curieux. J'étais surprise de voir comment ils travaillent de manière tellement désorganisée, mais qu'avec le temps, on voit des résultats.*

Teresa, qui a interrompu une longue carrière d'avocate à l'emploi du temps très chargé et minutieusement respecté pour migrer au Maroc avec son mari, semble également avoir énormément de difficulté à s'adapter au temps marocain polychrone et à accepter cette différence culturelle.

3. 2. 2. Religion et fatalisme

Comme déjà évoqué, la religion musulmane, religion largement majoritaire au Maroc et religion d'État, s'invite au travail et a un impact sur l'organisation du travail et sur la culture de travail marocaine.

La formule « inchallah », si Dieu le veut, remplace les promesses fermes, dans les récits des enquêtés, y compris dans un contexte professionnel. Cette formule reflète une sorte de fatalisme qui voudrait que quels que soient les efforts d'un individu, Dieu décidera en dernière instance. Ce fatalisme implique inévitablement un manque de responsabilisation, et donc des délais et manquements plus importants. Javier, immigrant espagnol à Casablanca, rencontré lors de la phase d'observation participante du terrain,

[144] En arabe : si Dieu le veut.

remarque avec humour : « J'ai compris très vite que lorsqu'on me disait « inchallah », il ne fallait pas s'attendre à un respect du délai ».

Par ailleurs, les Nord-Méditerranéens sont parfois étonnés qu'il y ait des lieux de prière dans certaines entreprises, et, parfois, que les employés aient le droit de prendre une pause très longue le vendredi pour aller prier.

Toujours selon le modèle de Hofstede, la société marocaine apparait comme normative (score de 14 sur l'échelle « orientation à long terme »), c'est-à-dire que la tradition, y compris religieuse, est importante ainsi que la nécessité d'établir une « vérité absolue » tandis que la société française est une société pragmatique (score 63), donc moins attachée aux traditions, et dont les individus s'adaptent mieux à des conditions variables, et considèrent que la vérité dépend du contexte et de la situation. L'Italie (score 61) et l'Espagne (score 48) se rapprochent davantage de la France que du Maroc sur cette échelle. Enfin, la société marocaine est « restreinte » (un score de 25 sur l'échelle de l'indulgence). C'est à dire que les individus restreignent leurs désirs et impulsions en fonction des normes sociales, alors que la France a un score moyen (48) pour cette dimension. L'Italie a un score de 30 et l'Espagne de 44 ([145]). Or, au Maroc, les normes sociales sont, pour une grande partie, dictées par la religion musulmane, et la « vérité absolue » est intégralement calquée sur cette religion.

Louzir-Benhassine et Lakhal (2018), dans une étude sur la diversité culturelle et la performance de l'équipe, analysent la perception qu'ont les professionnels français et italiens de leurs collègues tunisiens, en ce qui a trait à ce qu'ils qualifient « d'attitude fataliste » : « L'attitude fataliste des Tunisiens a été mentionnée par une minorité des interviewés. Le fait de dire systématiquement "Inchallah" et de s'en remettre au destin à tout bout de champ (Allah ghaleb) est considéré comme étant un obstacle à la communication pour certains interrogés d'origine française et italienne » (Louzir-Benhassine et Lakhal, 2018, p : 89 à 105, parag. 41). Et les enquêtés de Louzir-Benhassine et Lakhal considèrent que ce fatalisme s'accompagne d'une irresponsabilité : « Pour eux, le fait de s'en remettre à Dieu constamment, dans toutes les situations, rend la

[145]THE HOFSTEDE CENTRE, Country Comparison.En ligne: https://www.hofstede-insights.com/country-comparison/france,italy,morocco,spain/ (page consultée le 14 mars 2020).

communication de plus en plus difficile » (Louzir-BenHassine et Lakhal, 2018, p : 89 à 105, parag. 41).

Alain, prothésiste français dans la fin de la vingtaine, qui travaille avec beaucoup de Marocains, note l'importance de la religion dans son univers professionnel :

> *A : La religion en règle générale… On parle beaucoup du prêche du vendredi, au moment où ils reviennent de la mosquée. Ils me racontent ce que le Imam a expliqué. Et là aussi y'a des moments où on n'était pas d'accord.*
> *S : Ils vont tous prier le vendredi ?*
> *A : Tous, ouais bien sûr.*

Alain revient plus tard sur son étonnement en constatant que ses collègues avaient droit à des pauses pour prier :

> *A : Au niveau des différences, ce qui est notable au quotidien, c'est par exemple les prières. C'est-à-dire qu'en France t'as personne ou très peu de personnes qui sont dans une communauté et qui travaillent au sein de leur communauté. Mais en France avoir des heures pour la prière c'est plus difficile. Ici mes collègues font tous plusieurs pauses par jour pour la prière. Ils ne font pas de pause par ailleurs, ils font juste la pause du midi pour manger, mais en France y'a un système de pause un peu plus établi. Il peut y avoir une pause le matin, une pause l'après-midi éventuellement, ou pas mais avoir une pause pour les prières. C'est une différence qui m'avait quand même marqué au début.*

Plus loin dans l'entretien, Alain raconte comment sa collègue, une femme voilée, a réussi à obtenir à ce que les collègues femmes prennent leurs repas, séparées des hommes :

> *A : Au niveau des liens entre les hommes et les femmes, il y a plus de séparation. Au début, on avait une salle commune où on mangeait et finalement les filles ont décidé d'avoir une petite salle à elles, qu'elles avaient déjà en fait et ont décidé de l'utiliser. Parce que y'avait une des filles qui est voilée, et qui voulait enlever son voile pour déjeuner. Donc ça c'est vrai que c'est notable et inimaginable en France.*

Bien qu'ayant démontré tout au long de l'entretien une posture relativement peu ethnocentrique comparativement à d'autres enquêtés ou migrants rencontrés lors de l'observation participante, Alain a tout de même été frappé par l'importance que prend la religion musulmane au Maroc dans la sphère professionnelle, au point d'initier fréquemment des débats polémiques à ce sujet avec ses collègues, comme il le mentionne plus loin dans l'entretien.

Mathieu, cadre trentenaire français, issu de la bourgeoisie parisienne, et se définissant comme « profondément républicain », semble, quant à lui, avoir vécu un véritable choc lorsqu'il a entendu le mot « inchallah » pour la première fois, lors de sa recherche de logement :

> *M : J'ai commencé à chercher un logement, j'en ai pas trouvé par mes propres moyens. On est passé sur Internet, par une agence qui m'a fait une proposition pour un logement, et là y'a eu une incompréhension et un gros choc des cultures, c'était on se voit demain… « 12h. inchallah », même pas un « oui ». Je venais d'arriver au Maroc, donc je fais « comment ça inchallah ? », donc j'ai raccroché et j'ai donné le téléphone à un ami, lui demandant de se débrouiller. Il me dit de le laisser faire car je n'y arriverai pas. Au final le mec est arrivé avec 30 min. de retard. L'appartement était pourri, mais il avait un autre appartement. Ça s'est bien fini. Mais le contact avec une agence immobilière, moi je ne l'ai pas réussi.*

Plus tard, Mathieu explique davantage ce moment de détresse que l'on peut presque qualifier de paralysie sociale :

M: Mais le contact téléphonique a été pour moi un échec, je n'ai pas réussi à conclure. Dans le sens où… dans mon modèle du monde, mais aujourd'hui je m'habitue ! Mais dans mon modèle du monde, quand tu prends rendez-vous et que la personne elle te répond juste « inchallah »… c'est soit oui soit non mais pas « inchallah » !

Rappelons que Mathieu, comme mentionné dans un chapitre précédent, avait une posture clairement ethnocentrique et une attitude paternaliste envers le Maroc et les Marocains. Ainsi, plutôt que de chercher à comprendre par le dialogue interculturel ou encore de trouver des terrains d'entente avec les Marocains, il rejette d'emblée cette différence et reste accroché à son « modèle du monde ». Et ce, même s'il mentionne qu'il « s'y habitue ».

Jean, Français consultant en entreprise de 26 ans, va quant à lui, au-delà de la différence culturelle et de la frustration que peuvent ressentir certains migrants face à cette différence, et tente plutôt de la comprendre et de l'analyser à sa façon :

> *J : Apprendre la langue, ça te permet aussi de comprendre la culture. Par exemple au Maroc, tu dis pas « j'ai raté mon train ». Tu dis « le train est parti sans moi ». Et je pense qu'en fait, depuis tout petit c'est ta langue maternelle, que tu as eu ce langage. Ça te crée un univers autour de toi, où globalement je pense que la notion de responsabilité, du coup estbeaucoup moins forte. Naturellement, parce que si tout le temps « le verre s'est cassé », « le train est parti sans moi », c'est un peu... Même si tu sais que c'est toi qui est pas monté dans le train à l'heure, qui est pas arrivé à l'heure, ça t'ancre moins la notion genre c'est de ma*

faute. J'aurais pu faire mieux les choses, et j'aurais pas pu. Et du coup, pour le travail, tu dis à une personne pourquoi tu m'as pas rendu le dossier avant la deadline « ah, ça s'est pas fait assez vite ». Mais c'est toi qui l'a pas fait assez vite. « Ouais mais non ça n'a pas été rapide ». D'accord, « je te le rends demain inchallah ». (rires). Alors je dis la deadline c'est demain. « D'accord je te le rendrai demain inchallah ». En fait tu sais pas quoi comprendre, c'est juste culturel. Tu rajoutes inchallah un peu partout. Puis c'est un peu en mode « ouais je sais pas je verrai, si je te le fais ou pas ». Tu sais pas trop, tu sais pas trop comment répondre.

Je lui demande par la suite s'il a appris le *darija*, et, effectivement, il suit des cours, et je teste alors son niveau qui semble être débutant.

Ainsi, contrairement à Mathieu, nous pouvons constater que Jean est dans une posture moins ethnocentrique, davantage orientée vers la rencontre interculturelle, puisqu'il apprend le *darija* et tente, grâce notamment à cet apprentissage, de mieux comprendre la culture marocaine et les différences qu'elle comporte, comparativement à la culture française. Comprendre ces différences afin de leur donner une explication et une cohérence, semble aller de pair avec une moindre frustration face à ces différences.

3. 3. Pas de relationnel, pas de résultats

La grande importance du relationnel dans la culture de travail marocaine a souvent été notée par les migrants, qui souvent se sont adaptés, voire acculturés, afin de pouvoir composer avec cette différence de fonctionnement organisationnel.

D'après l'outil de comparaison des cultures nationales d'Hofstede, contrairement à la France significativement plus individualiste (score de 71 sur l'échelle Individualisme), la société marocaine est une société davantage collectiviste (score de 46), où le groupe à une très grande importance, où la relation entre les divers membres du groupe est primordiale et cultivée avec soin, et où l'offense mène à la honte voire à « perdre la face ». L'Espagne a un score de 51 et l'Italie de 76 pour cette dimension. Par ailleurs, la société française à une culture plus féminine (score de 43 sur l'échelle de masculinité), tout comme l'Espagne (score 42). Elle accorde donc de l'importance à l'autre et à la qualité de vie, plus qu'à la compétition et au succès. Pour cette variable, le Maroc a un score moyen, non concluant. L'Italie en revanche, dont le score est de 70, est

décrite comme une société masculine où la compétition et le succès sont très importants, et inculqués aux enfants dès leur plus jeune âge[146].

Balambo et Elbaz (2016) rappellent que, le Maroc étant d'une part une société collectiviste, où « les relations sont caractérisées par des liens forts et une prédisposition à l'entraide », et ayant d'autre part une culture « diffuse » où la vie professionnelle se confond avec la vie privée (Nouiga, 2003 citée par Balambo et Elbaz, 2016, p : 241-258, parag. 22), la confiance, y compris au niveau professionnel, se construit par le contact personnel et par la relation affective.

Par ailleurs la culture marocaine serait très subjective, c'est-à-dire que les émotions et la subjectivité seraient partie prenante des relations professionnelles (Nouiga, 2003 et Trompenaars, 1994, cités par Balambo et Elbaz, 2016, p : p : 241-258, parag. 22).

Ainsi le contrat serait « un cadre général » et ce serait la qualité de la relation avec un partenaire professionnel qui déterminerait la réussite en affaires. (Balambo et Elbaz, 2016).

Cette « confiance affective de type communautaire » repose sur des vertus ou valeurs : la « *kelma* » c'est-à-dire la « valeur de la parole donnée », la « *niya* », définie par les auteurs comme « continuité entre l'intention et la conduite » et enfin le « *maaquoul* » ou « droiture » (Tozy et al., 2007 ; Bourquia, 2010, cités par Balambo et Elbaz, 2016, p : p : 241-258, parag. 23).

Thomas, trentenaire, Français ingénieur informatique, a ressenti la nécessité de développer le relationnel dans ses relations professionnelles avec les Marocains, comme stratégie, afin de contourner les problématiques liés au non-respect des délais et des heures de rendez-vous :

> *S : Et donc par rapport à la culture d'entreprise marocaine, est-ce que tu as eu du mal avec son fonctionnement ?*
> *T : Il m'a fallu un certain temps pour comprendre que si tu veux obtenir quelque chose professionnellement au Maroc, que ce soit une action, ou la personne vienne à une réunion ou n'importe quoi, il faut partir d'un principe simple. La personne, la plupart du temps, va pas t'aider. En anglais on dirait « what's in it for me », qu'est-ce que moi j'ai à y gagner. Si avant de lui demander soit de venir à une réunion, soit de t'aider, soit de t'envoyer un email, soit c'est un grand ami à toi et dans ce cas-là il le fera avec plaisir. Mais si tu le connais à peine, genre tu*

[146]THE HOFSTEDE CENTRE, Country Comparison.En ligne: http://geert-hofstede.com/countries.html (page consultée le 10 Juillet 2014).

l'as vu 5 ou 10 fois, tu lui as dit bonjour et que tu le connais pas très bien, si tu lui montres pas ce qu'il a à y gagner, il ne t'aidera pas. Tu l'invites à une réunion, genre si tu es hiérarchiquement au-dessus de cette personne de deux ou trois niveaux plus haut, si elle va perdre si elle arrive pas à l'heure à la réunion, parce qu'elle prend un risque que tu parles à son boss etc.. Mais si tu es plus ou moins au même niveau voir en dessous, tu l'invites, soit elle va pas se pointer, soit elle va arriver en retard. Sauf si préalablement tu lui montres qu'elle a tout à y gagner à y venir.

Thomas explique par la suite davantage la manière dont il s'adapte à cette différence culturelle ayant trait à la plus grande importance du relationnel dans le monde professionnel marocain :

T : Y'a tout un cérémonial préalable, en général quand moi j'ai besoin de quelque chose d'important et où je suis vraiment dépendant d'une personne, c'est pas compliqué. Je descends, je vais commander deux cafés, je prends mes deux cafés, je vais dans le bureau de la personne, je dis « bonjour, comment ça va ? », et on discute, je lui offre un café, on discute 5 minutes. Du coup j'apprends des choses parce que l'information (au plan professionnel) que va me donner cette personne qui va être détendue à ce moment-là va être très importante. Je lui apprend des choses pacque je lui dis comment ça se passe dans mon département etc.. A la fin, je lui dis j'ai besoin d'un service, je vais être très franc, je suis bloqué sur telle chose, est-ce que tu pourrais demander à l'un de tes collaborateurs de changer tel paramètre etc... Et là, honnêtement, 99 fois sur 100, la personne soit elle me dit « y'a pas de soucis, ça sera réglé d'ici une heure », soit elle me dit « c'est compliqué, on est hyper staffé en ce moment, j'ai pas le temps de m'en occuper. Je propose que dans trois jours tu me rappelles et on résoudra le problème ».

Par la suite, Thomas mentionne son ambivalence lorsque des collègues du travail, après cette adaptation, lui ont dit « toi (Thomas) on t'aime bien. Parce que quand on est avec toi, on n'a pas l'impression que t'es Français ». Bien qu'en tant que Français il se sente vexé, cela le réjouit de savoir que son adaptation a porté ses fruits et l'a mené vers plus d'intégration dans la société marocaine et plus spécifiquement dans son environnement de travail.

4. Omniprésence de la religion au Maroc et esprit de laïcité européen

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, Dieu et la religion s'invitent dans l'univers organisationnel marocain, puisque les délais sont respectés « si Dieu le

veut », les lieux de prière ne sont pas rares dans les entreprises, ainsi que les pauses pour aller à la mosquée le vendredi. En outre, la critique de la religion musulmane est très mal acceptée au Maroc, ce qui peut déranger les Nord-Méditerranéens, puisque dans leurs sociétés laïques, la critique de la religion est désormais permise.

L'islam, selon Saïd (1978, p : 119), symbolise aux yeux des Occidentaux « la terreur, la dévastation, le démoniaque des hordes de barbares détestés », en raison d'un « traumatisme durable » qui provient du « péril ottoman » qui jusqu'à la fin du XVIIème siècle est perçu comme une menace à la civilisation chrétienne.

Le guide du Maroc du site web expat.com conseille effectivement aux « expats » d'éviter « les sujets sensibles à caractère politique ou religieux »[147].

Selon Bennani (2001, parag. 27), « les combats dit de libération nationale ont promu la langue et la culture arabes, les "valeurs" de l'islam à des rôles de refuge et de repaire », ce qui les a soustraits à l'indispensable critique de la raison ».

La religion, et son omniprésence dans la société marocaine, était indubitablement l'un des sujets les plus souvent mentionnés par les enquêtés, lorsque nous discutions des différences entre le Maroc et leurs pays d'origine.

Thomas par exemple, (le même) mentionne que les Marocains lui posent beaucoup de questions relatives à la religion, voire tentent de le convaincre de se convertir à l'islam, ce qui peut être perçu comme étant intrusif et irrespectueux de la part d'un individu provenant de la culture française, qui attache une grande importance au concept de la laïcité.

> *T: « Est-ce que tu es marié ? », « Tu as trouvé une femme ici ? », « Tu as une confession religieuse, tu es chrétien et/ou musulman » ? La deuxième question souvent est « Quand est-ce que tu comptes te convertir ? ». Très très souvent j'entends ça !*
> *S : (rires) Même pas « est-ce que » ?*
> *T : Même pas « Est-ce que », « Quand est-ce que ».*

Il est remarquable de noter que si la religion est très importante au Maroc et qu'elle s'invite dans tous les domaines de la vie quotidienne, il n'en demeure pas moins que comparativement à d'autres pays musulmans, le Maroc offre beaucoup de libertés aux Marocains et encore davantage aux Nord-Méditerranéens.

---

[147] https://www.expat.com/guides/guide-Maroc.pdf (consulté le 8 mars 2020).

Selon Haoues Seniguer (2011, parag. 10), « quand on déambule dans les rues de Casablanca ou Rabat, on a l'impression de se trouver dans n'importe quelle ville ou capitale européenne. On ne voit pas forcément plus de filles et de femmes voilées à Rabat ou à Casablanca qu'à Paris ou une autre ville moyenne française ». Il rappelle également que l'espace public est mixte, y compris les plages, que les jeunes des deux sexes s'amusent et sortent ensemble et que l'alcool bien qu'interdit pour les musulmans dans la loi, est consommé sans aucun contrôle policier. Il ajoute cependant que « le rapport des citoyens marocains à la religion, les liens entre vie publique et vie privée, politique et religion, restent complexes » Haoues Seniguer (2011, parag. 10). L'article illustre ce dernier point en rappelant l'action du Mouvement Alternatif pour les Libertés Individuelles (MALI) qui, après avoir organisé un pique-nique public lors du mois de ramadan, mois sacré de jeune pour les musulmans, durant lequel il est interdit par la loi marocaine de manger en public, a suscité énormément de critiques de la part de la société, en plus des représailles de la police (Seniguer, 2011, parag. 11).

En effet, durant ce mois sacré de ramadan, les grandes villes marocaines se métamorphosent. Mois de jeûne mais également de privation sexuelle (du lever du soleil à son coucher) et de piété, le ramadan change radicalement le style de vie des Marocains. Épuisés par la faim et, dans le cas des fumeurs, par l'interdiction de fumer, les individus deviennent irrités. On assiste à davantage de conflits dans les rues, d'agressivité. Par ailleurs, les bars et les discothèques ferment, les lieux qui servaient de l'alcool n'en servent plus.

Selon Naamane Guessous (2014), les Marocains sont frustrés et « déchainés » pendant le mois de ramadan, en raison de toutes sortes d'addictions (café, thé et cigarettes), du manque de sommeil, et des problèmes digestifs, en plus de la faim et de l'hypoglycémie qu'elle cause. Selon la sociologue, « Violence et agressivité explosent y compris dans la conduite automobile. Les insultes pullulent et ciblent ce même Dieu et cette même religion qui drainent les foules vers les mosquées. Conduire à l'approche du ftour devient suicidaire ». La sociologue mentionne également la lenteur des services publics, les commerces pleins à craquer, et la rentabilité « à son plus bas niveau ». Par ailleurs, les hommes seraient « dérangés par ces corps féminins qui se meuvent sans qu'ils puissent en profiter » et donc, porter une tenue légère ou un maillot de bain pour

une femme, pendant le mois de ramadan, y compris lorsque ramadan tombe en été, « attire la foudre masculine ». C'est également un mois durant lequel les Marocains « plongent dans la piété ou se réconcilient avec » en « exhibant leur piété » et en devenant moralisateurs (Naamane Guessous, 2014).Vivre ce mois de ramadan pour un migrant, peut devenir une expérience inattendue et surprenante.

La présence de la religion musulmane dans toutes les sphères de la société, tous les contextes et toutes les situations, était donc effectivement difficile à vivre pour de très nombreux migrants, et en particulier ceux qui étaient athées. Toutefois, il a été noté, lors de ces entretiens, une meilleure acceptation de l'omniprésence de l'islam au Maroc lorsque les migrants étaient chrétiens pratiquants ou du moins croyants, donc lorsqu'eux-mêmes avaient une foi religieuse et pratiquaient une religion.

4. 1. Des migrants athées en désarroi face à la religiosité marocaine

Pour les enquêtés athées ou considérant simplement la laïcité comme une valeur suprême, l'omniprésence de la religion musulmane au Maroc semblait souvent être très dure à vivre.

Paula, Espagnole de 33 ans, professeur de sport dans une école française, est athée, malgré des études dans un système scolaire chrétien et malgré qu'elle se définisse culturellement comme une chrétienne. Traduction :

> *P: Je me demande si un jour la religion ne sera plus obligatoire (…) Dans le sens que ce ne serait plus obligatoire de jeuner ou…Que la religion ne soit plus imposée aux gens. Que chacun fasse ce qu'il souhaite. Je me demande comment les choses changeraient… (…) moi il m'a toujours paru… ou peut-être j'étais habituée dans mon pays… les choses ne s'imposent jamais, tout est un choix. J'ai toujours senti que ce devait être dur pour un Marocain qui n'est pas croyant, que le ramadan soit imposé dans la loi, cela doit être triste si tu ne veux pas jeuner tu ne jeunes pas, mais tu dois le faire caché, n'est-ce pas ?*

Paula exprime par la suite la manière dont elle ressent et vit ces normes religieuses associées à la culture marocaine :

> *P : Au début, cela ne me dérangeait pas, mais je le vis de plus en plus mal, ces injustices, le manque de liberté, et… comme on dit en espagnol, la « double morale », des choses qui ne doivent pas être faites mais que tout le monde fait caché. Je le vis mal, pas parce que je viens d'un pays qui je pense est des plus*

libéraux, dans le sens que chacun fait ce que bon lui semble et ne se cache pas, et personne ne te…. Bon ils peuvent te critiquer, mais les gens se fichent de ce que tu fais. Pour moi ce problème est comme un conflit. Beaucoup de gens ont des conflits. Je veux faire ça mais je ne peux pas… mais le voisin… je sens que beaucoup de gens ont un mal-être, ne se sentent pas bien. Cela donne un malaise général. Cela me fait toujours de la peine.

Plus tard, lorsque je lui demande si elle a des anecdotes relatives à ce sujet, elle me raconte avoir été arrêtée par la police alors qu'elle se baladait avec son partenaire à Mohammedia, petite ville à la périphérie de Casablanca, entre Casablanca et Rabat et faisant partie de la région administrative « Casablanca-Settat » ; et dont beaucoup de ses habitants, tels que Paula, travaillent à Casablanca et font le trajet quotidiennement. Traduction :

P: Bon, négatif, des fois j'ai eu des problèmes en étant en couple, non-mariés, avec un musulman. J'ai eu des problèmes avec la police. Pas à Casablanca, à Mohammedia, qui est une plus petite ville, tu ne peux pas par exemple marcher dans la rue vers la maison la nuit, dans le quartier, la police nous a interdit de nous tenir par la main.
S: Mais vous vous teniez par la main ou…
P : Même pas, non. On marchait tous les deux, tout simplement. La police nous a arrêtés et nous a fait subir un interrogatoire. Lorsqu'ils prennent la carte nationale de mon petit-ami, « comment s'appellent ses parents ? », comment je ne sais quoi ? Parce qu'ils veulent savoir si nous sommes un couple ou si je viens de le rencontrer et que nous allons dormir quelque part. Au final, ils font tout ça pour avoir de la corruption. Cela m'est arrivé plus d'une fois, dans mon propre quartier, un quartier de cabanons. En hiver, c'est tranquille et beaucoup de gens louent des maisons à la nuit. Donc plus d'une fois les policiers nous ont arrêtés et chaque fois je leur explique que je vis ici et que je rentre chez moi. « Oui, mais es-tu mariée avec lui ? », « Non mais fiancée ».

Comme expliqué dans le chapitre relatif aux lois régissant la migration et ayant un impact sur la vie des migrants, les relations sexuelles hors-mariages et le concubinage sont interdits au Maroc, et cette interdiction découle de la religion musulmane. Bien que les autorités ferment les yeux lorsqu'il s'agit de deux Occidentaux, si l'un des partenaires est marocain, ils peuvent, dans certains cas, être inquiétés (Zeghbib et Therrien, 2014, p : 157). Paula, provenant d'un pays où, selon sa perception, il existe une liberté totale, elle semblait tout au long de l'entretien, très affectée par ce qu'elle perçoit comme un manque de liberté provenant de la religion musulmane au Maroc.

Lors de la phase d'observation du terrain, j'ai rencontré beaucoup de couples Occidentaux ou composés d'un Occidental et d'un Marocain, qui vivaient ensemble, et très peu de ces couples avaient été interpellés par les autorités. Généralement, ils se font passer pour des couples mariés auprès du voisinage et n'ont donc aucun problème, puisque les autorités ne vont pas dans les logements pour contrôler au hasard que les couples sont bien mariés. Les célibataires qui recevaient des visites de multiples partenaires affirmaient également rarement avoir été inquiétés, étant donné que, comme mentionné, les autorités ferment les yeux sur ce « délit ».

Dans l'un des cas observés, dans un quartier semi-populaire, les voisins se sont plaints au propriétaire du logement, puisque le migrant vivait seul et qu'il recevait des visites de sa nouvelle partenaire. En expliquant au propriétaire qu'il s'agissait d'une relation stable, et étant donné qu'aucun des partenaires n'était marocain, le problème a rapidement été résolu.

Bien que Paula affirme qu'il s'agissait d'une tentative d'obtenir de la corruption, il ne sera, bien entendu, pas possible de confirmer que c'était bien le cas. Le Maroc, comme la majorité des pays du monde, lutte contre la corruption sur son territoire. Le pays s'est doté de divers moyens pour mener à bien cette lutte, après avoir ratifié la Convention des Nations-Unies contre la corruption en 2007, dont la création de l'Instance centrale de prévention de la corruption en 2007, le lancement de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption en 2016 (dont les objectifs sont étalés sur 10 ans), et la création de la Commission nationale de lutte contre la corruption en 2017([148]).

Mathieu, cadre de 35 ans, issu de la bourgeoisie française, dont le ton prend des allures paternalistes lorsqu'il parle du Maroc, a vécu cette omniprésence de la religion au Maroc comme un véritable choc, en tant qu'athée (bien qu'ayant été élevé dans le catholicisme):

> *M : Les débuts ont été extrêmement durs, j'ai failli repartir. Mon premier ramadan était très long. J'ai grandi dans une famille laïque, même si j'allais à la messe, chui baptisé, chui communionné, j'allais à la messe quand j'étais petit et j'ai grandi dans une famille laïque, dans un pays où l'aspect républicain est très important. J'ai un ami d'enfance juif, je n'ai jamais vu ça… donc j'ai grandi dans*

[148] MAP Express. « Lutte contre la corruption au Maroc : Des mesures concrètes pour éradiquer un mal endémique ». (Consulté le 28 juillet 2020). http://www.mapexpress.ma/actualite/opinions-et-debats/lutte-contre-la-corruption-au-maroc-des-mesures-concretes-pour-eradiquer-un-mal-endemique/.

un milieu où la religion est très éloignée du quotidien. Pour moi la religion n'explique plus grand-chose. On a avancé dans la technologie, on sait que la femme n'est pas un bout de l'homme, on sait que c'est pas la côte de l'homme. Que le monde n'a pas été créé en sept jours. Je suis un grand évolutionniste, je crois au darwinisme, j'ai énormément étudié sur ça. J'ai vécu dans beaucoup de pays, en Chine tu ne vois jamais l'aspect religion. Et pourtant c'est des gens taoïstes, et bouddhistes, donc ils ont presque deux religions même si le taoïsme n'est pas forcément une religion, mais une façon de penser. Aux États-Unis un petit peu, parce que j'étais dans le Sud, au Texas. C'est pas marquant. Pour moi ça reste pas marquant. Donc ici, j'ai pris une claque. Je te dis toute suite ça a été très très dur.

Ainsi, la posture ethnocentrique de Mathieu semble rendre très difficile pour lui l'acceptation de valeurs et de normes issues de la religion musulmane, qui sont très différentes de ses propres valeurs athées.

Un peu plus loin dans l'entretien, Mathieu revient sur la thématique de la religion:

M : Mon premier ramadan était très dur, après je m'habitue. Aujourd'hui je m'y suis fait par la force des choses, et chui quelqu'un qui… bon j'accepte énormément… je … c'est pas moi qui le dit, c'est les gens. Moi que tu sois blanc, marron, rouge, jaune, que tu fasses ceci cela, que tu pries cinq fois par jours, c'est cool si ça t'avance, moi y'a pas de problème. Mon ami associé il prie à côté de moi des fois. Je mets mes écouteurs, fais ce que t'as à faire je fais ce que j'ai à faire, pas de problème. Mais que je me sente regardé parce que je sors d'une pâtisserie, parce que moi j'ai les cheveux bruns, j'avais des lunettes de soleil, pendant le ramadan j'allais dans une pâtisserie, pour acheter à manger, tu sors les gens te regardent…je me sens agressé.

Bien que Mathieu prétende avoir accepté ces différences « par la force des choses », cette affirmation contraste avec le reste de ses propos, et notamment la vision qu'il exprime, selon laquelle la religion, et notamment la religion musulmane, est à l'opposé de « l'avancement » auquel il s'associe, en sa qualité d'Occidental. Et en ce qui concerne les regards désapprobateurs à la sortie de la pâtisserie-boulangerie, c'est surprenant, puisque les Marocains achètent généralement de la nourriture la journée pendant le mois de Ramadan, pour la manger le soir, ou encore pour nourrir leurs enfants pendant la journée. Ou pour se nourrir eux-mêmes quand ils ne jeunent pas !

A plusieurs reprises durant l'entretien, il s'adresse à moi, d'un ton paternaliste, en me demandant « mes pauvres mes pauvres, comment vous faites pour accepter ça ? », comme déjà mentionné, en parlant des lois héritées de l'islam qui limitent certaines libertés considérées comme acquises en Occident, et il demande la raison pour laquelle

les Marocains n'ont pas fait une révolution comme les Français. Il est évident que toute sa compréhension du Maroc et des Marocains est basée sur la comparaison avec la France et plus généralement l'Occident, qui pour lui semblent constituer le seul modèle possible.

Il mentionne par la suite une anecdote d'un soir de ramadan où il est sorti avec une Marocaine et a été furieux qu'on refuse de lui servir de l'alcool.

> *M : Non mais moi j'ai du mal parce que je suis foncièrement républicain et laïc. J'ai eu beaucoup de mal à comprendre qu'on puisse m'imposer des règles qui ne me concernent pas. Il faut rouler à 50, je roule à 50. Si on me dit de ne pas manger dehors je mange pas dehors. Mais j'ai eu beaucoup de mal à me dire que je vais dans un pays, on m'impose de ne pas manger, on m'impose de faire ceci. Alors que…*
> *S : Quel autre truc on t'impose à part ne pas manger?*
> *M : Rien, c'est déjà beaucoup, c'est vital de manger.*
> *S : Oui, bien sûr, c'est pour savoir s'il y'a d'autres trucs, ça m'intéresserait de savoir*
> *M : Non. Le plus dur a été pendant ramadan, faire ses courses. Quatre jours avant ramadan, chui sorti avec une Marocaine, j'ai voulu boire un verre, il m'a dit oui à moi et non à elle. Je ne suis pas là pour révolutionner. Le mec il a posé mon verre… après on est parti et il me fait « Comment ça tu vas pas payer ? » Regarde-moi bien je lui fais, je vais pas payer. C'est soit tu acceptes qu'elle boive de l'alcool, soit tu ne l'acceptes pas. Mais moi je ne vais pas payer dans un endroit où tu n'acceptes pas mes… je suis le client. (…) je me suis senti agressé. Quand je rencontre une personne que j'apprécie, je lui propose d'aller boire un verre, et la personne ne peut pas consommer ce qu'elle souhaite. J'ai trouvé ça horrible ! Je me suis senti… mais vraiment… et encore une fois, je suis pas là pour critiquer. C'est comme ça. On est parti et voilà. Je m'interroge…*

En effet, les musulmans n'ont pas le droit de boire de l'alcool au Maroc. La loi qui règlemente aujourd'hui la consommation d'alcool par les Marocains musulmans découle d'un arrêt viziriel sous protectorat, interdisant aux Marocains musulmans de vendre ou de boire de l'alcool afin de respecter les mœurs locales. Lors de l'accès à l'indépendance, afin d'être en accord avec la religion d'état, un arrêté du Directeur Général du Cabinet Royal, en 1967, exige la demande d'un permis spécial pour vendre des boissons alcoolisées et interdit la vente (ou le don) de ces boissons à des Marocains musulmans. Cependant, dans la réalité, la majorité des consommateurs d'alcool au Maroc sont des Marocains (Bonte, 2011, parag. 9, 12). Les autorités ferment toutefois les yeux sur cette loi. Cependant, lors du mois sacré de ramadan, la loi est réellement appliquée, et

les restaurateurs ou tenants de bars ne peuvent prendre le risque de servir de l'alcool à des Marocains musulmans, afin de ne pas encourir de pénalités.

Mathieu ne cesse de m'avertir, « je ne critique pas », tout en critiquant la société marocaine, ses normes et valeurs, et en accusant les Marocains de se « laisser marcher sur les pieds » contrairement aux Français qui ont fait une révolution :

> *M : Mais je critique pas ! (Une connaissance en commun) elle me disais que je ne devais pas critiquer ni changer un pays, c'est un pays de l'islam. D'accord, je te dis pas que… Je me suis senti agressé pendant le ramadan et que je pouvais pas vivre ma vie, que mon voisin a mis des paquets de journaux pendant tout le mois de ramadan à toutes ses fenêtres pour petit-déjeuner et manger parce que c'est un Marocain et qu'il a pas le droit de manger, et qu'il voulait pas de problèmes, (…) Juste parce qu'il sait qu'il y'a des voisins et qu'il veut prendre son petit déjeuner parce qu'il en a rien à…(…) C'est pas normal ! Ou avoir une relation sexuelle. La plupart des Marocains te disent quand tu poses la question : « Et alors ? Tu fais ce que tu veux chez toi ». Mais c'est pas une réponse ! Bien sûr que je fais ce que je veux chez moi ! Mais moi je veux le faire partout ! Tu fermes la fenêtre, tu baisses les rideaux ! C'est une réponse ça ? Ça suffit ? T'es content avec ça ? Ne viens pas en France ! On a fait une révolution pour moins que ça nous ! « Mathieu vas doucement, vas doucement » je fais non mais bouges toi ! Si ta réponse c'est « il suffit de fermer les rideaux tu fais ce que tu veux chez toi » c'est ça, ça te satisfait ? Tu te fais marcher sur les pieds.*

Mathieu, comme déjà mentionné, est l'enquêté qui a le plus fait preuve d'ethnocentrisme dans sa compréhension du Maroc et de la culture marocaine. Cette posture l'amène non seulement à une critique virulente de l'omniprésence de l'islam au Maroc, mais également à une condamnation de l'attitude des Marocains à cet égard. Cette condamnation, frisant l'irrespect, le conduit à des conflits avec son entourage marocain.

Sophie, Française de 34 ans, professeure d'école, a, quant à elle, du mal à gérer l'éducation athée qu'elle donne à sa fille, au Maroc, sous l'influence de ses camarades d'école marocains musulmans :

> *So : Même les enfants c'est chaud, moi ma fille j'ai pas envie qu'elle reste ici. A l'école tout le monde lui dit ah ça c'est pas bien lahchouma[149]. Je dis pourquoi lahchouma, c'est quoi ? Y'a personne là qui te regarde et qui te juge là-haut. C'est toi qui te juges ! Elle a fait un truc mal ? Appelles la maman de cet enfant et tu demandes des excuses. Et s'il veut pas t'excuser, tu lui dis que t'es désolée. C'est toi le prof qui est responsable ! C'est de ta faute, tu parles du diable qui punit ! Après ma fille vient me demander si elle va brûler en enfer. Non, tu ne vas pas brûler en enfer !*

[149] En Darija : la honte.

Sophie, comme mentionné dans un chapitre précédent, a des origines marocaines du côté de sa maman, et, lors de son arrivée au Maroc, elle s'identifiait aux Marocains et avait le sentiment de « revenir chez elle ». L'attitude des Marocains, qui ne la reconnaissent pas comme l'une des leurs, a été une source de frustration et a entrainé une déception de la migration pour elle. Bien que cette position identitaire particulière soit associée à une posture plus ethnorelativiste, le fait pour une athée d'élever un enfant dans un pays où la religion s'inculque très jeunes aux enfants, semble avoir été un parcours difficile.

Une autre migrante athée, Alice, Française de 40 ans, a, quant à elle, développé une stratégie lors de sa migration au Maroc : se faire passer pour une chrétienne pour ne pas choquer les Marocains :

> *A: y'a beaucoup de prosélytisme. Dans les taxis je veux dire.*
> *S : Dans quel sens ?*
> *A : Dans le sens quand on parle religion.*
> *S : Ah d'accord*
> *A : On parle beaucoup de religion dans les taxis, en tout cas y'a 10 ans on en parlait beaucoup, et moi en l'occurrence je suis athée. Alors ça c'est une réponse qu'il ne faut pas donner ici. Voilà, donc j'ai continué en disant que j'étais donc chrétienne comme ça le sujet était clos.*
> *S : Et encore ! (Rires)*
> *A : Et encore ! Mais bon, c'est déjà moins pire. Quand j'avais dit à ma femme de ménage que j'étais athée, elle m'a dit « Oh mon Dieu, mais comment tu fais ? ». J'ai dit ça va. Mais donc ça c'est la liberté de pensée, faut pas non plus l'étaler devant tout le monde. Voilà, ça c'est les différences !*
> *S : Est-ce qu'il y a des gens qui ont essayé de te convertir ?*
> *A : Oui mais enfin après, c'est aussi toujours bon enfant, parce qu'on essaie quoi.*
> *S : Sans insister ?*
> *A : Non ! Sans insister. Après, j'aime bien les gens mais j'aime pas non plus me faire marcher sur les pieds donc c'est peut être contrasté mais voilà, à un moment donné, si on me casse les pieds, la discussion est close, safi ok, c'est ma conception.*

Nous pouvons constater qu'Alice, contrairement aux autres migrants athées mentionnés précédemment, vit moins mal l'omniprésence de la religion musulmane au Maroc. Le fait de prétendre d'être chrétienne pour ne pas choquer les Marocains semble témoigner de compassion et d'une relative ouverture à l'Autre.

4. 2. Des migrants chrétiens reconnectés à leur foi

Mes entretiens et observations ont révélé que les migrants ayant une religion (tous les migrants « croyants » que j'ai enquêtés, sauf un seul converti à l'islam, étaient chrétiens), étaient plus souvent à même de comprendre cette religiosité marocaine, et parfois même d'en être inspirés de manière à se rapprocher davantage de leur propre religion, de leur propre foi et pratique religieuse.

Alejandra, directrice commerciale espagnole de 30 ans et catholique, bien que rejetant l'église et le clergé, fait partie de ces enquêtés nord-méditerranéens « croyants » qui vivent le mieux le fait que la religion au Maroc ne fasse pas partie de la vie privée mais au contraire se pratique en société:

> *A : Donc pour moi comme chrétienne, parce que moi je suis aussi religieuse, je crois en Dieu, je suis chrétienne parce que je suis née là-bas. Avec le temps et grâce à vivre aussi au Maroc, je me suis rendu compte que l'église catholique c'était rien. Pour moi c'est un business. Ils font des affaires. Je respecte plus, je partage plus l'histoire de l'église catholique. J'ai ma propre relation avec Dieu. Le plus important pour moi. Je laisse chacun décider. C'est aussi grâce au Maroc que je me suis sentie un peu plus en relation avec Dieu. Parce qu'il y a tellement de gens qui parlent de la prière, qui essayent de te dire tu fais le bien, tu partirais au ciel, à l'enfer. Quand tu es dans un environnement qui tout le temps te parle la même chose, tu commences à réfléchir et à dire hostia[150].Oui, je pense aussi qu'il faut faire le bien. Partout. Mais je ne vais pas me convertir…*

Alejandra regrette cependant que les Marocains se jugent fréquemment les uns les autres en matière de religion. Lorsque je lui demande comment elle a vécu le mois de ramadan au Maroc (ce qui constitue probablement un biais de ma part, sachant que c'était, lors de mon terrain, un mois très difficile à vivre pour moi), à mon grand étonnement, elle m'offre une vision tout à fait différente de la mienne et celle de la majorité de mes enquêtés :

> *A : J'aime bien les soirées, dès que la rupture du jeune tout le monde est ensemble, tout le monde partage, même le khouya[151] qui est là-bas qui est pauvre il a quelque chose parce que quelqu'un lui donne. Je pense que c'est vraiment honnête et humble de faire ça et en Europe on n'a pas une période comme ça. Nous les chrétiens on a la semana santa (la semaine sainte). La semana santa que c'est comme… buenoje sais pas c'est quoi mais c'est religieuse. Je ne sais pas*

[150] Juron en espagnol.
[151] En Darija : le frère.

exactement ah c'est quand Jésus il est parti dans la croix et tout ça… et c'est aussi un moment pour partager avec la famille.

Elle ajoute ensuite:

A : L'ambiance est bien. Les gens sont plus tran… au bureau par exemple on travaille jusqu'à 15h., je trouve que les gens font moins de mal…
S : c'est vrai !!! Ah ben c'est bien d'accord ok (étonnée)
A : les gens que des fois ils font du mal je pense que… si tu es religieuse tu penses que cette période-là tu dois faire du bien. C'est vrai, j'ai trouvé ça. Les gens que normalement disent hmar[152]*ou utilisent des gros mots, ils l'utilisent pas assez.*

Carla, célibataire italienne de 28 ans, travaillant à la chambre de commerce italienne, m'étonne également en me faisant part de son appréciation du mois de ramadan et de sa grande compréhension envers les tensions et l'agressivité que les Marocains peuvent manifester lors de ce mois de privations :

C : Les gens sont très similaires, même physiquement, moi aussi (rires). Ils sont accueillants, gentils, généreux, ils ont envie de parler, de recevoir, donc je vois beaucoup de similarités, c'est clair ! Y'a des différences bien sûr. Mais c'est pas trop la différence… je sais pas comment t'expliquer…c'est normal ici c'est une autre religion, c'est une autre façon de pratiquer la religion, j'aime bien ramadan…J'aime bien.
S : Qu'est-ce que tu aimes bien dans le Ramadan ?
C : Non, c'est plus calme, c'est plus… bon, c'est une autre ambiance. C'est un mois spirituel même si moi je suis chrétienne, j'apprécie énormément les ondes positives.
S : Ok, donc tu sens des ondes positives pendant le ramadan ?
C : Bon il y'a des gens qui sont un peu plus fâchés, mais il y'a des gens qui sont beaucoup plus calmes, plus gentils, ça dépend, après ça dépend aussi de comment tu es avec les autres. Moi j'essaie toujours d'être gentille, donc….

Plus tard, Carla me parle d'une anecdote, lorsque, durant le mois de ramadan, son voisin lui a reproché de ne pas être assez couverte :

C : Ce matin j'ai mis le rouge à lèvres et je me suis dit après c'est ramadan ! Mais je vais l'enlever parce qu'après j'ai un rendez-vous je dois partir bosser, c'est pour ça que je t'ai dit midi. Mais bon j'ai jamais eu des problèmes. Juste une fois pendant ramadan, il m'a arrêté une personne, et selon lui j'étais habillée pas…
S : Une personne comme ça… il est venu te dire …
C : Il m'a dit « Couvre-toi », un truc comme ça. Nonnon, mais ça m'est arrivé une fois
S : Mais tu portais quoi ?

[152] En Darija (utilisé comme une insulte) : Âne.

C : Ah juste comme ça plus ou moins, sauf que j'avais une veste.
S : Et alors ? Tu portais pas de minijupe !
C : Non je ne porte jamais, moi ça m'appartiens pas. Tu vois c'est vraiment… même si c'était pas ramadan, mais bon c'est la même chose que ça m'est arrivé plusieurs fois en Italie dans l'église, donc tu vois, par exemple je peux rentrer comme ça dans une église, c'est arrivé que quelqu'un me dise comment tu oses ?
S : Oui mais dans des églises, c'est pas la rue !
C : Ouais, c'était ramadan ! Je me suis posée la question est-ce que j'étais exagérée. Mais je me suis dit non. C'était juste quelqu'un qui s'était mal réveillé, et qu'il est tombé sur moi il a crié, si c'était une autre c'était la même chose. C'était mon voisin en plus,
S : Ahhhoulaaa donc c'était pas juste un clochard dans la rue ?
C : Mais non! Peut-être il m'a pas reconnue. C'était tôt le matin, il habitait en face de chez moi. Mais bon c'est pas grave, après je suis restée un peu comme ça, mais j'étais avec ma conscience propre. J'étais ni maquillée et exagérée, ni en minijupe. Parce qu'il faut respecter. Même si on fait pas ramadan, il faut respecter les autres. C'est le minimum. Je ne vais pas boire une bouteille d'eau dans la rue ou prendre un sachet de chips et le manger dans la rue. Ou fumer une cigarette. (…) Tout à l'heure je vais me changer. J'ai un rendez-vous au boulot, je vais pas sortir comme ça. Je vais mettre même un châle. J'aime pas montrer que les étrangers ils respectent pas. Ce matin j'avais envie de mettre un rouge à lèvres rouge et j'ai dit je vais voir une femme, donc c'est pas grave.

Le fait d'être chrétienne et d'avoir essuyé des reproches similaires à l'église en Italie semblent lui avoir donné une meilleure acceptation de la pression liée à la religion que peuvent ressentir les femmes au Maroc, et qui sont exacerbées pendant le mois de ramadan.

Antonio, migrant espagnol dans la cinquantaine, déjà mentionné dans les chapitres précédents, et étant dans une optique d'assimilation à la culture marocaine, n'est pas du tout dérangé par l'importance de la religion au Maroc, puisqu'il s'est converti à l'islam. Traduction :

S : Et par rapport au fait que la religion soit très présente dans la société…
A : Personnellement, cela ne m'affecte pas.
S : Cela ne vous affecte pas ? Même pendant le mois de ramadan ?
A : Pendant ramadan, le restaurant où je travaille ferme. Mais je me suis converti à l'islam. Si, je me suis converti à l'islam, parce qu'en plus de… c'est beaucoup plus, on pense plus à la personne que les chrétiens. Les chrétiens interdisent, et les arabes conseillent. Et ils interdisent, mais surtout ils conseillent.
S: Vous étiez intéressé par l'islam avant de venir ici ou seulement…
A: Non, je suis ici au Maroc, un pays arabe, c'est un pays musulman. Et ce que je dois faire pour m'intégrer complètement, j'aimerais même des fois être plus foncé de peau !

Il semblerait, par ailleurs, que les migrants soient davantage appréciés par les Marocains s'ils révèlent être chrétiens ou alors le feignent.

Aurore, infirmière retraitée de 62 ans, française, en expatriation au Maroc avec son mari, explique la réaction des chauffeurs de taxis lorsqu'elle va à l'église :

> *S : Est-ce que tu vas à l'église ici ?*
> *A : Ouiet j'apprécie de pouvoir y aller. L'église est pleine. C'est amusant parce que quand on prend les taxis qui nous emmènent, quand on dit on va à la place, c'est place des Etats-Unis ? Tout de suite, ils disent « Tu vas à l'église ? » Et on a l'impression qu'il y a une espèce de respect, c'est amusant. Y'a un peu de changement de comportement de la personne qui devient plus aimable, je ne sais pas. Il te dépose juste devant la porte.*

La pratique religieuse d'Aurore, le fait d'aller à l'église, semble instaurer une complicité entre elle et les Marocains. La religion musulmane et sa pratique faisant partie intégrante de l'identité marocaine, toute pratique religieuse rapproche dans une certaine mesure les migrants des Marocains, tandis que l'athéisme semble accroitre le fossé culturel qui les en sépare.

5. Conclusion

Les migrants enquêtés ont souvent eu de la difficulté à identifier une classe sociale marocaine à laquelle ils s'identifieraient et dans laquelle ils pourraient s'insérer. L'absence perçue de classes moyennes qui reflèteraient les classes moyennes occidentales, justifiait souvent l'absence ou la rareté de relations amicales avec les Marocains. D'un côté les enquêtés percevaient des « riches » trop riches, et de l'autre côté des « pauvres » trop pauvres. Même s'il existe des Marocains, qui, par leur style de vie et leurs revenus, se rapprochent de ces migrants. Sans doute parce que ces Marocains qui s'en rapprochent paraissent plus riches qu'ils ne le sont, en raison de l'importance du paraitre et de l'affichage de symboles de richesse pour signifier ou feindre l'appartenance aux classes sociales les plus élevées.

Par ailleurs, les enquêtés, dans leur insertion professionnelle, mais également dans les services reçus à titre de client, ou encore d'employeur de femme de ménage, chauffeur, etc., ont dû faire face à des différences importantes dans la manière de travailler et dans la culture organisationnelle marocaine. Le fatalisme des Marocains,

ainsi que leur non-respect des délais et leurs retards en tout genre, ont été des motifs de difficulté d'insertion professionnelle ainsi que des sources d'insatisfaction, voire de désarroi chez les migrants nord-méditerranéens. Certains migrants se sont très bien adaptés, voire acculturés, afin de réussir leur intégration dans l'univers organisationnel marocain. Ces différences culturelles étaient toutefois le plus souvent attribuées aux inférieurs hiérarchiques, plutôt qu'aux collègues de même niveau hiérarchique.

Enfin, l'omniprésence de la religion musulmane au Maroc était parfois difficile à accepter pour les enquêtés et surtout pour les migrants athées ou ceux pour qui la laïcité constituait une valeur morale suprême. Au contraire, pour certains enquêtés chrétiens, la grande religiosité des Marocains les a rapprochés de leur foi chrétienne, au point d'apprécier le mois de ramadan, mois d'exacerbation religieuse et identitaire au Maroc.

Il est important de noter que la différence de culture n'explique pas à elle seule les difficultés d'intégration des migrants et les changements vécus entre leur vie dans leurs pays d'origine et leur vie au Maroc. Il ne faut pas oublier le passage d'un pays « développé » à un pays « en développement » et donc les infrastructures qui dans une certaine mesure sont parfois moins sophistiquées que dans les pays du Nord. Bien que cette thèse soit davantage orientée vers les différences culturelles, et que la grille d'entretien ait mis en avant cette thématique, très souvent, à la question « Quelles sont les différences que vous avez vécues entre votre vie dans votre pays d'origine et votre vie au Maroc », les enquêtés mentionnaient également le manque d'espaces verts, la mauvaise qualité de l'enseignement public marocain, etc.

Il est également intéressant de mentionner que bien que ce chapitre soit axé sur les principales différences culturelles entre le Maroc et les pays nord-méditerranéens, certains migrants espagnols ou italiens, surtout ceux qui viennent du Sud, autour du bassin méditerranéen, relèvent quand même des similarités avec leurs propres cultures contemporaines (donc sans déni de contemporanéité), tel que Francisco, migrant espagnol dans la trentaine, qui mentionne que « Au final, ce qui est certain c'est que nous avons un passé en commun. La culture, par exemple, nous sommes des gens très « de la rue. Autant les Marocains que les Espagnols, nous vivons dans la rue. Surtout dans le Sud de l'Espagne, les gens restent beaucoup dans la rue, se rencontrent dans la rue, prennent un café ou une bière (ici un café, là-bas une bière) … Au final nous aimons passer du temps

avec les gens et être à l'extérieur, dans la rue, nous sommes des gens qui aimons profiter de la vie, n'est-ce pas ? ». Cet extrait d'entretien fait écho au chapitre relatif à l'histoire de la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc. Étant donné que les peuples du bassin Méditerranéen ont eu une histoire enchevêtrée, les cultures de ces différents peuples ont bien entendu des points en commun, dans une certaine mesure, tels que l'appréciation de la vie et la chaleur humaine.

Chapitre - 10 : Les jeunes migrant(e)s célibataires au Maroc : des partenaires amoureux idéalisés par les Marocain(e)s, malgré des codes de la séduction qui diffèrent

1. Introduction

Une partie importante des migrants nord-méditerranéens au Maroc sont des jeunes, notamment (mais pas seulement) dans le cadre du programme de Volontariat International en Entreprise (VIE), qui permet à des jeunes français ou membres de l'Union Européenne, âgés entre 18 et 28 ans, de travailler jusqu'à deux ans dans une entreprise à l'étranger et notamment au Maroc. Ils reçoivent une indemnité octroyée par le pays d'origine[153].

Ce chapitre s'intéresse à ces jeunes migrants et en particulier aux célibataires et à leurs modes de socialisation et d'intégration lors de leurs parcours migratoires au Maroc, pays dit « du Sud », dont la culture est significativement différente, avec une religion d'état omniprésente et un patriarcat encore relativement fort, comparativement aux pays occidentaux.

Comme je l'ai mentionnée, étant moi-même jeune et célibataire pendant mon terrain, j'ai eu beaucoup de facilité à rencontrer ces migrants, que ce soit à travers les réseaux dont je faisais partie ou simplement via mon réseau d'amis. Donc, j'ai pu enquêter plusieurs d'entre eux, en plus de l'observation participante.

Sur les 43 entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés dans le cadre de cette étude, 12 de ces enquêtés étaient effectivement célibataires et avaient moins de 35 ans, et c'est donc à ces derniers que nous nous intéresserons pour le présent chapitre. C'est très difficile de définir le mot « jeune », puisque selon Pierre Bourdieu « la jeunesse n'est

[153] https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10040

qu'un mot » (Mauger, 2001). Un mot qui représente des réalités plurielles, selon les époques mais également selon les classes sociales.

Mauger propose de situer la jeunesse en utilisant les critères de cursus familiaux, scolaires et professionnels. La jeunesse serait « l'âge de la vie où s'opère le double passage de l'école à la vie professionnelle et de la famille d'origine à la famille de procréation, la séquence de trajectoire biographique définie par le double processus d'accès à une position stabilisée sur le marché du travail et sur le marché matrimonial » (Mauger, 2010, parag. 13). J'ai donc retenu cette définition et choisi comme critères de délimitation des jeunes, dans mon terrain, d'une part la fin des études et la situation professionnelle, d'autre part la situation matrimoniale et familiale non encore stabilisée.

Mauger évoque les limites de cette définition : la fragilisation du lien matrimonial et celle du lien salarial qui peuvent mener à une vie en couple et à une situation professionnelle indéfiniment provisoires, donnant l'illusion d'une « jeunesse interminable » (Mauger, 2010, parag. 14). J'ai ainsi préféré fixer, le moins arbitrairement possible, une limite d'âge au-delà de laquelle l'enquêté(e) ne sera pas considéré(e) comme faisant partie des « jeunes adultes » qui font l'objet de ce chapitre.

Je me suis donc intéressée aux jeunes migrants de moins de 35 ans[154] qui n'ont pas encore atteint leurs objectifs professionnels (qui n'ont pas encore atteint un niveau de séniorité dans leur carrière professionnelle), qui n'ont jamais été mariés ni vécu en concubinage avant leur migration et n'ont jamais eu d'enfants. Sur les 12 individus qui nous intéressent, 9 sont des hommes et 3 sont des femmes.

Je m'intéresserai cependant également à 2 autres femmes migrantes de moins de 35 ans, une Française et une Espagnole, qui, à leur arrivée au Maroc, étaient célibataires et ont par la suite rencontré respectivement un conjoint et un petit-ami marocains.

Un premier axe de l'article tentera d'analyser la situation particulière de migration des jeunes célibataires et ce qui la différencie de celle des migrants venus en couple ou en famille. Un deuxième axe s'intéressera à la vie romantique et amoureuse de ces migrants dans un contexte de postcolonialisme, puisque le Maroc a été, comme mentionné dans le

[154] J'ai choisi l'âge de 35 ans de manière arbitraire, puisque dans mon échantillon ceux qui avaient moins de 35 ans avaient le plus souvent les attributs que Mauger accorde aux jeunes, comparativement aux enquêtés plus âgés.

chapitre 3, sous les protectorats français et espagnol entre 1912 et 1956. Le troisième axe nous permettra de nous pencher sur le processus de séduction dans un contexte de migration et l'impact des différences culturelles sur ce processus. Enfin, un quatrième axe sera dédié aux répercussions des différences culturelles sur les couples mixtes formés par les enquêtés et des Marocain(e)s.

2. Être jeune, migrant et célibataire

2. 1. Un mode de socialisation différent

Nous pouvons nous demander quelles sont les caractéristiques qui distinguent ces jeunes migrants célibataires des migrants en couple et/ou plus âgés, et qui ont un impact sur la manière dont leur migration et leur intégration au Maroc sont vécues.

Plutôt que de définir la jeunesse comme un groupe homogène de personnes ayant des points en commun, Bourdieu la définit comme une « séquence de trajectoire biographique » ou un « âge de la vie » (Mauger, 2010, parag. 2). Les jeunes ou les « mi-enfants, mi-adultes », dans une explication que Mauger donne des théories bourdieusiennes, « tentent de conserver les privilèges des enfants, en s'affranchissant des interdits qui pèsent sur eux et de bénéficier des droits des adultes en échappant à leurs servitudes » (Mauger, 2001, p : 138-139). Les jeunes, indépendamment de leurs appartenances de classes, possèdent, selon Bourdieu, des « intérêts collectifs de génération » qui les relient (Mauger, 2001, p : 138-139).

Jeffrey Jensen Arnett (2000, p. 469-479), quant à lui, décrit les jeunes adultes d'aujourd'hui jusqu'à 30 ans, et parfois plus, comme faisant partie d'une tranche âge qu'il appelle « emerging adulthood » (Age adulte émergeant). Un entre deux dans lequel ces individus, déjà libérés de la surveillance parentale mais n'ayant pas encore le devoir de négocier le quotidien avec un conjoint, peuvent se permettre d'être plus centrés sur eux-mêmes qu'à tous les autres âges de la vie. Ceux qui ne sont plus des adolescents, mais pas encore tout à fait des jeunes adultes, explorent leur identité et leur vision du monde et essaient divers rôles dans les domaines de l'amour et du travail, avant d'aboutir à des choix et décisions durables et stables.

Arnett mentionne la mobilité en solo, tel qu'un séjour dans un autre pays, reliée aux études ou au travail, comme étant l'un des moyens pour ces adultes émergents de faire diverses expériences et d'explorer leur identité (Jeffrey Jensen Arnett, 2000, p. 471). Il mentionne également que la durée de cet âge entre l'adolescence et l'âge adulte dépend des cultures mais également des classes sociales. Les classes privilégiées étant plus susceptibles de connaître cette période, qui durera plus longtemps chez eux que dans les classes moins privilégiées (Jeffrey Jensen Arnett, 2000, p : 477-478).

Mes jeunes enquêtés, appartenant majoritairement aux classes moyennes françaises et espagnoles, semblent être dans une phase de leur vie qui correspond à cet âge adulte émergent, centré sur soi et sur les expériences liées à la découverte de soi. Ils sont épargnés par les responsabilités très lourdes telles qu'un emploi à très hautes responsabilités, le couple stable ou la parenté. Cette phase de vie, centrée sur soi et sur les expériences formatrices, est propice, comme nous le verrons dans les sections suivantes, à une expérience de migration plus riche et à une intégration plus profonde dans le pays d'accueil.

2. 1. 1. Un besoin de rencontres amicales, romantiques et sexuelles

Les modes de socialisation sont différents entre les migrants célibataires et ceux en couple ou en famille. Migrer en étant célibataire, c'est souvent avoir plus d'espace dans sa vie pour la vie sociale, c'est avoir besoin d'un réseau d'amis puisque personne ne nous attend à la maison après le travail. C'est aussi avoir besoin de faire des rencontres amoureuses pour répondre aux besoins affectifs et sexuels. Nicola Mai et Russel King vont jusqu'à placer les émotions, l'amour et la sexualité au centre des décisions et habitudes de migration (Mai et King, 2009, p. 296). Walsh, citant Mahdavi (2016) rappelle également que la migration a un impact sur les vies intimes des individus, et vice versa. C'est à dire que la décision même de migrer ou de mettre fin à une migration dépend en grande partie de cette vie intime (Walsh, 2018, p : 37).

Migrer seul c'est également et surtout dans les premiers temps, avant de se construire un réseau social, se sentir seul, sans ce cocon familial qu'ont les individus qui migrent en couple ou en famille. Et c'est ce manque ou ce sentiment de solitude qui

pousse les migrants célibataires à adopter une « famille choisie » (Walsh, 2018), donc à rechercher des amitiés qui s'apparentent à des liens familiaux.

Walsh cite Roseneil et Budgeon (2004) selon lesquels l'amitié est de plus en plus importante dans les « cultures contemporaines de l'intimité », en raison des périodes de célibat plus prolongées et plus fréquentes qu'autrefois, et à présent que l'individu « partage sa vie domestique et émotionnelle » avec ses amis (Walsh, 2018, p : 29).

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, la jeunesse occidentale contemporaine, du moins parmi les classes moyennes et aisées, est un moment de découverte de soi et d'expériences formatrices multiples. Ce goût pour la découverte et pour les expériences signifie une plus grande propension à aller vers « l'autre », le non-Occidental et à mener des expériences d'immersion plus ou moins profondes dans une culture autre que la sienne. Cela signifie donc que ce besoin de rencontres amoureuses et amicales, du fait du célibat, sera, du moins dans le cas de ces jeunes « adultes émergents » (Arnett, 2001, p : 469-479), comblé notamment en se liant avec des individus de la société d'accueil. Et ce, que ce soit pour des amitiés, des aventures ou des relations durables, comme nous le verrons dans la section suivante.

Pleyers et Guillaume évoquent un lien entre la mobilité étudiante chez les jeunes et certaines des caractéristiques propres à la jeunesse : « La soif de l'expérience vécue après laquelle Max Weber voyait courir les jeunes mais aussi la quête de soi et un certain goût du risque ». (Pleyers et Guillaume, 2008, p : 68-78, parag. 3). Si ces caractéristiques poussent les jeunes à la mobilité, c'est donc qu'ils sont plus susceptibles de vivre pleinement l'expérience que constitue la mobilité, cette rencontre avec l'autre qui enrichit la quête de soi et tous les risques inhérents à cette aventure.

2. 1. 2. L'intégration à travers les rencontres amicales, romantiques et sexuelles

Mes entretiens avec ces jeunes migrants célibataires et la comparaison avec ceux que j'ai réalisés auprès des migrants en couple, m'ont amenée à entrevoir un lien entre la situation personnelle (célibataire ou en couple) du migrant et son degré d'intégration dans la société marocaine, en termes de fréquence et d'intensité des liens tissés avec des Marocain(e)s et en termes de familiarisation avec la culture locale. J'ai effectivement

observé que les migrants célibataires avaient plus souvent des amis marocains que les migrants en couple, et qu'ils avaient, dans la majorité des cas, une connaissance plus profonde de la culture marocaine, allant souvent jusqu'à ponctuer leur français ou leur espagnol de mots en *darija*, l'arabe dialectal marocain. Notons toutefois que bien que ces migrants aient des connaissances ou des amitiés superficielles parmi les Marocains issus de classes défavorisées ou moyennes, les amis intimes marocains étaient souvent des personnes issues de la bourgeoisie. Ces Marocains avaient étudié dans les écoles françaises, espagnoles (ou d'autres pays occidentaux) au Maroc, fait leurs études supérieures à l'étranger, et été fortement exposés aux cultures occidentales, comme nous le verrons à travers les extraits d'entretiens.

Nous pouvons aisément supposer que les migrants venus au Maroc avec leur conjoint et/ou leurs enfants avaient moins de temps et de place dans leur vie pour établir de nouvelles relations sociales que les migrants célibataires, comme nous le verrons plus loin.

En revanche, les jeunes migrants rencontrent davantage de personnes et surtout davantage de Marocains. Certains finissent même par se mettre en couple, voire épousent un(e) Marocain(e). Cela grâce à leurs démarches et efforts, pour rencontrer des partenaires sexuels, amoureux ou de vie, ou simplement des amis, mais également grâce à leur goût du risque et leur attirance pour les expériences « formatrices » et les essais divers. Geoffrion, dans son étude sur les femmes en volontariat international qui se mettent en couple avec des hommes africains locaux, établit un lien entre les relations amoureuses avec les locaux et la découverte de la culture locale, ainsi que l'attachement au lieu de migration. Elle cite Brown (1992), selon laquelle les relations amoureuses et sexuelles avec des personnes locales sont un vecteur de connaissance de la culture locale, le conjoint local agissant comme un « facilitateur de culture » (Geoffrion, 2017, p : 83, 101-102).

Selon Geoffrion, la relation sexuelle avec un(e) local(e) est également un facteur d'intégration à la culture locale. Le corps (le corps de la femme dans le cas de son étude), serait « le dernier bastion de l'intimité, l'espace le plus sacré et le plus vulnérable du chez-soi » (Geoffrion, 2017, p : 100) ; lors de la relation intime avec un(e) local(e), « L'altérité du Sud » est intégrée à l'identité du migrant ou de la migrante.

Notons que, tout comme Walsh l'observe dans son étude sur les vies sexuelles et romantiques des jeunes migrants britanniques célibataires à Dubaï, au Maroc, les lois musulmanes prônant la décence, telles que l'interdiction de rapports sexuels hors du cadre du mariage, ne sont pas appliquées et pénalisées automatiquement. Elles ne le sont que dans le cas d'une plainte lorsqu'il y a adultère, ou scandale. Ces mêmes lois n'empêchent pas ces jeunes migrants de vivre pleinement leur vie sexuelle (Walsh, 2018). Les jeunes migrants nord-méditerranéens célibataires que j'ai observés au Maroc vivaient donc leur vie amoureuse et sexuelle à leur manière, selon leurs propres principes et coutumes. Cependant, contrairement au terrain de Walsh à Dubaï, où les « expats » avaient très rarement des liaisons amoureuses ou sexuelles avec des locaux, c'était au contraire très fréquent sur mon terrain, ce qui, comme nous le verrons plus tard, menait parfois à des jugements provenant de la société d'accueil.

Walsh note également que, par souci de conserver les privilèges que leur blancheur et leur statut économique leur confèrent, les « expats » britanniques à Dubaï ne se lient pas non plus avec les groupes de migrants autres que les Occidentaux, sauf les liaisons de quelques hommes avec les « domestiques » ou les travailleuses du sexe provenant de pays non-occidentaux (Walsh, 2018, p : 111). Dans notre cas, il n'y a pas de hiérarchie aussi prononcée parmi les divers groupes de migrants ; la hiérarchie existe mais avec des frontières poreuses. Mes enquêtés avaient des relations amoureuses ou sexuelles (tout comme des amitiés) avec des membres d'autres groupes de migrants, tels que les migrants subsahariens, puisque ces derniers représentent diverses classes sociales au Maroc. Ils sont représentés dans les emplois de femme de ménage, par exemple, mais occupent également des postes à hautes responsabilités dans divers secteurs de l'économie. Les liaisons de courte durée entre les enquêtés et des migrants occidentaux, non-occidentaux ou des Marocains impliquaient d'ailleurs des membres de classes sociales différentes, bien que pour une relation stable, le choix se fasse sur une personne généralement de classe sociale similaire, quelle que soit la nationalité ou l'origine, confirmant ainsi les recherches sur l'endogamie sociale.

Walsh note une grande libéralisation sexuelle des migrants britanniques à Dubaï. L'aspect temporaire de la migration dans cette ville, abritant 82% de résidents nés à l'étranger (Walsh, 2018, p : 115-120), leur offre un espace « Disneyland » qui

s'apparente au tourisme, loin des normes hétérosexuelles de leur société d'origine qui les incitent à rentrer dans le moule en se mariant et en ayant des enfants. Certains de ses enquêtés ayant même fui des relations pour venir vivre en célibataire à Dubaï (Walsh, 2018). Dans mon enquête effectuée au Maroc, je n'ai pas noté de plus fréquentes pratiques sexuelles des jeunes migrants célibataires comparativement à leurs vies dans leurs pays d'origine. Le fait d'être célibataire avait toutefois souvent été un élément important dans la prise de décision de migrer, puisque ce statut excluait la responsabilité d'être un conjoint ou un parent. De ce fait, la décision de migrer leur revenait entièrement et se faisait en tenant compte de leurs intérêts personnels uniquement, comme le mentionne Jacques, Français de 30 ans, conseiller en ressources humaines :

> *Je me suis dit bon voilà, j'étais pas à la croisée des chemins mais j'avais 28 ans et quelques et j'allais sur mes 29 ans, pas marié pas d'enfants, pas… Enfin je veux dire si j'avais voulu faire une (il hésite sur le terme) … une migration ou une expatriation ou quoi, je pouvais sans problème, je pouvais changer de vie en France, au Maroc, en Afrique, je pouvais aller n'importe où.*

Selon Walsh, les jeunes migrants célibataires britanniques à Dubaï considèrent que la vie dubaïote ne se prête pas aux rencontres pour des relations authentiques et durables, mais seulement aux aventures sans lendemain, du fait de la forte proportion de sa population migrante qui ne fait que passer. Dans notre cas, la proportion de migrants dans l'axe Casablanca-Rabat est bien moindre, donc ces villes n'ont pas l'aspect et la culture "temporaire" de Dubaï. Il est donc fréquent que les migrants se mettent en couple avec des Marocain(e)s. En revanche, cet aspect temporaire a été évoqué par les enquêtés lorsqu'ils parlaient de leurs amitiés. Souvent ils avaient des groupes d'amis internationaux, à la fois des migrants et des Marocains, et non seulement les migrants retournaient après quelques années dans leurs pays d'origine, mais il n'était pas rare non plus que les amis marocains également migrent dans un autre pays. Cet aspect éphémère des amitiés limitait la stabilité affective des migrants, qui ressentaient négativement la « perte » régulière d'amis et la nécessité de devoir nouer de nouvelles amitiés, après le départ de leurs amis, comme le mentionne Alejandra, directrice commerciale espagnole de 30 ans : « *Moi, cette année, j'étais un peu fatiguée. Je te jure j'étais un peu malheureuse comme quoi recommencer de zéro se faire des copains de zéro* ».

Thomas, ingénieur informatique français, trentenaire, est un exemple de ces migrants jeunes et célibataires qui ont eu un contact approfondi avec la société marocaine et les Marocains.

Lorsque je demande à Thomas comment se passe sa vie de tous les jours au Maroc, on peut tout de suite se rendre compte que les interactions sociales personnelles, hors sphère professionnelle, jouent un rôle capital dans son expérience de migration :« Bon comment ça se passe ? Je suppose comme la plupart des gens que je connais ici. Les gens que je côtoie ici sont… on y reviendra tout à l'heure sur comment. J'ai rencontré mes amis au Maroc. Mais c'est toujours pareil, tu te lèves, tu prends ta douche, tu vas au travail et puis le soir et le weekend t'essaye de penser à autre chose en ayant une vie un petit peu sociale. » Le fait que Thomas mentionne immédiatement « les amis » et « la vie sociale en réponse à la question, montre à quels points ces amis et cette vie sociale font partie des éléments les plus importants dans sa vie au Maroc, au moins autant que le travail. Et cette vie sociale importante et très riche s'accompagne, dans le cas de Thomas, d'une expérience de migration vécue positivement :

> *Même s'il y a eu des hauts, il y a eu des bas. J'ai jamais regretté d'être venu parce que c'est toujours un choix où je me dis aujourd'hui je suis beaucoup plus épanoui que je ne l'étais quand j'étais à Paris. J'ai appris beaucoup de choses ici, et donc voilà je suis très content d'être ici.*

Jacques, Français de 30 ans, conseiller en ressources humaines, va jusqu'à parler d'une vraie vie de quartier qu'il a vécue dans un quartier de Casablanca, pourtant un quartier relativement peu fréquenté par les « expats » :

> *J : Ma vie de quartier au Maarif, j'ai adoré ! Je connaissais tout le monde dans la rue*
> *S : C'est vrai ? Génial ! Et y'avait beaucoup d'étrangers ou surtout des Marocains ?*
> *J : Zéro ! Y'en avait peut-être 2 ou 3, mais j'en ai pas vus. Et là c'était top, une vraie vie de quartier ! J'y retourne faire mes courses, je vais chez mon barbier, je vais acheter des légumes, des olives. Chez le boucher tout le monde me reconnaît, toujours un signe, vraiment top ! Les gens autour de moi comprenaient pas trop pourquoi j'aimais autant ce quartier, mais je suis un grand fan ! Là j'ai trouvé un très bel appart pour recevoir la famille. J'avais qu'une chambre avant, mais j'adorais aller rue de Jura boire un café. Y avait tout à une seconde. Tu peux acheter des cigarettes à 2h du matin. Une vraie vie de quartier, les gens se connaissent. Tu peux trouver des dénominateurs communs avec les gens, donc des liens, une vie de quartier très bien! »*

Aucun des migrants enquêtés en couple ou en famille n'avait vécu cette intégration aussi riche dans le quartier et la fréquentation des diverses classes sociales qui forment la société marocaine. Notons que si Jacques a pu vivre cette vie de quartier libre dans une rue « qui lui appartient », c'est aussi parce qu'il s'agit d'un homme. Une migrante, en raison du harcèlement sexuel que subissent les femmes et dont nous parlerons dans une section suivante, ne pourrait pas jouir de la même liberté de se mouvoir en tout temps dans son quartier, même si elle le souhaitait.

En ce qui concerne le rôle intégrateur des rencontres et relations amoureuses ou sexuelles, le même Jacques raconte comment les applications de rencontre telles que Tinder ont facilité son intégration dans son "bled adoptif" comme il appelle le Maroc, grâce aux rencontres et aux relations permises par ces applications. Qu'elles durent ou non dans le temps, ces rencontres apportent un échange interculturel et sont un tremplin vers une meilleure compréhension de la société marocaine et de sa culture :

> *J : Moi c'est les applications pour rencontres. Ça a été un canal comme un autre. Je l'utilise comme ça... En France, je l'utilise pas du tout… C'est pas ambiance recherche de chai pas, un truc d'un soir ou des choses comme ça. Carrément recherche ; je discute et je découvre. Et ça m'a permis… en termes d'intégration ça a été pas mal. Même des discussions. Tu es avec les gens, tu discutes, les gens trouvent la démarche d'être venu intéressante. Ils me parlent, j'arrive à les mettre à l'aise rapidement par téléphone ou par message, tu poses des questions et tu vois quand t'as quelqu'un d'un peu malin, parce que j'aime pas trop les gens bêtes, (rires) c'est très subjectif, mais j'avais besoin de … j'ai trouvé ça bien. J'ai fait des rencontres y'en a d'autres que j'ai pas rencontrées, y'en a que j'ai rencontrées, il s'est rien passé et y'en a que j'ai rencontrées avec qui il s'est passé. Avec qui ça a duré quelques semaines… y'a aucune règle. Je pense à une avec qui j'ai été via l'appli, une avec qui j'ai passé un mois et demi à peu près.*

Alejandra, directrice commerciale espagnole de 30 ans, s'est, quant à elle, a construit un riche réseau social au Maroc qui comporte des Espagnols, des migrants de divers pays occidentaux et également africains, mais aussi des Marocains qu'elle qualifie de « cultivés ». Elle me raconte sa vie de tous les jours au Maroc, dans un entretien ponctué de mots en *darija*, qui font à présent partie de son vocabulaire, bien qu'elle ne le parle pas couramment, démontrant ainsi un degré d'intégration relativement plus important que celui des enquêtés en couple :

> *A: Tu dois penser que moi aussi j'ai beaucoup de relations avec des Marocains parce que je travaille qu'avec des Marocains. Mais c'est vrai dans ma vie privée*

et les Marocains qui sont avec moi, j'ai mes copains de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe et les Marocains qui sont avec nous sont normalement des gens qui sont assez cultivés. Aussi, des gens qui ont fait des études. Ils ne sont pas des gars comme j'ai au boulot qui n'ont pas fait des études.
S: Ben oui c'est sûr. Vous aussi vous avez tous fait des études et c'est sûr que vous allez vous entendre avec des gens qui eux-mêmes…
A: Si, des fois tu penses tu te dis non, je peux être avec n'importe qui et établir une conversation, mais dans ma vie personnelle, j'ai besoin aussi d'un feedback intéressant.

Par la suite, Alejandra m'explique que ses amis marocains sont toujours des personnes qui ont étudié dans les systèmes scolaires occidentaux (français ou espagnol, etc.) au Maroc, ce qui fait d'eux des personnes « cultivées », selon sa perception.

Alain, prothésiste français, fin de la vingtaine, également célibataire, a connu une période de grande solitude en arrivant seul et sans connaître personne au Maroc, durant laquelle il a tissé des liens avec ses collègues marocains, issus des classes moyennes « non-occidentalisées », qui pourtant sont très loin d'avoir les mêmes habitudes et ou valeurs que lui :

A : Je suis arrivé ici, j'ai travaillé directement, je connaissais pas d'Occidentaux du fait du VIE[155]. J'ai commencé à traîner avec mes collègues. Mais avec mes collègues on avait pas du tout les mêmes hobbies, ou les mêmes habitudes ou les mêmes activités, on avait très peu de choses de communes. Quelques fois, on est allé boire des cafés ou des choses comme ça, mais ils sortaient pas le soir, ou très peu. En plus ce qui n'a pas joué en ma faveur c'est que j'aime pas le foot ; ça a joué beaucoup parce que mes collègues j'aurais pu aller au café avec eux pour regarder un match de foot le soir. Mais je l'ai pas fait, j'aurais peut-être pu me forcer. J'ai fêté l'Aid avec un collègue qui m'a gentiment invité. Après je me suis retrouvé un peu seul, parce que j'avais pas une facilité à sortir seul. Je vais pas tout seul dans un bar ou dans une boîte. J'ai pas l'habitude. Je suis resté entre le boulot et chez moi. Donc ça a duré 4 mois. Après, j'ai commencé les cours, à cette période-là c'était boulot dodo, très calme, alors j'en ai profité pour découvrir Casa. J'avais du temps le weekend et le soir, et je faisais de grands tours entre le travail et chez moi et le weekend j'allais très loin. Du coup, je connais bien le coin. Je connais pas Hay Hassani ou les quartiers lointains, mais je connais assez bien Casa. C'est à cette période j'ai bien découvert Casa. Je me suis pas ennuyé, c'est juste que j'étais seul. Avec le recul, je m'en rends compte. J'étais pas malheureux. Mais j'aurais atteint la limite de ce que je peux faire seul et je me serais un peu ennuyé à ce moment-là.

[155] Volontariat International en Entreprise

Même s'il ne considère pas cette étape de sa migration comme ayant été « malheureuse », étant venu célibataire au Maroc, Alain n'a pas la compagnie d'un(e) conjoint(e) et/ou d'enfants. Donc n'ayant pas ce petit cocon familial, les nouvelles relations qu'il va tisser sont très importantes pour qu'il ne sombre pas dans une solitude qui serait devenue problématique si elle avait duré, comme il l'explique.

Alain finit par être introduit dans le petit monde des "expats" au Maroc, grâce à des cours de *darija* dans lesquels il s'inscrit, et donc il se construit un riche cercle social de migrants et de Marocains ayant été exposés et influencés par les cultures occidentales.

Au cours de l'entretien, je comprends qu'Alain a découvert ce qu'on pourrait appeler « le vrai Maroc », ou en tout cas le vrai Casablanca. Il a rencontré des Marocains issus des classes moyennes-inférieures, ayant peu ou pas été exposés aux cultures occidentales et aux valeurs occidentales (même s'il n'a aucunement choisi cette catégorie sociale de Marocains dans ses amitiés intimes). Il raconte, plus loin dans l'entretien, ses aventures dans des bars de quartiers où ne vont que les hommes des classes marocaines défavorisées, son anniversaire fêté dans l'un de ces bars, lorsqu'un des locaux a compris que c'était son anniversaire et est sorti du bar pour acheter un cadeau et revenir le lui offrir.

Ce sont ces rencontres avec des personnes provenant de divers milieux sociaux qui offrent au migrant une meilleure compréhension de la société et de la culture marocaine, et qui signifient une intégration plus profonde et plus authentique dans toute la complexité de la société d'accueil. Et ce, même si cette intégration reste limitée, puisque les choix de relations significatives, c'est à dire de partenaire de vie ou d'amis intimes, portent le plus souvent uniquement sur des Marocains issus de la « bourgeoisie occidentalisée ».

2. 2. Migrer dans le confort du cocon du couple ou de la famille

En ce qui concerne les enquêtés en couple ou en famille, les modes de socialisation et d'intégration étaient différents. La majorité d'entre eux avait peu de contact avec les Marocains, souvent à regret, et ne trouvait pas sa place dans le panorama de classes sociales marocaines, les classes sociales favorisées étant considérés soit

comme « trop riches » et les moins favorisées comme « trop pauvres », comme vu dans le chapitre précédent. Les compatriotes ou à la rigueur les « expats » toutes nationalités occidentales confondues, constituaient leurs cercles d'amis. Bien qu'ils regrettent souvent de ne pas partager des amitiés avec des Marocain(e)s, ils avouent souvent ne pas faire d'effort particulier pour y arriver. Comme si le confort offert par ce cocon du couple ou de la famille leur permettait le luxe de pouvoir rester dans leur zone de confort et ne pas fournir de gros efforts pour la rencontre avec l'autre. Ils utilisent également moins de mots de *darija* lorsqu'ils parlent en français que les célibataires.

Pleyers et Guillaume notent d'ailleurs, dans leur étude sur la mobilité estudiantine, que ceux qui migrent en couple, dans la bulle que constitue le couple en situation de migration, conservent relativement plus d'habitudes appartenant à leur culture d'origine, comparativement aux étudiants ayant migré seuls (Pleyers et Guillaume, 2008, parag. 11, 22).

Chloé, Française de 38 ans, professeure d'école, ayant pourtant suivi son mari dans sa 3ème expatriation dans un pays de la région MENA, explique que ses amis sont en majorité français ou à la rigueur des couples mixtes, français-marocains ou encore des Marocains ayant vécu très longtemps en France :

> *S : Donc vous vous êtes faits des amis... Des amis marocains ? Français ?*
> *C : Non! Français, je dois avouer, Français ou les couples mixtes. Souvent le mari marocain et la femme française. On s'est rendu compte qu'il y en a beaucoup. Même je vois à l'école les parents d'élèves, y'a beaucoup de couples mixtes. Mais c'est vrai qu'on est souvent un peu toujours avec des expats, avec des Français.*
> *S : Est-ce que c'est parce que vous n'avez pas eu d'opportunités de rencontrer des Marocains par exemple ?*
> *C : On ne peut pas dire ça parce qu'on peut facilement rencontrer... Mais bon, après on a quand même deux couples d'amis marocains. Mais c'est vrai que c'est des gens qui ont vécu longtemps en France, qui connaissent beaucoup la France, après je sais pas... je sais pas pourquoi ça se fait pas.*
> *S: Est-ce qu'il y a...est-ce que c'est facile ou difficile d'aborder les ....*
> *C : Oui, les Marocains c'est des gens très faciles, qui aiment bien discuter. C'est pas... mais après de là... on nous a jamais invités, ou nous on n'a jamais invité non plus quelqu'un. Donc c'est vrai qu'on va se parler comme ça, mais ça va pas plus loin chai pas pourquoi. J'arrive pas à savoir... Bon c'est aussi de notre faute parce que nous on fait pas l'effort non plus d'inviter qui que ce soit donc voilà... je sais pas.*

Comme nous l'avons déjà vu dans un chapitre précédent, beaucoup d'enquêtés en couple avaient du mal à se faire des amis marocains étant donné qu'ils ne réussissaient à s'identifier à aucune classe sociale marocaine.

Cependant, cela était rarement mentionné par les jeunes migrants célibataires, et lorsque c'était mentionné, cela n'empêchait par les migrant(e)s d'aller vers les Marocains. On pourrait supposer encore une fois que leur « soif de rencontres » les amène à dépasser ce genre de questionnement ou de malaise posé par la différence, pour aller vers la rencontre et vers l'intimité dont ils ont soif, que ce soit en termes d'amitié ou d'amour. Comme nous allons le voir dans la section suivante, la quête d'amour ou d'aventures sexuelles de ces migrants est facilitée par les préjugés positifs dont ils bénéficient auprès des Marocain(e)s.

3. Des partenaires idéalisés

Comme analysé dans le chapitre 8, dans un contexte postcolonial, les migrants nord-méditerranéens au Maroc, et plus particulièrement celles et ceux qui s'apparentent le plus à des Occidentaux dans l'imaginaire marocain (blondeur, peau blanche, traits fins), bénéficient de privilèges dans leur vie amoureuse et sexuelle, puisqu'ils sont très valorisés par les Marocain(e)s, et donc sont avantagé(e)s dans le choix d'un partenaire amoureux, sexuel ou d'un conjoint.

Les enquêté(e)s se sont souvent étonnés, lors de l'entretien, d'avoir beaucoup de prétendant(e)s parmi les Marocains, beaucoup plus de "succès" dans le domaine amoureux qu'ils n'en avaient dans leurs pays d'origine.

Un enquêté français, Jean, conseiller en entreprise de 26 ans, aux cheveux blonds et aux yeux clairs, grands signes de beauté selon les critères marocains, a partagé lors de l'entretien sa surprise d'être pratiquement harcelé par les femmes marocaines, dans la rue, et dans les taxis. Il a effectivement déjà été obligé de donner son numéro car une autre cliente d'un taxi refusait de descendre et les laisser partir si elle n'avait pas son numéro de téléphone[156]:

[156] Les chauffeurs de taxi au Maroc prennent plusieurs clients à la fois, pour maximiser leurs profits.

J : Des numéros j'en ai autant que je veux, c'est-à-dire que je prends le train, je me fais aborder 3 fois, et c'est même quand je suis dans le taxi, les filles, en sortant du taxi, se retournent et me disent je sors pas du taxi sans ton numéro. Devant le chauffeur. J'ai des histoires comme ça, j'en ai plein. Donc j'ai pas de problème à choper des numéros, j'ai pas de problème à avoir des rendez-vous.

Fait étonnant dans une société relativement plus patriarcale que les sociétés occidentales, où ce sont traditionnellement les hommes qui abordent, voire harcèlent les femmes et non le contraire. Cela montre que la jeunesse marocaine s'inscrit, à un certain degré, dans la modernité portée par la mondialisation. Comme on le verra plus tard, malgré cette facilité à « chopper des numéros », Jean vit mal l'impact de la différence culturelle et de la communication interculturelle dans les relations qu'il a eues avec des Marocaines.

Paula, Espagnole de 33 ans, professeure de sport dans une école, blonde avec des traits typiquement caucasiens, m'a également parlé de l'intérêt qu'elle suscite chez les Marocains. Cet extrait d'entretien fait suite à mon étonnement d'apprendre qu'elle avait rencontré son compagnon marocain le mois suivant son arrivée au Maroc. Traduction :

P : De toute manière, ici ce n'est pas difficile, n'est-ce pas ? Parce que tout le monde veut, ici ce n'est pas difficile de rencontrer un partenaire.
S : Pardon ? Pour moi c'est très difficile !
P : Mais tous…. Beaucoup d'hommes veulent être avec une femme étrangère[157]

Mon étonnement ici provenait de ma propre expérience de vie, car je vivais à ce moment-là un célibat non désiré au Maroc, et je percevais comme très difficile, du moins pour moi, de rencontrer quelqu'un de ma catégorie sociale au Maroc, puisque le choix de ces derniers se portait souvent sur des Occidentales ou sur des Marocaines qui physiquement pouvaient passer pour des Européennes. Par ailleurs, Paula m'explique plus tard qu'elle a été célibataire pratiquement toute sa vie avant de venir au Maroc, ce qui augmente le contraste entre sa vie amoureuse et personnelle en Espagne et celle au Maroc.

Comme le montre ce dernier extrait d'entretien, contrairement à la recherche de James Farrer à Shanghai, qui révèle une préférence mutuelle entre femmes chinoises et

[157] Paula dit que beaucoup d'hommes marocains veulent être avec une femme "étrangère". « Etrangère » est bien entendu à remplacer par "Occidentale", puisque comme nous le verrons plus tard, d'autres groupes de migrants font au contraire l'objet de préjugés et de racisme.

hommes migrants occidentaux, et un désintérêt autant de la part des hommes occidentaux que des hommes chinois pour les femmes blanches (Farrer, 2011, cité par Walsh, 2018, p : 114), mon terrain a montré une préférence des locaux pour les Nord-Méditerranéens, quel que soit leur genre. Il s'agit donc d'une préférence qui n'est pas ou très peu genrée.

Walsh note une masculinité de l'homme blanc qui serait magnifiée en situation de migration en contexte postcolonial, en raison de sa situation privilégiée et de la disponibilité des femmes locales pour lui (Walsh, 2018, p : 113). Notre terrain révèle également cette « disponibilité des femmes locales » qui est peut-être plus accrue dans le cas des migrants hommes, étant donné qu'ils se font aborder par des travailleuses du sexe. Mais, si les femmes migrantes ne sont pas accostées par des travailleurs du sexe masculins, elles reçoivent toutefois également des avances d'hommes intéressés par leur statut d'Occidentale et par l'argent et la possibilité de visa qu'elles représentent à leurs yeux ; bien que ces propositions soient déguisées en intérêt amoureux, comme nous le verrons dans une section suivante.

Il serait intéressant de rechercher davantage l'impact du genre sur cette valorisation des Nord-Méditerranéens sur le « marché amoureux » marocain, mais la présente étude ne permet pas de déceler des résultats significatifs à ce sujet.

Walsh note également, en citant des chercheurs ayant travaillé sur les migrants occidentaux en Asie, une insécurité des femmes occidentales dans les pays asiatiques, en raison de la grande disponibilité de femmes plus jeunes et aux corps plus minces, qui pourraient leur « voler » les hommes occidentaux, les poussant à faire plus de sport et à devenir plus coquettes (Walsh, 2018, p : 114). Encore une fois, c'est quelque chose qui n'a pas été révélé sur ce terrain, étant donné que justement les femmes nord-méditerranéennes, elles-mêmes, vivaient une « valorisation » de leur féminité auprès des hommes marocains.

Il est important de noter que ce « succès » est vécu de manière globalement positive mais s'accompagne, dans le cas des femmes, d'un gros désavantage, d'une sorte de « revers de la médaille ». Les femmes françaises et espagnoles subissent effectivement encore plus de harcèlement sexuel que les Marocaines ; ce qui est bien entendu loin de constituer un avantage pour elles. Ce qui est communément appelé « la drague » mais qui

est désormais pénalisé et combattu à la fois les autorités marocaines[158] et les organisations de la société civile, constitue un terrible fléau qui entrave la liberté des femmes de se déplacer, et encore plus celle des Nord-Méditerranéennes, surtout les blondes aux yeux clairs et aux traits fins, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Plusieurs raisons permettent d'expliquer cette survalorisation des Nords-Méditerranéens dans le domaine sexuel, amoureux et conjugal, auprès des Marocain(e)s, dont je citerai quelques hypothèses explicatives :

- **La provenance de ces migrants, nationaux de pays « dominants » dans l'ordre hiérarchique mondial**

Wagner cite une enquête traitant du mariage parmi les anciens étudiants de L'Institut Universitaire Européen de Florence, qui conclut que « les ressortissants des « petits pays » […] choisissent […] plus volontiers un étranger, alors que les élèves des grands pays semblent plus attirés par leurs compatriotes [Dronkers, 2002]. » (wagner, 2007, p : 61).

Cet exemple étant à l'échelle européenne nous laisse supposer que ce serait encore davantage le cas entre les nationaux de pays dits « du Nord » et des nationaux de pays dits « du Sud » : les personnes issues de pays du Sud auraient un intérêt encore plus fort que les ressortissants des petits pays européens à épouser une personne issue d'un pays du Nord. Donc un pays beaucoup plus « grand » en termes d'importance sur la scène internationale.

- **Le « complexe d'infériorité du colonisé » de Fanon (logique raciale)**

Comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent, l'histoire coloniale a instauré des hiérarchies qui s'appliquent toujours dans les sociétés anciennement colonisées, et qui valorisent le blanc, l'Occidental et en particulier celui qui est originaire de l'ancienne puissance coloniale, au détriment du Local. Nous avons également vu que ce complexe d'infériorité du colonisé (Fanon, 1952) s'applique également au corps, puisque les traits et caractéristiques physiques du blanc sont survalorisées, comparativement à celles du peuple ayant été colonisé (Fanon, 1952 ; Smeralda, 2014). Pour cette raison, dans ces sociétés anciennement colonisées, le choix d'un partenaire d'aventure ou de vie se

[158] Par la Loi 103.13, notamment.

portera souvent prioritairement, lorsque l'occasion se présente, sur un(e) blanc(he) plutôt qu'un(e) local(e).

❖ **La femme occidentale dans l'imaginaire marocain**

Joan Philips, dans son étude postcoloniale sur le tourisme sexuel féminin à la Barbade et les « beach boys », explique l'attirance qu'ont les hommes de Barbade envers les femmes blanches. Dans cette société postcoloniale, la blancheur donne du pouvoir, un statut particulier et des privilèges (Philips, 2008, p. 207). La même étude explique que les beach boys opposent le conservatisme des femmes locales en matière de sexualité, à la sexualité prétendument beaucoup plus libérée des femmes blanches (Philips, 2008, p. 205).

Sophie, Française de 43 ans, maîtresse d'école, blonde aux yeux bleus, interprète le harcèlement sexuel qu'elle subit quotidiennement au Maroc comme étant lié à la représentation sociale de la femme occidentale au Maroc, perçue comme " femme facile", ou en tout cas plus facile que la femme marocaine :

> *So : (rires) Dur d'être une femme, ça tu peux en être sûre et certaine. Et avec la tête que j'ai aussi. Parce que j'ai une tête de….J'ai pas une tête de Marocaine.*
> *S : Non (rires)*
> *So : Y'a des nanas qui ont des physiques un peu plus passe partout. Et ça va. Moi, pour tout le monde, chui soit Anglaise, soit Française, soit Américaine. Dans la rue, on me parle tout de suite en anglais, je suis vraiment la touriste. J'ai une tête de touriste. C'est dur de t'intégrer hein (rires). Donc quand tout le monde te parle dans la rue, « hello », « welcome » (rires), laisse tomber. Ça fait huit ans que je suis là. C'est dur de… moi mon point de vue, je te dis moi ce que … j'ai ma petite théorie… chui en tout cas pas Marocaine. Donc pas musulmane. Donc je peux coucher éventuellement, moi c'est ce que je ressens. Je suis en tout cas potentiellement… J'ai le droit de coucher avec toi. Voilà, et à partir de ce moment-là…*
> *S : C'est-à-dire que lui il se dit j'ai le droit parce que tu es pas musulmane.*
> *So : Je pense. En tout cas c'est possible. Éventuellement, avec cette fille, c'est possible. Déjà ça par rapport à impossible, au moins moi c'est possible.*

Cette migrante ne fait pas partie des jeunes migrants célibataires qui font l'objet de cette section, mais cet extrait montre comment ce stigmate de « femme facile » peut être vécu par les femmes migrantes de tout âge et de toutes situations matrimoniales/personnelles.

❖ **Le motif économique**

Enfin, nous ne pouvons pas occulter le motif économique qui, dans certains cas, pousse une partie des Marocain(e)s, notamment ceux des classes sociales les moins favorisées, à trouver un conjoint nord-méditerranéen qui serait à la fois un « porte-monnaie » et un « passeport ambulant », donc une porte ouverte vers l'Europe qui, dans l'imaginaire marocain, représente une vie meilleure et une opulence certaine.

Les enquêtés de cette étude ont souvent mentionné soit avoir été mis en garde contre les Marocain(e)s intéressés matériellement ou par la perspective d'un visa ou encore en avoir eux-mêmes peur.

Julie, 35 ans, professeure de lycée, Française, se souvient qu'avant son mariage avec un Marocain de catégorie sociale similaire, elle avait l'impression, dans ses interactions avec les hommes marocains, d'être « un compte en banque et un passeport » à leurs yeux. Elle s'est sentie rassurée en rencontrant celui qui est à présent son mari, car il avait, du fait de ses études en France, obtenu la nationalité française, avant même de la rencontrer :

> *J : Tu peux pas avoir un ami homme parce que direct les relations elles sont biaisées*
> *S : Ah ouais ?*
> *J : Et j'ai l'impression que même si on est amis, il espère toujours plus, tu vois, et ce qui me dérangeait c'est d'avoir l'impression, c'est toujours mon impression personnelle, d'être un compte en banque.*
> *S : Ah ouais ?*
> *J : Et un passeport ! En caricaturant, mais tu vois en me voyant en tant qu'étrangère, oh purée, un passeport pour…Pour partir à l'étranger. Et comme elle est étrangère, elle doit bien gagner sa vie. Un compte en banque et un passeport quoi, tu vois.*

Thomas, la trentaine, ingénieur informatique français, m'avoue avoir été mis en garde contre les femmes marocaines :

> *T : Quand chui arrivé ici, on m'a dit une chose qui m'avait surpris : si tu sors, fait attention. Si une fille semble intéressée, tu peux être certain que c'est une pro. En France, si une fille tu discutes avec elle et elle est intéressée, ça veut pas forcément dire que c'est une professionnelle. Et on m'a dit une 2ème chose : si jamais tu sors avec une fille au Maroc, tu peux être certain que très rapidement elle va te demander pour le mariage. Donc j'ai été un peu conditionné par ces deux phrases. La première des phrases était à la fois très juste et très fausse, dans le sens où effectivement il y a un eu nombre très très important de fois où je suis sorti ou j'ai rencontré des filles, puis à la fin qui me disaient que ce sera tant de dirhams pour la soirée je veux dire.*

Comme nous pouvons le voir à travers les extraits d'entretien avec Julie et Thomas, les migrants nord-méditerranéens au Maroc prennent conscience, voire sont avertis via les réseaux de migrants, qu'il faut se méfier des éventuels Marocain(e)s qui souhaiteraient profiter d'eux financièrement ou encore les utiliser pour pouvoir migrer en Europe.

Donc, les Marocain(e)s choisissent souvent, lorsque l'opportunité se présente, un(e) Nord-Méditerranéen(e) plutôt qu'un(e) Marocain(e) comme conjoint(e) ou simplement pour une aventure, d'abord en raison de la place élevée sur la hiérarchie internationale des pays d'origine de ces migrants, également en raison de la hiérarchie instaurée par la colonisation et qui perdure aujourd'hui, et enfin, une partie des Marocain(e)s sont intéressés par la situation économique de ces migrants, ainsi que de la possibilité de migrer en Europe en les épousant.

Malgré cet avantage qu'ont donc ces jeunes nord-méditerranéens dans le domaine amoureux et sexuel, nous allons voir que la différence de culture joue toutefois un rôle dans ces liaisons et ce, dès l'étape de la séduction.

4. Des codes de la séduction qui diffèrent

Mon enquête vient effectivement souligner les différences culturelles entre les migrants nord-méditerranéens et les Marocains, et l'impact qu'ont ces différences, avant même la formation du couple mixte, dès l'étape de la séduction. Effectivement, l'art de séduire varie selon les cultures, ce qui peut constituer un réel frein aux rencontres et débuts de relations amoureuses des migrants dans la société marocaine.

Selon Boëtsch et Guilhem (2005), la séduction, malgré son apparence « ludique et spontanée » passe par un rituel qui « construit à la fois l'acte de parole et l'attitude gestuelle prise dans le sens d'un positionnement particulier du corps ». Les chercheurs ajoutent que la séduction repose sur des codes qui « doivent être partagés par les deux individus pour pouvoir être perçus, lus et déchiffrés » (Boëtsch et Guilhem, 2005, parag. 5). Or, justement, ces codes varient selon les cultures. En situation de migration, lorsqu'on n'a pas encore acquis les clefs qui donnent accès au déchiffrage de ces codes et à leur compréhension, le processus de séduction avec un(e) local(e) peut être biaisé,

comme deux personnes qui essayeraient de communiquer sans parler la même langue. Les malentendus dus à ces codes différents m'ont souvent été relatés par les migrants célibataires que j'ai enquêtés ou ceux qui ont vécu une partie de leur migration dans une situation de célibat.

Ainsi, Jean, le migrant blond aux yeux bleus mentionné dans ce chapitre, a mis fin à un début de relation avec une Marocaine, parce qu'elle arrivait systématiquement en retard aux rendez-vous, lorsqu'elle n'annulait pas en dernière minute. Ce comportement étant considéré comme peu respectueux dans la culture française, Jean a mis un terme en début de relation amoureuse. Étonnée par sa décision, la jeune femme lui a expliqué que dans la culture marocaine, une femme qui arrive à l'heure aux rendez-vous ne se fait pas respecter et n'est pas considérée comme une conjointe potentielle. Elle a également ajouté que ses retards et annulations étaient proportionnels à l'intérêt qu'elle avait pour lui et l'envie d'aboutir à une relation amoureuse stable avec lui. Donc ces retards et annulations étaient pour la jeune femme des moyens de séduction, chose qui serait inconcevable dans la culture française et qui a causé leur rupture prématurée, malgré les explications qui ont suivi.

Thomas, l'ingénieur informatique français d'une trentaine d'années, déjà mentionné plus haut, quant à lui, avoue « galérer » dans sa vie amoureuse de célibataire au Maroc. Alors qu'en France il avait l'habitude d'aller parler aux femmes de manière amicale, avant de montrer, grâce à son charisme, qu'il était intéressé et intéressant. Au Maroc, il m'explique que l'interaction commence par le regard et qu'il faut d'abord passer par les « jeux de regard » avant de pouvoir engager une conversation. Ce à quoi il n'est pas habitué et donc ce manque d'expérience en la matière le freine dans sa vie amoureuse et sexuelle à Casablanca.

Il est intéressant de noter qu'aucune jeune migrante célibataire n'a évoqué ces difficultés lors de l'entretien. Peut-être parce que le Maroc, et à moindre degré les pays nord-méditerranéens, ayant conservé dans une certaine mesure des éléments culturels provenant du patriarcat, la responsabilité de la séduction, malgré une évolution des normes, incombe encore davantage aux hommes qu'aux femmes.

5. Couples mixtes : l'amour à l'épreuve des différences culturelles

5. 1. Choix de conjoints occidentalisés et de classe sociale similaire

Tout d'abord, rappelons que d'après mes observations et enquêtes (et la littérature, dont Therrien, 2016), les migrants nord-méditerranéens finissent souvent par choisir comme conjoints ou petit-ami(e) des Marocains(es) de classe sociale similaire ou compatible, et déjà "occidentalisés". C'est à dire des personnes ayant étudié ou vécu en Occident, ayant fréquenté les établissements scolaires occidentaux au Maroc ou ayant simplement, à travers leur parcours de vie, été fortement influencés par les cultures occidentales. Ils confirment en cela toutes les études sur le choix du conjoint conduites en sociologie depuis Alain Girard dans les années soixante, en France : la règle de l'homogamie sociale prédomine dans la rencontre amoureuse et le choix conjugal.

Therrien (2009) prend par ailleurs pour hypothèse que ses enquêtés en couple mixte et ayant migré pour rejoindre leur conjoint ou migré et ensuite rencontré un conjoint d'une autre culture, avaient préalablement acquis un « habitus d'ailleurs » et une « envie d'ailleurs » qui les avaient éloignés du « home de leur enfance » et guidés vers la migration et vers le couple mixte (Therrien, 2009, p : 234-235).

« Ces expériences personnelles de mobilité – le fait qu'ils soient sortis (volontairement ou non) d'un contexte qui leur était familier pour plonger dans un univers très différent – les a placées sur le chemin d'une rencontre, rencontre qui n'aurait probablement pas eu lieu sans ce parcours de mobilité. Ces mobilités (géographiques, sociales, intellectuelles, familiales, culturelles, religieuses, de statut, etc.) ont en effet rendu possible l'établissement de passerelles communes entre des individus provenant d'horizons très différents. » (Therrien, 2009, p. 223). Certains de mes enquêtés possédaient effectivement cet « habitus d'ailleurs », mais pas tous.

5. 2. Différence dans les rôles attribués à chaque genre

La culture attribue des rôles de genre qui sont peut-être plus stéréotypés au Maroc. Thomas, le même, raconte les difficultés qu'il a eues dans ses relations avec des Marocaines, du fait de la différence entre les rôles attribués en fonction du genre :

> *T : Les filles marocaines s'attendent à ce que les mecs aient un comportement, je vais dire un comportement « d'homme ». C'est-à-dire un homme qui se comporte en homme, qui représente l'homme, à la limite du machisme. Donc il faut qu'il montre qu'il est là, qu'il est présent, qu'il est fort, qu'il sait s'affirmer, etc., etc… C'est-à-dire que moi il y a eu des fois où mes copines m'ont reproché, m'ont dit « Faut que tu fasses ça, il faut que tu fasses ci, pourquoi est-ce que tu as pas fait ça, pourquoi est-ce que tu t'es pas affirmé, pourquoi est-ce que t'as pas gueulé.*

Effectivement, l'« *enquête image sur les hommes et l'égalité des sexes* » menée en 2018 révèle que 62% des hommes et 57% des femmes pensent qu'il est important que les hommes soient « durs ». Le rapport explique ce terme « dur » dans une note de bas de page : « Homme autoritaire animé par le sentiment de pouvoir, se comporte comme un dominant » (Hamdouch et al., 2018, p : 23).

Zainab, enseignante en stylisme, migrante française dans la mi-vingtaine, d'origines multiples (non-marocaines), se réveille quant à elle un matin et trouve un poulet cru entier dans sa cuisine, que son petit-ami marocain était parti acheter, en pensant qu'étant une femme, elle allait forcément cuisiner pour lui. C'était un Marocain appartenant aux classes sociales plus modestes.

> *Z : Je fréquentais à l'époque à Ouarzazate un garçon. Nous étions partis à Rabat pour festival de musique Mawazine. On avait loué une villa, c'était super cool… Un matin on se réveille tard et il me dit je vais chercher le déjeuner. Il me dit poulet ça te va, je dis ouais poulet génial. Moi cool, je fais ma vie et je prends ma douche, etc… Donc il revient des courses, il me dit j'ai tout rapporté. Et là je vois un poulet avec la tête, avec la tête de côté. Même pas vide. Je me dis ok, et je regarde le poulet, cru quoi pas cuit, limite y'avait encore des poils dessus et je me dis ok on fait quoi ? Il me dit ben (Zainab) tu vas cuisiner le poulet. Je dis Ah non non, non. Mais tu m'as bien vue, ce poulet, il est pas cuit. Moi tous les poulets que j'ai vu dans ma vie, ils étaient cuits. Ils étaient pas blancs, ils étaient rôtis.*
> *S : Attend, c'était un gars d'Ouarzazate ?*
> *Z : Un gars d'Ouarzazate mais qui était d'Agadir en fait.*
> *S : Ah d'accord, donc il a grandi à Agadir ?*
> *Z : Et c'est là qu'il a découvert que je ne cuisinais pas. Donc limite c'était un défaut mais énorme. Le fait de ne pas savoir cuisiner.*
> *S : Donc il était assez traditionnel, non ?*

Z : Ben quand même ! Le fait de me rapporter un poulet. Je lui ai dit mais enfin mais t'es sérieux ! Un poulet ! Mais cru en plus ! Il était là : « je vais chercher le déjeuner », moi j'étais persuadée que t'allais chercher un poulet rôti quoi !
S : Et lui ça lui est pas passé par la tête de le cuisiner lui-même ?
Z: Absolument pas. Ben il a bien dû le faire. Parce que je lui ai dit hors de question…
S : Ah d'accord. Donc il savait cuisiner déjà ?
Z : Euh, en fait il savait je suppose, parce que ce que j'ai remarqué ici, c'est que les garçons savent cuisiner. Enfin moi, tous nos élèves à Ouarzazate qui étaient… on avait beaucoup de garçons. Ils savaient cuisiner et c'est eux qui nous préparaient les tagines quoi. Donc ils nous ont fait découvrir les plats locaux. Le poulet cru quoi ! T'imagines avec la tête sur le côté comme ça !

Effectivement, « l'*enquête image sur les hommes et l'égalité des sexes* » révèle une perception « largement patriarcale » chez les hommes enquêtés à Rabat, Salé et Meknès, puisque plus de 70% d'entre eux (ainsi que près de la moitié des femmes) considèrent que « la responsabilité la plus importante de la femme est de s'occuper de la maison et que l'homme devrait avoir le dernier mot dans les décisions du ménage ». En revanche, il est important de noter que selon le rapport, une minorité seulement considère « qu'il est « honteux » que les hommes s'occupent des enfants ou effectuent des tâches domestiques ». Ce qui explique que le « garçon de Ouarzazate » ait assumé que Zainab s'occuperait de la cuisson du poulet, avant de comprendre qu'elle n'était pas capable de cuisiner, et de prendre lui-même en charge la cuisson de l'oiseau.

Cela dit, le nombre d'hommes qui participent aux travaux ménagers est en constante augmentation chez les couples. D'une part parce que les femmes l'exigent, mais également parce que, dans les jeunes couples, la femme travaille hors du foyer et les hommes prennent de plus en plus conscience du fait que la charge est trop lourde, surtout quand il y a des enfants. L'obstacle idéologique qui lie la participation de l'homme aux travaux ménagers à une atteinte à la virilité est en cours de disparition (Naamane Guessous, 2016, p : 97-105).

5. 3. La société marocaine, relativement plus communautariste qu'en Occident

Notons aussi le fait que la culture marocaine est relativement plus communautariste que celle des pays occidentaux et que les gens passent plus de temps

avec la famille élargie. Même les enquêtés du Sud de l'Espagne, qui pourtant font partie des peuples occidentaux les plus communautaristes, perçoivent un décalage entre le temps qu'eux-mêmes passaient avec la famille en Espagne et celui que les Marocains passent en famille :

Paula, déjà mentionnée dans ce chapitre, m'explique lors de l'entretien qu'elle est incommodée par la fréquence à laquelle son petit-ami marocain se réunit en famille. Bien que la famille et les réunions familiales soient importantes chez elle en Andalousie, ça l'est encore plus dans la culture marocaine. Elle avoue en avoir marre parfois des « *Aïds*[159] » et autres réunions familiales :

> *P : Ils sont très, très près. Ils ont besoin toujours de se voir, de fêter les choses ensembles, un peu beaucoup. Au Sud de l'Espagne aussi, mais on aime bien voir la famille ensemble et un jour férié. Mais ici je pense que… je ne sais pas… il y'a beaucoup de « Aïds » (rires), le ramadan... C'est comme s'il y avait toujours des réunions familiales. Parfois c'est un peu trop. »*

Rappelons que d'après l'outil de comparaison des cultures nationales d'Hofstede, le Maroc est une société moins individualiste (score de 46) que la France (score de 71), l'Espagne (score de 51) et l'Italie (score de 76)[160].

5. 4. Malentendus culturels issus de la société d'accueil, et non par le partenaire

Dans certains cas, les difficultés ne proviennent pas des différences culturelles entre le migrant et son partenaire ou conjoint, mais entre le migrant et la société d'accueil, ou encore la famille du conjoint ou de la conjointe marocain(e).

C'est ce que Mathieu, cadre de 35 ans, issu de la bourgeoisie parisienne, a vécu lorsqu'il a pris un taxi avec une jeune marocaine qu'il fréquentait à ce moment-là :

> *M : J'ai embrassé une fille dans le taxi, mais j'ai cru que j'allais mourir !*
> *S : (rires) Tu t'es fait engueuler ?*
> *M : Je me suis fait défoncer ! Et moi encore ça va, mais elle, elle s'est faite mais déglinguer !*
> *S : Elle était marocaine ?*
> *M : Oui !*
> *S : Parce que les gens, le premier truc qu'ils vont se dire…*

---

159 En arabe : fêtes religieuses ou nationales.

160 THE HOFSTEDE CENTRE, Country Comparison. En ligne: http://geert-hofstede.com/countries.html (page consultée le 10 Juillet 2014).

M : Je te dis un truc, je lui ai pas roulé une pelle ! C'est un bisou, j'ai enlevé ses cheveux, j'ai fait un bisou. Pour la remercier d'un truc. Et le taxi il m'a regardé dans le rétro, il a commencé à courir, il a plié au milieu de l'avenue, et là il s'est retourné, il m'a pourri.

Cet exemple montre à quel point la société d'accueil a un pouvoir coercitif fort en matière de morale et de normes de genre. En analysant la scène évoquée dans une perspective intersectionnelle, on comprend la réaction du chauffeur, un homme. Réaction porteuse de normes de conduite genrée, puisque même un simple bisou en public est considéré comme indécent dans la culture marocaine traditionnelle. Cette situation est renforcée par des normes ethnico-raciales probablement, où la jeune femme serait perçue comme une prostituée et l'étranger comme son client.

La religion peut également parfois poser un frein à ces relations. Jacques, mentionné à plusieurs reprises dans ce chapitre, explique durant l'entretien que le fait de ne pas être musulman peut constituer un inconvénient aux yeux de certaines Marocaines qu'il a fréquentées, mais aussi et surtout aux yeux des familles de ces jeunes femmes et de la société plus généralement :

J : Non mais ça joue, ça me perturbe pas. Je pense que ça peut jouer du côté…. Je pense à une petite amie avec qui j'étais, ça a joué de son côté. La pression était… qu'elle soit familiale ou en termes de regards.
S : Par rapport à….
J : le fait d'être avec quelqu'un.
S : De ne pas être mariée, c'est ça ?
J : De pas être mariée et avec un Français non musulman aussi. Moi je peux pas concevoir qu'on puisse penser un truc pareil en fait. Que la personne ça ne convient pas parce que la personne n'est pas Marocaine ou pas musulmane.

Il précise ensuite :

J : En général, j'ai été avec des femmes qui étaient assez ouvertes à ce sujet. Après est-ce que leur famille l'était, gros, gros point d'interrogation ! Parce qu'une femme qui me dit : « Écoute, je suis avec toi, mais ça ne passe pas avec mon père », moi j'ai qu'une envie si je croise le père, c'est de lui expliquer que c'est un fasciste.
S : Tu l'as déjà fait ? (rires)
J : Non je ne l'ai jamais fait. Parce que je l'ai pas su. Je l'ai su après.

La majorité des enquêtés qui était ou avait été en couple mixte avec des Marocain(e)s n'avait toutefois eu aucun problème à se faire accepter par les familles. D'une part parce que souvent ils avaient choisi un(e) Marocain(e) de la « bourgeoisie

occidentalisée » et donc moins religieuse que les autres classes sociales, mais également en raison du prestige qu'on accorde à l'Occidental et qui compense le fait qu'il ne soit pas musulman.

Rappelons que la loi marocaine, en accord avec les préceptes musulmans, accorde le droit aux hommes marocains musulmans d'épouser une femme chrétienne ou juive, mais que l'inverse n'est pas accordé aux femmes marocaines. Ce qui signifie que les hommes non-musulmans souhaitant épouser une Marocaine musulmane légalement au Maroc sont obligés de se convertir d'abord à l'islam, que cette démarche soit ou non sincère[161].

Lors d'une communication effectuée dans le cadre de mon parcours doctoral, lors du 17ème congrès International de l'Association Internationale pour la Recherche Interculturelle, notamment sur la question des couples mixtes, une question m'a été posée concernant l'absence de référence aux couples de même sexe. Cette question m'a aidée à amorcer une réflexion. Aucun des migrants enquêtés n'était homosexuel. L'orientation sexuelle ne faisait pas partie des critères de sélection de migrants à enquêter, comme mentionné dans le chapitre 2, et la présence de migrant(e)s homosexuels parmi mes enquêtés auraient grandement enrichi mon terrain. En ce qui concerne mes six ans d'observation participante[162], j'ai rencontré un seul migrant homosexuel, avec lequel j'ai eu une très longue conversation informelle, bien que je n'aie pas réussi à obtenir un entretien formel avec lui.

Ce migrant avait du mal à vivre sa vie de célibataire au Maroc en ce qui concerne les rencontres avec des partenaires d'aventure ou de vie. Étant donné son âge, fin de la quarantaine, début de la cinquantaine, Samuel vivait comme une douleur l'échec de sa vie amoureuse au Maroc, en plus de la difficulté à s'intégrer dans une société fortement homophobe, et un pays où l'homosexualité est pénalisée (« Est puni de l'emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 200 à 1.000 dirhams, à moins que le fait ne constitue une infraction plus grave, quiconque commet un acte impudique ou contre

---

[161] Code de la famille, article 39.

[162] J'ai passé 6 ans sur ce terrain au Maroc, et, c'est seulement à partir de la 3ème année que j'ai démarré cette thèse. J'ai cependant observé et participé dans le terrain dès que l'idée de cette thèse a germé, au tout début de mon arrivée au Maroc.

nature avec un individu de son sexe[163]. »). Il est important de noter que malgré cette pénalisation, les homosexuels vivent cachés et donc, dans la réalité, les arrestations sont limitées, et souvent le fruit d'un scandale.170 personnes ont toutefois été arrêtées au Maroc pour « homosexualité » au courant de l'année 2018 d'après l'ILGA (Association internationale des personne lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes)[164]. L'enquête ONU Femme Rapport Images, grâce à leur enquête quantitative et qualitative dans les régions de Rabat, Salé et Meknes révèle une perception de l'homosexualité largement négative et associée à un trouble médical ou psychologique qui devrait être soigné par des professionnels de la santé. Selon l'enquête quantitative de Rapport Images, « 93,7% des hommes et 94% des femmes considèrent que les homosexuels doivent être soumis à des soins psychiatriques ou médicaux ». (Hamdouch *et al*., 2018, p. 58). Samuel a tenté d'utiliser l'application Grinder, de rencontre pour les personnes homosexuelles, mais n'a pas réussi à rencontrer des hommes qui soient de sa tranche d'âge et d'une classe sociale similaire. Les hommes qu'il trouvait sur l'application étaient beaucoup plus jeunes que lui, et selon sa perception, ils étaient intéressés par son statut d'Occidental et par la situation économique qu'ils lui prêtaient.

Je me suis donc demandé pourquoi, bien que n'ayant pas choisi de critère relatif à l'orientation sexuelle, je n'avais pas enquêté de personnes homosexuelles. Mon hypothèse est que les jeunes migrants célibataires homosexuels auraient tendance à choisir un autre pays pour vivre une expérience de migration, un pays où ils pourraient vivre légalement et librement leur vie amoureuse et privée. Il s'agit uniquement d'une supposition, puisque mon terrain ne peut malheureusement pas permettre de se prononcer sur cette question.

Par ailleurs, il se peut que lors de mon terrain, j'aie croisé des personnes homosexuelles, qui n'osaient me le faire savoir, étant donné qu'à leurs yeux je représentais une société d'accueil homophobe; et Samuel, étant donné nos affinités amicales très fortes, aurait été le seul à se sentir assez en confiance pour m'en parler.

Le Renard, dans son étude sur les occidentaux à Dubaï, observe effectivement un comportement chez les hommes occidentaux homosexuels à adopter un look "straight"

---

[163] Code pénal du Maroc, Dahir n° 1-59-413 du 28 Joumada ii 1382, 2011 à l'art 489.

[164] ILGA_World_Homofobia_de_Estado_Actualizacion_Panorama_global_Legislacion_diciembre_2019.pdf

pour ne pas éveiller les soupçons dans un pays où l'homosexualité est pénalisée (Le Renard, 2019, p : 187 à 210, parag. 21).

Étant donné que les différences culturelles jouent un rôle non négligeable et peuvent être source de conflits dans les couples mixtes composés par les jeunes nord-méditerranéens(e)s et les Marocain(e)s, qu'en est-il de l'impact de ces mêmes différences culturelles sur la première maternité des jeunes migrantes nord-méditerranéennes, et notamment lorsque le conjoint est Marocain ?

6. Une première maternité dans un contexte interculturel

Certaines des jeunes migrantes enquêtées sont effectivement devenues mères pour la première fois au Maroc.

La première maternité est un moment clef du développement de l'individu qui vit cette expérience. Cette étape de la vie apporte à elle seule son lot de nouveautés, de nouveaux codes sociaux et d'habitudes à acquérir, presque comme une nouvelle culture dans laquelle la jeune maman doit naviguer. Qu'en est-il de la maternité en situation de migration, lorsque, du fait de la différence culturelle, la maternité comporte des codes et des habitudes différentes de la maternité dans sa propre culture ? Cette première maternité pourrait devenir encore plus complexe et apporter encore plus de nouveautés que si elle avait été vécue dans le pays d'origine de la migrante.

Un entretien avec Julie, jeune migrante française de 36 ans, ayant épousé son colocataire marocain, rencontré lors de sa migration au Maroc, apporte un éclairage intéressant, puisque celle-ci non seulement découvre la maternité dans une culture différente qui perçoit et vit cette dernière différemment, mais de plus, avec un conjoint marocain. Donc ces différences culturelles relatives à la maternité impactent la relation au sein du couple et avec la famille élargie.

Julie s'aperçoit dès la naissance de l'enfant, à l'hôpital, que la maternité est vécue de manière différente au Maroc, où le soin et l'éducation de l'enfant sont moins réservés aux seuls parents. La grande implication du personnel de l'hôpital dans le soin du bébé, la facilité avec laquelle on la dirige vers la solution du biberon dès la moindre petite difficulté et…. la proposition de sa belle-mère de passer quelques semaines chez elle avec

le bébé pour qu'elle l'aide à s'en occuper, sont des habitudes étrangères à la société et à la culture françaises.

> *S : Ils t'ont bien acceptée ? (Sa belle-famille)*
> *J : Non, non, mais des trucs qu'une Marocaine ferait que je fais pas. Par exemple, après l'accouchement, ma belle-mère m'a préparé une chambre chez elle, super gentille, pour m'aider. Pour être là ou peut-être pour la nuit, l'enfant ou chai pas. Elle me dit je t'ai préparé une chambre à la maison, tu vas venir un mois à la maison (…) Tu vas venir à la maison pour te reposer pour qu'elle prenne soin de moi parce que ma mère n'était pas là. Super gentille mais je lui ai dit mais non, je vais pas venir. Et je pense qu'une Marocaine serait allée, parce que moi j'ai pas ces codes-là et je me vois pas aller…*

Julie explique par la suite qu'elle a, au contraire, ressenti le besoin de rester chez elle pour se construire en tant que maman.

> *A : J'ai pas les codes… c'est des petits détails, mais quand je lui dis non, je sens qu'elle est déçue. Mais bon, je vais pas aller 15 jours… j'avais envie d'être avec mon mari, mon fils. Même moi, c'est un changement dans ma vie, moi et le bébé. Faut que je prenne des repères, que je me construise, t'es maman ! ça veut dire quoi ? y'a trois minutes j'étais pas maman. Tu vois ! A part être maman, et tout, même par rapport à ma construction personnelle, t'as besoin de prendre du temps, d'être à la maison, prendre mes repères sans avoir à gérer autre chose. Tu vois c'est déjà super compliqué personnellement.*

Même si je ne suis pas certaine qu'une Marocaine de la même tranche d'âge et citadine aurait accepté cette offre bien intentionnée mais appartenant plutôt aux traditions anciennes[165], il n'en demeure pas moins qu'elle aurait peut-être, grâce aux codes socio-culturels marocains qu'elle possède, été moins surprise et aurait même peut-être trouvé un moyen d'impliquer la belle-mère autrement afin de s'assurer de ne pas la froisser.

Dans un autre extrait, Julie explique comment elle a dû lutter contre le personnel de la clinique où elle a accouché, pour pouvoir garder son bébé auprès d'elle la majeure partie du temps et être la principale personne à lui prodiguer du soin.

> *A : Moi j'étais la seule qui voulait garder son bébé dans la chambre. Le soir, la nurse, elle venait : « on va prendre le bébé », « Non ! Non le bébé il est seul à moi » (rires)*
> *« On va le prendre » « non le bébé il reste là ». C'est mon bébé, il reste dans la chambre.*
> *S : Ils le disaient pour te laisser te reposer, c'est ça ?*

[165] Il s'agit simplement d'une hypothèse, puisqu'à ma connaissance, aucune enquête ne confirme ou n'infirme ce fait.

A : Oui. « Je vais très bien ne vous inquiétez pas ». Je savais très bien qu'en devenant maman, j'allais pas avoir des super nuits…Je le savais, je connaissais les règles du jeu. Mais je pense comme ça : à l'hôpital où j'ai accouché à Cheikh Khalifa, ils sont supers. Mais j'étais la seule qui avait le bébé dans la chambre…Toutes les mamans, j'étais la seule étrangère du service. Y'a d'autres étrangères qui ont accouché mais là au moment où chui arrivée, j'étais la seule étrangère du service, et toutes les mamans marocaines donnaient les bébés à la nurserie, beaucoup donnaient le biberon, moi j'allaitais.
S : …. Avant même d'avoir essayé …
A : Ouais. Moi j'allaitais. Les infirmières me disaient : « Alors il a pris ? » Des fois, il prenait pas toujours, je faisais non ! Elles faisaient : « ohh !». Donc, des fois je mentais : « Oui, il a pris! ». Je gardais l'enfant avec moi… Pour faire le soin du cordon, quand il dormait, je disais non, repassez dans une demi-heure, il va pas mourir parce qu'on n'a pas fait le soin du cordon. On va pas le réveiller pour ça. Donc elle revenait après, j'étais encore un peu ovni. Cette expérience de l'accouchement au Maroc…Je sentais elles se disaient : « C'est bon, c'est une étrangère… ».
S : L'accouchement s'est bien passé ?
A : oui, oui, non, super, non, tout ça super ! Mais le… la gestion du bébé...

Elle raconte ensuite qu'ayant eu de la difficulté à allaiter, et demandant l'aide du médecin et des infirmiers, on l'avait dirigée rapidement et sans trop d'efforts vers la solution du biberon, laquelle est, selon les dernières recherches médicales, loin d'être idéale pour le bébé[166].

Comme on le voit, la différence culturelle se manifeste également dans le domaine médical, ou du moins paramédical, puisque le bébé est beaucoup plus soigné et pris en charge par les infirmières qu'en Occident, étant donné que l'éducation et le soin du bébé et de l'enfant n'est pas totalement réservé aux parents au Maroc. La famille proche et la société dans son ensemble intervenant (évidemment à moindre degré que les parents) dans ce domaine.

Julie, au moment de l'entretien, vivait un conflit avec son mari marocain, au sujet de l'éventuelle circoncision de leur petit garçon, pratique rituelle qui est une norme très forte dans la culture marocaine. Julie ne conçoit pas d'emmener son bébé au bloc opératoire, lui faire courir des risques pendant l'opération, alors qu'il est en bonne santé. Elle ne conçoit pas non plus de modifier le corps du bébé sans son consentement. Au

[166] Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé. Allaitement maternel – Mise en œuvre et poursuite pendant les 6 premiers mois de la vie de l'enfant. Paris, 2002.

moment de l'entretien ce conflit n'était toujours pas résolu, et Julie en avait gros sur le cœur.

En effet, la circoncision peut-être une source de discorde dans les couples mixtes. Au Maroc, à l'instar de tous les pays musulmans, la circoncision est considérée comme obligatoire, alors qu'elle est une pratique rituelle issue d'Arabie où elle se pratiquait bien avant l'avènement de l'islam. Elle ne fait pas partie des obligations de l'islam. Par contre, elle est une condition religieuse pour les juifs. Les nouveau-nés doivent être circoncis le huitième jour de leur naissance pour intégrer la communauté juive. L'église chrétienne n'a jamais rendu cette pratique obligatoire même si Jésus était circoncis. Quant à l'islam, le Coran ne fait aucune allusion à la circoncision. Il s'agit d'une tradition instaurée par le Prophète Mohammed qu'il justifie par des raisons de pureté et d'hygiène.

La question de la circoncision dans les couples mixtes a été analysée par Therrien et Le Gall (2017). Elles se sont appuyées sur les résultats de deux recherches ethnographiques, l'une réalisée à Montréal et sa région, l'autre dans des villes et milieux ruraux du Maroc. Au Maroc, l'enquête a porté sur 31 couples dont le tiers sont franco-marocains. Sur les 26 enfants de ces couples, un seul n'était pas circonscris. Il était né hors du Maroc, d'une mère marocaine et d'un père européen. Il avait un prénom européen et n'avait pas été exposé à la culture et à la langue arabe. Tous les autres, quel que soit le sexe, la nationalité et la croyance de leurs parents étrangers, étaient circoncis. Les parents ne justifiaient que rarement ce marquage identitaire par des considérations religieuses. Les principales causes étaient liées à l'hygiène, au fait que l'enfant ne soit pas différent des autres et à la pression sociale ou familiale. Cependant de nombreux parents se demandent s'ils auraient circoncis leur enfant s'ils vivaient à l'étranger et non au Maroc. Les auteures concluent qu'aussi bien au Québec qu'au Maroc, la plupart des couples mixtes insistent sur le fait que l'enfant doit pouvoir, à l'âge adulte, choisir lui-même ses propres pratiques culturelles et religieuses. Cependant, au Maroc, la pression sociale et familiale plus présente influence davantage les parents à se conformer au modèle social majoritaire (Therrien et Le Gall, 2017, parag. 30).

D'autres migrantes, bien que n'ayant pas épousé de Marocain, ont cependant vécu leur première maternité également au Maroc, et ce contexte de migration et de vie dans une société différente et au sein d'une culture différente a également influencé la manière

dont elles ont vécu cette première maternité. Tout d'abord, il a souvent été évoqué par les nouvelles mères, lors de mes entretiens, que les Marocains sont très attirés par les enfants de bas âge, allant spontanément les voir et parfois même les embrasser sans demander la permission aux parents. Ces nouvelles mères nord-méditerranéennes, provenant de cultures plus individualistes comme nous l'avons vu, acceptent plus ou moins bien ces attentions envers leurs enfants.

Flora, migrante française, responsable commerciale de 33 ans, par exemple, est partagée face à l'attention que reçoit sa fille, blonde aux yeux bleus, puisque d'un côté elle apprécie et profite même de la sympathie qu'elle reçoit en la promenant, puisqu'elle bénéficie de privilèges grâce à son statut de maman, mais qu'elle est toutefois dérangée que des étrangers embrassent sa fille.

> *S : On va te respecter quand tu es avec ta fille ?*
> *F : On va pas du tout avoir la même approche, même si chui en minijupe. C'est sûr ! Pas du tout pareil ! Pour ça les Marocains sont tops, ils adorent les enfants ! Ils adorent ! Enfin ils sont polis, ils te laissent passer, alors l'inconvénient c'est qu'ils veulent tous embrasser ton bébé, ça c'est trop relou ; c'est un aimant à bisous la mienne, elle est blonde avec les yeux bleus, donc on dirait une Suédoise quoi.*
> *S : (rires) Ils ont pas l'habitude*
> *F : Donc forcément les gens ont toujours envie de la tripoter, de la pincer, enfin, en plus… objectivement elle est super mimi. Elle est rigolote. Elle a 13 mois, c'est trop chou. Elle commence à marcher. Les bébés c'est mignon. Une petite blonde ici forcément ça passe pas inaperçu. Donc c'est vrai que ça c'est un… enfin ça t'attire beaucoup de sympathie. D'ailleurs moi je l'utilise un peu en fait. C'est dégueulasse mais… pour faire mes papiers, j'y vais avec ma fille. J'utilise ma fille.*
> *S : (rires) C'est une très bonne stratégie.*
> *F : Mais ça marche trop bien. Tu vas à la Mouquataa, même à la préfecture pour faire les papiers, quasiment tout le monde veut la toucher. Viens, regarde elle est jolie ma fille et tout, ça marche super bien, tu grilles tout le monde, tu passes beaucoup plus vite, les gens ils sont beaucoup plus sympas, ils font pas la gueule quand ils te voient, et moi ça marche super bien, j'utilise ma fille pour faire mes papiers quoi.*
> *S : Et ça te dérange pas trop quand ils lui font des bisous et tout ?*
> *F : Si, c'est chiant !*
> *S : T'as peur pour les microbes ?*
> *F : Ben tu sais, des fois y'en a ils sont pas forcément super propres, tu sais pas où ils traînaient leurs mains, après chai pas moi chui pas une maman ultra rigide.*
> *S : Ah d'accord, parce qu'il y a même des mères marocaines qui … moi chui sur une page Facebook qui s'appelle super maman alors que j'ai pas d'enfants, mais*

elles se plaignent tout le temps de ça même les Marocaines qui ont jamais quitté le Maroc.
F : Mais moi chui pas très logique. Chui pas genre ultra hygiène. Ma fille elle met les mains n'importe où, dans la terre, elle bouffe de la terre. Chui pas baba cool, mais chui pas logique. Voilà donc une fois, deux fois, ça va, mais au bout d'un moment, c'est vrai que… et surtout ils demandent pas la permission. Des fois, ils prennent la main, ils font un bisou sur la main. Ça me gêne moins… y'en a un même, un jour il a voulu lui faire un smack sur la bouche. Quand même enfin ! Faut pas abuser.
S : C'était un enfant ou un adulte ?
F : Non c'était un adulte. Sur la bouche tu vois de ma fille, j'étais… ça va pas ? Non, déjà sur le front ou sur la joue ça me saoule, alors … Enfin, honnêtement la plupart du temps je laisse un peu passer, elle en général, elle dit rien.
S : Elle, elle doit aimer ça (rires)
F : Elle se laisse faire. Non, mais souvent, je dis : « Elle est malade », les gens s'éloignent, c'est la technique, je pense, toutes les mamans font ça. Mes copines. Elle dit : « Non, non, elle est malade ! Il faut pas l'approcher ». Ma fille, elle est malade 365 jours de l'année. Non, c'est sympa, les gens ils sont très prévenants avec les enfants. Ils te laissent t'asseoir si tu as la poussette dans le tramway. La plupart, pas tous. A Paris, même pour descendre, ils te voient te galérer avec la poussette pour la faire descendre les escaliers, y'a personne qui va t'aider, ou très peu de gens. Ici c'est un peu différent. Ils sont plus prévenants. Ça c'est sympa c'est chouette...

En fait, il est très courant et admis que des étrangers se penchent pour toucher un enfant ou l'embrasser, qu'il soit de sexe féminin ou masculin, de la part d'hommes et de la part de femmes. Il y a un intérêt particulier pour les enfants. Par exemple, lorsque les parents se promènent dans une médina ou des lieux de commerce avec leurs enfants, il n'est pas rare que des commerçants offrent aux enfants des friandises ou des gâteaux et leur demandent de les embrasser. Traditionnellement, cela ne choquait absolument pas. L'enfant appartient à la communauté et il est normal qu'il attire l'attention des adultes qui expriment ainsi leur affection. Mais il est vrai que, d'après mes observations, les jeunes parents marocains, aujourd'hui, et bien avant la pandémie de Covid-19, voient dans cet élan spontané, une source potentielle de contamination microbienne et peut-être même une sorte d'ingérence dans l'espace privé de la famille.

Comme mentionné dans le chapitre 8 et dans ce même chapitre, les traits physiques typiquement occidentaux, tels que la blondeur ou les yeux bleus, étant particulièrement valorisés par les Marocains, un enfant qui possède ces traits attire encore plus l'attention et les démonstrations d'affection que les autres enfants.

Julienne, jeune migrante française et mère d'un bébé de quelques mois, évoque également l'attirance qu'ont les Marocains envers les bébés ou les jeunes enfants :

> *J : Ce qui est bien c'est qu'en ayant un enfant, c'est vrai que l'enfant c'est un peu l'enfant roi et du coup, je crois qu'on a pas mal de privilèges quand même, en étant maman d'un bébé*
> *S : Comment ?*
> *J : Ben je sais pas, les gens sont beaucoup plus… attentionnés, sympathiques, parfois trop. Des bisous, des machins, donc moi c'est vrai que je suis assez … enfin, ça m'est arrivée de nous garer devant le café la Sqala, et d'avoir la petite mamie qui garde le parking qui vient. Elle fait bisou… et là, sortir ma lingette (rires) ou d'être en train de faire mes courses, et d'avoir quelqu'un qui vient dans la poussette, faire un bisou. Maintenant j'ai tendance à avoir un peu de retrait, et c'est vrai que les gens en général… au début, j'étais surprise, parce que je savais pas et pourtant on me l'avait dit, mais j'y croyais pas. Et maintenant c'est alors, peut-être parce qu'il est plus grand aussi, mais c'est vrai que les gens… peut être que moi j'ai une attitude un peu de retrait et du coup juste ils lui touchent le bras ou ils lui font un petit bisou sur le bras, ou juste ils lui touchent un peu les cheveux. Mais ils sont pas à lui faire des bisous.*

Anaïs, Française d'origine libanaise, raconte son isolement après son accouchement au Maroc, étant donné que la maternité ne se vit pas de la même manière au Maroc qu'en France, justement car les parents, comme vu précédemment, se font aider par la famille élargie et également par des nounous :

> *A : On a eu plusieurs événements. On venait de louer une maison. Après, le propriétaire il voulait plus la louer, donc il fallait déménager avec un bébé d'une semaine. C'était très dur comme expérience, je ne connaissais personne, et avec des enfants en bas âge, un bébé et un enfant de deux ans et demi, 3 ans, c'était pas évident de rencontrer les gens. C'était pour moi la difficulté la plus grande c'était face à mon entourage, où tout le monde avait sa propre nounou et vivait son expérience différemment. C'est-à-dire, moi, j'étais très maman, et autour de moi, c'était pas beaucoup le cas, là où j'habitais et…*
> *S : C'était où que vous habitiez?*
> *A : Ain Diab. Et même si je sortais dans la résidence pour me balader, y'avait que des nounous qui se baladaient avec les enfants. Y'avait pas de mamans. Donc ça, ça m'a fait un peu bizarre, et bon donc j'ai rencontré une Française qui était dans ma résidence, qui avait aussi des enfants, et c'était la seule Française que je voyais avec ses enfants.*
> *S : Et les autres, donc, à la fois les Marocaines et les expatriées, c'était toujours les nounous qui s'occupaient…*
> *A : Les nounous. Ça, c'était quelque chose à absorber et à comprendre, et c'était un choix aussi. Je sais que je pouvais, mais c'était un choix, je voulais pas. Donc mon premier enfant est né à Paris, il n'a jamais eu de nounou. Pour moi, pourquoi avoir une nounou pour le 2ème ? Y'a pas de raison. Je ne travaillais pas,*

parce que j'ai choisi de ne pas travailler quand j'avais des bébés. Et j'ai pas travaillé en ce moment-là et j'ai passé mon temps avec mes enfants. Mon bébé venait avec moi chez le dentiste, chez le gynéco, le supermarché, partout, partout.
S : C'est génial ! C'est épanouissant pour le bébé de…
A : C'était très différent, parce que j'étais… et je connaissais pas ! En fait, à Casa Accueil même, j'ai pas eu une bonne expérience, à cette époque-là. Je suis allée à Casa Accueil et je n'étais pas très bien accueillie, donc j'ai fait la demande, je me suis inscrite, peu après j'étais alitée, donc du coup je ne pouvais plus socialiser. Je ne connaissais personne. Mais en même temps, j'ai senti personne n'a demandé de mes nouvelles. Donc j'étais vraiment toute seule. Donc j'ai passé pas mal de temps toute seule, et…
S : Et votre mari, lui travaillait…
A : Il travaillait tout le temps. Je passais toute ma journée toute seule. C'était dur quand j'étais alitée. Une fois que j'ai accouché, j'ai commencé à avoir une vie sociale plutôt autour de l'école. C'était des mamans des copains de mon fils qui était à la crèche. Et c'était là ou j'ai commencé à socialiser. Parce que, avant, c'était vraiment dur.

Le fait de s'occuper elle-même de ses enfants, sans avoir de nounou, a isolé Anaïs des autres mères marocaines, voire des migrantes qui ont choisi de s'adapter au style de vie marocain.

Ainsi, les migrantes qui deviennent mère pour la première fois au Maroc doivent composer avec une « ingérence » plus grande qu'en Occident dans le soin, l'éducation ou simplement la tendresse envers les bébés ou jeunes enfants. Que cela provienne de la famille élargie, du corps médical à l'accouchement ou encore d'inconnus dans l'espace public. Différentes des autres mères au Maroc, qui acceptent très bien cette ingérence, déléguant volontiers une partie de leurs tâches parentales aux grands-parents ou aux nounous, elles peuvent se sentir isolées et seules dans leur expérience de maternité différente, surtout lorsque le mari travaille beaucoup. Lorsque le conjoint est Marocain, les différences culturelles en ce qui a trait à la parentalité jouent un rôle encore plus important pour la migrante nouvellement mère, et peuvent fragiliser le couple ou encore les relations avec la belle-famille.

Il aurait été intéressant de retracer également les premières paternités de jeunes migrants masculins, toutefois l'occasion ne s'est pas présentée dans ce terrain, puisqu'aucun des jeunes migrants enquêtés n'est devenu père pour la première fois au Maroc.

7. Conclusion

Migrer en étant jeune et célibataire permet une plus grande immersion dans la société et la culture d'accueil, donc une expérience de migration encore plus riche. Cela implique également souvent une influence de la société d'accueil et de sa culture dans les moments clefs du parcours de vie des jeunes (la formation de couple durable, la maternité ou un premier emploi), et de leur passage vers une vie « plus adulte ».

L'histoire de la colonisation ou « protectorat » français et espagnol au Maroc ne peut pas être mise de côté dans l'analyse de l'intégration de ces migrants, descendants des anciens colons, au Maroc et au sein de la société marocaine. L'histoire a laissé des traces dans l'imaginaire collectif marocain, qui prête une certaine « supériorité » à ces migrants, de par la verticalité des hiérarchies sociales instaurées lors de la colonisation (Sméralda, 2004). Cette survalorisation des Français et des Espagnols au Maroc, ainsi que des traits physiques typiquement nordiques, facilitent l'intégration de ces migrants au niveau amoureux et sexuel, puisque les Marocain(e)s les recherchent particulièrement, que ce soit pour des liaisons de courte durée ou pour des relations stables.

Malgré cet avantage, la différence culturelle joue dès l'étape de séduction, puisque les codes de la séduction diffèrent selon la culture, et ces différences ont également un impact sur le couple mixte entre ces migrant(e) et les Marocain(e)s, notamment en ce qui concerne les rôles attribués à chaque genre, la religion, le temps passé avec la famille élargie, etc. Les familles, du côté marocain, condamnent parfois ces couples, même si c'était rarement le cas de mes enquêtés en couple avec des Marocain(e)s. Il arrive qu'ils soient condamnés par la société. La (première) maternité, expérience difficile dans son propre pays, le devient encore plus dans une culture différente, où la maternité est vécue et pensée différemment, et c'est encore plus le cas lorsque le conjoint est Marocain, et donc que cette maternité est vécue au sein d'une belle-famille marocaine. Pour une Nord-Méditerranéenne, l'implication de la famille élargie, des infirmières lors de l'accouchement, ou les bisous des passants, peuvent être perçus comme envahissants et inappropriés. Certaines apprécient toutefois cet intérêt dirigé vers leurs enfants et les privilèges qu'elles peuvent en retirer, soit pour passer plus vite dans les administrations ou pour éviter le harcèlement.

Pour toutes ces raisons, ces migrant(e)s fréquentent souvent des Marocain(e)s de diverses classes sociales pour des relations de courte durée mais finissent par se mettre en couple avec des Marocain(e)s issus de la bourgeoisie francophone, qui ont été fortement exposés aux cultures occidentales (études dans les écoles occidentales, études supérieures en Occident, etc.), puisqu'ils partagent, dans une certaine mesure, des valeurs, habitus et styles de vie communs.

Cette expérience de migration « en profondeur », que vivent ces jeunes célibataires, avides d'intimité, d'expériences formatrices et de rencontre avec l'autre, permet donc une compréhension de la culture d'accueil plus importante, et ensuite de retour au pays, un partage des acquis et connaissances, qui contribue au dialogue entre les cultures.

Chapitre - 11 : Être femme occidentale dans une société patriarcale

1. Introduction

Plusieurs analyses ont montré que la société marocaine, comme dans le monde arabo-musulman en général, était plus patriarcale que les sociétés occidentales (Mernissi, 1983, p. 85 ; El Khayat-Bennai, 1985, p. 56). Dès lors, on peut se demander comment s'opère, pour les migrantes nord-méditerranéennes, le passage d'une société oùle patriarcat subsiste sous une forme relativement légère, à une société où il est encore largement perceptible et influence davantage le quotidien des femmes.

Ce chapitre s'intéressera à l'expérience de migration au Maroc des femmes migrantes nord-méditerranéennes, qu'elles soient venues seules au Maroc ou pour suivre un conjoint ; et à leur intégration dans la société marocaine, dans ce contexte de patriarcat encore relativement prégnant.

Dans cette société où les relations de genre sont « à réinventer », comme nous le verrons (Naamane Guessous[167]), les migrantes nord-méditerranéennes sont parfois confrontées à des discriminations qu'elles ne vivaient pas ou vivaient dans une moindre mesure dans leurs pays d'origine.

Il importera de distinguer les diverses situations de discrimination, voire les discriminations multiples (intersectionnalité) que vivent les migrantes nord-méditerranéennes au Maroc. Comme nous le verrons, il est important de comprendre si la discrimination que vivent ces migrantes est due spécifiquement à la migration au Maroc, à la situation de migration en général ou tout simplement au fait d'être une femme dans un couple hétérosexuel.

Effectivement, quel que soit le pays, plusieurs chercheurs attribuent la cause des inégalités que subissent les femmes à la situation de migration, lorsqu'il s'agit d'une migration en couple ou en famille, comme nous le verrons dans la deuxième section de ce

[167] Rédaction La Vigie, « Soumaya Naâmane Guessous : Les Mutations Sociales Au Maroc et Leur Impact Sur La Relation Hommes/femmes ». Lavigiemarocaine.com, accessed March 12, 2016,http://www.lavigiemarocaine.com/2016/03/soumaya-naamane-guessous-les-mutations.html.

chapitre. Par ailleurs, certains types de discrimination ou d'inégalités sont tout simplement dus au fait d'être une femme membre d'un couple hétérosexuel régi par les normes « hétéroconjugales » (Le Renard, 2019, p : 141-165, parag. 21).

Si plusieurs études ont été réalisées sur les épouses d'expatriés ou de migrants, ou de femmes qui suivent leur conjoint en migration, il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, dans le contexte de la mondialisation, les femmes ne migrent pas seulement pour suivre un homme. De plus en plus de femmes migrent seules, sans compter que celles qui migrent pour suivre un conjoint s'intègrent de plus en plus professionnellement dans leurs sociétés d'accueil (Locoh et Puech, 2008, p : 23-28, parag. 2).

Ainsi, bien que les postes d'expatriés et notamment ceux à hautes responsabilités soient encore largement occupés par des hommes, les choses changent graduellement, et parmi les 27 migrantes enquêtées dans cette étude, 9 sont venues seules au Maroc.

Il sera donc important d'explorer les situations de discrimination vécues autant par les femmes ayant migré en couple, que par les migrantes célibataires, ayant migré seules. Il sera également intéressant d'étudier leur intégration, professionnelle et sociale, à la lumière des travaux des *black feminists* et de l'intersectionnalité.

L'approche intersectionnelle suggère que le racisme et le patriarcat « s'influencent réciproquement » pour produire des expériences plus complexes, parfois plus désavantageuses que la simple somme des effets du patriarcat et du racisme pour les femmes issues de l'immigration ou faisant partie des minorités ethniques (Crenshaw et Bonis, 2005, p. 51 à 82, parag. 47). Nous tenterons donc d'analyser l'intégration des femmes immigrantes nord-méditerranéennes au Maroc à l'aide de cette approche. Par exemple, la possibilité déjà évoquée que les femmes nord-méditerranéennes soient davantage sujettes au harcèlement sexuel dans la rue que les Marocaines, pourrait être expliquée par les théories de l'intersectionnalité, comme nous le verrons dans une section suivante. Bien que les migrantes nord-méditerranéennes au Maroc soient sujettes à des situations de discrimination, notons que l'auto-dévalorisation marocaine au profit de l'Occidental (complexe d'infériorité du colonisé) laisse présager une moindre discrimination des femmes immigrantes nord-méditerranéennes, comparativement aux migrantes subsahariennes par exemple, voire comparativement aux femmes marocaines.

Dans une première partie, nous survolerons la situation des femmes et des relations de genre dans le Maroc contemporain.

Dans un deuxième temps, il sera important de rappeler que certains types de discriminations, vécus par les femmes migrantes, sont dus à la situation de migration en couple hétérosexuel, et ne dépendent pas du pays de migration.

Une troisième partie s'intéressera à l'intégration de ces migrantes dans l'espace public marocain, et en ce qui a trait aux amitiés et relations de voisinage.

Enfin, une dernière partie sera consacrée à l'analyse de leur intégration professionnelle, au sein de la culture d'entreprise marocaine.

2. La situation des femmes et des relations de genre dans le Maroc contemporain

Commençons par dresser brièvement un tableau de la situation des femmes et des relations de genre dans le Maroc contemporain.

Tout d'abord, rappelons la définition du patriarcat, qui selon Bereni *et al.* (2012, p. 31) est un « Système de subordination des femmes qui consacre la domination du père sur les membres de la famille. Les féministes insistent en particulier sur les aspects politiques – et non naturels – de cette oppression. On doit au féminisme matérialiste une analyse détaillée du fonctionnement économique de ce système par lequel le père de famille exploite le travail – non rémunéré – de son épouse ».

Arambourou (2017, p : 181-186, parag. 1) parle de « post patriarcat » ou « d'après-patriarcat » pour désigner les « tensions entre le patriarcat et la dépatriarcalisation ». Il compare la situation de postcolonialité avec ce « post patriarcat », puisque, tout comme le premier « désigne les conséquences contemporaines de la colonisation et de la décolonisation – et non pas un monde débarrassé de la colonisation », le second s'intéresse également aux conséquences contemporaines d'un système de patriarcat bien ancré dans nos sociétés. Ces conséquences sont bien réelles dans la mesure où la bataille pour l'éradiquer est plus ou moins bien entamée selon les régions du monde mais non achevée.

Arambourou cite Éric Macé qui distingue le patriarcat traditionnel, le patriarcat moderne ainsi que le « patriarcat modernisé des sociétés extra-européennes ». Cette dernière forme de patriarcat serait « un patriarcat traditionnel mis à l'épreuve par les logiques de la modernité » (Arambourou, 2017, parag. 2). Ainsi, d'après cette logique, il y aurait dans les pays nord-méditerranéens un patriarcat moderne, se basant sur les « justifications scientifiques de l'asymétrie », et qui diffère du patriarcat marocain, lequel serait un patriarcat traditionnel « modernisé » (Arambourou, 2017, parag. 2).

L'omniprésence de la religion au Maroc implique que l'émancipation des femmes s'est souvent faite en accord avec les principes de l'islam, comme en témoigne l'émergence du féminisme islamique dans le monde musulman depuis les années 2000 (Latte Abdallah, 2012). Ce mouvement de relecture féministe des textes religieux qui rompt avec le féminisme issu du colonialisme, est beaucoup mieux accepté par la société que les féminismes séculaires. Le féminisme islamique au Maroc a réussi à obtenir la modification de la Moudawana, code de la famille inspiré de la religion musulmane, afin d'accorder plus de droits aux femmes, comme nous allons le voir (Eddouada et pepicelli, 2010).

Le Rapport de l'ONU Femmes « *Enquête images sur les hommes et l'égalité des sexes* », faisant après une enquête menée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra par divers chercheurs, dont la géographe Gaelle Gilot, et paru en 2018, s'attèle à dresser un tableau de la situation des femmes aujourd'hui au Maroc (Hamdouch *et al.*, 2018).

Le rapport rappelle que la monarchie marocaine a pris une série de mesures pour améliorer la situation des femmes tout au long des deux dernières décennies, notamment une réforme des lois afin de protéger les femmes des violences et d'atteindre l'égalité souhaitée entre les sexes. Nous pouvons notamment mentionner les deux réformes de la *Moudawana* (le code marocain de la famille issu de la tradition islamique) en 1993 puis en 2004. La première a permis l'obtention de la garde des enfants pour l'épouse, l'abolition du mariage forcé et une série de contraintes visant à limiter la polygamie et la répudiation (Murgue, 2001). La deuxième, plus audacieuse, fait passer l'âge minimum du mariage pour les femmes de 15 à 18 ans, place la famille sous la responsabilité des deux époux plutôt que de l'homme uniquement, et rend la polygamie « quasiment impossible à

pratiquer », tout en exigeant un contrôle judiciaire dans le cas des répudiations (Murgue, 2011, p. 15 à 29, parag. 12).

Le rapport de l'ONU Femmes mentionne également la reconduite du Plan Gouvernemental pour l'Égalité (2017-2021), visant à promouvoir l'égalité des sexes dans les sphères institutionnelles, économiques, politiques et sociales.

Malgré cette volonté politique et les diverses actions qui en découlent, le rapport conclut que « les indicateurs socio-économiques (accès à l'emploi, chômage, pauvreté, analphabétisme, prévalence de la violence) et politiques (participation à la vie et aux décisions politiques) restent préoccupants et les inégalités criantes sur ces indicateurs, notamment pour les femmes les plus vulnérables ». Le rapport ajoute que le *Global Gender Gap Report* de 2016, outil de classement mondial des pays en fonction de l'égalité des sexes, classe le Maroc en 137ème position, donc parmi les derniers de la liste des 144 pays.

Il est important de noter que le rapport de l'ONU Femmes associe un niveau d'éducation élevé avec une opinion allant dans le sens de l'égalité des sexes. Un niveau élevé d'éducation chez la mère améliore encore cette « vision plus équitable » chez les hommes, et plus encore chez les femmes. Cela signifie que l'opinion allant dans le sens de l'égalité des sexes varie en fonction des classes sociales et des niveaux d'éducation de ces classes.

Le rapport conclut donc que bien que les définitions du « masculin » et du « féminin » aient évolué et que le Maroc soit dans une période de « transition des modèles », l'aboutissement de cette transition est encore flou et nous ne savons pas, de ces nombreux modèles transitionnels qui coexistent actuellement, lequel sera finalement retenu. Toujours selon le rapport, cette incertitude et cette transition apportent de la souffrance autant pour les hommes que pour les femmes, qui ne savent plus quels rôles exercer et qui en l'absence de modèles de référence, « bricolent des identités hybrides » afin de gagner des espaces de liberté (Hamdouch *et al.*, 2018, p : 72).

Lors d'une conférence à la maison du Maroc à Paris en 2016, la sociologue Soumaya Naamane Guessous expliquait également le passage rapide du Maroc de la tradition à la modernité, notamment en ce qui a trait aux relations de genre. Ce serait « un bouleversement, qui est une évolution normale, mais qui oblige à initier une nouvelle

phase pour une société plus équilibrée ». La relation homme femme serait, selon la sociologue, à « réinventer ». Dans cet entre-deux, entre deux systèmes de valeurs différents, l'homme est parfois accusé d'être « schizophrène » et la femme d'être « hypocrite »[168].

Bauer (1984) définit les sociétés traditionnelles comme étant tournées vers le passé, basées sur le système de parenté, en tant que point de référence de toutes les pratiques sociales, et avec une approche du monde émotionnel, superstitieuse et fataliste. Au contraire, les sociétés modernes seraient tournées vers l'avenir et les individus y remettraient en cause les traditions qui ne leur conviennent plus. La mobilité géographique et sociale en fragilise les liens familiaux, et c'est le travail qui détermine la position sociale (Bauer, 1984).

Naamane Guessous relève également l'existence d'un système familial où l'autorité de la mère est forte et dont souffrirait la société marocaine encore plus que du patriarcat : les Marocains seraient soumis à l'autorité de leur mère, ce qui expliquerait que tout en ayant leur propre idée de la femme idéale, les hommes marocains choisiraient comme épouse une femme qui plaira à leur mère plutôt que les femmes qu'ils auraient fréquentées avant le mariage. La sociologue explique également la valorisation de la virilité et de la supériorité masculine, y compris par les mères : une société qui encourage l'assouvissement du désir sexuel chez les garçons et la virginité chez les filles. Les filles de leur côté sont à la recherche d'un « prince charmant » beau, attentionné mais également riche, pour accéder à une vie meilleure mais aussi plus moderne que celle de leurs mères[169].

3. La situation de migration : une source de discrimination pour la femme ?

Quelle que soit la destination de la migration, plusieurs chercheurs dénoncent une discrimination vécue par les femmes qui migrent en couple et/ou en famille.

---

[168] Rédaction La Vigie, "Soumaya Naâmane Guessous : Les Mutations Sociales Au Maroc et Leur Impact Sur La Relation Hommes/femmes," Lavigiemarocaine.com, accessed March 12, 2016,http://www.lavigiemarocaine.com/2016/03/soumaya-naamane-guessous-les-mutations.html.

[169] *Ibid.*

Nous avons défini, en chapitre 1, les discriminations raciales. En ce qui concerne la définition générale des discriminations, elle provient du champ du droit : « la distinction ou la différence de traitement illégitime : illégitime parce qu'arbitraire, et interdite puisqu'illégitime » (Lochak, 1987, citée par Bereni et Chappe, 2011, p : 7-34, parag. 6).

Tout d'abord, comme l'observe Le Renard dans son terrain sur les Français à Dubaï, les postes d'expatriés dans les multinationales, et surtout ceux à haute responsabilité, sont accordés en large majorité aux hommes (détenteurs de passeport occidentaux et majoritairement blancs) plutôt qu'aux femmes (Le Renard, 2019, p. 33 à 54, parag. 41).

Quant aux femmes, dans l'histoire de l'immigration, elles ont souvent occupé des emplois domestiques, considérés comme typiquement féminins, en situation de migration (Morokvasic, 2003).

Mérignac (2009, p. 131-151) expose les divers mythes qui constituent un frein à l'expatriation des femmes : elles ne sont pas assez résistantes, elles sacrifient moins leur vie personnelle pour leur vie professionnelle, ou encore, la discrimination qu'elles subissent dans certains pays d'expatriation les empêchent de s'intégrer dans l'entreprise et de mener à bien leurs missions. A ces mythes, selon Mérignac, viennent s'ajouter des réalités qui défavorisent les femmes sur le marché de l'expatriation : au niveau du couple hétérosexuel, les hommes ayant sur le marché du travail de meilleures opportunités et de meilleurs salaires à compétences et responsabilités égales, la carrière de la femme est le plus souvent sacrifiée au profit de celle de l'homme. « Le conjoint qui dispose du salaire le plus élevé a, de fait, plus de poids dans la négociation du couple. Globalement moins bien payées que les hommes à responsabilité équivalente, les femmes sont plus fréquemment amenées à mettre leur carrière en retrait par rapport à celle de leur mari » (Mérignac, 2009, p : 135-151, parag. 4).

Mérignac mentionne également que « la domination sociale masculine », attribuant aux hommes un rôle dominant dans le couple et plus de responsabilités et de poids dans les prises de décisions, est parfois latente dans le contexte national puisque les deux conjoints peuvent concilier leurs carrières respectives, mais que dans la situation de choix que constitue l'opportunité d'expatriation, cette domination se réveille, priorisant la

carrière du conjoint sur celle de la conjointe (Mérignac, 2009, p : 131-151, parag. 4). Ce qui signifie qu'une opportunité d'expatriation pour la conjointe sera souvent écartée, tandis que pareille opportunité concernant le conjoint sera retenue aux dépends de la carrière de la conjointe.

La situation de migration modifie donc le rapport de pouvoir au sein du couple hétérosexuel, au profit du conjoint de sexe masculin, puisque dans de nombreux cas, c'est lui qui devient sinon l'unique pourvoyeur de revenu, du moins le principal (Le Renard, 2019, p : 141-165, parag. 3). Le Renard oppose « L'hypermobilité de l'homme » à la « sédentarité de la conjointe », lesquelles seraient dictées par les normes de l'hétéro-conjugalité (Le Renard, 2019, p : 141-165, parag. 21).

Il est important de faire une parenthèse pour rappeler que cette discrimination des femmes sur le marché de l'emploi n'est pas réservée seulement au contexte de migration ou d'expatriation. Effectivement, selon le Parlement européen, les femmes étaient déjà pénalisées avant la crise économique, en ce qui concerne le chômage et les conditions d'emploi en Europe, et la crise a augmenté cette discrimination[170].

Parmi les 21 migrantes mariées ou en couple que j'ai enquêtées, une seule était à l'origine de la migration, c'est à dire que son mari l'avait suivie au Maroc (après une période de séparation durant laquelle elle était au Maroc et lui en France). Une deuxième migrante, bien qu'ayant suivi son mari au Maroc, avait été à l'origine d'une expatriation précédente. Enfin, un homme migrant enquêté avait suivi son épouse au Maroc.

Les 20 autres migrantes ont donc « suivi » leur mari ou conjoint, c'est à dire que ce dernier avait, dans certains cas, bénéficié d'une offre d'expatriation, ou dans de plus nombreux cas, simplement trouvé un emploi avec contrat local au Maroc.

Certaines de ces femmes « suiveuses » ont réussi à poursuivre leur carrière, d'autres ont choisi (ou non) de devenir mères au foyer, et enfin d'autres encore se sont reconverties professionnellement, souvent pour faire des activités, à temps partiel, rémunérées ou non.

---

[170] Parlement Européen/Actualité, Journée internationale de la femme: la réponse des femmes à la crise économique, Les femmes et la crise économique: stop aux dégâts! En ligne : http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20130301FCS06145/7/html/Les-femmes-et-la-crise-%C3%A9conomique-stop-aux-d%C3%A9g%C3%A2ts! (page consultée le 6 Juillet 2014).

Intéressons-nous à chacun de ces types de parcours migratoires pour comprendre dans quelle mesure chacune de ces situations est source de discrimination pour la migrante.

3. 1. Celles qui réussissent à poursuivre leur carrière

Certaines migrantes enquêtées, bien qu'ayant suivi leur conjoint en migration, ont réussi à trouver un emploi qui s'insère dans leurs projets de carrière et leur domaine de spécialisation, au Maroc, ou du moins qui s'en rapproche. Par exemple, Anaïs, 40 ans, migrante française d'origine libanaise qui dit ne pas avoir choisi de migrer au Maroc:

> *A : La décision c'était pas la mienne. J'ai été mutée avec mon mari. Donc sa société lui a proposé de passer au Maroc (…) On a le statut d'expatriés français. Nous étions au Kazakhstan avant de venir ici. Mais on était de passage au Maroc en 2006. On a fait le Maroc avant, et après on est parti, et après on a eu une 2ème fois. Et donc du coup la 2ème fois c'était avec plaisir parce qu'on connaissait.*

Anaïs, Française d'origine libanaise, titulaire d'un doctorat en éducation, travaille de manière indépendante, en donnant des cours d'anglais, par téléphone, ce qu'elle faisait déjà avant la migration et qui s'insérait dans ses objectifs professionnels. Cependant, comme nous allons le voir, elle n'a repris le travail (et la vie sociale) qu'après que ses enfants ont grandi, et en espérant au départ « reprendre à son rythme » :

> *A: Mais là ce n'est pas pareil, parce que mes enfants sont déjà à l'école, ils ont moins besoin de moi la journée, donc j'ai pu avoir ma propre vie sociale, et m'épanouir professionnellement et socialement. Je me suis réinscrite à Casa Accueil, parce que je connaissais… La fille qui m'a accueillie était géniale, elle m'a fait une très bonne impression, elle a changé ma première impression du groupe. Du coup, j'y suis allée. Je ne participe pas énormément, mais je suis présente de temps en temps. Je me suis dit que je vais me lancer dans ma vie professionnelle parce que ça faisait un moment que j'avais laissé de côté avec mes enfants. Là j'ai repris maintenant je suis obligée de dire non à des missions parce que je n'ai plus le temps de les prendre.*
> *S : Et la première fois que vous êtes venue, quand vous étiez donc enceinte vous travailliez quand même ?*
> *A : Non ! Au début.*
> *S : Ah d'accord. Donc quand vous êtes arrivée vous ne travailliez pas ?*
> *A : Non mais là j'ai choisi de reprendre la vie professionnelle, comme mes enfants durant la journée ils ont moins besoin de moi. Mais je pensais pas que ça allait remplir autant mon planning. Je me suis dit : « Je reprends à mon rythme, un petit peu, quand je veux », mais j'ai eu pas mal de demande et de la bouche à l'oreille, et on m'a recommandée sur plusieurs endroits ; et du coup, j'ai eu la*

copine de la copine de la copine de la copine et là maintenant j'arrive pas à prendre les gens qui veulent parce que j'ai plus le temps.

Même si Anaïs a repris le travail, le fait qu'elle n'ait pu le faire qu'après que ses enfants ont eu un certain âge et une certaine indépendance montre que sa carrière et ses projets professionnels sont secondaires à ceux de son mari, lequel a initié la migration.

Adeline, Française de 40 ans ayant suivi son mari dans une expatriation au Maroc, a eu une grande chance: l'entreprise où elle travaillait en France avait une filiale au Maroc et elle a pu créer son entreprise pour pouvoir travailler pour eux. Cela n'a malheureusement pas duré.

A : J'ai travaillé à peu près deux ans. Après y'a eu des problèmes économiques. Je travaillais sur un projet qui était très sensible (...) et ça a dû être arrêté parce que c'était un produit trop risqué, et vu le climat économique, ils ont décidé d'arrêter le projet.
S : Et vous êtes donc dans le domaine de la finance ?
A : J'étais dans le domaine de la maîtrise d'ouvrages, c'est pas la finance. Mais pour le secteur bancaire. Donc les prestataires devaient finir leurs prestations, et moi mon projet était terminé puisqu'il avait été du coup annulé, pour des raisons économiques. Et j'ai travaillé un petit peu à droite à gauche, pour des potes, chez (nom d'une banque maroaine)… voilà, en tant que prestataire toujours.

Comme nous allons le voir dans une autre section, Adeline a abandonné cette carrière pour un projet d'enfant, avant de se reconvertir dans une activité à temps partiel.

Comme nous pouvons le voir, peu de migrantes enquêtées ayant suivi leur mari ont réussi à s'intégrer professionnellement au Maroc, comme elles l'auraient fait dans leurs pays d'origine et en dehors d'une situation de migration. Malgré tout, dès lors qu'il y a un enfant, elles mettent leur carrière de côté, plutôt que de prendre un simple congé de maternité et de revenir au travail.

3. 2. Celles qui choisissent (ou non) d'être mère au foyer

Beaucoup des « femmes suiveuses » enquêtées ont interrompu, pour des périodes de temps plus ou moins longues, leurs carrières pour se consacrer à leurs familles et à la gestion du foyer.

On peut se demander s'il s'agit de leur choix ou non, et si choix il y a, jusqu'à quel point la société et en particulier les normes genrées de l'hétérosexualité influencent cette décision.

Walsh note que plusieurs de ses enquêtées britanniques « suiveuses » n'étaient déjà pas carriéristes avant la migration, et voyaient l'arrêt du travail comme une opportunité de se consacrer à leurs familles et à la vie domestique (Walsh, 2018). Dans le cas de mon terrain, aucune enquêtée n'a démontré un faible intérêt pour sa carrière. En revanche, certaines ont mentionné les avantages de prendre une pause, qui était vue comme temporaire, et qui leur permettrait de passer plus de temps à prendre soin de leurs enfants, mais également à profiter de leur temps libre en s'inscrivant à des activités sportives et en découvrant la ville et la culture locale.

Teresa, par exemple, Espagnole dans la cinquantaine, ayant suivi son mari en expatriation au Maroc, avait une brillante carrière d'avocate en Espagne. Une fois au Maroc, elle a choisi l'arrêt de son travail pour se consacrer à sa famille et pouvoir voyager fréquemment en Espagne, puisque sa fille aînée y faisait ses études universitaires. Traduction :

> *T: Je suis une femme active. J'ai toujours travaillé et étudié*
> *S : Et donc quand vous avez quitté l'Espagne…*
> *T : Effectivement, j'ai dû prendre la décision de ma vie, abandonner ma vie professionnelle et venir.*
> *S : Que faisiez-vous ?*
> *T : Je suis avocate. Mais bon, c'était aussi du repos pour moi de venir ici. Étudier toute la vie… venir ici et faire d'autres choses me disait bien.*
> *S : Et vous n'avez pas cherché à trouver un travail….*
> *T : J'aurais pu travailler. On m'a fait des propositions pour aider les gens en matière de nationalité, de démarches, etc. Oui j'aidais, c'était super, mais je ne le vois pas comme un travail. Je le fais pour aider des amis et autres, et je ne peux pas m'engager dans un horaire de travail parce que je voyage beaucoup. Pour des raisons personnelles, familiales. Je n'ai pas voulu avoir d'horaires stricts, je voulais de la flexibilité. En plus, je suis un cours pour me recycler. J'étudie la médiation de conflits à l'université de Madrid. Je ne fais rien au niveau professionnel mais je me recycle. Je suis dans une phase où je laisse de côté ma vie professionnelle pour me consacrer à d'autres aspects de ma vie qui m'enrichissent. Je ne le regrette pas. Lorsque mon mari s'est expatrié ici, j'ai vu que tout était bien pour nos filles, donc nous avons pris la décision. Elles ont commencé à aller au lycée, mon mari avait son travail. Moi, cela m'a pris du temps et du travail pour m'adapter, lors des premiers mois d'expatriation. De m'intégrer. Finalement la vie t'offre des opportunités que tu saisis. Je me réjouis*

de m'être engagée dans l'AMPA du lycée (L'association des parents d'élèves). Nous sommes un groupe de parents dévoués. Nous travaillons très fort pour faire de grandes choses… de « grandes petites choses » avec nos enfants. Nous avons eu des moments difficiles, mais nous sommes bien appréciées.

Bien que Teresa affirme avoir pris la décision de quitter son travail et de suivre son mari en migration au Maroc, nous pouvons bien entendu questionner le rôle joué par les normes de l'hétérosexualité dans cette prise de décision. Nous pouvons nous demander si son conjoint aurait accepté de la suivre, si c'était elle qui avait reçu une offre d'expatriation, et le cas échéant, s'il aurait choisi de prendre une pause professionnelle, partageant son temps entre bénévolat dans l'association des parents d'élèves, et voyages pour voir leur fille en Espagne.

Chez certaines migrantes « au foyer » comme Julienne, jeune Française dans la vingtaine ayant suivi son conjoint au Maroc, on sent particulièrement le poids des normes de l'hétérosexualité et du patriarcat, qui prend la forme d'un calcul coûts-bénéfices ne tenant pas compte de l'épanouissement professionnel de la migrante ; cela crée une culpabilité de travailler pour un salaire moins important que celui du conjoint, tout en laissant les enfants avec une nounou ou à la garderie, au lieu de s'en occuper soi-même. Comme si, l'épanouissement provenant de la vie professionnelle, de la poursuite de ses objectifs de carrière, n'avaient de l'importance que pour les hommes.

Fechter dénonce les accusations qui étaient faites aux femmes de colons durant l'Empire lors des colonisations, et fait un lien avec les accusations qui menacent aujourd'hui les femmes d'expatriés. Il a effectivement été suggéré dans le passé que les femmes ont causé la perte de l'Empire, du fait de leur oisiveté, racisme, etc... Aujourd'hui, dans les communautés d'expatriés, une femme d'expatrié est souvent jugée si elle n'accomplit pas ce qui est considéré comme étant les devoirs des femmes d'expatriés. Autrement dit : une femme qui tient à poursuivre sa carrière est accusée d'avoir moins de temps à consacrer à sa famille; une femme qui n'accompagne pas son mari ne serait-ce que dans les premiers temps est jugée coupable de la rupture de son couple, ou encore d'infidélités de son mari, la femme qui critique l'entreprise de son mari, qui ne s'adapte pas dans les relocalisations difficiles est également jugée comme n'accomplissant pas ses devoirs (Fechter, 2012, p : 96-103).

Julienne, donc, a trouvé un emploi au Maroc, mais a fini par refuser l'emploi par culpabilité de laisser son enfant en garderie ou avec une nounou, sachant que son salaire ne serait pas un ajout important dans le budget familial.

> *J : Moi je travaille pas. Je travaillais et…*
> *S : D'accord. Tu as dû laisser ton travail pour…*
> *J : J'ai fini mon congé de maternité le 21 janvier et comme on partait j'ai pas repris. J'ai failli travailler ici. Parce j'avais envie. J'ai fait toutes les démarches, et au moment où il fallait y aller, j'ai tout remis en question. C'était absolument pas rentable. Non ça valait pas le coup ; beaucoup plus de points négatifs que positifs. Pas au niveau des horaires. C'est des journées normales, comme en France. Mais avoir un enfant, être en expatriation, pouvoir vivre et découvrir autre chose que la vie française. Du coup j'ai déculpabilisé de me dire non je travaille pas. Parce c'était le moment, le petit va à la crèche. C'était un avantage que de l'avoir sous les yeux, à côté de moi, d'en profiter. C'est vrai que pour les heures de travail et pour le salaire on se dit après tout enfin à quoi bon… travailler, se le lever tous les matins, lui imposer un rythme qui sera pas forcément celui que moi je voudrais, lui peut- être ça ne le perturbera pas, mais ça me perturbera plus moi que lui. Au final, je trouvais que ça valait pas le coup.*
> *S : Et toi, tu travailles dans quel domaine ?*
> *J : Chui infirmière puéricultrice. En plus le travail de la crèche c'est pas du tout le travail qui serait en rapport avec mon métier en crèche. En France, je serais directrice d'une crèche, ici je faisais de l'animation ; s'occuper des enfants, c'est intéressant aussi. Mais j'avais pas envie de retourner dans un système, surtout si on est là que pour deux ans, j'avais pas envie de retourner dans un système travail, dodo, maison, weekend, re-travail etc. Et on profite et puis avec le petit et puis profiter de cette aventure aussi. Pour découvrir plein de choses et essayer de découvrir plein de choses (rires).*

Bien que Julienne insiste sur les avantages de cette décision et de sa situation de mère (temporairement) au foyer, elle mentionne toutefois l'envie qu'elle avait de travailler au Maroc, avant de faire un calcul coût-bénéfices et de voir les avantages que présentent, dans une perspective hétéro-conjugale, la situation de mère au foyer. Notons le terme qu'elle emploie pour justifier son choix de rester au foyer : elle se« déculpabilise » de ne pas travailler du fait du contexte d'expatriation.

Je ne peux que me demander si un homme, dans pareille situation, se serait également culpabilisé de travailler pour un petit salaire et aurait choisi plutôt de s'occuper de son ou ses enfants à temps plein. Nous pouvons aisément parier que beaucoup d'hommes, à sa place, auraient choisi de travailler, même pour un salaire plus

bas que celui de leur conjointe, pour bénéficier autant d'un épanouissement professionnel, que de la validation sociale dont jouit le travailleur.

Walsh note qu'au contraire de la situation en Grande Bretagne où les hommes s'impliquent désormais dans les tâches ménagères, faisant des responsabilités domestiques une collaboration entre les deux membres du couple, la situation des femmes suiveuses en migration, dans le cas de celles qui ne travaillent pas en migration, est différente. Elles s'occupent seules des tâches ménagères et l'importance du travail de l'homme s'oppose à la « trivialité » des tâches domestiques que la femme accomplit, dans ce retour en arrière vers les normes genrées de division du travail. (Walsh, 2018, p : 132-133).

Fechter compare, comme nous l'avons déjà mentionné, ces femmes « suiveuses » en expatriation aux femmes de la période coloniale, car tout comme elles, elles n'ont pas de travail rémunéré, ont généralement moins de tâches quotidiennes liées à l'entretien du foyer et à la famille (en raison de la main d'œuvre locale pas chère) et sont coupées de leur réseau familial et d'amitiés. Cette absence d'occupations socialement considérées comme non-oisives, les amèneraient donc à adopter un style de vie axé sur le loisir (Fechter, 2012, p. 99). Et ce style de vie leur vaut des préjugés qui sont généralement attachés aux femmes d'expatriés: l'oisiveté, la paresse, l'hédonisme, la jalousie envers leurs conjoints, la fréquentation uniquement de personnes de même race et de statut social similaire et un intérêt pour le colportage de rumeurs (Fechter, 2012, p. 94).

Cette situation d'arrêt de travail et d'éloignement du réseau familial et d'amitiés, amène les femmes « suiveuses » à développer des amitiés qui s'apparentent à des liens familiaux, comme le souligne la géographe Walsh, puisque les maris, du moins pour ceux qui sont en situation d'expatriation, ont énormément de responsabilités du point de vue professionnel et sont peu présents (Walsh, 2018, p. 101) et qu'elles-mêmes ont plus de temps libre. Même si souvent elles estiment avoir au final peu de temps entre la gestion de la maison et du personnel et les activités liées aux enfants. L'observation de quatre femmes, amies proches malgré leur âge différent, que j'ai rencontrées par l'association Casa Accueil, dont la même Julienne, fait écho à ce que Walsh qualifie de « families of choice » (Walsh, 2018, p. 103). La familiarité qui les unissait, l'amour que les trois autres femmes, toutes ayant des enfants adultes, portaient au bébé de Julienne, la tendresse

qu'elles avaient les unes pour les autres, et qu'elles m'ont moi-même offerte, m'a fait me sentir « en famille ».

Fechter mentionne cependant que beaucoup de femmes développent des stratégies, dont l'implication bénévole et l'entreprenariat, par refus de mener cette vie oisive qui serait typique des femmes d'expatriés (Fechter, 2012, p. 100). J'y ajouterai les études pour se reconvertir dans d'autres domaines, comme nous le verrons dans la section suivante.

3. 3. Celles qui se ré-orientent

Le Renard remarque que beaucoup d'épouses d'expatriés occidentaux à Dubaï ont choisi d'exercer « une activité professionnelle indépendante à temps partiel, modulable et compatible avec les responsabilités de tenue du foyer selon un standard bourgeois » et ce même pour celles qui n'appartiennent pas à la bourgeoisie dans leurs pays d'origine. Le Renard lie ces activités à temps partiel avec la recherche d'un passe-temps et d'un accomplissement personnel, étant donné le coté rarement très lucratif de ces activités (Le Renard, 2019, p. 141-165, parag. 43).

J'ai également observé beaucoup de ré-orientations dans ce terrain, de migrantes « suiveuses » qui saisissent courageusement et avec beaucoup de créativité cette opportunité de tout recommencer, de choisir leur passion ou tout simplement un emploi plus facile à trouver en situation de migration, comme celui de professeur des écoles. Souvent, encore une fois, l'une des raisons du choix de ré-orientation était qu'il pouvait aboutir à un travail à temps partiel, qui permettrait de passer plus de temps à s'occuper du foyer et des enfants.

Chloé, migrante française de 38 ans, m'explique pourquoi, à la suite d'études de commerce et après un début de carrière en ingénierie commerciale, dès la première expatriation de son couple au Koweït, elle s'est retrouvée à travailler comme enseignante dans une école française :

S : D'accord. Parce que tu… là-bas aussi tu as travaillé
C : A l'école française, ouais.
S : Et en fait tu as étudié l'enseignement, ou…

C : Non. A la base j'ai fait des études de commerce. Et j'ai travaillé deux ans en tant qu'ingénieure commerciale en France et après on est parti et j'ai commencé dans l'enseignement. Donc depuis 2005 je suis enseignante.
S : Ouais, c'est super qu'il y ait des passerelles comme ça pour...
C : Ouais. C'est parfait. J'adore ce boulot et en plus du travail le fait d'avoir des emplois du temps comme ça avec des enfants c'est parfait. On est à l'étranger, on n'a pas les parents pour nous dépanner. Pas de … On a les nounous mais c'est pas pareil que...bon, mon frère en France, ben y'a mes parents, c'est quand même, voilà... Nous on n'a pas du tout cet avantage là en étant à l'étranger.

Encore une fois, le soin et la garde des enfants semble une responsabilité de la femme, et il n'est jamais question que le conjoint masculin, qui a initié la migration, mette de côté sa carrière ou son expatriation pour prendre en charge lui-même cette responsabilité, ni qu'il refuse l'expatriation pour rester proche des grands-parents qui peuvent aider.

Anastasia, Française de 40 ans, professeure des écoles, raconte comment, après son arrivée au Maroc, elle a décidé de travailler à temps partiel pour pouvoir gérer le personnel de maison, tandis que son mari travaille à temps plein :

A : Oui j'ai repris le travail, après j'ai repris à mi-temps, ça me laisse un peu de temps. Ce qui me manquait à Toulouse, c'est que j'avais pas trop de temps pour moi. Parce que j'étais tout le temps à fond, j'ai trois enfants, je faisais tout quoi !
S : Ton mari ne participait pas ?
A : Mon mari travaille beaucoup…Il participait le weekend, c'est lui qui faisait à manger, il faisait tout le weekend, mais moi la semaine c'était moi qui…comme en plus j'ai les mêmes horaires que mes enfants…donc je m'occupais des enfants et je faisais tout quoi, et c'est vrai que j'avais wallou[171] *de temps pour moi, je n'avais rien (rires).*
S : Ouais, j'imagine !
A: C'était… j'étais tout le temps à fond et le weekend, ben, j'étais avec mes enfants et ma famille. Du coup j'avais vraiment pas de temps pour moi. Le fait de travailler à mi-temps ça me permet aussi voilà, je fais de la gym.

Même si la division des tâches qu'ils avaient en France semble presque équitable (elle prenait en charge le foyer la semaine et lui le week-end), la migration semble avoir fait balancer de son côté toutes les responsabilités liées au foyer. Ce qui fait écho au paradoxe relevé par Walsh, et mentionné précédemment (Walsh, 2018, p : 141-165, parag. 43), selon lequel les hommes s'impliquent désormais en Grande Bretagne dans les

[171] En darija : rien.

tâches ménagères, mais qu'en cas de migration, ce sont les femmes qui s'en occupent seules.

Après que le projet pour lequel elle travaillait et qui s'insérait dans ses objectifs de carrière a été, et qu'elle a travaillé pendant quelques années un peu « à droite à gauche », Adeline, cette Française de 40 ans ayant suivi son mari dans une expatriation au Maroc et dont un extrait de l'entretien a été relaté plus haut, a stoppé sa carrière pour « mettre le projet bébé en route ». Elle a finalement choisi l'option d'un emploi à temps partiel. Il est important de noter qu'Adeline, comme nous le verrons dans cet extrait d'entretien, a repris le travail après l'accouchement, mais s'est culpabilisée de laisser son enfant à la maison, ce qui encore une fois rejoint les normes de l'hétéro-conjugalité dont parle Le Renard :

> *A: J'ai mis le projet bébé en route, parce qu'on n'a pas besoin d'un deuxième salaire. Je travaillais parce que j'avais envie de travailler, j'étais contente. Je commençais à avoir un certain âge, donc on a fait appel ici à un médecin parce qu'on n'arrivait pas à avoir d'enfants, (...) On a été très bien pris en charge. J'ai eu mon bébé, j'avais plus envie de travailler à temps plein. Dès que j'ai accouché, j'ai commencé à retravailler mais qu'est-ce que je fais au boulot alors que j'ai le petit à la maison. J'ai essayé de trouver une autre activité. J'ai suivi des cours de modélisme, au collège Lasalle dans la confection. C'est un truc qui me tenait à cœur depuis longtemps, depuis Paris. Je me suis dit c'est l'opportunité, une occasion ne se présente pas deux fois. Plutôt de chercher un boulot dans lequel je vais pas m'épanouir, je vais faire quelque chose qui me plait. Donc j'ai suivi des cours de modélisme, j'ai bricolé quelques trucs à la maison. Quand mon fils est allé à l'école, j'ai commencé à fabriquer de plus en plus de choses, chez moi. Les copines me demandaient des trucs à faire et je faisais pas mal de bénévolat. Des cours d'informatique dans un centre d'alphabétisation chez les sœurs du rond-point des sports. Des cours de broderie; je me suis aussi intéressée à l'artisanat local et j'ai adoré la broderie au point de Fès. J'ai commencé à apprendre. Je donne des cours dans un centre de jeunes femmes enceintes célibataires. A Roche Noire. Chez les sœurs. Elles accueillent des mères en difficulté, familiale, sociale. Je fais travailler deux jeunes femmes que j'ai formées au centre. C'est ce qui m'a lancé dans mon activité. J'ai commencé sérieusement, en Septembre de l'année dernière, à produire des choses. J'ai produit tout moi-même, maintenant je vais essayer de déléguer un peu. Depuis ce printemps, j'ai commencé à sortir de chez moi, à montrer mes produits, à les vendre dans les marchés…*
> *S : Dans les marchés ? Ou dans des magasins ?*
> *A : Les boutiques, j'aimerais bien commencer en septembre, on va pas tout faire en même temps. On va faire petit à petit parce que je suis toute seule à tout gérer.*

Un peu plus loin dans l'entretien, Adeline se confie sur la difficulté pour les femmes d'expatriés de suivre leur conjoint, à mon grand étonnement, puisqu'en tant que femme préoccupée par les droits des femmes, je ne peux m'empêcher de noter qu'elle parle comme si cela allait de soi que ce soient les hommes uniquement qui soient expatriés dans un couple, et les femmes forcément les suiveuses :

> *A : Ouais c'est vrai qu'on parle souvent des maris expat, mais les femmes faut qu'elles suivent derrière, qu'elles s'intègrent, qu'elles s'adaptent, qu'elles se fassent un groupe d'amis, c'est pas toujours évident.*
> *S : Surtout dans votre cas vous travaillez, mais pour celles qui travaillent pas c'est encore plus difficile*
> *A: Pour moi c'était primordial, même si j'ai un bon groupe de copines… Je pourrais très bien passer mes journées à rien faire et ne pas m'ennuyer, parce que je pourrais aller voir mes copines, prendre des cafés, c'est pas un souci. Mais moi j'ai besoin pour mon épanouissement personnel de faire quelque chose, et puis voilà, j'ai plein d'idées en tête.*

En ce qui concerne les femmes qui ont décidé de reprendre des études, Agathe, la quarantaine, Française, aide-soignante de formation, a trouvé un travail comme accompagnatrice d'enfants handicapés dans une école française et a également repris des études pour ne pas perdre de temps, après une année à s'occuper de sa fille de 12 ans et surtout de son fils aîné de 17 ans, resté en France pour poursuivre des études secondaires:

> *A: J'ai travaillé juste cette rentrée scolaire. La première année je me suis occupée de mes enfants, et puis le fait que (son fils) soit en France, je faisais beaucoup de navette pour être avec lui, le surveiller parce qu'à 17 ans tout est permis. Maintenant la 2ème année quand j'ai vu que ça roulait, je me suis dit je vais travailler un peu pour m'occuper. Parce que en tant que femme ici c'est pas évident, et à un certain moment, femme européenne ici c'est pas facile. Et puis là la 3ème année je vais faire des cours par correspondance dans mon boulot, parce que si on rentre en France, il faut pas que je perde de vue mon boulot. Je suis aide-soignante, je suis dans le médical et je veux m'orienter dans tout ce qui est diététique, régime médical.*
> *S : D'accord, donc tu vas étudier…*
> *A : Voilà, je vais faire une formation de deux ans, et par cours par correspondance.*
> *S : C'est ce que je fais.*
> *A: Je vais être obligée d'aller pendant six mois en France pour faire les stages et revenir. En préparant notre retour, parce que l'expatriation on sait quand on arrive mais on sait jamais quand on repart.*

Agathe ressent très mal cette dépendance vis à vis de son mari, que la situation de « suiveuse » d'expatrié lui confère et parle même de « traumatisme » :

S : C'est quoi les grosses différences que vous avez ressenties entre la France et le Maroc ?
A : En tant que femme, la liberté de la femme. Je me suis retrouvée ici, j'ai perdu mon emploi, parce que je ne peux pas l'exercer ici, ou difficilement. Mais il faudrait vraiment que je parle arabe. C'est cette liberté que j'ai perdue. Par exemple, pour faire les papiers, il faut que je passe par mon mari. Pour aller à la banque, faut que je passe…
S : Pourquoi ?
A : Parce que je ne travaille pas. C'est mon mari qui travaille. C'est lui qui a l'argent, donc je ne peux pas bénéficier de son compte, et ça c'est traumatisant pour quelqu'un qui est indépendant, qui n'a pas été éduqué comme ça. A me débrouiller tout le temps. Ça c'est dur. Mais bon on s'adapte à tout. Par exemple, pour faire ma carte de séjour, il a fallu que mon mari la fasse lui, qu'il l'obtienne, et qu'après moi je la fasse. Grave ! C'est comme ça ! C'est contraignant parce que j'ai l'impression d'être tributaire de mon mari. Tout le temps en train de l'embêter, faut que tu fasses ça parce que moi je ne peux pas le faire. Moralement, quand on a été éduqué … moi mes parents m'ont toujours éduquée : « Il faudra que tu sois libre et indépendante parce qu'on sera pas toujours là ». Et puis par le pays aussi, en France les femmes travaillent. La première année ça m'a été difficile !

La situation de suiveuse, vécue douloureusement par Agathe, n'est, encore une fois, pas liée au fait que la migration soit au Maroc, mais à la situation de migration, dans un contexte patriarcal, tout simplement. Elle mentionne la difficulté d'être une femme et de surcroît une femme européenne au Maroc, faisant référence au harcèlement sexuel dans les rues, que nous avions abordé précédemment pendant l'entretien. Cependant, la situation qu'elle vit douloureusement et décrit dans cet extrait, est celle de femme au foyer et de suiveuse de conjoint expatrié, qui reste « tributaire » de son mari, notamment pour toutes les démarches, puisque c'est lui qui est à l'origine de la migration. La « liberté » dont elle parle est perdue par des migrantes, membres de couples hétérosexuels, dans toutes les destinations, y compris occidentales, puisque cette perte est étroitement liée à la situation de migration en elle-même.

3. 4. Celles dont le conjoint a suivi

Flora, migrante française de 33 ans, responsable en communication, en couple au moment de sa migration au Maroc, est venue d'abord travailler seule au Maroc, avant que son conjoint ne la rejoigne un an plus tard. Au moment de l'entretien, ils ont une fille de 13 mois :

F : Mon mari m'a rejointe. A l'époque c'était pas mon mari mais ça l'est devenu depuis. Il m'a rejointe au bout d'un an à peu près. Il est Français et il a commencé un boulot ici. On a vécu qu'un an en commun et de toute façon deux ans je trouvais que ça faisait trop court. Ça passe très vite deux ans et j'avais vraiment envie de rester, de m'installer un petit peu. Je savais pas trop combien d'années. Comme lui venait de commencer un boulot, il pouvait pas partir au bout d'une année et donc moi j'ai cherché. Après mon VI, j'ai cherché autre chose. Et j'ai trouvé assez facilement (…). J'ai eu de la chance, je suis restée trois ans et demi là-bas. Ensuite je me suis arrêtée un an parce que je suis tombée enceinte et que je voulais m'occuper de mon bébé. Je voulais profiter.

Il est intéressant de noter que le congé de maternité au Maroc est de trois mois, donc arrêter de travailler pendant un an ne se fait pas dans le cadre du congé de maternité (hormis les trois premiers mois). Il est également intéressant de comparer cette situation « d'homme suiveur » en comparaison avec les « femmes suiveuses » vues précédemment.

Tout d'abord, « l'homme suiveur » n'est pas venu en même temps que sa conjointe. Il n'a pas été question pour lui d'arrêter son travail, de la suivre immédiatement et de chercher un travail sur place. Il a continué à travailler en France et n'est venu que lorsqu'il a eu la garantie d'un contrat de travail. A la différence des « femmes suiveuses » étudiées précédemment, qui ont immédiatement suivi le conjoint, sans travail qui les attendait au Maroc.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu, même si c'est son conjoint qui l'a suivie, finalement c'est elle, et non lui, qui a arrêté (momentanément, pour un an) de travailler pour s'occuper de leur fille. Donc la tâche du soin de l'enfant lui incombe en grande partie, bien que ce soit elle qui ait initié la migration.

Une autre migrante, Clémentine, la trentaine, Française, professionnelle en Marketing et communications, elle-même fille d'expatriés, a suivi son mari, expatrié au Maroc, mais ayant tous les deux une carrière internationale. Ils ont, durant leur vie de couple, chacun à son tour, initié une migration. Tantôt elle était suiveuse et tantôt son conjoint était le suiveur. Le suiveur trouve un emploi avec un contrat local dans le pays d'expatriation. Ce qui semble, de prime abord, être une situation qui ne comporte pas de discrimination genrée.

C : je suis venue au Maroc… cette fois-ci via mon mari, parce qu'il est venu en expatriation en Février 2015 et moi, le temps de finir mon travail et d'arriver avec les enfants, on est arrivés en août 2015.
S : Et vous étiez où avant ?

C : Avant on était en Suisse, avant on était en Chine, avant on était au Cameroun, et avant on était en France. On est Français.
S : D'accord, donc votre mari a une carrière internationale, c'est ça ?
C : Et moi aussi ! Parce qu'en Suisse c'était pour moi… moi j'ai toujours travaillé.
S : Ah super ! Donc chacun son tour ?
C : Chacun son tour exactement !
S : Génial ! Et quand y'en a un qui travaille, l'autre l'accompagne ?
C : Oui. Ça dépend… En Chine et au Cameroun c'est lui qui travaillait, et moi je travaillais aussi mais en local. En Suisse c'est moi qui travaillais parce que c'était mon boulot qui nous a amenés en Suisse, et lui il bossait en local. Et ici pareil, là c'est lui qui travaille en expat et moi qui bosse en local.

Clémentine explique cependant, par la suite, que cela a été plus difficile pour son mari d'être le suiveur en expatriation que pour elle, puisque très peu de couples étaient dans la même situation :

C : Les groupes d'expatriés c'est toujours des groupes de femmes. De toute façon dans un couple expatrié, déjà, d'une part, c'est les hommes qui travaillent et pas les femmes. C'est la femme qui est en charge du côté social en fait. Mon mari quand il travaillait pas et que c'était moi qui bossait, il s'ennuyait à mourir en fait.
S : Il a pas réussi ! (rires)
C : Parce qu'y avait personne et même. Les hommes ne s'organisent pas entre eux et entre femmes toute suite y'a une grosse, grosse solidarité. Ouais je pense qu'il y a une partie de solidarité féminine et en l'occurrence dans Casa Nanas y'a plein de Marocaines, ça rajoute d'autres adresses, un autre angle, d'autres éclairages sur le Maroc, donc c'est bien aussi. C'est vrai qu'il y'a une vraie solidarité d'expatriés.

Ainsi, il semblerait, d'après cet extrait d'entretien, que la situation soit difficile pour les hommes « suiveurs » en migration, étant donné la rareté des autres hommes dans la même situation, et également parce que toutes les activités pour les accompagnateurs d'expatriés sont organisées par et pour des femmes. Toutefois, Clémentine indique que son mari travaillait sous contrat local lorsqu'il l'a suivie en migration, donc la période d'accompagnateur « au foyer » n'a pas duré longtemps pour lui, comme c'est le cas de beaucoup de femmes dans pareille situation. Par ailleurs, sur les quatre migrations qu'ils ont effectuées ensembles, Clémentine a suivi son mari trois fois, tandis qu'il l'a suivie une seule fois.

J'ai également enquêté un migrant espagnol d'une trentaine d'années, Francisco, marié et papa d'un bébé, qui a suivi sa femme, expatriée au Maroc. Ce pharmacien

reconverti à la cuisine a pu très rapidement trouver un travail comme salarié en hôtellerie, mais également développer son propre projet de livraison de paellas. Cette migration, bien qu'effectuée dans le cadre de l'expatriation de sa femme, était une décision du couple pour bénéficier tous deux des opportunités professionnelles qui étaient, au moment de la crise économique, plus présentes au Maroc qu'en Espagne. Sa reconversion professionnelle s'est effectuée en Espagne, avant la migration, et donc ce n'était pas une reconversion forcée ou encouragée par l'expatriation de sa conjointe.

4. Occuper l'espace public tant bien que mal

Selon Lieber (2008, p. 29-66, parag. 80), « l'insécurité comprend à la fois les agressions physiques et sexuelles, mais également les peurs de les subir ainsi que les divers actes qui laissent penser que ce genre d'agression pourrait se produire, comme le fait d'être suivie, d'être insultée – souvent les agressions verbales ont un caractère sexuel – ou encore d'être l'objet d'interpellations. Si dans le langage commun et dans certaines recherches, on relie la montée des violences à une perte de contrôle social, dans le cas des femmes, la situation n'est pas la même. En l'occurrence, les violences viennent renforcer le contrôle social sexué, participant à la reproduction des identités de sexe. Dans ces circonstances, la notion de sécurité doit donc également être appréhendée comme un révélateur des rapports de pouvoir ».

Le harcèlement sexuel dans les rues marocaines, et plus particulièrement dans les grandes villes telles que Casablanca ou Rabat, est une réalité à laquelle les femmes font face en permanence. Entre sifflements, « compliments », propositions sexuelles, insultes et, parfois même attouchements, les Casablancaises ainsi que les Rbaties sont limitées dans leurs mouvements. Celles qui le peuvent s'épargnent ces déplacements désagréables en conduisant, même pour des trajets très courts et en renonçant au plaisir de la marche.

Comme nous le verrons plus tard, l'une des enquêtées à joliment décrit la voiture comme « la meilleure amie de la fille au Maroc ».

Celles qui n'ont pas le choix ou qui se sont créées une carapace qui atténue ce désagrément, continuent à pratiquer ces déplacements qui n'ont plus rien d'attrayant, laissant aux hommes le plaisir de flâner et de profiter de marches agréables.

La sociologue Soumaya Naamane Guessous (2016, p : 13-16) rappelle que le terme en *darija* utilisé pour désigner ce harcèlement, communément appelé « drague » en français,est « *assyadha* », c'est-à-dire la « chasse », et implique donc que chaque femme est une proie potentielle que l'homme peut attaquer pour essayer de réussir une bonne prise.

La socio-anthropologue Monqid (2012) a effectué une enquête sur le harcèlement sexuel à Rabat. La majorité des femmes qu'elle a enquêtées confirme avoir été victime de harcèlement, voire d'agressions sexuelles, dans l'espace publique : rues, transport public ou encore au travail (Monqid, 2012, p : 105-117, parag. 8). On pourrait supposer que Casablanca, la métropole, serait le lieu de plus de harcèlements et d'agressions sexuelles en raison de sa populationplus importante. Selon la sociologue, ces femmes sont victimes de multiples « petites attaques » quotidiennement et elles se retrouvent face à des dizaines de coupables plutôt qu'un seul coupable. Ces multiples attaques, selon Monqid, rendent parfois la vie des femmes insupportables (Monqid, 2012, p : 105-117, parag. 8).

En ce qui concerne les agressions, Naamane Guessous explique que « pincer les seins ou glisser une main entre les fesses sont des pratiques courantes. Dans la foule et dans les autobus, quand les corps s'effleurent, les dragueurs se transforment en *hakkaka*, (frotteurs). Aucune femme n'a échappé à cette agression » (Naamane Guessous, 2016, p : 13-16).

Traditionnellement, comme c'était la coutume dans le monde arabo-musulman, l'espace public au Maroc appartenait exclusivement aux hommes, tandis que les femmes étaient cloîtrées, confinées dans les gynécées.

Selon Monqid, les harceleurs de rue marocains manifestent un « syndrome d'appropriation », hérité de l'époque du Harem, qui leur donne l'illusion que les femmes sont une « propriété publique » appartenant aux hommes et ce, dès qu'elles investissent la rue (Monqid, 2012, p : 105-117, parag. 9). Ces hommes considèrent que si les femmes sont dans une rue qui ne leur appartient pas, étant le domaine réservé des hommes, c'est qu'elles « cherchent » ces hommes et cherchent donc le harcèlement et/ou les agressions sexuelles (Monqid, 2012, p : 105-117, parag. 10). Elle précise que c'est l'anonymat dont les hommes bénéficient dans la rue qui leur permet de sexualiser leurs interactions avec les passantes et de les objectifier sans honte et sans pudeur (Monqid, 2012, p : 105-117,

parag. 9). Et ce harcèlement donnerait à ces hommes l'illusion d'exercer leur pouvoir et leur domination (Monqid, 2012, p : 105-117, parag. 11).

Ainsi, même si aujourd'hui les femmes ont occupé l'espace public et investi la rue au Maroc, cette occupation n'est selon Monqid (2012, p : 105-117, parag. 26), que physique, et il leur reste encore à l'occuper de manière psychologique et symbolique.

Selon le rapport Enquête images sur les hommes et l'égalité des sexes, menée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra « Plus de 60% des hommes interrogés ont soutenu que la tenue vestimentaire jugée par eux « provocatrice » d'une femme, ainsi que sa présence dans un lieu public pendant la nuit ont constitué des raisons légitimes de harcèlement sexuel ». Pourtant cette même enquête révèle que plus de la moitié des hommes considèrent que les femmes non mariées devraient avoir le droit de vivre seules, plutôt que de rester chez leurs parents jusqu'au mariage (Hamdouch *et al.*, 2018, p. 62). Ce paradoxe semble révélateur de la transition, entre traditions et modernité, que traverse présentement la société marocaine.

Il est important de noter que des efforts ont été faits, tant par les autorités marocaines, que par la société civile, pour combattre le fléau que constitue le harcèlement sexuel dans les rues marocaines. En 2018, un texte de loi[172] a été promulgué en réponse aux demandes de la société civile, et pénalise le harcèlement sexuel. Même si ces pratiques bien ancrées ne disparaîtront pas du jour au lendemain, cette nouvelle loi est un premier pas vers une condamnation sociale de ce qui est communément appelé au Maroc « la drague ». Terme qui minimise l'ampleur du phénomène et l'impact qu'il a sur le développement des femmes, leur estime de soi et bien évidemment sur leur liberté de se mouvoir dans l'espace urbain.

Selon Safaa Monqid, ce harcèlement sexuel constitue effectivement une violation de l'intégrité sexuelle, physique et morale des femmes (Monqid, 2012). Son enquête effectuée à Rabat révèle que la plupart des enquêtées se plaignent d'un harcèlement dans les rues, les transports publics voire les lieux de travail, qui limite leur mobilité dans la ville. « The city is thus not always experienced positively by women, it is even seen as an area of obscenity and deviance, a space of anxiety and insecurity which participates in the

[172] Loi 103-13.

marginalization of women and in their exclusion from public place » (Monqid, 2012, p : 105-117, parag. 14).

Naamane Guessous (2014) ajoute que « l'homme est considéré comme un chien en rut, ayant le droit de courir derrière toutes les femelles. C'est un pêcheur qui jette au hasard son filet pour remonter une prise. Les lieux de chasse et de pêche ne sont pas délimités : tous les espaces, les espèces et les moyens sont permis ! »

Pour les migrantes nord-méditerranéennes, le harcèlement est difficile à vivre, sachant qu'elles viennent de pays où le harcèlement urbain est certes présent mais considérablement moins handicapant, et que dans leurs pays d'origine, elles se sentent libres, jusqu'à un certain point seulement, de marcher ou de se balader comme bon leur semble.

Gonzales Barea *et al*. analyse le « retour au pays » d'étudiants marocains venus étudier en Espagne et souligne la difficulté particulière ressentie par les femmes étudiantes retournant au Maroc après leurs études. Elle aborde notamment le défi de la réadaptation à la société et à la culture d'origine : traditionnellement, au Maroc les hommes occupent l'espace public, la rue et les cafés, tandis que les femmes se divertissent dans l'espace privé, en rendant visite à des amies. Ce qui est bien entendu difficile pour des femmes qui ont pu occuper l'espace public à leur guise et se distraire « à l'européenne » (Gonzales, 2004, p : 147-161, parag. 27). Bien qu'il s'agisse d'un retour d'étudiants étrangers dans leur pays et non d'une migration « classique », cela nous montre la difficulté en tant que femme de vivre au Maroc, après avoir vécu dans une culture occidentale.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les Nord-Méditerranéens sont des partenaires amoureux ou sexuels particulièrement valorisés par les Marocains, pour toutes les raisons que nous avons vues précédemment. Toutes ces raisons: la préférence pour les traits physiques caucasiens en raison du syndrome du colonisé, la croyance selon laquelle les "*nasraniates*"[173] sont des femmes faciles, l'attrait du pouvoir qu'ils représentent (« un compte en banque et un passeport »), font que les femmes nord-méditerranéennes sont davantage victimes de harcèlement sexuel que les

[173] Le terme signifie normalement "chrétienne" mais il est utilisé au Maroc communément pour désigner tous les Occidentaux, quelle que soit leur religion.

Marocaines. Encore une fois, c'est encore plus le cas de celles qui, physiquement, ont des traits « typiquement » nordiques, c'est à dire la blondeur, les yeux clairs, la blancheur du teint et des traits de visage fins et petits.

On pourrait supposer que la rareté de ces traits, dans une population majoritairement matte de peau et brune, avec des traits différents, pourrait être à l'origine de la préférence des hommes marocains pour ces traits. Cependant, comme nous l'avons également vu dans le chapitre précédent, les traits typiquement négroïdes c'est à dire le teint noir, les cheveux crépus et les traits négroïdes sont également rares au Maroc et le « dragueur » marocain, loin d'être attiré par ces traits, s'en trouve souvent repoussé, insultant parfois au passage ces femmes qui ont commis la « faute » de ne pas ressembler à Claudia Schiffer.

D'après Smeralda, dans toutes les régions du monde où vivent des populations noires, on considère que ces hommes noirs préfèrent les femmes à la peau claire (Sméralda, 2004, p. 193). Nous pensons que c'est également le cas de beaucoup de Marocains, qu'ils aient le teint blanc, mat, métis ou noir.

Fanon (1952) cite le personnage Jean Veneuse du roman autobiographique de René Maran « *Un homme pareil aux autres*[174] » : « Enragés de cet humiliant ostracisme, mulâtres du commun et nègres n'ont qu'une pensée dès qu'ils sont en Europe : assouvir l'appétit qu'ils ont de la femme blanche. La plupart d'entre eux (…) font moins des mariages d'inclination que des mariages où la satisfaction de dominer l'Européenne est pimentée d'un certain goût d'orgueilleuse revanche. » Cela serait dû au fait que la « chair blanche » est défendue aux hommes noirs depuis que les hommes blancs dominent le monde, et donc ces unions avec des blanches seraient une manière de se « venger sur une Européenne de tout ce que ses ancêtres ont fait subir aux (siens) au long des siècles » (Fanon, 1952, p. 785 sur liseuse). Nous pouvons ainsi nous demander, avec une grande réserve, si les harceleurs de rue ne ressentiraient pas cette ambivalence, qui implique, d'un côté, une fascination pour la blancheur des anciens colons, et de l'autre côté, un fantasme d'appropriation « vengeresse » où l'union avec une Nord-Méditerranéenne serait un moyen de laver la domination coloniale passée.

[174] C'est l'histoire d'un jeune homme noir qui ressent un sentiment d'infériorité relatif à sa couleur de peau, malgré son brillant parcours. Il souhaite épouser sa bien-aimée qui est blanche, mais hésite à la demander en mariage puisqu'il se sent inférieur en raison de sa couleur de peau.

La grande majorité des migrantes enquêtées ont spontanément fait référence, lors de l'entretien, à ce harcèlement et à ses conséquences sur leurs vies au Maroc et sur leur liberté de se mouvoir dans l'espace public et de se vêtir comme bon leur semble.

Effectivement, la grande majorité des migrantes enquêtées a affirmé avoir changé son style vestimentaire, bannissant mini jupes et décolletés plongeants pour certaines, et allant jusqu'à s'habiller de manière très conservatrice pour d'autres. Selon Lieber (2008, p : 299-305, parag. 11), « L'évidence de la vulnérabilité sexuelle des femmes n'est remise en doute ni par les chercheurs, ni par les décideurs politiques, ni dans le sens commun, ce qui participe de la construction de l'image des femmes passives, image qui se matérialise dans les corps sexués et se transforme en pratiques corporelles ». L'une de ces pratiques corporelles est celle visant à s'habiller de manière à ne pas éveiller le désir des hommes.

Or, selon Fortier, une enquête de l'ECWR (Egyptian Centre for Women's rights) montre que les femmes voilées subissent autant le harcèlement que les autres femmes en Egypte, prouvant ainsi que le vêtement porté n'est pas la cause du harcèlement (Fortier, 2012, parag. 41, 60).

Naamane Guessous rapporte d'ailleurs qu'il y a même des expressions particulières en *darija* pour harceler les femmes voilées: « Dieu me donne une belle comme toi qui me réveille pour la prière de l'aube ! » ou encore « Que Dieu me donne un pèlerinage à la Mecque avec toi » (Naamane Guessous, 2017, p : 21).

Julie, Française, professeure au lycée, arrivée au Maroc à 30 ans, et âgée de 35 ans au moment de l'entretien, fait spontanément un lien entre sa couleur de peau et le harcèlement qu'elle décrit comme insupportable et permanent, et ce, malgré ses efforts pour ne pas porter de vêtements courts ou décolletés :

> *J : Je me suis bien rendu compte que… avec la gente masculine, que tu sois en survêtement, en pyjama, apprêtée pour aller à une soirée, je peux pas être transparente. Tu vois, je peux pas passer dans la masse. Enfin par rapport à ma couleur de peau, par rapport à ma physionomie.*

Pour une provinciale comme Julie, originaire de la petite ville de Calais, la liberté de se déplacer à pied dans la rue en sécurité et sans harcèlement est un acquis, puisque, comme elle le mentionne plus tard dans l'entretien, Calais est calme et exempte de harcèlement :

J : Par rapport à ça, c'était pas … mais après, tu te dis, tu fais pas attention. Mais ce qui est dommage, c'est que, à Casablanca, je flâne pas. Je ne me balade pas dans les rues par plaisir. Je fais ce que j'ai à faire et je rentre chez moi, tu vois. A Agadir quelque fois j'allais à pied, mais après je prenais des taxis pour faire, chai pas… 500 mètres, quoi.

Julie a également changé sa manière de s'habiller en espérant se protéger du harcèlement sexuel :

J : Je suis partie en vacances en Grèce, y'a deux ans. Je vivais à Agadir. Donc je mets des débardeurs mais je mets des jupes un peu longues, je fais attention à ce que je porte, pour être tranquille dans la rue et pour avoir ce que j'appelle la paix sociale. J'arrive en Grèce, j'avais pris les vêtements que j'avais au Maroc. J'ai pas fait attention. Chui arrivée en Grèce, avec mes longues jupes et des shorts. Je me suis trop sentie en décalage en me disant tu habites au Maroc. Parce que les filles, elles avaient des miiiicro shorts (…) avec des tops fluo, avec des débardeurs vachement grands ou on voit ton soutif en dessous (…) et moi je me suis dit, oh là mais non… mais j'ai regardé les filles autour de moi, je me suis dit putain mais ouais j'habite au Maroc... J'avais oublié ça parce que quand tu regardes l'espace, ton espace autour de toi dans le monde ou tu vis, et ben moi au Maroc chui exotique entre guillemets mais en petite jupe ! Et encore, c'est aux genoux. J'arrive en Grèce, en plein été avec tous les touristes, les micros shorts, les tops fluo, ou les tops léopard, les micros slips brésiliens sur la plage. Je me suis dit « oh putain ». Je suis un peu entre guillemets, pas formatée. Le fait d'habiter au Maroc, j'ai changé ma garde-robe. Tu vois ce que je veux dire par rapport à ça ? En fait je me suis faite la réflexion en me disant « ohhh t'es troop décalée quoi ».

Julie compare le calme et l'absence d'harcèlement sexuel dans les rues de Calais, à la situation moins enviable que vivent ses amies à Paris, où les rues ne sont pas calmes et ne sont pas exemptes de harcèlement sexuel. Donc, ne pas pouvoir se balader dans la rue en toute sécurité et quiétude est perçu comme un frein à sa liberté en tant que femme, et encore plus que cela n'aurait été le cas pour une Parisienne. Lieber (2008) mentionne effectivement un lien entre la taille de la commune de résidence et les atteintes aux femmes dans les espaces publics. Elle cite Brown et Maillochon (2002) : « De fait, le taux moyen de violences exercées dans l'espace public augmente avec la taille de l'agglomération, mais avec des différences selon la nature des faits : quel que soit l'âge, les agressions verbales et les différentes formes d'atteintes sexuelles augmentent plus avec le taux d'urbanisation que les agressions physiques. Elles atteignent des taux particulièrement élevés pour les jeunes : 10,3 % des femmes ont subi des insultes dans les

communes rurales contre 28,9 % à Paris, 8,8 % des atteintes sexuelles contre 21,8 % à Paris » (Lieber, 2008, p : 109-157, parag. 31).

Alejandra, Espagnole, directrice commerciale de 30 ans, a même été victime d'attouchements sexuels lors d'un concert en plein air, comme elle le raconte durant l'entretien:

> *A : Mais ouais et Mawazine[175] j'aime bien, j'aime mais en semaine. J'ai eu une mauvaise expérience la première année. On est allée le weekend que des filles qu'avec un mec qui venait me visiter de l'Espagne. Il était pas Marocain. Sérieux ils nous ont touchées !*
> *S: Ils vous ont … sérieusement ?*
> *A : Todo[176], todo! On était au milieu, on était connes. Tu peux pas rentrer là-bas… On peut pas rentrer au milieu de tous les petits analphabètes parce que là-bas... Donc daba[177] je pars pendant la semaine c'est super sympa et c'est bien organisé.*

Alejandra aussi ressent ce harcèlement comme une atteinte à sa liberté en tant que femme:

> *A : Moi c'était le seul requisito, comment tu dis, la seule condition pour rester au Maroc que j'aie une voiture. Sinon non. A Casablanca, je pourrais pas habiter. C'est ça qu'ils disent non, que la voiture c'est la meilleure copine de la fille ici au Maroc.*
> *S: (rires) C'est vrai ? J'ai jamais entendu. C'est mignon.*
> *Me : Si, j'ai entendu ça. Toutes mes copines marocaines. Et les filles qui travaillent avec nous, qui sont jeunes, ce sont des filles bien, elles ont toutes une voiture. L'histoire de ne pouvoir pas être indépendante comme je voulais, moi je suis quelqu'un d'indépendant. Donc le pauvre (son ami) ou aux autres amis tu dis tu peux m'accompagner à la maison. Tu sais que tu le déranges. C'est vrai que hamdoullah[178] tous mes amis ont compris depuis le début et ils t'accompagnent.. Ça c'est la grande différence.*

Alejandra, étant donné l'ampleur du harcèlement sexuel qu'elle vit à Casablanca, ayant même subi des attouchements, ne sort plus à pied dans les rues casablancaises, sans devoir demander à l'un de ses amis masculins de l'accompagner, restant donc dépendante d'eux. Marylène Lieber (2008) considère que la pratique, pour une femme, de demander à un homme de l'accompagner, pour sa sécurité lorsqu'elle sort dans la rue, comporte

---

175 Célèbre festival de musique international, organisé annuellement en plein air, et attirant de très nombreux spectateurs.
176 En espagnol : tout.
177 En *darija* : maintenant.
178 En arabe : Dieu merci !

bien une dimension subversive, puisque cela lui permet d'investir la rue, bien que les femmes ne soient « tolérées dans l'espace public que dans certaines circonstances » ; mais qu'en même temps, cela reproduit des identités de genre, puisque cela renforce l'idée que « les femmes doivent se protéger davantage et que les hommes sont là pour les protéger » (Lieber, 2008, p : 299-305, parag. 10).

Teresa, Espagnole dans la cinquantaine, ayant suivi son mari en expatriation, a vécu une situation qui l'a traumatisée. Elle a été poursuivie par un homme jusqu'à chez elle, la peur dans le ventre, et dans son cœur de mère, la peur encore plus grande que cette situation n'arrive à l'une de ses filles. Traduction :

> *T : J'ai une anecdote d'un très, très mauvais moment que j'ai passé ici. (…) Je sortais de la salle de sport, en plus avec un jogging, mes vêtements sportifs. J'allais traverser. Une voiture a commencé à klaxonner. Je l'ai regardé en pensant que c'était quelqu'un que je connaissais. Le pire que j'ai fait a été de regarder l'homme en pensant que je le connaissais, j'étais sur le point de le saluer en pensant qu'il klaxonnait parce que je le connaissais. Je l'ai regardé et il m'a demandé de monter avec lui en voiture. C'est à ce moment que j'ai compris que je ne le connaissais pas… Non merci, ma maison est juste en face. Mais au lieu de continuer son chemin, il a fait demi-tour et a commencé à me poursuivre. (…) Sérieusement, 11h. du matin, en plein jour. Il a ouvert la portière... Un endroit interdit pour les voitures. Et il a continué à me suivre, à klaxonner et moi je ne voulais même pas le regarder. Je voulais rentrer le plus vite chez moi. J'avais peur.*
> *S: Et c'était dans une rue….*
> *T: A Gauthier*
> *S: En plein centre…(…)*
> *T : Oui et ensuite il s'est même arrêté et sorti de la voiture. Il a essayé de me parler et je me suis réfugiée dans une porte d'immeuble pour demander de l'aide au gardien de l'immeuble. L'homme est finalement reparti. Mais je me suis très mal sentie. Parce qu'il savait où je vivais et j'avais peur pendant des jours de le revoir apparaître. (…) J'avais peur que cela arrive à ma fille. J'avais plus peur pour mes filles que pour moi. C'est une anecdote qui m'est venue à l'esprit. C'est plus fréquent ici qu'en Espagne. En Espagne cela aurait pu se passer, mais c'est plus fréquent ici. Cela est également arrivé à plusieurs de mes amies espagnoles, poursuivies par des messieurs disant des barbarités.*

Teresa est bien consciente que cette situation aurait également pu se produire en Espagne, mais comme elle le mentionne, les chances pour que ce type d'évènement se produise, sont beaucoup plus grandes au Maroc.

En ce qui concerne les migrantes blondes aux yeux clairs, comme expliqué précédemment, le harcèlement semble être encore plus fréquent et poser encore plus de

limites à leur liberté, à la lumière des observations faites sur le terrain ainsi que des entretiens réalisés.

Paula, une Espagnole blanche et blonde de 33 ans, originaire de Huelva en Andalousie et professeure de sport dans une école française, se plaint d'avoir été sujette à plusieurs reprises du harcèlement sexuel dans les rues marocaines. Traduction :

> *P : Les hommes t'embêtent dans la rue. Il y a des fois ou cela m'est égal, et d'autres fois où je ne suis pas de bonne humeur. Je veux juste marcher et que personne ne me dérange. Mais ils me dérangent. C'est la seule… Cela dérange toutes les femmes.*
> *S : Oui, peut-être davantage celles qui ne ressemblent pas à des Marocaines…*
> *P: Énormément pire ! En plus, peu importe que tu sortes super moche, que tu portes un jogging… Ils vont quand même te parler.*

Paula explique plus tard durant l'entretien, qu'elle a dû changer sa manière de s'habiller, progressivement, sans même s'en rendre compte, en raison de ce harcèlement. Dans le Sud de l'Espagne, les femmes s'habillent de manière particulièrement légère, courte, et elle n'a pas pu continuer à porter ce type de vêtements au Maroc.

Chloé, migrante française de 38 ans, enseignante dans une école française, perçoit elle-même, et sans que je n'évoque cette possibilité, un lien entre le harcèlement qu'elle subit et ses cheveux blonds :

> *S : Et par rapport au fait d'être une femme au Maroc, est-ce que y'a des différences significatives ?*
> *A : Au niveau vestimentaire, je fais un peu attention, je vais pas me mettre en débardeur ou en short n'importe où. La plage si, mais pas en ville, je fais attention. Si je suis seule dans la rue, je me fais très, très souvent accoster, siffler, embêter. Le fait d'être blonde n'arrange rien, ça n'aide pas. Mais des fois je suis étonnée parce que c'est même des jeunes, mais c'est… C'est pénible, on peut pas être trop tranquille dans la rue quoi.*

Chloé explique également, durant l'entretien, qu'elle a subi ce harcèlement particulièrement intense, y compris pendant sa grossesse.

Flora, blonde aux yeux bleus, bien qu'ayant une attitude très positive à l'égard du Maroc et affirmant ne pas souffrir du harcèlement, grâce à sa grande taille, qui selon elle, dissuade les hommes, admet toutefois également avoir carrément subi des attouchements à quelques reprises :

S : Et en tant que femme ici, est-ce que y'a eu des différences par rapport au fait d'être une femme, dans ta vie, au Maroc, est ce que t'as ressenti des changements?
F : Je pense que d'une personne à l'autre t'auras pas la même réponse. J'ai des copines qui étaient avec moi à l'ambassade ou quand j'étais à Rabat qui souffraient vachement d'être une femme, elles étaient souvent emmerdées, arrêtées, sifflées, regardées. Elles avaient qu'une envie, c'est de rentrer en France, d'être tranquilles, de boire leur café en terrasse pépère sans que personne ne les regarde. Oui, c'est une réalité. Moi j'en ai jamais souffert. Parce que ya peut-être le fait de la taille, c'est sûr que ça joue peut-être.
S : Tu penses qu'ils ont peur de…
F : Ben, je vais pas les mordre mais ça impressionne un peu, plutôt qu'une nana toute petite, bien gaulée, qui fait un peu sans défense. Le fait d'être grande, déjà, quand je les dépasse d'une tête, les mecs ils se disent tu peux pas venir la chercher quoi. Autant je suis pas capable de leur foutre un pain tu vois mais…
S : C'est génial !
F: Je pense qu'il y'a un peu de ça, peut-être que je me trompe. Tu sais, les gens ils sont un peu… c'est plus impressionnant ! Donc je sais pas si ça joue, je me suis jamais vraiment fait emmerder à tel point que je me suis dit… J'ai des copines qui se sont faite agresser ou arracher le sac, elles se sont fait emmerder. J'ai déjà eu des mecs qui s'arrêtent avec leur voiture, qui disent ah tu veux monter. Le mec je le regarde, je lui dis non mais t'es sérieux ? Tu crois vraiment que ça marche ton truc, y'a vraiment des nanas qui sont montées dans ta voiture ? Mais t'es grave quoi !
S : Tu leur réponds ? Comment ils réagissent en général ?
F : Bien sûr ! Tu sais, machin, mademoiselle...enfin. « T'es un abruti, qu'est-ce tu veux ? Tu crois que je vais monter dans ta voiture, t'as vu ta tronche ? » J'ai eu ça et les regards très insistants et les mains au cul que j'ai pu me prendre deux ou trois fois dans la rue, c'est insupportable, ça me fait péter un câble ! Je hurle en plein milieu de la rue !
S : Tu es allée dans des endroits où il y avait la foule ?
F : Le premier jour où chui arrivée, j'ai des copines qui m'ont baladée en médina, c'était blindé, je me suis prise la main au cul je me suis dit : « Je sais pas qu'est-ce qui se passe », mais j'étais un peu nouvelle, je pense que l'attitude joue beaucoup. Quand t'arrives tu connais pas, t'es un peu perdu. Maintenant je trace, je sais où je vais, je parle arabe. Donc l'attitude est complètement différente, je me sens vraiment chez moi ici. Ça n'a rien à voir. Non, je me suis pris dans la rue des gamins, en plus, 15 ans ! Moi je me mets à hurler, je hurle ! Je l'insulte, je l'affiche en plein milieu de la rue !
S : C'est horrible !
F : Insupportable. Ça m'est jamais arrivé à Paris. C'est chiant, y'a des mecs qui regardent de façon très insistante, t'as toujours des petites remarques. Quand c'est mademoiselle t'es jolie, t'as de beaux yeux, ça fait plaisir, c'est pas méchant, tu souris, tu dis : « C'est gentil ! ». J'ai jamais eu d'insultes, mais le fait que je parle arabe ça aide. Enfin ça c'est partout, même en France, c'est chiant, mais peut être la différence c'est que par rapport à la France, pendant ramadan,

je vais faire plus gaffe à comment je m'habille, ne pas mettre de trucs trop courts, de décolletés. Je faisais beaucoup ça au début, j'étais très respectueuse, un peu moins maintenant. Et puis à Casa c'est différent, ça dépend où tu vas aussi, des fois j'en ai marre, j'ai juste envie de mettre un short, une jupe, un truc court, mais c'est vrai que même dans le cas du travail, je fais gaffe, je mets pas trop de… je fais un peu plus attention, tu sais qu'il y'a des plages où tu peux aller en maillot, d'autres pas… Tu vas te sentir hyper mal à l'aise. Donc ça sert à rien si tu te sens pas bien. Mais la plupart du temps non. Et le fait d'être maman, ça joue beaucoup.

Flora m'explique, comme mentionné dans le chapitre 10, qu'avec sa fille, plutôt que de la harceler, les gens s'arrêtent plutôt pour voir le bébé et parfois essayer d'embrasser la petite. Bien qu'elle subissait déjà du harcèlement sexuel à Paris, qu'elle percevait comme « pas méchant » puisqu'il s'agissait souvent de compliments, le fait qu'au Maroc ce soit plus direct (propositions sexuelles, attouchements, regards insistants), le rend moins supportable à ses yeux.

Anastasia, migrante française, professeure des écoles, 40 ans, ayant également un physique typiquement occidental, se plaint, elle aussi, d'un harcèlement quotidien :

A : Un gros, gros énervement cette année, énorme… Qui va encore durer, c'était que je me promène seule. Moi, j'ai l'habitude d'être libre, de me promener seule … Tu sais de quoi je veux parler, c'est que voilà… y'a des voitures qui s'arrêtent.
S : Ouais. Les voitures qui s'arrêtent carrément ! Qui te parlent… ?
A : « Tu veux monter dans la voiture ? ». C'est terrible ! Jusqu'au moment où un jour, on avait un plombier qui venait, et on n'arrêtait pas de l'appeler en lui disant : « Non, t'as pas fait ton travail, reviens ! », et il revenait jamais. Un jour, parce que je me déplace souvent en trottinette, une mobylette s'arrête, en m'abordant, comme d'habitude, et là je me retourne, c'était le plombier. Je dis : « Tiens tu tombes bien ! Viens avec moi, je t'amène à la maison. Tu vas finir ton travail ! » Et du coup voilà, c'est des petites choses comme ça, qui m'énervent (rires).
S : Et c'est vraiment pénible le harcèlement ?
A : Très pénible !
S : Dans la rue, est-ce que c'est fréquent, c'est vraiment très fréquent ?
A : Dès que chui seule. Quand j'ai mon mari avec moi, mon mari a un look marocain, on a l'impression que c'est un Marocain. Du coup, il se passe jamais rien… je suis tranquille. Mais dès que je suis toute seule, sans mes enfants… quand y'a mes enfants ça se passe pas, quand chui toute seule, c'est l'enfer ! Mais à chaque fois ! Y'a pas un moment où ça n'est pas arrivé.

Même si les migrantes aux cheveux bruns et aux yeux bruns se sont également beaucoup plaintes du harcèlement, aucune n'a mentionné que ce harcèlement était systématique, c'est-à-dire chaque fois qu'elles sortent, sans aucune exception.

Isabelle, Française blonde de 53 ans, est étonnée de se faire appeler mademoiselle et harceler par des jeunes, bien que son âge lui vaille du respect et lui permette ainsi d'éviter le harcèlement en France :

> *S : Par rapport au fait d'être une femme au Maroc, est-ce qu'il y'a des choses qui ont changé par rapport à ta vie en France ou aux Etats-Unis ?*
> *I : Oui, on sent quand même que c'est pas un pays pour les femmes.*
> *S : Et dans ta vie de tous les jours y'a des…*
> *I : Oui, je fais très attention, surtout que je me déplace beaucoup en tramway, je fais très attention à ne pas porter des vêtements décolletés. De porter des trucs longs. De m'attacher les cheveux.*
> *S : Attacher les cheveux ?*
> *I : Ouais. On m'a demandé déjà deux, trois fois de monter, des types qui s'arrêtaient. Qui disaient : « Monte ! monte ! », qui m'ont dit de monter dans leur voiture. Alors que je portais le chien. La première fois j'ai cru qu'il voulait me demander un renseignement, parce que j'ai quand même dépassé l'âge où en France (rires) on m'accoste dans les lieux publics. Donc j'étais un peu surprise. L'autre fois, je remontais de la plage et j'ai coupé par les bidonvilles. « Mademoiselle, mademoiselle ! ». Je me dis : « ils me parlent pas à moi » (rires), je regarde qui c'est, c'était des jeunes « Mademoiselle! Pourquoi vous ne passez pas par-là ? » Donc je fais très attention. Quand je suis seule, j'évite de passer dans des rues un peu trop désertes, je préfère aller dans les grandes avenues où il y a du trafic et de la circulation.*
> *S : Et tu marches beaucoup ? Tu arrives à marcher ?*
> *I : Ah oui, je marche et je me déplace en tramway. J'essaye de ne pas écouter celles qui essaient de nous faire peur…*

L'une des rares migrantes qui ne s'est pas plainte du harcèlement, Agathe, française, aide-soignante, actuellement au foyer, 44 ans, préfère ne pas s'habiller trop court, ni au Maroc ni même en France en raison d'une éducation un peu plus traditionnelle que la plupart des migrantes rencontrées :

> *S : Et par rapport au fait d'être une femme ici, à part de pas pouvoir faire les démarches toi-même parce que c'est ton mari qui travaille, y a-t-il des choses dans la vie de tous les jours, tu ressens des différences par rapport au fait d'être une femme au Maroc ?*
> *A : Pas à Casa, parce que c'est une ville très ouverte. A Fès ou à Marrakech, des fois, quand on va se balader, je fais attention à comment je m'habille.*
> *S : Ok, mais à Casa tu t'habilles comme tu t'habillais…*
> *A : Je fais attention. Certains quartiers… déjà, je veux pas être embêtée !*

S : Ça, c'est impossible ici. (Rires)
A : Oui ! Après je me dis j'ai un certain âge donc je me vois pas en mini jupe. Même en France, je ne le ferais pas ; donc pourquoi je le ferais ici. Dans certains quartiers, ça m'est arrivé d'aller faire le marché à Hay Hassani, là je vais mettre des choses longues, je vais pas avoir de décolleté, je fais attention. Par respect plus pour les habitants que pour moi. Quand je vais au Morocco Mall,je vais peut-être mettre un petit tee-shirt un peu plus léger, parce que je sais qu'au Morocco Mall y'a plein de femmes…
S : Y'a la sécurité !
A : Oui. Mais sincèrement je n'ai jamais été embêtée en tant que femme, ni agressée au Maroc. Est-ce que c'est parce que je fais attention ? Est-ce que mon comportement a fait que…. J'ai plein d'amies expatriées qui se sont fait voler leur sac, leur téléphone. Moi ça m'est jamais arrivé. Après, j'adapte, quand je vais faire le marché je mets pas de bijoux, pas un grand sac, j'ai une petite sacoche. Je ne prends pas les papiers, enfin, j'adapte suivant les quartiers. J'ai jamais eu de problèmes. Je reste polie, et j'essaie un peu de parler darija, parce que je crois que ça aide. Je pense qu'il faut être respectueux à tout moment et je crois que ça roule comme ça. C'est une histoire de codes.
S : Ouais, c'est les codes sociaux !
A : Ouais tout à fait. Je vois ma fille qui a 12 ans, qui grandit, qui est en âge d'adolescence. Elle n'est pas embêtée non plus, elle n'a jamais eu de soucis. Elle fait attention aussi comment elle se comporte, en tout cas je l'éduque comme ça. Et même en France, je ne supporterais pas qu'elle soit déshabillée. C'est dans mon éducation. Quand j'étais adolescente, comme toutes les jeunes filles, j'avais envie de me maquiller, j'ai mis une jupe un peu plus courte, mon père : « Tu remontes, tu vas enlever ça et tu redescends. Et là, tu vas à l'école ». Ça dépend des familles, des générations, moi-même je suis pas sortie en boite de nuit avec mes sœurs à 17 ans, il en était hors de question !
S : (Très étonnée car moi, Marocaine, je suis sortie en boite de nuit à 15 ans avec l'accord de mes parents) : C'est vrai ?
A: Ah Interdit ! Interdit ! Je crois que quand je suis allée en boite de nuit, ma première fois j'avais 30 ans.
S : (Incrédule) C'est vrai ????

Le fait qu'Agathe et sa fille ne soient pas sujettes au harcèlement est étonnant, puisque, comme évoqué précédemment, même les femmes voilées se font harceler au Maroc. Cependant, cela laisse suggérer que la fréquence du harcèlement est peut-être moindre, lorsque la tenue est considérée comme étant pudique selon les critères traditionnels marocains.

Carla, Italienne, célibataire de 28 ans, aux cheveux bruns, teint mat et type méditerranéen, que j'ai prise pour une Marocaine lors de notre première rencontre, sans qu'elle n'ait aucune origine autre qu'italienne, fait également partie des migrantes qui ne

se plaignent pas du harcèlement au Maroc. Il est très intéressant de comparer son expérience et celles des migrantes au physique plus typiquement occidental. Effectivement, elle ressent beaucoup moins ce harcèlement dans sa vie de tous les jours. Originaire du Sud de l'Italie, elle remarque elle-même la ressemblance physique entre les personnes du Sud de l'Italie et les Marocains.

> *S : Et par rapport au fait d'être une femme ici, as-tu senti beaucoup de différences ?*
> *C : Non, non. Absolument pas.*
> *S : Dans les rapports hommes et femmes, entre ta vie ici… pas du tout ?*
> *C : Pas du tout ?*
> *S : Même pas le harcèlement ? (rires)*
> *C : La vérité, moi personne ne m'a jamais…. Non, non !*
> *S : (Rires) tu m'étonnes !!*
> *C : Mais non, mais parce que je suis tellement … je passe inaperçue ici.*
> *S : Tu as pas dû faire attention, je crois.*
> *C : Peut-être que je suis un peu comme ça, mais non, non ! Par contre je marche beaucoup à pied, parce que j'ai pas de voiture, je conduis pas. Je prends des taxis donc non, je ne me suis jamais sentie… même en Italie ça peut t'arriver que quelqu'un quand tu passes dans la rue, il peut te faire des commentaires. C'est rien d'étonnant. Mais ça dépend de la… par exemple moi, je passe tellement… je regarde même pas quoi. Donc les gens qui font attention peut-être ont plus de problèmes.*

Dans le cas des migrantes blondes aux yeux bleus, malgré leurs efforts pour éviter les regards, le harcèlement est vraiment très intense et il leur est impossible de ne pas le remarquer. Par ailleurs, il est important de rappeler que Carla vit et travaille dans le quartier Gauthier, où vivent Marocains des classes aisées et migrants nord-méditerranéens. Bien que le harcèlement ne soit pas totalement absent de ce quartier, il y est moindre, comparativement aux quartiers moins aisés de la capitale économique, comme observé sur le terrain.

Comme l'observe Carla, et comme mentionné précédemment, il est important de noter que le harcèlement est peut-être plus important et plus handicapant au Maroc, mais qu'il n'a pas été totalement éradiqué en Occident, ainsi que l'idée que le domaine public appartient aux hommes et que le foyer est la responsabilité des femmes. En France, les tâches domestiques et parentales restent, à 80%, la responsabilité des femmes (Fortier, 2012, parag. 1). Par ailleurs, l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Jaspard, 2005), réalisée en 2000, révèle que près de 20% des femmes enquêtées

ont subi de la violence dans l'espace public durant l'année (Fortier, 2012, parag. 49). L'Enquête sur les violences envers les femmes en France (Enveff) indique également que le sentiment d'insécurité dans les pays occidentaux est trois fois plus élevé que chez les hommes et que 39,8% des femmes évitent de sortir seules la nuit, tandis que 60,2% des femmes qui sont sorties seules la nuit ont eu peur de le faire (Lieber, 2008). Fortier mentionne également l'affaire Dominique Strauss-Kahn et la couverture médiatique française qui a suivi, avec des commentaires sexistes de journalistes et politiciens tel que « C'est juste un troussage de domestique » ou encore « Il n'y a pas mort d'homme » (Fortier, 2012, parag. 50).

Par ailleurs, il est aussi important de noter que la transition entre traditions et modernité, entamée par le Maroc et par la société marocaine, continue son chemin. Dans un article intitulé « *La drague au féminin* », Naamane Guessous (2016, p : 21) observe un nouveau type de harcèlement, mais dont les hommes seraient les victimes et les femmes les bourreaux. Seules ou en bandes, des jeunes filles, contrairement à leurs mères ou grand-mères qui baissaient les yeux dans la rue pour ne pas croiser le regard des hommes, provoquent ces hommes, les « draguent » et vont jusqu'à parfois être aussi obscènes que les « chasseurs » masculins (Naamane Guessous, 2016, p : 21). Naamane Guessous mentionne, à titre d'exemple, un enquêté blond qui aurait été harcelé par une femme, laquelle lui aurait demandé si « le bas est blond comme le haut ? » (Naamane Guessous, 2016, p : 21).

En dehors du harcèlement, l'occupation de l'espace public nécessite la maîtrise des codes sociaux qui y sont en pratique. Plusieurs enquêtées mentionnent ainsi avoir eu à désapprendre et réapprendre les codes sociaux régissant les interactions humaines et notamment celle ayant trait à la chaleur humaine, afin de pouvoir circuler et interagir dans les espaces publics casablancais ou rbatis. Cet apprentissage leur permet de ne pas faire de faux pas, ni d'envoyer involontairement des signaux qui pourraient être mal compris, notamment par les hommes marocains et parfois mener à davantage de harcèlement.

Tout d'abord, effectivement, des différences sont vécues en ce qui a trait aux interactions hommes-femmes dans la rue ou dans les différents lieux publics tels que les administrations ou les lieux de commerce, etc.

Les Nord-Méditerranéennes enquêtées ont souvent mentionné qu'elles avaient l'habitude de marcher la tête haute, de sourire aux passants, voire d'échanger quelques mots en toute cordialité et sans ambiguïté dans leurs pays d'origine. Au Maroc, elles ont dû désapprendre ces pratiques, apprenant à éviter les regards et principalement les regards masculins, et surtout éviter de répondre à un bonjour, ou d'engager la conversation avec des hommes inconnus, puisque cela peut être perçu comme une ouverture sexuelle et mener au harcèlement, ou du moins à des comportements « déplacés » au Maroc.

Isabelle, la migrante française de 53 ans, ayant suivi son mari en expatriation au Maroc, a arrêté de saluer les hommes lorsqu'elle sort son chien dans les rues de Casablanca, après qu'un gardien lui ait soudainement fait la bise en réponse à son « bonjour », y voyant probablement une ouverture sexuelle :

> *I : Je promenais le chien, parce que quand on promène le chien faut toujours dire bonjour à tout le monde, les gens me répondaient, les femmes y'avait pas de problème. Jusqu'un jour un gardien de rue qui m'attrape et il me fait la bise. Je me dis : « Là, y'a un problème ! » (Rires). Après j'ai arrêté de dire bonjour aux hommes. Je me suis dit : « Mais il a compris quoi, lui ? ». Alors comme je faisais le même tour, il se mettait toujours au même endroit où je passais là, puis avec son eau de Cologne, tout beau, il m'attrape, il me fait la bise et là je me dis : « Y'a un problème là ».*
> *I : Autant on peut demander des renseignements et tout va bien, autant il faut pas non plus être trop joviale, trop avenante. En France, c'est l'inverse. On va dire bonjour à quelqu'un qu'on connait pas, si on se balade au bord de mer, ou dans la forêt. On se fait la petite balade dominicale les gens « bonjour ». Vous les connaissez ni d'Adam ni d'Eve. Mais si vous demandez un renseignement dans la rue, on vous dit « Pff, je connais pas, chai pas, j'habite pas ici ». Alors qu'ici, c'est l'inverse.*

Ainsi, les Marocains seraient très serviables et toujours prêts à aider, mais seraient surpris par une salutation « sans raison », tandis que les Français rechigneraient à aider un inconnu, mais ne verraient aucun inconvénient à le saluer, tant qu'il ne demande rien en retour.

Zainab, enseignante en stylisme dans la vingtaine, originaire de France et aux multiples origines (non-marocaines), explique son étonnement en constatant que l'enseignant (homme) de l'auto-école ne la regardait pas dans les yeux, ce qui, dans la culture française, est une grande impolitesse :

S : Par rapport au fait d'être une femme…les relations hommes femmes est-ce que tu sens des différences ?
Z : Oui ! Bien sûr ! Je le sens. Je le sens… Y'a certaines personnes par exemple qui te regardent pas dans les yeux. Je me suis inscrite… un, en particulier, où ça m'a choquée, je me suis inscrite pour passer mon permis. Et c'est tenu par un musulman, un barbu, etc… Et quand chui allée m'inscrire à aucun moment il m'a regardée dans les yeux.
S : C'était le gars de l'auto-école ?
Z : De l'auto-école, oui.

Le fait que le professeur d'auto-école ait été un « barbu », donc potentiellement un salafiste, dont les valeurs et la culture sont plus strictes et plus religieuses que pour le reste des Marocains, peut expliquer qu'il considère comme inapproprié de regarder une femme dans les yeux, même s'il s'agit d'une cliente et non d'une inconnue.

Teresa, déjà évoquée dans ce chapitre, mentionne également avoir appris à marcher la tête basse et éviter les regards au Maroc, après l'expérience traumatisante de l'homme qui l'a suivie en voiture. Traduction:

T : Lorsqu'il s'agit de marcher dans la rue, tu dois baisser le regard, parce que marcher la tête haute et le regard haut, tu croises un monsieur et c'est comme si tu lui demandais de t'aborder. Je me suis donc sentie intimidée.

Alice, migrante française de 40 ans, freelance en conseil en entreprise, qui se décrit comme une personne avec un « contact facile », a dû apprendre que sa sympathie naturelle pouvait, lorsqu'elle s'adressait à un homme, être perçue comme une invitation sexuelle et mener à un harcèlement sexuel « hyper pesant » :

A : Ouais, ouais, on n'en est pas là, mais m'adapter c'était m'habiller de manière un peu plus simple. Pas aguichante et faire attention aux comportements. Mais bon, ça c'était plus par respect et…
S : Comment ça, « attention aux comportements » ?
A : Attention aux comportements… Moi j'ai le contact facile, j'aime bien parce j'aime bien les gens, par deux, trois fois j'ai été trop sympa. Et donc les gens peuvent mal…
S : C'est-à-dire les hommes ?
A : Voilà, les hommes ils peuvent penser que c'est une ouverture, qu'il y a moyen, alors que c'était juste un bonjour, j'ai répondu un bonjour. Tu sais, moi, je suis bête, alors là c'est bon, on te… Donc voilà, c'est une adaptation du comportement et vestimentairement et même dans le langage.

Paradoxalement, alors que les regards ou salutations à l'endroit d'hommes peuvent valoir du harcèlement aux migrantes nord-méditerranéennes, ces mêmes hommes

semblent, d'après les entretiens réalisés, fuir leurs regards et choisir de les ignorer, ne leur adressant pas la parole, lorsqu'elles sont accompagnées de leur conjoint, en suivant la logique d'un respect genré :

Anastasia, professeure d'école de 40 ans, Française, choisit d'adopter l'humour comme moyen de s'adapter à cette discrimination. Elle s'amuse du fait que lorsqu'elle pose une question à un homme, il réponde automatiquement à son mari, au lieu de lui répondre à elle, sachant que c'est elle qui a posé la question :

> *A : Non, après pour être une femme, non j'ai pas trop senti que… ah si ! Y'a quelque chose. Mais qui me fait plutôt rire ! Parce que finalement, ça me fait rire ! C'est que dès que je demande mon chemin, et que mon mari est là, on m'écoute, mais on répond à mon mari. Ça, j'avoue que…*
> *S : Et ça en France c'est différent ?*
> *A : Ah oui ! Ça c'est un truc ! (Rires) Je comprends pas ! Et mon mari est mort de rire*
> *S : Ils ont peur de le vexer ?*
> *A : Ouais je pense que… je sais pas… C'est une forme de respect aussi, j'en sais rien, il doit y avoir un truc. Quelque chose que je comprends pas… que je … mais bon c'est plutôt rigolo parce que à chaque fois, mais ça a toujours été comme ça.*

Bien qu'Anastasia choisisse de voir de l'humour dans cette situation de discrimination, d'autres migrantes ont plus de difficultés à vivre cette situation:

Teresa, précédemment évoquée, explique également que lorsqu'elle effectue des démarches dans les administrations marocaines, on réponde à son mari plutôt qu'à elle, y compris lorsque ce sont des démarches qui la concernent elle. Traduction :

> *T : En ce qui concerne... ce sont des bêtises, mais lorsque tu vas dans une administration, les hommes sont servis différemment des femmes. Je l'ai remarqué plusieurs fois.*
> *S : Avant de servir les femmes ?*
> *T: Oui. Parfois, oui. Ou il s'adresse d'abord à l'homme, et moi quelque fois, mon mari m'a accompagnée. C'est arrivé que mon mari m'accompagne et qu'ils répondent à mon mari plutôt qu'à moi. Et celle qui venait faire les papiers c'était moi. Mais ils s'adressaient à mon mari (...) J'ai préféré me taire et ne pas envenimer davantage la situation puisque de toute manière, je ne pourrai pas changer les choses. Mais le machisme oui, j'en ai souffert dans les administrations. Surtout dans les administrations.*

Sophie, la migrante française de 43 ans, professeure d'école, remarque quant à elle que lorsqu'elle croise les papas marocains de ses élèves, en étant seule, ils la saluent, mais jamais lorsqu'elle est accompagnée de son mari :

So : Les gens de l'école, quand ils me croisent toute seule ils me disent bonjour. Avec mon mari, enfin les Marocains, chui avec mon mari, ils disent bonjour à mon mari, ils me disent pas bonjour !
S : C'est vrai ? Les autres personnes qui travaillent…
So : Les Marocains. Non, les papas qui emmènent les enfants. Moi, on va me voir, on va discuter. S'il y a mon mari, par respect, parce que c'est par respect, enfin je sais pas quel respect, mais c'est par respect. Je te jure mais on se tape la discut et tout, et là ben tout à coup respect… bon des trucs que je comprends pas.

En revanche, il faut bien noter qu'en dehors de l'interaction spécifique entre un homme et une femme, et notamment entre une femme mariée en présence de son mari et un homme, les enquêtées s'étonnent paradoxalement de la grande facilité avec laquelle les gens les abordent, sont curieux de l'autre et généreux, et à quel point ils peuvent envahir les frontières sociales délimitant en Occident (du moins dans certaines régions) l'espace personnel de chacun. Ces limites seront effectivement plus poreuses ou moins extensives dans les régions autour du bassin méditerranéen, par exemple en Espagne, Italie ou France du Sud, comparativement au Centre ou au Nord dans ces mêmes pays. Cette expérience peut être vécue soit comme une appréciation de la spontanéité et de la générosité des Marocains, soit au contraire comme un envahissement dérangeant de son espace personnel.

Adeline, évoquée précédemment, raconte son étonnement à son arrivée au Maroc, en s'apercevant que les Marocains, notamment les enfants, la regardent dans la rue, et que les gens viennent lui parler facilement:

S : Et comment ça s'est passé les premiers temps ? Est-ce que… quand vous veniez d'arriver, est-ce qu'il y'a eu des différences qui vous ont frappée ?
A : Oui, déjà nous, on n'est pas habitué à ce que les gens nous parlent dans la rue.
S : D'accord ! Vous voulez dire ils vous parlent…
A : Souvent les gens, vous êtes dans la rue, vous sortez votre téléphone de votre poche, on vous dit faites attention à votre téléphone…ou même ils viennent vous voir spontanément pour vous dire : « Attention, madame, faites pas ci, faites pas ça, ou attention … » Les gens sont spontanément…
S : Ok, en dehors des hommes qui harcèlent.
A : Oui, non, spontanément, les gens te disent bonjour, ils regardent. Les gens regardent beaucoup, ce qui est pas le cas quand je vivais à Paris. Les gens ils filent droit, ils vous regardent pas. Donc au début on a un petit peu… on se sent un peu mal à l'aise, après on s'y habitue. Mais c'est vrai que dans la rue, quand je vais à Derb Omar, les gens me regardent. Alors qu'à Paris c'est pas le cas, les

gens me regardent pas, limite c'est fuyant le regard, alors que là les gens me regardent. Donc c'était un petit peu….

Il est important de remarquer qu'il s'agit d'une Parisienne, tandis que les migrantes provenant de régions du Sud de l'Europe, très proches du bassin méditerranéen, ont moins souvent remarqué cette facilité d'aborder les gens, ainsi que la curiosité que les Marocains peuvent avoir pour autrui.

Aurore, Française de 62 ans, ayant suivi son mari en expatriation au Maroc, n'apprécie guère ce qu'elle qualifie de comportement « sans-gêne » des Marocains, et notamment, le fait de parler fort au téléphone dans le train :

A : J'ai oublié de dire nous on a toujours voyagé en train. On est allé partout, on a pris les trains partout et je trouve que c'est vraiment hyper pratique, c'est vraiment idéal. Après, on prend des petits taxis à l'arrivée, mais alors dans le train on a remarqué le sans-gêne des gens. Les gens parlent fort, on a fait un trajet jusqu'à Marrakech, y avait une bonne femme elle a téléphoné tout le temps, et quand elle a pas téléphoné, elle parlait à sa voisine d'en face qu'elle ne connaissait pas. C'était infernal. Et il y'en avait d'autres qui étaient avec leur téléphone donc sans enlever les bips, ça sonnait sans arrêt, ils parlaient fort, mais entre eux ils ne se font pas la remarque. En France, tu fais ça, t'as le voisin d'en face qui dit : « Non mais, attends, ça suffit, ok ? On arrête ! Tu vas dans le couloir pour parler ! ». Là, c'était vraiment ahurissant. Personne ne fait de remarques à personne, donc tout le monde parle fort, c'est une surenchère. On est arrivé à Marrakech, mais j'ai dit : mal de tête, et puis bon, nous on était mal placé, je voulais pas dire aux gens de parler moins fort et de … j'ai montré un peu que j'étais exaspérée…
S : Ça n'a pas marché ?
A : Ça n'a pas marché.

Pendant le même entretien de groupe, Julienne, jeune migrante française complète les dires de son amie concernant le sans-gêne des Marocains en public :

J : Les gens qui te passent devant, qui … Tu te balades dans la rue, ils se poussent pas les gens, donc nous quand on se balade avec la poussette on écrase deux, trois pieds, … Mais ils se poussent pas.
S : C'est une bonne stratégie (rires)
J : Tant pis, on passe et on roule sur les pieds, mais même pas ça les perturbe, ils en ont rien à faire. Nous on roule vraiment sur les pieds et la première fois ça m'a choquée… J'ai dit à mon mari mais tu lui as roulé dessus, il me dit : « Ben, il a qu'à se pousser ».

Encore dans le même entretien de groupe, Isabelle et Julienne, parlent de l'intérêt des Marocains pour les vies des autres[179]:

> *S : C'est-à-dire que les gens sont plus curieux des vies des autres ou… ?*
> *I : Non, c'est tous les gardiens de rue, les gens qui sont là, ils vont répéter à la préfecture. Qui vont faire leur tournée de cafés pour savoir.*
> *I : La première fois que ça nous est arrivé, dans l'immeuble, de rentrer et que la place de parking, quelqu'un s'était garé à notre place, y'avait un gardien dehors… il savait très bien où était ta place, quelle était ta voiture. Tout le monde sait très bien où tu es, alors que même le gardien dans la résidence il connaît tout le monde. Mais ils savent très bien où tu te gares, ils savent tout.*
> *J : C'est vrai qu'on a l'impression que les gens font pas attention. Peut-être parce que nous, en France, on fait pas attention. Moi ça m'est arrivé aussi de ne pas faire gaffe et on dit des choses, et puis au final on se rend compte que la personne qui est juste un peu plus loin elle … ils voient et ils entendent tout. C'est impressionnant.*
> *S : Donc pas seulement les gardiens ? Même en général.*
> *J : Non pas seulement les gardiens. Ça peut être dans la rue, des marchands, des petits marchands. Ça peut être… et c'est vrai qu'on peut dire des choses ou faire des choses et puis on se rend compte que, effectivement, ils sont enfin à l'affût de tout ce qui peut être dit ou fait. Ils ont des yeux partout. Moi je dis qu'ils ont des yeux et des oreilles bioniques. Après, parce que nous peut être que dans notre culture on … comme on disait tout à l'heure chacun fait sa vie, on est très égoïstes nous.*

Ainsi, cet intérêt qu'ont les Marocains pour autrui, étant donné qu'il s'agit d'une société collectiviste, comme mentionné précédemment, est ressenti par ces migrantes comme une intrusion dans leur vie privée, voire perçu comme de l'espionnage.

Dans cette tentative d'exploration de l'espace public casaoui ou rbati, certaines migrantes se sont heurtées à des « gardes du corps » improvisés et non sollicités, dans la personne des chauffeurs qui travaillaient pour elles. Ce qui rejoint la pratique dont parle Lieber (2008) visant à ce que des femmes demandent à des hommes de les accompagner dans la rue pour leur sécurité, reproduisant ainsi les identités de genre en renforçant l'idée que « les femmes doivent se protéger davantage et que les hommes sont là pour les protéger » (Lieber, 2008, p : 299-305, parag. 10). Sauf que, dans ces cas-là, les migrantes ont justement choisi leur liberté plutôt que cette « protection » proposée ou suggérée.

Anastasia, migrante française professeure d'école, a effectivement dû négocier sa liberté d'occuper cet espace public avec le chauffeur qu'elle avait embauché et qui a jugé

[179] Comme mentionné en chapitre 2, cet entretien a été réalisé en groupe. Bien que j'aie enquêté chacune à tour de rôle, il y a eu des moments d'interactions pendant cette série d'entretiens.

nécessaire de la « protéger » en limitant sa liberté de se balader seule comme bon lui semble :

> *A : Y a quelque chose par rapport à mon chauffeur. Moi j'ai besoin de conduire. Je me suis faite conduire pendant six mois et j'ai pété un plomb quoi !*
> *S : (Rires) Pourtant, on peut pas dire que ce soit très agréable de conduire à Casa !*
> *A : Ouais mais j'en pouvais plus, j'ai eu un petit truc de liberté, qui m'a vraiment dérangée à un moment, donc voilà j'essaie de… enfin voilà. J'ai besoin de conduire.*

Plus tard, dans l'entretien, Anastasia explique davantage comment le chauffeur a limité sa liberté:

> *A : Après, oui aussi, le fait un petit peu de mettre les femmes sous globe.*
> *S : De les mettre ?*
> *A : De les mettre un peu sous globe. Un peu de les protéger. Ça, c'est quelque chose qu'on n'a pas du tout en France.*
> *S : Est-ce que tu t'es sentie… que quelqu'un essayait de te protéger ?*
> *A : Oui, oui. Mon chauffeur. A chaque fois que j'allais quelque part, il venait avec moi.*
> *S : Il décidait de venir ?*
> *A : Il décidait de venir. Donc Il a fallu que je lui dise : « Non le supermarché, j'ai pas envie que tu viennes avec moi ». « Ah non, là j'ai pas envie ». Et il venait tout le temps avec moi. Même dans des quartiers, il me disait : « Non là, ça craint, il faut que je vienne ». Mais je pense qu'en fait, nous on a… moi j'ai l'habitude de me déplacer partout, toute seule, et j'ai cette liberté qui est importante. Et là je sentais que j'étais ultra protégée. Je voulais être un peu moins protégée. J'avais envie de vivre, de voir un peu les gens. Mais à part ça, les gens sont charmants. C'est vrai que chaque fois qu'on vient quelque… tout le monde essaie de nous aider tout le temps. C'est… tout le temps en train de… voilà. Après, c'est un peu le vernis, parce que quand on veut vraiment quelque chose, parfois, eh ben c'est… voilà. Il faut vraiment s'imposer.*

Agathe, citée plus haut, a quant à elle refusé d'avoir un chauffeur, car elle refuse de perdre le peu de liberté que la situation de conjointe « suiveuse » lui laisse :

> *A: Le chauffeur, j'ai dit non. Parce que déjà j'étais privée de certaines libertés, en tant que femme. Pour moi, le permis c'est une sorte d'émancipation. Si je l'ai pas au Maroc, je fais quoi ? Je reste toute la journée à la maison ? Surtout que je suis une personne dynamique. Non, j'ai envie de faire mes courses, être libre. Bon, même si la conduite a été dure au début. On s'y fait, on conduit aussi mal qu'eux. Même plus ! (rires)*

Donc les migrantes nord-méditerranéennes, dans leur tentative d'occuper l'espace public marocain et en particulier casablancais ou rbati, se heurtent tout d'abord à un

harcèlement sexuel intense et handicapant, qui les visent particulièrement pour les raisons expliquées précédemment. Elles doivent par ailleurs apprendre que regarder les hommes inconnus dans les yeux ou encore les saluer peut être interprété comme une ouverture ou une invitation sexuelle et mener au harcèlement ou à des comportements non désirés. Une sorte de ségrégation sexuelle invisible semble avoir lieu et n'être rompue que par le harcèlement sexuel, les hommes interagissant avec les hommes et les femmes avec les femmes. Les migrantes doivent également souffrir de l'impression de passer après leurs conjoints, de voir les agents des administrations masculins répondre à leurs maris plutôt qu'à elles, en raison d'un respect incompris d'elles qui semble être offert aux hommes mais pas aux femmes. En dehors des interactions hommes-femmes, les migrantes sont parfois gênées par l'intérêt et la curiosité des Marocains pour l'Autre, et par les frontières qui délimitent au Maroc, de manière moins stricte qu'en Occident, l'espace individuel de chacun. Enfin, leurs chauffeurs se sont parfois improvisés garde du corps, insistant pour les accompagner partout et réduisant ainsi davantage leur liberté de circuler seules.

Qu'en est-il de l'intégration dans l'entreprise et le milieu de travail marocain, qui constituent une forme d'espace public particulière ?

5. Être femme, jeune et migrante, et gérer une équipe marocaine : multiples discriminations et intersectionnalité

Cette section a pour but de dessiner les contours de l'intégration des migrantes nord-méditerranéennes dans le monde du travail marocain et au sein de la culture d'entreprise et de travail marocaine. Avec des collègues, des clients, des fournisseurs et/ou des partenaires marocains. Ainsi, même pour ceux qui travaillent dans une entreprise multinationale, française ou espagnole, etc., il y a généralement une interaction professionnelle, plus ou moins importante, avec des Marocains, ne serait-ce qu'avec les fournisseurs ou avec les ouvriers.

L'entreprise et le marché de l'emploi sont effectivement également influencés par les rapports de genre. Selon Tania Angeloff et Jacqueline Laufer, « Les univers organisationnels doivent être appréhendés comme des construits sociaux », donc des

univers dans lesquels les rapports de genre sont existants et jouent un rôle important. Ce qui se traduit notamment par l'occupation des postes de pouvoir par les hommes en Occident et par des valeurs organisationnelles masculines hétérosexuelles (Angeloff et Laufer, 2007, parag. 1).

S'il en est ainsi en Occident, nous pourrions aisément imaginer que la situation au Maroc, pays davantage patriarcal que l'Occident, serait encore plus susceptible d'attribuer les postes de pouvoir aux hommes et de diffuser des valeurs organisationnelles masculines hétérosexuelles, lesquelles valeurs seraient source de discrimination envers les femmes.

Mérignac (2009), dans son étude sur les femmes dans le processus d'expatriation, note des difficultés que vivent les femmes expatriées dans des pays « où la culture des affaires laisse peu de place aux femmes ». L'interaction avec les collègues locaux serait effectivement difficile, mais, cependant, ces expatriées s'adapteraient et cette difficulté n'aurait aucun impact sur la performance de ces dernières au travail, ni sur leur intégration dans leur pays d'accueil (Mérignac, 2009, p. 131-151, parag. 66). Cette adaptation serait facilitée par les expériences de discrimination vécues également dans leurs pays d'origine, mais également par leur statut prestigieux d'Occidental(e) dans un pays non-occidental (Mérignac, 2009, p. 131-151, parag. 70-71).

Par ailleurs, le fait d'avoir un poste à haute responsabilité, qui serait selon Mérignac, une opportunité très rare pour une femme « dans la culture du pays », imposerait le respect aux collègues masculins locaux (Mérignac, 2009, parag. 77).

Certaines des migrantes enquêtées ont effectivement ressenti une certaine discrimination ou des inégalités de genre dans leur vécu professionnel au Maroc. Encore une fois, il est important de tenter de déceler si ces discriminations sont dues au fait de vivre au Maroc, en particulier, ou si ce sont des expériences que les migrantes auraient également pu vivre dans leurs pays d'origine.

Il est également important d'apporter l'éclairage des théories de l'intersectionnalité, en s'intéressant aux discriminations croisées, qui seraient dues à la fois au fait d'être une femme et au fait d'être migrante nord-méditerranéenne, sans oublier la religion, c'est-à-dire la non-appartenance à l'islam, dans une société majoritairement musulmane. Dans le cas de cette migration Nord-Sud, comme nous

l'avons vu dans le chapitre 8, la discrimination subie par les femmes dans le domaine professionnel est toutefois contrebalancée, dans une certaine mesure, par le prestige qui est accordé, comme vu précédemment, à l'Européen(e).

Le Rapport « *Enquête images sur les hommes et l'égalité des sexes* » de l'ONU femmes note une ambivalence dans l'attitude des hommes marocains concernant le travail des femmes : « Bien que 55% des hommes soient favorables au droit des femmes de travailler en dehors du foyer et dans les mêmes conditions que les hommes, presque autant (54%) estiment que pour les femmes le mariage est plus important que la carrière professionnelle ». Par ailleurs, 71% des femmes et 73% des hommes considèrent qu'en période de chômage élevé, « il est plus important pour un homme que pour une femme d'avoir un emploi » (Hamdouch *et al.,* 2018, p : 27).

En ce qui concerne l'égalité des salaires et des opportunités professionnelles, le rapport explique que 80% des hommes et 93% des femmes sont pour l'égalité des salaires « pour les femmes et les hommes occupant le même poste ». 70% des hommes « accepteraient de travailler sous la direction d'une femme » (Hamdouch *et al.,* 2018, p : 28).

Comment ces contradictions influencent-elles l'intégration dans le monde du travail et dans la culture d'entreprise marocaine de ces migrantes nord-méditerranéennes?

Explorons quelques extraits d'entretiens qui révèlent une certaine discrimination ou des inégalités vécues par des migrantes nord-méditerranéennes au Maroc:

Flora, 33 ans, migrante française, responsable commerciale, m'explique les difficultés qu'elle a vécues après qu'on lui ait confié, il y'a quelques années (sous contrat local) un poste en management d'équipe, à un âge où elle n'aurait jamais pu avoir de telles responsabilités en France :

> *F : C'était pas facile au départ parce que : de une, j'avais jamais fait de management d'équipe. De deux, je cumulais un peu toutes les tares entre guillemets : j'étais jeune, femme, Française… Donc, j'arrivais, c'était que des Marocains qui étaient plus âgés que moi, qui avaient plus d'expérience que moi, avec une mentalité vraiment de fonctionnaire. Alors que moi j'ai bossé un peu dans la fonction publique à l'ambassade mais chui pas faite pour ça, chui plutôt en mode secteur privé, c'est beaucoup plus motivant. Donc c'était pas simple au départ. Après tu fais un gros travail sur toi et puis enfin, parce que moi j'arrive innocente, avec vraiment les meilleures intentions du monde, et j'ai vu qu'il y*

avait des blocages, j'ai eu des retours de mon boss, comment ça se passait… j'ai eu des réactionspas évidentes.
S: Comme quoi ? Ils ont pas apprécié que tu sois dans une position d'autorité par rapport à eux, sachant que tu es plus jeune et que t'es une femme ?
C : Ouais. Y'avait, y a eu plein de choses. T'arrives avec des idées nouvelles, t'as envie de mettre des choses en place... Eux, ils sont dans leur petit traintrain. Ils se disent : « Elle dans deux ans elle va partir, pourquoi je vais me faire chier ? » Enfin, y'a toute une mentalité : « Les Français, nanana ». Donc il y avait tout un contexte, c'est pas évident, ils m'ont pas forcément acceptée tout de suite. Je pense pas que c'est de la méchanceté, même si certains avaient un petit fond de méchanceté, mais moi je voulais rien imposer, j'étais juste là pour faire mon taff, je voulais pas prendre leur place, je savais très bien qu'un jour j'allais partir. J'allais pas faire ma vie dans cette boite, mais c'était pas simple. J'ai été bien coachée par mon boss.

Flora, qui se dit « passionnée de monde arabe », et qui a fait une première migration au Liban, fille de père médecin, né au Maroc, et de mère cadre hospitalier, et aînée d'une fratrie de deux filles et d'un garçon, explique par la suite que son manager l'a aidée à mieux comprendre la culture de travail marocaine et à s'adapter pour développer de meilleures relations de travail avec son équipe.

Cette situation peut être comprise à la lumière de la théorie de l'intersectionnalité, l'âge, le genre, la race, et le fait de ne pas être musulmane s'imbriquant, pour créer des discriminations cumulées que n'auraient peut-être, du moins pas autant, vécu soit par exemple un homme marocain jeune, ou encore une femme nord-méditerranéenne plus âgée.

Cependant, comme nous l'avons vu dans le chapitre 8, Flora est consciente qu'elle a bénéficié d'une discrimination positive par sa qualité de Française, car, comme elle le dit : « Le fait d'être Française c'est clair que c'est un énorme plus ».

Le fait que ses collègues marocains aient eu plus d'expérience qu'elle nous amène à nous demander s'ils n'ont pas estimé qu'ils auraient davantage mérité ce poste qu'elle. Ainsi, cela expliquerait qu'ils vivent mal la discrimination positive qui lui a été accordée. Ce qui n'aurait donc rien à voir avec le fait que ce soit une femme ou une Nord-Méditerranéenne, mais se cumulerait ou s'imbriquerait au facteur de genre.

Clémentine, Française, professionnelle de Marketing, m'avoue prendre les hommes marocains « avec des pincettes » au travail, pour ne pas blesser leur « fierté masculine » :

C : On n'est pas aussi libre qu'on l'était avant. C'est des choses qu'en France on ferait pas attention. Dans le milieu professionnel, il faut faire un peu attention, il faut faire …
S : Dans quel sens ?
C : Enfin, y'a un esprit de fierté masculine, on fait un peu gaffe quoi. Enfin…
S : A ne pas les vexer ? (rires)
C : A ne pas les vexer ou à les prendre différemment ! On joue avec toi, voilà.
S : Il faut les prendre avec des pincettes
C : Ouais ! Ou alors passer par un autre chemin que ce que j'aurais fait en Europe.
S : D'accord, parce que tu sens que le fait de donner des ordres quand on est une femme, enfin des critiques ou des…
C : Ouais ! Oui, soit c'est perçu différemment, soit on n'attend pas… Alors comme on est une étrangère, on est un peu excusé, mais quand même on sent que… et d'ailleurs les femmes se comportent pas comme les hommes. Elles sont beaucoup plus humbles et discrètes (…) que les hommes
S : Les Marocaines ? Au travail, c'est ça ?
C : Ouais ! En tout cas dans les boites que j'ai vues. Elles sont, ouais, plus effacées, plus humbles.
S : D'accord ! Mais dans un bon sens ou dans un mauvais sens ? (rires)
C : Non c'est pas un défaut, mais ça les dessert, j'imagine pour leur carrière quoi.
S : Ouais parce qu'il y'a humble positif et quand c'est trop ce n'est plus positif
C : Oui ! Du coup elles sont moins présentes. Elles osent peut-être moins, c'est pas très bon pour leur carrière, j'imagine.

Rappelons pourtant que, comme vu plus haut, l'enquête Images d'ONU Femmes (2018) révèle que 70% des hommes enquêtés « accepteraient de travailler sous la direction d'une femme ». Ainsi, nous pouvons supposer qu'il se pourrait que certains hommes acceptent en théorie de travailler sous la direction d'une femme, mais qu'ils aient du mal, dans l'aspect pratique, à accepter de recevoir des ordres d'une femme (Hamdouch et al., 2018, p : 28).

Rappelons également que la société marocaine est une société plus communautariste que les sociétés occidentales, comme en témoigne l'outil d'Hofstede[180]. Dans une certaine mesure, hommes et femmes ont de la difficulté à accepter des ordres « secs ». En outre le relationnel est important au travail au Maroc, pour réussir à s'insérer professionnellement parmi ses collègues. Donc, dans une certaine mesure, le comportement des collègues masculins de Clémentine pourrait simplement être attribué à cette importance du relationnel.

[180] https://www.hofstede-insights.com/country/morocco/

Adeline explique également comment certains des artisans avec lesquels elle travaille n'acceptent pas d'être dirigés par une femme, l'obligeant à amener son mari avec elle pour négocier avec eux :

> *A : Non, non, mais en fait il avait pas envie qu'une femme, je pense, lui dise. Ça c'est pareil… les artisans des fois c'est bien que le mari soit là pour parler avec eux, parce que, quand on est une femme et qu'on donne son avis, ça bloque. Pas chez tous, mais y'a certains artisans, effectivement, ils bloquent là-dessus Si vous donnez trop votre avis, c'est pas une nénette qui va me dire comment je vais travailler.*

Il est important de rappeler que selon l'enquête Images de l'ONU Femmes, un niveau d'éducation élevé va de pair avec une opinion allant dans le sens de l'égalité des sexes et un niveau élevé d'éducation chez la mère améliore encore davantage cette vision (Hamdouch et al., 2018, p : 25). Ainsi, nous pouvons supposer que les artisans peu scolarisés avec lesquels travaille Adeline sont plus susceptibles d'avoir cette attitude patriarcale envers les femmes que les collègues diplômés de Flora ou ceux de Clémentine et que cela n'est pas nécessairement un trait « marocain » comme elle le souligne.

En conclusion, l'attitude ambiguë des hommes marocains face au travail des femmes, et qui dépend fortement du niveau d'éducation, peut créer des situations de discrimination envers les femmes, lesquelles discriminations peuvent, comme nous l'avons vu avec l'extrait d'entretien de Flora, s'ajouter aux discriminations dues à la race (et à l'âge) et constituer des discriminations multiples.

Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces discriminations sont plus importantes que celles qui sont subies dans le milieu du travail occidental, lequel, comme nous l'avons vu, est lui-même régi par des valeurs organisationnelles masculines hétérosexuelles (Angeloff et Laufer, 2007).

Au vu des nombreux entretiens avec des migrantes qui ne notent aucune différence entre leur insertion professionnelle en tant que femme au Maroc et celle en Occident, il ne semble pas que l'écart entre le Maroc et les divers pays occidentaux à ce sujet, du moins en ce qui concerne l'insertion auprès des collègues diplômés, soit très prononcé.

6. Conclusion

Être femme, migrante, et nord-méditerranéenne au Maroc, et encore plus pour les blondes aux yeux bleus, c'est ne pas passer inaperçue dans les rues de Casablanca ou de Rabat.

C'est naviguer dans un espace public étranger, où règne une certaine forme de « ségrégation » sexuelle et sociale, avec des codes nouveaux à acquérir. Éviter les regards des hommes à tout prix dans la rue, pour ne pas envoyer des signaux involontaires d'intérêt sexuel, accepter que les hommes s'adressent à son mari plutôt qu'à soi, au nom d'une forme de respect étrangère à ses valeurs.

Dans une situation plutôt inégalitaire, les migrantes dont le conjoint est à l'origine de la migration font des choix de carrière qui prennent souvent davantage en compte les intérêts de leurs conjoints et enfants plutôt que leur propre intérêt. Peu sont les migrantes « suiveuses » enquêtées qui ont été en mesure de continuer leur carrière là où elles l'avaient laissée. Beaucoup d'entre elles se sont réorientées, choisissant de faire du bénévolat ou d'entamer une carrière peu prenante, qui leur permet de prendre en charge totalement ou en grande partie les tâches ménagères et parentales. Beaucoup d'entre elles deviennent professeure d'école ou créent des petits projets entrepreneuriaux. Parfois, la situation de migration et l'arrêt de leur ancien travail représente pour elles une opportunité de suivre courageusement leur passion. Certaines, enfin, investissent le rôle de mères ou d'épouses au foyer à plein temps, pour se consacrer pleinement aux tâches ménagères et au soin des enfants, en affirmant parfois vouloir profiter, telles des touristes, de la découverte du Maroc.

Au sein de ce « patriarcat modernisé » (Arambourou, 2017, parag. 2), de cette société « à réinventer » (Naamane Guessous[181], 2016), en pleine transition entre les valeurs traditionnelles et la modernité, les Nord-Méditerranéennes souffrent énormément du harcèlement sexuel qui les touche encore plus que les Marocaines. Les « chasseurs » des rues (Naamane Guessous, 2014), souffrant d'un « syndrome d'appropriation » hérité de l'époque du harem (Monqid, 2012, p : 105-117, parag. 9), voient en ces migrantes les

[181] Rédaction La Vigie, « Soumaya Naâmane Guessous : Les Mutations Sociales Au Maroc et Leur Impact Sur La Relation Hommes/femmes ». Lavigiemarocaine.com, accessed March 12, 2016,http://www.lavigiemarocaine.com/2016/03/soumaya-naamane-guessous-les-mutations.html.

« proies » idéales, notamment en raison de la croyance selon laquelle ce sont des femmes faciles, mais aussi parce qu'ils souffrent du complexe d'infériorité du colonisé, qui les amène à survaloriser les traits physiques typiques des « anciens colons ».

Concernant les relations de genre au travail, l'intégration semble se faire assez facilement et surtout auprès des collègues ayant un niveau d'études élevés, puisque, comme le révèle l'Enquête Images de l'ONU Femmes, un niveau d'éducation élevé chez l'homme marocain est associé à une opinion allant dans le sens de l'égalité des sexes (Hamdouch *et al.*, 2018, p. 25). Certaines migrantes ont cependant ressenti une certaine discrimination associée à leur statut de femme, et dans le cas d'une migrante, une discrimination croisée, parce qu'elle était femme, migrante et jeune. Il est difficile de juger jusqu'à quel point cette discrimination dépasse celle qui est également vécue dans l'entreprise en Occident (Angeloff et Laufer, 2007, parag. 4-5).

Le cheminement de réflexion qui a mené à la rédaction de ce chapitre a débuté par l'hypothèse qu'être une femme migrante nord-méditerranéenne dans la société marocaine, encore patriarcale relativement aux sociétés occidentales, était une aventure difficile et parsemée de défis. Je ne m'attendais toutefois pas à ce que le fait d'être une femme au Maroc puisse offrir quelque avantage que ce soit pour une Nord-Méditerranéenne. Et pourtant, Adeline voit, au grand étonnement de la féministe que je suis, des avantages à être une femme au Maroc:

> *A : Ce qui est sympa ici, c'est qu'on a une panoplie d'esthéticiennes qui nous font les ongles, le brushing, pas cher ; ça c'est vraiment bien, je l'ai découvert au Maroc parce qu'en France l'esthéticienne ça fait un coût. Donc on ne peut pas faire sa pédicure et sa manucure toutes les deux semaines. Alors qu'ici, on peut se faire faire des soins, vraiment pour pas cher et ça c'est vachement sympa en tant que femme justement de pouvoir en profiter. Au début, ça m'avait frappée quand je rentre dans le centre de coiffure et que je vois toutes les dames avec une personne à chaque main, à chaque pied. C'est pour faire quoi ? Au début j'hallucinais ! Puis finalement je trouve ça plutôt sympa. Le fait aussi que les femmes, quand elles sortent elles, s'habillent beaucoup.*
> *S : beaucoup c'est-à-dire…*
> *A : Elles s'habillent, elles se maquillent, elles s'apprêtent. Nous, c'est un truc qu'on fait peut-être moins en France. Même mon mari quand il organise des réunions de bureau le soir, enfin, des comment on appelle ça… oui les diners de… ils appellent ça… enfin c'est des rassemblements pour parler de l'évolution de la boite etc. A tous ses collaborateurs. Les collaboratrices elles rentrent chez elles entre deux, elles sortent du boulot, se préparent, se changent, se mettent en caftan ou dans une tenue de soirée.*

S : En caftan pour venir faire une réunion professionnelle ?
A : Ou en tout cas en tenue de soirée. Parce que c'est souvent… y'a une fête, même après y'a un petit discours du responsable. Ils donnent des chiffres etc. et puis après y'a une soirée, y'a un diner. Ouais, elles s'apprêtent pour sortir alors que nous, en général, on sort du boulot, on va directement. Vraiment, en tant que femme, je trouve que les femmes ici, elles se… ben, du coup, ça donne envie de faire pareil qu'elles.
S : Est-ce que donc vous avez changé votre manière de vous habiller en fonction de ça ?
A : Ben, le soir, oui. On fait attention à bien s'habiller, parce qu'on sait très bien que les femmes vont être bien habillées, vont être apprêtées et c'est vrai que du coup on fait un effort aussi supplémentaire.
S : Et c'est plus un plaisir ou…
A : Oui ! Enfin, moi, après c'est pas trop mon truc, mais bon, de temps en temps c'est sympa quand même.

Ce que l'on peut ressentir comme une injonction pesante à une féminité imposée par la société et par le patriarcat, est, dans ce cas, perçu par cette migrante comme une opportunité de vivre une féminité plus épanouie.

Migrants et migrantes, dans leur parcours migratoire au Maroc, « découvrent » selon leurs mots, le Maroc, sa culture, ses habitants, et, comme nous le verrons, la rencontre interculturelle, qui a lieu, du moins à un certain degré et pour certains migrant(e)s, apporte de nouvelles visions, participe à déconstruire des préjugés, et par là, à rapprocher les peuples.

Chapitre - 12 : La migration comme moyen de rapprocher les cultures

Les migrations, en plus de l'enrichissement qu'elles apportent à l'économie locale, sont avant tout une rencontre entre des peuples différents aux us et coutumes différentes. Une rencontre entre des cultures différentes, voire parfois presque opposées. Cette rencontre, bien que pouvant être source d'incompréhension, voire de conflits, peut mener à un rapprochement entre les cultures et entre les peuples. Elle peut changer le regard qu'on porte sur « l'Autre » et aider à déconstruire les préjugés et stéréotypes intériorisés.

Dans une première partie, intéressons-nous aux aspects de la culture marocaine qui ont été appréciés positivement par les migrants nord-méditerranéens, et qui, en contribuant à améliorer l'image de départ qu'avaient ces migrants du Maroc et des Marocains, participent à la déconstruction des préjugés et au rapprochement interculturel.

Dans une deuxième partie, observons par quels mécanismes cette destruction des stéréotypes est permise lors de la rencontre avec « l'Autre », le Marocain.

Dans un troisième temps, nous questionnerons l'acculturation et l'acquis d'éléments de la culture marocaine chez ces migrants.

Dans une quatrième et dernière partie, nous nous demanderons si ces migrants, une fois revenus dans leurs pays d'origine, partagent leurs nouvelles connaissances sur les Marocains et la culture marocaine, et ainsi, contribuent à déconstruire les stéréotypes et préjugés dans leurs sociétés d'origine.

1. Découverte d'éléments positifs de la culture marocaine

Lorsque je demandais aux enquêtés quelles différences les avaient marquées entre leur culture d'origine et la culture marocaine et avaient un impact sur leur vie de tous les jours au Maroc, les migrants mentionnaient généralement d'abord les éléments de la culture marocaine qui les avaient impactés négativement et qui avaient donc été perçus

comme négatifs et comme étant des défis. La plupart d'entre eux ont toutefois par la suite évoqué des différences qu'ils considéraient comme étant positives et qui impactaient donc positivement leur vie au Maroc. Voire pour certains, les influençaient et les amenaient à modifier leur propre bagage culturel et leurs comportements.

Cette découverte d'aspects de la culture marocaine qui sont positifs et agréables aux yeux des enquêtés contribuent au rapprochement interculturel, puisque le Marocain, « L'Autre » n'est plus seulement lié à des stéréotypes négatifs. On le découvre ainsi dans toute sa complexité, au-delà des stéréotypes.

Beaucoup de migrants ont loué la fameuse hospitalité des Marocains, mais également leur générosité et leur rapidité à aider des inconnus :

Alain, prothésiste français, la trentenaire, parle notamment avec beaucoup d'enthousiasme de la générosité des Marocains lorsqu'il s'agit d'aider des passants, allant jusqu'à s'en inspirer pour adopter lui-même ces comportements :

> *A : Je travaille avec les patients. Avec des gens handicapés, ça arrive très, très régulièrement que des passants s'arrêtent pour aider les gens spontanément alors que c'est des gens qui ont presque pas besoin d'aide parce qu'ils ont l'habitude. Mais spontanément y'a des gens qui vont s'arrêter et qui vont juste pas tenir une cale ou tenir une porte, mais qui vont accompagner la personne de sa voiture jusqu'à presque la salle, et donc des fois je me suis retrouvé avec des gens dans la salle. Je dis est ce que vous êtes de la famille ; ils disaient non je passais par là et j'ai aidé. Ok ben merci, maintenant on va travailler. Mais voilà ça c'est une capacité d'implication spontanée, une spontanéité vis-à-vis de ça, moi j'essaie souvent de faire ça maintenant, et je trouve que c'est assez sympa, parce que dans ce contexte là c'est bien.*

Agathe, Française de 44 ans, aide-soignante de formation, mais mère au foyer lors de l'entretien, est également admirative de la « solidarité extrême » qu'elle trouve au Maroc et qui lui fait défaut en France :

> *A : Mais y'a quand même ici une solidarité extrême. Qu'il n'y a plus en France. Cette entraide-là, côté très famille où on a les parents, les grands-parents à la maison. Nous en France, les grands-parents sont en maison de retraite. Les enfants dès qu'on peut les mettre à l'étude…. Est-ce la société qui fait ça ? L'évolution ? Je sais pas, ça commence ici. Ça commence, je trouve ça dommage. C'est mon point de vue. Mais y'a quand même… voilà je me rappelle un jour on a crevé sur la route, sur la corniche, il était minuit parce qu'on sortait du restaurant. Ben mon mari m'as dit tu vas m'aider, et ben y'a deux messieurs qui sont arrivés, pas de problème, mais gentils, en France ça n'existe plus ça. Tout le*

monde va vous regarder et va passer son chemin. C'est ça ici il y'a encore ça et c'est magnifique

Adeline, Française de 40 ans, maître d'ouvrage ayant suivi son mari en expatriation, admire ce qu'elle qualifie de « gentillesse » des marocains :

A : Non la gentillesse des gens aussi, justement ils vous parlent et en même temps bon c'est pas méchant, c'est pas pour être agressif, 'est juste parce que les gens sont gentils, et ils veulent rendre service… J'ai trouvé ça vraiment sympa, c'est-à-dire que rien n'est impossible, on a un souci, dans la minute qui vient quelqu'un va venir vous aider. Ça en France c'est pas le cas… C'est un truc que j'apprécie au Maroc, c'est que vous avez un problème, vous allez toujours trouver quelqu'un qui va vous aider. Ils vous voient dans l'embarras, spontanément quelqu'un va venir demander qu'est ce qui se passe, et va apporter son soutien. Je trouve ça vachement sympa. Ce qui n'est pas forcément le cas en France. Voilà donc c'est comme ça, y'a toujours des choses moins… mais il faut faire avec. Non on est vraiment content d'être au Maroc, au moins on s'y sent bien, même si parfois on râle sur la circulation.

En même temps que l'on découvre des aspects positifs, voire inspirants dans cette culture différente, en côtoyant les Marocains, du moins pour les migrants qui vont vers une rencontre réelle et non superficielle, les préjugés et stéréotypes sont déconstruits au fur et à mesure que l'on apprend à connaitre cette culture dans toute sa complexité.

2. Déconstruction des stéréotypes par la rencontre avec l'autre

En vivant au Maroc, et en côtoyant des Marocains, les Nord-Méditerranéens, du moins encore lorsqu'ils vont vers une rencontre réelle et authentique, et qu'ils ne s'enferment ni dans une bulle ni dans un Bunker (Therrien, 2016), découvrent la culture marocaine, les valeurs et les styles de vie des Marocains, questionnant ainsi les préjugés acquis dans le pays d'origine. Comme nous le verrons, plusieurs enquêtés ont remis en cause certains préjugés qu'ils avaient au sujet du Maroc et des Marocains.

Selon Ballatore, « La plupart des recherches en psychologie sociale (mais également certains documents officiels de l'U.E.) partent du postulat (implicite) que le séjour et le contact avec les indigènes du pays d'accueil favorisent l'appréciation mutuelle et auront comme conséquence la réduction des stéréotypes envers les

autochtones (Stroeber, Lenkert, Jonas, 1988 ; Brewer, Gaerner, 2001). » (Ballatore, 2010, p : 91-132, parag. 3).

L'un des enquêtés, Thomas, Français dans la trentaine, ingénieur informatique, a changé son regard et les préjugés qu'il avait acquis en France au sujet des femmes voilées en vivant au Maroc et en ayant l'opportunité de discuter avec des femmes qui portent ce vêtement :

> *T : Je me souviens qu'il y a une chose où j'étais pas très fier de moi, c'était que… faut savoir qu'à l'époque, en France et c'est encore le cas aujourd'hui mais c'était encore plusà l'époque, la plupart des choses que tu apprends quand tu es pas très cu…quand tu passes pas ton temps à lire des journaux, voire des journaux alternatifs, ben tu les apprends via le 20 heures. Et le 20 heures, le 20 heures de TF1, France 2, etc… Il est dicté en grande partie par les discours politiques, etc.. Les discours politiques à l'époque c'était « le danger c'est les immigrants. Les immigrants c'est les banlieues » et tout le mélange « immigrants terrorisme banlieues racailles ». Tout était mélangé dans une espèce de grosse cambrouille. Et notamment une des choses qu'on apprend au 20 heures, c'est que le voile, tout type de voile, mais le voile était un espèce (…) Et on disait que le voile était plutôt un outil. Une femme qui portait un voile ne le portait pas par choix, et que c'était une espèce d'outil d'oppression par le mari, la famille etc… Quand chui arrivé au Maroc et que j'ai rencontré des filles voilées et qui me disaient « Mais non, moi le voile je le porte parce que j'en ai envie. Parce que c'est ma religion, que le prophète l'a dit, comme ça on m'embête moins dans la rue…». Au début, j'étais… mais il m'a bien fallu quelques jours pour comprendre. Et je me suis rendu compte que toutes ces choses-là qu'on m'avait dites en France c'était extrêmement réducteur. Et donc c'était parti avec cet apriori-là que le voile était jamais porté par choix. Aujourd'hui, je suis loin d'être un expert dans la religion. Je suppose qu'il y en a qui le portent par choix, d'autres non. Peut-être beaucoup qui se retrouvent un au milieu des deux, un peu par choix, un peu par pression etc.. Mais en tout cas une chose est sûre, c'est que la vision que je me faisais d'elles en France était très, très réductrice. »*

A propos de la vision qu'ont les migrants nord-méditerranéens de la femme voilée en arrivant au Maroc, Walsh et Coles (2018, p. 137) expliquent que les migrants britanniques à Dubaï considèrent le vêtement des femmes émiratie comme une preuve qu'elles sont dominées. Elles expliquent que cela démontre un sens de supériorité de soi en tant que britannique « moderne et émancipé », laquelle supériorité de soi a un impact négatif sur l'enthousiasme que ces migrants ont pour la rencontre avec « l'autre ». Cela semble expliquer la vision qu'avait Thomas du port du voile, avant de rencontrer des femmes voilées et de les écouter raconter elles-mêmes pourquoi elles portaient le voile.

Julie, Française de 35 ans, professeure des lycées, venue au Maroc à 30 ans, justifie son choix de migrer au Maroc, comme nous l'avons déjà évoqué dans un précédent chapitre, par l'envie de comprendre les cultures maghrébines, qui sont, d'après elle, incomprises en France et le refus des stéréotypes et préjugés existant en France à l'endroit des Maghrébins :

> *J : Pourquoi je suis venue au Maroc ? Parce que je suis originaire de Calais là-haut, une ville blanche où il n'y a que des Français on va dire, une ville blanche. Avec pas mal de problèmes sociaux, enfin aujourd'hui tu vois les problèmes d'immigration, mais à la base c'est une ville des gens modestes, des ouvriers. C'est une ville connue pour son port et sa dentelle, mais une ville plutôt ouvrière. Et à Calais il y a très peu de communautés maghrébines et très peu de communautés africaines. Et quand je suis partie à Lille pour faire mes études, je me suis dit, mais en France il y a des arabes et des noirs. Et je me suis disje connaissais pas ces communautés, j'étais frustrée, ils font partie de mon pays, c'est des Français, tu vois, et je connais pas cette communauté. Et je me dis je connais pas peut être le 25% de mon pays. Enfin, j'étais frustrée par rapport à ça, et j'étais aussi blasée du discours des médias. J'étais blasée de à chaque fois l'Arabe de service qui vole des voitures, le nègre, et l'Arabe, quand il dit des vocabulaires comme ça, tu vois qui fait de la polygamie et qui a 10 enfants. Je voulais pas avoir une image des médias, une image négative, comme ça parce que c'est pas ma façon de penser. Donc je me suis dit si je veux vraiment me faire des idées par moi-même et avoir ma propre expérience, il faut que j'aille sur place. Donc je me suis dit j'ai pas envie de découvrir une communauté par rapport aux médias et aux préjugés… des idées reçues et compagnie. (…) Je la connaissais pas cette communauté. Toute une partie de la population de mon pays que je ne connais pas. Et j'étais déçue par rapport à ça. Je me suis dit qu'il faut que je par moi-même me faire ma propre idée, ma propre expérience. Chaque fois je voulais venir au Maroc.*

Julie conclut cependant de sa migration au Maroc que les « Marocains du Maroc » sont différents des « Marocains de France ». Les subtilités entre ces deux types de Marocains qu'elle découvre grâce à sa migration, contribue à sa démarche d'éviter les préjugés et idées préconçues et de découvrir la réalité des Marocains dans toute sa complexité et dans toutes ses nuances.

Les « Marocains de France » auraient selon elle une image du Maroc et de la culture marocaine faussée, qui serait en quelque sorte restée figée dans le temps, alors que les Marocains locaux ont évolué vers plus de modernité. Bien qu'une telle généralisation soit réductrice, puisque les Français d'origine marocaine constituent également une réalité complexe et une diversité de parcours de vie, nous pouvons

toutefois observer une vraie rencontre et un vrai désir de connaitre l'autre chez Julie. Ce qui aboutit à un apprentissage qui évolue et mûrit au fil du temps, s'approchant progressivement de la réalité dans toute sa complexité.

> *J : Donc j'en ai conclu que…les Marocains du Maroc ne sont pas les Marocains de France. J'ai l'impression, et c'est personnelle, c'est compliqué parce que faire des généralités c'est pas toujours juste. Mais certains Marocains résidents à l'étranger sont plus royalistes que le roi. Ils ne connaissent pas le Maroc. Je ne prétends pas connaitre le Maroc, mais ça fait quatre ans que je vis là et eux certains ne viennent que pour les vacances. Je ne te parle pas des Marocains qui sont nés au Maroc et qui sont partis faire leurs études en France, et qui eux connaissent bien leur pays. Je te parle des Marocains issus de l'immigration, des parents qui sont marocains et eux sont nés en France. Ces enfants sont allés à l'école de la République en France et ne connaissent le Maroc que pour les vacances. Ils te disent le Maroc ceci le Maroc cela… et moi j'observe pas ce qu'ils observent. J'avais un collègue à Agadir qui a ce profil. Ses parents sont marocains, ils ont émigré en France, il est né en France et il est revenu sur un poste à Agadir. Il m'a dit : « Quand je suis arrivé, j'ai vu des Marocains boire et fumer, je me suis dit mais qu'est-ce qu'ils font ? Mes parents m'ont toujours dit que c'est pas bien par rapport à la religion… fais pas ça blablabl. » Il me dit j'arrive et au Maroc, ils buvaient une bière sur la corniche à Agadir.*

Francisco, Espagnol trentenaire, ayant vécu avec sa conjointe dans plusieurs pays avant leur migration au Maroc, raconte comment ses expériences de migrations successives à l'étranger et notamment celle au Maroc, lui ont appris à regarder au-delà des stéréotypes :

> *F : Il existe des stéréotypes, autant des Espagnols pour les Marocains que des Marocains pour les Espagnols. En Espagne, c'est sûr qu'il y a une vision générale des Marocains biaisée. Les Marocains qui ont émigré en Espagne ont peu de ressources, ils ont dû migrer. Donc c'est peut-être le type de personnes qui lorsqu'ils arrivent en Espagne habitent dans des ghettos et vivent entre eux, continuent à observer leurs traditions, etc… Et les Espagnols les voient comme cela, comme des gens isolés qui ont des traditions très différentes des nôtres, une culture un peu différente de la nôtre. Donc cela génère des stéréotypes qui ne sont pas vrais, puisque lorsque tu viens au Maroc, tu rencontres tous types de personnes, des bonnes, des mauvaises, des gens qui ont les moyens, d'autres qui ont peu de moyens, certains qui ont fait des études poussées, d'autres non. Peut-être que pour les gens comme nous qui avons voyagé, qui avons appris à observer tout ça…Les gens qui ne voyagent pas conservent malheureusement ces stéréotypes locaux. Donc quand nous sommes venus au Maroc, nous sommes arrivés avec l'esprit un peu ouvert. Nous avons été dans un pays à faible revenu comme le Mozambique et nous avions déjà vu qu'il y avait plusieurs types de personnes. Des bonnes et des mauvaises personnes comme partout dans le monde. C'est normal, car finalement, les conditions dans lesquelles tu grandis sont celles*

qui te conditionnent toute ta vie. C'est dommage, j'ai toujours dit que c'était dommage que les gens ne voyagent pas plus. Car c'est en voyageant que nous apprenons la vie.

Selon le professeur Akmir, l'immigration des Espagnols au Maroc, si elle est durable dans le temps, contribuerait effectivement à diminuer la « *maurophobia* », ou phobie des « Maures », tels que les Marocains sont parfois qualifiés en Espagne, terme qui désignait les Musulmans en Andalousie musulmane. Puisque ces immigrants, en se rapprochant de la société marocaine et en apprenant ses coutumes, retourneraient chez eux sans ce que le professeur qualifie de « vision arrogante que l'Occidental avait dans le passé », cassant ainsi les stéréotypés sur le Maroc, une fois revenus dans leur pays d'origine[182].

Therrien utilise le terme de « forgerons transculturels » en citant Fernandez (2002, cité par Therrien, 2009, p : 43-44) pour désigner les couples mixtes « qui travaillent quotidiennement à créer de nouvelles clefs nécessaires à la rencontre », contribuant ainsi à créer des ponts entre les cultures et à combattre les incompréhensions, préjugés et conflits interculturels. Nous pouvons nous demander si les migrants nord-méditerranéens, et encore plus particulièrement les jeunes, qui ne sont pas forcément dans un couple mixte, mais qui ont adopté une démarche de vraie rencontre de l'autre, ne pourraient pas également être qualifiés de «forgerons transculturels ». Et ce, puisqu'en apprenant à connaitre l'autre, les stéréotypes qu'ils avaient sur le Maroc et les Marocains sont désamorcés, et que comme nous le verrons dans une section suivante, ils partagent, de retour au pays d'origine, leurs nouveaux acquis, contribuant à briser ces stéréotypes autour d'eux.

En ce qui concerne les enfants de ces migrants, les entretiens nous ont également révélé que beaucoup d'entre eux ont acquis une grande ouverture d'esprit, et plus particulièrement encore ceux qui avaient déjà bénéficié de migrations précédentes.

Selon Wagner, les enfants d'expatriés au sein des écoles internationales qui sont fréquentées par des enfants originaires de divers pays et continents « apprennent que leur espace de référence intellectuel et affectif ne se limite pas aux frontières nationales. Ils prennent conscience de leur appartenance à un même monde social et se forment à la

---

[182] Médi-1, « Maroc : le nouvel Eldorado espagnol ? » http://www.medi1tv.com/fr/emission2.aspx?type=11&id=7716

gestion d'un capital social international » (Wagner, 1998, p : 53). Tous les enquêtés de la présente thèse qui avaient des enfants, les envoyaient dans les écoles françaises, espagnoles ou encore américaines, fréquentées, en plus des petits Marocains, par des ressortissants de divers pays.

Comme mentionné dans le chapitre 6, Anaïs, Française d'origine libanaise, ayant suivi son mari en expatriation et ayant deux enfants qui fréquentent l'école française à Casablanca, est fière de l'ouverture de son fils à la différence culturelle, lorsqu'il découvre une adaptation faite par le chanteur marocain Slimane de la chanson « Les yeux de la mama » de Kenji :

> *A : Quand mon fils de 8 ans là est allé à son activité, il m'a dit j'adore cet accent. Toutes les deux c'est les mêmes paroles, la même chanson, mais le fait de… ce truc qui est différent, je lui ai dit tu sais, ce que tu es en train de dire, me rend hyper fière, parce que le fait d'apprécier le différent c'est génial ! (…) Ils ont une certaine ouverture d'esprit, que les Français qui vivent en France n'ont pas. Et malheureusement c'est ce qu'on a besoin aujourd'hui. Dans le monde, c'est ce qu'on a besoin. C'est-à-dire d'apprendre à apprécier l'autre qui est différent de nous.*

Ainsi, l'accent marocain en français, qui est stigmatisé en France, n'est pas perçu par le fils d'Anaïs comme étant un handicap, au contraire une différence agréable à écouter, grâce à l'ouverture d'esprit acquise lors de leurs migrations successives et notamment de la migration au Maroc.

3. Rencontre des cultures et acculturation

Dans le premier chapitre, nous avons défini l'acculturation comme « l'ensemble des phénomènes résultant du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes, avec des changements subséquents dans les types de cultures originales de l'un ou des deux groupes » (Herskowits, 1936, cité par Mokounkolo et Pasquier, 2008, parag. 2). Ce phénomène donne lieu à 4 schémas d'acculturation : l'assimilation ; l'intégration qui suppose adopter des éléments culturels de la société d'accueil, tout en gardant certains éléments de sa propre culture d'origine ; la séparation, c'est-à-dire éviter les liens avec la société d'accueil et enfin la marginalisation ou l'arrêt

de liens autant avec la société d'accueil qu'avec sa propre société d'origine (Berry, 2005 citée par Mokounkolo et Pasquier, 2008, parag. 3).

Comme mentionné précédemment, l'assimilation est très rare dans le contexte de cette migration Nord-Sud en contexte postcolonial, et l'état marocain et la société marocaine n'attendent d'ailleurs pas de ces migrants « dominants » qu'ils s'assimilent à la société marocaine. Nous n'avons enquêté qu'un seul migrant, rappelons-le, qui semblait s'être assimilé à la culture marocaine : Antonio, espagnol quinquagénaire ayant migré au Maroc après la faillite de son entreprise et à son divorce, et qui s'est converti à l'islam, fiancé avec une Marocaine et avait fait sienne la culture marocaine jusqu'à un certain point, allant jusqu'à regretter la couleur blanche de sa peau qui le distinguait des Marocains.

Toutefois, plusieurs migrants, comme également observé tout au long des chapitres précédents, avaient intégré, dans une certaine mesure, des éléments de la culture marocaine : soit des éléments du style de vie, soit des valeurs ou encore des comportements; tout en conservant leur culture d'origine.

Nous l'avons notamment observé dans le chapitre traitant des principales différences culturelles ressenties par ces migrants. Une partie des migrants s'étant « acculturés », intégrant des éléments de la culture de travail marocaine : Alejandra, par exemple, espagnole, directrice commerciale de 30 ans, en constatant que le relationnel était très important dans le milieu du travail au Maroc, a changé sa manière de se comporter comme nous l'avons vu, en faisant plus d'effort pour être chaleureuse avec ses collègues et développer des relations avec eux, s'imprégnant ainsi de cet élément de la culture marocaine au point de remercier le Maroc de lui avoir donné « plus de patience et plus d'empathie ».

Adeline, Française de 40 ans, a quant à elle adopté des éléments culturels ayant trait à l'artisanat marocain. Elle a appris la broderie marocaine et créé sa propre petite entreprise de broderie et de confection où elle marie artisanat marocain avec style occidental.

Carla, migrante italienne de 29 ans, résume cette intégration d'éléments de la culture marocaine tout en conservant sa propre culture, par une jolie phrase. Elle dit lors

de l'entretien : « Je suis comme ça un peu, très liée à l'Italie et très attachée au Maroc en même temps ».

Comme nous l'avons vu précédemment, Milton J. Bennett (1993) a conçu un modèle de développement de la sensibilité interculturelle, qui décrit les différentes étapes d'apprentissage de l'interculturel, c'est-à-dire l'aptitude à se mouvoir, à se repérer et à communiquer de manière efficace dans une culture « autre ».

Les 3 premiers stages du modèle sont révélateurs d'une posture ethnocentriste : le déni, des différences culturelles et de « l'autre », puis la défense face à ces différences (ou son contraire, le « renversement », c'est-à-dire valoriser la culture différente et dévaloriser sa propre culture, de manière simpliste), puis la minimisation de ces différences culturelles.

Par la suite, les 3 derniers stages font au contraire preuve d'ethnorelativisme : l'acceptation des différences, l'adaptation et enfin l'intégration, c'est-à-dire l'intégration des différences culturelles dans sa communication, la capacité de se mouvoir dans différentes cultures avec aisance et la maitrise des codes de la culture autre.

Les enquêtés étaient dans divers stages de ce modèle. Par exemple, Alejandra, que nous venons de mentionner, en apprenant à utiliser le relationnel au travail, démontre qu'elle se trouve dans le stage de l'intégration.

D'autres migrants toutefois avaient une posture clairement ethnocentriste. Comme Mathieu, cadre de 35 ans issu de la bourgeoisie parisienne, qui était, nous l'avons vu dans le chapitre 8, celui parmi les enquêtés qui a eu le discours le plus paternaliste envers le Maroc. Son discours allait dans le sens que le rapprochement entre Occidentaux et non-Occidentaux devait forcément passer par une « occidentalisation » de ces derniers. A titre de rappel Mathieu n'avait de cesse de demander lors de l'entretien, en s'adressant à moi « mes pauvres mes pauvres, comment vous faites pour accepter ça ? », en parlant des lois héritées de l'islam qui limitent certaines libertés considérées comme acquises en Occident, en se demandant pourquoi les Marocains n'avaient pas fait une révolution comme les Français. Ce rejet passionné de lois qui reflètent la culture marocaine montre qu'il se situe dans le stage ethnocentriste de défense dans le modèle de Milton J. Bennett.

Ainsi, très peu d'enquêtés se sont, rappelons-le, acculturés au point de l'assimilation, c'est-à-dire de troquer l'intégralité de leur culture d'origine, pour adopter

celle de la société Marocaine, et une partie d'entre eux a même maintenu une posture nettement ethnocentriste, rejetant, ignorant ou minimisant les différences culturelles (Bennett, 1993). Mais plusieurs ont adopté une posture ethnorelative d'intégration, en adoptant des éléments de la culture marocaine, tout en conservant leur culture d'origine. C'est-à-dire en acquérant une « part de marocanité » (Picod, 2010, p : 147).

4. Partage des nouveaux acquis avec la société d'origine

Lors des entretiens, plusieurs enquêtés ont affirmé avoir informé les leurs à propos du Maroc et de la culture marocaine, lors de voyages dans le pays d'origine, et en quelque sorte, éduqué à la différence leur entourage. D'autres ont mentionné leur intention, une fois qu'ils seraient de retour dans leur pays d'origine, de faire cette éducation visant à briser les stéréotypes et préjugés, auprès de leur entourage dans la société d'origine.

D'après Suchonova (2019, parag. 35), au sujet des français « expatriés » de retour au pays : « Au niveau de la dimension anthropologique des processus identitaires, plusieurs stratégies peuvent être dégagées : l'affirmation du biculturalisme, la revendication d'une identité plurielle, l'identification forte avec la culture du pays d'accueil. Ces mécanismes ont stimulé le développement des compétences interculturelles telles que l'ouverture d'esprit, l'altruisme, les capacités d'adaptation, la flexibilité d'esprit, la curiosité pour l'autre, la création des liens de sociabilité dans un environnement culturel différent. ».

Ainsi, une fois de retour au pays, ces migrants, forts de leur nouvelle « identité plurielle », et leur « identification avec la culture du pays d'accueil » (Suchonova, 2019, parag. 35) seraient susceptibles de jouer le rôle de « forgerons transculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009, p : 43-44) pour rapprocher leur culture d'origine et la culture du pays d'accueil, c'est-à-dire la culture marocaine, dans notre cas. Ils seraient comparables à des ambassadeurs qui jouent un rôle éducatif auprès de leur société d'origine, une fois de retour, pour aider leur société à déconstruire les préjugés qui circulent sur les Marocains.

Agathe, Française, aide-soignante de formation, la quarantaine, perçoit la migration comme source d'ouverture d'esprit non seulement pour son conjoint et elle, mais également pour leurs enfants, dont son fils qui était resté en France, ne prenant pas part à la migration au Maroc, puisqu'il faisait ses études supérieures en France :

> *A : Oui, la première année qu'on est arrivé, on savait ce que c'était le ramadan, mais vraiment dans la pratique pas du tout. Donc c'est là qu'on a appris plein de choses. Déjà boire devant les gens, donc on a appris petit à petit, et vraiment ça nous a pas dérangés, parce qu'on est accueilli dans un pays où on se dit il faut accepter les codes. Donc on respecte ça, à part la petite qui elle était petite donc elle se fait à manger, mais les gens le font aussi pour leurs enfants. Et sincèrement ça nous a tellement intéressés, la religion et surtout ça nous a permis de montrer aux enfants de ne pas faire d'amalgames entre l'islam et ce qui se passe avec l'État islamiste. Donc on s'est intéressé et on a appris beaucoup de choses. En France on s'est aperçu que finalement y'avait beaucoup de gens qui parlaient de l'islam sans savoir réellement ce que c'était. Et des inepties complètement stupides et du coup nous on est content parce que ça nous a appris beaucoup de choses, beaucoup de tolérance et maintenant on arrive à dire aux Français non, non, quand on rencontre des gens qui nous parlent, non, non vous vous trompez … ça nous a beaucoup appris, beaucoup apporté pour nous, et c'est un enrichissement vraiment important. Pour les enfants et nous aussi adultes, comme quoi de voyager ça ouvre l'esprit.*

Par la suite, Agathe explique que ses beaux-parents ainsi que son fils avaient au départ une image très négative du Maroc et beaucoup de craintes quant à cette migration :

> *A : Mes beaux-parents sont des gens cultivés ; quand mon mari leur a annoncé on prend la famille et on va au Maroc, la première réflexion de ma belle-mère à son fils : « Mais Agathe et (sa fille), elles vont être voilées, comment elles vont faire ? » (Son mari) lui a dit non maman tu confonds tout, c'est pas ça ! Donc tu vois, et pourtant ce sont des gens qui sont cultivés, mon beau-père est directeur d'une mutuelle en France, c'est des amalgames que l'on dit et que l'on reproduit. C'est dangereux parce que la jeunesse française n'est pas cultivée et informée. Donc du coup ils entendent et ils répètent. (Son fils) au début il me disait moi j'aime pas cette religion, je dis attention, on va t'expliquer, tu vas venir ici, tu vas voir, et tu changeras d'avis. Il faut réfléchir avant de juger. Et, il a un discours différent, donc comme quoi c'est important de se renseigner*

Ainsi, Agathe n'a pas attendu la fin de sa migration pour éduquer son entourage, y compris sa famille immédiate et élargie, au respect de la différence et pour les amener à déconstruire les préjugés qu'ils ont acquis sur le Maroc et les Marocains. La fille de 12 ans d'Agathe, quant à elle, semble s'être acculturée au point de s'approcher de l'assimilation et d'une identification forte avec la société d'accueil et sa culture :

A : Voilà et ma fille par contre a que des amis marocains, elle n'a pas de Français, elle ne veut pas en entendre parler. Elle se considère Marocaine et elle ne veut pas rentrer en France. Voilà, on est fixés.

5. Conclusion

Dans une certaine mesure, la migration nord-méditerranéenne au Maroc apporte sa petite pierre à l'édifice du rapprochement interculturel, et contribue à casser les préjugés existants dans les sociétés d'origine au sujet des Marocains et de la culture marocaine.

Ces migrants, en arrivant au Maroc, du moins pour ceux qui sont prêts à s'engager dans une véritable rencontre interculturelle avec les Marocains, découvrent des aspects positifs dans cette culture marocaine, au-delà des préjugés intégrés dans leurs sociétés d'origine. Ils découvrent également une société et une culture complexes, ne pouvant se résumer aux préjugés en question, et ainsi ils remettent en question et désamorcent ces préjugés. Une partie de ces migrants s'acculture, intégrant des éléments de la culture marocaine, tout en conservant leur culture d'origine.

Une fois de retour au pays, de manière définitive ou lors de vacances, ceux parmi les migrants qui ont choisi la rencontre réelle et non superficielle avec les Marocains, jouent le rôle de « forgerons transculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009, p : 43-44) en ayant un rôle d'éducateur, visant à amener leur entourage à déconstruire les préjugés qu'ils ont intégrés au sujet du Maroc et des Marocains.

Conclusion de la Partie 3

Dans cette migration en contexte postcolonial, les migrants, souvent ethnocentriques et portant un regard paternaliste sur le Maroc et les Marocains, ont bénéficié de privilèges, autant dans le domaine professionnel qu'amoureux, ou dans la vie de tous les jours, en raison des stéréotypes positifs à leur endroit, hérités de l'histoire coloniale (honnêteté, compétence, etc.).

Déplorant une supposée absence de classe moyennes, ces migrants mentionnent souvent leur difficulté à s'intégrer parmi les « trop pauvres » ou encore parmi les « trop riches ». Ils se pourraient toutefois que les « trop riches » paraissent plus fortunés qu'ils ne le sont réellement, en raison de l'importance du paraitre et de l'affichage de symboles de richesse pour signifier ou feindre l'appartenance aux classes sociales supérieures. Dans un contexte professionnel, les migrants ont été surpris par le fatalisme des Marocains, leur non-respect des délais ou encore l'importance du relationnel au travail. Ils se sont parfois adaptés à ce milieu professionnel différent, grâce à des stratégies d'acculturation. L'omniprésence de la religion musulmane a également été ressentie par ces migrants comme un fossé qui sépare le Maroc de leurs sociétés d'origine. Les migrants chrétiens l'acceptaient le mieux, voire en étaient inspirés, tandis que les migrants athées avaient plus de difficultés à l'accepter, étant donné que la laïcité constituait une valeur primordiale à leurs yeux.

Les jeunes migrants célibataires semblent, plus souvent que les migrants en couple ou en famille, vivre des expériences de migration plus riches et des immersions plus profondes dans la société et la culture d'accueil. En raison des privilèges accordés aux Nord-Méditerranéens, et du complexe d'infériorité du colonisé, chez le Marocain, ces migrants sont particulièrement valorisés par les Marocains comme partenaires amoureux ou sexuels, et en particulier ceux qui ont une apparence typiquement nordique : blond(e)s aux yeux clairs. Malgré cet avantage, les différences culturelles brouillent les codes de la séduction et menacent la longévité des couples mixtes, notamment en ce qui concerne les rôles de genre, la religion, le temps passé avec la famille élargie ou encore l'implication de la famille élargie dans le soin et l'éducation des enfants. En raison de ces différences

culturelles, les migrants nord-méditerranéens peuvent fréquenter, généralement, des Marocain(e)s de diverses classes sociales pour des relations de courte durée, mais choisissent, bien souvent, en tant que partenaires de vie, des Marocain(e)s issus de la bourgeoisie francophone « occidentalisée ».

Le chapitre 11, à la lumière des études postcoloniales, tente de comprendre l'intégration des femmes nord-méditerranéennes au Maroc. Être femme, migrante, et Nord-Méditerranéenne au Maroc, et encore plus pour les blondes aux yeux bleus, implique un harcèlement sexuel particulièrement pénible dans l'espace public, dû à la survalorisation des traits physiques occidentaux, mais également en raison de la croyance selon laquelle les ce sont des « femmes faciles ». Elles doivent également faire face à une forme de « ségrégation sexuelle et sociale, et acquérir des nouveaux codes sociaux afin d'éviter d'envoyer, par erreur, des signaux d'intérêt sexuel. Au-delà des spécificités de la migration au Maroc, la situation de migration au sein du couple hétérosexuel engendre des situations de discrimination. La majorité des migrantes en couples avaient suivi leur conjoint, abandonnant leur carrière ou travaillant à temps partiel pour prendre en charge le foyer et la famille. Dans le milieu professionnel, les collègues masculins ayant un niveau d'étude élevé ne discriminaient généralement pas les migrantes. Certaines migrantes vivaient tout de même des situations de discriminations associées à leur statut de femme, et dans le cas d'une migrante, une discrimination croisée, pour être femme, migrante, et jeune. Nous n'avons cependant pas eu assez d'éléments pour comparer cette discrimination de genre avec celle également vécue dans l'entreprise en Occident (Angeloff et Laufer, 2007, parag. 4-5).

Finalement nous avons observé le rapprochement interculturel permis par cette migration. Beaucoup d'enquêtés ont mentionné une déconstruction des stéréotypes sur le Maroc et les Marocains, qu'ils avaient acquis dans leurs pays d'origine, grâce à la migration et à la rencontre interculturelle. Alors qu'ils avaient une vision simpliste de ce pays et de cette culture, ils ont pu l'entrevoir dans toute sa complexité, et y voir des aspects positifs. Certains des migrants se sont même acculturés, ajoutant à leur répertoire certains éléments de la culture marocaine, tout en conservant leur culture d'origine. Tels des « forgerons transculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009, p : 43-44), ils amènent, une fois de retour en en vacances dans le pays d'origine, leur entourage à

effectuer la même déconstruction. L'expérience de migration "en profondeur", des jeunes migrants célibataires en fait de parfaits « forgerons transculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009, p : 43-44).

Conclusion générale

Cette thèse a permis, d'une part, de tenter de comprendre les raisons qui incitent des Nord-Méditerranéens à aller vivre et travailler au Maroc, souvent sans les avantages d'un contrat d'expatriation. D'autre part, elle a également permis de s'intéresser à l'intégration de ces migrants, dans un contexte postcolonial et post-patriarcal, au sein d'un pays musulman du Sud et ayant une religion d'Etat omniprésente.

Dans une première partie, il a été important de dresser les contours du sujet.

J'ai tout d'abord défini les catégories utilisées tout au long de la thèse. J'ai notamment choisi d'écarter la généralisation que fait le sens commun du terme « expatrié », le réservant aux individus blancs, issus des pays occidentaux et faisant partie des classes moyennes à privilégiées, quelle que soit la nature de leur contrat de travail ou les circonstances de leur migration, afin de ne pas les associer avec le terme « immigrant », entaché de connotations négatives. Il m'a paru important, comme plusieurs chercheurs, de circonscrire le terme expatrié dans sa définition légale, c'est-à-dire pour les individus ayant un contrat d'expatriation, afin de ne pas cautionner l'utilisation discriminante que fait le sens commun de cette catégorie.

Le premier chapitre a également permis de faire une revue de la littérature pertinente. Bien qu'au moment de démarrer la thèse, peu de travaux avaient été faits sur les Nord-Méditerranéens au Maroc, au fur et à mesure que j'avançais dans la recherche, plusieurs articles ou ouvrages en sciences humaines, traitant du sujet, ont été publiés. Les travaux sur lesquels cette thèse s'est le plus appuyée, sont ceux de Catherine Therrien *et al.* (2016), ainsi que ceux d'Aurélia Picod (2010), sur les Français au Maroc. Les travaux du pionnier de la sociologie des migrations en France, Sayad, ont également permis de mieux appréhender le sujet, bien que le type de migration qu'il décrit soit très loin de celui qui intéresse cette thèse. Les travaux d'Anne-Catherine Wagner sur « l'immigration dorée » en France, ont également aidé à mieux cerner ce type de migration, bien qu'ici il s'agisse plutôt de classes moyennes, mais ayant un statut symboliquement élevé dans un contexte postcolonial. La théorie de l'intersectionnalité des *Black Feminists* a également permis de se pencher sur la migration des femmes nord-méditerranéennes,

spécifiquement, au Maroc. Enfin, les études postcoloniales ont permis d'analyser l'intégration de ces migrants à la loupe de l'histoire coloniale.

Le deuxième chapitre a situé le terrain de la recherche, à mi-chemin entre un terrain par distanciation et un terrain par dépaysement (Beaud et Weber, 1998) exigeant une auto-analyse très rigoureuse et continue, tout au long de l'enquête, afin d'éviter le piège de « l'illusion d'une compréhension immédiate » (Beaud et Weber, 1998, p : 38) en raison d'une trop grande familiarité avec le sujet.

Le troisième chapitre, un voyage dans le temps, m'a permis de me remémorer qu'étant donné la grande proximité géographique avec le continent européen, toute l'histoire du Maroc a été emmaillée de rencontres entre le peuple marocain et les peuples nord-méditerranéens, et que la migration des Nord-Méditerranéens au Maroc s'est faite, historiquement, par vagues successives.

Le quatrième chapitre visait à présenter les différentes lois qui encadrent et régissent la migration, le travail des migrants, l'investissement, mais également la vie privée des migrants au Maroc. Il m'a permis de comprendre comment certains migrants nord-méditerranéens contournent ces lois. Certains enquêtés de cette thèse, les « troismoististes », travaillant sans permis de travail, ressortaient et ré-entraient sur le territoire marocain, en tant que touristes, tous les trois mois. D'autres, « faux-entrepreneurs », ont créé une entreprise « fictive » afin de travailler pour un employeur, sans avoir à passer par les démarches nécessaires, l'entreprenariat étant facilité au Maroc pour encourager l'investissement étranger.

La deuxième partie de la thèse s'est s'intéressée aux combinaisons de raisons qui se cachent derrière la décision de migrer au Maroc pour ces Nord-Méditerranéens.

Le cinquième chapitre s'est d'abord intéressé aux raisons économiques derrière ce choix de migration. Il a été démontré que, dans un contexte postcolonial, ces migrants bénéficiaient d'emplois à responsabilités plus importantes que ce à quoi ils auraient pu prétendre dans leurs pays d'origine. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions quant à la durée de cette tendance migratoire, j'ai suggéré, à la lumière des entretiens et de l'observation participante, que cette migration s'inscrit dans la mobilité de courte durée décrite par Pellerin (2011). Je me suis également penchée sur le cas des migrants espagnols et plus particulièrement andalous, et davantage à ceux œuvrant dans le secteur

de la construction et les secteurs connexes. Et ce, puisqu'ils étaient encore plus touchés par la crise économique et que, dans certains cas, leur migration au Maroc avait tous les traits d'une migration de survie économique.

Le sixième chapitre a parcouru les motivations liées au développement de soi et à la trajectoire de vie. Le cosmopolitisme, l'envie de « découvrir » des cultures différentes de sa propre culture, afin d'apprendre de nouvelles choses et d'acquérir une « ouverture d'esprit » plus importante, a joué un rôle dans la décision de migrer de beaucoup d'enquêtés. La migration a également constitué, pour une partie des jeunes enquêtés, un moyen de s'émanciper de leur famille, telle une étape d'entrée dans la vie adulte. Elle a constitué pour des enquêtés de tous âges un moyen de « réalisation de soi », et une échappatoire à des environnements ou encore des évènements perçus comme étant négatifs, tels une faillite ou un divorce. Étant donné que les raisons liées au développement de soi et à la trajectoire de vie étaient secondaires dans les récits de migration, et étant donné que ni Casablanca ni Rabat ne possèdent toutes les caractéristiques des « retraites côtières » (Benson et O'reilly, 2009, p. 6), nous ne pouvons considérer que cette migration s'inscrive totalement dans les lifestyles migrations, bien que celles-ci apportent au sujet un éclairage intéressant.

Le septième chapitre s'est intéressé au cas particulier des migrants ayant une histoire familiale liée au Maroc, tel un parent ou un grand-parent né ou ayant grandi au Maroc ou en Algérie, ou encore des origines juives marocaines ou algériennes. Ces histoires familiales s'accompagnent d'une impression de familiarité envers la culture marocaine et d'amour envers ce pays. Elles ont joué un rôle dans la décision de migrer, qui a parfois été perçue comme un « retour aux sources » mais également dans l'intégration de ces migrants, s'accompagnant d'un choc culturel atténué (Therrien, 2016).

La troisième partie de la thèse s'est intéressée à l'intégration de ces migrants au sein de la société marocaine.

Le huitième chapitre a eu pour but d'analyser les effets du passé colonial sur l'intégration de ces migrants, à la lumière des études postcoloniales. Les migrants nord-méditerranéens, descendants des plus récents colons du Maroc, ont souvent fait preuve d'une posture ethnocentrique, et tenu des discours paternalistes envers le Maroc et la

culture marocaine. Par ailleurs, l'apprentissage du *darija* par les enquêtés était extrêmement rare. Les Marocains manifestent quant à eux les symptômes du complexe d'infériorité du colonisé (Fanon, 1952, p. 149), accordant une place très haute dans la hiérarchie symbolique à ces migrants et leur accordant maintes privilèges dans le domaine professionnel mais également en ce qui a trait aux relations amicales, amoureuses, etc. Ces migrants bénéficient effectivement de privilèges à l'embauche et des responsabilités professionnelles plus grandes leurs sont offertes plus tôt dans leur carrière, non seulement car ils sont considérés comme étant plus compétents et plus honnêtes que les Marocains[183], mais également car ils constituent un « atout marketing » en vue d'attirer les clients.

Le neuvième chapitre a parcouru les principales différences culturelles entre le Maroc et les sociétés nord-méditerranéennes. Tout d'abord, les Nord-Méditerranéens mentionnaient souvent ne pouvoir s'insérer dans aucune classe sociale marocaine, percevant les classes favorisées comme étant « trop riches », les classes défavorisées comme « trop pauvres » et les classes moyennes comme étant inexistantes. J'ai supposé que bien qu'il existe des Marocains ayant le même style de vie et des revenus comparables, ces derniers paraissent, aux yeux des Nord-Méditerranéens, plus riches qu'ils ne le sont, en raison de l'importance du paraitre et de l'affichage de signes extérieurs et symboles de richesse pour signifier ou feindre l'appartenance aux classes sociales supérieures. D'autre part, le fatalisme des Marocains, leur non-respect des délais et l'importance du relationnel, ont été à l'origine de difficultés au niveau professionnel pour ces migrants, voire de désarroi. Certains migrants ont toutefois dépassé cette différence, en s'acculturant, afin de s'intégrer dans la culture de travail marocaine. L'omniprésence de la religion musulmane a également été perçue par ces migrants comme une différence très importante avec leurs sociétés d'origine. Les migrants chrétiens l'acceptaient le mieux, voire en étaient inspirés et se rapprochaient de leur propre religion, tandis que les migrants athées avaient le plus de mal à l'accepter, puisque la laïcité constituait une valeur suprême à leurs yeux.

---

[183] Tel Quel, 2012, « Enquête. Pourquoi le Marocain ne s'aime pas », en ligne : http://telquel.ma/2012/08/29/enquete-pourquoi-le-marocain-ne-saime-pas_1488 (page consultée le 21 juillet 2014).

Le dixième chapitre s'est intéressé spécifiquement aux jeunes migrants célibataires. Migrer en étant jeune et célibataire permet une plus grande immersion dans la société et la culture d'accueil, donc une expérience de migration encore plus riche. Cela implique également souvent une influence de la société d'accueil et de sa culture dans les moments clefs du parcours de vie des jeunes (la formation de couple durable, la maternité ou encore le premier emploi), et de leur passage vers une vie « plus adulte ». Étant donné le complexe d'infériorité du colonisé, déjà mentionné, ces migrants sont particulièrement recherchés par les Marocains comme partenaires amoureux ou sexuels, et en particulier ceux qui ont une apparence typiquement nordique : blond(e)s aux yeux clairs. Malgré cet avantage, les différences culturelles brouillent les codes de la séduction et posent un défi aux couples mixtes, notamment en ce qui a trait aux rôles de genre, à la religion, au temps passé avec la famille élargie ou encore à l'implication de la famille élargie dans le soin et l'éducation des enfants. En raison de l'impact de ces différences culturelles, les migrants nord-méditerranéens fréquentent généralement des Marocain(e)s de diverses classes sociales pour des relations de courte durée, mais choisissent, pour partenaires de vie, des Marocain(e)s issus de la bourgeoisie francophone, qui ont été fortement exposés aux cultures occidentales : études dans les écoles occidentales, études supérieures en Occident… Puisqu'ils partagent, dans une certaine mesure, des valeurs, habitus et styles de vie communs.

Le chapitre onze croise le genre, la race et la religion, pour comprendre l'intégration des femmes nord-méditerranéennes au Maroc. Être femme, migrante, et nord-méditerranéenne au Maroc, et de surcroît dans le cas des blondes aux yeux bleus, c'est s'exposer à un harcèlement sexuel pénible dans les rues de Casablanca ou de Rabat, dû à la survalorisation des traits physiques occidentaux, mais également à la croyance selon laquelle les Occidentales sont des « femmes faciles ». C'est également naviguer dans un espace public régi par une certaine forme de « ségrégation » sexuelle et sociale, avec des codes nouveaux à acquérir. Éviter les regards des hommes à tout prix dans la rue, pour ne pas envoyer des signaux d'intérêt sexuel, accepter que les hommes s'adressent à son mari plutôt qu'à soi, au nom d'une forme de respect étrangère à ses propres valeurs. Au-delà du fait d'avoir migré au Maroc, la situation de migration au sein d'un couple hétérosexuel comporte ses propres discriminations. Peu de migrantes en

couple étaient à l'origine de la migration, suivant pour la majorité leur conjoint, et abandonnant souvent leur carrière, ou alors se reconvertissant dans une carrière moins prenante pour s'occuper du foyer et des enfants. En ce qui concerne l'intégration des migrantes dans le milieu professionnel, le niveau élevé d'études des collègues allait de pair avec une absence de discrimination, puisque, comme le révèle le rapport Enquête Images de l'ONU Femmes, un niveau d'éducation élevé chez l'homme marocain est associé à une opinion allant dans le sens de l'égalité des sexes. Certaines migrantes ressentaient toutefois des discriminations associées à leur statut de femme, et dans le cas d'une migrante, une discrimination croisée, parce qu'elle était femme, migrante, et jeune. Je n'ai cependant pas eu assez d'éléments pour déterminer si cette discrimination de genre dépassait celle qui est également vécue dans l'entreprise en Occident (Angeloff et Laufer, 2007).

Le chapitre douze a envisagé la migration comme moyen de rapprocher les sociétés et les cultures. Les migrants nord-méditerranéens, en arrivant au Maroc et du moins pour ceux qui sont prêts à s'engager dans une véritable rencontre interculturelle, découvrent des aspects positifs dans la culture locale, et déconstruisent les préjugés qu'ils avaient auparavant intégrés. Ils entrevoient alors la société et la culture marocaine dans toute leur complexité. Une partie de ces migrants s'acculture même, intégrant des éléments de la culture marocaine, tout en conservant leur culture d'origine. Ces nouveaux acquis sont partagés dans la société d'origine, pendant les vacances et au moment du retour, par ces « forgerons transculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009, p : 43-44), amenant ainsi leur entourage à déconstruire les préjugés qu'ils ont intégré au sujet du Maroc et des Marocains.

L'expérience de migration « en profondeur » que vivent les jeunes migrants célibataires, avides d'intimité, d'expériences formatrices et de rencontre avec l'autre, en fait de parfaits « forgerons transculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009, p : 43-44).

Bien que cette thèse se soit volontairement intéressée aux différences culturelles, plutôt qu'aux points communs, j'ai été rappelée, tout au long du terrain par les similitudes qu'ont les cultures méditerranéennes. Ces similitudes étaient particulièrement ressenties par les migrants originaires du Sud de leurs pays, proches de la Méditerranée. Certains

enquêtés se sont sentis proches des Marocains, en raison, notamment de leur chaleur humaine ou encore de leur joie de vivre.

Une culture méditerranéenne relie effectivement sur certains points les diverses cultures du Nord et du Sud de la Méditerranée. Selon Soufyane Frimousse (2012, parag. 26), ces points de rencontre entre les cultures du Nord et du Sud de la Méditerranée sont : « la famille, le rôle des anciens, l'importance des émotions, l'usage de la parole, la conversation et surtout le sens de la mesure. ». Donc l'immigration pour un Nord-Méditerranéen au Maroc pourrait être facilitée par ces points communs culturels, ainsi que par les langues communes.

Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, les mouvements Nord-Sud pourraient engendrer un transfert de compétences et une « fuite des cerveaux inversée ». Ils prédisent également notamment un accroissement des investissements et des visiteurs étrangers dans les pays du Sud[184].

Nous pouvons en effet nous demander si, en admettant que ce mouvement migratoire s'inscrit dans la continuité et peut-être même augmente, les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée ne seraient pas amenés à développer de nouveaux accords visant par exemple à contrôler la portion clandestine de cette immigration. Ou encore à faciliter l'obtention de permis de travail pour les ressortissants nord-méditerranéens qui veulent s'installer au Sud de la Méditerranée. Par ailleurs, nous pouvons également supposer que les initiatives impliquant les sociétés civiles du Maroc (ou d'autres pays du Sud-Méditerranéens) et de pays Nord-Méditerranéens se multiplieraient.

En ce qui concerne le rapprochement interculturel, nous ne pouvons qu'espérer que les « forgerons interculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009) fassent leur travail, afin de rapprocher les peuples des deux rives de la Méditerranée, aux cultures significativement différentes mais partageant, dans une certaine mesure, la même joie de vivre et la même chaleur humaine. Nous pouvons également espérer une réelle rencontre interculturelle plus fréquente et plus riche entre ces migrants nord-méditerranéens et les

---

[184] Laczko, Frank et Tara Brian, International Organization for Migration, "North–South migration: A different look at the migration and development debate", Issues, Juin-Juillet 2013, en ligne: http://www.iom.int/cms/en/sites/iom/home/what-we-do/migration-policy-and-research/migration-policy-1/migration-policy-practice/issues/june-july-2013/northsouth-migration-a-different.html (page consultée le 16 juillet 2014).

Marocains, afin qu'il y ait davantage de « forgerons interculturels » (Fernandez, 2002 cité par Therrien, 2009, p : 43-44).

Dans un contexte de pandémie historique, où les économies des pays sont considérablement altérées, verrons-nous de nouvelles migrations transméditerranéennes, notamment du Nord vers le Sud ? En cette période où la mobilité humaine a été brutalement stoppée, et où les échanges interculturels permis par les voyages ont fait place aux échanges virtuels permis par Zoom et autres plateformes, nous pouvons nous interroger sur l'avenir de ces mouvements humains qui rapprochent les peuples et les cultures.

Bibliographie

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

ASSOCIATION MAROCAINE D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN MIGRATIONS AMERM (2008). *L'immigration subsaharienne au Maroc : Analyse socio – économique.* AMERM, Rabat. 2008. 125 p. [en ligne] Disponible sur : http://amerm.ma/wp-content/uploads/2014/02/De-l%E2%80%99afrique-subsaharienne-au-Maroc-Les-r%C3%A9alites-de-la-migration-irreguli%C3%A8re.pdf

AZIZA Mimoun. *Les Espagnols de Tanger : histoire d'une migration*. In Khalid Mouna. *Espace imaginé, espace vécu et espace négocié – Parcours croisés de migrations espagnoles et subsahariennes à Tanger*. Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM) & Fondation Population, Migration et Environnement (PME). 2016. 133 p., pp : 19-31. [en ligne] Disponible sur : http://amerm.ma/wp-content/uploads/2016/05/Espace-imagin%C3%A9-espace-v%C3%A9cu-et-espace-n%C3%A9goci%C3%A9-Mouna-Khalid.pdf.

BALLATORE Magali. *Le séjour Erasmus : une période moratoire* ? In *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens. Mythes et réalités*. PUF, Paris. 2010. 204 p., pp : 91-132. [en ligne] Disponible sur : https://www.cairn.info/erasmus-et-la-mobilite-des-jeunes-europeens--9782130581260-page-91.htm.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence. *Guide de l'enquête de terrain*. La découverte éd., Paris. 4° édition. 1998. 124 p.

BENJELLOUN Mohamed Othman. *La question de la diversité à la lumière des résultats de l'enquête nationale sur le lien social.* Institut Royal des études stratégiques (IRES), Rabat. 2012, 120 p. [en ligne] Disponible sur : https://www.ires.ma/wp-content/uploads/2015/11/rapport_de_lenquete_nationale_sur_le_lien_social.pdf

BENSON Michaela et O'REILLY Karen. *Lifestyle migration – Expectations, Aspirations and Experiences*. Routledge éd., Abingdon-on-Thames. 2009. 178 p.

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNALT Alexandre *et al.* *Introduction aux études sur le genre*. De Boeck Supérieur éd., Paris. 2° édition. 2012. 357 p.

BOUDARSSA Chadia. *Le personnel des ONG internationales au Maroc : l'expérience cosmopolite à l'épreuve* ? In KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena (Dir.). *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*. Konrad-Adenauer-Stiftung, Rabat. 2016. [En ligne] http://books.openedition.org/cjb/931.

BRIGNON Jean *et al.* *Histoire du Maroc*. Hatier éd., Casablanca. 1967. 414 p.

CATALANO Roberta Yasmine. *Eclats de mémoire – Les Italiens au Maroc*. SensoUnicoEditions, Mohémmedia. 2009. 208 p.

CHATTOU Zoubir *et al*. *De nouveaux entrepreneurs transnationaux dans le tourisme de Maroc - Cas de l'investissement productifs dans des petites et moyennes entreprises touristiques.* Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM) & Fondation Population, Migration et Environnement (PME). 2011, 114 p. [en ligne] Disponible sur : http://amerm.ma/wp-content/uploads/2014/02/De-nouveaux-entrepreneurs-transnationaux-dans-le-tourisme-de-Maroc-%E2%80%93-Cas-de-linvestissement-productifs-dans-des-petites-et-moyennes-entreprises-touristiques-2011.pdf.

CICCHELLI Vincenzo. L'esprit cosmopolite. Voyage de formation des jeunes en Europe. Presses de Sciences Po, Paris. 2012. 280 p.

CICCHELLI Vincent. *Pluriel et commun. Sociologie d'un monde cosmopolite*. Presses de Sciences Po., Paris. 2016. 280 p.

COLES Anne et WALSH Katie. *De «l'État Trucial» à la ville «postcoloniale»? Les géographies imaginatives des expatriés britanniques à Dubaï*. In FECHTER Anne-Meike et WALSH Katie. *The New Expatriates : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals***.** Routledge, London et New York. 2012. 184 p.

CUCHE Denys. *L'invention du concept scientifique de culture*. In *La notion de culture dans les sciences sociales*. La découverte, Paris. 2016. 174 p., pp : 17-32. [en ligne] Disponible sur : https://www.cairn.info/la-notion-de-culture-dans-les-sciences-sociales--9782707190598-page-17.htm.

DUBET François et LAPEYRONNIE Didier. *Les quartiers d'exil*. Le Seuil, Paris. 1992. 258 p.

EL HAMEL Chouki. *Black Morocco - A History of Slavery, Race, and Islam*. Cambridge University press, Cambridge. 2012. 354 p.

EL KHAYAT-BENNAI Ghita. *Le monde arabe au féminin*. Eddif éd., Casablanca. 1985. 325 p.

ESCHER Anton et PETERMANN Sandra. *Du jet-setter au retraité : parcours et profils des habitants étrangers des médinas de Marrakech et d'Essaouira*. In COLSADO E., MCGUINNESS J. et MILLER C. (dir.). *Médinas immuables ? : Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*. Centre Jacques-Berque, Rabat. 2013. 412 p., p : 189-214. [En ligne] http://books.openedition.org/cjb/325

FANON Ibrahim Frantz. *Peau noire, masques blancs*. Seuil éd., Paris. Kindle. 1952. 239 p., (Pagination sur Liseuse Kindle).

FARRER James. *« New Shanghailanders » or « New Shanghainese » : Western Expatriates' Narratives of Emplacement in Shanghai*. In FECHTER Anne-Meike et WALSH Katie. *The New Expatriates : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals*. Routledge, London et New York. 2012. 184 p.

FECHTER Anne-Meike et WALSH Katie. *The New Expatriates : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals*. Routledge, London et New York. 2018. 184 p.

FECHTER Anne-Meike. *Gendre, Empire, Global capitalism : Colonial and Corporate Expatriate Wives* In FECHTER Anne-Meike et WALSH Katie. *The New Expatriates : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals*. Routledge, London et New York. 2012. 184 p.

FOURNIER Martine. *La domination masculine*. In DORTIER J-F. *Pierre Bourdieu : son œuvre, son héritage*. Editions sciences humaines, Auxerres (France). 2008. 130 p.

GEOFFRION Karine. *Femmes canadiennes et intimités transnationales : mobilités, ancrages et réunification conjugale*. Thèse de PhD en Anthropologie, Université de Montréal. 2017. 246 p. [en ligne] Disponible sur https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/20433

HAMDOUCH B., MGHAI M., NADIFI R. et GILLOT G. *Enquête images sur les hommes et l'égalité des sexes menée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra*. ONU femmes. 2018. 79 p. [en ligne] https://morocco.unwomen.org/fr/ressources-medias/publications/2018/04/enquete-images

KHADER Bichara. *Les migrations dans les rapports euro-méditerranéens et euro-arabes*. L'Harmattan, Paris. 2011. 232 p.

KHELLIL Mohand. *De la ségrégation à l'intégration*. In *sociologie de l'intégration*. Presses Universitaires de France, Paris. 2005. 128 p. [En ligne] https://www.cairn.info/sociologie-de-l-integration--9782130552604-page-113.htm. p : 113 à 122.

KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena (Dir.). *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*. Centre Jacques-Berques & Konrad-Adenauer-Stiftung, Rabat. 2016. 184 p. [En ligne] http://books.openedition.org/cjb/865.

KÖNIG Daniel. *L'Europe et son miroir arabo-musulman. Réflexions sur l'apport du monde arabo-musulman à la formation et au développement de l' « Europe »*. In RICHARTÉ Catherine, GAYRAUD Roland-Pierre, POISSON Jean-Michel *et al*. Héritages arabo-islamiques dans l'Europe méditerranéenne. La découverte, Paris. 2015. 493 p.

KORPELA Mari. *Une imagination postcoloniale? Occidentaux à la recherche d'authenticité en Inde*. In FECHTER Anne-Meike et WALSH Katie. *The New Expatriates : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals*. Routledge, London et New York. 2012. 184 p.

HUNTINGTON Samuel Phillips. *Choc des civilisations*. Odile Jacob, Paris. 1996. 404 p.

JASPARD Maryse. *Les violences contre les femmes*. La découverte éditeur, Paris. 2005. 128 p.

LAPEYRE Henri. *Geografia de la Espanamorisca*. Biblioteca de estudios de moriscos, Universitat de Valencia, Valence. 1959. 318 p.

LEGGETT H. William. *Institutionnalisation de l'imagination coloniale: les intermédiaires chinois et le siège social transnational à Jakarta, Indonésie*. In FECHTER Anne-Meike et WALSH Katie. *The New Expatriates : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals***.** Kindle Edition, Routledge, London et New York. 2018. 184 p.

LE RENARD Amélie. *Le privilège occidental – Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*. Presses de Sciences Po, Paris. 2019. 272 p.

LÉVI-PROVENÇAL Evariste. *Histoire de l'Espagne musulmane. Tome premier : la conquête de l'émirat hispano-umaiyade*. 3 tomes. Maisonneuve éd., Paris & brill éd., Leiden. 1950. Tome 1 : 396 p.

MERNISSI Fatima. *Sexe, idéologie et islam*. Ed. Tierce, Anger. 1983. 196 p.

MOURJI fouzi *et al. Les migrants subsahariens au Maroc. Enjeux d'une migration de résidence*. Konrad Adenauer Stifting, Rabat. 2016. 179 p.

MIÈGE Jean-Louis et HUGUES Eugène. *Les Européens à Casablanca au XIX*ème *siècle (1856-1906)*. Larose éd., Paris. 1954. 128 p.

MOROKVASIC Mirjana. *Transnational mobility and gender : a view from post-wall Europe*. In MOROKVASIC Mirjana, EREL Umut et SHINOZAKI Kyoko (2003). *Crossing Borders and Shifting Boundaries - Vol. I : Gender on the Move*. Leske + Budrich éd., Opladen. 2003. pp. 101-133.

NAAMANE GUESSOUS Soumaya. *Vous les hommes*. Marsam éd., Rabat. 2016. 158 p.

NAAMANE GUESSOUS Soumaya. *C'est pas juste*. Marsam éd., Rabat. 2017. 239 p.

NZAMBA Lionel. *Immigration estudiantine subsaharienne : quel enjeu pour le Maroc ?* In KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena (Dir.). *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*. Centre Jacques-Berques & Konrad-Adenauer-Stiftung, Rabat. 2016. 184 p. [En ligne] http://books.openedition.org/cjb/865. (Consulté le 5 septembre 2017).

OCDE. *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc*. Editions OCDE, Paris. 2017. 125 p. [en ligne] Disponible sur https://www.oecd.org/fr/developpement/interactions-entre-politiques-publiques-migrations-et-developpement-au-maroc-9789264279193-fr.htm

PELLEGRINI Chloé. *Profil démographique et historique de la présence française au Maroc*. In THERRIEN Catherine *et al*. *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*. La croisée des chemins, Casablanca. 2016. 407 p.

PERRUCHOUD Richard. *Glossaire de la migration*. 2007. 98 p. Organisation Internationale de la Migration IOM, Genève. [en ligne] Disponible sur https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf

PIAN Anaïk. *Entre « visibilité » et « invisibilité », les migrations subsahariennes au Maroc*. In BENSAAD Ali. *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*. 2009. Ed. Karthala, Paris. 448 p. pp : 63-85 [en ligne] Disponible sur : https://www.cairn.info/le-maghreb-a-l-epreuve-des-migrations--9782811101640-page-63.htm

PICOD Aurélia. *L'émigration européenne post-coloniale : le cas des Français au Maroc. Recherches sur un modèle d'adaptation socioculturelle*. 453 p. Thèse de sociologie. Université René Descartes, Paris. 2008.

REA Andrea et TRIPIER Maryse. *Sociologie de l'immigration*. La découverte, Paris. 2010. 128 p.

RIST Gilbert. *Conclusion*. In *Le développement - Histoire d'une croyance occidentale*. 3° édition 2007. Presses de Sciences Po, Paris. 488 p. pp : 439-455. [en ligne] Disponible sur https://www.cairn.info/developpement--9782724610482-page-439.htm

RIVE Jérôme et ROGER Alain. *Edward T. Hall. La communication interculturelle*. In Mayrhofer U. (Dir.). *Les grands auteurs en management international*. 2014. EMS éditions, Caen (France). 406 p. pp : 375-390. [en ligne] Disponible sur https://www.cairn.info/les-grands-auteurs-en-management-international--9782847696318-page-375.htm

SAÏD Wadie Edward (1978). *L'orientalisme – L'orient créé par l'Occident.* Editions Seuil. Paris, édition 1994. 368 p.

SAYAD Abdelmalek. *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. éditions le Seuil, Paris. 1999. 448 p.

SIDI HIDA Bouchra. *Migration au Maroc et faits du « printemps arabe » : cas des Syriens*. In KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena (Dir.). *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*. Centre Jacques-Berques & Konrad-Adenauer-Stiftung, Rabat. 2016. 184 p. [En ligne] Disponible sur : https://books.openedition.org/cjb/894

SMERALDA Juliette. *Peau noire, cheveux crépus. L'histoire d'une aliénation*. Jasor, Pointe-à-Pitre. 2004. 356 p.

SIDI HIDA Bouchra. *Migration au Maroc et faits du « printemps arabe » : cas des Syriens*. In KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena (Dir.). *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*. Centre Jacques-Berques & Konrad-Adenauer-Stiftung, Rabat. 2016. 184 p. [En ligne] http://books.openedition.org/cjb/865. (Consulté le 5 septembre 2017).

SIMMEL Georg (1908). *L'étranger*. Trad. JOLY Frédéric. Ed. Payot & Rivages, Paris. Édition 2019. 96 p.

STORTI Craig. *The Art of Coming Home*. Nicholas Brealey Publishing, Boston. 2001. 232 p. (Pagination sur liseuse Kindle)

TAING Jean-Pierre. *Les migrations chinoises au Maroc : les commerçants séjourneurs de Casablanca*. In KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena (Dir.). *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*. Centre Jacques-Berques & Konrad-Adenauer-Stiftung, Rabat. 2016. 184 p. [En ligne] http://books.openedition.org/cjb/865.

TERRAZZONI Liza. *Les nouveaux migrants français à Essaouira et Marrakech*. In KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena (Dir.). *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*. Centre Jacques-Berques & Konrad-Adenauer-Stiftung, Rabat. 2016. 184 p. (Pagination sur liseuse Kindle). [En ligne] http://books.openedition.org/cjb/865.

THERRIEN Catherine *et al.* *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*. La croisée des chemins, Casablanca. 2016. 407 p.

TROMPENAARS Fons et WOOLLIAMS Peter. *Business Across Cultures*. John Wiley & Sons éd., New jersey. 2004. 368 p.

VAN DE BOVENKAMP Ellen. *Les zmagri et les illi : une relation d'amour-haine*. In DUPRET Baudoin, RHANI Zakaria, BOUTALEB Assia et Ferrié Jean-Noël (dir.). *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation*. Centre Jacques-Berque, Rabat & Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines, Casablanca. 2015. 1017 p. [En ligne] https://books.openedition.org/cjb/990 (Consulté le 1 août 2019).

VERMEREN Pierre. *Des élites entre deux mondes*. In *Le Maroc en transition*. La découverte, Paris. 2002. 262 p., pp : 148-160. [En ligne] https://www.cairn.info/le-maroc-en-transition--9782707144157-page-148.htm. (Consulté le 15 février 2020).

WAGNER Anne-Catherine. *Les nouvelles élites de la mondialisation : Une immigration dorée en France*. Presses Universitaires de France, Paris. 1998. 236 p. (pagination sur liseuse Kindle)

WAGNER Anne-Catherine. *Les classes sociales dans la mondialisation*. La découverte, Paris. 2007. 128 p.

WALSH Katie. *British Expatriate Belonging in Dubai : Foreignness, Domesticity, Intimacy*. Thèse de PhD. Royal Holloway, University of London. 2005. 310 p.

WALSH Katie. *Transnational geographies of the heart - intimate subjectivities in a globalising city*. Wiley-Blackwell, Oxford. 2018. 192 p.

ZEGHBIB Hocine & THERRIEN Catherine. *Les migrants français au Maroc : de quelques aspects juridiques et administratifs*. In THERRIEN Catherine *et al*. *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*. La croisée des chemins, Casablanca. 2016. 407 p.

ZIAMARI Karima et DE RUITER Jan Jaap. *Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques*. In DUPRET Baudoin, RHANI Zakaria, BOUTALEB Assia et Ferrié Jean-Noël (dir.). *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation*. Centre Jacques-Berque, Rabat & Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines, Casablanca. 2015. 1017 p. [En ligne] https://books.openedition.org/cjb/990

Articles scientifiques

AÏT BEN LMADANI Fatima et MOUJOUD Nasima. Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? *Mouvements* [en ligne] 2012/4 n° 72, p : 11-21. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-4-page-11.htm (Consulté le 30 août 2020)

ANGELOFF Tania et LAUFER Jacqueline. Genre et organisations. *Travail, genre et sociétés* [en ligne] 2007/1, nº 17, p : 21-25. Disponible sur DOI : 10.3917/tgs.017.0021 et URL : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TGS_017_0021. (Consulté le 13 décembre 2015).

ARAMBOUROU Clément. Du patriarcat aux modes de domination. *Travail, genre et sociétés* [en ligne] 2017/2 n° 38, p : 181-186. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-181.htm. (Consulté le 31 décembre 2019).

ARNETT Jeffrey Jensen. Emerging adulthood : A theory of development from the late teens through the twenties. *American Psychologist* [en ligne] 2000 55(5) 469-80. Disponible sur DOI : 10.1037//0003-066X.55.5.469 et URL : http://jeffreyarnett.com/ARNETT_Emerging_Adulthood_theory.pdf. (Consulté le 6 juillet 2019).

AUGIER Mylène et GRATIER Maya. L'engagement social du bébé bilingue en situation de diglossie à la Martinique : effet du statut des langues. *Enfance* [en ligne] 2019/2, n° 2, p : 265-285. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-enfance-2019-2-page-265.htm (Consulté le 1° mars 2020).

AYAT Fatima. Les pratiques corporelles de la femme marocaine entre tradition et modernité. *Horizons Maghrébins – Le droit à la mémoire* [en ligne] 1994, n° : 25-26, p : 149-157. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/horma_0984-2616_1994_num_25_1_1248. (Consulté le 25 octobre 2019)

BALAMBO Mohammed Amine et ELBAZ Jamal. Les réseaux sociaux dans le canal de distribution traditionnel au Maroc : l'exemple des Souassa. Marché et organisations [en ligne] 2016/2, n° 26, p : 241-258. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2016-2-page-241.htm. (Consulté le 28 février 2020)

BANTMAN-MAUSUM Ève. Les Étatsuniens de Mérida, Mexique : mobilité ou migration ? *Revue européenne des migrations internationales* [en ligne] 2015, Vol. 31, n° 2, p : 119-138. Disponible sur : http://journals.openedition.org/remi/7308. (Consulté le 29 novembre 2019).

BASTY-HAMIMI Florence. Une classe moyenne au Maroc ? *Les Cahiers de l'Orient* [en ligne] 2011/2, n° 102, p : 31-42. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2011-2-page-31.htm. (Consulté le 28 octobre 2019).

BEAUD Stéphane. L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix. Revue des Sciences sociales du politique* [en ligne] 1996/3, n° 35, p : 226-257. Disponible sur DOI : 10.3406/polix.1996. et URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966 (Consulté le 7 mars 2016).

BECK Sylvain. Déconstruire l'expatriation à la lumière de la diversité des statuts professionnels et des profils sociologiques des enseignants français au Maroc. *Migrations société* [en ligne] 2018/4, n° 174, p : 105-121. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2018-4-page-105.htm. (Consulté le 7 mai 2020).

BENANI Ahmed. Maroc, légitimité religieuse du pouvoir et démocratie : un couplage impossible. *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines* [en ligne] 2001, n° 48, p : 100-109. Disponible sur : http://journals.openedition.org/civilisations/3464 (Consulté le 8 mars 2020).

BENBASSA Esther. La diaspora juive 1492. *Histoire, économie & société* [en ligne] 1993, Vol. 12, n° 12-3, p : 335-343. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/hes_0752-5702_1993_num_12_3_1675. (Consulté le 25 juin 2019).

BENNETT James Milton. Towards Ethnorelativism : A Developmental Model of Intercultural Sensitivity. *Education for the Intercultural Experience* [en ligne] 1993 Disponible sur : DOI: 10.1002 / 9781118783665.ieicc0182 (Consulté le 14 décembre 2015).

BERENI Laure et CHAPPE Vincent-Arnaud. La discrimination, de la qualification juridique à l'outil sociologique. *Politix* [en ligne] 2011/2, n° 94, p : 7_34. Disponible sur : https://www.cairn.info/journal-politix-2011-2-page-7.htm. (Consulté le 4 août 2020).

BERRIANE Mohamed et IDRISSI-JANATI M'hammed. Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud. *Autrepart* [en ligne] 2016/1, n° 77, p : 87-105. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-autrepart-2016-1-page-87.htm. (Consulté le 15 février 2020).

BLANCHET Philippe. La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale. *Cahiers de sociolinguistique* [en ligne] 2009/1, n° 14, p : 145-152. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2009-1-page-145.htm (Consulté le 16 février 2020).

BOËTSCH Gilles et GUILHEM Dorothée. Rituels de séduction. *Hermès, La Revue* [en ligne] 2005/3, n° 43, p : 179-188. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-3-page-179.htm. (Consulté le 29 octobre 2019).

BOLZMAN Claudio. Travail social auprès des populations migrantes et interculturalité. *Les Cahiers Dynamiques* [en ligne] 2012/4, n° 57, p : 29-39. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2012-4-page-29.htm (Consulté le 28 avril 2020).

BONTE Marie. Ethiques et pratiques éthyliques en milieu urbain marocain. *Confluences Méditerranée* [en ligne] 2011/3, n° 78, p : 145-156. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-3-page-145.htm (Consulté le 28 juillet 2020).

BOUFOUS Sawssan et KHARIS Mohamed. La classe moyenne marocaine: Evolution et présentation. *International Journal of Innovation and Applied Studies* [en ligne] 2014, Vpl. 6, n° 4, p : 801-815. Disponible sur : https://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.686.8912&rep=rep1&type=pdf (Consulté le 28 octobre 2019).

BRASSIER-RODRIGUEZ Cécilia. Comment valoriser les compétences liées à la mobilité internationale ? Analyse de l'efficacité communicationnelle de l'Europass Mobilité. *Journal of international Mobility* [en ligne] 2016/1, n° 4, p : 59-74. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-journal-of-international-mobility-2016-1-page-59.htm (Consulté le 2 avril 2020).

CAUVIN VERNER Corinne. Chantal, Momo, France, Abdou et les autres. Essai de typologie des économies affectives des couples mixtes à Marrakech (Maroc). *Cahiers d'études africaines* [en ligne] 2016, n° 221-222, p : 153-174. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.18941 et URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/18941 (Consulté le 12 mai 2019).

CHAMBOREDON Hélène *et al*. S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. *Genèses* [en ligne] 1994, Vol. 16, p. 114-132. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.3406/genes.1994.1251 (Consulté le 17 décembre 2017).

CHASTAGNARET Gérard. Banques, caisses d'épargne, immobilier et politiques publiques Une lecture historienne de la crise financière espagnole : l'Espagne toujours différente ? *Revue d'économie financière* [en ligne] 2013/2, n° 110, p : 207-244. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2013-2-page-207.htm (Consulté le 31 mars 2020).

CLAIR Isabelle. La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique. *Revue française de sociologie* [en ligne] 2016/1, Vol. 57, p : 45-70. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2016-1-page-45.htm (Consultée le 7 septembre 2020).

COHEN Yolande. Juifs au Maroc, Séfarades au Canada. Migrations et processus de construction identitaire. *Archives Juives* [en ligne] 2010/2, Vol. 43, p : 132-144. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-archives-juives1-2010-2-page-132.htm (Consulté le 6 juillet 2018)

CORRALES Eloy Martín. Les Espagnols au Maroc (1767-1860) : le défi de travailler avec l'autre. *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne] 2012, 84 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2012, Consulté le 11 juin 2020. Disponible sur : http://journals.openedition.org/cdlm/6451 (Consulté le 25 juillet 2017).

COULANGEON Philippe. Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie. Le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? *Sociologie et sociétés*. [en ligne] 2004, Vol. 36, n° 1, p : 59-85. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.7202/009582ar et URL : https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2004-v36-n1-socsoc815/009582ar/ (Consulté le 27 juillet 2020).

CRENSHAW Kimberlé Williams et BONIS Oristelle. Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre* [en ligne] 2005/2, n° 39, p : 51-82. Disponible sur DOI : 10.3917/cdge.039.0051 et URL : www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2005-2-page-51.htm (Consulté le 3 mai 2019).

CROUCHER Sheila. Privileged mobility in an Âge of Globality. *Societies* [en ligne] 2012, n° 2(1), p 1-13. Disponible sur DOI :10.3390/soc2010001 (consulté le 19 avril 2019).

D'ANDLAU Jean. Penser la loi et en débattre sous la Convention : le travail du Comité de législation et la loi sur les émigrés du 28 mars 1793. *Annales historiques de la Révolution française* [en ligne] 2019/2 n° 396, p : 3-19. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2019-2-page-3.htm?contenu=resume. (Consulté le 18 avril 2020).

DARMON Muriel. Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain. *Genèses* [en ligne] 2005/1, n° 58, p : 98-112. Disponible sur : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=GEN_058_0098 (Consulté le 7 mars 2016).

DE HAAS Hein. Maroc : De pays d'émigration vers passage migratoire africain vers l'Europe. *Migration Policy Institute* [en ligne] 2005. Disponible sur http://www.migrationpolicy.org/article/maroc-de-pays-demigration-vers-passage-migratoire-africain-vers-leurope (Consulté le 11 Juillet 2014).

DOMINGUEZ-MUJICA Josefina *et al*. International mobility of young adult Spaniards eight years after the onset of the economic crisis. Food for thought. *Belgeo* [en ligne] 2018/3, p : 1-20. Disponible sur DOI : 10.4000/belgeo.27986 et URL : http://journals.openedition.org/belgeo/27986. (Consulté le 10 juillet 2019).

EDDOUADA Souad et PEPICELLI Renata. Maroc : vers un « féminisme islamique d'État ». *Critique internationale* [en ligne] 2010/1 n° 46, p. 87-100. Disponible sur DOI : 10.3917/crii.046.0087 et http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CRII_046_0087 (Consulté le 19 décembre 2015).

ELMADMAD Khadija. La nouvelle loi marocaine du 11 novembre 2003 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, et à l'émigration et l'immigration irrégulières. *Consortium Euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales CARIM* [en ligne] 2004. Disponible sur : https://core.ac.uk/download/pdf/45676508.pdf (Consulté le 15 décembre 2016).

EL JETTI Mohammed. Tétouan, place de rachat des captifs aux XVIe et XVIIe siècles. *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne] 2013, Vol. 87, p : 147-158. Disponible sur http://journals.openedition.org/cdlm/7207 (Consulté le 22 septembre 2019).

EL MORCHID Brahim et HOURMAT-ALLAH Hind. Le Maroc face au défi des réfugiés économiques : quelle approche pour quelle gouvernance migratoire? *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne] 2018, Vol. 34 - n ° 2 & 3, p : 229-252. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/remi.11216 et URL : http://journals.openedition.org/remi/11216 (Consulté le 18 mai 2017).

EL MGHARI Mina. Présence juive à Mogador/Essaouira (1760-1873). *Hespéris-tamuda, Rabat* [en ligne] 2016 LI (2). p : 371-397. Disponible sur : http://www.hesperis-tamuda.com/2/data/2016/fasicule2/18.pdf (Consulté le 25 septembre 2019).

FARRER James. « New Shanghailanders » or « New Shanghainese » : Western Expatriates' Narratives of Emplacement in Shanghai. *Journal of Ethnic Migration Studies* [en ligne] 2010 Vol. 36, issue 8, p 1211-1228. Disponible sur : https://doi.org/10.1080/13691831003687675 (Consulté le 25 avril 2017).

FARRER James. Global nightscapes in Shanghai as ethnosexual contact zones. *Journal of Ethnic and Migration Studies* [en ligne] 2011, Vol. 37, issue 5, p : 747-764. Disponible sur DOI : 10.1080/1369183X.2011.559716 (Consulté le 24 mars 2019).

FECHTER Anne-Meike et WALSH Katie. Examining 'Expatriate' Continuities : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals. *Journal of Ethnic and Migration Studies* [en ligne] 2010, Vol. 36, issue 8, p : 1197-1210. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.1080/13691831003687667 et URL : https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13691831003687667 (Consulté le 17 juillet 2019).

FERRIÉ Jean-Noël. Contraintes et limites de la politique migratoire marocaine. *Migrations Société* [en ligne] 2020/1, n° 179, p : 109-113. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-1-page-109.htm (Consulté le 25 juin /6/20).

FINDLEY E. Sally. An Interactive Contextual Model of Migration in Ilocos Norte, the Philippines. *Demography* [en ligne] 1987, Vol. 24, n° 2, p : 163-190. Disponible sur DOI: 10.2307/2061628 et URL : https://www.jstor.org/stable/2061628 (Consulté le 3 mai 2020).

FORTIER Corinne. Vulnérabilité, mobilité et ségrégation des femmes dans l'espace public masculin : point de vue comparé (France-Mauritanie-Égypte). *Égypte/Monde arabe* [en ligne] 2012, 3° série, n° 9, p : 71-102. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/ema.2999 et URL : http://journals.openedition.org/ema/2999 (Consulté le 25 juillet 2017).

FRIMOUSSE Soufyane. Méditerranée : culture à la dérive, cultures sur les deux rives ou culture des deux rives. *Maghreb - Machrek* [en ligne] 2012/3, n° 213, p : 117-136. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2012-3-page-117.htm?contenu=resume (Consulté le 19 décembre 2015).

GATTI Emanuele. Defining the Expat : the case of high-skilled migrants in Brussels. *Brussel Studies* [en ligne] General collection 2009, n° 28. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/brussels.681 ; URL : http://journals.openedition.org/brussels/681 (Consulté le 25 avril 2018).

GÉRARD Valérie. Etre citoyen du monde. Tumultes [en ligne] 2005/1, n° 24, p : 13-26. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-tumultes-2005-1-page-13.htm (consulté le 13 juillet 2019).

GONZÁLEZ BAREA Eva Maria, HILY Marie-Antoinette et PETIT Véronique. Los/as estudiantes marroquies en Espana, migracion, retorno y genero. *Revue Européenne des Migrations internationales* [en ligne] 2004, Vol. 20, n° 3, p |147-161. Disponible sur : https://journals.openedition.org/remi/2030 (Consulté le 13 décembre 2017).

GOXE François et PARIS Marjolaine. Impacts de l'expatriation en pays à risques sur les hiérarchies organisationnelles et sociales : mobilité sociale d'expatriés de pays développés et en développement au Nigeria. *Management international* [en ligne] 2014. Disponible sur : https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2010-v14-n3-mi01641/1027868ar/ (Consulté le 20 avril 2020).

IHADDADENE Florence. Les volontariats internationaux contribuent-ils à l'autonomie des jeunes Réunionnais ? *Cahiers de l'action* [en ligne] 2017/2, n° 49, p : 25-29. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2017-2-page-25.htm (Consulté le 3 juillet 2019).

KSIKES Driss, Coslado Elsa et PÉRALDI Michel. La classe moyenne c'est qui ? Invisibles, discrètes et méconnues. *La revue Economia* [en ligne] 2008, n°5 (février - mai 2009), p : 36-38. Disponible sur : file:///Users/macbookpro/Downloads/etudes%20classe%20moyenne%20CESEM.pdf (Consulté le 28 octobre 2019).

LACOSTE Yves. La Méditerranée. *Hérodote* [en ligne] 2001/4, n° 103, p. 3-39. Disponible sur : www.cairn.info/revue-herodote-2001-4-page-3.htm (Consultée le 3 mars 2014).

LATTE ABDALLAH Stéphanie. Féminismes islamiques et postcolonialité au début du XXIème siècle. *Revue Tiers Monde* [en ligne] 2012/1 n°209, p. 53-70. Disponible sur : DOI : 10.3917/rtm.209.0053 et URL :http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RTM_209_0053 (Consulté le 20 décembre 2017).

LAREDO QUESADA Miguel Angel. La « Reconquête », clef de voûte du moyen âge espagnol. Actes du congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public SHMES (Madrid, 2002). Numéro thématique : *L'expansion occidentale (XI°-XV° siécles). Formes et conséquences – XXXIII°.* Editions de la Sorbonne, Paris. 2003. p : 23-45. [en ligne] 2003. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_2003_act_33_1_1825 (Consulté le 23 septembre 2019).

LENOIR Rémi. Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu. *Sociétés et Représentations* [en ligne] 2004/1, n° 17, p : 385-396. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2004-1-page-385.htm. (Consulté le 27 juillet 2020).

LIEBER Marylène. Conclusion. Genre, violences et espaces publics [en ligne] 2008, p : 299-305. Disponible sur https://www.cairn.info/genre-violences-et-espaces-publics--9782724610833-page-299.htm (Consulté le 5 août 2017).

LLOYD Bruce et TROMPENAARS Fons. Culture and Change : Conflict ou Consensus ? *Journal of change management* [en ligne] 1993, Vol. 3, 4, p : 361-375. Disponible sur DOI : 10.1108/01437739310047074 et URL : https://www.researchgate.net/publication/235316347_Culture_and_Change_Conflict_or_Consensus (consulté le 3 février 2018).

LOCOH Thérèse et PUECH Isabelle. Migrations et discriminations. *Travail, genre et sociétés* [en ligne] 2008/2, n° 20, p. 23-28. Disponible sur DOI : 10.3917/tgs.020.0023. et URL : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TGS_020_0023 (Consulté le 21 décembre 2017).

LOPES David. Les Portugais au Maroc. *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine* [en ligne] 1939, tome 14, n° 39, p : 337-368. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.3406/rhmc.1939.3733 et URL : https://www.persee.fr/doc/rhmc_0996-2727_1939_num_14_39_3733 (Consulté le 24 septembre 2019).

LORCERIE Françoise. Intégration : La « refondation » enlisée. *Migrations Société* [en ligne] 2014/5, n° 155, p : 47-66. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2014-5-page-47.htm. (Consulté le 24 avril 2020).

LOUZIR-BENHASSINE Anissa et LAKHAL Lassâad. Diversité culturelle nationale-performance de l'équipe : une articulation à double sens. *Management Avenir* [en ligne] 2018/4, n° 102, p : 89-105. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2018-4-page-89.htm (Consulté le 1° mars 2020).

MAHAMADOU LAOUALI Souley et MEYER Jean-Baptiste. Le Maroc, pays d'accueil d'étudiants étrangers. *Hommes & Migrations* [en ligne] 2012/6 n° 1300, p. 114-123. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2012-6-page-114.htm (Consulté le 22 mai 2018).

MAI Nicola et KING Russell. Love, Sexuality and Migration : Mapping the Issue(s). *Mobilities* [en ligne] 2009, Vol. 4, p : 295-307. Disponible sur : https://doi.org/10.1080/17450100903195318 (Consulté le 27 octobre 2019).

MAJDI Toufik. Images associées à l'usage du français en milieu professionnel marocain : Cas des PME. *Carnets. Revue électronique d'études françaises de l'APEF* [en ligne] 2016, 2° série, n° 8. Disponible sur : http://journals.openedition.org/carnets/1940 (Consulté le 2 août 2020).

MASLOW Abraham. A theory of human motivation. Psychological Review [en ligne] 1943, 50 (4), p : 370-396. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.1037/h0054346 (Consulté le 20 mai 2020).

MATONTI Frédérique. « Ne nous faites pas de cadeaux ». Une enquête sur des intellectuels communistes. *Genèses* [en ligne] 1996/1, n° 25, p : 114–27. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.3406/genes.1996.1419 et URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1996_num_25_1_1419 (Consulté le 5 mars 2016).

MAUGER Gérard. Enquêter en milieu populaire. *Genèses* [en ligne] 1991/1, n° 6, p : 125-143. Disponible sur DOI https://doi.org/10.3406/genes.1991.1096 et URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1991_num_6_1_1096 (Consulté le 7 mars 2016).

MAUGER Gérard. « La jeunesse n'est qu'un mot » - A propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu. *Agora Débats /Jeunesse*. [en ligne] 2001, n° 26, p : 137-142. Disponible sur https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2001_num_26_1_1924 (Consulté le 23 mars 2018).

MAUGER Gérard. Jeunesse : essai de construction d'objet. *Agora débats/jeunesses* [en ligne] 2010/3, n° 56, p : 9-24. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-9.htm (Consulté le 27 octobre 2019).

MAZIANE Leila. Les captifs européens en terre marocaine aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne] 2002, Vol. 65, p : 311-327. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/cdlm.45 et URL : http://journals.openedition.org/cdlm/45. (Consulté le 26 septembre 2019).

MÉRIGNAC Olivier. Les femmes dans le processus d'expatriation. *Travail, genre et sociétés* [en ligne] 2009/1, n° 21, p : 131-151. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2009-1-page-131.htm (Consulté le 8 janvier 2020).

MGHARI Mohamed. L'immigration subsaharienne au Maroc. *Consortium Euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales CARIM* [en ligne] 2008, notes d'analyse et de synthèse 2008/77. Disponible sur : http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/10510/CARIM_AS%26N_2008_77.pdf?sequence=1 (Consulté le 11 juillet 2014).

MOKOUNKOLO René et PASQUIER Daniel. Stratégies d'acculturation : cause ou effet des caractéristiques psychosociales ? L'exemple de migrants d'origine algérienne. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale [en ligne] 2008, n° 79(3), p : 57-67. Disponible sur DOI : DOI: 10.3917/cips.079.0057 (Consulté le 13 juin 2019).

MONQID Safaa. Les morisques et l'édification de la ville de Rabat. *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne] 2009, Vol. 79, p : 351-358. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/cdlm.4939 et URL : http://journals.openedition.org/cdlm/4939 (Consulté le 27 septembre 2019).

MONQID Safaa. Violence against women in public spaces : the case of Morocco. *Egypte monde arabe* [en ligne] 2012, 3° série, n° 9, chap. 2, p :105-117. Disponible sur : http://journals.openedition.org/ema/3011 (Consulté le 14 avril 2019).

MURGUE Bérénice. La Moudawana : les dessous d'une réforme sans précédent. *Les Cahiers de l'Orient* [en ligne] 2011/2, n° 102, p : 15-29. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2011-2-page-15.htm (Consulté le 14 septembre 2019).

NAJI Saida. Les conventions fiscales internationales : quels intérêts pour les pays en voie de développement ? *Revue Marocaine de recherche en Management et Marketing* [en ligne] 2014, n° 9-10 (Janvier-décembre 2014), p : 457-468. Disponible sur : https://revues.imist.ma/index.php/REMAREM/article/view/3540 (Consulté le 28 septembre 2019).

NICOLAS Janine. Un quartier de Casablanca : « le Maarif ». *Les Cahiers d'Outre-mer* [en ligne] 1963, Année 1963, 16-63, p : 281-302. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1963_num_16_63_2305 (Consulté le 29 août 2019).

PAPADEMETRIOU Demetrios et KODMANI Hala. Les effets des migrations internationales sur les pays d'accueil, les pays d'origine et les immigrants. *Politique étrangère* [en ligne] 1994, n° 59-3, p : 671-688. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.3406/polit.1994.4304. (consulté le 26 juillet 2019).

PELLERIN Hélène. De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada. *Revue européenne des migrations internationales* [en ligne] 2011, Vol. 27, n° 2, p : 57-75. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/remi.5435 et URL : http://journals.openedition.org/remi/5435 (Consulté le 11 novembre 2019).

PÉRALDI Michel, KSIKES Driss, RAHMI Ahlame et EL MEZOUAGHI Adil. La classe moyenne c'est qui ? Plus un sablier qu'une montgolfière. *La revue Economia* [en ligne] 2008, n°5 (février - mai 2009), p : 39-47. Disponible sur : file:///Users/macbookpro/Downloads/etudes%20classe%20moyenne%20CESEM.pdf (Consulté le 28 octobre 2019).

PÉRALDI Michel et TERRAZZONI Liza. Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc. *Autrepart* [en ligne] 2016/1, n° 77, p : 69-86. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-autrepart-2016-1-page-69.htm (Consulté le 2 décembre 2018).

PÉREZ Joseph Cañabate. La colonisation juridictionnelle franco-espagnole au Maroc (1912-1956) : protection des indigènes versus application des droits de l'homme. *Droit et politique* [en ligne] 2014, p : 413-423. Disponible sur : https://www.cairn.info/droit-et-politique--9782706121364-page-413.htm (Consulté le 30 juillet 2020).

PHILIPS Joan. Female sex tourism in barbados : A postcolonial perspective. *The Brown journal of World Affairs* [en ligne] 2008, Vol. 14, n° 2, p 201-212. Disponible sur DOI : 10.2307/24590725 et URL : https://www.jstor.org/stable/24590725 (Consulté le 27 mai 2019).

PIGUET Étienne. Les Théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales* [en ligne] 2013/3, vol 29, p : 141-161. Disponible sur : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=REMI_293_0141 (Consulté le 21 décembre 2015).

PLEYERS Geoffrey et GUILLAUME Jean-François. Expériences de mobilité étudiante et construction de soi. *Agora débats/jeunesses* [en ligne] 2008/4, n° 50, p : 68-78. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2008-4-page-68.htm (Consulté le 4 juillet 2019).

SAÏDI Hédi. Le protectorat et le droit. La Régence de Tunis entre la Charte de 1861 et le système colonial français. *Insaniyat / Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales* [en ligne] 2014, n° 65-66, p : 239-257. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/insaniyat.14878 et URL : http://journals.openedition.org/insaniyat/14878 (Consulté le 30 juillet 2020).

SCHIFF Claire. Les relations intra-communautaires en ligne. Confrontation et échanges entre les nouveaux migrants et les jeunes d'origine maghrébine en France. *Migrations Société* [en ligne] 2010/6, n° 132, p : 63-80. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2010-6-page-63.htm. (Consulté le 20 août 2020).

SENIGUER Haouès. Les paradoxes de la sécularisation/laïcisation au Maroc - Le cas du Parti de la Justice et du Développement (PJD). *Confluences Méditerranée* [en ligne] 2011/3, n° 78, p : 49-62. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-3-page-49.htm. (Consulté le 24 février 2019).

SLAMA Yassine. Le rôle des salariés locaux dans l'adaptation des expatriés. *Revue française de gestion* [en ligne] 2014/2, n° 239, p : 51-63. Disponible sur DOI : 10.3166/RFG.239.51-63 et URL : www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2014-2-page-51.htm (Consulté le 22 décembre 2015).

SUBIRATS Joan, BLANCO Ismael et FONTAINE Jacques. Crise et changement d'époque en Espagne. Réponses politiques et crise institutionnelle. *Pôle Sud* [en ligne] 2013/2, n° 39, p : 57-78. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2013-2-page-57.htm (Consulté le 30 mars 2020).

SUCHONOVA Dominika. Retour en France d'expatriés français : approche sociolinguistique et interculturelle des changements identitaires par le contact de nouvelles cultures et langues. *Cahiers internationaux de sociolinguistique* [en ligne] 2019/1 n° 15 p : 147-165. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociolinguistique-2019-1-page-147.htm. (Consulté le 27 novembre 2019).

TALBIOUI Soumya et KHALIL Jamal. Réfugiés syriens au Maroc : Etude de perceptions des marocains sur l'accueil des réfugiés syriens. Journal Viaggiatori [en ligne] 2020, année 3, n° 2, p : 147-169. Disponible sur : DOI: 10.26337/2532-7623/TALKHA et URL : http://www.viaggiatorijournal.com/rivista_singolo.php?idRivista=6 (Consulté le 8 mai 2020).

THÉRIAULT Joseph. Au-delà du multiculturalisme : le cosmopolitisme ? *Sociologie et sociétés* [en ligne] 2012, Vol. 44, issue 1, p : 17-33. Disponible sur : https://www.erudit.org/en/journals/socsoc/2012-v44-n1-socsoc0262/1012140ar/ (Consulté le 8 avril 2020).

THERRIEN Catherine et LE GALL Josiane. Projets identitaires parentaux des couples mixtes au Québec et au Maroc – Similitudes et effets du contexte national. *Recherches familiales*. [en ligne] 2017/1, n° 14, p : 55-66. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2017-1-page-55.htm. (Consulté le 25 juin 2019).

TIMERA Mahamet. La religion en partage, la « couleur » et l'origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc. *Cahiers d'études africaines* [en ligne] 2011, n° 201, p : 145-167. Disponible sur DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.16612 et URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16612 (Consulté le 30 juin 2019).

WIEVIORKA Michel. L'intégration : un concept en difficulté. *Cahiers internationaux de sociologie* [en ligne] 2008/2, n° 125, p : 221-240. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-221.htm. (Consulté le 30 juillet 2019).

Articles de presse, rapports, textes juridiques et vidéos

AFOULOUS Saïd. *Histoire d'une immigration du Nord vers le Sud*. Opinion (quotidien, Rabat) des 26 & 27 février 2011. [en ligne] Disponible sur : http://art-collector.over-blog.com/article-histoire-d-une-immigration-du-nord-vers-le-sud-l-opinion-maroc-68270836.html (Consulté le 22 septembre 2019).

Code de la nationalité. Dahir n° 1-58-250 du 21 safar 1378 (6 septembre 1958) portant code de la nationalité marocaine. Bulletin officiel n° 2394 du 12 septembre 1958. Modifié et complété en 1960 (BO n° 2495), 2007 (BO n° 5514) et 2011 (BO n° 5989).

CONSEIL DE L'EUROPE. Livre blanc sur le dialogue interculturel. « vivre ensemble dans l'égale dignité ». [en ligne] 2008. Disponible sur : https://www.coe.int/t/dg4/intercultural/source/white%20paper_final_revised_fr.pdf

Dahir n° 1-03-196 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003) portant promulgation de la loi n° 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières. Bulletin Officiel n° 5162 du Jeudi 20 Novembre 2003.

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN du Royaume du Maroc (HCP). *Les résidents étrangers au Maroc*. Rabat : HCP. 2017. 20 p. [en ligne] disponible sur https://www.hcp.ma/downloads/Demographie_t11876.html (Consulté le 4 avril 2018).

MEDECINS SANS FRONTIERES. *Violences, Vulnérabilité et Migration : Bloqués aux Portes de l'Europe. Un Rapport sur les Migrants Subsahariens en Situation Irrégulière au Maroc.* MSF. 2013. 41 p. [en ligne] Disponible sur : https://www.msf.fr/sites/default/files/informemarruecos2013_fr_0.pdf

NAAMANE GUESSOUS Soumaya. *Ramadan et l'abstinence sexuelle*. Illi Magazine (mensuel, Casablanca). Juillet et août 2014.

RABAUD Aude. *Immigrés, étrangers ? approche sociologique*. 2010. Vidéo en ligne disponible sur : https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/immigres_etrangers_approche_sociologique_aude_rabaud.5742 (vidéo visionnée le 19 avril 2020).

Table des matières

Une place au soleil ? Itinéraires d'insertion socioprofessionnelle de travailleurs et travailleuses migrant(e)s nord-méditerrannéen(ne)s au Maroc. **1**

Remerciements 3

Résumé – Mots clefs 5

Abstract and keywords 7

Sommaire ..... Error! Bookmark not defined.

Introduction **9**

Partie 1 - Les Migrations Nord-Sud : un sujet encore peu exploré par les sciences humaines **17**

Introduction de la Partie 1 ..... **18**

Chapitre – 1 : Expatrié ou immigrant ? Conceptualisation de l'immigration Nord-Sud au Maroc (Problématique, définition des termes et état de la littérature) **19**

1. Les migrants nord-méditerranéens au Maroc et leur place dans l'échiquier des dominations sociales (problématique) 19

2. Qui sont les migrants Nord-Méditerranéens au Maroc? 23

2. 1. Les Français 25

2. 2. Les Espagnols 27

2. 3. Les Italiens 29

3. L'expatriation nord-méditerranéenne au Maroc se raréfie mais le terme « expatrié » reste présent 30

3. 1. Une multiplicité de termes qui désignent une même réalité 30

3. 2. D'autres définitions importantes 44

3. 3. Des migrations de travail qui se déclinent en plusieurs catégories 58

4. Un sujet au croisement de la sociologie du travail et de la sociologie de la migration (état de la littérature) 61

4. 1. Un sujet à l'opposé de « l'immigration exemplaire » de Sayad 62

4. 2. Des similitudes avec « l'immigration dorée » de Wagner 63

4. 3. L'éclairage des études postcoloniales 65

4. 4. Les travaux des *Black feminists* 68

4. 5. Une littérature récente s'intéresse aux migrations Nord-Sud au Maroc 69

5. Ce que la présente thèse apporte à la recherche sur les migrations 79

6. Conclusion 80

Chapitre – 2 : Un terrain original et une position de chercheuse ambigüe **82**

1. Une position de chercheuse ambigüe : double présence dans mon terrain et dans la société d'accueil 82

1. 1. Faire « presque partie » de son terrain : les avantages et les inconvénients 85
1. 2. Faire partie de la société d'accueil : une limite dans les résultats de l'enquête..... 89
2. Enquêter les classes moyennes 91
3. Méthodologie choisie 95
3. 1. Une ethnographie casablancaise et rbatie 95
3. 2. Des réseaux de migrants formels ou informels 98
4. Statistiques d'enquête 103
5. Enregistrement et transcription des entretiens 107
6. Conclusion 108

Chapitre - 3 : Le Maroc, un carrefour migratoire par sa position géographique 110
1. L'histoire de l'immigration Nord-Sud au Maroc : des vagues successives 111
1. 1 . La période précédant le protectorat Français et Espagnol 112
1. 2. La période du protectorat 121
1. 3. La période suivant l'indépendance du Maroc 127
2. Un pays d'émigration mais également une terre d'accueil en devenir 128
3. Les migrants Sud-Sud d'Afrique Subsaharienne : au-delà des migrations clandestines de transit 135
4. Conclusion 143

Chapitre - 4 : Des lois qui encadrent l'immigration mais qui sont parfois contournées 146
1. Des lois qui encadrent l'immigration 146
1. 1. L'entrée des étrangers au Maroc 146
1. 2. Le séjour des étrangers au Maroc 148
1. 3. L'emploi des étrangers au Maroc 150
1. 4. L'investissement et l'entreprenariat au Maroc 151
1. 5. L'acquisition d'un bien immobilier au Maroc 152
1. 6. La fiscalité 152
1. 7. La vie privée au Maroc 154
1. 8. La santé au Maroc 155
1. 9. Le droit de vote et la nationalité marocaine 155
2. Les allers retours tous les 3 mois : une forme d'immigration clandestine 156
3. L'entrepreneuriat comme moyen de contourner la loi 159
4. Conclusion 160

Conclusion de la Partie 1 162

Partie 2 : Migrer pour travailler: au croisement des raisons économiques, émotionnelles et liées au parcours de vie 164

Introduction de la Partie 2 165

Chapitre - 5 : Une migration de travail dans un contexte de crise économique 167
1. Introduction : 167
2. Une migration de travail pensée comme étant temporaire 168
3. La migration comme facteur d'ascension sociale 177

3. 1. Des opportunités professionnelles et d'avancement de carrière 179
3. 2 Un niveau de vie plus élevé ? 182
4. La crise économique, motif d'immigration ou facteur secondaire ?..... 189
4. 1. Les Espagnols andalous des secteurs de la construction : une migration forcée ?. 190
4. 2. La situation économique au Nord: un frein au retour au pays 198
4. 3. La crise économique : un facteur de compétitivité accrue 201
1. Conclusion..... 202

Chapitre - 6 : La migration comme élément clef dans le développement et la trajectoire de vie de l'individu.....204
1. Cosmopolitisme et migration 204
2. La migration à des fins d'indépendance et de réalisation de soi 214
3. Conclusion..... 221

Chapitre – 7 : Histoires familiales et importance des émotions dans la décision de migrer.....222
1. Introduction 222
2. Un parent ou un grand parent né au Maroc..... 223
3. Des origines marocaines ou algériennes 228
4. Conclusion..... 233

Conclusion de la Partie 2 234

Partie 3 : Une intégration et une acculturation partielles, le temps de leur séjour au Maroc.....235

Introduction de la Partie 3 236

Chapitre - 8 : la domination Nord-Sud et ses conséquences sur l'intégration des migrants 237
1. Introduction 237
2. Culture occidentale dominante et ethnocentrisme de race et de classe..... 238
2. 1. Des migrants ethnocentriques et paternalistes 238
2. 2. Le *darija* s'incline devant le français..... 246
3. Postcolonialisme et amour-haine de l'ancien colon..... 256
3. 1. Des esprits et des corps colonisés 256
3. 2. Une « haine de soi » marocaine au profit de l'Occidental..... 260
3. 3. Des migrants subsahariens souffrant de discrimination réelle 261
3. 4. L'histoire coloniale s'inverse et les rôles changent 264
3. 5. Premiers colons et deuxièmes colons..... 264
3. 6. Une attirance marocaine pour les blancs 265
3. 7. Des privilèges professionnels..... 266
3. 8. Migrants Nord Méditerranéens « non-Blancs » 274
3. 9. Racisme inversé 275
4. Conclusion..... 278

Chapitre - 9 : Passage d'une culture à l'autre et difficultés d'intégration 280

1. Introduction 280
2. La place incertaine des migrants du Nord parmi les classes sociales marocaines : entre les « trop riches » et les « trop pauvres » 280
2. 1. Une classe moyenne « invisible » 281
2. 2. Bourgeoisie marocaine et importance du paraître 286
2. 3. Un immense écart culturel et économique entre les migrants et les « pauvres » 295
3. Une culture de travail différente : hiérarchie, retards et « inchallah » 300
3. 1. Une hiérarchie plus rigide qu'en Occident 301
3. 2. « Si dieu le veut » les délais seront respectés 303
3. 3. Pas de relationnel, pas de résultats 309
4. Omniprésence de la religion au Maroc et esprit de laïcité européen 311
4. 1. Des migrants athées en désarroi face à la religiosité marocaine 314
4. 2. Des migrants chrétiens reconnectés à leur foi 321
5. Conclusion 324

Chapitre - 10 : Les jeunes migrant(e)s célibataires au Maroc : des partenaires amoureux idéalisés par les Marocain(e)s, malgré des codes de la séduction qui diffèrent 327
1. Introduction 327
2. Être jeune, migrant et célibataire 329
2. 1. Un mode de socialisation différent 329
2. 2. Migrer dans le confort du cocon du couple ou de la famille 338
3. Des partenaires idéalisés 340
4. Des codes de la séduction qui diffèrent 346
5. Couples mixtes : l'amour à l'épreuve des différences culturelles 348
5. 1. Choix de conjoints occidentalisés et de classe sociale similaire 348
5. 2. Différence dans les rôles attribués à chaque genre 349
5. 3. La société marocaine, relativement plus communautariste qu'en Occident 350
5. 4. Malentendus culturels issus de la société d'accueil, et non par le partenaire 351
6. Une première maternité dans un contexte interculturel 355
7. Conclusion 363

Chapitre - 11 : Être femme occidentale dans une société patriarcale 365
1. Introduction 365
2. La situation des femmes et des relations de genre dans le Maroc contemporain 367
3. La situation de migration : une source de discrimination pour la femme ? 370
3. 1. Celles qui réussissent à poursuivre leur carrière 373
3. 2. Celles qui choisissent (ou non) d'être mère au foyer 374
3. 3. Celles qui se ré-orientent 379
3. 4. Celles dont le conjoint a suivi 383
4. Occuper l'espace public tant bien que mal 386
5. Être femme, jeune et migrante, et gérer une équipe marocaine : multiples discriminations et intersectionnalité 409
6. Conclusion 415

Chapitre - 12 : La migration comme moyen de rapprocher les cultures 418

1. Découverte d'éléments positifs de la culture marocaine 418
2. Déconstruction des stéréotypes par la rencontre avec l'autre 420
3. Rencontre des cultures et acculturation 425
4. Partage des nouveaux acquis avec la société d'origine 428
5. Conclusion 430

Conclusion de la Partie 3 431

Conclusion générale 434

Bibliographie 442

Table des matières 459